


NICOLAI·DVMBÆ

Seiner Excellenz Herrn Nicolaus Dumba
in aufrichtiger Verehrung

Dr Hanns Schlitter

CORRESPONDANCE SECRÈTE

ENTRE

LE COMTE A. W. KAUNITZ-RIETBERG

AMBASSADEUR IMPÉRIAL A PARIS

ET

LE BARON IGNAZ DE KOCH

SECRÉTAIRE DE L'IMPÉRATRICE MARIE-THÉRÈSE

1750-1752

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en janvier 1899.

PARIS. — TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 4279.

CORRESPONDANCE SECRÈTE

ENTRE

LE COMTE A. W. KAUNITZ-RIETBERG

AMBASSADEUR IMPÉRIAL A PARIS

ET

LE BARON IGNAZ DE KOCH

SECRÉTAIRE DE L'IMPÉRATRICE MARIE-THÉRÈSE

1750-1752

PUBLIÉE PAR

HANNS SCHLITTER

Archiviste aux Archives impériales et royales
de la maison, de la Cour et de l'État d'Autriche-Hongrie.

Avec l'autorisation du ministère des Affaires étrangères



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1899

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Art. 4. — Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, une Commission responsable, chargée d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'Auteur ou de l'Éditeur sera placé à la tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du Commissaire responsable portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Le Commissaire responsable soussigné, déclare que le volume : Correspondance secrète entre le comte A. W. Kaunitz-Rietberg et le baron Ignaz de Koch (1750-1752), *préparé par* M. Hanns Schlitter, *lui a paru digne d'être publié par la* Société d'histoire diplomatique.

Fait à Paris, le 25 décembre 1898.

Signé : Duc de Broglie.

Certifié :

Le secrétaire général de la Société d'histoire diplomatique,

R. de Maulde La Clavière.

INTRODUCTION

Ce fut le 18 octobre 1748 que fut conclue à Aix-la-Chapelle la paix qui terminait la guerre de la succession autrichienne, guerre qui durait depuis huit ans. Pendant le cours des négociations qui précédèrent le traité, le comte Kaunitz, qui avait représenté l'Autriche, conçut l'idée que cette monarchie devait entrer en relations plus intimes avec la France, et que ce serait le moyen pour elle de regagner le terrain qu'elle avait perdu. L'année suivante, Kaunitz développait cette idée dans un mémoire lorsque, le 7 mars 1749, Marie-Thérèse, probablement à l'instigation du baron de Bartenstein (1), engagea ses ministres qui composaient la conférence d'État, à exposer par écrit leurs opinions sur le système politique que l'Autriche devait suivre, dans le Nord, dans ses rapports avec la France, l'Angleterre, la Russie et l'Empire. Les troubles qui paraissaient prêts à éclater, les agitations politiques de la Suède et la conduite de la Russie semblaient à l'Impératrice exiger une résolution décisive (2).

(1) Arneth, Bartenstein, p. 43. Le baron Jean-Christophe Bartenstein, né 1689, † le 6 août 1767, fut nommé en 1726 conseiller dans la chancellerie aulique. Il fut ensuite chargé de tenir le procès-verbal dans la conférence secrète d'État et de rédiger selon les résolutions prises les expéditions. C'est par là qu'il exerçait beaucoup d'influence dans les affaires d'État les plus importantes. Certainement, il fut toujours un travailleur excellent, mais on pouvait lui reprocher un esprit de subtilité et de chicane. Nous ne devons pas passer sous silence que Bartenstein, pendant sa carrière politique, penchait fortement pour la France.

(2) C'est à Adolphe Beer qu'appartient le mérite d'avoir indiqué qu'il s'agissait d'abord de la décision d'une question positive. (*Aufzeichnungen des Grafen William Bentinck über Maria Theresia*, page xxvi.)

Au commencement d'avril les ministres consultés envoyèrent par écrit leurs opinions. La plupart étaient d'avis qu'il fallait s'en tenir comme par le passé à l'alliance des Puissances Maritimes (1). Cependant, Kaunitz seul développa un programme tout à fait contraire à la politique suivie jusque-là. Il est vrai qu'il comptait aussi l'Angleterre au nombre des amies naturelles de l'Autriche, mais il faisait remarquer, en même temps, que dans le cas d'une guerre avec la Prusse, on ne devait nullement compter sur son concours ; car le peuple anglais sympathisant avec la Prusse, la jalousie et la haine que son roi ressentait pour Frédéric II ne faisaient que l'affermir dans ces sentiments. Quant à la Russie, sa politique dépendait des dispositions individuelles de quelques personnes ; il serait impossible d'y appuyer un système durable. Kaunitz regardait donc comme insuffisant le système qui avait été suivi jusqu'alors, et le système nouveau qu'il proposait partait de l'idée que Frédéric II devait être regardé comme le plus dangereux ennemi de la monarchie ; il ne fallait donc pas subir tranquillement la perte de la Silésie et ne pas se borner à se tenir à la défensive contre le roi de Prusse, mais tâcher de l'affaiblir pour rentrer en possession de la province perdue. Le seul moyen d'arriver à ce but consistait, suivant lui, à décider la France à s'allier avec l'Autriche et, une fois qu'on serait soutenu par cette union, à attaquer le plus tôt possible la Prusse. Après avoir exposé et appuyé de raisons dans tous ses détails le plan offensif, Kaunitz s'occupa aussi d'exposer les devoirs qui incomberaient au gouvernement pour le cas où l'on ne voudrait se résoudre qu'à la défensive. Ce qu'il proposa dans ce sens était entièrement conforme à l'exposé des autres ministres. Marie-Thérèse ordonna au conseiller aulique Bartenstein de faire des opinions courantes un extrait qui lui fût présenté et puis communiqué aux divers

(1) Dans ce sens se prononcèrent Königsegg, Ulfeld, Colloredo, Khevenhiller et Harrach. Celui-ci représenta plus résolument que les autres ministres l'opinion que l'Angleterre était l'alliée naturelle de l'Autriche. (Arneth, *Maria Theresia*, t. IV, p. 269.)

ministres. On demanda à chacun d'eux de déclarer s'ils persistaient dans leur avis, et s'il était fidèlement exposé. Tous les ministres furent d'accord qu'ils n'avaient rien à reprendre au travail de Bartenstein, et même Kaunitz convint qu'il y retrouvait ses propres idées, quoiqu'elles eussent été un peu affaiblies par Bartenstein.

Alors seulement l'Impératrice prit une décision qui, à l'égard de l'alliance française et de la reprise de la Silésie, n'entrait pas dans les idées du comte Kaunitz ; car Marie-Thérèse dit positivement qu'il fallait s'en tenir à la pluralité des opinions (1). Ainsi le plan offensif de Kaunitz fut mis de côté et l'extrait fait par Bartenstein accepté comme le programme positif de la politique autrichienne.

Les points principaux du système exposé par la pluralité des ministres étaient les suivants :

Il faut s'attacher à renforcer l'armée et à fortifier intérieurement la monarchie, car l'Autriche peut bien moins qu'auparavant compter sur le secours de ses alliés ; éviter toute complication et représenter à la Russie que c'est dans son propre intérêt que l'Autriche ne veut se prêter à aucune entreprise contre la Suède ; les deux Puissances Maritimes et la Russie doivent être regardées comme les alliées naturelles et les traités conclus avec elles, en 1731, 1732 et 1741, consciencieusement observés ; contribuer à l'accession de George II en sa qualité de roi d'Angleterre et d'électeur de Hanovre, et à la participation de la Saxe et du Brunswick au traité austro-russe ; éviter tous soupçons qui pourraient donner lieu de croire qu'il s'agissait de mesures offensives et non pas seulement défensives.

La même décision caractérisait exactement la position que l'Autriche devait observer vis-à-vis de la France : on ne devra assurément rien négliger à cet égard de ce qui pourra assurer la sûreté de l'Autriche et de l'Europe, mais il faudra aussi

(1) La résolution de l'Impératrice se trouve chez Beer (Bentinck, p. xxxiv), qui la regarde, avec raison, comme une preuve pour ce qu'il avait dit contre l'opinion d'Arneth.

essayer d'ôter à la France l'idée que la Cour de Vienne songe à se venger. Il faudra convaincre la France des dispositions pacifiques de la Cour impériale et par là même l'empêcher de se mettre en accord plus intime avec la Prusse. Il est sûr cependant qu'on ne tirera de la France aucun profit, si on ne lui accorde aucun avantage réciproque (1).

C'était donc la politique de Marie-Thérèse, de se garder contre de nouvelles attaques de Frédéric II en l'isolant autant que ce serait possible : les instructions que le comte Kaunitz reçut en septembre 1750, en se rendant à Paris comme ambassadeur impérial, furent rédigées en conformité parfaite avec l'extrait fait par Bartenstein (2).

Dès lors, sa mission avait un double but : convaincre la Cour de France des sentiments pacifiques de l'Impératrice ainsi que de son sincère désir d'entretenir avec la France des relations durables pour le maintien de la paix en Europe ; nourrir et augmenter les soupçons contre la Prusse, pour amener la discorde entre cette puissance et la Cour de Versailles.

Tournons maintenant nos regards vers la France.

Là aussi, on désirait la paix, mais ce n'était pas la Prusse qu'on accusait de vouloir la troubler. Tandis qu'à Vienne on regardait l'Angleterre comme l'amie naturelle de l'Autriche, on la croyait à Versailles l'ennemie naturelle de la France. On regardait son alliance avec l'Autriche comme suspecte et on n'ajoutait pas foi au but qu'elle paraissait se proposer : « L'équilibre de pouvoir en Europe, disait-on, est le mot de ralliement qui réunit dans un même concert de mesures, quoique par des motifs fort différents, les cours de Vienne et de Londres, les États généraux des Provinces-Unies et la plupart des princes d'Allemagne. Quoique cet équilibre soit, à dire vrai, une chose de pure opinion

(1) L'extrait se trouve chez Beer (Bentinck, p. 129-132).

(2) Elles sont datées du 18 septembre 1750 et contiennent, outre de nombreuses annexes, l'extrait de Bartenstein que Kaunitz avait expressément demandé. Nulle part ne se trouve l'idée d'une politique agressive aussi peu que dans les dépêches adressées à Saint-Pétersbourg.

que chacun interprète suivant ses vues et ses intérêts particuliers, il a cependant toujours servi de prétexte et de mobile aux ligues qui, depuis près de quatre-vingts ans, se sont formées et renouvelées contre la France. L'Angleterre et la Hollande, qui se croient spécialement intéressées au maintien de cet équilibre de pouvoir, regardent la Cour de Vienne comme la seule puissance qui, aidée de leurs secours, soit en état de contre-balancer les forces de la maison de Bourbon (1). » On était persuadé que les puissances qu'on vient de nommer n'aspiraient au fond à rien d'autre qu'à leur agrandissement, et que l'Angleterre et la Hollande, à l'égard de la Cour de Vienne, tendaient « à ne rien négliger pour lui conserver au moins les États dont elle jouit et la couronne impériale, et peut-être pour la remettre un jour en possession de ce que les malheurs de la guerre lui ont fait perdre (2) ». En conséquence de cette supposition, on ne croyait pas aux assurances pacifiques des Cours de Vienne et de Saint-James.

Telle était l'opinion des personnages influents dans les régions gouvernementales, lorsque le marquis d'Hautefort fut nommé ambassadeur à Vienne. Louis XV borna à deux points principaux les ordres dont il lui confia l'exécution : l'un était « de faire connaitre les véritables dispositions de S. M. par rapport aux affaires générales de l'Europe et ses sentiments particuliers pour Leurs Majestés Impériales » ; l'autre était « de se procurer les connaissances les plus exactes et les plus précises qu'il sera possible, des intentions et des vues politiques de la Cour de Vienne et de ses moyens sur tout ce qui concerne le repos public et ses intérêts personnels (3) ».

Hautefort avait aussi la tâche de convaincre la Cour auprès de laquelle il était accrédité, des sentiments pacifiques de son souverain ; seulement, on croyait qu'il y parviendrait plus faci-

(1) *Recueil des instructions*, Autriche, p. 310. *Instructions du marquis d'Hautefort*.
(2) *Instructions du marquis d'Hautefort*, p. 311.
(3) *Ibid.*, p. 313.

lement qu'on ne le pensait à Vienne (1). Louis XV désirait s'attacher plus étroitement à l'Autriche en chargeant Hautefort « de jeter dans ses conversations avec les ministres impériaux, lorsqu'il en trouvera des occasions naturelles, que le Roy n'est nullement affecté des anciennes défiances qui, depuis le règne de Charles-Quint, avaient fait regarder la maison d'Autriche comme une rivale dangereuse et implacable de la maison de France ; que l'inimitié entre ces deux principales puissances ne doit plus être une raison d'État, et que S. M. est au contraire très persuadée qu'elles trouveraient leur sûreté et leur convenance réciproques dans une alliance sincère et dans un parfait concert qu'elles cimenteraient entre elles (2) ».

Quant à la Silésie, on restait convaincu que l'Impératrice nourrissait la pensée de reconquérir cette province. Louis XV pensait qu'il était incompatible avec sa dignité et avec son intérêt de livrer Frédéric II à la vengeance de l'Autriche et de ses alliées. En son nom Hautefort devait déclarer « qu'il sera encore bien moins disposé dans la suite à laisser enlever cette province, après en avoir solennellement promis la garantie par l'article XXII du traité d'Aix-la-Chapelle, conjointement avec les autres puissances contractantes. Au reste, à l'exécution près de cet article, la Cour de Vienne peut être assurée que le Roy n'est entré avec la Cour de Berlin dans aucune liaison qui doive causer ni ombrage, ni soupçon à Leurs Majestés Impériales (3). »

Telle était la position des deux puissances, l'Autriche et la France, vis-à-vis l'une et l'autre. Ici et là on s'appliquait à maintenir et à assurer la paix ; des deux côtés on désirait faire naître des relations amicales. Tout dépendait de l'influence prépondérante qui l'emporterait à la Cour de Versailles, des assurances de Kaunitz ou des insinuations de Frédéric II.

(1) « Il ne devroit pas être difficile de persuader que le Roi désire sincèrement la conservation de la paix. » (*Instructions du marquis d'Hautefort*, p. 313.

(2) *Ibid.*, p. 315.

(3) *Ibid.*, p. 316.

Malheureusement ce furent les dernières qui prévalurent, et les espérances qui à Vienne se rattachaient à la mission du comte de Kaunitz ne se réalisèrent pas. Lui-même comprit qu'il avait échoué ; après un séjour de plus de six mois à Paris, l'alliance de la France avec la Prusse lui parut si indissoluble qu'il renonça à l'idée de la rompre. C'est pourquoi il s'en rapporta à l'Impératrice, lui représentant qu'il serait peut-être plus avantageux, dans ces circonstances, d'oublier entièrement la perte de la Silésie, d'en enlever au roi de Prusse tous les soucis, et de cette manière l'attirer, un jour, dans l'alliance de l'Autriche avec les Puissances Maritimes. Kaunitz motivait cette proposition d'une manière détaillée, dans un rapport du 3 mai 1751, qu'il n'envoya à Vienne que le 14 juin (1). La résolution que fait Marie-Thérèse doit bien être considérée comme la preuve la plus convaincante qu'elle ne pensait pas, le moins du monde, à amener une guerre, mais qu'elle était tout aussi peu disposée à s'allier avec la Prusse. Elle fit comprendre à Kaunitz que mieux que personne il connaissait ses intentions ; qu'à la vérité elle n'avait aucune prédilection pour la France, mais cependant que rien ne lui coûterait autant que de s'unir avec le roi de Prusse, et de renoncer par là à tout espoir de regagner jamais la Silésie. « Certainement je ne la souhaite pas par vue d'ambition ou d'agrandissement — ce sont ses propres paroles — mais parce que je suis convaincue de plus en plus que le bien-être de ma maison en dépend et que cette perte est la source de tous les embarras qui sont et seront et dans l'Empire et dans le Nord ; que je ne me flatte à la vérité pas de la ravoir dans mes jours, que je souhaite la continuation de la paix plus qu'aucun, mais que je ne voudrais pas, en embrassant ce système, barrer le chemin à mes successeurs à y parvenir (2). »

Plus tard, Kaunitz déclara même qu'il n'avait jamais pensé et ne penserait jamais à une alliance réelle de l'Autriche avec la

(1) Le brouillon de ce rapport, joint à un volumineux mémoire, est déjà daté du 12 avril. (Arneth, t. IV, p. 543, note 415.)

(2) Koch à Kaunitz, 14 novembre 1751.

Prusse (1). On voit combien il avait peine à se former une opinion fixe sur le système politique que l'Autriche devait suivre.

Toutefois il continua à s'efforcer d'agir dans le sens des instructions qu'il avait reçues. Elles n'aboutirent cependant au succès que sur un point : se mettre sur un bon pied avec le Roi et ses ministres, ainsi qu'avec la marquise de Pompadour. Il put ne rien atteindre de plus. « Je suis — écrivait-il à Vienne le 12 février 1752 — trop heureux d'avoir fait en sorte que l'on ne nous haït pas (2). »

De même que Kaunitz à Paris, Hautefort s'efforçait à Vienne de persuader le ministère français que l'Impératrice ne songeait pas à troubler la tranquillité de l'Europe. Il regrettait que la France et l'Autriche se défiassent l'une et l'autre, et il exprimait l'espérance que Kaunitz pourrait changer ces dispositions (3). « Si l'on me trompe — écrivait-il à Puisieux — il faut avouer que jamais tromperie n'a été cachée sous plus d'apparence de vérité, sans que je puisse, quelque réflexion que j'y fasse, en deviner ni le motif ni la nécessité (4). »

Néanmoins on ne pouvait ôter au gouvernement français l'idée que l'Autriche n'était pas de bonne foi, et qu'en coalition avec la Russie, elle ne voulait attaquer la Prusse.

On rappelait au marquis d'Hautefort qu'un jour Marie-Thérèse lui avait dit, par rapport à la Silésie, les paroles suivantes : « Je ne dis pas que je ne la regrette. Je ne dis pas que, si la suite des temps ameneroit des circonstances favorables, je ne pensasse peut-être à la ravoir. Mais je vous répète, je n'y pense pas *dans le moment présent* (5) ».

Ces mots, que l'Impératrice n'avait jamais articulés (6), pas-

(1) Arneth, t. IV, p. 334. Kaunitz à Koch, 5 décembre 1751.
(2) Page 167 de cet ouvrage.
(3) Koch à Kaunitz, 14 novembre 1751.
(4) Broglie, *L'alliance autrichienne*, p. 35.
(5) Huschberg-Wuttke, *Die Drei Kriegsjahre* 1756, 1757, 1758, *in Deutschland*, page XLVI.
(6) Koch à Kaunitz, Vienne, le 20 février 1751, page 82.

saient pour la preuve la plus frappante de son ressentiment (1).

Le 14 octobre 1752, Kaunitz fut rappelé de Paris, pour être placé, comme successeur du comte d'Ulfeld, à la tête de la chancellerie de la Cour et de l'État, charge que Marie-Thérèse lui avait destinée depuis longtemps. Elle fit connaître au marquis d'Hautefort le rappel du comte Kaunitz et lui dit ensuite avec un mouvement de vivacité, et après avoir gardé un moment le silence, les paroles suivantes : « Je veux tâcher de m'arranger avec tous mes voisins, je ne demande que paix et tranquillité. Vous serez en état de rendre compte au Roy votre maître de la pureté de mes intentions. L'Empereur et moi vous avons toujours parlé vrai. Nous vous avons regardé comme un honnête homme et nous nous sommes plus ouverts avec vous que nous n'aurions fait avec tout autre. Je ne suis rien moins que fausse, je n'ai pas même d'ambition, quoique j'aie une grande famille. Je sais tout ce que peut coûter une guerre ; j'envisage avec horreur tous les maux qu'elle entraîne, je n'ignore pas qu'on sait quand on la commence, mais non quand on la finit. Le succès est toujours douteux, et quand même il serait favorable, on achète souvent beaucoup trop cher ce qu'il nous procure (2). »

Vraiment les paroles que Marie-Thérèse adressa au représentant de la France, qui partait, ne pouvaient être plus énergiques, ni plus propres à faire comprendre à Louis XV et à ses ministres qu'elle était en effet sans perfidie et qu'elle ne demandait uniquement qu'à vivre en paix avec ses voisins.

Non seulement les dépêches officielles, mais aussi la correspondance secrète que le baron de Koch entretenait avec le comte de Kaunitz, prouvent la sincérité des paroles de Marie-Thérèse (3).

(1) V. note 67, page 335.

(2) Hautefort à Saint-Contest. Vienne, le 15 octobre 1752. (Koch à Kaunitz. 21 octobre 1752.)

(3) L'illustre historien de Marie-Thérèse, Alfred d'Arneth, n'avait connaissance et ne pouvait se servir que des lettres de Kaunitz à Koch. Malheureusement, il chercha en vain les lettres de ce dernier. Lorsqu'elles furent retrouvées, il exprima l'intention de les publier, aussitôt qu'il aurait achevé son livre sur le ministre Wessenberg. Mais la mort, qui le surprit, l'empêcha d'exécuter son projet. En prenant possession de l'héritage du défunt, nous

Si, à la Cour de Vienne, on avait sérieusement pensé à une alliance offensive contre la Prusse, on aurait dû en trouver une allusion quelconque dans ces lettres intimes qui étaient restées secrètes pour chacun.

Koch était, à vrai dire, l'homme de confiance de l'Impératrice, qui aussitôt après son avènement l'avait nommé son secrétaire intime. Dans un mémoire qu'elle rédigea en 1751, elle insiste avec éloge sur ses mérites. Rien n'égalait sa discrétion. ce sont ses propres paroles. Elle le compte, à côté de Bartenstein, de Haugwitz et de Tarouca, parmi les hommes qui l'ont fidèlement assistée dans des circonstances difficiles, pendant les premières années de son règne (1). Koch écrivait, au nom de l'Impératrice, à Kaunitz, et les lettres particulièrement importantes n'étaient pas expédiées à Paris, avant que Marie-Thérèse les eût lues. Le fait est prouvé par des corrections et des intercalations, dans lesquelles nous reconnaissons la main de l'Impératrice. De plus, aucune affaire d'importance ne devait être entreprise avant que le comte Kaunitz eût donné son avis. C'est à son jugement que l'on attachait le plus de prix, tandis que le comte d'Ulfeld était, de plus en plus, remis au second plan. Ainsi, bien qu'il ne fût pas encore investi des attributions de chancelier d'État, Kaunitz les exerçait déjà comme ambassadeur. Car l'amitié personnelle que Marie-Thérèse avait pour son favori était aussi grande que son estime pour ses talents d'homme d'État. Par un coup d'œil très juste — ce fut une de ses plus grandes vertus de souveraine — elle reconnut sa valeur et comprit que par son importance il était au-dessus de tous les autres ministres. Aussi, depuis son départ pour Paris, avait-elle perdu tout goût d'assister elle-même aux conférences. Dans plusieurs des lettres de Koch à Kaunitz, il exprime le désir de voir

avons conservé dans l'édition de cette correspondance toutes les particularités de la manière d'écrire de Koch et de Kaunitz. On ne s'étonnera donc pas de trouver par exemple dans une lettre le même nom propre écrit différemment.

(1) Arneth, *Zwei Denkschriften der Kaiserin Maria Theresia*. (*Archiv*, XLVII, 307 ff.) *Allgemeine Deutsche Biographie*, t. XVI, p. 384-386.

l'Impératrice participer de nouveau aux délibérations de ses ministres. De plus, cette correspondance montre comme on était bien renseigné à Vienne sur les dispositions dominantes de l'étranger ; car les nombreuses pièces ajoutées étaient, pour la plupart, des lettres interceptées. On savait souvent, le même jour, les informations que l'un ou l'autre ambassadeur avait envoyées chez lui (1).

Du fait que cette correspondance ait été tenue cachée à Ulfeld, il ne faudrait pas conclure qu'il eût fini de jouer son rôle de chancelier. Car même on cacha à Kaunitz, lorsqu'il eut repris la direction des affaires, sur l'ordre de l'Impératrice, la correspondance que Koch avait entretenue, de 1753 à 1755, avec le comte Cristiani, grand chancelier de Milan (2).

Tels écrits permettent plus facilement de jeter un profond coup d'œil dans le mouvement politique que des dépêches officielles, qui sont souvent surpassées en importance par les échanges d'idées des différents ministres et ambassadeurs entre eux.

(1) Le duc de Broglie a déjà trouvé cette circonstance très remarquable (V. *L'alliance autrichienne*, p. 60. note 1.)

(2) Les archives de la Cour et de l'État à Vienne conservent cette correspondance.

CORRESPONDANCE SECRÈTE

ENTRE

LE COMTE A. W. KAUNITZ-RIETBERG

ET

LE BARON IGNAZ DE KOCH

(1750-1752)

Kaunitz à Koch.

Vienne, le 21 février 1750.

J'ai eu l'honneur de voire S. M. l'Imperatrice et j'avois déjà son ordre pour aller dire à M. Blondel tout ce qui me paroitroit pouvoir faire consentir sa cour à ce que nous désirons dans notre cérémoniel, lorsqu'il survint S. M. l'Empereur qui m'ordonna de le suivre dans sa chambre; autant que l'espace de quelques minutes qu'il m'a donné a pû me le permettre, je lui ai exposé mes très humbles idées, il a bien voulu les approuver et m'a temoigné decidé (*sic*) à faire parler au dit Blondel de la façon que je le lui avois proposé, mais comme il ne me convenoit pas de lui suggérer, que je pourrois, s'il le vouloit, aller faire cet office tout de suite, parce qu'il importe que Blondel puisse adoucir encore aujourd'hui ce qu'il étoit certain que sans faute on trouveroit mauvais en France, l'Empereur m'a quitté sans rien conclure. Je n'ai point pû parler après à S. M. l'Imperatrice, et ainsi je me suis trouvé un instant dans l'embarras vis-à-vis de moi-même; mais à la fin j'ai crû devoir prendre sur moi d'aller tout de suite, malgré cela, parler à Blondel, comme j'en étois convenu avec S. M. l'Imperatrice, par la considération, qu'aussi bien cela devoit se faire, l'Empereur y ayant déjà consenti, et que si cela ne se faisoit point

par la poste de ce soir, notre raisonnement, quelque persuasif et aimable qu'il peut être, ne feroit plus le même effet, s'il rencontroit les esprits déjà prévenus en France: ce qui devoit arriver si nous ne mettions pas Blondel dans le cas de le faire valoir déz aujourd'hui vis-à-vis de tout ce que son devoir ne lui permet pas de cacher à sa Cour par les dépêches qu'il compte faire partir par cet ordinaire et que j'ai vues. Moyenant tout cela il est apparent que dans ses lettres de ce soir il y aura des choses qu'il conviendra que personne ne voye que S. M. l'Imperatrice, et c'est pour cela, Monsieur, que j'ai crû devoir vous informer au plutôt de toutes ces particularités. Blondel a été charmé de ce que je lui ai dit, et dans son transport il s'est écrié que c'étoit comme cela que l'on faisoit réussir les affaires les plus difficiles par elles-mêmes. Je lui ai fait observer qu'il devoit retrouver encore dans cette affaire les meilleures qualités de l'Imperatrice, il en est convenu volontiers et a conclu en me disant qu'il ne lui reste à desirer que de pouvoir rendre bien ce que je lui avois dit. Je vous prie Monsieur d'informer de tout ce detail S. M. l'Imperatrice pour sa direction et j'ai l'honneur, etc.

Pardon du griffonnage.

Kaunitz à Koch.

Vienne, le 22 février 1750.

Je vous fais mes remerciments, M[r], pour la communication que vous avez bien voulu me faire. La seconde lettre de Blondel ne doit assurément être vue que de S. M. l'Impératrice, comme vous le pensez très-sagement. Cet honnête homme, selon sa coutume, a altéré plusieurs de mes propos, et il a ajouté des choses de son crû, mais l'essentiel du raisonnement y est cependant. Il pense que le pas que j'ai fait hier vis-à-vis de lui, étoit le seul moyen de faire réussir ce que desirent LL. MM. S'il y en a un, et il n'y a qu'à voire la lettre A. pour sentir combien il étoit pressant et necessaire. Touts ceux qui voiront (*sic*) cette pièce A. auront une belle peur et croiront, comme de raison, l'affaire manquée en tout ou en partie, mais le remède ayant été appliqué, il n'y a pas de mal à les laisser un peu dans l'inquiétude, et par conséquent qu'il (*sic*) ne faut plus rien faire quant à present, cela peut servir de leçon pour l'avenir. Il ne me reste

qu'à vous prier de faire copier pour moi et de m'envoyer toute cette expedition, elle épuise cette matière, sur laquelle il est bon que je sache les moindres particularités pour ma direction. Il faudra prendre garde, quand les réponses viendront, qu'elles ne passent pas dans d'autres mains que vous ne les ayez vues (1).

Kaunitz à Koch.

Vienne, le 10 mars 1750.

J'ai l'honneur de vous renvoyer cy-joint, Mr, les pièces que S. M. a bien voulu permettre que je vis. Je me servirai de ces connoissances comme de tout ce que mon imagination pourra jamais me fournir constamment pour son meilleur service. Nous avons été assemblés hier en conférence par rapport aux expéditions projettées sur l'affaire d'Aquileja (2), sur lesquelles il y avoit contestation, comme sans doute vous aurez scû d'ailleurs. Il m'a réussi d'accorder les opinions, et touts mes collègues, Mr le Chancellier et Mr de Bartenstein même ont enfin adoptés absolument la mienne que j'avois mis par écrit en termes convenables. J'ai exposé aussi dans toutes ses faces le cas, dans lequel nous allions de nous trouver vis-à-vis des insinuations que fesoient incessament sur les affaires du Nord Mrs de Blondel et de Barck; on a bien voulu sentir sur mon exposé la delicatesse des réponses à faire, et Bartenstein a adopté la substance et teneur de celles que j'ai proposées, tant générales que particulières. Si dans l'une et l'autre de ces deux affaires, les expeditions sont conformes à ce qui a été conclu, je crois que S. M. les trouvera bien, ou moins je le souhaite. Si vous le jugez à propos, vous pourriez l'informer de ces circonstances. En attendant, je vous prie, etc.

Kaunitz à Koch.

Vienne, le 18 avril 1750.

Je me suis bien douté, Mr, de tout ce que je vois à présent dans cette correspondance, qui est assurément capable de faire beaucoup

de mal en France dans le moment présent, où les soupçons et les méfiances sont sans cela à un degré eminent. J'en suis d'autant plus aisé d'avoir eu occasion de m'expliquer hier avec Mr de Barck comme je l'ai fait. Je souhaite que cela puisse avoir fait impression. Vous le voirez par ses premières depeches.

C'est une vraie trouvaille, si vous avez déterré l'autre canal, par lequel écrit Podevils. Je n'ai jamais pû me persuader que cet homme n'écrive que ce que nous avons vus jusqu'icy. Vous vous souviendrez sans doute, Mr, que je vous ai parlé de mes soupçons là-dessus il y a quelques mois.

Kaunitz à Koch.

Vienne, le 19 avril 1750.

Vous pensez très-prudemment à notre ordinaire, Mr, sur les passages qui me regardent dans la pièce du 28. Mars et 11. Avril. Je crois qu'il vaudra mieux les retrancher pour ôter autant que possible tout sujet de soupçons et de jalousie. C'est un mauvais meuble que ce Mr de Podvils, il y a mauvaise volonté manifeste dans son fait; car on voit qu'il écrit maintes faussetés, qu'il n'ignore pas être telles, uniquement parce qu'il croit que cela est agréable à son Maître. Je ne vous en dirai pas d'avantage, car je suis obligé de me rendre tout à l'heure à Schönbrunn pour choses du service de S. M.

Kaunitz à Koch.

Vienne, le 21 avril 1750.

J'ai été fort fâché, Mr, d'apprendre, lorsque je suis rentré chez moi, que vous aviez pris la peine de passer à ma porte pendant que j'étois dehors, pour essayer, si un mal de tête, qui me tient depuis deux jours, se trouveroit bien d'un peu d'air. J'ai l'honneur de vous renvoyer cy-joints les papiers que S. M. a daigné me faire communiquer, et auxquels vous avez bien voulu ajouter les trois lettres de Mr de

Barck du 13 et 18 courrant. Il est certain, comme vous l'observez fort bien, que ce Ministre Suédois empoissonne nos actions les plus simples, mais il n'y a dans cela rien qui m'étonne, déz que je suppose dans son fait, ce qui existe réellement, c'est a dire prévention et un peu d'humeur, fruit des petites tracasseries qu'il a eues en dernier lieu avec Mr le Chancellier; d'ailleurs il est Suédois, têtes chaudes et soupçonneuses ordinairement; il est dans la méfiance et tout lui paroit noire moyennant cela. Il faudra attendre du tems et de nos actions ce qui seroit inutile d'esperer de la Rhétorique la plus parfaite dans le moment présent vis-à-vis d'un homme qui est dans le fort de sa prévention.

Pour ce qui est du Referat et des depeches, qui en resultent, je vous prie, Mr, d'informer S. M. que c'est tout ce que j'ai pû faire dans la conférence de hier, de faire mitiger le passage corrigé de la main de Mr de B. n'ayant point crû devoir hazarder plusieurs autres reflexions, dont la matière étoit susceptible pour ne point aigrir ceux qui regardent comme hérétiques les personnes, qui osent attaquer leur infaillibilité. C'est aussi pour cette raison et en partie parce qu'il y a quelque chose d'aprochant pag. 14 et 15 des *vorweisslichen Rescripts*, et que c'est une considération que l'on a fait valoir dans des depeches précédentes, *que je n'ai point insisté sur celle que vous proposez très judicieusement dans votre billet, ce que l'on pouroit faire cependant encore, ce seroit, que S. M. chargeat le Comte d'Ulfeld de la faire entrer dans sa lettre particulière à M. de Bernes* (3).

Il me reste une seule chose à vous faire observer encore et c'est, que je voudrois savoir, comment vous accordez avec la prétendue différence d'opinions de mes collègues, leurs approbations absolues des *vorweisslichen Rescripts*, dont moi-même NB j'ai été obligé de demander la mitigation que vous y voyez de la main de Bartenstein, comme excedant de beaucoup mon idée, à laquelle dans la conférence précédente on avoit eu difficulté d'acceder. J'ai l'honeur...

Kaunitz à Koch.

Vienne, le 25 avril 1750.

Je commence ce billet, Mr, en verité, sans savoir comment je m'y prendrai pour vous dire ce que je pense. Je suis véritablement en peine, car il n'est presque pas possible de pouvoir renfermer dans peu

de lignes tout ce qu'il y a à dire, sur un écrit assez volumineux conçû dans une idée, qui n'est pas la bonne, selon moi. Toutes ces communications abondantes de papiers et surtout d'interceptes ne produisent que des confusions et des tracasseries, nous en avons déjà tant essuyé, nous en essuyons touts les jours, et nous en essuyerons toujours à l'avenir s on ne change poin tde methode. qu'il seroit plus que tems de se corriger. Pour ce qui est de la declaration Danoise, il seroit à souhaiter que la Porte l'ignoràt totalement, car elle met la Russie manifestement dans son tort, et par conséquent dans le doute, si elle en est informée; il n'est ni prudent ni raisonable d'ordonner *positivement* à Penckler, de la communiquer, et on devroit au contraire lui ordonner *positivement* de ne point la porter à la connoissance de la Porte, à moins qu'il ne sache qu'elle en est déjà informée (4). L'idée de faire relever particulièrement le passage sousligné en langue françoise n'est pas raisonnable, parceque en le saisissant si avidement et en appuyant si fort là-dessus, cela peut être cause, qu'en France, lorsque cela y reviendra, on s'en dédira ou l'affoiblira par quelque explication, pendant que l'on ne courriroit pas ce risque, si on l'inseroit tout uniment dans l'extrait sans en faire une affaire à part. Fol. 16, p. 1, vous trouverez un « *warscheinlich* » qui ne l'est guères, mais que l'on donne pour tel, pour avoir occasion d'ordonner la communication de la lettre du Comte Tessin à Barck. Il y auroit beaucoup d'autres remarques à faire, mais je me bornerai à celles-cy pour donner moins d'embarras à S. M. Je ferai très-volontiers ce que S. M. désire sur les affaires de la Barrière, mais il faut qu'elle aye la bonté de me laisser un peu de tems. M^{rs} les Hollandois travaillent et pensent depuis le mois de Décembre au mémoire qu'ils viennent de nous remettre; je ne demande ni quatre mois ni quatre semaines, mais seulement le tems, qu'il me faudra indispensablement pour l'ouvrage que je compte mettre aux pieds de S. M.

Pour ce qui est de M^r le Comte de Sternberg, je pense, que l'on peût, si on le veut absolument, informer dès à-présent ce Ministre de la découverte que nous avons faite, de ce qui se trame pour le P^{ce} de Conti, afin qu'il puisse aussi de son coté éclairer les démarches de Mr Desissard, quoique Kayserling ne manquera pas de le faire, s'il a des ordres de sa Cour, mais je crois en même tems, que Mr de Sternberg ne peut point être chargé d'en parler à Kayserling, avant qu'on ne sache icy, que sa Cour l'a chargé de quelque chose à cet égard, et alors, quand on saura qu'il at eu des ordres là dessus et quels ils sont, on pourra donner à Mr de Sternberg les ordres que l'on jugera convenables.

Kaunitz à Koch.

Vienne, le 12 may 1750.

M. le duc de Modène a donné son accession au traité d'Aix-la-Chapelle le 25 d'Octobre 1748. Que dites-vous, mon cher Mr le Baron de Koch, de ce nouveau trait unique de notre adorable Impératrice. quelle grandeur d'âme, qu'il est beau de savoir penser aussi grandement; pour moi j'en suis pénétré et je sens beaucoup plus de plaisir dans ce que l'Impératrice va faire pour M. le Duc de Modène (5), que je n'en aurois, je crois, si sa bonté la portoit à en faire beaucoup plus pour moi; car cette petite chose vat la faire connoitre pour ce qu'elle est, comme je la connois, et comme je désirerois que toute la terre pût la connoître. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Kaunitz à Koch.

Vienne, le 12 may 1750.

J'ai été occupé, Mr, ce matin, de la lecture de plusieurs pièces, qui sont dans la circulation sur les différends pour le Vicariat d'Aquileja, qui ne font qu'empirer de jours en jours, comme la plupart de toutes nos affaires, par la façon dont souvent on les conduit. Il se trouve entre autres parmi ces papiers un projet de décret à délivrer à l'Ambassadeur de Venise, qui ne peut pas aller, selon moi. et au moyen duquel non seulement on ne fera que reculer, mais qui pourroit même avoir de mauvaises suites. Cette affaire, en un mot, devient sérieuse, et je pense que vous feriez bien d'avertir S. M., qu'il me paroit nécéssaire qu'Elle se fasse donner toutes ces pièces. qui ont circulés, et qu'ensuite samedi ou lundi prochain, Elle fasse tenir sur cettes matières une conférence en sa présence. Je m'en remet neantmoins.

Kaunitz à Koch.

Vienne, le 14 may 1750.

Je n'ai point pû répondre hier, Mr, au billet que vous aviez pris la peine de m'écrire, parce qu'il a fallu aller à Schönbrunn, et que je comptois avoir l'honneur de Vous y voir, et comme il faut que je me rende tout à l'heure en conférence, où j'apprend que l'on traitera entre autres l'affaire d'Aquileja, j'aurai l'honneur de vous dire seulement en peu de mots, que je pense, qu'au lieu de vous presser de rendre réponse à Mr de Bentinck, il vaudrait mieux de tâcher de l'éviter, et que vous exposiez à S. M., que ce qui importe, pour plus d'une raison, c'est que l'on se presse, autant que faire se pourra, de remettre les réponses que l'on jugera à propos de faire tant au dit Mr de Bentinck qu'aux deux Ministres des PP. MM., et qu'avant cela il ne peut être d'aucune utilité que je parle avec M. de Bentinck, ains au contraire. J'ignore si vous avez connoissance de l'ouvrage, que j'ai eu l'honneur de faire remettre à S. M., et j'ignore de même, si S. M. a daigné l'examiner, mais je crois qu'il seroit de son service, qu'Elle daignat l'honorer de son attention ; la matière est assez grave et je dois desirer, quant à mon personel, qu'il puisse ne rester, au moins, aucun doute sur la droiture de mes intentions et sur la valeur de mon raisonnement, ce qui pourra arriver, j'espère, par la lecture de l'ouvrage.

J'oubliois de vous dire, que je n'ai rien dit à M. de Bentinck, qui m'a dit en présent hier à Schönbrunn, et en badinant, qu'il m'avoit joué un mauvois tour.

Kaunitz à Koch.

Vienne, le 17 may 1750.

Vous retrouverez cy-joints, Mr, les papiers que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer au soir à 9 heures. Vous ne me dites point dans

votre billet, si S. M. ne me les fait envoyer que *pro notitia*, ou si son intention est de savoir avant 9 heures de ce matin mon très humble avis à cet égard. Si cela étoit, je fais réflexion, qu'en vous les renvoyant sans m'expliquer là-dessus, cela pourroit embarasser; moyennant quoi *in dubio*, je crois, à tout hazard, devoir vous dire, Mr, que je pense (en conformité de mon sentiment rapporté dans le Référat *à fol. 7 a. in fine, usque fol. 9 a. in principio*, auquel il seroit inutile d'ajouter quelque chose, parcequ'il parle de lui-même, quoiqu'il soit rassemblé en peu de mots et avec l'omission de plusieurs autres arguments) que S. M. pouroit décreter le Référat de la manière suivante, ou à peu près : « Die Antwort an Tron Nr 3 kann hinausgegeben werden, jedoch mit Auslassung der unterstrichenen Stelle pag. 1a und alles dessen, was a verbis « *Quæ cum ita sint*, usque ad verba : *ob ea quæ in Aquilezensi causa*, etc. sich enclaviert befindet. Dem zufolge sind die übrige Expeditionen einzurichten. Das Postcriptum aber an Migazzi sub No 4 kann, als zu meinem Vergnügen sehr wohl verfasset so wie es liegt und ohne das Geringste daran zu verändern, abgehen (6). »

Je n'en dirai pas d'avantage pour que ce paquet puisse vous parvenir avant 9 heures, mais je vous avoue, que je voudrois fort, que vous eussiez le tems de lire seulement le Référat; vous verriez, comme on bat la campagne depuis le commencement jusqu'à mon votum, auquel n'a aucun rapport tout le raisonnement qui le précède.

Kaunitz à Koch.

Vienne, 19 may 1750.

Wann Ihro Kaiserliche Maiestät ihre allerhöchste Entschliessung einmal ertheilet haben, so sollte sich ein Diener nicht unterfangen dargegen seine Privatmeinung noch behaupten zu wollen. Noch unanständiger aber ist es, wenn solches durch leere und unschlüssige Generalia geschiehet, welche, gleichwie sie von niemandem jemals widersprochen werden, in der Application grundfalsch sein, so leichtlich zu demonstrieren wäre, falls vor dienlich befunden werden sollte, über diese Angelegenheiten eine nochmalige Conferenz zu veranlassen. Sollte diese in Ihro Maiestät allerhöchster Gegenwart

gehalten werden, so würde der Deliberation mit Freuden beiwohnen, widrigenfalls aber wollte zu Vermeidung alles vergeblichen Wortwechsels bei derselben nicht zu erscheinen mir allerunterthänigst ausgebeten haben. Sonsten wäre meines wenigen Ermessens der Kaiserin Maiestät allerhöchste Willensmeinung dem Grafen von Ulfeld dahin zu erlaütern, dass das kleinere Rescript an Grafen Migazzi, so die dermalige Gesinnung des spanischen Hofs betrifft, ohne einzige Abänderung zu expedieren und das grössere nur insoweit zu ändern, als es die ausgelassenen Stellen des Decreti erfordern, alles übrige aber in demselben beizubehalten, und wird sich zeigen, dass die Abänderungen in diesem letzterem Rescript bei allem dem Geschrei sich auf ein sehr weniges reducieren werden (7).

Kaunitz à Koch.

Vienne, le 24 may 1750.

S. M. a bien voulu m'envoyer les pièces que vous trouverez cy-jointes; ayez la bonté, M^r, de les Lui faire parvenir. Toute cette affaire est fort embarassante. Je sent que S. M. doit être dans l'embarras à cet égard, et que ses Ministres le seront également; il n'y a cependant, à mon avis, autre chose à faire dans le moment présent, que de tâcher de se mettre au plutôt en état de donner à Mr Blondel la réponse cathégorique qu'il demande au nom de sa Cour. Pour que cela se puisse, il faudroit que S. M. ordonnât à M. le Chancellier la circulation du mémoire que Blondel a rémis aujourd'hui au Comte de Colleredo (8), et qu'il compte remettre demain à M^r d'Ulfeld, qui est absent, dez qu'il aura eu l'honneur de lui en rendre compte, qu'Elle y ajoutat les pièces cy-jointes, et qu'Elle fit connoitre au dit Comte d'Ulfeld, qu'après que tout cela aura fait le tour entre les Ministres, son intention est de tenir là-dessus une conférence en sa présence. Vous ferez de ceci l'usage, M^r, que vous jugerez à propos.

Kaunitz à Koch.

(Vienne) le 17 juin 1756.

La conférence de ce matin m'a empêché, Mr, de répondre tout de suite au billet. que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et de vous renvoyer les deux pièces, que vous trouverez cy-jointes, dont je vous fais mes remerciments. Leur suppression est de la sagesse ordinaire de S. M., et les réflexions, que vous faites sur la dépêche de Mr Tron (9) en particulier, très judicieuses; il est certain que cette nouvelle ne peut qu'allarmer beaucoup les Venitiens, et que le Roy de Prusse, qui l'a peutêtre même inventée, ne manquera pas de mettre la puce à l'oreille là dessus à la France. Il seroit fâcheux que cela fit le mauvais effet que l'on peut apprehender, quand même cela seroit vrai, et il le seroit naturellement beaucoup d'avantage, la chose étant comme elle l'est, entièrement controuvée. Je pense par conséquent, qu'il seroit très desirable, que l'on put trouver le moyen de détromper Mr Tron par le canal de quelqu'un de ses amis icy, et que l'on prévint sur la fausseté de la chose le Sr Mareschal à Paris, pour le cas qu'on lui en parlat dans ce pays-là. J'entend cependant, que l'un et l'autre devroit se faire sans affectation, et il seroit d'autant plus utile que Mr Tron fût détrompé, que cela le mettroit en garde contre le frippon qui lui a donné cette nouvelle, et qui pourroit lui en donner d'autres dans ce gout-là par la suite. Je ne m'aperçois pas, que la nouvelle de la déposition du Sultan soit connue icy de qui que ce soit, ne se seroit-elle peutêtre pas confirmée? N'oubliez pas, je vous prie, Mr, de me faire avoir les deux exemplaires d'estampes du livre d'exercises. Je voudrais aussi une liste de touts les campements que nous faisons cette année, avec à chacun, le lieu, le tems et le nombre de régiments, qui le composent. Je vous prie aussi de me faire avoir une liste complette de touts les conseillers intimes d'état de LL. MM. avec leur rang actuel. Voilà bien des importunités; je vous prie de les excuser.

Kaunitz à Koch.

Vienne, le 10 juillet 1750.

J'apprend, M^r^, qu'il est arrivé un courrier d'Hannovre avec des dépèches rélatives à ce qui a fait l'objet de la dernière conférence, dont le Référat est entre les mains de S. M. Je ne les ai point vues, mais selon ce qu'on m'en a dit en général, je ne sais pas, si ce qui a été résolu en dernier lieu, ne sera pas peutètre dans le cas de devoir être changé et accommodé à l'état du moment présent; il faut prendre garde de ne point commettre de fautes, elles ne pourroient être que sérieuses dans ces circonstances, et ainsi je crois, qu'il seroit bon de ne pas délivrer à Mr Keith le mémoire joint au dernier Réferat, avant qu'on n'aye examiné les dépéches qui viennent d'arriver. Si S. M. jugoit à propos de me faire envoyer ce Référat avec ses Beylagen et les dernières dépéches en question, je pourrois examiner tout cela et lui aller rendre compte ensuite de ce que je croirai être de son service. J'ai crû, M^r^, devoir vous dire ma pensée, vous en ferez ce que vous voudrez. Tout ce que vous ferez, sera bien fait.

Kaunitz à Koch.

(Vienne) le 2 août 1750.

Il seroit impossible, M^r^, que ce paquet pût parvenir à S. M. à l'heure marquée. Si j'entreprenois de répondre aux opinions, qui diffèrent de la mienne en tout ou en partie, je voudrois y avoir trouvé choses capables de me persuader, mais j'avoue ingenuement, que je n'y trouve rien, qui puisse tenir en façon quelconque, et ainsi quelque seroit le plaisir que j'aurois de pouvoir obliger M^r^ le Vicechancellier et M^r^ son frère, je ne puis trahir ma façon de penser, et ne peut pas m'empêcher de rester de mon avis. J'ajouterai seulement une seule réflexion : Selon M^r^ le Vicechancellier et Mr de Bartenstein lui même, l'Empereur, pour avoir ordonné à M^r^ de

Colloredo de faire la première visite à Mr de la Chetardie, n'a point fait pour cela le *Regulativum*, que l'on vouloit éviter. Je demande, cela étant, pourquoi l'Empereur ne pouroit pas lui ordonner tout de même de faire pareille première visite au Nonce, à l'Ambassadeur d'Espagne et à l'Ambassadeur de Naples, sans que l'ordre pour ces et autres cas particuliers fassent plus *Regulativum*, que ne le fait celui, qui lui a été donné par rapport à Mr de la Chetardie. Si le premier raisonnement est vrai, celui-ci doit l'être également, et moyennant cela, comme il s'ensuit, que je crois, que Mr de Colloredo devroit faire une visite pareille à ceux, qu'il aura fait à l'Ambassadeur de France, aux trois autres Ambassadeurs, s'ils la demandent, et que peutêtre il vaudrait même mieux, qu'il la leur fit le même jour, sans attendre, qu'ils la lui demandent. Il est tout simple, que je ne peux pas être d'avis, qu'il doive prendre le caractère d'Ambassadeur, et je pense ainsi, sans que pour cela je crois pouvoir être soupçonné du sentiment ridicule de disputer à l'Empereur la liberté d'attribuer à ses ministres tel caractère qu'il lui plait; jamais le sens commun pourra permettre à quelqu'un de revoquer en doute le plein droit de S. M. à cet égard, mais la question est de savoir, s'il est actuellement *consilii* de le mettre en œuvre.

Kaunitz à Koch.

(Vienne) le 20 septembre 1750.

Je vous écris ce billet à la hâte, mon très cher Baron, pour vous prier de ne point vous donner la peine de venir chez moi ce matin et pour vous avertir, que je ne pourai pas non plus me rendre chez vous, parce qu'on vient d'annoncer conférence. J'ignore le sujet, mais je suppose que ce devoit être pour nous communiquer la résolution de S. M. sur le Protocol de la dernière conférence d'Aquileja, et les expéditions qui en resultent. S. M. a daigné me l'envoyer, et je ne tarderai pas à vous renvoyer tout le paquet dans une heure. S'il est possible pour le faire remettre incéssamment à l'Imperatrice, *très-irrégulièrement*, on a fait remettre à S. M., comme il arrive fort-souvent, ces expéditions et le Reférat, qui les accompagnent, notabene sans les avoir fait passer par la circulation à la censure des Ministres, auxquels il importe tout autant, de voire, si les expéditions qui

resultent du Conclusum de la conférence, sont exactes et conformes à l'esprit du Conclusum, qu'il importoit qu'ils ayent étés assemblés pour le faire. Mais je conais cette belle méthode, *wann man eine kaiserliche Resolution erschleichen will* — que cela reste entre nous; cependant, je vous prie, à moins que vous ne jugiez à propos de le faire savoir à S. M. vous pourriez, Mr, prévenir S. M., que les expéditions pour autant que j'ai pû les voire à la hâte, me paroissent tournées de façon, que je serai obligé de déplaire aujourd'hui en conférence, mais comme cela ne me fait rien, pourvu que le service de LL. MM. se fasse, je déplairai sans balancer, si je ne puis pas faire autrement. Lorsque je renverrai le Réferat et les pièces qui l'accompagnent, mon avis très-humble est, que S. M. l'envoye incessament à Mr d'Ulfeld, en lui marquant par un billet, qu'Elle veut que les expéditions soient examinées en conférence, et qu'Elle donnera sa résolution après qu'on l'aura informée comment ses Ministres les auront trouvées.

Kaunitz à Koch.

S. d. (avant le 25 sept. ou 25 déc.) 1750.

Mr de Montecuculi m'a dit hier au soir, que s'il pouvoit dépêcher la lettre de S. M. pour les Princesses(10) vendredi prochain 25., qui est son jour d'ordinaire pour Modène, la réponse seroit icy avant sont départ, moyennant cela, et comme il me semble, qu'il seroit bon que cette affaire fût consommée plutôt que plus tard, il faudroit voire. si vous croyez, que S. M. voudroit faire payer icy par un canal secret la valeur des 5000 zecchini à Mr Montecuculi avant vendredi, et je crois que cela vaudrait mieux, parceque l'on'y gagneroit le change et la provision du banquier; en ce cas il faudroit changer le passage du projet, que je vous ai laissé *a verbis* : *dall annessa cambiale,* etc. *usque ad verba* : *pagabili a loro mani;* et dire au lieu de cela : *dall pagamento di cinque mille zecchini consegnati al Marchese Montecuculi riceveranno un chiaro*, etc.; il faudroit en outre que vous ayez soin, que ce payement fut fait avant vendredy, ou si vous n'étes pas de cet avis, que vous fûssiez pourvu de la lettre de change avant vendredy, et que soit sur l'un ou l'autre pied, vous puissiez m'envoyer la lettre expédiée, encore ce soir *in forma congrua*, afin

que je puisse l'emporter demain matin à Mannersdorf à la signature de S. M. Je suppose que vous vous serez déjà éclairée de ce qu'il faut faire quant à *L'Altezza* et *Altezza serenissima tanto nello di dentro quanto nella soprascritta;* en tout cas je suis persuadé, que vous reglerez cela, selon l'usage qui soit de règle, comme vous savez mieux que moi, pour ces sortes de choses. Montecuculi dit que l'Impératrice Bavaroise a toujours donné à ces Princesses *Altezze Serenissime* et que feu l'Impératrice Amélie, in *soprascritta*, leurs donnoit aussi le Serenissime, mais, que c'étoit en faisant die Ubersshrift auf teutsch. J'ai crû devoir vous dire tout cela, et j'attendrai ce que vous voudrez bien me marquer en réponse.

Kaunitz à Koch

(Vienne) s. d.

Je vous suis fort obligé, Mr, de ce que vous avez bien voulu m'envoyer les pièces cy-jointes, et ne puis que louer beaucoup que vous ayez retranché de la lettre de Blondel le passage de l'extrait; pour prévenir, autant que possible, les suites des soupçons outrés, quoique injustes, dans lesquels on est sur la droiture de nos intentions par rapport aux affaires du Nord, et préparer la France à quelque nouvelle incartade du Chancellier Bestucheff, que l'on peut craindre touts les jours, il m'a paru pouvoir être très utile de témoigner à Mr Blondel, sans affectation, que non seulement l'Impératrice s'employait Elle-même directement tant en Russie qu'en Suède, mais que même tout comme Elle avoit requis jusqu'icy très-amiablement et très instamment la France d'employer son crédit et son influence en Suède, du moment que la Cour de Coppenhague lui en avoit donné l'occasion, Elle avoit saisi avec plaisir l'offre de ses bons offices, par l'impressement qu'Elle a toujours eu et qu'Elle a d'employer touts les moyens capables de contribuer au maintien de la tranquillité du Nord, que S. M., pour cet effet, en faisoit encore plus qu'Elle ne disoit, et que ses soins sincères et assidus joints aux assurances pacifiques de la Russie, lui faisoient espérer la conservation du repos, que je voudrois pouvoir lui dire de même, que S. M. a lieu de se flatter qu'Elle empêchera aussi toute démonstration à l'avenir; mais que ce seroit trop promettre, comme il le sentiroit bien lui-même, et

qu'ainsi, si par hazard il en arrive, il ne faudra point s'en étonner ni le regarder comme le signal d'une rupture prochaine.

Voilà ce que je lui ai dit, et il ne m'est pas venu dans la pensée de lui assurer, *qu'il étoit impossible, que la Russie fasse aucune démarche hostile;* car je suis si éloigné d'être dans cette confiance, que même avant la dernière conférence, dans laquelle on lut le précis françois des ordres à envoyer à Mr Mareschal, et à communiquer icy à Blondel, je témoignai ouvertement que je croyois qu'il seroit plus sûre et plus prudent de ne point assurer aussi positivement, qu'on le faisoit, dans une certaine passage, que la Russie ne troubleroit pas la première le repos du Nord. J'ai l'honneur, etc.

Kaunitz à Koch.

Bruxelles, le 16 octobre 1750.

Je vous prie, Monsieur, de présenter le très-humble Raport ci-joint à Sa Majesté. J'y expose la nécessité de laisser ici le Conseiller Privé Neny, au moins pendant quelques mois encore. Tout ce qui reste à faire dans la negociation sur les affaires de la Barriere, qui sont dans une situation si avantageuse pour nous, ne peut être fait qu'ici. Tout comme ce n'est que d'ici, que l'on peut m'aider, pour ce que je compte pouvoir faire en France. Mr Neny est absolument le seul homme, soit pour les notions, soit pour les qualités personnelles, que nous ayons pour l'un et l'autre de ces objets dans ce païs-ci; si on l'attire à Vienne dans le moment present, c'est couper bras et jambes aux deux affaires importantes en question. Neny ne peut pour cela être bon à rien à Vienne; ici au contraire, il y sera fort utile, même necessaire. Bref, si on l'enlève quant à present, Vous pouvez prevenir de ma part Sa Majesté, qu'il faudra que j'abandonne ces deux grandes affaires dans le plus beau chemin du monde. J'en serois assûrement penetré, après tous les soins, toutes les peines, et toute l'industrie qu'il a fallu pour les amener où elles sont : mais il n'en seroit pas moins ce que je viens de dire, parcequ'il n'y auroit plus moyen d'aller en avant. Il faut que Sa Majesté sache tout cela; ainsi je vous prie d'ajouter à ce que contient mon très-humble raport, tout ce que je viens de vous dire.

On a solemnisé hier ici l'heureux jour de nom de Sa Majesté avec

beaucoup de dignité de la part de Son Altesse Royale; cela nous a occupé tout le jour, et des deux précédents de mon sejour en cette ville, il a fallu en employer la plus considérable partie à faire, et recevoir des visites; mais cela ne m'a pas empéché cependant de mettre à profit chaque instant pour les affaires. J'ai deja recueilli plusieurs informations très-utiles et necessaires, et je compte, s'il plait à Dieu, ne point partir d'ici sans rien faire quant à l'objet de nos différends vis-à-vis de la France; et je compte aussi instruire si parfaitement Monsgr le Prince Gouverneur, Mr le Marquis de Botta, et leurs outils sur la négociation des affaires de la Barriere, que nous pourrons être tranquils sur leur conduite à venir à cet égard, de très inquiets que nous aurions eu sujet d'être, si je n'étois pas venu ici, parceque je ne les ai point trouvé au fait du tout de l'esprit dans lequel nous avons travaillé depuis dix huit mois.

Je n'ai aucune nouvelle sur le progrès du voyage de Mr d'Hautefort, de sorte que je ne puis qu'en attendre, et me conduire à l'avenant par raport à mon depart pour ne pas être attrapé, après que Mr le comte d'Ulfeld m'a mandé, que Blondel lui a insinué, que Mr d'Hautefort ne seroit à Vienne qu'à la fin de ce mois; je ne suis pas bien aise en attendant d'avoir appris le voyage du Roy Très-Chretien à Fontainebleau, et qu'il ne sera de retour à Versailles, que vers le 15 ou 20 novembre. Pour quelqu'un, qui doit s'établir dans un païs, il est désagreable de devoir être absent dans les premiers moments; ce qui m'embarrasse, c'est, qu'il faudra tâcher de trouver à la hâte un logement à Fontainebleau, ce qui ne sera pas aisé.

Je vous dirai d'ailleurs, que sensible comme je le suis, à la bienveillance et au souvenir de Sa Majesté, je n'ai pas pù m'empecher de relire plusieurs fois vôtre lettre nº 1. — J'en suis touché avec la plus profonde venération, et ne desire rien au monde avec plus d'empressement, que les occasions de pouvoir prouver à Sa Majesté toute l'etenduë de mon respectueux attachement.

Quant à Vous, Monsieur, je vous aurai des obligations sans bornes. si vous voulez bien être dans les occasions l'interprète et le garant de mes sentimens. Ce sera la preuve la plus flatteuse, que vous pourrez me donner de vôtre chère amitié, dont je vous prie d'être persuadé, que je ferai toûjours tout le cas imaginable, tout comme je Vous prie de l'être du retour le plus parfait, avec lequel j'ai l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Bruxelles, le 16 octobre 1750.

P.-S. Faites agréer, je vous prie, les assurances de ma reconnoissance très respectueuse à Sa Majesté, pour ce qu'Elle a bien voulu charger M. le Comte d'Haugwitz d'écrire à M^r le Baron de Blumeggen, par raport à mon Beaufrère Questenberg. Faites en aussi je vous prie, mes remercimens directement à M^r d'Haugwitz, mais ayez cependant la bonté de faire en sorte, que M^r le B. de Blumegen ne s'explique avec mon Beaufrère qu'après avoir concerté toutes choses avec ma Sœur; Nous pourrions tout gâter sans cela vis-à-vis de ce vieux bonhomme. J'ai deja prévenu, d'ailleurs ma Sœur chemin faisant, et je la previendrai encore d'ici. Je suis très pénétré aussi de ce que Sa Majesté a la bonté de faire pour mon Élève, le Comte de Zinzendorff, et pour mon cousin Rosenberg (11). J'ai l'honneur d'être encore une fois *ut in literis.*

Kaunitz à Koch.

Bruxelles, le 22 octobre 1750.

J'ai reçu, M^r, bien conditionné le 3e Paquet avec la lettre, dont vous avez eu la bonté de l'accompagner. Il est certain que cela dévoile des mistères, qu'il seroit impossible de pénétrer par d'autres moyens, et que la continuation de ces notions me sera à Paris d'une utilité infinie pour le service de Sa M^té.

Vos Paquets sont arrivés en cette ville jusques ici le vendredy et le lundi. Je n'ai eu depuis que j'y suis qu'une seule lettre familière de M^r le Chancelier, qui est arrivée aussi un vendredi; mais comme il importe, vû l'arrangement que j'ai pris avec Son Alt^se Royale et M^r le Marquis de Botta, que les Paquets de la Secretairie d'état arrivent ici dans les mêmes jours que les vôtres, afin que le même exprès puisse les porter à Paris, il faudroit que Sa M^té, informée par vous

des jours, auxquels vous aurez écrit jusqu'ici et auxquels il convien-dra de continuer à écrire, eût la bonté d'avertir Mr le Chancelier que c'est dans ces tels jours de la semaine qu'il devra toujours m'écrire, sans qu'il soit besoin de lui dire autre raison si ce n'est par ce qu'elle s'étoit arrangée ainsi avec Mgr. le Pce Gouverneur. Mon arrangement d'ailleurs avec Mr de Botta c'est, qu'il me depèchera un exprès par semaine, lequel partira toujours de Bruxelles le lundi, chargé des dépêches qui seront arrivées le dit lundi et le vendredi precedent.

Cet exprès arrivera toujours à Paris le mercredi et je le redepê-cherai le lundi d'après, âfin qu'il se trouve à Bruxelles le mercredi, jour auquel le grand ordinaire part pour Vienne. Je suis bien aise de vous faire tout ce détail, à fin que vous puissiez me mander si vous trouvez bien, ou si vous voulez qu'on y change quelque chose.

Le denouement de l'affaire de l'élection d'un roy des Romains paroit reellement encore fort incertain, mais au fond le roy d'Angle-terre, qui a commencé toute cette besogne, est dans un beaucoup plus grand *impegno*, que nous. Il ne faut pas nous laisser imposer par qui que ce soit, des conditions trop onéreuses, et au cas qu'on nous en propose, repondre avec beaucoup de douceur et politesse, mais en même tems inébranlablement, que nous sommes très mortifiés de n'être pas en état, de nous prêter à ce qu'on désire.

A ce qui est arrivé avec l'électeur de Bavière, pour mille raisons nous n'en devons avoir aucun regret. Il est certain que si nous n'y avions pas donné les mains, les puissances maritimes auraient imaginé un dessous de carte, et auroient été capables, guidées par leur soupçon de prendre quelque mauvais parti. Je me suis donné ici toutes les peines imaginables, pour être utile au service de S. Mté. J'ai mis S. Ase Rle, Mr le Marquis de Botta et ceux, qui devront ou pourront être employés dans l'affaire de la Barrière et que j'ai trouvé n'ayant et ne pouvant pas même avoir une idée de la force de cette negocia-tion, si bien au fait que je me flatte que nous pouvons avoir à présent l'esprit en repos à cet égard et que l'on est ici préparé sur tous les evenemens.

Pour ce qui regarde les différends des Païs-Bas avec la France, ils sont d'un détail si immense, que si je n'étois pas venu ici, que bien loin de pouvoir se flatter d'avoir jamais les informations nécessaires, il n'auroit pas même été possible de s'en faire seulement une juste idée. Mais quelques jointes que nous avons tenues en presence de S. A. R., ont déjà contribué beaucoup à éclaircir la matière et j'aurai la satisfaction de ne pas partir d'ici au moins les mains totalement vuides. A quoi je travaille, c'est à débrouiller ces choses de plus en

plus pour épargner à S. M[té] tous les embarras et les desagrémens, qu'on lui auroit donnés, si ce cahos de matières importantes et indigestes avoit été mis en controverse, avant qu'elles ne fussent debrouillées.

J'ai vû ici qu'on peut y faire beaucoup de bonnes choses, et je prendrai la liberté d'en dire ma pensée à S. M[té], mais il faut que nous puissions y retenir M[r] de Botta et cela ne sera pas absolument impossible, comme je vous dirai une autre fois. Independamment de mes occupations, une des raisons qui m'a aussi retenu ici jusqu'a présent c'est, que selon toutes les nouvelles, M[r] de Hautefort devoit encore être à Luneville et que je n'ai pas voulu être la dupe des ces messieurs. Mais comme des lettres particulieres assurent à présent, que M[r] d'Hautefort a passé le Rhin et étoit arrivé le 9 à Ulm, je compte partir aussi samedi prochain le 24 du courant et être à Paris le 26 ou le 27. J'ai écrit en attendant à M[r] Mareschal, ce qu'il devoit dire à M[r] de Puyzieulx, et je conte avoir demain encore ici de vos nouvelles. Ma santé, grace à Dieu est passable, je souhaitte de tout mon cœur, que la vôtre soit des meilleures. Mettez-moi, si vous en trouvez l'occasion, aux pieds de S. M[té] et ayez la bonté d'être persuadé...

Kaunitz à Koch.

Fontainebleau, le 7 novembre 1750.

Les paquets n° 6 et 7 du 21 et 24 Octobre dernier, que vous avez eu la bonté de m'addresser me sont parvenus avant hier au soir par mon exprès hebdomataire de Bruxelles. Je les ai trouvé intacts et très bien conditionnés, toujours également instructifs pour moi, et ainsi après mes remercimens très sincères, que je vous prie d'agréer, je vous prie aussi, d'être persuadé une fois pour toutes, que bien loin qu'il puisse me paroitre jamais, que vous m'envoyez plus qu'il ne faut, je vous serai toujours fort obligé de tout ce que vous m'enverrez. Je ne vous dirai aujourd'hui, que ce que j'aurai le tems de vous dire et ce sera même encore fort à la hâte; car je puis vous assurer avec vérité, que toutes les visites que je ne puis pas me dispenser de faire et de recevoir, les grands repas quotidiens et la façon dont on est obligé de faire sa cour ici, tout cela ensemble ne m'a pas laissé jusqu'à present pour ainsi dire, le maitre d'un instant dans la journée. Il y auroit de quoi m'entretenir très amplement

avec vous sur tout ce que vous me faites l'honneur de m'écrire, mais ce sera pour une autrefois. En attendant je vous dirai seulement que ce que vous avez remarqué aux premières lettres, qui ont été addressées à Mr de Hautefort, me paroit très serieux. Je ne doute presque pas, que le Roy de Prusse ne se serve du canal de Wurtemberg, pour être informé de tout ce qui se passera entre la cour de Versailles et la nôtre. Je n'imagine pas encore le remède, celui d'avertir cette cour ayant ses inconvéniens, que vous comprendrez aisement. Il me semble cependant, qu'avant qu'on ne l'ait trouvé, il faudra autant que possible, ne point mettre Mr d'Hautefort dans le cas, de devoir écrire à sa cour tout ce que nous aurons interêt de laisser ignorer au Roi de Prusse.

Je suis pénétré, comme à mon ordinaire, des bontés de S. Mté. Pour ce qui regarde la cour de Bruxelles, je vous en parlerai, lorsque un peu plus tranquils nous serons de retour de Paris.

Mr d'Hautefort a bien sujet d'être satisfait de l'accueil de bonté, que Leurs Mtés ont daigné lui faire (12). Toute sa misantropie, si tant est qu'il en a un peu, comme on dit, ne tiendra pas contre les agremens et les vertus de nos souverains. Je compte que le cœur de cet homme ne leur échapera pas.

J'ai été charmé de la façon dont S. Mté l'Empr s'est expliqué avec lui. Il y auroit de la témérité à porter un jugement là-dessus; mais si un de nos ministres s'étoit expliqué ainsi, je dirois, qu'il ne pouvoit pas parler plus noblement et plus convenablement. Je regarde comme très important d'ôter à cette cour les soupçon de l'inimitié et l'aversion personnelle de l'Empr pour elle, aussi bien que de nos vuës secrettes.

L'Empr a fort bien comencé la destruction de l'une et de l'autre; ces sortes de demarches ne peuvent jamais être qu'utiles. J'attens avec impatience le rapport de Mr d'Hautefort sur l'audience de l'Impératrice; je ne doute pas un moment qu'il ne pense déjà actuellement tout autrement, qu'il ne pensoit avant d'arriver à Vienne.

Je suis bien aise, que Blondel se soutiendra jusqu'à la fin. Ce que S. Mté a dit de lui à Mr d'Hautefort, est digne de sa bonté et de sa justice. Un silence respectueux sur ce qu'elle a eu la bienveillance de dire de moy, est tout ce qui peut m'être permis, persuadé d'ailleurs qu'on n'auroit pas pù donner à Mr d'Hautefort un confident plus convenable, que Mr le Marechal de Batthyany (13). Quant à moi, je ne manquerai pas certainement de vous indiquer confidemment tout ce que je croirai selon les circonstances, de pouvoir être insinué à Mr d'Hautefort par le canal du Marechal de Battyany.

Actuellement je ne puis que recommander comme une maxime générale, que les bons procedés font plus d'effet sur les François, que sur d'autres nations, mais il faut cependant toujours en même tems être attentif, à ne pas se laisser prendre la main et leur parler ferme et à cœur ouvert, lorsque l'on a la raison de son coté, car sans cela ils sont sujets à prendre cette méthode, que je recommande pour faiblesse et très capables d'en abuser.

Cristiani pourra être fort utile à Venise. Je suis persuadé qu'il pourra l'être aussi beaucoup dans ses autres comissions, mais si S. M[té] veut le voir réussir, il faudra qu'Elle tienne la main, à ce qu'il ne soit pas traversé par les différents departemens par esprit de corps et jalousie de métier.

Il ne me reste qu'à vous parler encore de ce qu'il me regarde. Mes premières audiences du Roi et de la famille Royale ont été fort bien. Le Roy m'a parlé avec beaucoup de bonté, et avec un air de connoissance et de familiarité qui a étonné tout le monde. Du depuis il n'a pas manqué une occasion tous les jours de m'addresser la parole, naturellement à mesure qu'il s'accoutume plus à me voir, il est plus à son aise avec moi. Il n'y a sorte de questions, qu'il ne m'ait faites sur leurs M[tés], leur auguste famille, leurs ministres, toutes les plus petites particularités de notre cour et de notre ville de Vienne, et j'ai été même étonné de le voir si fort instruit. Hier entre autres et mercredy dernier, il m'a fait l'honneur à son grand couvert de sentretenir avec moi tout seul et d'une façon si suivie, que je n'ai pas pù trouver le moyen de m'en aller de tout le repas, qui a été fort long. Il m'a fait entre autres différentes questions sur le Marechal de Batthyany, ce qui est naturellement deja un effet des raports de M[r] d'Hautefort à ce sujet. Ce qui m'a paru entre autres remarquable, c'est qu'il m'a parlé deja plusieurs fois de S. M[té] l'Empereur et cela sans affectation, comme de quelqu'un qu'il se ressouvenoit avec plaisir d'avoir connu personnellement. Je compte dans quelque tems d'ici, amuser l'Emp[r] par un tableau exact de tous les êtres de ce païs-ci, en commençant par le Roi. Il y auroit de l'imprudence à le faire deja actuellement. Je vous dirai seulement que j'ai été frappé du rapport de fisionomie que j'ai trouvé entre l'Empereur et le Roy, qui est dans sa famille et avec ses enfans comme leurs Majestés avec les leurs, et que je retrouve ici du plus et du moins, sur tout ce qu'on m'a dit, quant au personnel sur tout.

Quant à M[r] Puyzieulx j'ai rencontré en lui, ce que je comptois y trouver. Une belle ame, beaucoup de noblesse, de douceur et de verité dans le caractère. Je tache de me mettre sur un pied de cor-

dialité et de familiarité avec luy; mon projet est de traiter les affaires vis à vis de lui sur ce pied, je ne puis pas vous répondre, si je réüssirai. J'ai été avec lui à la grande chasse la St. Hubert à cheval et en voiture. Mille propos différents à cette occasion ont avancé notre connoissance; ce n'etoit pas le moment de parler d'affaires, et d'ailleurs j'ai été bien aise de differer et de me borner à sonder le guet. Mon intention étoit d'abord en venant ici, de n'y rester que 5 ou 6 jours et de m'en retourner après cela à Paris, pour y mettre ordre à mes affaires domestiques. Mais comme je m'aperçois, que je fais ma cour au Roy en restant, je compte demeurer ici jusqu'à son départ.

Je n'ai pas oblié non plus d'avoir des attentions pour M[de] de Pompadour, je sais que le Roy m'en a sçu grez, et qu'elle y a été sensible. Je ne puis que me louer en general des politesses de tout le monde, et il est fort heureux, que j'aye débuté ici à Fontainebleau. La cour y est assemblée et j'ai eu au moyen de cela l'avantage de faire en peu de jours plus de connoissance que je n'en aurai fait en 6 mois à Versailles. *Proxime plura.*

Je suis depuis hier au soir fort incomodé d'un gros rhume, que je ne suis cependant pas étonné d'avoir pris, avec toutes les promenades par le froid qu'il fait, que la vie de courtisan m'a obligé de faire jusqu'a present.

Mettez moi je vous prie, aux pieds de leurs M[lés] et conservez moi la part, que je merite dans votre amitié par les sentimens de cœur, avec lesquels j'ai l'honneur d'être...

Koch à Kaunitz.

Vienne, 7 novembre 1750.

MONSEIGNEUR,

Sa Majesté approuvant en tout le concert que Votre Excellence me marque avoir pris avec S. A. R. et Monsieur le Marquis de Botta pour la seureté de sa correspondance et le jour auquel les couriers seront depechés de Bruxelles, a ordonné à S. E. le comte d'Ulfeld que ce soit toujours les samedis qu'on aye a luy ecrire d'icy et c'est en conséquence de cet ordre qu'on commence aujourd'huy a écrire

à Votre Excellence par le Secretaire d'Etat la première fois le samedi, et qu'on en fera de même tous les samedis suivants, afin que les paquets de la cour arrivent toujours le lundi a Bruxelles pour être remis au courier qui sera expedié le Même soir.

En donnant cet ordre audit Ministre, Sa Majesté y ajoutta, que c'étoit S. A. R. qui luy avoit donné part de ce concert, et que pour ne laisser rien ignorer à Votre Excellence, Elle venoit de me charger de luy envoyer regulierement touttes les pièces secrettes des Ministres françois et generalement touttes les autres qui me paroitroient meritter son attention.

J'ay cru ne devoir pas vous laisser ignorer, Monseigneur, cette circonstance, pour qu'elle vous serve de Clef si dans les lettres de S. E. le Chancellier vous remarqués que ce Ministre sçait, que Votre Excellence reçoit tous les interceptes par moy, charmé, que Sa Majesté aye pris la parti de le luy dire, afin qu'elle puisse avec d'autant moins de reserve en faire mention dans ses relations dans les cas. où elle le trouvera necessaire.

Je passe à me donner l'honneur de rendre compte à V. E. des points que S. M. m'a ordonné de luy marquer de sa part.

Le premier et le plus important regarde l'élection du roy des Romains.

L'impératrice n'est aucunement étonnée de la reponse du roy de Prusse, ne s'etant jamais attendu de luy qu'à une reponse ou négative ou dilatoire (14).

Ce qui la chocque de beaucoup plus, c'est la conduitte de la cour de Cologne et surtout celle de l'électeur Palatin. Elle s'aperçoit avec chagrin. que la Prusse, la France et même l'Angleterre concurrent egalement à roidir ce Prince, le roy de Prusse par l'ascendant qu'il a seu gagner sur l'electeur et son ministère, et par le principe qu'il s'est fait de s'opposer à tout ce qu'il suppose qui pourroit tendre à la satisfaction de l'Impératrice et à l'aggrandissement de sa maison ; la France par le point d'honneur qu'elle paroit se faire de soutenir les pretensions de l'électeur en vertu de l'article 18, du Traitté d'Aix la chapelle et par le concert que vraysemblablement elle a pris a cet egard avec la Prusse ; et l'Angleterre par la coutume qu'elle semble avoir prise de vouloir avec impetuosité ce qu'elle veut, pour venir à bout, à quel prix que ce soit, de ses idées.

Sa Majesté peu satisfaitte de ce procedé peu amiable de la France, qu'elle ne scauroit regarder que comme une marque très équivoque de la sincérité de son intention a être bien avec Nous, ne l'est guerre plus de l'Angleterre qui ne balance pas de porter la parole pour ce

Prince, sans réfléchir à notre dérangement interne et qui paroit ne pas se soucier de nous adosser une dépense après l'autre, se contentant selon toutte apparence à accorder quelques subsides à l'électeur, et a nous laisser le soing de le satisfaire sur le reste de ses prétensions exorbitantes ; peut être y en a-t-il même icy qui y inclinent.

L'Impératice se souvenant plus d'une fois de ce que Votre Excellence a dit dès le commencement, que par la façon dont l'Angleterre s'y prenoit, on courroit risque de manquer l'affaire, ou de nous la faire achetter à un prix excessif, si separément on doit contenter l'un après l'autre, souhaitte de savoir au plûtôt le sentiment eclairé de Votre Excellence sur ce qu'il y a à faire dans cette crise, vous faisant prévenir, Monseigneur, qu'il y en a qui soutiennent que vous seriés du nombre de ceux, qui inclinent à contenter l'électeur le quel, à l'avis de S. M., restera toujours egalement attaché à la France, et par principe et par sa situation, quelques avantages qu'on luy fasse et quels subsides qu'on luy donne.

J'ay ordre d'y ajoutter que vous vous ressouviendriés, Monseigneur, à votre tour que S. M. a toujours regardé comme prématurés tous les mouvements qu'on s'est donnés pour l'election, et que connoissant plus que personne sa façon de penser, vous n'auries gueres de peine à croire que c'est beaucoup moins le succès de l'affaire qui luy tient à cœur, que le pli qu'elle prend et la situation dans laquelle on se trouve, qu'aussi elle avoit declarée sans détour dans la conférence qu'elle s'etoit chargée du payement de l'Electeur de Bavière' puis qu'on l'avoit voulu, qu'elle se chargeroit de même des fraix du voyage lorsque le cas existeroit que S. M. l'empereur et l'archiduc auroient à se rendre à l'Election ; mais que très certainement elle n'y mettroit rien de plus au risque même de faire tomber entierement l'affaire si elle devoit coutter 50000 fl de plus.

Le second point sur lequel j'ay ordre de vous ecrire, Monseigneur, regarde Mgr le Prince Charles et c'est pour vous dire, que S. A. R. avoit temoigné à S. M. une satisfaction infinie sur votre présence à Bruxelles, que ce Prince l'avoit asseuré bien positivement, que pendant son sejour a Paris il consulteroit Votre Excellence sur touttes les affaires de conséquence, et qu'il opereroit selon leur concert, pour recourir icy le moins qu'il seroit possible. Comme c'est précisement ce que l'imperatrice avoit desiré, Elle a marqué au Prince, qu'elle etoit charmée de le savoir dans cette résolution, et qu'il ne pouvoit avoir trop de confiance dans le zele et lumières de Votre Excellence. M. Neni restera aux Pays Bas jusqu'à la fin de l'hyver, et si avant sa fin S. A. R. et Votre Excellence trouvent que sa

présence y seroit encore necessaire, Sa Majesté ey fera rester plus longtems encore, et quant à Monsieur le Marquis de Botta Sa Majesté apprendra avec plaisir les moyens que Votre Excellence croit pouvoir suggérer pour le determiner à s'y arrêtter encore quelques années, ce Ministre restant jusques icy ferme à dire, que sa santé ne luy permettoit plus de soutenir au delà d'un an le fardeau de son Ministere present.

Sa Majesté attend enfin avec une vraye impatience de ses nouvelles de Paris, et que Votre Excellence soit y arrivée et à Fontaineblau aussi heureusement qu'Elle le souhaitte, et sachant la finesse de votre gout en tout, Elle souhaitte, que vous preniez, Monseigneur, la peine de luy envoyer de Mois en Mois ce qui sortira de nouveau en fait de belles lettres ou d'autres curiosités, et que vous jugeriéz convenir tant à son amusement qu'à celui de son auguste famille.

L'ambassadeur continue à etre goutté icy, frequentant les assemblées et invitant du monde à soupper, sans que pour luy il aye eté prié jusques icy quelque parti; apparement le diffère-t-on jusques tant que Madame sera en état de sortir et de la presenter à la cour.

Monsieur de Cristiani est parti ce matin muni de plein-pouvoir pour traitter et adjuster le différens qui subsistent avec le roy de Sardaigne, avec les ducs de Parme et de Modène et avec les républiques de Venise et de Genes; prenant sa routte par Venise Monsieur de Tron luy a donné une lettre pour le fameux procuratore Enco pour engager ce dernier à luy parler dans un lieu tiers. Ignorant si cette circonstance est à la connoissance du ministère, je supplie V. E. de ne rien en toucher dans ses relations. J'auray l'honneur de l'informer de l'effet que cela aura. Tron continue à bien penser et il me conste par Monsieur de Cristiani combien il est fâché de votre absence, Monseigneur.

A l'égard des différens qui subsistent avec les cantons Suisses et les Grisons les plein pouvoirs ont été expediés à Monsieur le comte de palavicini.

Je ne scais si je me suis donné l'honneur de marquer à Votre Excellence, que M. d'Heimerle ne seroit de retour qu'à la moitié du Mois; pour ne pas exposer ainsi l'affaire en question au hasard de devenir ou plus difficile ou de manquer entièrement si on differoit trop à y mettre la main en considération de l'age avancé de Monsieur le comte de Questenberg, Sa Majesté m'a permis d'ecrire ce soir a Monsieur le Baron de Blumegen, pour luy donner à connoitre, combien Elle souhaitte que la chose réussisse, que pour la faire réussir, il faloit bien se garder d'en faire le moindre eclat en quelque

démarche qui pût luy être desagréable, qu'il devoit se concerter ainsi avec Madame la comtesse, la quelle informée à fond des circonstances de l'affaire, aussi bien que des intentions de Votre Excellence, scauroit luy suggérer les moyens les plus propres à le determiner à recourrir à Sa Majesté pour la permission du fideicommis à etablir.

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne, le 14 novembre 1750.

Monseigneur,

Je commence pour la premiere fois de n'envoyer à Votre Excellence qu'un seul paquet sous l'addresse de Monsieur le Marquis de Botta, et je continueray à en faire de même à l'avenir en renfermant toujours sous la même enveloppe tout ce qui sera arrivé pendant le cours de la semaine à moins qu'elle n'en ordonne autrement, puisque le même courrier qui remettrait à Votre Excellence le paquet du mercredi, luy remettra aussi celui du samedi, et si dans l'intervale de la semaine il se présente quelque chose qui me paroisse d'une nature à devoir luy être connüe plutôt, j'employeray le chiffre, ainsi que je le fis la poste précédente pour le luy marquer en me servant tantôt de l'allemand et tantôt du françois, avec la différence, qu'en me servant du dernier, je commenceray toujours par un Errans.

Je vous dois, Monseigneur, la clef de ce que j'eus l'honneur de vous mander par ma dernière du soupçon de Sa Majesté, que le roy de Prusse pourroit avoir gagné quelque commis du bureau des affaires etrangeres; ce soupçon se fonde sur la piece datée du 31. du passé du roy à Podewils, ne luy paroissant pas vraysemblable, que Monsieur de Puisieux aye lû ou communiqué à Chambrier tout le detail de ce que S. M. et V. E. avoient dit à Mons. Blondel par rapport à l'élection du roy des Romains ou qu'il l'aye fait communiquer par mylord Tirconel à Berlin quand même on luy en auroit fait quelque ouverture en gros; point qui paroit meritter toutte l'attention de V. E., pouvant arriver des cas où il conviendroit à la France aussi peu qu'à nous, que l'on sçut à Berlin ce qui se passe entre les deux cours, outre que l'incertitude de ce qui en est ne peut que contribuer à nous tenir serrés.

Que V. E. se souvienne à cette occasion s'il luy plait, que Bedford s'est laissé echapper, il y a près de deux ans, envers la personne qu'elle sçait, qu'ils étoient informés en Angleterre de tout ce qui se passoit de secret dans le cabinet de France.

Monsieur d'Hautefort doit avoir laché à S. E. le comte Ulfeld, qu'il remarquoit que l'on étoit encore sur un pied de mefiance du coté de deux cours, et qu'il espère qu'il ne passeroit pas deux mois sans que V. E. ne mit les affaires sur un autre pied.

Je souhaitrois fort, que Blondel ne nous quittât pas si tôt, et je crois que l'Impératrice le souhaitroit de même. Les pièces ci-jointes font voir avec quelle impatience Podewils. Barck, et Beckers desirent son depart et le portrait peu avantageux que fait le premier de l'ambassadeur (15).

N'y auroit-il pas moyen de faire avertir dans quelques semaines d'icy ce dernier (sans que Votre Excellence y paroisse) de l'idée que Podewels a donné à son Maître de luy, afin qu'il soit sur ses gardes tant contre luy que contre les insinuations que le roy fera faire probablement dans peu contre luy à Paris, ainsi qu'il le fit faire contre Blondel ? Les remonstrances de Monsieur d'Hautefort et l'amitié personelle que Monsieur de Puisieux a pour luy, ne contribueroient pas peu à desiller les yeux à ce Ministre sur le caractère double et faux du roi de Prusse.

L'Infante épouse de don Philippe ayant fait faire par un de nos officiers, passé depuis peu par Parme, et qui vient d'arriver icy, de grans complimens à l'imperatrice, Sa Majesté m'a chargé de mander à Monsieur de Cristiani, de se servir de l'Eau à son départ de Venise, pour avoir une occasion naturelle de se rendre à Parme, et d'y faire un compliment des plus polis de sa part à l'Infante. J'ay ordre de vous en informer, Monseigneur, pour que vous en ayes connoissance, Sa Majesté étant persuadée que Votre Excellence pense comme elle, que ces sortes des politesses ne peuvent faire que du bien.

Sa Majesté s'attend à tout instant à recevoir des nouvelles de premiers audiences de Votre Excellence et de son entrevûe avec Monsieur de Puisieux, après qu'Elle scait que vous devriés, Monseigneur, vous presenter à S. M. T. Chr. le deux. Jusques à present l'ambassadeur n'a été prié encore à aucun diner, et cela, dit-on, parceque Madame est encore malade; il rencontre d'ailleurs de plus en plus par sa douceur et bonnes manieres.

Mr Kitt fait sonner fort haut leur traitté avec l'Espagne (16); il suppose qu'il y en a deux, un secret et l'autre public, et ce qu'il suppose

le plus important, c'est que la négociation s'est faitte à l'insçu de la France et par le canal de la reine regnante; il a ajoutté en me le racontant que la France seule n'étoit pas aussi formidable, qu'ils avoient un ministre sage à Madrid, qu'ils travailleroient à faire connoitre à l'Espagne son veritable intérêt, que sa cour étoit à présent fort contente de la notre et que c'étoit V. E. à qui on devoit ce changement.

Je vous marque, Monseigneur, le peu des nouvelles que je scais, et j'en marquerois d'avantage si j'en savois de plus.

Il faut que j'aye mal compris l'Impératrice lorsque j'eus l'honneur de mander à V. E. que Mons. le comte d'Haugwitz avoit été chargé d'écrire à Monsieur de Blumegen sur l'idée en question, et c'est apparemment du referat que S. M. a voulu parler que le d[t] comte, comme chef du directorium luy avoit presenté à ce sujet.

V. E. verra par la réponse ci-jointe de Monsieur de Blumegen de quelle manière ce s'explique; il ne fera aucune demarche sans la compasser avec Madame la comtesse de Questenberg, et dès que j'en scauray quelque chose de plus, je me donneray l'honneur de vous en informer, Monseigneur, ayant celui d'être avec le devouement le plus respectueux, etc.

P. S. — Les dernières depeches de Monsieur de Puisieux à l'ambassadeur n'avoient aucune apparence d'avoir été ouvertes en chemin.

Kaunitz à Koch.

Paris, ce 20 novembre 1750.

Le courier Sartori aura l'honneur de vous remettre cette lettre. Je dois vous accuser dabord et en même tems le reçu des 4 paquets nº 9, 10, 11 et 12 parceque j'ai renvoyé à Bruxelles l'avant-dernier exprès sans lettres pour Vienne. J'étois sur le point de me rendre de Fontainebleau ici, et de dépêcher mon courier, avec un rapport qui étoit deja achevé, lorsque je reçus quelques Rescripts et vos derniers paquets. Je m'en vais répondre par consequent à tous les 4 en même tems dans l'ordre, dans lequel ils me sont parvenus, à l'exception de ce que S. M[té] me demande sur le rang du roy des Romains, que je remettrai à une autre fois parcequ'aussi bien les choses ne sont pas encore au point, que cela presse.

Pour ce qui regarde Mr Neny, en conseillant qu'il falloit tâcher de le retenir encore à Bruxelles, j'ai été si eloigné de vouloir qu'il en resulte le moindre prejudice ni à sa fortune, ni à ses émolumens, que je pense encore, comme je pensois, qu'il convient absolument, parcequ'il est d'une importance infinie, qu'il reste, que S. Mté l'engage à rester de grez, en le satisfaisant du coté de l'ambition et de l'intérêt, c'est à dire, en le faisant déclarer conseiller regent, devant jouir de son rang et de ses appointemens à Bruxelles aussy longtems qu'il y sera et comme s'il étoit à Vienne. J'étois bien sûr, que S. Mté penseroit de même et j'ai appris avec plaisir par l'intérêt que je prends à tout ce qui est du service de S. Mté, qu'elle a déterminé, qu'il resteroit à Bruxelles aussi longtems que cela nous paroiteroit necessaire. Je vous assure, que ce n'est qu'au plus grande prejudice du service, qu'on pourroit retirer cet homme quant à present, de Bruxelles. Pour moi, on peut m'en croire, car je n'ai certainement aucun interêt, ni vüe seconde, à ce qu'il reste, ou à ce qu'il s'en aille.

Je suis bien aise, que S. Mté ait déclaré à Mr le Chancelier, qu'elle vous a chargé, de m'envoyer la correspondance secrette, cela nous met à l'aise vous et moi, et les choses unies sont toujours les meilleures.

L'Ice verra par mes rapports, dont est chargé ce courier qu'il n'est que trop vrai, que la negociation de l'election du roy des Romains, a tourné comme je l'ai apprehendé dès le commencement ; mais que pouvoit on faire ? Les Anglois ont conduit cette affaire selon leur coutume, leur idée étoit grande et conforme à la saine politique, pour prevenir les tristes evenemens que nous avoit attirés la mort de feu l'Empr Charles VI et le dernier Interregne. L'Impce pouvoit-elle désaprouver un projet aussi louable, ou y mettre obstacles, sans étonner toute l'Europe, et sans s'attirer les reproches les plus amères ? Pour juger avec justesse, de tout ce que nous voyons actuellement, je me mets pour un moment sans prévention, à la place de ceux, auxquels nous avons à faire, et je vous avoue ingénument, que je ne suis pas étonné du tout, de la conduite du roy de Prusse, de la Cour de Manheim, et de l'électeur de Cologne.

Le premier est notre ennemi naturel, et les deux autres sont des petits Princes, dans le besoin, et avides d'argent, mais ce qui m'étonne c'est, que les ministres Hanovriens, ayent été assez sots, et assez duppes, pour ne pas convenir de leurs faits avec l'électeur de Cologne, avant de signer le traité de subside. Ils devoient mieux connoitre l'apôtre et à l'heure qu'il est l'Angleterre, sera obligée de payer cette bevuë.

La cour Palatine ne peut guere se détacher de la France à un certain point, par raport à sa situation locale, à la garantie de Juliers et Bergue ; à cause des avantages qu'elle espère encore ; à cause des subsides, dont elle jouit etc. et elle ne peut en même tems qu'être attachée au roy de Prusse, parcequ'il est un allié de la France.

Voyons ce que fait cette cour : elle se conduit selon son interêt et son systeme momentané ; elle n'a d'autres alliez qu'elle ne soit pas dans le cas de devoir payer que le roy de Prusse ; elle sent toute sa force et sa grandeur ; elle ne peut pas consentir, ni vis à vis de toute l'Europe, ni vis à vis de ses créatures et de ses alliéz en partilier à jouer le rôle de quelqu'un, à l'exclusion du quel on fait tout ce que l'on veut, et elle ne veut point que l'Electeur Palatin soit plus mal traité, que ceux qui se sont addressés aux puissances maritimes.

J'ai trouvé dans les propos de Mr de Puyzieulx et de tous les autres ministres, des soupçons très forts, que nous sommes d'intelligence avec la Russie, pour tomber sur le corps au roy de Prusse et que c'est pour cela, que nous fomentons les troubles dans le nord. On pensoit ainsi certainement au moment de mon arrivée ; mais j'ai lieu de croire, que l'on est deja un peu revenu de ces préventions(17). Les soupçons, les méfiances et la jalousie sont sur tout au plus haut degré contre l'Angleterre ; on ne souffrira jamais, qu'elle ait seule le mérite d'un aussi grand ouvrage, que celui de l'élection d'un roy des Romains. J'ai lieu de croire, que ce n'est pas l'élection, que ce n'est pas la chose, qu'on ne veut pas ; je crois même, que l'on seroit faché de devoir s'y opposer ; mais on voudroit y être pour quelque chose, et obliger en même tems notre cour et ses propres alliéz ; mais ce qu'il y a en même tems d'infaillible, c'est, que l'on se déclarera ici comme chef de parti et que l'on soutiendra ouvertement le roy de Prusse et l'électeur Palatin, si de notre coté on s'avisoit de vouloir emporter la chose d'autorité *per Majora*, et à l'exclusion de la France et de ces deux cours. L'Angleterre feroit fort bien par consequent, de ne point précipiter les choses, et surtout l'ouverture du Churfürstentag, que l'on ne soit sûr de l'unanimité ; mais il faut, que nous tachions de la faire conduire ainsi, sans lui rien conseiller, pour ne pas nous attirer des reproches et pour qu'elle ne puis pas retirer son epingle du jeu ; elle est plus engagée que nous. Ce qu'il faut selon moi, c'est de lui exposer simplement les difficultés et de la laisser faire, si ce n'est pour les choses qu'elle pourroit nous proposer et auxquelles nous ne pourrions ou ne voudrions consentir.

Il ne pas aisé, de repondre à la question, que vous me faites par

ordres de S. Mté, sans tomber dans un raisonnement qui me meneroit trop loin. Ce qui ne se pourroit qu'en noûs derangeant essentiellement, il ne faut pas le faire, si l'on peut gagner l'Electorat Palatin, et que ce soit sur tout de façon que la France en partage le merite, je crois, qu'il n'y aura guere autre difficulté insurmontable et je regarde de même l'Election comme manquée sans cela. Cet Electeur ne fera jamais un traité de subside avec les Anglois, mais il prendra les 60m £ sterlings et autres avantages, que les puissances maritimes voudront lui faire. Le gros de l'affaire se reduit par conséquent aux pretensions, que l'Electeur croit avoir à la charge de S. Mté; si elle ne consistent qu'en indemnisations pour la derniere guerre, à ce titre d'indemnisation je suis d'avis qu'il ne faut pas même entrer en aucun pourparler; cela seroit d'une trop mauvaise consequence pour l'avenir; mais si parmi ces pretensions il y en a de fondées et liquides, comme le suppose Mr de Puyzieulx, il sera question de savoir : Si S. Mté ne veut point en entendre parler du tout ? ou, si elle seroit disposée de chercher à s'en delivrer pour toujours et de faire reussir en meme tems l'ouvrage de l'Election si la cour Palatine etoit raisonable. Dans le premier des ces deux cas, le mieux de tout seroit de déclarer rondement, et une fois pour toutes à notre ministere, aux Anglois et à tout le monde, que l'on ne veut rien donner à l'Electeur Palatin, arrive ce qui veut. Dans le second cas, il faudroit egalement faire d'abord un peu les difficiles pour en sortir au meilleur marché, que possible. Laissons faire les Anglois; empechons autant que nous pourrons, qu'ils ne fassent des étourderies; voyons venir, avec cette méthode; nous ne nous exposerons point au reproche, d'avoir fait manquer une chose désirable, qui peut-être auroit réussi, et nous ne courrerons aucuns risques, parceque si on nous propose par hazard ce que nous ne pourrons, ou ne voudrons faire, nous n'en ferons rien. C'est là en gros ma pensée.

Ce qui regarde Mr de Botta, je le remets à un autre exprès.

Je suis pénétré de l'extreme bienveuillance avec laquelle S. Mté a la benignité de penser à l'affaire que vous savez, de mon beaufrere Questemberg, comme si elle la regardoit elle même. Je ne puis pas non plus assez, Mr, vous temoigner, combien je suis sensible aux soins, que vous en prenez. Vous avez très bien fait, de recommander à Mr le B. de Blumeggen le plus grand secret et de s'entendre sur toutes choses avec ma sœur, nous gaterions tout sans cela. Il faut que je vous dise seulement pour votre direction, que ma sœur sait à la verité mon intention par raport au fideicommis sur Jarmeritz, mais qu'elle ne sait point, que je voudrois en échange delivrer de cette

qualité ma terre de Wiese. Ce point, c'est celui dans lequel les bontés de S. M[té] peuvent seules me faire réussir. M. de Heimerl sera actuellement à Vienne, et je compte lui ecrire là dessus au premier moment de loisir.

Ma santé est grâce à Dieu assez bonne à présent. Le Roy sera mardi à Versailles. Nous irons. Ayez toujours un peu d'amitié pour moi et soyez persuadé, je vous prie, de la considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 21 novembre 1750.

Monseigneure.

La journaliere du Mecredi a apporté à la cour les premieres dépèches de Vôtre Excellence, et à moy la lettre quelle m'a fait la grâce de m'écrire *sub. N. 6* et que je suppose du 4 ou du 5 de ce mois. L'Imperatrice qui a (sic !) en a lu le contenu avec un vray plaisir, m'ordonne de vous marquer Monseigneur que, quelque satisfaitte qu'Elle aye lieu de l'être de l'accueil que vous avés reçeu, Elle ne s'étoit jamais attendu à un autre aprés le choix qu'Elle avoit fait. Si Monsieur de Puisieux étoit le seul à s'expliquer sur le chapitre de Votre Excellence de la façon qu'il le fait envers Monsieur d'Hautefort, on pourroit croire qu'il le fait pour qu'on vous le rende, Monseigneur, d'icy; Messieurs d'Ardore et de Menshengen ne se trouvent pas dans le même cas, et ils ne laissent cependant pas d'ecrire à peu près sur le meme pied: un début si avantageux ne peut que faire esperer la même continuation pour le reste de votre ambassade, et un succés égale pour le bien des affaires (18).

M. d'Hautefort continue à gagner de son coté de jour en jour plus par ses bonnes façons et par sa droiture; Monsieur le Comte de Coloredo l'accompagna hier à la chasse du cerf qui reussit à merveille. Leurs Majestés qui s'y trouvérent l'une et l'autre, le reçeurent, on ne scauroit mieux; aussi paroît-il très satisfait ainsi que V. E. le verra par sa lettre à madame de Beringen et à l'autre dame du palais; et de la maniére, dont il s'y explique, on remarque qu'il a évité exprès d'en ecrire à la cour pour ne pas s'exposer que l'on croye de

luy ce que les insinuations du roy de Prusse ont fait croire de Blondel (19).

Je suis fâché que le passage de la lettre de V. E. touchant Monsieur le marechal de Battiani (dont S. M. l'Empereur ne scait rien) aye empeché l'Impératrice de la lui montrer, persuadé que son contenu auroit fait un excellent effet sur son esprit. Mr d'Hautefort est d'ailleurs fort bien avec M. Doyan, il est tout de mieux avec les dames de Lorraine, et il s'y prend par conséquent d'une manière à se faire des amis partout, paroissant être aussi assez bien avec le chancellier, ainsi que S. M. m'a chargé d'en informer V. E. L'ambassadrice se présentera demain pour la premiére fois à la cour, après quoy les diners commenceront. V. E. trouvera plusieurs notions assez importantes parmi les pièces ci-jointes. A juger par celle du roy de Prusse du quatorze, les deux cours de France et de Berlin opérent entierement d'accord dans l'affaire de l'élection. V. E., née pour rendre des services importans à la Monarchie parviendra, j'espère à diminuer successivement une union qui nous est si fatale. Je m'attens meme que le roy de Prusse prendra bientot l'ombrage sur le terrain qu'elle gagna et que, malicieux comme il est, il l'étudiera de faire entrer dans les memes soupçons les cours de Londres et de Petersburg sur les distinctions qu'on fait à Paris à Votre Excellence et icy à Mr d'Hautefort.

Peut être ne passera-t-il pas un mois que j'auroy en mains la correspondance de 638, 836, 780, 487 (20).

Les deux derniers paquets à Monsieur d'Hautefort sont arrivés en très bon état, et sans apparence qu'on y aye touché. Je commence à croire que nos propres affidés y avoient mis la main, et je ne negligeray certainement rien pour en venir au clair.

Le mal paroissant ne plus exister, je n'ay pas trouvé à propos d'en avertir S. E. le chancellier, de peur qu'au lieu d'un bon effet, nous aurions pû en avoir un mauvais, si on avoit averti l'ambassadeur.

Les mauvais chemins et le debordement des eaux sont apparement la cause que nous ne scavons rien encore comme de ce que Monsieur de Cristiani a fait à Venise. Sa Majesté commence à avoir beaucoup d'idée de luy et, ou je me trompe, ou Elle le soutiendra dans ses opérations.

Mr de Bartenstein travaille à ce qu'il me revient, à un long écrit pour demontrer la Nullité des pretensions Palatines.

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne, le 28 novembre 1750.

Monseigneur.

Depuis ma derniere du 21 rien n'est venu de Votre Excellence par la voye de Bruxelles; il n'est venu qu'une petitte lettre du douze à S. E. le chancellier et une autre à moy dont elle a bien voulu m'honnorer sur la même datte. Sa Majesté s'intéressant autant qu'elle fait à la santé de Votre Excellence, ne laisse pas d'en être un peu inquiette. Conservés vous Monseigneur, c'est le service le plus important et le plus agreable que vous puissiés luy rendre. Si le mois de novembre a été aussi mauvais en France comme icy, il n'y a pas de quoy s'étonner si Votre Excellence en a un peu souffert. J'espère qu'elle en sera remise entierement. Touttes sortes de raisons m'engagent à le souhaitter plus que personne, et j'ose me flatter que vous me rendez, Monseigneur, la justice d'en être persuadé. Quoyque avançant très heureusement dans sa grossesse, l'Imperatrice ne laisse pas de se ressentir du peu de mouvement qu'elle fait en ville respectivement à celuy qu'Elle fait à Schönbrunn. Je crois que le roy et la reyne d'Espagne seront priés pour parrains de l'enfant dont elle accouchera. Touttes les apparences sont du moins telles.

L'ambassadrice paroit tout autant satisfaitte que son mari de l'accueil qu'on leur fait; il y vient beaucoup de monde tous les soirs; hier elle fut de la partie de Sa Majesté à l'apartement avec les deux princesses de Lichtenstein, belle-Mère et belle-fille. On remarquat visiblement qu'elle changat de couleur, paroissant timide, mais d'un caractère d'ailleurs excellent aussi bien que son mari (21).

V. E. verra par une des pièces ci-jointes la reponse que fait le roy de Prusse à Bodewels sur ce qu'il luy avoit marqué que Mr d'Hautefort se laissoit guider par Blondel (22); ce dernier va nous quitter apparemment dans peu, ayant deja présenté ses lettres de rappel, dont je suis bien faché et j'aurois souhaitté qu'il fut resté du moins aussi longtems qu'il en falloit pour bien orienter l'ambassadeur et pour le mettre en garde contre les insinuations que luy feront après son depart Beckers, Barck et Bodewels (23).

Le tout sera fidelement communiqué à V. E. Je souhaitte que nous puissions venir jusque là à bout du chiffre de monsieur d'Hautefort; mais je ne sçaurois le luy garantir, en ayant deux différens et ayant peu écrit jusques icy de l'un et de l'autre, de sorte que la matière manque pour pouvoir travailler; on ne négligera cependant rien, et en attendant les pièces de Bodewels et de Beckers ne laisseront pas de nous eclaircir sur le plus ou le moins de progrès qu'ils croiront avoir fait.

Il paroit de plus en plus que le roy de Prusse a sçu induire la France à agir d'un parfait concert avec luy en ce qui regarde l'élection du roy des Romains, que la France roidit l'électeur palatin en l'animant de tenir ferme sur ses pretensions, et de profitter de cette occasion pour en tirer parti, et que le roy de Prusse suppose que, pour avoir son concours nous luy ferons peut-etre aussi de propositions, en nous chargeant du moins en partie des dettes affectées sur la Silésie; de cette façon, l'élection paroit bien éloignée encore, Sa Majesté n'étant rien moins que disposée (à ce que je crois) à achetter la voix de l'un et de l'autre, et je ne scais ce que je dois juger d'un passage de la lettre du roy de Prusse à Bodewels ou il est fait mention d'une lettre de Braitlohn à Bossard d'une maniére qui devroit mettre en doutte l'asseurance que l'on croyoit avoir de l'Electeur de Bavière.

Votre Excellence recevra par la voye ordinaire le recit de ce qui est passé à la conférence sur la matière de l'élection et nommement par rapport à la communication faitte par le roy de Prusse à touts les electeurs de sa reponse donnée à Monsieur de Puebla (24). Elle recevra de même à ce que je suppose, l'écrit fait par Monsieur de Bartenstein pour demontrer la nullité des pretensions Palatines, mais je doutte qu'elle recevra copie de la pièce ci-jointe que Mr de Bartenstein a faitte à cette occasion à l'Imperatrice, et c'est ce qui m'a engagé à la supplier de me permettre de la luy envoyer.

Il n'y a rien de nouveau dans l'affaire d'Aquileja, du moins Monsieur de Tron ne fait-il aucune demarche, et il n'y a non plus des lettres de Monsieur de Cristiani, arretté apparement en chemin par le debordement des eaux; mais dans cet instant j'en vois une de Venise qui vient d'arriver par la poste, ou il est dit, qu'à l'issue du Pregadi, tenu le même jour, la république avoit fait declarer à touts les ministres Etrangers: « che haveva condisceso per render visibile il sincero suo desiderio di un stabile accomodamento nell'affare d'Aquileja, far proporre al sommo Pontefice col mezzo del cardinale Rezzonico per preliminare il progetto della traslazione del patriarcato in Udine con quelle condizioni che veranno poi concertate. »

Si le fait est vray, Mr de Prié partira, je pense bientôt de Venise et l'affaire sera adjustée successivement par l'entremise de la France ensuitte de la reponse donnée icy à Mr d'Hautefort (25).

Je souhaitte que pour une vetille qu'auroit pu être accomodée si aisement de commencement, nous ne perdions pas pour toujours l'amitié de la république qui n'a pas laissé de nous être d'un avantage très considerable dans les guerres passées pour la subsistance de nos armées.

P. S. La chancellerie d'Etat ne pouvant pas être prette pour ce soir avec les expeditions à faire en vertu de la derniere conférence, S. M. m'ordonne de communiquer en attendant à V. E. la notte ci-jointe qui contient la substance de ce qu'y a été traitté et resolu jusques à ce que par la communication qui luy sera faitte de touttes les expeditions vous soyez informé, Monseigneur individuellement de l'usage différent que nos ministres à la diette, à Drèsde, à Municq, à Bonn, à Mayence, à Londres et à Hannovre auront à faire de son contenu (26). Je suis ut in litteris.

Kaunitz à Koch.

Paris, 4 Décembre 1750.

Mr. J'ai reçu vôtre lettre et paquet No 14 du 21e 9bre en bon état comme tous les précédens. Je suis pénétré de ce que Sa Majesté vous a chargé de me mander sur ma reception; mais je n'en sents pas moins, que je la dois toute entiére à l'accueil qu'Elle a daigné faire à Mr d'Hautefort, avec ce précieux don de la providence, d'enlever tous les coers, qu'Elle possede d'une façon si complette. Il y auroit eu de l'ingratitude, à me recevoir moins favorablement ici.

Quant à vous, Mr vous me faites éprouver dans vôtre derniére des effets bien flatteurs de l'amitié, dont vous m'honorez. Vous avez rassemblé avec le soin le plus obligeant, tous les passages, qui peuvent être en ma faveur. J'ai été penetré, je vous assûre de la delicatesse que je retrouve en cela; comptez, que j'en ai la reconnoissance la plus vive, et que je serai trop heureux, si je pouvois jamais vous en convaincre.

Il faut que Mr d'Hautefort soit réellement un bien galant homme; la façon, dont il écrit sur le chapitre de Mr Blondel, me confirme dans

cette idée; j'y vois de l'equité, de la loyauté (27). Ce que j'ai lû d'ailleurs, qui m'a fait beaucoup de plaisir, c'est le passage de sa lettre à M. Puyzieulx, que l'Empereur lui avoit dit : « Qu'il savoit, que « Blondel avoit été dénigré à sa cour; qu'on avoit cherché à le « perdre, et qu'il pourroit bien lui en arriver autant à lui Marquis « d'Hautefort, s'il rendoit justice à la verité, etc. »

Ces sortes de choses dites à propos, comme l'a été celle-ci, font plus d'effet cent fois, que les apologies les mieux écrites. S. M. l'Emp^r^ se conduit divinement vis-à-vis de M^r^ d'Hautefort; j'en suis comblé, parceque je m'apperçois deja, que l'on commence ici à revenir de l'idée de sa haine personelle contre le Roi, et que comme on ne peut pas prevoir tous les événemens dans ce monde, il n'y a rien de plus dangereux, selon moi, que l'inimitié personelle que les grand princes ont ou croyent avoir les uns contre les autres.

Les ministres étrangers bien intentionnés ne sont pas indifférents non plus; car quoiqu'on ne puisse pas changer le sisteme politique et l'interêt d'état de sa cour, qui seul determine les actions des souverains, il n'y en a aucun de nous cependant, qui ne puisse faire, ou empêcher beaucoup de mal. Nous en avons une preuve récente dans la personne de Mr Blondel, et il est fort prudent à M^r^ d'Hautefort, de ce qu'il n'écrit pas tout directement à sa cour. Les hommes pensent si différemment, que l'on est obligé de taire souvent par circonspection ce que l'on auroit grande envie de dire, parceque l'on n'est pas toûjours assuré, de la façon dont seront reçuës les choses que l'on pourroit dire.

Pour les affaires de mon ministère dans ce païs-ci, je me rapelle souvent le dicton de Philippe Second : « Qu'il faut aspirer au parfait; mais savoir en meme tems se contenter du bon. »

Madame d'Hautefort passe ici pour une bonne campagnarde, qui n'est occupé que de son ménage et de ses enfans, se couche avec les poulles, et n'a pas du tout le bon ton. Chez nous, comme de raison, cela voudroit dire une bonne et raisonable femme; dans ce singulier païs, cela veut dire, une femme ridicule; un quelqu'un dont on ne dit rien, quand on veut être fort charitable. J'ai, je vous assûre, de quoi occuper ma philosophie parmi tous les originaux, dont on est environné ici; mais surtout ce qu'on m'a dit de M^r^ et Mad^e^ d'Hautefort, je comprens qu'ils seront fort bien à Vienne.

Vous avez très fort raison de croire, que cette cour concerte toutes choses avec celle de Berlin sur l'article de l'élection du Roi des Romains, et il faut, qu'il arrive encore bien de changemens dans le sisteme universel, pourque l'on puisse se flatter de rompre, ou au moins de diminuer cette union.

Quant à Mr de Puyzieulx, je le trouve sensé et juste, mais un peu trop facile à se laisser seduire et prévenir. Par tout ce que je lui ai dit cependant en ami jusqu'à present, de fausses insinuations du roy de Prusse, je crois lui avoir ouvert les yeux assez considerablement, et moyennant cela je ménagerai un peu à l'avenir cet article, et ne reviendrai à la charge, que lors qu'il s'en présentera des occasions convenables. Je crois que cette méthode fera plus d'effet, que des plaintes et des reproches continuels; ce n'est pas en précipitant les choses qu'on les avance. Je voudrois qu'on en usât de même à Vienne, et qu'insensiblement on évitât toutes démonstrations d'animosité contre le roy de Prusse; loin de faire l'effet desiré, elles ne peuvent que résserrer de plus en plus l'union de la cour de Berlin avec celle-ci, que nous avons tant interêt de diminuer.

J'ai écrit il y a 8 jours à Mr le chancelier, que je voudrois que Mr de Loos fut deja de retour, et que sa cour put obtenir des subsides de celle-ci; cela me paroit très desirable; il seroit trop long de vous détailler toutes mes raisons, et je vous dirai seulement, que je pense, que l'on pourra compter, que cette cour est dans une intelligence très intime avec celle de Berlin aussi longtems, qu'on lui verra négliger absolument celle de Dresde.

Je m'attens comme vous, à voir mettre en œuvre au roy de Prusse toutes sortes de finesses, pour donner lieu à de la jalousie contre moi; si je m'en apperçois, il peut compter, que je tacherai de faire retomber sur lui les effets de la mine (28).

Vous avez très prudemment fait selon moi, de n'avoir point communiqué vos soupçons sur le cas des premiers lettres de Mr de Puyzieulx à Mr l'ambassadeur d'Hautefort; il auroit pû être très mauvais, de faire trop tôt du bruit la dessus.

Nos lettres passent, comme vous savez, par quelques bureaux de la domination Palatine; il ne seroit pas mauvais, ce me semble, de savoir sans bruit, par le canal de Mr de Lilien, si les tenantsposte ont assez de tems pour pouvoir ouvrir les paquets ? et s'il donnoit les ordres necessaires, pour que sur cette route on eut une attention particulière sur les Stunden Zedel.

Je trouve dans le dernier paquet beaucoup des choses très remarquables; mais je ne crois pas cependant, devoir vous ennuyer de toutes mes réflexions la dessus; a tous égards cette communication m'est très utile pour le service de Sa Majte.

J'attens avec impatience la déduction de Mr Bartenstein, sur les prétensions de Mr l'Electeur Palatin; il est seul en état de la faire, par ce qu'il n'y a que lui, qui puisse savoir la suite de tout cela, et c'est

ce qu'il y a de fâcheux ; il importe souvent infiniment, d'éploucher et de debrouiller une affaire dès le premier moment, qu'elle se presente sur la scène.

Mr Neny vient de m'envoyer encore un morceau d'ouvrage ; il est bien heureux que nous ayons encore cet homme dans les Païs Bas, et je me flatte, que Sa Majté verra toûjours de plus en plus, qu'il etoit nécessaire, que je Lui représenta ce que vous savez sur son sujet.

Madame la Dauphine a quelque soupçon de grossesse depuis le 27. du mois dernier. Le roi paroit affecté de la mort du maréchal de Saxe (29) ; il en a bien sujet, je vous assûre ; car je ne vois pas, qu'il ait de quoi le remplacer. Il y a des gens qui croyent, que cette mort pourra augmenter le crédit de Mr de Löwendahl (30) ; d'autres croyent tout le contraire ; mais tout le monde s'accorde sur ce, qu'elle ne fera pas reprendre le haut du pavé à Mr le maréchal de Bellisle. On disoit ici hier le Pape mort, sans fondement je crois ; car ceux qui auroient du le savoir, l'ignorent absolument.

J'ai l'honneur d'être comme toûjours, avec la considération et l'amitié la plus sincère etc.

P. Stum separatum au même de la même date.

Le capitaine Carato m'ecrit une lettre lamentable, et me demande ma protection, par ce que non seulement son projet a été rejetté, mais qu'on lui a même ordonné, de rétourner à son regiment comme capitaine ; vous savez Mr ce que j'ai toûjours pensé de son projet *in praxi ;* et je crois par conséquent, que l'on fera fort bien de lui ordonner de n'en plus parler, pour épargner à Sa Majté les importunités, que le zéle de cet homme pourroit encore lui attirer. Ce qu'il y a de certain au moins, c'est que ses principes en théorie ne sont pas absolument destitués de tout merite, et quil seroit desirable pour l'avantage de Sa Majté qu'ils puissent être mis en exécution ; il me semble au moins que ce pauvre homme par sa bonne intention, toutes les peines qu'il s'est données, et plusieurs bonnes idées qu'il n'a pas laissé de mettre au jour, a mérité les graces de Sa Majesté, et la consolation de pouvoir continuer à servir avec quelque agrément dans le militaire, qui est son métier. Je n'ose pas prendre la liberté d'intercéder pour lui auprès de Sa Majté ; mais si vous en trouvez l'occasion, je vous prie de dire un bon mot en sa faveur. Il y a mille façons de le consoler.

Vous trouverez ci-joint une ordonnance du roi, dont la lecture pourra peut être, être de quelque utilité ; une comédie de Mme de Gra-

figni, qui a été extremement goutée ici (31); et deux brochures, qui l'ont été également. Si vous trouvez tout cela digne de l'attention de Sa Majesté je vous prie de le mettre à ses pieds. Je vous prie aussi de faire remettre à Mr le B. van Swieten le paquet à son adresse; il est de l'académie des sciences. J'ai l'honneur d'être *ut in litteris*, etc.

Koch à Kaunitz.

Vienne le 5 Décembre 1750.

Monseigneur.

Par une lettre de peu des lignes je me suis donné l'honneur d'informer Votre Excellence l'ordinaire passé de l'arrivée de courrier Sartori. Le silence de Votre Excellence avoit causé une vraye inquiétude à Sa Majesté sur l'etat de sa santé, après que l'on savoit, qu'elle avoit souffert d'une forte colique, et cette même inquietude que je luy ay remarquée dans cette occasion, m'engage à vous supplier Monseigneur de ne jamais laisser passer la huitaine sans me faire la grâce de me mander que vous vous portés bien quand même vous n'auriés rien de plus à me mander ou a m'ordonner.

Je passe aux dépêches de Votre Excellence dont Sartori étoit le porteur; Sa Majesté en a lu le contenu avec une satisfaction des plus grandes, les trouvant très instructives aussi bien que la lettre dont il a plu à Votre Excellence de m'honorer à cette occasion. Sa Majesté l'Empereur est venu luy lire sur le Champ la Sienne. Il en a paru très content et j'ay ordre de vous marquer Monseigneur, qu'Elle souhaitte que vous continuiés à luy ecrire sur ce même pied en luy faisant par vos lettres particulieres un abregé de vos relations pour raffermir de cette façon la confiance que ce monarque a en vous.

Il n'y a effectivement rien de plus solide, que ce que V. E. a repondu à Monsieur de Puissieux avec cette candeur et dignité qui luy est si naturelle, sur les vues dangereuses et grandes, qu'il a affecté de nous supposer de concert avec les Anglois; il faut du tems et toutte l'addresse de V. E. pour venir insensiblement à bout de diminuer ces sortes de soupçons, soutenus toujours par de nouvelles inventions et artifices du roy de Prusse et à les mettre peu à peu en garde

contre les insinuations fausses et doubles de ce Prince, qui ne visent qu'à maintenir une division de méfiance reciproque entre les deux cours et à donner à touttes nos demarches les plus innocentes selon la différence de tems et lieu des couleurs differentes, telles qu'il les croit les plus convenables à ses idées.

Cette verité est si certaine que je ne doutte un instant qu'il ne travaille actuellement en Angleterre à les alarmer sur les distinctions, qu'on vous fait, Monseigneur, à Paris, et icy à Monsieur d'Hautefort, et je ne scais si c'est pour cette raison ou pour une autre qu'on croit remarquer un air plus sombre que d'ordinaire à Kitt, quoyque Monsieur de Wasner m'asseure qu'il est plusieurs semaines deja sans avoir des lettres de sa cour; peut-être est-ce de honte que leur ministére a si mal mené l'affaire de l'Election.

Votre Excellence reçoit par les dépêches de ce soir la Notte que j'eus l'honneur de luy communiquer par ma lettre du 28 du mois passé avec les differens rescrits qu'elle a occasioné; elle reçoit de même le mémoire qui regarde les pretensions palatines avec differentes autres lumières et informations, Sa Majesté voulant qu'elle aye connoissance de tout. Je suppose que parmi touttes ces informations il luy sera communiqué aussi copie de la relation de M. de Vorster, contenant le récit d'un discours très important et remarquable que luy a tenu Munichhausen sur les affaires de religion (32). Sa Majesté m'ordonne d'y ajoutter qu'occupée tout le long du jour, comme Votre Excellence le sçait, à lire quantité des écrits, Elle se dispense de lire les rescrits expédiés à elle, se reposant sur sa prudence que, tels qu'ils puissent être, elle n'en fera jamais d'autre usage que celui qu'elle trouveroit de son service, qu'il n'en est pas de même des rescrits à ses autres ministres dans lesquels Elle avoit eu soing, et l'auroit à l'avenir de corriger et de retrancher ce qui luy paroitroit ou trop fort dans les expressions ou d'une nature à devoir être changé par des autres raisons, qu'Elle avoit defendu surtout et que très exactement Elle y tiendroit la main pour que Votre Excellence ne fut jamais citée pour autheur dans aucune depêche, mais que non obstant cela Elle ne vous garantissoit pas, Monseigneur, que S. E. le chancellier ne s'ouvrit par fois trop sur ce que vous marqueriez. à l'ambassadeur de France, avec lequel il paroissait être fort bien.

Pour mettre V. E. entiérement au fait sur ce qui regarde les pretensions Palatines, l'Impératrice a voulu que je luy envoye copie de la lettre de Wachtendonck à Beckers, du 3 juin avec le mémoire, contenant leur pretendues pretensions.

Monsieur d'Hautefort a dépêché un courier, raison par laquelle V. E. ne trouvera aucune pièce de luy parmi les secrettes du dernier ordinaire, il se sert de deux sortes de chiffre, tous les ministres français en ont des nouveaux et de beaucoup plus forts qu'auparavant. Je ne laisse pas d'espérer que nous en viendrons successivement à bout, et le tout sera fidelement communiqué à V. E.

J'ay un autre point à luy marquer, qu'elle ne pourra apprendre qu'avec beaucoup de plaisir; ce point regarde MM. les comtes ses fils qui sont du nombre des acteurs de la comédie qui va etre presentée par l'archiduc et l'archiduchesse ainée le huit de ce mois.

S. M. me charge de marquer à V. E. qu'elle ne scauroit luy dire combien Elle est contente de l'un et de l'autre, que tous les deux sont d'une attention et d'une politesse qui passe leur âge, que l'on ne scauroit parler le français plus finement de ce que l'ainé le parle; que ce qui augmente son penchant pour luy, c'est la ressemblance qu'Elle croit luy trouver en beaucoup des choses avec Votre Excellence, que le puisné luy paroit d'une vivacité charmante, et qu'en tirant leur horoscope, Elle destine l'un pour etre à son tems un Ministre d'état, et le second un courtisan ou un general des armées (33). Je n'exprime que très foiblement ce que l'Imperatrice m'a chargé de luy mander à leur égard.

Monsieur d'Heimerle est de retour de Boheme. Il m'asseure d'être passé par Jaromeriz et d'avoir trouvé le seigneur de l'endroit en très bon état. S. E. Madame la comtesse ne luy a pas nommé Monsieur de Blumegen, et il m'a paru surpris lorsque je luy ay dit qu'à sa demande Sa Majesté m'avoit ordonné d'en écrire au dit baron, disant qu'il est bien dans l'esprit de Madame, mais point dans celui de Monsieur, et voulant dire à ce que je crois par là, qu'il ne seroit peut-ètre pas l'instrument le plus propre à y ètre employé. Il y a ajouté que la chose selon son avis, ne rencontreroit guerres de difficulté auprès du vieux Comte et que, pour autant qu'il scait, il incline, (si je ne me trompe), pour le troisième fils de Votre Excellence. Apres luy avoir fort recommandé le secret, je lui ay conseillé d'avertir Madame la comtesse que Monsieur de Blumegen avoit ordre de seconder tout ce qu'elle trouveroit à propos et de ne faire aucune demarche qui ne fut entierement de concert avec elle. Il m'a asseuré d'avoir un canal très seur pour luy faire parvenir ses lettres. J'en ai parlé sur le même pied à monsieur de Blumegen qui se trouve depuis quelques jours icy, sans luy avoir cependant rien lâché du discours d'Heimerle, et à ce dernier je luy ay fait mistère de ce qui regarde Wiese. Voilà l'état present de l'affaire, corrigez-moi, Monseigneur, si j'ay

peut-être mal fait, prêt à obéir exactement aux ordres qu'elle voudra bien continuer à me donner. L'affaire est adjustée entierement avec les princesses de Modene ainsi que V. E. le verra par leur lettre ci-jointe.

Nous ne scavons rien de plus de la negociation de la France avec la Saxe, de ce, que la poste passée, je luy en ay marqué en chiffre.

P.-S. — S. M. m'a ordonné encore de marquer à V. E. que, pour temoigner une sorte de confiance à M. d'Hautefort, Elle avoit permis qu'il luy seroit communiqué dans huit, ou dix jours d'icy le mémoire sur les pretensions Palatines; de même que celui qui regarde la garantie de l'empire par rapport à la Silésie; mais qu'elle avoit dit très précisément à cette occasion qu'elle vouloit absolument, que tout ce qui seroit à traitter de quelque importance, ne devoit passer que par elle.

Oserai-je supplier V. E. de faire remettre la lettre ci-jointe à monsieur le comte d'Esterhasi à son arrivée à Paris, et de me continuer surtout l'honneur de sa protection.

Idem qui in litteris.

Koch à Kaunitz.

Vienne, le 11 décember 1750.

Monseigneur.

Apprennant dans cet instant de Sa Majesté qu'un Courrier va être expedié directement à Paris avec des dépêches qui regardent l'affaire d'Aquileja, j'ay cru devoir profitter de cette occasion pour faire parvenir à Votre Excellence les pièces ci-jointes, me réservant de faire suivre par la journaliere de demain celles dont les copies ne sont pas encore prettes.

Parmi ces piéces Votre Excellence trouvera une de Blondel qui contient le détail de ce que luy a dit Sa Majesté l'Empereur à son audience de congé. Le récit en est assés juste et pour autant que je crois, l'empereur en ecrira luy même par ce courrier à Votre Excellence, m'ayant ordonné de luy en faire faire une copie pour la joindre à sa lettre (34).

La franchise avec laquelle ce Monarque luy a parlé, et celle avec

laquelle Votre Excellence s'explique avec Monsieur de Puisieux, ne peut produire qu'un bon effet, et devroit diminuer peu à peu les soupçons que la malice de nos ennemis à sçu inspirer à la France sur la sincerité de nos intentions pacifiques, qui sont très certainement telles, pourvû que l'accession de l'Angleterre au traitté avec la Russie ne ràveille, à ce que je crains, ces memes soupçons; aussi Sa Majesté ne paroit-elle guerres avoir du plaisir de cet evenement. Votre Excellence verra par la piece de Beckers à Wachtendunck du neuf ou encore plus par celle de Bodewels au roy de la meme datte, la confiance faitte à Barck par Blondel du discours de S. M. l'empereur (35). Ce n'est à la vèrité qu'une confiance à demi, et je conçois, que sans donner lieu à des nouvaux ombrages contre luy, il ne pouvoit se dispenser de dire quelque chose à ces Messieurs d'une audience, qui a duré près d'une heure et demie, mais il n'a pas laissé d'en dire trop, et malin comme est le roy de Prusse, il est très apparent qu'il se servira de quelque souterrain pour tacher d'en faire quelque mauvais usage en Russie, croyant incapable Monsieur de Puisieux d'en faire autant de son coté, mais toujours en previendra-t-on, je pense, d'une manière convenable monsieur de Pretlach sans luy communiquer cependant (à ce que j'espere) la piece de Blondel.

J'ay ordre de communiquer à V. E. la relation secrette que monsieur de Cristiani a faitte à S. M. de Venise avec la lettre qu'il a ecritte à moi, vous prévenant, Monseigneur, que ni S. E. le chancellier, ni monsieur de Bartenstein en a connoissance. Elles servent à faire connoitre la disposition dans laquelle il y a trouvé les esprits (36).

Icy on est tombé sur trois expédiens pour sortir d'affaire. S. M. croit que la république ne se prettera pas au premier, c'est â dire qu'elle ne voudra pas de l'érection de deux evechés, et de la suppression de la dignité patriarcale, après le decès du patriarche vivant. Elle doutte que le Pape donne les mains au second, savoir à l'érection de deux patriarchats et juge ainsi que le moyen le plus propre et aisé pour sortir d'affaire, seroit d'avoir un archeveque de notre coté. M. d'Hautefort en a proposé un quatriéme au duc de Nivernois et ce seroit la translation du Patriarcat à Brescia moyennant l'extinction de celui d'Aquileja (37). Quelque soit la fin de l'affaire, je souhaitte qu'elle ne soit pas différée. Nous acoutumons la république à rechercher insensiblement la protection de la France; et si jamais malheureusement on en vient tôt ou tard à une guerre, et qu'elle s'étendit en Italie, nous nous en ressentirons que trop, si sans tirer l'epée la

république favorisait nos ennemis sous main autant que constamment elle nous avoit assisté dans les précedentes, si par une conduitte et de mesures sages nous ne trouvons le moyen de rameiner les esprits.

Par ma précédente, je me suis donné l'honneur de marquer à V. E. que S. M. s'étoit declarée de vouloir absolument que touttes les affaires a traitter avec la France, le soyent par elle, et qu'on menage envers l'ambassadeur de cette couronne, comme envers tout autre, le contenu de ses relations. Ayant eu occasion de voir S. E. le comte de Colloredo le lendemain de ma lettre, j'ay appris par luy, qu'il avoit remarqué une espece de mécontentement à l'ambassadeur de ce que personne ne luy avoit dit le mot sur les depeches que V. E. avoit envoyées à Sartori tandis que monsieur de Puisieux l'avoit informé par un courier apparement de son entretien avec elle, que Blondel le luy avoit confirmé, mais que le dinner fini qui étoit le meme jour dans la maison du d. Ministre, l'ambassadeur avoit parlé longtems avec S. Excellence le C. d'Ulfeld, et qu'en partant il avoit paru plus satisfait.

Sa Majesté a trouvé necessaire que j'informe Votre Excellence de cette circonstance, pour que vous me marquiés, Monseigneur votre sentiment de quelle maniere vous croyés qu'on en ait à agir avec les communications à faire à l'ambassadeur, et jusques où peut ou doit aller le degré de confiance à luy temoigner pour eviter, de ne pas luy en dire trop d'un coté, et pour ne pas s'exposer non plus de l'autre à le degoutter par une mefiance hors de place et à l'engager par là à diminuer les bons sentimens dans lesquels il paroit que Blondel l'a mis.

Sa Majesté qui connoit toutte la delicatesse de sa situation, m'ordonne de vous mander Monseigneur qu'Elle est entièrement d'accord avec les maximes et principes exprimés dans vôtre lettre du 27. mois passé, (38) qu'elle sera extrémement sur ses gardes avec l'Espagne, et qu'elle est tout à fait du sentiment de Votre Excellence que sans la France il faut renoncer à tout projet, dans la situation ou se trouvent presentement les affaires de l'Europe.

J'ay l'honneur...

P. S. Le depart du courrier s'etant trainé jusques aujourd'huy le soir, je rouvre mon paquet pour y joindre les pieces que je comptois d'envoyer à V. E. par la journaliere de Bruxelles. Elle en trouvera plusieurs importantes tant parmi elles que parmi celles jointes à ma lettre d'hier. (39)

Je me trouve en état de repondre en même tems aux points conte-

nus dans le P. S. de V. E. du 28, et je crois ne pouvoir mieux m'en acquitter qu'en vous rendant, Monseigneur, les mots precis que vient de me marquer S. M. en me renvoyant votre lettre et P. S. :

« schreibt dem graff Kaunitz, das Kein worth weis von der Erlaubnuss von zwey Jahren von Esterhasi, noch weniger von seiner Tour in Italien, das sehr übel aufnehme, das ohne Erlaubnuss Er aus Paris gegangen. Der Printz könne ihme zur Entschuldigung nicht dinen, dann Er wohl gwust, wohin Er sich addressiren hätte sollen, Er auch nichts so pressantes gehabt. Er wäre aber in allen Ein sehr schlechtes Sujet und von schlechter Conduitte, die Ihme mehr schand als Ehre machn würde, graff Kaunitz solle ihme also andeuthen, alsogleich nacher aix oder nach Niderland zuruckh zu kehren, von dannen Er umb Erlaubnuss alhier Einkommen könne wass Er zuthun gedenkhe so werde sehn was zu thuen seyn wurdt. Wegen der portraits is Es gantz Recht, auch wegen den schöhnen damen. In Migniatur figur so mir schier lieber, lasse dem Kaunitz aber frey nach seinen gusto Es zu machen. Er solle nicht vergessen Einen tanzmeister mir zu schikhen vor die Menuet, Contredances et Manieres. Einen gesezten Mann vor mich nacher Hoff. »

S. M. m'a permis d'étre du nombre des spectateurs de la petite piece qui fut representée au palais la veille de la fette de S. M. l'empereur. Elle a reussi à merveille. Que ne pouvois-je souhaitte V. E. un instant à ma place pour quelle eut eu la satisfaction d'être temoin de l'air aussi noble que naturel avec lequel l'ainé de Messieurs ses fils s'est acquitté de son role. Le cadet ne s'est acquitté pas moins bien du sien, mais il a moins brillé puisqu'il avoit beaucoup moins à dire.

J'ay l'honneur...

Vienne, ce 12 Xbre 1750.

Kaunitz à Koch.

Paris, le 11 Décembre 1750.

Mon exprés de Bruxelles, qui m'a apporté votre dernier paquet du 28 nº 15 n'est arrivé à cause du mauvais tems et des mauvais chemins, qu'hier à deux heures après minuit.

Il n'y a rien de plus obligeant, que l'interêt que vous me temoignes

prendre à ma santé. Cela m'autorise à vous en parler, et à vous dire, quelle est grace à Dieu assez bonne, et l'a été même plus constamment, qu'à mon ordinaire, depuis Fontainebleau, malgrez le mauvais tems qu'il fait dans ce païs-ci depuis que j'y suis. Je n'y trouve pas jusqu'ici le froid aussi vif, qu'il a coutume de l'être à Vienne dans cette saison; mais il est plus humide; on est peu de jours sans pluye et sans brouillards. J'ai plus essayé le mauvais tems que personne, parce que j'ai passé jusqu'à présent la plus grande partie de mon tems dans les ruës, occupé à rendre des devoirs, qui sont aussi multipliés comme vous savez, dans ce païs-ci que les distances des lieux sont considerables. Les grands diners, dont j'ai été assommé jusqu'à ce jour, m'incomodent fort aussi, mais cela est heureusement sur la fin, et j'en suis très charmé.

Madame de Hautefort fait une peinture bien naïve de sa timidité. Ce n'est pas ordinairement le vice de sa nation; j'ai été charmé de ce qu'elle mande sur la façon dont elle a ete reçuë. Le depart de Mr Blondel depend de la volonté de Mr de Hautefort. Il est certain que le roy de Prusse a rendu de fort mauvais service à ce pauvre homme; mais il y a contribué aussi beaucoup lui-même à indisposer ici les ministres contre lui, parce qu'il a souvent voulu faire le docteur et n'a pas toujours obeï bien exactement. Je crois vous avoir dit deja, Mr, que je suis très persuadé, et je ne doute pas un moment de l'intimité du concert sur la plupart des choses de l'Europe entre cette cour et celle de Berlin; cela me paroit si simple et si consequent à l'état actuel des affaires et des intérêts de la France, que je n'en suis pas étonné du tout. Le roi de Prusse est son allié et nous ne le sommes pas; et quel allié encore? Un allié sans la puissance et consideration duquel la France ne joueroit pas aujourd'hui dans le monde le beau role qu'elle y joue. Il est tout simple par consequent, qu'elle ait plus d'égard et plus de confiance pour lui que pour nous.

La lettre dans laquelle le Roi de Prusse marque à Podewils, qu'il ne doute pas de la réussite de l'élection du Roy des Romains, est remarquable; cela est conforme aux propos de Mr de Puyzieulx; je doute fort que ce Prince ait intention de vendre sa voix pour de l'argent, mais je suis persuadé en même tems, qu'il a d'autres avantages en vuë et je ne sais pas si je ne les devinerois pas peut-être. Il faudra voir, quelles seront les mesures que se proposera de prendre la cour de Londres. Quant à nous, nous n'avons rien de mieux à faire, que de nous en tenir à un juste milieu. Il ne faut ni trop d'empressement, ni trop d'indifférence; je ne crains jamais ce que l'on peut me proposer, car si ce sont des conditions, qui ne me conviennent

pas, je suis toujours le maitre de dire que je n en veus rien faire.

Il est vrai, que la lettre du Roy de Prusse, dans laquelle il fait mention de celle de Braidlon à Bossard, peut faire soupçonner l'Electeur de Baviere de mauvaise foy. Ce Prince voudroit se conserver la France avec l'argent des Anglois et le nòtre. En attendant nous sommes toujours assurés à bon compte de sa voix, à moins qu'on n'en vienne dans le college électoral à une collision et scission dans les formes, chose à laquelle non seulement il ne faut pas donner occasion, mais qu'il faut mème tâcher d'empecher par tous les moyens imaginables, cela pourroit avoir des suites épouvantables.

Vous aurez observé dans la lettre du roy de Prusse à Podewils, combien ce Prince compte sur l'amitié de la France. Il en juge d'après le sisteme present de cette monarchie et parcequ'il sait qu'elle n'est pas sujette à varier facilement. J'imagine, que sur bien des choses on obtiendroit des complaisances de la France, si elle n'avoit pas le roy de Prusse, le meilleur de ses alliez à menager, et si elle n'étoit pas dans l'apprehension continuelle, de lui donner du soupçon. C'est ce qui est cause que les ministres de cette cour n'osent rien, qui pourroit paroitre tant soit peu contraire à leur sisteme present.

Je suis deja avec Mr de Puyzieulx sur un assez bon pied de cordialité et de franchise, mais comme il me croit plus habile que je ne suis, et que d'ailleurs il s'appercoit que je ne suis pas homme à me laisser payer de paroles, il ne laisse pas d'être un peu embarassé vis à vis de moi, entre le desir de ne point manquer à ce ton de cordialité, et la crainte que je ne entraine au delà de ce qu'il peut et doit aller. J'espère cependant, que je le mettrai successivement toujours plus à son aise et j'aurai toujours grand soin, de tenir un juste milieu et de ne rien precipiter. Le reste dépend du tems et des événements.

Je trouve plusieurs bonnes choses dans les papiers de Mr de Bartenstein du 24 novembre, qui doit contenir le résultat d'une conference; il me semble cependant, que si ce doit être une reponse à la déclaration, que le roy de Prusse a fait faire à Mr de Puebla, elle n'épuise pas la matiere; mais je ne puis pas trop en juger cependant que je n'aye èu toutes les pièces que doivent m'être communiquées et que je n'aye vù par là, à quoi doit servir ce papier, et dans quel esprit il a été fait.

Mde de Pompadour a été ces jours passés dans des nouvelles allarmes, que le Roy ne lui échappe. Il a repris à ce Prince un de ses accés de dévotion, qui lui prennent assez souvent, mais elle en a été quitte pour la peur. On a soin d'employer dans ces occasions tous les

moyens imaginables pour le distraire. Cela a reussi jusqu'ici, mais je suis persuadé du caractère dont il est, que tôt ou tard il finira dans la plus grande dévotion. (40)

A mesure que je vois de plus près cette cour et le gouvernement intime de cette monarchie, j'y decouvre plus de defectuosités. C'est une charruë assez mal attelée et la plûpart des choses ne se font que par intrigues et cabales. Nous avons de quoi nous consoler de ce que cela n'est pas mieux; il est certain, que c'est un corps, qui ne se soutient que par son immensité. Dieu veuille conserver longtems nos respectables souverains, je n'en vois pas qui leur ressemblent. Si ces vœux, que je fais de toute mon âme, pour leur conservation sont exaucés comme je l'espere, la France a certainement plus sujet que jamais de nous regarder avec des yeux d'envie et de jalousie.

J'ai l'honneur etc. etc.

P. S. separatum 1mum

de eodem.

Je vous suis très obligé, Mr, de ce que vous avez obtenu de S. Mté la permission, de m'envoyer la note dont Mr de Bartenstein a accompagné sa déduction sur l'insubsistance des pretensions Palatins. Il n'y a rien à dire sur les maximes générales qu'elle contient, elles sont très justes, mais il ne faut pas les oublier dans l'execution et envisager toutes choses sans préjugés et sans préventions; chaque cour se conduit selon ses intérêts, c'est là dessus et point sur les faits particuliers ou des paroles qu'il faut tabler.

Je suis etc. etc.

P. S. separatum 2dum

De eodem 11 Decembris 1750.

Nous venons d'apprendre, que le Sr Ammon cidevant ministre de Prusse à la Haye, et en dernier lieu aux conférences d'Aix la Chapelle petit intriguant, aussi méprisable par ses qualités personnelles que connu dailleurs de tout le monde par les gazettes, devoit partir le 28. novembre de Berlin pour se rendre ici, chargé sans doute de la conduite de quelque nouvelle manigance de la façon de son maitre. (41) Si on peut savoir dans la suite, ce que c'est, j'aurai soin de vous le mander. Il n'est pas possible d'être plus alerte et plus attentif sur tout ce qui peut humainement plaire ici, que ne l'est le roy de Prusse. Il vient d'envoyer tout recemment un present de 6 pieces de vin de Tockay au Roy et à Mr le Marquis de Puyzieulx, qui l'aiment beaucoup l'un et l'autre.

Si S. Majté jugeoit à propos de faire pareil present, je pense que cela seroit fort bien ; mais il faudroit que ce fut du parfait et si jamais cela se faisoit, je vous prierai bien instamment en ce cas, comme je sais que vous vous y connoissez, de m'envoyer par la même occasion 2 ou 3 pièces pour mon compte. Ne dites cependant rien de mon idée, si elle ne vous paroit pas bonne.

Kaunitz à Koch.

Paris le 18 Décembre 1750.

J'ai reçu hier après midi Mr le paquet N° 17 avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire du 5. du courant. J'ai été plus mortifié, que vous ne scaurois le croire, d'avoir dû laisser passer la premiere huitaine de mon séjour dans ce pays-ci, sans donner de mes nouvelles. Mais tout comme je ne l'ai pas pû dans les premiers momens, j'espere que cela n'arrivera plus.

Je suis pénétré dailleurs de la plus respectueuse reconnoissance pour l'intérêt que Sa Mté veut bien avoir la bonté de prendre à ma pauvre santé, les marques de son inestimable bienveuillance augmenteroient mon attachement, si cela etoit possible. Je suis bien aise que S. Mté l'Empr ait trouvé bon, que j'aye pris la liberté de lui écrire, je la prendrai à l'avenir lorsqu'il y aura choses qui me paroitront dignes de son attention particulière.

Je vous ai deja parlé quelques fois de la source des soupçons et mefiance de cette cour, leur vraye origine pour vous parler clair, c'est le vilain tripotage du Sr Kauderbach pendant les conférences D'Aix la Chapelle. S. Mté se ressouviendra que je m'y suis opposé, par zele pour son service, sans aucun menagement pour son ministere. Je sentois les consequences de cet empressement prematuré, avec lequel contre vents et marée, on a voulû que je suive l'amorce chimerique des propos vrais ou prétendus de Mr de St. Severin, quoique avec beaucoup de témérité de ma part, je ne me sois pas avanturé à beaucoup près, autant qu'on me l'ordonnoit en me répétant toujours très serieusement, que c'etoit l'intention de S. Mté zufolge eines dreyfachen Conferenzial Schlusses ; c'étoit la phrase. Le peu que je n'ai pû me dispenser de dire, a cependant beaucoup trop fait sentir à la France notre façon de penser sur le roy de Prusse, et il en

est resulté tout uniment, que tout ce qui est arrivé du depuis, la France l'a rapporté à cette idée et l'a regardé comme des finesses relatives à ce beau projet du S^r. Kauderbach. Voilà ce que l'on gagne, lorsque l'on veut precipiter les choses, se faire illusion sur les circonstances et ne pas se mettre à la place des gens. Cela a engagé la France à s'unir plus étroitement avec le roy de Prusse, cela lui a fait resserrer les liens de son alliance avec ce Prince; cela a mis enfin toutes les choses dans l'etat, ou elles sont actuellement et dont il est beaucoup plus difficile naturellement de les tirer. J'ai dit déjà bien des choses à Mr de Puyzieulx, pas à beaucoup près cependant tout ce que j'ai envie de lui dire et que je lui dirai peut être bientôt, peut être pas de longtems, peut être même pas du tout. Jamais rien que *in tempore opportuno*; c'est ma façon de penser; je ne crois pas qu'elle soit fausse, ou au moins je n'ai pas eu occasion encore de me persuader qu'elle l'étoit.

Je ne crains plus ici les suggestions du roy de Prusse, le ministère de cette cour se conduit selon son systeme, cela me paroit tout simple et nous ne pouvons mieux faire que d'en faire autant. Point de petites jalousies, point d'entêtement et un seul point de vuë, qui doit être l'intérêt de notre maitre. On a bon dire ce que l'on voudra, cette petite cour de Mannheim je la trouve plus dangereuse qu'une autre, parce qu'elle se conduit ainsi, ses ministres s'entendent à demi mots. Toute la différence que nous devrions mettre entre notre conduite et la leur, c'est que nous devons surpasser en bonne foy les procedés de cette cour et de toutes celles de l'Europe. Ce sera toujours la meilleure politique de la maison d'Autriche.

Keith sera peiné du plis qu'a pris l'affaire de l'election. Son succès pourroit lui faire esperer une situation assurée et plus favorable à notre cour. Je ne doute pas dailleurs, que les Puiss^ces Maritimes ne soient un peu jalouses de moi, je ne dissimulerai pourtant pas pour cela, que je tacherai d'être bien ici, cela n'a rien de commun avec les principes.

Il me semble par la lettre du roy de Prusse à Podewils, qu'on l'a deja preparé d'ici sur ce qui me regarde. Mr de Puyzieulx m'a dit lui même, parlant aimablement, qu'il avoit sur ma personne des ménagemens à garder pour ne pas allarmer ce Prince, cela m'a paru juste et raisonnable; aussi sentant qu'il n'en auroit été ni plus ni moins, et que même Mr de Puyzieulx vraisemblablement m'auroit temoigné moins de confiance dans la suite, si j'avois voulû le trouver mauvais et crier contre, je m'en suis bien gardé.

On m'a envoyé toutes les pièces que vous m'aviez annoncées, je ne

vois pas trop encore ou nous en voulons venir, mais je comprens aussi, qu'on n'a pas trop pû se decider sur rien, ne sachant pas encore comment on pense en Angleterre ; nous allons voir plus clair dans peu. J'ai lû quelques uns des ouvrages de Mr de Bartenstein avec plaisir, il y a plusieurs reflexions très sensées, son mémoire sur les prétensions de la cour de Mannhein est assez fort et je crois comprendre ce qu'il a voulu dire dans certains endroits enveloppés. Je me suis attendu cependant à plus de détail sur l'article des arrérages de subside, notamment sur la periode depuis 1726 jusqu'au commencement de la guerre. Son grand argument, que la cour Palatine n'a point rempli les traités, ne paroit quadrer qu'au dernier tems. Je pense, qu'on auroit dû ajouter qu'elle s'étoit deja opposée à la diete à la sanction Pragmatique dès l'année 1731.

Je suis très sensible à la confiance de S. Mté, je n'en abuserai pas et elle peut en toute surêté s'épargner la peine de lire des rescripts, que l'on m'addresse. L'ordre de S. Mté de ne pas me citer, est une affaire essentielle; cela n'est jamais bon à rien, et le moindre mal qui en puisse arriver, c'est que l'on rend ses ministres odieux et inutiles.

Je comprends à present au moyen du memoire sur les prétensions Palatines, ce que Mr de Puyzieulx a voulù dire en peu de mots, aussi bien que Mr de Beckers dans ses dernieres lettres à Wachtendonck. (42) Il faudra prendre garde, de ne pas se laisser embarquer lorsqu'il voudra liquider avec le commissariat, ce seroit tout gâter que de se preter à traiter par pièces et par morceaux ; cela n'arrive qu'à ceux, qui par paresse, ou faute de courage et de lumières ne savent pas se decider.

J'ai lieu de croire, que Mr d'Hautefort n'a mandé par courier, ce qu'on lui a dit à Vienne, ensuite de mes premiers raports sur l'élection d'un Roi des Romains, que pour tâcher de s'emparer de cette négociation.

Vous m'avez mis fort à mon aise par ce que vous avez la bonté de me marquer par ordre de S. Mté sur mes deux fils ; j'avois bien peur, qu'on ne s'apperçut du peu de soin que j'ai pû donner jusqu'à présent à leur éducation, je vous avoue même, que je n'attribue qu'à la bienveuillance de S. Maté, ce que vous me dites en leur faveur. Dieu veuille, qu'ils puissent devenir d'aussi bons citoyens et d'aussi utiles sujets que je le désire, ils feroient tout mon bonheur. Je leur transmettrai au moins mon attachement pour S. Mté, si je ne puis pas en faire davantage. Vous avez bien de la bonté de vouloir bien vous interesser autant que vous faites à mon affaire; il faudra que Mr de

Haimerl et Mr de Blumeggen ne fassent rien au monde sans l'avis de ma sœur.

Je vous renvoye l'original de la lettre des Princesses de Modène ; Mr de Montecucoli m'ecrit qu'elles ont été pénétrées de la bienveillance de S. Mté et que si elles avoient osé s'ecarter de la teneur de la lettre concertée avant mon depart, elles en auroient écrit une bien plus forte pour temoigner leur reconnoissance.

S. Mté a donné une nouvelle preuve de sa bonté pour moi et de sa sagesse ordinaire en même tems dans l'ordre que vous me marquez qu'elle à donné de ne communiquer que dans 8 ou 10 jours à Mr d'Hautefort le memoire sur les pretensions Palatines et celui de la garantie de l'Empire du traité de Dresde. J'y suis aussi sensible que je le dois, mais je vous proteste cependant bien sincerement, que je ne serois bien aise que les choses aillent par mes mains, que parceque je crois, qu'il ne seroit pas du service de l'Impératrice et de l'Empereur, que cela allât autrement.

Je ne fais point aujourd'hui de raport à S. Mté parceque je ne veux pas arrêter mon exprès, mais j'ecris en peu de mots à Mr le C. d'Ulfeld, tout ce que je puis dire. Je suis fort sensible à la peine qu'il se donne, de m'ecrire toujours fort au long. Je n'ai point vû la lettre de Mr de Vorster, qui contient le propos de Mr de Munchhausen sur les affaires de religion ; on a oublié apparement de me l'envoyer. Si vous l'avez, vous me ferez plaisir de me la communiquer.

J'ai l'honneur d'être avec la consideration et l'amitié la plus sincere etc...

P. S. separatum au même.

Je vous envoye ci-joint un edit du Roy portant création d'une noblesse militaire, je vous enverrai dès que je pourrai l'avoir un poeme que l'on vient de faire sur ce sujet à la louange de ce Prince ; il y a du beau, je l'ai entendu reciter par l'auteur. Le Roi vient de donner son consentement aussi à un établissement très vaste et qui ne pourra être que d'une très grande utilité, c'est une école ou Académie militaire de 500 gentilshommes qui seront elevés gratis dans un immense batiment que l'on va faire dans la plaine de Grenelle à coté de l'Hôtel des Invalides, depuis l'age de 8 ans jusqu'à celui auquel ils seront en etat d'entrer dans le service; si je puis avoir le plan de cet établissement je vous l'enverrai. Il est de l'invention du fameux Mr Paris du Vernay (43), et son exécution est même confiée à ses soins ; vous trouverez dans l'une et l'autre de ces deux choses beaucoup de bon. Tout cela seroit egalement utile et desirable chez nous et quoique nous ne

soyons pas riches, je ne le crois pas impossible; qui sait, ce que l'on pourra faire encore un jour; quand même nous ne devrions pas en jouir, il faut travailler un peu pour la posterité. Nous n'aurions pas mille choses très utiles et très agreables, si nos ancêtres ne les auroient pas faites.

Je suis *ut in literis* etc.

Koch à Kaunitz.

Vienne le 19 Décembre 1750.

Monseigneur.

J'espere que ma précédente du onze sera parvenue à Votre Excellence avec le P. S. du douze par le courrier qui luy fut depeché le même soir. J'ay eu la précaution d'en avertir le même jour Monsieur le Marquis de Botta, pour luy indiquer la raison pour la quelle rien ne luy fut addressé alors.

Rien ne s'est presenté du depuis que je sache qui meritte d'être rapporté à Votre Excellence, et sa lettre du quatre ne contient non plus rien qui exige une reponse.

Tout ce que je puis avoir l'honneur de vous marquer, Monseigneur, se réduit à ce que Sa Majesté reconnoit, comme d'ordinaire toutte la solidité de vos reflexions, et qu'Elle a soing que l'on se conduise icy selon icelles.

Monsieur d'Hautefort continue à recevoir touttes les distinctions possibles, il en paroit très content, et il auroit tort de ne pas l'etre, fetté comme il est presentement à un grand repas après l'autre; il devoit etre admis ce soir à la representation de la petitte pièce des archiducs, et c'est principalement à cause de luy et de Madame que les ambassadeurs y furent priés, Monsieur de Bestuchef, jaloux et bizare comme Votre Excellence le connoit, ayant laché l'autre jour au vicechancellier d'empire qu'il luy paroissoit qu'on distinguoit beaucoup celui de France; une indisposition de l'imperatrice douairière a obligé de la différer, quoyque sans danger du moins prochain; elle se porte depuis quelques jours plus mal, mais aussi la saison est si singulière et si mauvaise que la pluspart de monde s'en ressente.

V. E. verra d'ailleurs dans les pièces secrettes un passage assez

remarquable du dit Bestuchef d'un discours qu'il a tenu à Bodewels et elle trouvera dans les autres des faits et circonstances dignes de son attention (44).

Le trop de facilité avec laquelle Blondel s'est expliqué envers Barck sur une partie de ce que S. M. l'Empereur luy a dit à son audience de congé, a engagé l'Impératrice d'en user avec plus de réserve de ce qu'elle auroit fait sans cela. Elle n'a cependant pas laissé de luy en dire assez, et elle a lâché tout exprès le passage, qui regarde V. E.

Ce que le roy de Prusse mande à Bodewels du discours secq que Puissieux auroit tenu à V. E. sur l'élection, ne revient pas avec vos rapports, Monseigneur. Je le regarde plutôt pour un bon signe, et pour une marque, que la France ne s'attache pas à celuy confier ce que le dit entre V. E. et ce ministre (*sic!*) et qu'elle luy parle sur ce ton pour luy faire croire qu'elle est entièrement éloignée de le pretter à nos vues afin de luy donner d'autant moins des soupçons.

Nous allons avoir icy Klingraff, l'homme le plus fin qu'il aye, et à Paris il envoye ce qu'il a de plus fourbe, savoir Mr Amon, caractère très mauvais, et qui ressemble entièrement à son maître (45).

Monsieur le Comte de Wurmbrand mourut avanthier d'une attaque d'apoplexie; selon touttes les apparences il sera remplacé par Monsieur le comte d'Harrach.

Votre Excellence fut d'abord mis sur le rang, Monsieur le Prince de Ditrichstein le fut aussi, mais Sa Majesté persiste inébranlablement dans l'intention que vous savés, Monseigneur, en vous destinant pour ce qu'Elle a de plus important et de plus delicat. Mr Cavalo sera placé d'une façon ou d'autre, et bien. Sa Majesté compte de luy donner un employ dans la carière des finances ou du commerce, et en attendant il continuera à jouir de ses appointemens présens jusques à ce qu'il soit placé. ce qui sera, j'espère, dans peu.

Vous avés fait un vray plaisir, Monseigneur, à Sa Majesté en luy envoyant les pièces imprimées qui luy serviront d'amusement dans le peu des instans qu'elle a à elie.

On ne scauroit etre plus penetré que je le suis des bontés et grâces que Votre Excellence veut bien me temoigner par sa lettre du quatre, je ne les meritte que par la sincerité de mon devouement qu'elle trouvera en toutte occasion le même et à toutte epreuve, ayant l'honneur, etc.

P. S. Je me donne l'honneur de luy envoyer une autre relation du comte de Cristiani.

Koch à Kaunitz.

Vienne le 24 Decembre 1750.

Monseigneur.

Apprennant dans cet instant qu'il va partir un courrier pour Paris, je profitte de cette occasion pour faire parvenir à Votre Excellence les pièces ci jointes, me reservant de faire suivre par la journaliere d'après demain les autres qui ne sont pas encore prettes.

Sa Majesté se porte grace au Seigneur, aussi bien qu'il se puisse après le triste evénement de la mort de sa très auguste mère. La tendresse de fille, jointe à la bonté incomparable de son cœur luy a fait verser un torrent des larmes qui l'ont beaucoup soulagée.

Le traitté entre la France et la Saxe n'est pas encore conclu, il n'est pas Meme aussi seur encore que par touttes les circonstances on auroit de supposer.

Koch à Kaunitz.

Vienne le 26 Decembre 1750.

Monseigneur.

Je fait suivre par la journalière d'aujourd'huy les pièces ci jointes qui n'étoient pas encore prettes au depart du courrier depeché avant hier, en y ajouttant celles qui me sont parvenues du depuis. Le sens quoyque obscur de celle de Monsieur d'Hautefort à Monsieur de Puisieux ne paroit pas de meilleurs. J'augure par son contenu et par l'indifference qu'il paroit affecter sur le depart de Blondel, qu'il doit avoir reçeu par Puisieux ou Tiquet une espece de reproche de s'etre pretté trop facilement à ses insinuations, et qu'il s'excuse sur luy sur une demarche que Sa Cour paroit ne pas approuver. Il a écrit jusques

icy extrement peu en chiffre ce qui fait qu'on n'a pas encore pu commencer à y mettre la main (46).

Par un hazard des plus fâcheux tout le monde paroit s'etre donné le mot à changer pres qu'à la fois de chiffre, et actuellement nous en avons près de trente de nouveaux sans ceux de Messieurs de Klingraff et d'Aslor, qui n'ont pas encore parus, de façon qu'on ne scait presque plus par lequel il faudroit commencer.

Je n'ay d'ailleurs rien à marquer aujourd'huy à Votre Excellence qui puisse meritter son attention, le triste evénement du lundi n'ayant guerres laissé du tems à Sa Majesté de s'appliquer aux affaires. Son affliction est toujours la même, sa resignation aussi, et c'est un bonheur de plus grand que sa santé n'en aye pas plus souffert, ayant eu un accés assez fort de colique et des meaux de reins dans le tems que le medecin s'apperceut que l'impératrice-mère alloit s'approcher de sa fin. On n'a jamais trouvé un corps plus sain ni plus robuste que celui de la défunte qui avoit touttes les parties nobles dans l'etat le plus fraiche. Elle est morte d'une retention d'urine, et une pierre aussi grosse qui avoit l'air d'une orange, etoit sur la matrice. S. M. héritiere de ses vertus, l'est aussi de ses biens d'Hongrie et de tout le reste qu'elle a laissé. Elle a pourvu des pensions ses domestiques et on est occupé d'aranger ses dettes pour les payer le plutôt possible.

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris, le 26 Dezembre 1750.

Monsieur! Le courier Lamontagne avec les autres paquets, dont il étoit chargé, m'a remis aussi M^r^, le vôtre N° 18, avec votre lettre et P. S. du 11 et 12 de ce mois.

S. M^té^ l'Emp^r^ paroit avoir prévû, quelle seroit la situation des esprits à cette cour, lorsque la dépèche de Blondel pourroit y arriver. On a eté touché ici de la sagesse et de la noble candeur, qui règnent dans tout ce que S. M^té^ lui a dit. Cette bienheureuse accession cependant le rappel inopiné de Mr Gross (47), enfin mille combinaisons que l'on fait lorsque l'on est prevenu, comme le sont ces gens-ci, n'ont pas laissé de les allarmer beaucoup. Ils sont soupçonneux au delà de l'imagination, et il est en verité bienheureux, avec la fermentation

qu'il y a dans les esprits, que je sois ici actuellement. M. de Puyzieulx paroit prendre quelque confiance en moi ; je ferai ce que je pourrai pour l'augmenter et je me flatte toujours, que la verité aura enfin le triomphe qui lui est dû, et que S: M: Prusienne s'embrouillera si bien dans ses propres finesses qu'à la fin elle ne saura plus en sortir lui même.

Pour ce que l'Empereur a dit à Blondel sur le chapitre de la Russie je repondrai que l'on n'en fera aucun mauvais usage ici.

S. M[té] L'Imp[ce] raisonne comme un ange à son ordinaire, sur les trois expédients, que nous proposons par raports au patriarchat d'Aquilée ; s'il y en a un qui puisse réussir, c'est celui de laisser à la république un patriarche, où elle voudra, pourvû qu'il ne s'apelle plus *d'Aquileja* et d'avoir un archevèque pour nous ; pour les deux autres, il faut être juste. Le premier ne peut pas convenir aux Venitiens et le second ne peut pas convenir à la cour de Rome qui ne doit pas être curieuse de multiplier les Patriarchats ; mais j'ai de la peine à croire, que les Venitiens voudront même le 3[e] expédient. Qu'est-ce qui doit les determiner à renoncer à leur prétension ? Rien, à envisager la chose sans prevention ; je suis etonné qu'ils ne prennent pas le parti de rappeller le nonce et de renvoyer un ambassadeur à Rome ; par ce moyen tout seroit fini et ils garderoient leurs droits, tels qu'ils sont. En attendant comme les 3 mois vont expirer, j'ai couru au plus pressé et je me flatte que le pape nous priera de différer encore l'interruption de la correspondance (48).

Faites agréer, je vous prie, à S. M[té] mes tres humbles remercimens pour la relation secrette du chancelier Cristiani, je suis d'avis avec vous qu'il faut tacher de finir cette misere, et j'y ferai de mon mieux.

Pour ce qui est des communications à faire à M[r] d'Hautefort, ici et par tout ailleurs, ou on fait les choses convenablement, on ne dit jamais aux ministres etrangers des relations des siens, que les choses qui peuvent les rendre agréables à la cour, ou ils sont, et on ne leur en dit jamais d'autres parceque sans cela on fait des tracasseries à ses ministres, qui les rendent odieux et inutiles au prejudice des affaires de leur maitre. On m'en a même deja fait une sur mon premier rapport. Car j'ai vû M[r] de Puyzieulx dans l'idée, que j'avois mandé à ma cour qu'on ne vouloit pas ici l'élection. Or j'ai mandé positivement le contraire, et je ne puis attribuer ce raport de M[r] d'Hautefort qu'a un mesentendu ; ou, on n'a pas entendu ce que j'ai mandé, ou M[r] d'Hautefort a mal compris. Mais quand même je l'aurois écrit, on ne devoit jamais m'attribuer cette notion. On a tant d'autres communications à faire à un ministre étranger, auquel on veut témoigner de la con-

fiance qu'on n'a pas besoin de les aller puiser dans les relations des siens, au moins ne faut-il pas dire que c'est de là qu'on les a tiré quand on veut en faire usage.

J'ai relu le memoire de Mr de Bartenstein sur les pretensions de l'électeur palatin, je suis bien aise, qu'il l'ait fait, et j'y trouve réellement tout plein de bonnes choses, mais je dois pourtant vous anoncer, que vous pouvez compter l'élection au Roy des Romains manquée, à moins qu'on ne trouve un moyen de s'accomoder avec la cour de Manheim et N. B. par le canal de la France. Quand on aime ses maitres, on ne les flatte point et moyennant cela je crois devoir dire les choses, telles qu'elles sont et j'en userai toujours ainsi jusqu'à ce que je sache, que cette façon d'agir déplait à S: Mté, ce que je n'imagine pas.

Je reponds aujourd'hui à la lettre, que l'Empereur a eu la bonté de m'écrire, je fais des vœux pour l'heureuse délivrance de S: Mté, mandez moi quel est son terme et souvenez vous toujours que j'ai l'honeur d'être inviolablement...

P. S. au même.

J'ai dit à Mr le Cte d'Esterhasy, ce que vous me mandés par ordres de S. Mté. Il m'a paru extremement peiné et penetré de l'idée d'avoir pu lui déplaire. Il s'est déterminé de son propre mouvement a retourner à Vienne, imaginant qu'il ne seroit peut être pas agreable à S. Mté qu'il lui demande quelque autre permission. Dans notre intimité je vous dirai, que je souhaiterois que S. Mté voulut bien ne pas lui faire sentir trop amèrement qu'elle est mecontente de lui. Il est pourtant un seigneur hongrois et il a servi avec beaucoup de zele pendant la derniere guerre. Ce sont des circonstances qui me paroissent mériter quelque considération. Je ne dirois cela à autre qu'à vous, mais que cela reste entre nous cependant; et si ma reflexion vous paroit sensée et que vous jugiez à propos d'en faire usage, ne le faites que de vous même. Je voudrois que l'Impce qui est née pour être adorée de tout le monde, ne fasse jamais rien qui ne répond à cette aimable humanité qui est de bon caractere.

Il me reste encore à vous prier de vous interesser pour quelqu'un qui le mérite superieurement à tous égards. C'est le Sr de Weyrother, qui a eté en dernier lieu premier piqueur du manege de l'académie de Savoye à Vienne, et que S. Mté a pris pour l'être du college Theresien; on ne pouvoit pas faire assurément un meilleur choix; il est sans contredit le plus habile homme qu'il y ait aujourd'hui en Europe pour son art et pense avec cela qu'on ne peut pas plus respectablement. Mon temoignage sur ce metier peut servir de texte. Or cet honnête

homme, qui est au service de S: Mté depuis le 1r mai de l'année courante meurt de faim, et n'a pas touché une obole de ses appointemens jusqu'à présent, parceque personne n'a pris la peine, d'en faire souvenir S. Mté, qui auroit sans doute d'abord donné les ordres nécessaires pour que le payement se fasse selon ses intentions pour le passé et dans la suite avec la règle que nous savons que l'Impce aime en toutes choses. J'ai fait ecrire à ce galant homme par son frère qui est à mon service, qu'il aille vous faire la révérence et que je vous le recommanderois. Accordez lui je vous prie votre protection, je vous reponds qu'on ne peut pas en être plus digne.

S. Mté sera obéïe pour les portraits, je commence toujours aujourd'hui à lui envoyer celui du Roy, que vous trouverez ci-joint et qui est parfaitement ressemblant. Je voudrois pouvoir aussi bien réussir pour la commission du maitre à danser; mais je dois vous dire qu'il sera très difficile de trouver quelqu'un dans ce genre, qui merite la peine d'être envoyé et qui veuille se depaïser. La danse est si prodigieusement déchuë dans ce païs-ci, que cela ne se conçoit pas. Je suis tombé de mon haut, lorsque j'ai vû les ballets de l'opera. Non seulement il n'y a plus de parfait mais même très peu de mediocre. Pour le menuet il n'y a plus de bal, où on en danse. La mode en reviendra peut-être un jour, mais actuellement elle est entierement passée, on ne danse que de contredanses et il n'y a presque plus personnes ni en hommes, ni en femmes, qui dansent un peu honnêtement le menuet. Jugez ou on en est réduit. On ne connoit pour maitre en hommes, que Mr Marseille, qui a, je crois 80 ans, et est tout perdus de goute, et en femmes, qu'une petite fille de l'opera que l'on appelle Madlle Puvignée fille de 15 ans, un vrai enfant. Je vous fait tout ce détail pour vous faire sentir combien il sera difficile de trouver ce que S: Mté desire; j'y ferai de mon mieux cependant et si quelqu'un qui puisse nous convenir existe je tacherai de l'avoir.

Ce que vous me mandés, mon cher Baron, de mes deux garçons, me fait le plaisir le plus sensible. Je suis bien content d'eux, s'ils ont tâché de plaire à S. Mté, je les renoncerois s'ils n'avoient eté ainsi occupés de ce soin, que tout ce qu'il m'appartient doit l'être. Je les recommande aussi bien que moi à votre precieuse amitié. J'ai l'honneur d'être *ut in literis* etc...

P. S. IIdum au même du 28 Dez.

Je comptois dépêcher le courier Lamontagne deja le 26. mais un violent accès de fièvre qui m'attaqua le même soir m'en a empeché. Elle est actuellement continuë et accompagnée de très sensibles maux

de tête, de sorte qu'on m'a tiré deja deux fois du sang du pied. Cela m'a soulagé un peu et je me suis efforcé à signer les dépêches qui partent aujourdhui avec le dit courier; mais je me trouve hors d'état, de vous envoyer le portrait, parceque l'ouvrier qui devroit faire l'étuit et me l'envoyer pour l'y mettre, m'a manqué de parole (49).

Je tacherai cependant de vous l'envoyer par la premiere occasion.

Koch à Kaunitz.

Vienne le 2 Janvier 1751.

Monseigneur.

Je ne scaurois mieux commencer l'année qu'en faisant les vœux les plus ardens pour la conservation de la santé precieuse de Votre Excellence, et pour l'accomplissement le plus parfait de ses desirs. C'est un homage que je ne cesse de vous rendre, Monseigneur, à tout instant, et que je ne discontinueray de vous rendre tant que je vivray.

Les lettres de Votre Excellence nous manquent depuis dix jours. Aussi la première question que me fit ce matin Sa Majesté en entrant, étoit si je n'avois pas à luy donner de ses nouvelles. J'espere qu'aucune indisposition n'aura part à ce delai, mais je ne puis me dispenser de supplier Votre Excellence de nouveau de ne jamais laisser passer la huitaine sans marquer qu'elle se porte bien, quand même elle n'auroit rien d'autre à ecrire. Non obstant que les paquets de Bruxelles passent par le pays de Juliers, il n'y a rien à craindre pour la seureté de la correspondance, les mailles ne s'y arrettant nulle part à moins que quelques personnes masquées ne devalisent un jour le courrier de Bruxelles, la correspondance de Votre Excellence ne court aucune risque. Je crois le cabinet de France incapable d'une telle violence; il n'y a que le cabinet de Russie qui se soit avisé autrefois de le faire, et ce n'est que le souvenir de cet attentat qui m'a fait venir cette idée.

Il y a plusieurs pièces assés instructives parmi les ci-jointes, et il en suivra des plus importantes à mesure que l'on parviendra à dechiffrer successivement les nouveaux chiffres. Non obstant que Monsieur d'Hautefort ne s'explique qu'en termes vagues et obscurs,

il paroit que Monsieur de Puisieulx doit l'avoir averti de temoigner plus de confiance aux ministres de Prusse, de Suède et Palatin, et de se pretter moins à nos insinuations et à celles de Blondel. Klingräff qui est arrivé, passe pour l'homme le plus fin et delié du roy de Prusse. Nous verrons dans peu, si par ses manières insinuantes et douces il parviendra à s'emparer de l'esprit de l'ambassadeur.

Monsieur de Widmann est en mille peines que les mal intentionnés ne trouvent moyen de changer l'électeur de Cologne durant son sejour à Munic, et que ce changement ne puisse influer successivement sur celui de Baviere. La tenacité mal placée du ministère anglais en sera la cause si cela arrive.

Le roy de Prusse a reçeu en apparence très bien mon frère (50), mais il s'avise de demander que l'on finisse à la fois l'objet des dettes de Silesie avec celui du commerce. S'il continue à persister dans cette idée, je crois qu'on tâchera de tirer la negociation ici, etant à remarquer, que c'est lui qui a fait le premier les innovations en fait du commerce, et que les choses se remettant sur le pied de ci devant, il y gagneroit de beaucoup plus que nous. J'ay fait tirer copie des lettres ecrittes en dernier lieu par Monsieur le comte de Cristiani pour les envoyer à Votre Excellence. Il y en a deux à Monsieur le comte de Taroca avec la copie de celle qu'il a écritte au Cardinal Doria et trois à moy, ayant ordre de m'ecrire sur les matieres les plus reservés qui ne doivent etre que pour Sa Majesté seule. Son caractere est si peu lisible que pour vous en faciliter, Monseigneur, la lecture, j'äy cru mieux faire de vous en remettre les copies, et je continueray à en faire de même touttes les fois qu'il se presentera quelque matiere qui meritte Votre attention.

Il y a plusieurs traits assés remarquables dans le recit qu'il fait à son président des entretiens qu'il a eus avec Carpintero à Parme et avec l'ambassadeur d'Espagne à Venise, ce qui sert d'eclaircissement au passage qui le regarde dans la lettre de Chavigni à Monsieur de Puisieux (51).

Votre Excellence en trouvera un plus remarquable encore dans les lettres à moy sur les ouvertures que luy a faitte l'Infante et Serati son secretaire de confiance. Il s'en est tiré en homme d'esprit, mais la chose ne laisse pas d'être de consequence, n'étant pas à présumer, que l'Infante se seroit avancée à luy parler de la sorte à l'insçu du roy son Père (52).

L'âge de l'archiduc sauroit un pretexte tout naturel à eluder de s'expliquer sur un objet si eloigné, sans paroitre qu'on ne pourroit

pas y penser à son tems. Le dauphin sans succession male, la tendresse decidée et extreme du roy pour l'Infante sa fille, le dessein qu'on luy suppose de luy destiner le Throne de France en cas que le dauphin vint à manquer sans succession, ce peu d'union qui paroit subsister entre le roy de Naples et l'Infante Philippe, la resolution que l'on attribue au premier de ne vouloir pas ceder à l'autre ses deux royaumes s'il vient au Throne d'Espagne et plusieurs autres reflexions de cette nature ne laissent pas de presenter une perspective assés riante pour les interets de Sa Majesté, en s'y prenant avec precaution et sagesse, en cas surtout que la paix se conserve.

Je dois avoir l'honneur de vous prévenir, Monseigneur, qu'aucun ministre ne scait rien du contenu des lettres à Monsieur le C. de Taroca, Sa Majesté n'ayant pas trouvé à propos de les communiquer à S. E. le chancelier pour ne pas donner lieu à des jalousis; que personne non plus et Monsieur de Taroca tout aussi peu, a connoissance de ce que Monsieur de Cristiani m'écrit, et que le pièce de Chavigni n'a pas circulé non plus.

Il n'y a que Votre Excellence qui le scait à laquelle Sa Majesté veut comme de raison, que rien ne soit caché.

La cave de la cour est très mal pourvue des vins de Tockay, et la recolte de cette année a été de plus chétives. Sa Majesté ordonnera cependant que l'on en cherche pour voir s'il s'en trouve qui méritte de luy etre envoyé, et j'auray soing de l'en faire ressouvenir. Voici une lettre de la reine de Pologne à celle de Portugal. S. M. souhaitte que Votre Excellence la remette au ministre de cette couronne à Paris.

La santé de Sa Majesté est au mieux. Dans cet instant arrive la lettre de V. E. du 18.

J'ay l'honneur, etc.

Koch à Kaunitz.

Vienne le 9 Janvier 1751.

Monseigneur.

Votre Excellence aura vû par ma précédente du deux, que sa lettre du 18 du passé ne m'est parvenue qu'au depart de la poste,

desorte qu'elle a été treize jours en chemin, ce qui me paroit un peu long. Le courrier la Montagne a fait plus de diligence, étant arrivé lundi le quatre au matin avec les depeches de Votre Excellence du 26 et du 28. Je ne scaurois assés vous exprimer, Monseigneur, combien Sa Majesté a été frappée en apprennant par Votre Ps. du 28. qu'au départ du courrier vous ne vous etiéz pas mieux porté encore, non obstant les saignées qui vous avoient été faittes. Elle attend avec un empressement des plus grans vos premières lettres espérant autant qu'elle le souhaitte, que leur contenu. La rasscurera sur un point qui luy tient si fort à cœur, et que le tems s'étant remis depuis quelques jours au froid, Votre Excellence en aura senti du soulagement.

La Protection Divine se manifeste en toutte occasion trop evidemment en faveur de Sa Majesté pour que nous n'ayons pas tout lieu de nous flatter. que le Seigneur conservera pendant une longue suitte des années et à Elle et à l'État ce qu'Elle a de plus habile. Touttes nos craintes se reduisent à l'incertitude, si la santé de Votre Excellence se trouve en de bonnes mains, les medecins n'étant pas ce qu'ils ont de mieux en France.

Deux mots de Monsieur le comte de Zinzendorff et de Monsieur Marechal suffiront pour nous tranquilliser sans que vous vous donnies la peine. Monseigneur, d'ecrire vous même tant que vous ne serés pas entierement retabli.

Je n'ay pas vû la lettre de Votre Excellence à Sa Majesté l'Empereur, mais je scais par Sa Majesté qu'Il en a été infiniment satisfait; vous connoissés trop nos circonstances, Monseigneur, pour ne pas savoir combien il importe au bien du service, et combien Sa Majesté souhaitte que vous ayés toujours plus toutte la confiance de ce monarque, et que le moyen d'y parvenir est de luy ecrire de tems en tems.

Avanthier il y eut conférence en présence de leurs Majestés sur différents objets de vos relations et des autres, du résultat de la quelle Votre Excellence sera amplement instruit par les dépêches de la cour.

Je suis fâché de remarquer que l'absence de Votre Excellence fait perdre de Nouveau le goût à l'Impératrice d'assister aux conférences; vous en devinerez, Monseigneur, les raisons sans que je les dise. J'ay pris la liberté de la supplier d'y assister d'autant plus souvent pour ces memes raisons et pour le même motif de Votre absence, et si Votre Excellence est du même sentiment, je la supplie d'en toucher quelque chose dans une des lettres quelle me faira la graçe de m'écrire.

L'affaire de l'élection va de mal en pire, l'électeur de Cologne s'etant declaré qu'il trouvoit le raisonnement du roy de Prusse trop solide pour ne pas l'adopter en entier; si ce changement est un effet du caractere volage de ce Prince et de l'ascendant de la duchesse Clementine sur son esprit, il ne l'est pas moins de la tenacité hors de saison du ministère anglois.

Que Sa Majesté est à plaindre d'avoir à faire à des alliés qui n'opèrent pour la pluspart que par des boutades et sans sistème, qui s'arrettent aux moindres difficultés sans se servir des moyens qu'ils pourroient employer et pour les prévenir ou pour les surmonter et qui, par leur manière inconsiderée d'agir, ne font que nous exciter d'embarras et reveiller la jalousie des nos envieux a dessein peut être pour troubler qu'ils ne soyent bien avec nous. Il est seur que Messieurs les Anglois se sont conduits d'une façon qu'ils n'auroient pû faire pire s'ils l'avoient fait tout exprès pour faire échouer l'idée et qu'ils auroient rendus nos efforts méprisables avec les leurs, si nous n'avions agi avec plus de précaution; aussi suis-je persuadé que le ministère aura de furieux debats à essuyer au parlement, qu'on luy demandera compte de l'argent employé aux subsides sans être parvenu au but qu'il s'etoit proposé, et qu'il aura de la peine peut être à se soutenir.

Du moins en reviendra-t-il l'avantage que plus d'un reconnoitra une verité qu'on n'a pas voulu connoitre jusques icy, en croyant qu'il suffit de l'Angleterre pour arriver à ce qu'on voudroit, sans réfléchir au changement des circonstances qui ont changé si notablement les affaires.

Sa Majesté paroit entièrement de l'avis de Votre Excellence que sans la France on ne fera rien avec la cour Palatine, mais Elle souhaitroit de savoir plus individuellement son sentiment sur la manière à s'y prendre et sur les conditions qu'on auroit à luy faire; quand même de sa pretension exorbitante de 18 Millions l'électeur en rabattroit dix sept, il s'en faudroit de beaucoup que l'état de nos finances nous permit de luy donner le Million restant, pour lequel nous sommes sans fons; peut-être se determineroit-on à une couple de cent mille fl. mais ce n'est qu'un peut-être et l'Impératrice ne se déterminera à rien sans savoir ce que Votre Excellence en pense; qu'ils seroient bien employés ces couples de 100 si on pourroit detacher par là la cour palatine de celle de Berlin, mais c'est un point qui ne paroit n'être guerre à espérer.

Je ne scais ce qui a été determiné dans la conférence par rapport à l'affaire d'Aquileja, et si je ne me trompe, elle va s'embrouiller de

plus en plus, le Pape me paroissant tout aussi eloigné de demander a l'Impératrice de suspendre le rappel de Monsieur de Prié et la république peu disposée a renvoyer à Rome un ambassadeur et à recevoir le Nonce, ce qui seroit à tous egards le parti le plus sage pour la republique même.

Je crois devoir rapporter à Votre Excellence en racourci un discours que Blondel a tenu au Maréchal Battiani ces jours passés, étant venu chez luy pour luy demander une heure à prendre congé de l'archiduc.

Il luy lâcha à celte occasion qu'il quittoit Vienne à regret, mais que son depart etoit très nécessaire pour desabuser sa cour des préjugés dans les quels elle étoit; que sans réfléchir au changement si considérable dans lequel se trouvoient les affaires de l'Europe vis à vis des tems passés, la plupart du monde considéroit en France la cour d'icy comme leur ennemi naturel, et qu'on y prenoit ombrage de la grosse armée que Sa Majesté tenoit sur pied, que ces préjugés tiroient leur source de cette ancienne jalousie entre les deux maisons d'Autriche et de Bourbon, qui avoit été très naturelle dans le tems ou elles s'étoient disputées la moitié du monde (pour ainsi dire) l'une à l'autre, mais qu'autant qu'elle avoit été en place alors, autant elle luy paroissoit déplacée après touttes les pertes faittes par cette cour. Qu'il ne pouvoit pas disconvenir d'avoir été imbu de ce même principe à son arrivée icy, que la même chose étoit arrivée à Monsieur d'Hautefort, qu'il en étoit revenu de même, et qu'il ne douttoit pas que l'ambassadeur auroit quelques reprimandes à essuyer encore de sa cour, mais qu'il se flatte qu'on luy ecrira sur un autre pied après que luy Blondel auroit eu l'occasion de s'expliquer envers Monsieur de Puisieulx à son retour à Paris : qu'il comprenoit parfaittement que ce n'est pas par vûe d'agrandissement mais pour la seureté de la monarchie que Sa Majesté se trouvoit dans la necessité d'être si fortement armée, entourréé comme elle est de puissans voisins et ayant ses frontières ouvertes de tous cotés; que loing que la France eut à en concevoir de l'ombrage qu'il croit qu'à bien considérer touttes choses, Elle devroit souhaitter plutôt que l'Impératrice fut plus que moins puissantte de ce qu'elle est, qu'au bout du compte l'Angleterre étoit leur ennemi vray et principal, mais que cette même Angleterre ne pouvoit jamais faire la guerre à la France sans le concours de l'Impératrice, etc.

Monsieur le marechal de Battiani l'ayant interrompu dans cette occasion par la demande s'il croyoit donc qu'il conviendroit mieux au Roy si les Anglois étoient liés avec la Prusse en place de l'étre avec nous, et qu'à son sentiment il etoit de l'intérêt de la France même que

nous soyons bien avec l'Angleterre dans les principes ou nous sommes, Blondel y repondit, qu'il pensoit de même, pourvû que nous soyons bien avec l'Angleterre de façon à ne pas chocqer la France; il conclut son discours par dire qu'il avoit remarqué plus d'une fois par ceux que luy avoient tenu les Ministres d'icy, qu'en savoit icy ce qu'il avoit écrit à sa cour, qu'il ne s'en soucioit guerre puis qu'il avoit toujours marqué la verité en honnette homme et qu'il diroit bien plus à son retour en y ajouttant par deux fois de suitte qu'il etoit prêt si Sa Majesté vouloit le savoir, de confier à Elle ce qu'il compte de dire, mais que ce seroit aussi à l'Impératrice seule qu'il le diroit et à personne d'autre. J'ignore si Sa Majesté se determinera de parler encore une fois à Blondel pour savoir s'il a peut être réellement quelque chose de secret à luy confier. En cas qu'elle luy parle, Votre Excellence en sera avertie et en attendant j'ay cru ne pas mal faire de vous informer, Mrg. de ce qu'il a dit à l'ayo. Votre Excellence s'appercevra dans peu de l'impression que feront sur l'esprit de Monsieur de Puisieulx ses insinuations et nous nous appercevrons icy à notre tour du plus ou du moins de terrain que gagneront après son depart auprès de Monsieur d'Hautefort celles des Ministres de Suede, de Prusse et du Palatin.

En moins de quinze jours ou dans la quinzaine, ou plus tard, j'espere d'être en etat de luy en marquer quelque chose de plus précis. Sa Majesté se porte, on ne scauroit mieux non obstant l'affliction extreme qu'elle sentit de la mort de sa très auguste mère, affliction qu'elle a cependant souffert avec cette résignation et vertu chretienne digne de ce grand cœur que Votre Excellence luy connoit, quoyque s'occupant plus que jamais, et portant un enfant après l'autre, il paroit que tout contribue à rendre sa santé plus robuste. Je crois ne pouvoir mieux vous faire ma cour, Monseigneur, qu'en vous donnant une nouvelle qui est la plus interessante de touttes à ceux qui luy sont autant attachés que Votre Excellence : Elle compte son terme d'accouchement vers le 24 de mars, d'autres le comptent après le dix ou vers la Moitié du mois.

Votre Excellence va avoir bientôt un autre Comte Esterhazi à Paris, et c'est le frère de celui qui va Ministre en Espagne et le même qu'on appelle icy quinquins; il solicite depuis longtems la permission d'y faire un tour, et Sa Majesté vient de la luy donner à condition qu'il soit de retour pres le tems de la diette, de sorte qu'il ne tardera pas de se mettre en voyage pour y arriver ce mois encore, comptant à ce qu'il m'a dit d'y trouver encore Monsieur son frère.

Le tems me manque de repondre ce soir à quelques points de la derniere lettre de Votre Excellence, je m'en acquitteray par la première

et j'espère que jusques là nous aurons des nouvelles plus consolantes sur l'etat de sa santé.

J'ose me flatter que vous voudrez bien être persuadé, Monseigneur, que personne ne le souhaitte plus passionnément que moy, puisque personne ne scauroit vous être plus devoué que je le suis, ni etre avec des sentimens plus respectueux...

P. S. Je reçois dans cet instant la pièce ci jointe, avec ordre de l'envoyer ce soir encore à Votre Excellence. Elle contient le sentiment de Monsieur de Bartenstein sur les points qui ont été traittés dans la dernière conference (53) et qui vous seront communiqués, Monseigneur, par la depeche de la cour. *Idem qui in litteris.*

Koch à Kaunitz.

Vienne ce 19 janvier 1751.

Monseigneur.

Sa Majesté vient de m'envoyer le billet ci-joint pour Votre Excellence. Son contenu vous fera voir, Monseigneur, que je n'ay rien exagéré dans ce que je vous ay marqué de l'inquiétude que luy avoit causée votre maladie, de la satisfaction qu'Elle sent de vous savoir hors de danger et du désir qu'Elle a que Votre Excellence s'applique le moins qu'il sera possible tant qu'elle ne se sera bien remis en force.

Contentés La, Monseigneur, sur un point qui luy tient tant à cœur, par la justice qu'elle rend à votre attachement pour sa personne sacrée et à la necessité que votre conservation est pour le bien de l'etat.

Par ma lettre du neuf, je me suis donné l'honneur d'informer Votre Excellence du discours que Monsieur Blondel avoit tenu à Monsieur le comte de Battiani. Non obstant qu'il avoit dit alors qu'il ne s'ouvriroit qu'envers Sa Majesté seule de ce qu'à son retour à Paris il diroit à Monsieur de Puisieulx, il y est revenu le lendemain pour luy lire une longue pièce qu'il a faitte à dessein à ce qu'il a dit, de la remettre aud. ministre et à Monsieur de St. Severin, les quels seuls devroient en avoir connoissance du ministère de France.

Comme la chose ne laisse pas d'être d'importance, que je n'ay pas vu l'écrit et que personne ne scauroit rendre un compte plus exact

et de son contenu et des eclaircissemens qu'il y a ajouttés de bouche en le lisant, que Monsieur le comte de Battiani, Sa Majesté a trouvé à propos de luy ordonner qu'il en informe luy même Votre Excellence, et c'est ce qu'il fera je pense, par le meme courrier qui est le porteur de la presente : du moins son intention etoit-elle telle hier, et peut être m'envoyera-t-il sa lettre pour la faire passer sur mon enveloppe. Pour ne pas faire perdre à Votre Excellence le tems qui luy est si precieux par des repétitions inutiles de ce qu'elle en apprendra de source, je me borneroy à me donner l'honneur de luy dire en peu de mots que la substance de cette longue pièce doit se reduire à faire une description detaillée de notre situation intérieure, du dérangement dans lequel nous nous trouvons et de la fermentation que causoient dans nos entrailles les differens nouveaux arrangemens que l'Impératrice a faits. Il en tire la conséquence que c'est sans fondement qu'on prend jalousie de notre puissance, et que notre propre intérêt exige que nous nous tenions eloignés de tout ce qui pourroit nous entrainer dans une nouvelle guerre, que nous nous ressentons de reste de tout ce que nous a coutté l'alliance de l'Angleterre par la quelle nous fumes tant et tant des fois sacrifiés, que nous ne pouvions à la verité pas nous passer ni de son alliance ni de celle de la Russie, mais qu'il ne s'en suivroit pas que nous nous laisserions entrainer par ces deux Puissances à touttes les démarches qu'elles voudroient : la conclusion doit en être que la France devoit conserver son alliance avec la Prusse, puisque nous devions conserver la nòtre avec la Russie et l'Angleterre, mais qu'il etoit de l'intérêt des deux cours de se concerter en secret sur les mesures que chacune auroit à prendre avec et auprès de ses alliés respectifs pour consolider la paix et pour prevenir ou empècher tout ce qui pourroit la troubler; j'y ajouteray de ces particularités que Monsieur le comte de Battiani pourroit oublier peut-étre de vous marquer, Monseigneur, l'une qu'en lisant la piece il est echappé à Blondel qu'à son avis nous étions trop faibles pour les intérêts de la France même, que les Pays-bas nous etoient à charge, et qu'il pense que nous ne ferions pas les difficiles à nous en defaire moyenant qu'on nous fit avoir en echange la Silesie, la deuxiéme, qu'en parlant de l'election du roy des Romains il a lâché sous les dents que c'étoit à Sa Majesté l'Empereur à voir si cette élection luy convenoit; un autre point que je doutte que Monsieur le comte de Battiani marquera à Votre Excellence, est que dans la pièce Blondel a mis un passage du ministère, disant ou voulant dire que l'Impératrice n'avoit aucun ministre que Votre Excellence; il eut cependant la politesse d'y ajoutter en luy lisant ce passage,

qu'il avoit commence à travailler depuis longtems a la pièce et que lorsqu'il avoit fait cet article, Monsieur le marechal n'avoit pas encore été de la conférence.

Sa Majesté n'ayant pas trouvé à propos de se la faire lire Elle meme par Blondel, Elle prit le prétexte du grand deuil pour s'excuser de l'admettre une autre fois à son audience qui ne pourroit causer d'ailleurs que de l'ombrage après que la coutume étoit de ne plus admettre un ministre etranger à une audience particuliere après avoir eu l'audience de congé, que Sa Majesté, convaincue de ses bonnes intentions luy savoit beaucoup de gré de cette nouvelle marque qu'il en donnoit, qu'Elle en feroit avertir Votre Excellence, dans la quelle Elle avoit, comme il scavoit, une entière confiance, et qu'il n'avoit qu'à s'en ouvrir avec elle avec cette même confiance à son retour à Paris avec la quelle il s'etoit ouvert envers Votre Excellence durant son sejour d'icy.

Je dois vous prevenir, Monseigneur, pour votre direction que de tout ceci personne n'en a connoissance à la reserve de leurs Majestés, de monsieur le comte Battiani, et de Moy, et pour ne rien laisser ignorer à Votre Excellence, je dois y ajoutter que peut-etre Monsieur le comte de Battiani se sera abstenu par un effet de sa prudence d'informer S. M. l'empereur du passage qui regarde le ministère et surtout de ce que Blondel a lâché sous les dents ou par inconsidération, de l'article du roy des Romains (54). Trois jours après il se fit insinuer à diner chez Monsieur de Bartenstein avec le quel il resta tête à tete trois heures après le repos ; je ne scais ce qui y est passé, et si Blondel luy a fait les mêmes ouvertures en entier ou en partie, l'hasard voulant qu'il est arrivé à Monsieur d'Hautefort une nouveau chiffre par le courrier qui luy a porté le cordon bleu, et qu'il s'en est servi dans la lettre qu'il écrivit le 16. à Monsieur de Puisieulx (55), lettre qui est corrélative au recit qu'il auroit pu luy faire du discours de Blondel avec Monsieur de Bartenstein, si tant est qu'il luy en a écrit. Il paroit d'ailleurs assez evidemment par les pièces dechiffrées cijointes de Monsieur d'Hautefort, et surtout par celle du 16. de décembre que Blondel a tenu parole en luy donnant sur la droiture de nos sentimens les insinuations que nous méritons, que ce ministre adopte ses principes, et qu'il va d'une certaine façon plus loing encore. en plaidant notre cause contre les prejugés que l'on a conçus à sa cour (56). Quel bonheur pour Sa Majesté que dans des circonstances si critiques et scabreuses vous vous trouvés. Monseigneur, à Paris, pour dissiper à tems l'orage que l'élection auroit pu faire noitre et encore plus celui que pourroit occasionner l'evenement qui peut arriver d'un jour à

l'autre de la mort du roy de Suède ou celui du roy de Pologne. Une autre circonstance secrette que je dois marquer à Votre Excellence regarde Monsieur d'Aslor, le nouveau ministre d'Espagne, le quel s'est laissé échapper combien on souhaittoit en Espagne de remettre les affaires de deux cours sur le pied de l'union étroite qui avoit subsisté autrefois, que ce qui nous manquoit souvent étoit l'argent, qu'ils en avoient pour nous en donner, que la reine régnante ne promettoit rien moins qu'une longue vie. que l'archiduchesse ainée avoit douze ans, que le roy ne voudroit point d'une princesse françoise, que le ministère de son coté ne voudroit pas d'une Piemontoise de peur qu'elle et par son canal la cour de Turin ne voulussent trop se méler de leur interne, que rien ne seroit enfin plus convenable à tous égards. que le Mariage avec l'archiduchesse. Je doutte, Monseigneur, que le ministère soit informé de cette circonstance, je vous supplie ainsi de la ménager pour votre connoissance seule.

Je crois ne devoir rien toucher de l'affaire d'Aquileja dont Votre Excellence sera informée apparement par la voye de la chancellerie d'Etat aussi bien que de tout ce qui s'est passé à la conférence qui fut à la cour, il y a dix jours; on fait à présent un crime au pauvre Cristiani d'un discours qu'il a tenu au resident de Venise sur les différens qui subsistent. Monsieur le comte de Taroca au quel il adresse la relation qu'il en fit, la communiqua à S. E. le chancellier; cette communication fit naitre de la jalousie, et c'est à présent luy qui doit être la cause que l'affaire est ou embrouillée ou pas encore terminée; je n'ay pas vu la relation sans quoy j'en aurois fait tirer une copie pour l'envoyer à Votre Excellence. Elle est à ce qu'on m'asseure trés sage et très bien écritte, et vous, qui êtes un juge equitable, Monseigneur, vous aurés je pense de la peine à croire que Cristiani soit homme à brouiller ou gatter une affaire. Monsieur le comte de Taroca en aura fait la communication innocemment et à bonne fin. Mais il ne l'a certainement pas fait en homme qui connoit ou qui devroit du moins connoitre le terrain de la cour. Tron etant très bien porté. j'apprens que la conférence est du sentiment de former des points en latin pour servir de base à l'adjustement de l'affaire, et qu'on les luy communiquera en secret pour savoir ce qu'il en pense. Je passe des affaires plus grandes à celles qui le sont moins. Sa Majesté attend les portraits que Votre Excellence doit luy envoyer. Elle les recevra avec plaisir, et surtout recevra-t-elle avec plaisir les nouvelles pièces qui vous croiriez dignes, Monseigneur, à luy être envoyées. Le nouvel établissement des cadets fait honneur au Roy et luy sera avec le tems très utile; c'est une pensée, si j'ose le dire qui m'est venue il y a longtems

et sur la quelle j'ay pris la liberté de parler plus d'une fois à Sa Majesté. Ce seroit une pepinière pour former successivement des excellens officiers; la bravoure n'a jamais manqué dans notre service, c'est la théorie qui y a manqué et qui y manque encore, y ayant très peu des officiers qui ayent connoissance du genie, de la mécanique ou de l'artillerie et moins encore de ceux qui ayent la moindre lecture des autheurs les plus fameux tant anciens que modernes, qui ont ecrit sur l'art militaire. L'impératrice a été fort etonnée que l'on est si mal en maitre à danse à Paris; Sa Majesté l'Empereur qui l'a toujours dit, en a été fort rejoui; la conclusion est que Votre Excellence en envoye si Elle croit pouvoir en envoyer un bien bon, et que sans cela Elle n'en envoye pas. Monsieur le General Esterhazi sera reçeu moins mal de ce qu'il l'auroit été sans la lettre de Votre Excellence. Sa Majesté luy fera même un accueil assés bon, mais il s'en faut beaucoup que l'idée, qu'elle a de sa conduite, soit telle. J'ay ordre de vous dire, Monseigneur, qu'à son occasion vous avés touché un point de morale allusif à la personne de Sa Majesté dont elle a temoigné vous être fort obligée.

Je demande mille pardons à Votre Excellence de mon mauvais griffonage, ecrivant à la hatte et j'ay l'honneur d'être...

P. S.

Monseigneur.

J'avois presque oublié de marquer à Votre Excellence que Monsieur le comte d'Ulfeld asseure Sa Majesté qu'il a soing de l'informer de tout, qu'il se loue infiniment de la confiance que vous luy montrés, Monseigneur, dans vos lettres et de ce que vous y ajouttés de main propre, et que pour continuer cette harmonie et intelligence réciproques, Sa Majesté souhaitte que vous continuiés à vous donner la peine d'y ajoutter toujours quelque chose de votre main.

Je suis...

P. S. 2. Dans cet instant je reçois le billet ci jointe de Monsieur le comte de Battiani, qui me fait craindre que Votre Excellence ne recevra plus son paquet par ce courrier.

Je luy envoye ainsi la copie du rapport succinct que malade il avoit fait à l'Empereur de ce que Blondel luy a dit.

Je suis très respectueux.

Koch à Kaunitz.

Vienne le 19 Janvier 1751.

Monseigneur.

Je recois dans cet instant la lettre ci-jointe de Monsieur le comte de Battiani et je ne tarde pas d'un instant à tenter fortune pour voir si le courrier est encore icy. La pièce dont il y est fait mention, est celle qui est jointe en Copie ou brouillon à mon second P. S. (57). J'ay l'honneur d'être...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 23 Janvier 1751.

Monseigneur.

Si Votre Excellence nous a fait passer une dixaine des jours dans des allarmes avant l'arrivée du courier Nagel, elle nous en fait passer dix autres à languir après ses nouvelles qui nous manquent depuis le huit du matin, avec moins de crainte à la verité, mais toujours avec beaucoup d'inquiétude, tant que nous ne serons pas pleinement rasseurés sur le retablissement entiere d'une santé si precieuse. Il n'y a qu'une lettre particulière qui porte qu'elle avoit eu un nouvel accès de fievre la nuit du neuf au dix, quoyque très leger et dont les medecins n'avoient fait aucun cas, mais comme nous n'en scavons rien, ni de Monsieur le Comte de Zinzendorff, ni de Monsieur d'Hochstetter, et que Sa Majesté voudroit toujours savoir au plus juste ce qui en est, je reviens pour la troisième fois à la supplier de charger ou l'un ou l'autre du soing de m'informer par peu de lignes d'un jour à l'autre de l'etat dans laquelle elle se trouve jusques à tant qu'elle soit entièrement remise.

J'espère qu'elle aura reçeu par le courier qui fut depeché le 19, les

deux paquets dont je l'ay chargé pour Votre Excellence; rien n'est arrivé du depuis que je sache qui meritte de luy être marqué, à la reserve qu'on a remis à Monsieur le comte de Puebla et à mon frère une reponse assés seche et fière à Berlin sur le memoire qui leur fut envoyé d'icy pour y être presenté (58).

Le tout vous sera naturellement communiqué, Monseigneur, après qu'on aura deliberé sur la matière dans la conférence de demain.

Votre Excellence trouvera des pièces assés importantes parmi les ci jointes.

Si les Puissances Maritimes n'y prennent bien garde, elle courrent risque de perdre l'électeur de Cologne par les intrigues de la cour palatine, et successivement peut etre aussi celuy de Bavière. L'affaire de l'élection paroit aller en retrogradant de plus en plus, et à mon avis il n'y a que par la France qu'on puisse espèrer d'en venir à bout, pourvû que ce ne soit pas à des conditions trop onéreuses.

Je suis avec les sentimens etc...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 30 Janvier 1751.

Monseigneur.

Nous n'avons receu pendant tout le cours de la semaine que de nouvelles consolleantes sur la santé de Votre Excellence, à la grande satisfaction de l'imperatrice, Monsieur d'Aslor venant de recevoir, à ce que Sa Majesté m'a dit, un courier qui etoit chargé d'une lettre pour Monsieur d'Hautefort du 21 par laquelle Monsieur de Puisieulx luy marque que vous avanciés, Monseigneur, de plus en plus dans votre retablissement (59). J'espère que celles de la semaine prochaine seront plus agréables encore, et que le mois ne sera pas passé sans que Votre Excellence se soit trouvée en état d'en donner elle même à Sa Majesté.

Parmi les pièces ci jointes il y en a une de Monsieur d'Hautefort sur l'audience qu'il a eue de Sa Majesté l'Empereur. C'est une pièce très importante, et qui fera j'espère un bon effet (60).

Non obstant que les deux passages soubvurgulées ayent été retranchées dans la copie qui en est parvenûe à S. E. le chancellier, j'ay

ordre de vous la communiquer, Monseigneur, dans son entier, mot pour mot telle qu'elle a été.

J'ay deux remarques à y ajoutter, l'une que Sa Majesté l'Empereur ne se souvient pas d'avoir laché l'expression : *qu'en tout cas il ne seroit jamais de moitié si cela lui arrivoit, qu'il en avoit donné les assurances les plus fortes à Votre M., qu'il avoit la vanité de penser, qu'il devoit en être cru sur sa parole*, et que l'ambassadeur doit l'avoir mal compris; l'autre que l'ambassadeur a oublié ou n'a pas trouvé à propos de rendre une période que l'Empereur luy toucha, savoir qu'il constoit à Sa Majesté qu'il y avoit des gens dans l'empire qui travailloient en France de faire mettre Blondel pour quelque tems à la Bastille, à moins qu'il ne l'aye touché dans le paragraphe qu'il a ajoutté en chiffre. Mais vif, comme il est, il y a repliqué avec une espèce d'emportement, « ah parbleu, on m'y mettra donc aussi, puisque je feray certainement tout ce que je pourray pour le soutenir. »

Je crois Monsieur de Puisieulx trop honnête homme pour abuser de la franchise avec la quelle ce monarque s'est expliqué envers leur ambassadeur. Il y auroit peut-être quelque autre reflexion à faire sur le contenu de cette pièce que je passe sous silence, et dont Votre Excellence jugera de beaucoup mieux par ses lumières superieures.

L'affaire d'Aquileja est autant que terminée ensuitte de la reponse donnée par le senat au dernier memoire de Monsieur de Chavigni. C'est ainsi à la France que touttes les parties intéressés doivent en avoir l'obligation, la quelle, sans en avoir le nom, a fait le mediateur en effet.

Je suis chargé de confier à cette occasion une circonstance assés singulière à Votre Excellence dans le dernier secret, en éclaircissement de ce qu'il luy sera communiqué par les depêches de la cour, savoir que Tron, homme sage et bien intentionné comme elle sait, en remerciant l'Impératrice des points latins en question qui luy furent communiqués, s'est laissé echapper qu'il etoit très sensible à cette confiance, mais qu'il ne pouvoit s'empêcher de luy dire combien il etoit surpris de leur contenu, en ce qu'à son avis ils blessoient sa grandeur et dignité; c'est une particularité que ne doit savoir que Votre Excellence, pour qu'il n'en arrive pas du chagrin à cet honnête homme que je ne connois pas de personne, mais que je revère depuis longtems, ayant connu sa façon de penser dès le tems qu'il fut ambassadeur en France.

Nous allons perdre dans la personne de Mr de Beckers un meuble de beaucoup moins bon, il me revient cependant qu'il est très mortifié

de nous quitter ; c'est un tour que luy joue apparement quelqu'un de sa cour, et Votre Excellence aura remarqué sans doutte une très grand difference de la façon dont Mr de Wachtendonck luy écrivit ci devant d'avec celle dont il luy ecrit depuis quelque tems.

Je ne vous marque rien, Monseigneur, sur la négociation que nous avons avec le roy de Prusse par rapport aux dettes de Silesie et du Commerce, puisque vous apprendrés le tout individuellement par son canal ordinaire; on m'asseure que Monsieur de Bartenstein a fait une réplique très sage et modérée et qu'elle est tournée d'une maniere à devoir etre approuvée partout.

J'ay l'honneur etc...

Koch à Kaunitz.

Vienne, le 6 et 9 fevrier 1751.

Monseigneur.

Non obstant que nous n'ayons pas encore des lettres de Votre Excellence, nous n'en sçavons pas moins que sa reconvalescance alloit de mieux en mieux, qu'elle dormoit d'un someil suivi et tranquille, qu'elle mangoit avec appetit, et qu'en un mot touttes les apparences étoient pour un retablissement prompt et solide. Jugés, Monseigneur, de la satisfaction que cela doit causer à Sa Majesté par l'empressement avec le quel Elle s'est informée de vos nouvelles auprès de Monsieur d'Hautefort, et par les expressions qu'Elle y a ajouttées à votre egard.

Pour ne pas donner lieu à des jalousies prejudiciables au bien de service, j'ay pris la liberté de supplier Sa Majesté de me permettre de changer quelques unes de ces expressions dans la copie qui s'en est faitte pour la circulation du ministère, changement que Votre Excellence trouvera marqué de ma main dans la piece de Monsieur d'Hautefort au Roy (61). Connoissant votre façon de penser, Monseigneur, je me flatte que vous voudrés bien ne pas desapprouver ce petit changement que j'ay fait à une verité dont je suis d'ailleurs convaincu plus que personne.

J'en ay fait deux autres par ordre de Sa Majesté, l'une dans cette meme piece au roy, et l'autre dans une de celles à Monsieur de

Puissieux; Votre Excellence s'en apperçevra aux lignes subvurgulées qui ont été retranchées dans les copies communiquées au ministère (62). Il n'y a qu'Elle qui les reçoit toujours en entier, Sa Majesté voulant que tout soit à son connoissance. Le passage qui regarde Bestuchef n'est cependant pas entièrement dans sa place, et Monsieur d'Hautefort met dans la bouche de l'imperatrice ce qui d'une certaine façon est sorti de la sienne, ayant lâché que Monsieur le comte d'Ulfeld luy en avoit glissé quelque chose, et qu'il venoit demander Sa Majesté, si elle approuve qu'il ecrive cette circonstance à sa cour.

Le caractère de probité dont Monsieur de Puisieux fait profession, doit nous rasseurer qu'il ne fera aucun mauvais usage ni de cette particularité ni des autres qui ont été confiées ci devant deja à Monsieur d'Hautefort.

Cet ambassadeur a serré d'assés près l'Impératrice sur le point des seuretés à donner sur la conservation de la tranquillité dans le Nord, et deux jours avant l'audience il avoit donné à connoitre à Monsieur le Marechal Battiani combien il souhaittoit que l'on donnât quelque chose par ecrit; on ne pouvoit je crois, luy répondre avec plus de dignité ni avec plus de prudence que Sa Majesté a fait, et ce qu'elle a touché par rapport à la cour de Saxe, doit servir à faire connoitre et admirer encore plus son caractère. C'est cette malheureuse accession de l'Angleterre au traitté de l'année 1746 dont le roy de Prusse a sçu se servir si adroittement, beaucoup plus encore que de l'élection du roy des Romains, pour reveiller les inquietudes la France sur les vûes secrettes qu'il nous suppose et pour l'engager par là à insister d'autant plus sur les seuretés à donner de notre part par rapport aux affaires du Nord.

Votre Excellence reçevra apparemment par la depeche d'aujourd'huy les copies de tout ce qui vient d'etre ecrit à Monsieur de Pretlach. On se flatte beaucoup à ce que je remarque, du succés de sa negociation, et de l'addresse qu'il aura de rectifier Monsieur de Bestuchef. Je souhaitte du fond de mon ame qu'il réussisse, mais il est bien difficile de se promettre quelque chose de solide d'un génie tel que Bestuchef, et je regarde pour une vraye bénédiction du Seigneur, si la paix se conserve dans le Nord à la mort du roy de Suède, ou si nous avons du moins le bonheur d'eviter à y être entrainé sans perdre l'amitié de la Russie; peut être même ce meme roy de Prusse qui affecte tant de crainte que nous pourrions y prendre part, tâchera-t-il d'y animer sous main ou la Suède ou la Russie, uniquement pour nous voir dans l'embarras de perdre la czarine, si nous n'y prenons pas part, ou de nous attirer les forces de la France sur le bras, si nous y

fussions entrainés. C'est une perspective bien triste qui ne me vient que trop souvent en tête, ne pouvant songer qu'en tremblant aux suittes que pourroient et devroient avoir l'un ou l'autre dans la fermentation où se trouve notre intérieur, et je pense plus d'une fois que, quelque indispensable que seroit à Sa Majesté pour une infinité des raisons votre presence icy, Monseigneur, que dans ce moment vous luy êtes beaucoup plus necessaire encore là où vous êtes jusques à tant que ce caos soit debrouillé, que notre sort soit plus constatté, et que Votre Excellence parvienne à faire bien connoitre à la France la différence de notre facon d'agir, droite et sincère, avec celle du roy de Prusse guidée par un fond inepuisable de duplicité et de fourberie qui accompagne tout ce qu'il fait, mais aussi en fera-t-il peut-être tant, qu'il sera le premier à tomber dans les filets qu'il tend.

Que dit Votre Excellence à la belle pièce que ce prince a fait remettre en dernier lieu à Monsieur de Puebla ? peut-on la lire sans emotion et mépris ? ne diroit-on pas qu'il entreprend de se moquer de nous (63) ?

Les Vénitiens ont nommé un ambassadeur auprès du Pape. C'est Monsieur de Morosini amb. en France sur le quel le choix est tombé (64).

J'ay l'honneur etc.

P. S. Voici une pièce secrette que Monsieur de Bartenstein vient de presenter à Sa Majesté; elle contient plusieurs vérités assés interessantes, le tout s'agit de leur application (65).

P. S. La lettre ci jointe étoit déjà prette le six dans l'intention de l'envoyer à Votre Excellence par la journaliere de Bruxelles.

Je l'ay retenue sur l'avis que me donna S. E. le Comte d'Ulfeld qu'il alloit depecher un courrier à Paris, et j'ay cru devoir vous en avertir, Monseigneur, pour que vous sachiés la raison pour laquelle vous n'avés rien reçeu cette fois par l'exprès hebdomadaire.

En partant hier de Sa Majesté, Elle m'ordonna de marquer à Votre Excellence qu'Elle venoit de signer une depêche bien delicate pour Votre Excellence au sujet de la seureté à donner sur les affaires du Nord, qu'Elle auroit balancé de la signer pour tout autre ministre de crainte qu'il ne soit fait un pas qui puisse faire un mauvais effet en Russie mais que, connoissant toutte l'étendue de votre prudence Monseigneur, Elle s'etoit déterminée à y mettre son nom, dans la certitude que vous ne feriéz dans une occassion si glissante que ce qu'en combinant touttes les circonstances vous trouveriés le plus convenable pour le bien de son service.

J'ay l'honneur etc...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 13 fevrier 1751.

Monseigneur.

Graces au Seigneur, que Votre Excellence se trouve quitté de la fievre intermittente qui luy étoit survenue. C'est dans cet instant que je l'apprens par les lettres du premier qui viennent d'arriver, et je n'ay pas tardé d'un instant d'en informer Sa Majesté, sachant que je ne pouvois luy donner une nouvelle plus agréable et qu'Elle attendoit avec une impatience des plus grandes l'arrivée de la poste. Ce qui rend ma consolation complette, c'est la circonstance que la fievre a cessé de soy même sans que l'on aye donné des remedes febrifuges à Votre Excellence, marque la plus évidente qu'elle a cessé pour n'avoir plus trouvé dans le corps des matieres peccantes. Je parle en maitre experimenté d'un mal dont j'ay souffert autant que personne à plusieurs reprises entre trente et quarante ans; ce mal passé, Votre Excellence se trouvera en vigueur plus qu'elle n'a jamais été, et quand même il luy faudra quelque tems pour se remettre en force, elle jouira pendant très longtems d'une santé stabile et robuste. Que ne puis-je vous exprimer, Monseigneur, toutte l'étendue de ma joye egale au respect infini que je vous porte! Depuis ma précédente que Votre Excellence aura reçeu par le courier qui fut depeché le neuf; rien n'est s'est presenté que je sache qui meritte de luy être marqué. Je dois me borner ainsi à l'honneur de luy envoyer les pièces ci jointes avec un paquet à part de la correspondance qui vient d'être dechiffrée de Mr de Puissieux à Desissart et à Boyer; quoyque ce ne soit pas la correspondance la plus intéressante, elle ne laisse pas de donner beaucoup de jour par rapport au sisteme de la France sur les affaires du nord.

Koch à Kaunitz.

Vienne le 20 fevrier 1751.

Monseigneur.

Les nouvelles que nous recevons sur la santé de Votre Excellence continuent à'être des plus favorables; elles portent qu'elle mange son poulet avec appetit, qu'il n'y a plus la moindre apparence de fievre, qu'elle dort d'un someil tranquille, et qu'elle avoit commencé à faire un peu de mouvement. Tout nous annonce enfin un retablissement prompt et parfait; une couple des lignes de votre main, Monseigneur, feroient je crois grand plaisir à Sa Majesté, sans que vous ayéz besoin d'ecrire sur des affaires.

Enfin on a rompu la glace avec Monsieur d'Hautefort par la conférence à laquelle il fut invité, il y a trois jours, du résultat de la quelle Votre Excellence sera informée amplement par les dépèches de la cour aussi bien que des ordres expediés à Monsieur de Richecourt sur les différentes affaires dont il s'agit; quelque bien intentionné que soit Monsieur d'Hautefort, je souhaitterois infiniment que la négociation reste entre les mains de Votre Excellence ou pour mieux dire, que la santé de Votre Excellence luy permette d'y vacquer, Monsieur d'Hautefort paroissant n'avoir pas encore assés de credit à sa cour, pour qu'on puisse se promettre de ses insinuations les mêmes impressions que celles que Votre Excellence, soutenues de sa grande prudence et de son éloquence, produiroient vraysemblablement sur Monsieur de Puissieux. Jamais maladie ne pouvoit venir plus mal à propos que la sienne dans une crise aussi délicate que la presente, et je suis persuadé que le roy de Prusse en aura été d'autant plus alert pour profitter d'un événement qui luy a été si favorable. Nous verrons dans peu si après l'arrivée de Blondel on changera de ton à Versailles, ou si on y sera du moins plus sur ses gardes sur ce qui leur viendra du roy de Prusse contre nous.

Deux jours avant la conférence Monsieur d'Hautefort (piqué personnellement à ce qui paroit contre ce Prince) est venu chez le vice chancellier de l'Empire pour luy demander des éclaircissemens par rapport aux campemens que nous allons faire cet été, en y ajouttant

qu'il les luy demandoit pas de ministre à ministre, mais d'ami à ami, puisqu'on luy marquoit que l'on pretend que nous ne les faisions que dans l'intention de tomber en Silesie, qu'il promettoit d'en faire le meilleur usage, *et qu'il tâcheroit*, disoit-il *de confondre les mensonges* (66).

S. E. le vice chancellier eut la permission de luy remettre par ecrit la spécification des regimens destinés à camper, et en les luy remettant il fut chargé de luy dire que, par un effet de la juste confiance que l'on avoit dans ses bonnes intentions, Sa Majesté n'avoit aucune difficulté de la luy faire donner, non obstant que ce soit une disposition dans son interne de la quelle elle croyoit n'avoir à rendre compte à personne, qu'à la réserve du campement de la cavallerie en Hongrie on feroit camper le reste des régimens la plus part dans leur numéro à un, deux et trois, pour les rendre plus forts dans le nouvel exercice; que ne faisant aucun magasin, ne complettant pas meme les régimens des chevaux qui leur manquent, ne faisant enfin aucune des autres dispositions qui étoient indispensablement nécessaires pour faire entrer une armée en campagne, tout le monde pouvoit juger s'il pouvoit y avoir de notre côté la moindre apparence à une guerre que nous songerions de commencer; qu'il paroissoit étrange, pour ne pas dire ridicule, que le roy de Prusse affecte de prendre de l'ombrage de nos dispositions militaires dans un tems où il en fait de beaucoup plus considérables de son côté, amassant des magasins, augmentant ses régimens, faisant payer un florin de plus sur chacque portion aux officiers, et ayant révoqué tous les absens sous peine de cassation; que non obstant touttes ces demonstrations, qui etoient d'une nature bien différent, Sa Majesté n'avoit jamais songé, ni à s'en plaindre ni à en demander des explications, dans le principe où Elle est, qu'il est permis à chacque souverain de faire dans son intérieur tels arrangemens, qu'il luy plait, pourvû que ce ne soit pas pour inquietter ses voisins; qu'on devoit enfin reconnoitre de ce nouveau trait en France la foy qu'il y avoit à ajoutter à tant des autres insinuations qui venoient de la même source. Monsieur d'Hautefort parut fort sensible à cette confiance et il en aura sans doutte écrit à sa cour. Je dois avoir l'honneur de prévenir Votre Excellence que S. E. le Comte d'Ulfeld ne scait rien de cette demarche de l'ambassadeur.

Parmi les differentes pièces secrettes ci jointes Votre Excellence en trouvera une de Monsieur de Puissieux à Monsieur d'Hautefort, du (sic!) de ce mois, où il est fait mention de la premiere audience que ce ministre eut à Schönbrunn, et d'un passage que doit luy avoir lâché l'Imperatrice touchant le roy de Prusse qui doit n'etre pas tel; l'ambassadeur doit avoir alors mal compris Sa Majesté,

n'étant pas à presumer aussi honnête homme qu'il est, qu'il auroit voulu y ajoutter du sien sur une matiere si intéressante (67).

On ne scauroit naturellement faire semblant d'avoir connoissance de cette circonstance qui ne laisse pas de méritter de l'attention, ainsi que tout le reste de la piéce, à l'égard de la quelle il m'est venu une réflexion que je ne puis me dispenser de communiquer à Votre Excellence.

Vous vous souviendrés, Monseigneur, que Monsieur d'Hautefort a reçeu il y a environ six semaines, un nouveau chiffre; depuis ce tems et luy et Monsieur de Puissieux ne se sont plus servis du chiffre vieux, écrivant l'un et l'autre, le peu de fois qu'ils en firent usage du nouveau; d'où vient-il donc que Monsieur de Puissieux s'est servi cette fois du vieux chiffre, et cela dans une piéce si importante? La chose pourroit être faitte sans dessein, je l'avoue, mais aussi ne seroit-il pas impossible que par le canal de Monsieur d'Hautefort ou par quelque autre il aye decouvert par hazard que nous sommes venus à bout de dechiffrer le chiffre d'alors, et qu'il l'a fait employer expressément dans cette piece pour que nous sachions ce qu'il ecrit?

Je tremble bien souvent, Monseigneur, en songeant au peu de précaution que l'on a icy avec les pieces interceptées, et à la facilité avec laquelle on parle quelques fois sur une matiére qui devroit être la plus reservée de touttes; aussi en arrive-t-il que les chiffres deviennent de jour en jour plus difficiles, et qu'il faut à présent plus des mois qu'autrefois des semaines pour arriver à en dechiffrer un.

J'ay eu occasion de parcourir à la hâte les memoires instructifs dressés pour Monsieur de Richecourt, les memes dont Votre Excellence recoit les copies; pour autant que j'ay compris, il est glissé ou dans celui qui regarde l'élection ou dans l'autre qui concerne l'accession des Etats generaux à notre traitté avec la Russie, un passage combien il seroit à souhaitter que l'Angleterre voulut donner des subsides à la czarine, pour être d'autant plustôt fortement armée vis-à-vis du roy de Prusse. L'idée en elle même seroit peut-être fort bonne, si elle pouvoit s'effectuer sans que nous y paroissions. Mais je ne scais s'il conviendroit que les ministres de Sa Majesté tiennent ce langage dans ces circonstances : ce pas seul pourroit reveiller tous les soupçons, et mettre plus que jamais en doutte notre bonne foy qui est cependant très réelle. Excusés, Monseigneur, cette remarque, qui peut-etre est mal fondée, en faveur du zèle que vous me connoissés pour le bien du service et de la confiance respectueuse que vous me permettes avoir dans vos bontés.

Monsieur le Comte de Coloredo va être rappellé de Turin pour

sortir de l'ambarras dans le quel on s'y trouve avec l'ambassadeur d'Espagne. On songe a n'y avoir désormais qu'un ministre plenipotentiaire (68).

J'ay l'honneur, etc.

Koch à Kaunitz.

Vienne le 27 février 1751.

MONSEIGNEUR.

Je dois me borner aujourd'huy à l'honneur de remettre à Votre Excellence les piéces ci-jointes, rien ne s'etant presenté depuis ma précédente qui meritte de luy etre rapporté.

Le recit que fait Monsieur de Hautefort de la conférence à laquelle il fut appellé, est une nouvelle marque de ses bonnes intentions et de son peu de penchant pour le roy de Prusse; je souhaitrois Monsieur de Puissieux dans les memes dispositions, mais il parle encore trop le langage de ce Prince dans sa lettre du onze pour pouvoir nous en flatter (69).

Monsieur de Pretlach a été reçeu avec les demonstrations les plus distinguées. Sa premiére audience a été de trois heures; je souhaitte que le succés de sa negociation réponde à un debit si heureux, et je souhaitte surtout que celle avec la France ne sorte pas de vos mains, Monseigneur, c'est à dire que l'etat de votre santé vous permette de la diriger.

Monsieur d'Hautefort a pris un équivoque en mandant que c'étoit dans la conférence que S. E. le comte de Coloredo luy avoit remis la spécification de nos trouppes destinées à camper, ce dernier m'ayant asseuré hier encore qu'il ne s'en etoit dit le mot dans la conférence, et qu'il la luy avoit remis dans sa maison à un dinner où l'ambassadeur se trouva.

J'ay remarqué deja par plus d'un trait qu'il luy est arrivé, fautte de mesécrire apparement, de ne pas etre trop exact dans ses relations, etant d'ailleurs trop honnête homme pour le faire à dessein.

Touttes les lettres de Paris annoncent que Votre Excellence continue à donner touttes les marques d'une parfaitte reconvalescence; quel bonheur pour le service dans une crise si delicate et quel sujet de satis-

faction pour ceux qui luy sont autant devoués que je me fais gloire de l'etre, ayant l'honneur d'etre. etc.

Koch à Kaunitz.

Vienne le 8 mars 1751.

Monseigneur.

Je me suis acquitté des ordres de V. E. exprimés dans la lettre qu'Elle a bien voulu me faire ecrire en datte du 23 du mois passé par monsieur Hochstetter en informant exactement S. M. des points y contenus.

Ces mêmes points revenant en substance à ceux que sous la même datte Monsieur Marechal marqua de sa part, quoyque plus au long, à S. E. le chancellier, S. M. m'a fait la grâce de me communiquer sa lettre en l'accompagnant d'un billet de sa main conçeu dans les termes suivans : « ich fange an zu respiriren nur über die puncten die Graf Kaunitz dictirt, die ganz anders lauthen, Händ und Füss haben. Sa tete chancellant m'est plus chère et prétieuse que les nôtres dans leurs forces et perfection. Je puis dire que depuis le mois de décembre je n'etois si animée qu'aujourd'huy en lisant le scu de ses idées, mais je ne suis pas trop tranquille encore sur sa situation : qu'il se menage toujours, cette alteration m'allarme pour tout. (S. M. entendoit sous cette expression *le rhume qui vous est survenu Monseigneur*). Quoyque je ne sois pas contre l'affaire de l'Espagne, je crois que tout est prematuré, et que nous allons trop la poste dans les affaires du monde. Schickhet mir die relation von Marechal gleich zuruckh. »

Je vous rend, Monseigneur mot pour mot tout le contenu du billet pour que vous sachiés d'autant mieux la façon de penser de l'imperatrice, et j'y ajouteray quelques remarques pour en éclaircir d'autant plus les sens.

Le même jour de l'arrivée de la lettre de Monsieur Marechal, ou un ou deux jours plutôt, on reçeut les deux piéces que Monsieur de Puisieux écrivoit à Monsieur d'Hautefort le 18 en réponse à sa depeche du trois après l'entretien qu'il avoit eu avec Blondel (70).

Ces deux pieces allarmérent le ministere, paroissant par leur contenu que le roy de Prusse gagne toujours plus de terrain à Paris,

que l'on y parle le même langage que luy, qu'on y incline à nous demander une garantie formelle par rapport à la tranquillité du Nord, et cela depuis que le roy de Prusse s'est avisé de la mettre en avant dans l'ecrit remis à Monsieur de Puebla : que les insinuations de Blondel ont operé aussi peu sur l'esprit de Monsieur de Puisieux que celles de Monsieur d'Hautefort, que Puisieux avoue même à ce dernier, que le roy a pris de nouveaux engagemens avec la Prusse. Ceci joint à l'idée que Monsieur de Bartenstein a conçeue de la disposition favorable dans laquelle il suppose par les pièces interceptées la cour d'Espagne à notre egard, et de son éloignement pour la France, au discours tenu ou par hasard ou à dessein par Monsieur de Camporeale au chancellier et aux insinuations du cardinal Poptocarero, a fortifié ce secretaire d'etat dans l'idée qu'il falloit profitter de ces dispositions pour nous unir plus etroitement avec elle et l'a engagé consequemment à former les deux rescrits sub nº 1 et 2 au comte de Esterhazi que V. E. trouvera joints en copie aux depeches de la cour.

Ces rescrits furent leus dans la conférence à la cour en présence de S. M. l'Empereur, l'idée y fut gouttée généralement par tous, pour autant qu'elle regarde le traitté d'amitié à faire, les expéditions furent approuvées, et on approuva de même celle qui concerne les discours de Camporeale; on y releva cependant le doutte si Monsieur le comte d'Esterhasi avoit l'addresse et expérience requise pour une négociation aussi délicate, et il fut conclu par l'empereur que par un rescrit fait en forme de P. S. il fut ordonné au dit comte d'en agir avec toutte la circonspection possible, et de lacher simplement l'idée d'un traitté à faire — *Einen Anwurff machen* — sans entrer dans les conditions dont il devroit être composé. Et c'est à cette idée du traitté d'amitié que sont allusives les paroles du billet de S. M. *qu'elle n'est pas contre l'affaire de l'Espagne, qu'elle croit que tout est prematuré et qu'on va trop la poste dans les affaires du monde.*

Elle corrigea de plus quelques mots qui luy paroissoient trop expressifs dans le rescrit du double mariage avec la cour de Naples.

Bartenstein croit qu'ayant la cour d'Espagne on retiendra par son canal celle de France de ne pas s'opposer *armata manu* contre l'élection, et qu'on la retiendra surtout de ne pas trop se livrer à celle de Berlin, et son idée est de tâcher à tirer la négociation icy.

Sur ces entrefaits arriva la pièce du comte de Kollowrat dans la quelle il fait mention de l'état dangereux de la reyne, de différentes epouses qu'on destine après sa mort au roy et que la plus part inclinent en Espagne pour l'archiduchesse ainée, et cette pièce

occasiona le rescrit qui y a du rapport, sans dire cependant au comte d'Esterhasi le canal par le quel cet avis nous est parvenu.

J'ay oublié de demander S. M. si les autres ministres en ont connoissance ou S. E. le chancellier seul. S. M. qui n'a rien de caché pour V. E. m'ordonne en attendant de luy dire dans le dernier secret que le cas arrivant, elle seroit très fachée de la mort de la reyne, mais que jusques à present elle n'incline ni pour ni contre ce mariage, qu'elle souhaitte de savoir au plutôt le sentiment de V. E. tant sur ce sujet, que sur le traitté d'amitié, sur la manière à s'y prendre, et sur les conditions à demander ou à proposer, et pour ne rien vous laisser ignorer, Monseigneur, elle me charge d'écrire pour la première occasion seure au secretaire d'ambassade que nous avons à Madrid de luy envoyer par mon canal, sans que rien en transpire à ame vivante. l'information la plus circonstanciée et seure qu'il luy pourroit reussir d'avoir du génie du roy, de son caractère, de sa conduitte et temperament.

J'aurois confié cette lettre au courrier porteur de la présente, sans la crainte que par hazard Monsieur le comte d'Esterhazi pourroit decouvrir que j'ay écrit à son secretaire, j'ay cru ainsi mieux faire de la remettre au chambellan comte de Wurm, destiné à porter à Madrid la nouvelle du prochain accouchement de l'imperatrice.

V. E. sera informée à son tems de la réponse que je recevray, et pour autant que je me souviens, je luy ay rendu compte, il y a près de deux mois, du propos qu'a lâché Aslor dans le dernier secret peu après son arrivée icy, que la reyne ne promettoit guerres plus une longue vie, que tous les bons Espagnols souhaittoient de la voir remplacée par notre archiduchesse; cette circonstance n'est connue à aucun du ministère, il n'y a que V. E. qui le scait, et Bartenstein en scait quelque chose en gros sans en savoir le détail. S'asseurer de l'Espagne seroit toujours un grand coup, mais il faudroit à mon avis que cela fut d'une façon que nous puissions nous servir de son amitié en avançant nos vûes et intérêts, soit auprès de la France soit auprès de l'Angleterre, que la négociation de V. E. ne fût pas rendue plus difficile par là, s'il se peut, et qu'informée exactement de tout V. E. pût d'une certaine manière donner le ton à l'un et à l'autre pour qu'elles ne se croisent pas.

Le double mariage avec Naples produiroit l'effet que nous aurions pour amie la reyne douairière, et que l'amitié avec l'Espagne fut consolidée pour l'avenir quand même le roy regnant venoit à manquer sans enfans. Hautefort n'a pas encore desserré les dents sur la dépêche du 18, de honte apparement que ses remontrances produisent

si peu d'effet et qu'il a si peu de crédit à sa cour; peut-être celles de Votre Excellence seront elles plus heureuses; mais aussi faut-il un ministre d'une réputation telle que la vôtre, Monseigneur, pour faire ouvrir les yeux à Monsieur de Puisieux sur les faux pas que leur fait faire le roy de Prusse, et sur l'ascendant que mal à propos ils luy ont laissé prendre sur eux.

La garantie qu'ils paroissent vouloir demander a beaucoup chocqué icy, mais je ne sçais si nous ne devrions pas l'être moins de la facilité avec la quelle le ministère anglois paroit s'y pretter.

On convient qu'il nous faudroit à Londres un ministre plus actif et plus experimenté dans les affaires de l'Empire dans des circonstances aussi delicates que les présentes, pour prévenir et remédier par son addresse à tant de faux pas qu'on ne discontinue d'y faire par foiblesse, ignorance ou malice, mais on ne scait qui choisir pour relever Richecourt. V. E. feroit plaisir à Sa Majesté de luy en proposer un et un autre à Turin pour succeder au comte de Coloredo.

Monsieur de Pretlach donne à espérer qu'il ne passeroit pas quinze jours sans que nous recevions par luy des nouvelles qui serviroient à tranquilliser la France.

Je le souhaitte du fond de mon ame, mais S. M. en espère ou peu ou rien tant que V. E. ne se trouvera pas en etat et force [de pouvoir agir, bien éloignée cependant de vouloir qu'elle s'applique tant que sa santé ne le permette pas.

Voyant qu'on a peu de confiance ou aucune dans la personne de Mr Marechal, elle m'ordonne de vous demander, Monseigneur, si vous souhaittés un autre secretaire d'ambassade en sa place, et qui; si vous trouvés à propos que ce soit Monsieur Hochstätter ou tel autre sujet de confiance que vous voudriés et si vous ne trouvés pas à propos de dresser successivement quelqu'un, qui sous votre direction et ordres puisse se former dans les affaires et y etre employé dans le cas que la santé de V. E. ne luy permit pas d'opérer elle meme, ou qu'elle ne trouvât pas à propos d'y paroitre, et qui après son depart de Paris pourroit y rester chargé des affaires.

S. M. ne fera rien que ce que V. E. jugera à propos de luy suggérer, et de la façon qu'elle le voudra.

Monsieur Senac recevra au premier jour un compliment de S. M. par Mr van Suitten, il le meritte par les soings qu'il s'est donné de luy conserver un ministre qui luy est si nécessaire.

Parmi les differentes piéces secrettes, que V. E. recevra ci-jointes, elle en trouvera une de Schpoff, dattée du premier, le contenu de la

quelle devroit faire croire qu'il y a déjà quelque chose de signé entre l'electeur de Cologne et la France (71).

Cette piece arrive dans cet instant, et personne ne l'a encore vue.

Non obstant qu'il n'y aye rien de fort interessant dans les piéces du chiffre circulaire qui vient d'être dechiffré, j'ay cru ne pas mal faire de les envoyer à V. E. pour qu'elle aye la suitte de tout; il nous reste tant de différens clefs encore à dechiffrer, que nous ne savons pas où commencer.

S. M. souhaitte que V. E. fasse parvenir sa lettre ci jointe à la reyne douairière de Portugal par le canal de l'envoyé de cette couronne. J'abuse de la patience de V. E. par mon mauvais griffonage, et je finis par les asseurances du devouement le plus respectueux et inviolables etc.

P. S. Monsieur d'Hautefort continue par bonheur aussi bien que Monsieur de Puisieux de se servir du chiffre que nous avons.

Sa Majesté s'approche de son terme. Elle se sent plus incomodée cette fois que les fois precedentes, travaillant cependant sans relache. Nous esperons un archiduc la huitaine...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 14 Mars 1751.

Monseigneur.

V. E. trouvera ci jointes les piéces secrettes qui nous sont parvenues depuis ma precedente du sept, elle y trouvera entre autres copies d'une lettre de Wachtendonck à Bodewel en vertu de la quelle le traitté entre la France et l'electeur de Cologne a été signé le dernier du mois passé à Municq par l'entremise de la cour palatine moyennant un subside annuel de 270000 f. durant quatre ans, l'electeur s'engageant de son côté à avoir pret un corps de six mille hommes à la disposition du roy pour etre employés dans le cercle de bas rhin ou de Westphalie, c'est à dire ou contre les Pays bas ou contre l'Hollande. et surtout contre les etats d'Hannovre, s'engageant de plus à agir de concert avec l'électeur palatin sur l'affaire de l'élection, à eloigner Meternich du ministère et à luy subsister Asseburg (72).

La difference est malheureusement trop marquée entre la solidité

avec la quelle le cabinet de France conduit ses négociations d'avec les mesures fausses que ne cesse de prendre le ministère anglois, et malheur à nous si notre conservation et bien être devoit dependre des gens qui ne savent, ni former un sistème ni le soutenir.

Monsieur d'Hautefort n'a plus écrit à sa cour depuis ma précédente, et il n'a nous plus parlé au ministère, que je sache du moins, du contenu des depeches de Monsieur de Puisieux du 18 (73).

Je souhaitrois que l'envie luy prit de profitter de l'offre que ce secretaire d'etat luy fait de luy envoyer un secretaire affidé. Naturellement le choix tomberoit sur une personne de confiance, et peut être pourroit-on par le canal de cette même personne faire parvenir à ce ministre des insinuations qui luy feroient plus d'impression que celles de l'ambassadeur.

Rien de si fatal que votre indisposition, Monseigneur, qui a laissé le tems au roy de Prusse de s'emparer par touttes sortes de ruses et des faussetés de l'esprit du ministère françois et à mener ces Messieurs à des demarches aux quelles je doutte extremement qu'ils en seroient venues si V. E. avoit pu les combattre; il craignoit, Monseigneur, vos lumières, il voyoit l'ascendant que dans peu de tems vous aviés commencé à gagner, et il en a profitté avec d'autant plus d'ardeur de cet intervale pour lier sa partie.

Je ne laisse pas d'espérer encore leur conversion après que V. E. sera en état de reparoitre, mais ce sera toujours une conversion lente et infiniment plus difficile après les nouveaux engagemens pris par la France et après une infinité des soupçons pris de part et d'autre qui ne sçauroient à moins d'aigrir les esprits et d'eloigner cette candeur et confiance si necessaire quand on veut et doit s'entendre. Je souhaitte que Monsieur de Pretlack tienne parole sur l'esperance qu'il a donnée et qu'il facilite par là la negociation de V. E.

Je n'ay rien à ajoutter à ma precedente, si ce n'est que S. M. attend votre réponse, Monseigneur, sur les différens points y contenus avec l'impatience que vous pouvez croire; elle paroit perdre d'ailleurs de plus en plus le goût pour les affaires du dehors depuis votre départ, n'assistant presque plus à aucune des conférences qui se tiennent à la cour.

Que V. E. réfléchisse, je la conjure, sur les suittes que cela peut avoir, et si elle est de mon sentiment, je la supplie très instament de toucher cette corde, mais avec efficace dans une de ses lettres à moy; assistant aux conférences elle reste dans la suitte des affaires, elle entend parler un chacun et avec sa pénétration superieure elle sçaura différencier le bon du moins bon et faire usage en tems et

lieu de ce que V. E. trouvera à propos de luy suggerer pour le bien de son service.

Nous touchons au terme de sa délivrance que l'on a compté à la moitié du mois; il y a huit jours qu'elle etoit agitée d'un gros rhume et qu'elle avoit des nuits fort inquiettes, elle se porte de beaucoup mieux depuis mardi.

J'espere que par ma première je pourray avoir la satisfaction d'annoncer à V. E. la naissance d'un archiduc, et quand même ce ne seroit qu'une archiduchesse, nous en rendrons milles grace au Seigneur pour qu'elle se porte bien.

Voici une lettre qu'elle vient de m'envoyer avec ordre de la remettre à V. E. pour qu'elle la faisse parvenir en Portugal par le canal du ministre de cette couronne. Nous n'avons plus des inquiétudes sur la santé de V. E., touttes les lettres confirmant sa reconvalescence et qu'elle augmente de jour en jour en force; que ce soit, Monseigneur, pour autant des années que je vous le souhaitte du fond de mon ame.

J'ay l'honneur etc...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 20 Mars 1751.

Monseigneur.

S. M. est accouchée le plus heureusement du monde d'une princesse (74), elle est accouchée dans l'espace de trois minutes, et se porte, on ne scauroit mieux pour l'etat où elle se trouve; de la façon que je scais que vous pensés, Monseigneur, à son égard, je scais ne pouvoir vous donner une nouvelle ni plus agréable, ni plus importante. Remercions en mille fois le Seigneur; quelque heureuse qu'elle soit à accoucher, on ne scauroit se dispenser d'etre en mille peines avant qu'elle le soit.

V. E. en aura eu le premier avis par Monsieur le comte Wurra s'il a fait deligence; c'est une finesse des plus grandes qu'on fait à la cour d'Espagne à luy envoyer un chambellan à cette occasion, lorsque la coutume est de n'en envoyer qu'aux naissances des archiducs, ce qui est si vray, qu'on n'en a pas envoyé non plus l'année passée en

Angleterre ; aussi ne l'auroit-on pas fait non plus, je crois, dans des autres circonstances, et on prend pour pretexte de ne l'avoir pas fait l'année passée puisqu'on n'avoit prié que le roy d'Angleterre pour parrain, tandis qu'on avoit prié cette fois et le roy et la reyne d'Espagne.

Prétexte qui paroit fort naturel, mais en effet c'est un demonstration inusitée jusques icy, et qui produira un bon effet, j'espère, en Espagne où on aime ces sortes des distinctions.

Je n'ay rien d'intéressant d'ailleurs à marquer pour aujourd'huy à V. E. esperant de pouvoir luy envoyer d'aujourd'huy en huit copies de la correspondance secrette du roy avec Klingraff.

Je n'entens pas le mot de l'idée en question touchant Monsieur le comte son puisné, ce qui me fait supposer que S. E. Madame la comtesse de Questenberg n'a pas encore trouvé à propos de l'entamer.

J'ay l'honneur etc...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 27 mars 1751.

Monseigneur.

Devoué a V. E. plus que personne, je ne scaurois jamais assés luy exprimer la joye dont j'ay été penetré en recevant la lettre qu'elle m'a fait la grace de m'ecrire en datte du quatorze (75), après un intervalle aussi long pendant lequel j'etois privé de ce bonheur. Il n'y avoit pas moyen de parler ce matin à S. M. Ayant admis les dames pour la première fois à son lit, elle me demanda hier encore avec empressement, si je n'avois pas des nouvelles de Monsieur Hochstätter, et d'avance je scais que je luy en porteray une très agréable en luy lisant demain sa lettre.

Je ne connois rien de si heureux, Monseigneur dans ces circonstances que votre retablissement, convaincu comme je suis que sans votre maladie les affaires n'en seroient point venues dans l'etat où elles sont à present. La piece de Monsieur de Puisieux du 8 est fort importante (76) et V. E. sera informée, je pense, par les dépêches de ce soir, du contenu de ce qui a été traitté à cette occasion dans la con-

férence; le passage qui regarde l'électeur palatin, a fait surtout bien du mauvais sang.

Non obstant que Monsieur d'Hautefort l'aye depuis sept jours, il n'en a fait jusqu'icy le moindre usage que je sache, et nous n'avons non plus depuis ce tems aucune de ses lettres à Monsieur de Puisieux, silence que je regarde comme un effet ou de son mécontentement ou de sa honte de voir que ses representations et celles de Blondel ont fait si peu d'impression à sa cour.

Une partie des nuages présents se dissipera en attendant dans peu dès que V. E. sera en état d'agir, et on verra du moins si les soupçons de la France sont réels ou affectés, et quels sont les vrays sentimens et de la France et de l'Angleterre sur le point de la garantie ou des asseurances à donner par rapport aux affaires du Nord.

J'avois cru pouvoir envoyer aujourd'huy à V. E. copies de la correspondance secrette du roy de Prusse avec Klingräff (77), mais il nous est survenu tant d'occupation à la secretairie des chiffres, qu'il a été impossible d'y mettre la main, ce sera un délay tout au plus de huit ou quinze jours, elle trouvera cependant ci jointe la piece la plus fraiche du roy.

S. M. n'a jamais eu ni une delivrance si promte, ni des couches si heureuses que cette fois; il paroit que sa santé augmente en portant un enfant après l'autre, et en travaillant plus que jamais, elle attend avec une vraye impatience le sentiment de V. E. sur la situation présente, aussi bien que sur plusieurs points qu'Elle m'ovait ordonné de luy ecrire.

La lettre ci jointe est pour S. M. la reyne de Portugal. Elle contient le recit de la santé de l'Impératrice la quelle souhaitte que V. E. la fasse remettre à l'envoyé de Portugal.

J'ay l'honneur etc...

P. S. J'avois tort de marquer à V. E. que Monsieur d'Hautefort n'a pas écrit cette semaine à Monsieur de Puisieux, il luy a écrit, mais dans le chiffre non déchiffré, et une lettre assés courte (78); le bonheur veut que Monsieur de Puissieux continue à se servir de celuy que nous avons, sans quoy nous ne scaurions rien de leur correspondance.

Le memoire ci jointe regarde le jeune homme qui est parti d'ici pour se perfectionner dans le métier de sculpteur (79).

L'Impératrice a résolu de ne luy passer que deux cent florins par an. Je le luy ay dit moy-meme, et je doutte fort qu'elle luy en passe plus.

Koch à Kaunitz.

Vienne le 5 avril 1751.

Monseigneur.

Je m'acquitte d'une commission qui m'est des plus douloureuses à tous égards et c'est pour vous temoigner, Monseigneur, de la part de S. M. à quel point elle est sensible à la perte que vous venés de faire(80). Etant elle même une mère des plus tendres, et sachant l'amour que V. E. avoit pour ce digne fils, elle s'imagine sans peine l'affliction que doit luy causer une nouvelle si triste; c'est dans ces sortes des cas où la nature souffre le plus, que l'héros chretien a l'occasion de rendre l'hommage le plus agréable au Seigneur en se soumettant à Sa volonté; aussi S. M. ne doutte-t-elle un instant, connoissant, Monseigneur, votre fond de religion, que vous ne balancerés pas à luy faire cet hommage; « qu'il se souvienne — a-t-elle dit — qu'il luy reste quelques fils encore qui ne promettent pas moins que le défunt et qui ont tous besoin de sa conservation; qu'il se souvienne qu'il est moins à luy qu'au publicq que mon service exige qu'il aye tout le soing possible de sa santé, et que l'interêt que j'y prens doit luy être un motif de plus pour l'avoir à cœur. »

Je passe d'une matière si triste à une agréable. S. M. continue à jouir de la santé la plus robuste, elle est telle qu'elle travaille deja tout le long de jour, qu'elle fera, quoyque dans la chapelle de la cour, touttes les fonctions d'église de cette semaine, l'empereur les faisant aux augustins, et qu'en un mot personne ne diroit qu'elle est accouchée.

Ce n'est pas elle seule qui regarde la longue maladie de V. E. pour un contretems des plus grands, il paroit par la lettre de Tiquet, qu'il la regarde sur le même pied, marque qu'il croit tout comme nous le croyons que sans cet incident facheux sa cour n'auroit jamais fait les pas qu'elle a fait, ni pris les engagemens que le roy de Prusse a sçu luy faire prendre dans cet intervale (81).

Monsieur d'Hautefort continue à rester boutonné sur ce qui luy fut marqué en dernier lieu sur les affaires du Nord par Monsieur de Puissieux.

Il sera communiqué sans doutte à V. E. par ce courier copie des relations de messieurs de Richecourt et de Vorster ; on paroit fort satisfait des unes et des autres, et surtout de la dernière; quelque bien vû que soit le Prince Louis en Hollande, je doutte qu'il ose parler des subsides à donner à la Russie, les finances y etant trop derangées encore pour qu'on puisse se flatter que la République se porte à en donner; il y a même apparence selon les avis les plus secrets qu'on y viendra encore à une autre reforme, que le credit de Monsieur de Bentinck, quoyque uni avec le pensionaire et avec Larey, n'est pas des plus grands auprès du stadhouder, qu'il est surtout très mal avec la princesse, et qu'il n'y a pas cette union intime que le public suppose, entre le stadhouder et le roy d'Angleterre, circonstance qui empêchera peut-etre le premier à faire la proposition à Londres quand même le prince Louis luy en parloit.

La correspondance secrette du roy avec Klingraff est moins interessante de ce que l'on devoit supposer ; elle ne laisse cependant pas de meritter que V. E. se donne la peine de lire les pieces qu'elle trouvera ci jointes; la plus part de ces pieces sont du roy, Klingraff ne se servant que très rarement de ce chiffre mais d'un autre qui n'est pas encore dechiffré.

S. M. souhaitte que V. E. fasse remettre de ses deux lettres ci jointes, l'une à l'ambassadeur d'Espagne et l'autre au ministre de Portugal.

J'ay l'honneur etc.

Koch à Kaunitz.

Vienne le 10 avril 1751.

Monseigneur.

Rien ne nous est parvenu que je sache, de V. E. depuis ma précédente, silence que je prens pour un très bon augure, le regardant pour une marque que V. E. a commencé à lire tous les paquets arrierés, et qu'accoutumée comme elle est à ne rien faire à demi, elle aura differé à ecrire jusques à ce qu'après avoir parlé aux ministres, elle se trouvera en état de faire une relation circonstanciée sur les matieres les plus importantes.

S. M. est en retraitte depuis quatre jours, assistant avec la piété qui luy est si ordinaire, aux fonctions de la semaine sante dans la chapelle de chambre — Camer Capellen — l'empereur étant present à celles des Augustins.

Monsieur de Puisieulx commence à se servir du chiffre non dechiffré; par bonheur Monsieur d'Hautefort y a repondu dans celui que nous avons, sans quoy nous ne scaurions rien du contenu de leur correspondance tant que le nouveau chiffre ne sera pas au clair. J'y fais travailler actuellement et j'espere que nous en viendrons à bout avant le voyage de Pressburg, fixé au cinq du May.

J'ay l'honneur etc.

Koch à Kaunitz.

Vienne le 17 avril 1751.

Monseigneur.

Je satisfais aux ordres contenus dans la lettre de V. E. du trois de ce mois (82) en l'asseurant de la part de S. M. de son entière approbation sur tout ce que sous la même datte elle a ecrit au long à S. E. le chancellier, et je suis chargé d'y ajoutter que S. M. l'empereur l'a goutté egalement. Il n'y a rien de plus fort effectivement ni de plus solide de ce qu'elle se propose de dire à Monsieur de Puisieux, et pour peu que ce ministre entre en matière, il ne pourra pas à moins d'être convaincu de la peureté de notre façon de penser et de s'expliquer à son tour, si tant est qu'il ne l'evite pas exprès.

La relation que V. E. promet par le premier courrier, nous eclaircira vraysemblablement sur ce qui sera passé dans cette entrevue; autant que S. M. avoit lieu d'etre inquiette durant sa maladie, autant est elle rasseurée à present qu'elle vous scait, Monseigneur, en état d'agir par vous même, et nous ne tarderons du moins pas à voir plus clair dans les vrayes intentions de la France.

Il est venu une longue relation de Monsieur de Pretlach que je n'ay point vû. La substance en doit être, que le comte de Bestuchew doit l'avoir asseuré sous le sçeau du plus profond secret, que la czarinne n'entreprendroit rien contre la Suède dans le cas même que l'on y fait quelque changement dans la forme du gouvernement, sans avoir

consulté prealablement ses alliés, mais qu'en attendant elle tacherait de se concerter avec le Dannemark pour empecher que ce changement ne se fasse.

Il fait sonner cette asseurance forthaut, et réellement elle seroit de conséquence, s'il nous étoit permis d'en faire le moindre usage, et si Bestuchef l'avoit donnée par ecrit. Se reposer sur la seule parole d'un homme tel que luy, est une chose bien difficile, capable comme il est, de nier avec le tems de l'avoir dit, ou d'avancer du moins que Monsieur de Pretlach l'a mal compris; aussi si j'avois été à la place de ce dernier, aurois-je pris le parti d'envoyer à Bestuchef l'extrait de ma relation, en le priant de marquer à côté, si je rendois fidelement à ma cour le sens de ce qu'il m'avoit dit, ou si j'avois quelque chose à y changer.

La mort du Prince de Galles (83) est un evenement bien facheux, si on considere les années du roy, l'âge tendre de l'heritier presomptif. et le caractère du duc de Cumberland, livré à Milord Sandwich et beaucoup plus porté pour la Prusse que son frère, qui paroissoit sincérement de nos amis. Il faut avoir (sic !) que la fatalité des circonstances ne contribue pas moins que la conduite bizarre du ministére anglois à rendre leur parti moins fort de jour en jour, et à relever celui de la France; peut-être la Baviere suivra-t-elle bientot l'exemple de la cour de Cologne, du moins ne tiendra-t-il pas à Monsieur de Preising que cela n'arrive, à ce qu'il paroit par les piéces ci jointes.

On continue à attendre avec impatience les nouvelles de Monsieur le comte d'Esterhazi et à esperer beaucoup de l'Espagne.

Le cardinal Portocarero au quel Monsieur de Migazzi a été chargé de communiquer les ordres donnés au dit comte, a promis d'en ecrire à Madrid, et de faire de son mieux pour faire tomber le choix sur l'archiduchesse ainée en cas de mort de la reyne. Il paroit être en moins de liaison avec Caravajal mais il asseure d'avoir eu depuis peu encore des lettres d'Ensenada qui doit luy avoir marqué qu'il falloit ne pas connoitre l'intérêt de la monarchie pour ne pas comprendre que notre alliance leur est la plus naturelle. Le cardinal asseure que le roy de Naples a une aversion decidée pour la France.

Le Prince de Piombino, ci devant ambassadeur de ce Prince en Espagne, a lâché envers le même Migazzi que du vivant du feu roy catholique l'intention de la France doit avoir été d'y faire succéder après la mort du roy présent l'Infant Don Philippe à l'exclusion du R. de Naples, qu'à l'heure qu'il est, l'idée de la France doit être de faire monter sur le thrône d'Espagne le Cardinal Infant en luy donnant pour femme une dame de France.

Idée qui pouroit avoir de la vraysemblance en cas que le dauphin restât sans heritiers mâles pour mettre l'infant don Philippe sur le throne de France.

S. M. a cru ces particularités, vrays ou fausses, trop importantes, pour ne pas les faire communiquer à V. E.

Mardi le 20 l'Impératrice sort en publicq, se portant comme elle ne s'est jamais portée.

Je ne scaurois assés vous exprimer, Monseigneur, à quel point elle est ravie de vous savoir enfin entierement rétabli.

J'ay l'honneur etc.

P. S. Le depart du courrier, porteur de la présente, s'etant differé jusques aujourd'huy 19, je rouvre le paquet pour y ajoutter les piéces qui me sont parvenues durant ces deux jours; dans celle de Monsieur d'Hautefort du 17, il y a quelque lignes subvurgulées qui ont été retranchées dans la copie faitte pour la circulation (84)...

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 1 may 1751.

Monseigneur.

Je reviens dans cet instant d'une petitte excursion que j'ai faitte à Presburg pour y voir le logement qu'on m'a assigné, et je suis pressé d'envoyer mon paquet à la poste pour ne pas manquer la journaliére qui va partir: que V. E. me permette ainsi de me borner aujourd'huy à accompagner les piéces ci-jointes et à l'asseurer du devouement aussi respectueux... (85).

Koch à Kaunitz.

Presburg le 7 may 1751.

Monseigneur.

Je commence par anticiper d'un jour l'envoy des pieces ci jointes, et je continueray à en user ainsi durant tout le tems que la cour

restera à Presburg, pour ne pas manquer celui qui est fixé à Bruxelles pour le départ du courrier hebdomadaire. Leurs Majestés y arrivent avanthier, elles furent suivies hier par les deux archiduchesses ainées, et ce soir on attend les trois archiducs. L'ouverture de la diette se fera lundi par la proposition que fait le chancellier au nom de la reine, précédée d'une courte harangue que fait S. M. assise sur le thrône, et le lendemain le chancellier se réndra à l'assemblée des états pour y porter la candidation des sujets que leur propose M. pour le Palatinat. La demande de S. M. se reduit à l'unique point de l'augmentation de la contribution, et les candidats seront Messieurs le comte Erdödi et Battiani ci devant chancellier, le troisiéme etant toujours un acatholique qui n'est proposé que *pro forma* (86). Selon les apparences, la pluralité sera pour le dernier; l'élection du palatin faitte, on passera à la delibération du *postulatum regium*, et il y a tout lieu de se flatter de la disposition dans la quelle les esprits paroissent être, que S. M. parviendra à son but et de bonne grâce.

Nous sommes dans l'attente d'un instant à l'autre de l'arrivée du courrier que V. A. a annoncé par sa lettre du 22 du mois passé (87).

M. le comte de Rosenberg a été fait conseiller de la représentation en Stirie.

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch

Paris le 19 juin 1751.

Caironi est arrivé ici hier de Madrid. J'ai lû ses dépêches avec attention; le pauvre homme étoit si harrassé des fatigues de sa course, qu'il a fallu lui accorder quelque tems pour se refaire un peu. Pour ne pas l'arréter cependant au delà du necessaire, je vous dirai en peu de mots seulement ce que je pense de la reponse de la cour de Madrid.

Selon les propos de Mr. d'Azlor et selon quelques uns de nos avis secrets, on auroit presque dû supposer que l'Espagne ne se borneroit pas au simple renouvellement du traité de l'année 1738 et celui d'Aix la Chapelle, et qu'elle pourroit avoir des plus vastes idées. Mais à en juger par sa reponse, ses projets sont très bornés, plus favorables pour l'Angleterre que pour la France et pas même tout à fait conformes aux idées de la cour de Naples.

Les difficultés sur le traité d'amitié ne seront pas difficiles à lever. Il conviendra, je pense, de finir cette affaire et même le plutôt possible. Cela ne peut produire aucun mauvais effet, pendant que nous ne laissons pas d'y gagner pour notre sureté et beaucoup d'autres raisons. Il seroit bon neantmoins je crois, d'avertir Mr. le Cte d'Esterhasy de ne pas trop se livrer et encore moins de s'abandonner à Mr. Keene; mais il faudroit de la circonspection, qui ne sentit pas la méfiance. Dailleurs ce traité d'amitié me paroit bon, parce qu'il ne nous lie pas les mains, et que peut être même selon les tems et les circonstances on pourra en tirer plus d'utilité, qu'il ne paroit en promettre actuellement. Ce qu'il y a d'essentiel pour nous selon moi, c'est que nous ne donnions les mains à rien d'irrégulier, que nous ne nous ouvrions pas hors de propos et que nous n'allions pas trop vite en besogne. La situation des affaires d'état est assûrement des plus delicates, et il est desirable moyennant cela plus que jamais, que S. Mté ne les perde point de vüe (88).

Une autre idée, que je crois ne pas devoir vous laisser ignorer, c'est que, selon moi, il seroit très bon qu'à Vienne par manière de conversation et sans affectation, on fit comprendre à Mr. d'Hautefort que l'on regarde comme illusion ce que je crois devoir espérer encore de la façon de penser de sa cour; qu'à Vienne on n'espère presque plus rien de sa rectification, et que l'on n'a pas encore changé de sistéme à la verité, mais que cela pourroit arriver. J'ai dejà de mon coté laissé echaper d'une façon envelopée dans mes conversations avec Mr. de Puyzieulx des paroles entrecoupées, capables de faire imaginer et espérer à ce ministre, que je m'occupe du soin de donner à ma cour meilleure opinion de la sienne. Ce sont de ces petites choses qui ne coutent rien et que je crois que l'on peut tenter, parceque l'on en peut espérer quelque chose sans courrir aucun risque.

Il me reste encore à vous dire que depuis ma derniére convalescence, que je puis appeller la première, parceque les précédentes n'ont été que du platrage, j'ai commencé à penser aux arrangemens de mon entrée solemnelle; pendant 5 mois de maladie, je ne puis naturellement pas avoir été en état d'y songer. Cela fait un détail immense et exige tant de soins, de peines et de tems que, malgrez tout ce que je pourrois faire, il faudra au moins 6 mois pour que tout puisse être achevé. C'est à dire, que je tomberois dans le cœur de l'hiver, tems peu propre à pareille fonction pour une santé comme la mienne et même pour les équipages. J'ai dit tout cela à Mr. de Puyzieulx à dessein par manière de conversation, la derniére fois que je l'ai vû, et je ne doute pas, qu'il ne s'en prevale pour accorder

à Mr. d'Hautefort la permission de différer son entrée jusqu'au mois d'avril. Il m'a dit lui même que cet ambassadeur l'avoit demandée et j'ai pù voir aisement, qu'elle lui auroit toujours été accordée. L'ambassadeur n'a demandé aussi bien cette grâce, que par raison d'économie, mais je crois cependant qu'il ne seroit peut être pas mal, de lui faire entrevoir que l'on n'est pas bien aise du délai de mon entrée, parcequ'il reculoit mon retour, qui pourra malgrez cela avoir lieu toutes et quantes fois Leurs Mtés le jugeront être de leur service.

Pour ce qui est de notre négociation en Espagne, ce que je puis vous en dire aujourd'hui c'est, que tout ce que cette cour peut en savoir, elle ne sait assurement pas par qui que ce soit de ma maison ; j'en réponds, mais je vous parlerai de cela une autre fois.

Je vous dois aussi encore réponse par raport à Mr. Mareschal et quelques uns de nos ministres dans les cours etrangeres à remplacer; mais il faut que vous me donniez du tems, ma tête etant encore fort éloignée de pouvoir tout ce que je voudrois. Je vous promets cependant tout ce que je pourrai et vous pouvez y compter.

Le depart du Roy pour Compiegne reste encore fixé au 25. Je compte s'il plait à Dieu, le suivre les derniers jours du mois. Voici une lettre de Mr. le Prince Charles d'Armagnac pour Mr. le B. de Pfitschner que je vous prie de lui faire remettre.

Je vous prie aussi de le faire prévenir qu'elle sera suivie dans quelques jours de la personne de l'écuyer, que S. Mé l'Empereur a demandé audt Prince.

Je vous demande en attendant la continuation de votre chére amitié et j'ai l'honneur d'être avec celle que vous me connoissez pour vous....

Koch à Kaunitz.

Presbourg le 23 juillet 1751.

Monseigneur.

Le voyage de Compiègne est apparemment la cause du silence de V. E. Loing de l'attribuer à un autre motif, j'espére que le changement d'air vous fera, Monseigneur, un bien infini, et que votre santé va être raffermie pour une longue suitte des années.

V. E. verra par les piéces ci jointes que Monsieur d'Hautefort est venu faire un tour icy (89). S. M. l'ayant demandé, si sa cour étoit contente de nous, il luy repondit, *de votre personne, Madame, ouy, mais je conseille à V. M. de faire ses affaires à Compiegne.* Apparemment qu'il croit, qu'elles se traitteront avec moins de vivacité entre V. E. et Monsieur de Puisieux, qu'entre luy et S. E. le chancellier.

M. de Cristiani a terminé heureusement les affaires dont il etoit chargé à Turin, moyennant quoy on a mis fin à tous les différens qui subsistoient entre les Milanois et la dite cour; on s'y est pretté de fort bonne grace à Turin et surtout le roy et le prince royal; c'est tout ce que je puis avoir l'honneur de marquer pour aujourd'huy à V. E.

J'ay celui d'être constamment avec les sentimens...

Koch à Kaunitz.

Presbourg le 30 Juillet 1751.

Monseigneur.

Au defaut d'autres nouvelles je dois me borner ce soir à l'envoy des pieces ci-jointes. V. E. y trouvera entre autres la correspondance de Klingraff avec le ministère et du ministère avec luy durant les mois de may et de juin, le reste des mois précédens suivra dès qu'il sera dechiffré et au net.

Touttes ces piéces ne laissent pas de donner beaucoup des lumières, soit pour notre direction soit pour en faire un bon usage en Russie. Le malheur veut que nous serons une couple de mois tout au moins avant que de savoir la suitte des manigeances et intrigues du roy, Klingraff ayant reçeu ces jours passés un courier avec les nouveaux chiffres qu'il avoit demandés, ainsi que V. E. l'aura remarqué par une de ses precédentes, à cause, disoit-il, que l'on prétend être plus habile à déchiffrer icy qu'ailleurs (90). J'ignore ce qui luy a donné lieu d'ecrire ceci, mais je ne scaurois m'empêcher de craindre que notre peu de circonspection nous fera perdre un jour ce tresor au préjudice infini du service, et ce ne sera qu'alors que nous reconnoitrons le prix de ce que nous avions.

Il est arrivé de nouvelles lettres du prince Louis que je n'ay point vues sans quoy je me serois donné l'honneur d'en remettre à V. E.

des copies ; vous ne laissiez pas de les recevoir, Monseigneur, par le canal ordinaire, S. M. m'ayant dit de les avoir envoyées à S. E. le chancellier. L'Impératrice a été ravie d'apprendre par la lettre que V. E. m'a fait la grâce de m'ecrire le 18. qu'elle se trouve si bien de l'air de Compiégne (91).

Le depart pour Pest reste fixé au trois. L. L. M. M. en seront de retour le 14. Elles comptent de rester icy jusques au 20 et partir tout de suitte pour Hollich pour ne plus revenir icy.

On espére que vers le retour de la cour le tout sera prèt pour mettre fin à la diette. Aujourd'huy on a publié les promotions, l'archevèque de Colosa a été fait Primat, et Klobusiczky à sa place archevèque de Colosa ; Klimo evèque de cinque eglises, Tauzy evèque de Bosnie, evèque d'Agram, et Chiolnich luy succéde dans l'evèché qu'il avoit ; le chancellier aura hereditairement pour sa famille l'Obergespahnschaft du comitat de Comorn, Niel Erdödi celle de Zole, Klobusiczky celle de Semblin, le président de la chambre celle de Neograd, le personal celle d'Arad et le général baron Barkoczi celle de Marmarosch, l'evèque de Segna et Etienne Esterhazi auront le brevet de conseiller d'Etat et il y aura douze chambellans hongrois. J'ay fait ressouvenir S. M. à cette occasion de M^r le comte de Waldstein et j'espère qu'il aura le brevet ou ce qu'on appelle decretist.

La révolte en Croatie n'est pas encore appaisée, on y fait marcher des troupes pour les dissiper (92).

Les lettres de Silesie ne parlent que des preparatifs extraordinaires, qui s'y font et cela d'une façon qu'on devroit croire que nous sommes à la veille de la guerre, le roy faisant meine (sic) jusques aux pontons à l'armée qui sera rassemblée vers le 25 du mois prochain entre Brieg et Neiss ; on ne peut jamais être assés sur ses gardes contre un voisin de cette nature, mais plus qu'il en fait de bruit, moins je crois que nous avons à en craindre pour le moment présent.

Comme je suis du voyage de Pest, je ne scais si je seray en état d'ecrire à V. E. la semaine prochaine, je m'en acquitteray cependant si je le puis.

S. M. étoit tellement affairée icy des matières de la diette, qu'elle n'a pas pu donner tout le tems qu'elle auroit voulu, aux autres affaires. Ce ne sera ainsi qu'après son retour de Hollich qu'il sera répondu à ce qu'elle vient de me dire, aux relations secrettes de V. E. du 25 juin.

Il est arrivé un courrier d'Espagne avec des présens magnifiques pour la jeune archiduchesse.

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Compiègne le 3 août 1751.

Vos deux lettres N° 47 et 48 du 16. et 19. Juillet dernier me sont parvenuës en même tems. J'ai senti comme je le dois, tout le prix de la nouvelle marque de la précieuse confiance de S. M[té] dont je fais tout mon honheur (93).

Rien de plus sérieux assurement que les quatre lettres, que vous m'envoyez; la plus secrette surtout. Plût à Dieu que leur contenu put être entierement ignoré de nos ennemis. L'état des choses dans la république est des plus violent; une revolution est possible à chaque instant et la situation du Prince est moyennant cela des plus facheuses et très dangereuse. Ce qui m'allarme le plus, ce sont les partis et cabales, qui subsistent entre ceux qui sont au timon des affaires. C'est un des plus grands malheurs qui puisse arriver à un État, et si le Prince ne travaille avec un esprit de conciliation à les detruire, les conseils les plus salutaires ne produiront que des mauvais effets. La cour de Londres pourroit le plus aisement remédier à ce mal; mais je crainds que l'esprit de parti et des vuës particuliéres ne l'empêchent de s'employer aussi efficacement qu'il seroit desirable. Je ne pardonne pas surtout à M[r] de Bentinck son excès d'attachement et de prévention pour la façon de penser des Anglois. Le Prince Louis est fort à plaindre dans ces circonstances; j'ai été charmé de la prudence et de la noblesse qui règnent dans ses lettres. On ne conçoit pas trop d'ailleurs les vuës et le but du Pro Memoria et des lettres, que ce Prince a addressées à S. M[té] sur les instances de M[r] le Statthouder. L'on est d'avis d'une part qu'il ne faut donner de méfiance à la cour de Versailles, et de l'autre on nous propose de faire un nouveau régiment Suisse. Quelle que soit l'intention de ce conseil, je pense que le parti le plus sage sera toujours celui, de ne nous charger d'aucune odiosité, d'autant plus que nous ne sommes pas toujours trop sûrs que nos propres alliéz n'abusent de ce qu'ils nous auroient fait faire eux mêmes.

Ce qu'il y a de mieux, c'est l'idée de travailler de bonheur à l'élevation de sujets bien intentionnés aux archevêchés et evêchés de l'Empire; cela est très sage, nous le savons bien et je suis persuadé

que nous ferons tout ce que nous pourrons pour cela ; mais pour réussir, il faudroit que ces Mes[rs] fassent aussi de leur part ce qu'ils pourroient s'ils vouloient.

Vous dites très bien que la correspondance nouvellement dechiffrée du Roi de Prusse avec Klinggraeve est une nouvelle preuve de la malice avec laquelle ce prince sait mettre toute chose à profit. Il connoit bien les replis du cœur humain ; mais malgréz sa manœuvre et tout son savoir faire, je suis persuadé qu'on lui auroit ôté le masque il y a longtems, si les circonstances dans presque toutes les cours de l'Europe ne l'avoient pas si bien servi. Il aura beau jeu tant qu'elles ne changeront pas. Ce prince et cette cour ne connoissent que trop l'état des affaires de nos alliéz et leur façon de penser à notre égard ; ils n'ignorent pas plus l'embarassante situation dans laquelle cela nous met ; c'est là la vraye raison pour laquelle on s'en prend toujours à nous ; c'est pour cela que c'est toujours nous, que l'on presse, parceque l'on imagine que c'est le moyen de nous forcer à nous employer avec vivacité en Russie pour que l'on y prenne d'autres mesures.

Vû ces circonstances, un de mes premiers soins a été jusqu'à présent de ne témoigner ni crainte ni embarras, mais d'accompagner en même tems cet air d'assurance avec une modération convenable. J'ai crû qu'il convenoit de ne rien précipiter, mais en même tems je n'ai pas laissé echapper aucune des occasions propres à ces espèces d'insinuations, que je crois pouvoir faire sans un ordre positif.

Dans ce point de vuë j'ai eté par degrés dans les differentes conversations que j'ai euës avec les ministres depuis un mois, que je suis ici. J'ai trouvé l'occasion de leur mettre sous les yeux différentes considérations très importantes et de leur demontrer que S. M[té] n'a jamais eu autre projet, que celui de maintenir le repos et d'établir une parfaite intelligence avec cette cour, dans l'idée que c'etoit là le moyen le plus sûr de contenir toutes les autres Puissances de l'Europe.

Voici en substance ce que l'on m'a répondu : on ne me parle plus de soupçons ; on nous croit de bonne foy, mais on prétend en même tems que l'on n'a pas pû se dispenser de prendre les mesures que l'on a prises, sans vouloir abandonner à l'Angleterre et à la Russie le moyen de trancher du maitre dans l'affaire de l'élection d'un roy des Romains et toutes autres quelconques ; que le Roy ne pouvant prendre ce parti, sans se rendre méprisable à ses amis et à ses ennemis, on n'avoit pas pû rester plus longtems les bras croisés, mais que pour cela il ne falloit pas croire que le Roy ait changé de prin-

cipes; que toutes les mesures que l'on avoit prises, ne regardoient pas directement la maison d'Autriche et n'avoient pour objet que le maintien de la paix; que le Roy conservoit constamment le désir le plus sincere, de vivre avec S. Mté dans la meilleure intelligence; que c'etoit le maintien du repos qui lui tenoit à cœur, et qu'il étoit si eloigné de desseins contraires que S. Mté pouvoit compter que, si le roy de Prusse s'avisoit de l'attaquer, il prendroit les armes contre lui, comme contre tout autre, qui voudroit troubler la tranquillité; que l'on me parloit vrai; que se seroit vouloir nous tromper, que de nous en promettre davantage quant à présent, mais que les tems pouvoient changer.

Le Roy retourne à Versailles le 10. La plûpart des ministres étrangers sont deja retournés à Paris, mais pour moi je compte rester ici encore jusqu'au 5. à cause d'une affaire facheuse, arrivée entre cette cour et le gouvernement des Païs-Bas, qui regarde les bureaux dans les terres pretendues neutres, sur le chemin neuf de Sédan à Liege, et qui pourroit peut-être me donner encore occasion, de m'expliquer avec les ministres sur differentes choses.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus distingués...

Koch à Kaunitz.

Pest le 5. août 1751.

Monseigneur.

Quelque peu importantes que soyent la plus part des piéces ci jointes, celle de Monsieur Puissieux au marquis d'Hautefort du 21. du passé me le paroit tant, que j'ay cru ne devoir pas differer à l'envoyer à V. E. (94). Elle a été ecritte dans ce qu'ils appellent le chiffre à quadro qu'ils croyent indechiffrable, et dont ils ne se servent que pour les affaires les plus secrettes; marque évidente, que Monsieur de Puissieux s'explique comme il le pense, qu'ils sont remplis plus que jamais des soupçons contre nous et l'Angleterre, qu'ils croyent avoir decouvert que l'Angleterre songe à leur faire la guerre et que, quoyque joués par l'Angleterre, nous pourrions nous y laisser entrainer. Les conséquences de cette idée, vraye ou fausse, qu'ils attribuent aux Anglois, peuvent mener les choses à des extremités plus grandes qu'on ne

pense et le roy de Prusse est trop habile pour ne pas en profitter.

Leurs Majestés se trouvent icy depuis hier au soir, ayant fait le voyage par eau dans une chaleur étouffante, et dans une chaleur beaucoup plus grande encore aujourd'huy elles ont été voir au plus grand soleil ce matin les trouppes campées icy avec leur differentes revolutions et mouvemens...

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Pest le 12 aout 1751.

Monseigneur.

S. M. retourne demain de grand matin à Presbourg après avoir été dans des mouvemens continuels durant les huit jours qu'elle a passés icy, s'etant trouvée tous les matins et soirs au camp, spectatrice de differens mouvemens que les trouppes ont faittes, on peut dire, à la satisfaction réciproque de S. M. et des regimens : de S. M. pour avoir vu des corps si bien composés et si adroits, et des régimens pour avoir eu pour témoin de leur application et addresse la souveraine adorable qu'ils ont le bonheur de servir. Elle a cependant fait une course d'un jour et demi à Gödele, maison de plaisance de monsieur le comte de Grassalkovich, où elle fut reçeue avec la magnificence que V. E. peut s'imaginer, et où il y eut un concours de tout ce qu'il y avoit de Noblesse dans les comitats d'alentour.

V. E. trouvera parmi les piéces ci jointes deux qui merittent son attention : la lettre de Linar à Bachof et la réponse de Monsieur d'Hautefort à celle de Monsieur de Puissieux que j'eus l'honneur de luy communiquer par ma precedente (95). Ce digne sujet soutient constamment son caractère de probité qui luy fait d'autant plus d'honneur, etant livré presentement à soy même durant l'absence de sa cour. Il nous connoit et nous rend par consequent justice. Le nom du maréchal de Battiani a été retranché dans la copie qui a passé à S. E. le chancellier.

Je pense que c'est l'abbé de la Ville qui est désigné sur l'expression de phrasier dans sa lettre à Tiquet (96). Scavez vous Monseigneur, ou ne scavez vous pas, que vous recevrez peut être dans moins de huit

semaines une visite du Prince de Lichtenstein ? Son intention de se rendre vers la fin du mois à Spaa pour y prendre les eaux et pour passer de là pour une couple des semaines à Paris (sic !).

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 17 août 1751

Depuis ma derniere je me suis aperçu que j'avois oublié d'accuser votre lettre du 23 juillet nº 49. Elle m'est pourtant parvenuë, de même que du depuis celle du 30 nº 50.

Vous vous souvenez sans doute, combien j'ai été charmé dans son tems du choix, que S. Mté avoit fait de la personne de Mr. de Cristiani, pour l'arrangement de nos différends d'Italie, nommement vis à vis de la cour de Turin (97). Les effets prouvent, à quel point ce choix a été sage et judicieux. Vous voyez par les informations secrettes le cas que l'on fait de cet habile homme, et l'utilité de la façon en toutes choses. Dans le siecle où nous sommes, on fait ordinairement plus de chemin par ce moyen que par la plus belle logique du monde. Le Roy de Sardaigne est content de nous, pendant que nous avons lieu d'être assez content de lui. N'est ce pas un phenomene ? Cela n'est il pas digne d'admiration ? Et à qui devons nous le retablissement de cette heureuse intelligence, que je crois non seulement utile, mais même necessaire dans les conjonctures presentes, c'est à la sagesse sans exemple de notre incomparable Maitresse. Accoutumé à en voire les effets, je ne devrois point être etonné à chaque nouvelle occasion, mais je m'apperçois, que l'habitude, qui dailleurs fait trouver simples les choses même les plus etonnantes, perd ses droits vis à vis de moi lorsqu'il est question de l'Impératrice. Elle est toujours nouvelle pour moi : il me semble que la dernière de ses actions est toujours la plus admirable.

Je suis toujours bien content de Mr. d'Hautefort ; le plaisir que je sents à retrouver dans quelqu'un de mes concitoyens de l'univers ce noble courage, que donne la probité, surtout quand il est accompagné de prudence, est quelque chose dont je ne saurois vous donner une idée. Il n'y a pas d'expression pour cela ; il y a tout ce que je viens de dire dans Mr. d'Hautefort et je vous avouë que je trouve

cela admirable. Il y a des traits de caractère estimable dans toutes ses lettres, mais surtout dans celles du 17. 21. 23 et 28 juillet. Il est tout simple que cet homme fasse ce qu'on lui ordonne. Mais vous verrez pourtant toujours que cela ne l'empeche pas, de dire net ce qu'il en pense à Mr. de Puyzieulx; non seulement il n'y a pas de mal, qui temoigne quelque confiance à Mr. de Barck et Klinggraefe, mais je serois faché, s'il ne leur en temoignoit nulle, il est clair cependant qu'il ne les aime pas au fond.

La correspondance de Klinggraff, recemment déchiffrée, débrouille effectivement bien des choses. On voit pourquoy il demande un nouveau chiffre par la lettre de Diest, mais il n'est pas impossible non plus, que quelqu'un puisse avoir vanté imprudemment l'habilité de nos déchiffreurs. Je pense bien comme vous que l'usage indiscret de nos informations secrettes pourroit nous en faire perdre un jour le fruit; vous savez ce que je pense sur cet article et bien d'autres.

Je vous remercie des nouvelles que vous me donnez de la diette de Hongrie; la voilà pourtant finie de façon à faire taire les nouvellistes; ils ne pourront pas s'empêcher de convenir, ou de sentir au moins que S. Mté sait prendre les affaires par le bon bout; j'en suis, on ne peut pas plus aise.

Pour ce qui est des affaires générales, il semble que cette cour est toute occupée actuellement du sort de la prochaine diette en Suède; elle l'est même peut être du soin de faire faire aux états à cette occasion une declaration ferme et hardie, qui pourroit déplaire très fort à la Russie. Je crois que l'on est fâché ici, que la cour de Petersbourg ait sû saisir adroitement l'occasion, de se tirer honorablement d'embaras, en se conservant sain et sauf, au moyen de sa declaration ses pretendus droits, fondés sur la paix de Neustatt. C'est pour cette raison que l'on n'en a pas été satisfait ici; et ce qui me fait encore envisager mes conjectures comme vraisemblables, c'est le transport des 8000 Suédois en Finlande, l'honnête refus de retirer les trouppes à pas egaux des frontières et les ostentations guerrières du roy de Prusse, imaginées aparemment pour nous faire peur, pour encourager son parti en Suède et pour reveiller l'attention de la France sur la pretendue utilité de son alliance. Quant à nous, nous ne devons et ne pouvons point paroitre dans tout cela. Je suis toujours d'avis, qu'il faut nous tenir dehors, tant que nous pourrons; mais il seroit désirable que la Russie put trouver moyen, d'empêcher tout parti d'éclat de la part de la Suède, parceque quel qu'il soit, il rebrouillera de nouveau cette mauvaise querelle, et le roy de Prusse y retrouvera le facheux moyen de se faire envisager de plus en plus comme très

nécessaire à la France, ce qui est certainement son principal objet.

Pour nos différends des Païs-Bas mon avis est, et je crois qu'il n'y en a pas d'autre, que de se faire donner à Vienne de bouche par Mr. Neny tous les éclaircissemens relatifs à l'idée d'un accommodement à l'amiable. Si entre nous autres, qui servons l'Impératrice, il nous falloit plaider par écrit, nous n'en sortirions jamais ; il est question de se décider sur le principe ; dès que je saurai d'où il faut partir et où nous voulons arriver, je tâcherai de conduire la barque du mieux qu'il me sera possible. En général je pense qu'il faudra tâcher de ne pas tomber dans les deux extremités, que je me représente dans cette affaire, c'est à dire point de chicanes, mais aussy point de sacrifices à pure perte. La première de ces voyes gateroit tout, et nous serions la duppe de notre action par la seconde; on nous en sauroit aussi peu de grez que de la fatale convention de 1738. C'est elle qui nous casse le cou actuellement et je ne sais d'honneur pas trop encore, comment nous nous y prendrons, pour faire une reponse raisonnable au dernier memoire de Mr. de Puyzieulx.

Je suis très flatté de la marque de souvenir et d'amitié, que vous m'avez donnée, en vous interessant pour le jeune comte de Wallenstein ; je vous demande la continuation de vos sentimens pour moi. j'y suis, on ne peut pas plus sensible. Vous savez sans doute que j'ai actuellement ici le jeune C. de Wirben ; il demeure chez moi avec mes autres enfans ; je suis toujours bien content de ce garçon là et je me sais bon grés de l'avoir si bien deviné, lorsque j'ai commencé à le connoitre à Vienne ; il a tout plein de bon. Je tâcherai de lui rendre son séjour dans ce païs-ci utile dans les matières qui sont de son gout.

Faites je vous prie des complimens de ma part à Mr. son père et soyez persuadé des sentimens avec lesquels vous me connoissez...

Koch à Kaunitz.

Presbourg le 20 aout 1751.

MONSEIGNEUR.

J'ay reçeu à mon retour de Pest la lettre que V. E. m'a fait la grâce de m'ecrire le 3 du courant. S. M. en a lu le contenu avec cette satis-

faction que luy donne tout ce qui luy vient de V. E. Les différentes reflexions que vous y faittes, Monseigneur à l'occasion de la lettre secrette du Prince Louis, ne sont malheureusement que trop solides. Ce sort de la république est bien à plaindre dans une telle situation, mais le nôtre le seroit, je crois de beaucoup plus, si tout notre bien être devoit dependre du soutien de tels alliés.

Voici une autre lettre secrette du même prince qui roule sur un sujet tout à fait différent; elle est arrivée avec une autre moins secrette qui regarde le discours tenu par Milord Holderness sur notre negociation avec l'Espagne. Cette dernière est passée à la circulation et vous recevrez, Monseigneur par ce même canal la réponse qui y a été faitte. S. M. a fait mistère de l'autre au reste du ministère, et V. E. est la seule qui en a connoissance.

L'Impératrice revint le 14 vers le midi de Pest, et le même après dinner elle se rendit à Vienne sur la nouvelle qu'elle reçeut de la maladie de l'archiduc ainé et du cadet; l'un et l'autre se trouvent, grâce au Seigneur, parfaittement remis, le premier du mal de gorge qui etoit cependant sans conséquence, et l'autre d'une colique qui paroissoit beaucoup plus sérieuse, et qui donnoit à craindre une inflammation des intestins. Ces deux malades précieux sont remis, mais il y en a une autre qui ne laisse pas d'inquietter beaucoup S. M., c'est Madame la princesse de Trautsohn, à la quelle on a été obligé de faire tout de suite trois saignées, et de luy appliquer deux visicatoires qui ont produit un effet si bon qu'on commence à se flatter que le plus fort du danger est passé.

La diette d'icy va dessus dessous; la jalousie et défiance s'est emparée des esprits durant le tems de l'absence de L. L. M. M. à Pest; ils vont donner de nouvelles représentations ou, pour mieux dire, ils vont repéter leurs premiers *postulata;* comme ils sont generalement mécontens du stile dont etoit conçeu la première réponse de la cour, on tâchera, j'espére, de rendre plus agréable celui de la deuxième, et ce ne sera que par première que je pourroy luy en dire quelque chose de plus. Le guignon s'est melé de cette diette qui a commencé avec les plus belles apparences.

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch

Paris le 22 aout 1751.

Je me représente ce que vous me mandez du camp de Pest, par votre lettre du 5 de ce mois n° 50. Rien ne doit être plus beau qu'une assemblée aussy nombreuse de cavallerie et surtout de cavallerie Autrichienne, laquelle a toujours eu selon moi un genre de beauté superieure à toutes les autres de l'Europe. Mais vous me faites trembler avec ce que vous me dites des chaleurs, que Leurs Mtés ont essuyées pendant leur navigation et leur séjour au camp. Dieu veuille que leur precieuse santé n'en ait point été alterée; j'en suis dans une très grande inquiétude et je m'en vais attendre avec bien de l'impatience les premières nouvelles que vous me donnerez sur ce sujet.

Les trois lettres de Mr. de Puyzieulx du 21 juillet dernier à Mrs. d'Hautefort, Castera et Boyer sont assurement très remarquables. La premiére prouve que l'on n'étoit pas ici aussy exactement au fait de notre négociation à Madrid, qu'on croyoit l'être, et ce que j'y ai remarqué encore avec un vrai plaisir, c'est qu'il semble, que l'on commence enfin à entendre la politique du ministére anglois. Vous vous ressouviendrez sans doute, de ce que je vous ai mandé dans quelques unes des mes lettres, le 10 du courant entre autres (98), au sujet de plusieurs entretiens amicales que j'avois eu avec Mr. de Puyzieulx, dans lesquels j'ai taché de lui faire sentir, qu'il y avoit des gens dans le monde, qui étudioient et savoient les moyens de faire prendre des fausses mesures à la vivacité françoise, trop promte à prendre des partis sur les moindres apparences. J'ai voulu, comme vous sentez bien, ouvrir les yeux à ces Messieurs sur les conséquences de leurs étourderies politiques.

J'ai voulû leur faire entrevoir la nécessité d'être à l'avenir moins duppes et plus sur leur garde vis à vis des autres et vis à vis d'eux mêmes. Il n'est pas impossible, que dans ce que Mr. de Puyzieulx écrit à Mr. d'Hautefort à peu près dans le même tems (99), il ne puisse avoir eu l'intention de nous rendre à peu près le même service sur la manœuvre de la cour de Londres. Par l'expression *des menées sourdes*, il entend vraisemblablement notre négociation avec la cour de Madrid et

il nous suppose la dessus d'intelligence avec celle de Londres. Je suis constamment persuadé que ce n'est qu'en faisant sentir adroitement à ces gens-ci, que nous pourrions à la fin nous jetter entre les bras des Anglois et entrer dans toutes leurs idées, qu'on les retiendra et qu'on les empêchera d'entasser à notre préjudice faux pas sur faux pas, qu'ils regarderoient comme autant de mesures nécessaires. Peut-être que Mr. d'Hautefort mettra le ministère à Vienne dans le cas de pouvoir lui parler dans le gout de ce que j'ai dit ici à ce sujet par manière de conversation à Mr. de Puyzieulx'; mais pourque cela fasse effet, il faudra avoir attention à ne mettre aucune affectation dans ce qu'on lui dira et surtout rien qui sente la menace ni de près, ni de loin, ou de l'humeur. D'un pareil langage de notre part, conditionné comme je viens de le dire, je crois qu'on pourroit en espérer beaucoup raisonablement. Il seroit je crois hors de place de se conduire de façon à laisser imaginer, que nous sommes embarassés de notre figure, ou de s'obstiner à vouloir insister sur des choses que l'on se persuade ici n'etre pas de saison dans le moment présent. Il me semble qu'il convient de rester un peu comme nous sommes et d'attendre le reste du tems.

Ce que Mr de Puyzieulx dit de la cour de Madrid, me confirme dans ma façon de penser sur ce sujet ; vous pourriez la dessus, si vous le jugiez à propos, revoir mes relations secrettes.

Je vous ai parlé il y a quelque tems de ce qui s'est passé entre Mr de Puyzieulx et moi à l'occasion de l'interêt que j'ai crû devoir prendre à sa santé ; ce que je lui ai dit, lui a fait tant d'impression, qu'il s'est fait consulter par plusieurs medecins et chirurgiens. Il m'a rendu exactemt leurs raisonnemens et sa sentence. Ces Mrs après lui avoir declaré qu'il n'avoit aucun mal fixe et aucune partie réellement attaquée, n'ont pas laissé de lui faire sentir qu'il n'y avoit point de remède pour lui et en conclusion lui ont ordonné des palliatifs, du remède miton mitaine en un mot. Il m'a demandé mon avis sur tout cela, et mon amitié pour lui aparemment m'a rendu si eloquent et si persuasif, qu'en dépit de la consultation il m'a prié de lui envoyer le Professeur Ferrein, dont je lui avois parlé. Il l'a vû, Mr Ferrein lui a trouvé une obstruction formée dans le foix, point assez avancée cependant pour n'être plus guérissable. La difficulté est de trouver des remèdes que sa situation puisse lui permettre de faire ; Mr Ferrein doit le revoir, je me flatte qu'il en trouvera et je le désire encore plus par l'interêt que je prens comme citoyen de l'univers et comme ami, à la conservation de ce galant homme.

Si Made de Pompadour se mèloit des affaires etrangeres, j'ai lieu de

croire qu'elle ne nous rendroit pas des mauvais offices. Elle a beaucoup de bonté et quelque confiance en moi. A Compiègne j'ai eu occasion par l'état de ma maison, que j'y ai tenu, de faire des politesses aux principaux courtisans, qui sont de ses amis et de la cotterie du Roy; je sais que ce Prince y a eté sensible et que plusieurs des ces M[rs] sont fort des mes amis ; on m'a même fait entendre, mais que cela reste entre nous, je vous prie, que s'il etoit possible, de mettre un ambassadeur de la cotterie du Roy, j'en serois; mais cela ne se peut pas. Bref, je ne sais pas comment cela s'est fait, mais il est vrai, que le Roy et Mad[e] de Pompadour, et ceux qui l'environnent, ont beaucoup de bonté pour moi. Tout cela ne fait rien assurement au fond des affaires, mais ces sortes d'affections personnelles ne gâtent rien cependant et peuvent être d'un grand consequence dans les occasions.

J'ecris aujourd'hui à M[r] le C. d'Ulfeld sur nos affaires des Païs-Bas et je lui dis ce que je pense sur ce que je crois, qu'il convient de faire actuellement : je ne suis point empressé du tout de la conduite de cette négociation et beaucoup moins, qu'elle le soit selon mes idées ; je me réglerai bien plus volontiers sur ce qu'il plaira à S. M[té] de me faire ordonner sur ce sujet.

J'ai l'honneur d'être avec l'amitié la plus tendre...

Koch à Kaunitz.

Presbourg le 27 aout 1751.

MONSEIGNEUR.

Nous voici à la fin, grâces au Seigneur, au bout de la diette, terminée, il y a un quart d'heure par l'échange des articles, signés les uns par S. M. et les autres par le Palatin et le Primat, par une harangue faìtte en langue hongroise par le chancellier, par une courte allocution de S. M. aux états, et par le remerciment fait au nom des états par le Primat, l'une et l'autre de deux derniéres en langue latine. La substance de l'allocution de S. M. a été, qu'après avoir distingué la nation en toutte occasion par des grâces et bienfaits, elle s'étoit attendue à plus de confiance et de promptitude de leur part, qu'elle espéroit, qu'ils auroient soing de donner une exécution prompte et équitable aux résolutions dietales et qu'ils se déferoient à l'avenir de toutte

méfiance envers leur roy et mere, pour que S. M. aye motif de leur rendre son ancienne bienveillance et confiance. Les états furent admis après cela *al baccia mano* et dans une demie heure d'icy S. M. se mettra en voiture pour se rendre à Hollich pour où l'Empereur a pris le devant avanthier et l'archiduc ainée hier. Jamais diette n'avoit commencé avec de plus belles apparences, il s'en faut de beaucoup que la suitte y aye repondu ; la chambre hautte a marqué trop de deférence à la basse, remplie des crieurs aux quels personne n'imposa, les jalousies et factions partagèrent les magnats, les promotions causèrent du mecontentement dans quelques uns, l'animosité contre la personne du chancellier devint presque générale, et les affaires en un mot à un point, que les états, mecontens de la première résolution, parlèrent publiquement que, n'ayant pas la moindre satisfaction sur leurs griefs, il ne leur restoit d'autre parti à prendre que de supplier S. M. qu'il leur soit permis de se retirer sans qu'il fut fait d'article. La pluspart de ces menées se firent durant l'absence de la cour à Pest ; on trouva cependant le moyen de les rameiner, et on peut dire, que c'est l'ouvrage de la fermeté et prudence de S. M. On leur donna une réponse conçeue dans les expressions plus gracieuses que la première sur leur deuxième representation, le tems ne fut pas laissé aux esprits mutins de rembrouiller les cartes, les bien intentionnés, qui sont cependant en grand nombre, agirent avec plus de vigueur, et on parvint à former des articles sans leur avoir rien accordé pour cela qui auroit pù être au prejudice du service et de l'autorité souveraine, les grâces que la cour leur fit, consistant à rectifier le règlement militaire, à fixer le nombre et le payement des Gspahn *corvées* et à y faciliter le *transit* de leurs produits vers la mer et les pays étrangers, de sorte qu'il revient à S. M. deux avantages de cette diette, l'un l'augmentation de 700,000 f. que l'on doit compter en realité pour 500,000, et l'autre les connoissances qu'elle s'est acquise du génie et interieur du royaume, connoissances qui luy serviront de lumière pour l'avenir (100).

Parmi les pièces ci jointes, il y en a deux qui merittent l'attention de V. E. preferablement aux autres, c'est la lettre de Monsieur de Puissieux à Guebriant et celle d'Assebourg à Wachtendunck avec le projet du traitté qui l'accompagne (101).

V. E. en recevra quelques autres au premier jour par la chancellerie de cour qui ne sont pas importantes, savoir quelques relations de monsieur de Richecourt avec une couple des lettres du Prince Louis.

Je n'ay rien vu de ces pièces, et je n'en scais que ce que S.M. m'a fait la grâce de m'en dire m'ordonnant de vous prévenir Monseigneur,

qu'elle ne scauroit se décider à croire, que c'est par malice que le ministère anglois fait tant d'éclat de notre negotiation avec l'Espagne, et qu'on affecte de parler à Londres d'une alliance entre S. M., le roy d'Espagne, les Puissances Maritimes, le roy de Sardaigne et la czarine, mais que ce même éclat ne laisse pas de luy faire craindre les mauvaises impressions que cela fera en France, et que peut être cela même fera èchouer la negotiation à Madrid.

J'ay ordre d'y ajoutter une autre pièce qui est le mémoire ci joint, présenté par le comte de Bentinck au prince Louis; ce dernier l'a communiqué dans le dernier secret, aussi n'y a-t-il que V. E. qui en aye connoissance, aucun du ministere ne l'ayant vu (102).

Je me trouve depuis dix jours sans les ordres de V. E.

Je suis...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 4 septembre 1751

Monseigneur.

S. M. sera de retour ce soir de Hollich ou elle a passé huit jours à se dèlasser un peu des occupations immenses que luy a données la diette jointe à son travail ordinaire dont Elle n'a certainement rien negligé pendant tout son sejour de Presbourg; la vie qu'elle meine devient de jour en jour plus pénible, elle est telle qu'à la longue le tempérement le plus robuste doit y succomber; revenez, Monseigneur bientòt pour luy rendre plus aisée une partie de son travail. c'est à cette fin qu'Elle souhaitte de savoir, s'il ne seroit pas possible que V. E. fit son entrée vers Noel ou plutòt encore s'il se pouvoit, son intention etant de ne la laisser tout au plus que deux ans à Paris, et de faire presser Monsieur d'Hautefort sur la sienne, dès qu'elle scaura par la reponse de V. E. le tems au quel elle sera en etat de la faire: Elle m'a ordonné bien prècisement à Hollich encore de ne pas oublier cet article dans ma première lettre. Vous connoissés, Monseigneur toute la confiance que S. M. a en vous, et cette connoissance ne doit pas vous surprendre sur l'empressement qu'elle a de vous avoir bientôt de retour.

Devoué au point où je les suis au bien du service, je souhaitte bien

passionément de mon coté ce même retour, dans le cas surtout, si les circonstances ne permettoient pas que V. E. pût faire tout le bien qui seroit à souhaitter en France, au lieu qu'icy elle pourra en faire et en fera infiniment. La pièce confidente *du 16 d'aout* ecritte dans le chiffre le plus secret par Monsieur de Puisieux à Monsieur d'Hautefort que V. E. trouvera ci jointe, fait voir de plus en plus les principes qui dirigent le cabinet de France, en la combinant avec la pièce confidente que trois semaines avant Monsieur d'Hautefort avoit reçue de ce ministre (103). Dans la précédente il étoit dit, que l'Angleterre jouoit l'Impératrice, que son intention etoit de détruire les colonies françoises en leur faisant la guerre par mer, tandis qu'elle tacheroit de se servir des forces de S. M. pour la luy faire par terre. Il y avoit du bon et du mauvais dans cette pièce puisqu'on pouvoit en tirer la conséquence que la France, non obstant le concert secret qu'elle nous suppose avec l'Angleterre, ne laissoit pas de croire que l'Angleterre luy veut bien plus de mal que nous, et qu'elle n'agit pas même sincèrement avec S. M. Une telle idée auroit du, ce me semble, engager la France à nous ménager d'autant plus, pour éviter que nous ne rejettions pas entierement entre les mains des Anglois, et à nous faire connoitre les indices sur lesquels ils jugent que l'Angleterre en agit doublement avec nous. Mais la pièce ci jointe me paroit infiniment plus mauvaise ; on y met pour base, que les circonstances peuvent faire changer quelques fois de conduitte, mais jamais des maximes dans le sistème, que *nous ne voulons* ni ne *pouvons* nous detacher de l'Angleterre et que, secrettement d'accord avec les Anglois, nous ne faisons des avances à la France que pour l'amuser. La France dirigeant ainsi ses opérations sur ces trois principes, *l'un* que l'Angleterre veut luy faire la guerre et nous y entrainer, *le second* que notre intérêt nous oblige à ne pas nous séparer de l'Angleterre, et *le troisième* que tout ce que nous leur disons, n'est qu'un jeu concerté avec l'Angleterre, il s'ensuit de soy même que la France, imbue de ces principes scauroit ne chercher qu'à nous amuser à son tour par de belles paroles et par des espérances éloignées, tandis qu'elle ne vise qu'à nous contrecarrer en tout, qu'à nous susciter un ennemi et un embarras après l'autre, à s'unir enfin de plus en plus avec le roy de Prusse, qui a trouvé le moyen de leur faire croire tout ce qu'il veut, et de se faire considérer par la France comme un allié aussi utile qu'indispensable. Dans une telle situation que peut-il y avoir à espérer de la France, ou plutôt que peut-il n'y avoir pas à craindre à moins que la grande prudence de V. E. ne trouve moyen de leur ôter des soupçons et préjugés si profondement enracinés ? Chose

aussi difficile à espérer qu'a exécuter. La réponse de Monsieur d'Hautefort à celle même piéce, est une nouvelle preuve de son caractère. Sans oser combattre directement les principes de Monsieur de Puissieux, il tache de luy insinuer indirectement, que tout ce que nous faisons est un effet des menées du Roy de Prusse qui nous y obligent, que ce prince songe de ralleumer la guerre et d'y entrainer la France. Quel domage que ce digne galant homme n'a pas plus de crédit à sa cour! Une autre marque de beaucoup plus convaincante encore de sa droiture est, qu'il n'a pas discontinué d'écrire sur le même ton pendant toutte l'absence de la cour, quoyque environné alors constamment de tout ce que nous avons icy des envoyés les plus mal intentionnés.

V. E. y trouvera un autre passage ou il est dit, qu'en cas de guerre L. L. M. M. laisseroient aux P. P. M. M. le soing de garder la Flandre. J'ignore d'ou il tire cette conjecture, mais je scais qu'il y en a dans la conférence du sentiment, qu'au lieu d'avoir à craindre la neutralité à stipuler par les Hollandois pour les Pays bas, qu'on voudroit nous faire appréhender par les lettres du Prince Louis, ce seroit ce qui pourroit nous arriver de plus heureux, puisque la France songeroit plus d'une fois à faire rentrer ses armées dans l'Allemagne pour ne pas s'attirer l'Empire sur les bras et que, dégagés par consequent de tout danger du coté des Pays bas, degagés aussi de l'autre de tout danger du coté de l'Italie en cas que la négotiation avec l'Espagne finisse heureusement, nous serions à même de réunir touttes nos forces contre le roy de Prusse. Raisonnement qui paroit avoir beaucoup de solide, quoyque je doutte que la France se prette jamais à la neutralité des Pays bas, pour aussi longtems que durera la trop grande influence que la cour de Berlin a dans ses resolutions. Je passe de mon raisonnement particulier à l'ordre que m'a donné S. M. de marquer à V. E. de sa part, qu'Elle va luy envoyer Monsieur de Neni. avec un plein pouvoir d'ajuster les différens que nous avons avec la France du coté des Pays bas, de la manière que V. E. le trouveroit le mieux; que vous comprendriez sans peine, Monseigneur. qu'un sacrifice de ce coté là seroit beaucoup moins sensible à S. M. si la France pouvoit être engagée par la à changer rééllement de ton, mais que s'il n'y avoit pas un changement solide à en espérer pour la seureté et l'avantage du reste de la Monarchie, qu'il vaudroit peut être mieux de différer cet ajustement à des tems et circonstances plus favorables pour ne pas donner à pure perte, et que S. M. attend sur cela son avis; qu'elle l'attend de même par rapport au successeur à nommer à Monsieur le comte d'Esterhazi en cas que ses indispositions ne luy

permissent pas de continuer son séjour en Espagne ; que l'on diffère la réponse à la grande relation secrette de V. E. jusques à tant que l'on sache l'issue bonne ou mauvaise de notre négotiation en Espagne et que par les raisons detaillées dans ma précédente S. M. commence à en espérer peu.

Je vous ay prévenu, Monseigneur, par ma précédente que vos lettres me manquoient alors depuis dix jours. J'en ay reçeu du depuis celles du *N. 24 et 25* à mon arrivée à Hollich et avant hier celle du *N. 26*. C'est le secretaire de Monsieur le marquis de Botta qui est la cause que la premiére ne m'est pas parvenue plutôt, ayant mis dans le paquet de Monsieur le baron de Bartenstein la lettre de V. E. à moy, et à sa place dans la mienne celle de Mr de marechal aud. Baron, Monsieur de Bartenstein s'étant aperçu de cet équivoque m'envoyat incessammant celle de V. E. sans y avoir touché (104). Rien de plus vray que l'eloge que vous faittes Monseigneur de Monsieur le comte de Cristiani. C'est un homage que se doivent les grans hommes les uns aux autres; aussi ne l'ay je jamais entendu parler de V. E. qu'avec un respet infini et avec une connoissance entière de ses qualités éminentes de cœur et d'esprit.

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 10 septembre 1751.

J'ai bien reçu votre lettre du 27 aout dernier n° 53, mais elle m'inquiète sur le sort de celle que je vous ecrivis le 10 n° 24, Mr. le C. d'Ulfeld ayant reçu celle de la même date pendant que vous êtes à ce que vous me mandez, depuis 10 jours sans avoir de mes nouvelles.

Vous m'avez fait grand plaisir par l'histoire secrette de la diette d'Hongrie, que contient votre lettre. Après tous les changemens qui étoient arrivés pendant l'absence de Leurs Mtés, je n'en espérois pas, qu'elle finiroit encore d'une façon aussi passable. Il auroit été fâcheux d'échouer par rapport aux mauvais effets, que cela auroit fait vis à vis de toutes les cours etrangères, et même de la nation ; et il est bien heureux moyennant cela, qu'il n'y a rien dont la sagesse, la patience, la fermeté et l'équité de l'Imperatrice ne vienne à bout. Il

n'est pas douteux non plus que sans tout ce qui vient d'arriver presque sous les yeux de Sa Mté, Elle n'auroit encore de longtems été à portée, de connoitre parfaitement le génie de la nation et l'intérieur du royaume; on ne lui en auroit peut être pas donné une idée aussi juste et ce n'est pourtant qu'à présent, qu'avec confiance vis à vis de soi même, on peut commencer à un sisteme politique solide et aux moyens d'amener de loin les remèdes necessaires à la guérison des maux politiques de ce grand royaume.

Nous perdons enfin Mr. de Puyzieulx; je crois, que nous ne le verrons plus mardi prochain dans la qualité de secretaire d'état; Mr. de St-Contest qu'on a rappellé de son ambassade de la Haye et qui est deja arrivé, va lui succéder; je suis très faché de ce changement, je traitois d'affaires avec Mr. de Puyzieulx d'une façon fort agréable et j'avois fait quelque progrès dans sa confiance. C'est à recommencer à présent avec le nouveau ministre. On ne peut pas savoir à quel point nous nous conviendrons; au moins est-il certain, que cette familiarité qui fait tout l'agrement du commerce entre les hommes, ne pourra pas y être d'abord. J'ai eu en attendant deux conversations fort intéressantes avec Mr. de St. Séverin, que j'ai eté voir deux fois à sa maison de campagne. Je rends compte aujourd'hui à S. Mté. de l'essentiel (105). Ce que je crois avoir vû d'ailleurs assez distinctement c'est, que l'on n'est plus tant en défiance contre nous, et que l'on seroit bien aise que nous voulussions nous entendre avec la France sur l'election du roy des Romains; on m'a lâché des propos là dessus, mais je ne me suis guères expliqué à cet égard, ne pouvant ni ne devant le faire sans ordres exprès.

Le courier Kleiner est enfin arrivé de Madrit. J'ai vû par ses dépêches, qu'on n'y avoit rien conclû encore et par conséquent après y avoir bien pensé et repensé, j'ai renvoyé hier un autre courier à Mr. le C. d'Esterhasy avec le rescript, que j'avois en main pour lui depuis quelque tems. J'ai pris la liberté à cette occasion, de lui communiquer mes idées sur différentes choses, sans excéder cependant les bornes convenables (106). Si nous pouvons parvenir à conclure sans attendre la réponse de Vienne, ce sera selon moi, un coup d'Etat puisque outre qu'il ne pourroit nous être que très honorable d'avoir terminé une affaire aussi importante avec l'Espagne, sans en avoir l'obligation à aucune autre Puissance, il est apparent en même tems, qu'elle donneroit moins d'ombrage à cette cour, qu'un traité dans lequel paroitroient d'abord et en même tems quatre ou cinq des principales Puissances de l'Europe.

La lettre de Mr. de Bentinck pour la communication de laquelle je

fais mes remercimens très respectueux à S. Mté., me paroit dans le vrai. Je crois en effet, qu'a plusieurs égards on fait tort au ministère anglois, lorsqu'on attribue à malice des choses, qui ont réellement leur source dans la constitution du gouvernement intérieur, dans le genie de la nation, et dans la façon de penser personnelle du roy. Ce que je trouve de plus mauvais dans le ministère anglois, c'est premièrement qu'on n'y songe jamais qu'à ses convenances, sans faire la moindre attention aux nôtres, et sans se mettre jamais à notre place, et en second lieu, que ces Mrs. employent constamment tous les moyens directes et indirectes, capables de nous retenir dans leur dépendance. Il y auroit bien des choses à dire la dessus, mais je ne puis pas quant à present arrêter plus longtems ce courier. Je suis fort fâché en attendant de la façon imprudente, dont on se conduit en Angleterre au sujet de notre négociation avec la cour de Madrid et je n'ai pas oublié que S. Mté a dit dès le commencement, qu'il Lui paroissoit que l'on couroit un peu la poste en traitant les affaires. Je pense cependant encore toujours, que le parti que nous avons pris, est bon quant au fond; on ne peut pas savoir ce qui peut arriver dans la suite.

J'ai l'honneur d'être constamment...

P. S. au même du 11 septembre 1751.

Pour satisfaire aux ordres de S. Mté. l'Empereur, je lui rends compte en racourci du contenu des dépêches, dont est chargé le courier Kleiner et je crois avoir bien fait de ne point m'embarquer, plus que je n'ai fait, sur la proposition de M. de St. Severin. S. Mté reste moyennant cela la Maitresse, de me donner tels ordres qu'il lui plaira à cet égard. Mr. le C. d'Ulfeld me mande l'ordinaire dernier qu'on avoit eu intention à Vienne, de presser Mr. d'Hautefort sur son entrée. Je n'ai pû faire jusqu'à present aucune disposition sur la mienne, pour les raisons que j'ai eu l'honneur de vous écrire et que vous savez. Je vous prie par conséquent de me faire connoitre le plûtot que vous pourrez quelles sont les intentions de S. Mté sur ce sujet.

Je suis *ut in literis*...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 12 septembre 1751.

Monseigneur.

Rien ne m'est parvenu de V. E. depuis ma précédente, sa derniere ayant été dattée du 22 du mois passé. Accoutumé a être honoré tous les huit jours de ses ordres, j'ay cru ne pouvoir me dispenser de l'en avertir, afin qu'elle fasse rechercher dans le protocole de sa chancellerie, s'il me manque une de ses lettres, très éloigné d'ailleurs à m'émanciper de pretendre de V. E. une exactitude que je ne dois qu'à une excès de ses bontés, qui me sont comme elle scait, d'un prix infini.

J'ay oublié de marquer à V. E. par ma précédente, combien S. M. approuve la finesse qu'elle a fait à Monsieur de Puisieux en luy parlant sur l'état de sa santé, finesse qui ne peut qu'augmenter son attachement et amitié personelle pour elle. L'exemple de ce qui est arrivé à V. E. et le cas tragique de l'ambassadeur d'Espagne devroient le convaincre de l'utilité de ses conseils. Il est à souhaitter qu'il le fasse et qu'il le fasse à tems avant que son mal devienne ou incurable. ou luy dans un état qui l'oblige de se retirer du travail. Ce seroit une perte pour le public, non obstant que dans le fond il paroisse imbu des memes préjugés contre nous comme les autres, et dans le principe que le bien de la France exige l'amitié et union la plus etroitte avec la Prusse. J'avoue, Monseigneur, que sa lettre du 16 à Monsieur d'Hautefort m'a fait perdre toutte l'espérance que j'avois de luy; il s'y explique trop clair et naivement, et l'on voit que c'est le coeur qui parle; peut-être le convertirés vous Monseigneur, mais ce miracle n'est réservé que pour vous seul, et quel fond pourra-t-on faire sur la durée de leur conversion après que vous n'y serés plus! Il faut que les engagemens secrets entre les deux cours aillent, à mon avis, beaucoup plus loing que nous ne savons, qui ne scauroient que rejaillir sur nous indirectement quand même du côté de la France on les a contractés principalement en haine de l'Angleterre et de la Russie.

J'ignore si le fait contenu dans la lettre du nonce Archinto est vray,

ou s'il a été inventé en Angleterre pour déterminer d'autant plus la Saxe à signer avec eux; mais tant y est, que le roy de Prusse se seroit, ce me semble, bien gardé d'envoyer à Paris en qualité de son ministre un Anglois bani de sa patrie pour avoir été un adhérent declaré du prétendant, s'il n'avoit cru les affaires dans un état à n'avoir plus rien à ménager avec l'Angleterre (107).

Les dépêches que V. E. recevra par le courrier porteur de la présente, la mettront au fait de tout ce qui passe dans les differentes matières dont il s'agit.

S. M. m'a ordonné d'y ajoutter les copies ci jointes de la relation que luy a faite le comte Cristiani sur le sistème présent de la cour de Turin, et d'une lettre qu'elle vient de reçevoir du Prince Louis.

La premiére restera secrette envers tous les ministres. il n'y a que V. E. qui en aura connoissance, S. M. la trouvant écritte si bien qu'elle a cru ne pouvoir se dispenser de vous la communiquer, Monseigneur; il faut dire que ce Cristiani est un grand homme à tous égards.

S. M. ne me paroissoit pas encore determinée avanthier qu'elle me remit la lettre du prince Louis, si elle la communiqueroit au reste du ministère ou non; elle ne laisse pas d'être importante, et de servir de clef à plusieurs autres demarches et notions.

Le prince nous est entierement attaché et n'a certainement pas des vües secondes dans ce qu'il ecrit. Je ne garantirois pas la même chose du comte de Bentinck et peut-être le prince ajoutte-t-il trop de croyance à ce qu'il luy dit; aussi y en a-t-il icy qui souhaitroient que l'on put faire cesser de bonne grâce la correspondance du Prince.

On est sur le point de déchiffrer la correspondance de Monsieur de S. Contest qui ne laissera pas d'eclaircir plusieurs faits; V. E. la recevra dès qu'on en sera venu à bout.

Elle trouvera ci jointes des pieces nouvellement déchiffrées entre Messieurs de Puissieux et Hautefort (108). C'est le sixième chiffre dont ils se servent. C'étoit même celui du quel Monsieur d'Hautefort s'etoit servi du commencement, il eut ordre peu à près de discontinuer à en ecrire, mais insensiblement Monsieur de Puissieux a commencé à le reprendre luy même.

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 18 septembre 1751.

Monseigneur.

J'ay annoncé à V. E. par ma précédente la correspondance de Monsieur de S. Contest prette à luy etre envoyée ; on vient de la mettre au net, et j'ay cru ne devoir pas différer à la luy remettre, le contenu ne laissant pas d'être important, surtout des pièces des premiers mois de cette année où Monsieur de S. Contest fait la description de la situation présente de la république, de la fermentation entre les partis qu'il appelle anglois et hollandois, des maximes et vües de l'un et de l'autre, du caractère et génie du prince stadhouder et de la princesse son épouse, de l'influence des personnes qu'il suppose avoir le plus de part à leur confiance, de l'ascendant de la princesse sur son epoux, des efforts que font les deux partis, l'un pour engager la république à l'accession au traitté de Petersbourg et l'autre pour l'en retenir, des insinuations que fait la France sur le même sujet et pour leur inspirer de la jalousie contre l'Angleterre, enfin plusieurs faits et anectodes dont la connoissance ne peut qu'être aussi instructive qu'utile (109).

On y voit entre autres, que la France a cru la guerre presque seure au commencement de l'année, que les rapports qui luy sont venus par le canal de S. Contest ne peuvent qu'avoir augmenté les soupçons sur l'etendue des vûes secrettes qu'on attribue à l'Angleterre, à la Russie et à nous, et que vers les derniers mois la France paroit avoir été beaucoup plus indifférente sur le sujet de la république dans la supposition à ce que je crois, que c'etoit l'Angleterre qui y donnoit le ton et qu'entrainé par son épouse, par les Bentinck et Fagel, le stadhouder se preteroit à la fin à tout ce que voudroient les Anglois.

V. E. scaura en tirer des conséquences beaucoup plus justes et les combiner avec le contenu de la lettre ci jointe du prince Louis, accompagnée de la copie d'une lettre du duc de Neucastle à Bentinck. L'intérieur de la république me paroit en attendant dans une crise des plus violentes et telle que je la crois inutile à ses alliés pour une longue suitte des années, que si jamais la guerre venoit à s'allumer,

le parti que S. Contest appelle l'Hollandois, prevaudra et que, si contre toutte attente elle y prenoit part, le stadhouder courreroit grande risque au premier échecq.

Saint Contest a reçeu ordre de se rendre à Paris. V. E. jugera dans peu des motifs qui peuvent avoir engagés la cour à l'y appeller.

Il n'est venu qu'une seule pièce encore de la correspondance de Monsieur de Looss avec Brühl depuis son retour à Paris; j'y ferai mettre la main dès qu'il y aura suffisamment de l'etoffe pour l'entamer; dans quinze jours ou plus tard je seray en etat d'envoyer à V. E. la correspondance de Bezold avec Brühl. C'est le dixhuitième chiffre dont on est venu au bout dans le courrant de l'année; avoués je vous supplie, Monseigneur, que l'imperatrice est servie au mieux à cet egard; nous passons malheureusement pour être trop habiles dans cette art, et cette idée fait qu'à tout instant les cours qui appréhendent que nous pourrions avoir leur correspondance, changent pour ainsi dire des clefs, et en envoyent chacque fois des plus difficiles et penibles à dechiffrer.

V. E. a touché une corde bien importante dans sa lettre du premier n° 27 par rapport à la santé de Monsieur de Puisieux (110). Il y a longtems que l'on scait qu'il est extremement valètudinaire, et qu'il songe à une retraitte. S. M. souhaitte que cela n'arrive pas, ayant beaucoup de bonne idée de sa probité, et etant charmée surtout de savoir la confiance qu'il a en V. E. non obstant que dans le fond il soit, je crois, prévenu contre nous autant que tout autre le pourroit être.

Si nos souhaits suffisoient pour luy donner un successeur, vous devinerez sans peine, Monseigneur que S. M. seroit entierement d'accord avec vous; elle l'est tellement qu'elle m'a dit qu'elle voudroit qu'il luy en coutât cent mille florins, s'il le falloit pour l'effectuer.

Gare que personne n'en sache rien; au moindre vent qu'en auroit le roy de Prusse, il remueroit ciel et terre pour l'empecher; il a raison, il luy faut des gens du caractère dont il est luy même, au lieu que l'Impératrice n'estime Monsieur d'Hautefort que par sa grande droiture, et parce qu'il sert son maitre avec cette probité que devroient avoir tous les ministres qui ont le bonheur d'approcher les grans princes.

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 22 septembre 1751.

J'ai reçu par la voye de Bruxelles le 16 du courant votre lettre du 4 N° 54 et celle du 12 N° 55, ce 19 par le Courier Lamontagne. Il y

auroit de quoy m'étendre sur leur contenu; mais je tacherai de vous épargner autant que je pourrai la peine. de lire une longue lettre.

Tout ce que vous observez sur celle de Mr. de Puyzieulx à Mr. d'Hautefort du 16 Août, n'est que trop vrai et confirme tout ce que mon zèle m'a fait prendre la liberté, de dire dans ma Relation du 14 Juillet. Aussi je ne me suis jamais flatté, et ne me flatte point encore, que nos représentations les plus solides, feront changer cette Cour de Principes et de Systeme. Cela ne peut arriver, qu'au moyen de quelqu'un de ces evénemens dans lesquels la France verroit son avantage réel; mais jusqu'ici il ne s'en est pas presenté de cette espèce, tous les événemens ains au contraire, et toutes les circonstances ont été contre moi. Je puis même imaginer sans peine l'effet, que fera ici notre négociation avec l'Espagne, surtout si on pénètre, comme il pourra bien arriver, toute l'étendue des vues et projets de la Cour de Londres sur ce Sujet.

Je ne me repent pas cependant, de tout ce que j'ai dit jusqu'ici amicalement à Mrs. de Puyzieulx et de St. Séverin. Mes représentations ont été innocentes et pourtant capables de faire voir un peu plus clair à ces Messieurs, qui ne sont pas plus aigles que d'autres. On en recueillira peut être les fruits dans les tems à venir. Il en résultera j'espère, que cette Cour ne dirigera pas eternellement contre nous seuls tous ses coups politiques, comme il est arrivé jusqu'à présent, et je crois que ce sera toûjours beaucoup, si nous pouvons parvenir au moins à partager l'attention de la France, et à l'engager, à ne plus envisager désormais comme le principal objet de ses soins, celui de nous pincer et de nous susciter des embaras en tout et par tout.

Il n'est que trop vrai assûrement, que la précieuse santé de Sa Majesté court des grands risques, au moyen du travail prodigieux, dont Elle est accablée. Je vous avoue, que je ne conçois pas, comment Elle a pû y resister jusqu'à présent. Nous avons mille raisons de souhaiter, qu'un présent du Ciel aussi rare puisse nous être conservé jusques dans l'age le plus avancé. Et ce seroit assurement un ouvrage digne de votre profond attachement, que de profiter de cette occasion, pour conjurer Sa Majesté, de ne pas oublier l'attention qu'Elle doit à sa conservation. Lorsqu'Elle aura l'oeil en gros sur les affaires et restera moyennant cela l'Ame du Corps politique, Elle aura fait tout ce que Dieu et les hommes peuvent desirer. Les details ne sont faits que pour ses Ministres et tous ceux qui ont l'honneur de La servir, chacun dans sa classe.

Quant à moi, je suis dans la résignation la plus parfaite, sur ce qu'il Lui plaira de decider au Sujet de mon séjour dans ce pais-ci. Il

me suffira d'en être informé à tems, et ce sera mon devoir alors d'imaginer les moyens d'exécuter ses volontés de la façon la plus convenable. Mais ce dont, selon notre intimité, quoique en même tems avec douleur, je ne puis pas m'empêcher de vous prevenir d'avance, c'est, qu'il faut compter, que je ne serai que très peu en etat de soulager Sa Majesté dans son travail. Je sents depuis ma grande maladie, apparement par l'ébranlement qu'a essuyé toute la machine, que mes forces ne me permettent plus d'entreprendre nulle sorte d'ouvrage un peu considerable; et je crois, qu'il est du devoir d'un honnète homme, et d'un serviteur zelé, de ne pas promettre plus, qu'il ne prevoit pouvoir tenir, de ne pas même le laisser espérer.

Pour ce qui est de mon Entrée, je n'ai rien fait du tout encore; ces sortes de soins comme tous autres, ont eté impossible pendant ma maladie. Ils n'auroient pas même été raisonables, pendant qu'on a été fort longtems en doute, si j'en reviendrois, et du depuis je n'ai rien voulu faire sans les ordres de Sa Majesté, parce qu'Elle a eu la bonté de me promettre qu'Elle en ferait les fraix, qui seront considerables. Il est impossible de faire en moins de 6 ou 7 mois quatre nouvelles voitures, harnois et tout ce qu'il faut, moyennant quoy je ne pourrois jamais faire mon Entrée avant le mois d'Avril ou May prochain. Il est question de savoir si cela doit se faire dans ce tems là? Et c'est surquoi j'attendrai les ordres de Sa Majesté; ou bien, si Elle juge à propos, de supprimer pour cette fois et sans conséquence pour l'avenir les Entrées reciproques? Et en ce cas, il faudroit mettre cela sur le compte de ma maladie et faire entendre à Mr. d'Hautefort que je desirerois ne point faire cette dépense considérable. Il sera peut être bien aise lui-même, de trouver l'occasion de s'épargner celles qui lui restent encore à faire, et je pourrais conduire cette affaire-ici de façon, à n'y point faire paroitre notre Cour, et comme si c'étoit moi, qui desirerois une exception à la règle.

Je ne connois à la verité pas encore assez le Comte George de Starhemberg pour pouvoir être sa caution; En gros il me paroit cependant, qu'il pourroit être propre à me servir de successeur; mais ce que j'y trouve d'embarassant, c'est la qualification, parceque nous ne sommes pas dans l'usage d'avoir à cette Cour autres espèces de Ministres, que des Ambassadeurs ou des Chargés d'affaires, et qu'il ne seroit pas décent qu'un homme de nom, ayant l'honneur de servir la Cour Impériale, fut dans le cas dè devoir céder le pas à un envoyé du Prince de Liege ou autre de cette espece. Je crois aussy que le Comte George de Starhemberg pourroit être utile à la Cour de Madrid, s'il étoit

question de relever le comte d'Esterhazy. Je vous parlerai une autre fois des qualités du Comte de Zinzendorff.

Pour ici, si les affaires y avoient pris une tournure plus favorable, il y a long tems, que j'aurois demandé un autre Secretaire d'ambassade; le pauvre Mr. de Maréschal n'y étant point aimé, comme vous savez, mais dans l'état ou elles sont, bien loin qu'il y ait du mal, il peut être bon, que l'on me croye ici dans des sentimens plus favorables que lui, et bon aussi, de ce que l'on sçait en même tems, qu'il n'a pas toute ma confiance; il est d'ailleurs un honnête homme, zelé et point mal adroit; mais il a la phrase et les manières un peu trop dures pour ce païs-ci (111).

Revenons à la Politique. Vous savez que la France a proposé cidevant une neutralité pour les Pays-Bas; elle seroit en effet contraire à ses interêts, s'il n'etoit pas très apparent qu'elle seroit bien aise de diviser le lien qui nous unit aux Puissances Maritimes, et de les entrainer par ce moyen dans une parfaite lethargie; quitte à rompre dans la suite cette neutralité lorsque cela lui conviendroit.

La retraite de Mr. de Puisieulx est toujours fâcheuse; il étoit au moins un honnête homme, incapable de perfidie.

La derniere dépêche, qui m'est parvenue avec toutes les pièces dont elle étoit accompagnée, est une des plus belles que j'aye eu jusqu'à présent. Tout est clair, net et conséquent; j'aurois voulu seulement qu'en disant des verités aux Anglois, que l'on a fort bien fait de leur dire, on leur eût un peu plus doré la pillule; il ne faut pas être trop endurant, quand on ne veut pas être meprisé; il n'y a pas de mal à dire la verité, et à faire sentir que l'on ne veut point être duppe; mais il ne faut pas non plus par trop de roideur donner occasion à des soupçons.

Je remercie très humblement S. M. pour la communication de la relation du Comte Cristiani et de la lettre du Prince Louis; cette relation est bien marquée au coin de la verité, et digne de considération particulièrement sur l'article des vues sur un Electorat; projet qui a déjà existé, lorsque j'étois à Turin. Ce que dit la relation à la fin, je le regarde comme l'effet d'un bon cœur; c'est à nous à savoir faire un bon usage de ces sortes de notions.

Je desire fort qu'on parvienne à déchiffrer la correspondance de Mr St-Contest; elle nous le fera connoitre; je ne l'ai vu jusqu'ici qu'une fois tout seul et en particulier, il m'a paru un bon homme; c'est tout ce que j'ai pû voir jusqu'à présent; je verrai ce qu'il peut être de plus dans la suite.

Mad. la Dauphine et Mr. le Duc de Bourgogne se portent au mieux.

J'avois illuminé mon hôtel comme tout le monde pendant 4 jours à l'occasion de la naissance de ce Prince, et comme il n'auroit pas convenu de me singulariser, je n'avois pas compté avoir fait grande chose; cela a plû cependant, a été fort approuvé par tout le monde, qui m'en a fait compliment, le Roy même en a beaucoup parlé et m'en a sçu fort bon grèz.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et j'ai l'honneur d'être...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 25 septembre 1751.

Monseigneur.

J'ai reçeu par le courrier Kleiner la lettre que V. E. m'a fait la grâce de m'écrire le dix. Elle aura deja appris par une de mes précédentes l'accident arrivé avec celle du onze du mois passé, et que quelques jours après elle m'est parvenüe par Monsieur le baron de Bartenstein, au quel elle fut addressée par une méprise du secretaire de Monsieur le marquis de Botta.

Il devoit y à avoir une conférence à la cour sur les dépêches de V. E. dont led. courrier a été le porteur, et sur celles de Monsieur le comte d'Esterhazi; j'ignore si elle aura encore lieu, mais s'il ne s'agit que de l'affaire de l'Espagne, il me paroit qu'il y a très peu ou rien à delibérer jusques à tant que l'on ne sache, si après l'arrivée de la Motte et du rescrit secrette que V. E. a envoyé à Monsieur le comte d'Esterhazi, on est passé à Madrid à la souscription du traitté ou non. Les motifs que vous luy avés suggerés, Monseigneur, pour y determiner Monsieur de Caravajal, sont tels qu'ils ne scauroient manquer de porter coup si tant est qu'on y est disposé aussi sincèrement qu'on voudroit le paroitre.

On peut en regarder le succès pour une affaire importante, si on y parvient surtout d'une façon que la signature aye lieu avec nous seuls, et que l'on puisse se concerter avec l'Espagne sur la manière d'en faire la communication aux autres cours, et examiner s'il conviendra d'en inviter successivement quelques unes et quelles à y accéder. Le chiffre de Monsieur de Looss est sur le point d'être déchiffré, et j'espère que d'aujourd'huy en huit je seray en état de

vous envoyer, Monseigneur la correspondance en entier et de luy et de Monsieur Spinhirn; en attendant V. E. trouvera parmi les pièces ci-jointes une relation allemande de Monsieur de Looss ecritte d'un chiffre plus ancien que nous avions deja.

V. E. n'est pas la seule à regretter la retraitte de Monsieur de Puisieux; S. M. ne le regrette pas moins par l'idée qu'elle s'etoit formée de la droiture de son caractère. Quoyque entrainé par les ruses du Roy de Prusse plus loing peut-être qu'il n'a cru ou qu'il n'a voulu l'être, on voyoit cependant qu'il inclinoit au maintien de la paix. On verra dans peu si son successeur est dans les mêmes principes. Il avoit paru si peu jusques icy sur le théâtre du grand monde que je commence à croire, que Monsieur de Puisieux l'a choisi exprès pour le remplacer afin d'y avoir une créature qui aye besoin de son appuy et de ses lumières pour se soutenir. Si cela est ainsi, on pourroit espérer que le même esprit et le même sistéme continuera dans le cabinet de France, et que ce changement n'empêchera point que V. E. ne réussisse à les faire revenir de leurs préjugés. Quel bonheur pour la France d'avoir un duc de Bourgogne.

Il y a quelque mois que Monseigneur le prince Charles a présenté à S M. le plan ci joint d'un nouveau sistéme qu'il souhaitroit établir dans la régie des affaires des Pays bas, et surtout des finances. S. M. qui scait que personne n'est plus en état que V. E. d'en juger, m'ordonne de le luy communiquer avec les remarques que le conseil y a faittes. Examinés Monseigneur à votre loisir le tout pour marquer en suitte à S. M. en renvoyant ces papiers ce que vous en pensés, et s'il convient d'adopter ce nouveau plan, en entier ou en partie, ou laisser les affaires dans l'état présent. Monsieur le marquis de Botta n'y a aucune part, il ne l'a même vû qu'en gros. V. E. est la seule du ministere qui en a connoissance...

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne, le 1· octobre 1751.

MONSEIGNEUR.

Je satisfais à ma promesse en remettant à V. E. les trois pièces ci jointes de la correspondance de Mr de Looss avec le C. de Brühl (112).

La plus grande de ces pièces est très intèressante à tous egards, et j'espère que vous serez content, Monseigneur, de la diligence avec la quelle on est venu à bout en si peu de tems de ce nouveau chiffre. On voit cependant par le discours de Brühl à Boyer rapporté par ce dernier au marquis de Puisieux, qu'il nous manque tout âu moins une pièce de cette correspondance, que Looss aura envoyée apparemment par un courrier ou par une autre occasion seure. Les ordres de V. E. m'ayant engagé à faire mettre la main à ce chiffre, il s'est trouvé que c'est le même du quel Brühl s'étoit servi avec le secretaire Spinhirn, au quel je n'avois pas fait toucher dans la supposition que cette correspondance ne pouvoit pas être d'une fort grande importance; et effectivement la seule piece du C. de Looss est plus intéressante que touttes les autres ensembles. Je ne laisseray cependant pas de la faire suivre au plutôt pour que V. E. aye le tout ensemble. Vous trouverez, Monseigneur ci-jointe une autre pièce que j'ay ordre de vous envoyer dans le dernier secret et que j'aurois deja du envoyer par ma lettre précédente, c'est un mémoire presenté par Mr de Steinville, dont personne n'a connoissance que leurs Majestés seules. Mr de Steinville prétend être très bien dans l'esprit du Roy et surtout en grande liaison avec Mr de S. Sèverin. Il insiste de savoir ce qu'il doit dire à son retour sur tous ces discours qui doivent luy avoir été tenus.

L'Impératrice qui ne veut rien faire sans l'aveu de V. E., désire de savoir au plutôt ce qu'elle pense de tout le contenu du memoire, si Mr de Steinville est effectivement aussi bien en cour comme il s'en flatte, s'il convient de le charger à faire quelque réponse à son retour sur les propos ou avances qu'il dit luy avoir été faittes, en quoy cette réponse doit consister, s'il convient enfin le luy dire de bouche ou par ecrit, et de quelle façon.

En répondant sur cet article je supplie V. E. de me renvoyer le memoire, puisque c'est l'original.

On attend avec empressement des nouvelles de l'Espagne; il y a un passage dans la relation de M. le C. d'Esterhazi au quel je ne comprens rien. Dans le même tems qu'il dit que Caravajal avoit declaré que le Roy étoit déterminé à n'envoyer du secours qu'en Italie, il ajoutte que ce même ministre avoit assuré que le Roy n'avoit aucune difficulté à la garantie générale des possessions de S. M. Tel est du moins, à ce qu'il me paroit, le sens de la relation; à mon avis c'est une contradiction manifeste d'une certaine façon à dire, vouloir se pretter à la garantie generale, mais ne vouloir donner du secours que lorsque la guerre sera en Italie.

Mr le C. d'Esterhazi est malatif; je souhaitte qu'il aye l'agrément de signer le traitté, mais je ne sçais s'il a le bonheur de rencontrer à la cour ou il est, et s'il seroit l'instrument le plus propre à parvenir avec le tems à nous resserrer encore plus avec l'Espagne. On prétend qu'il est mal vû du publicq, qu'il passe pour hautain, qu'il est toujours renfermé chez luy, qu'il ne parle de la nation qu'avec mépris, et qu'aussi personne de la nation ne vient presque le voir ni se faire informer de l'état de sa santé, faisant de plus une figure et dépense très mediocre.

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 9 octobre 1751.

Monseigneur.

Le lendemain du départ de ma précédente N° 58 j'ay reçu par Mr le marqus de Botta la lettre que V. E. m'a fait la grâce de m'ecrire en datte du (s. d.) du passé (113). S. M. l'a gardée, dans l'intention je pense, pour la faire voir à S. M. l'empereur ou pour luy parler du moins sur ce qui regarde l'entrée à faire par V. E. L'Impératrice incline assez à ce qu'elles ne se fassent pas réciproquement de deux parts, du moins pour cette fois, résolue neanmoins de ne se déterminer à rien à cet egard sans être d'accord avec l'empereur; ce ne sera ainsi que par ma première que je seray en état de vous répondre, Monseigneur, sur ce point.

Tout ce que je puis avoir l'honneur de vous dire d'avance, c'est que S. M. souhaitte de vous avoir de retour le plutôt que cela faire se pourra, et qu'Elle compte, ayant V. E. à portée, d'avoir à la main celui de ses ministres qui peut la soulager le plus dans ses occupations les plus importantes; aussi m'a-t-elle ordonné en lisant le passage de sa lettre qui regarde l'état de sa santé, de marquer à V. E. qu'elle espère autant qu'elle le souhaitte que vous vous remettrez successivement dans un état de forces à pouvoir resister à un grand travail, et que vous deviez vous préparer à en avoir plus que jamais à votre retour. Elle n'a rien répondu sur l'article de Mr. Marechal; il en sera probablement ce que V. E. trouvera à propos d'en suggérer à son

tems, mais quant à Mr. le C. de Stahrenberg, l'Impératrice croit qu'il sera de beaucoup plus propre en Angleterre qu'en France. Son intention est cependant qu'avant d'aller à Londres, il s'arrette une année auprès de V. E., pour que sous sa direction il soit initié dans les vrays principes, conformes à la situation présente, et imbu du degré de confiance à donner aux Anglois et des précautions à prendre avec eux, étant jusques à présent trop anglois, ou du moins paroissant tel. Dans cette intention il est naturel que son séjour à Madrid ne sera pas des plus longs quand même il seroit dans le cas de devoir s'y arretter à présent à cause de la maladie de Mr. le Comte d'Esterhazi.

La remarque que V. E. fait sur le caractère à donner au ministre qui restera chargé des affaires après son départ de la France, est très solide, si tant est que la cour impériale n'y avoit jamais des envoyés. Si je ne me trompe, Mrs les comtes de Windischgräz et de Sinsendorff, devenus par après president du conseil imperial aulique et chancellier de cour, étoient revêtus pour tant l'un et l'autre de ce caractère, lorsqu'ils furent envoyés à Louis quatorze à la fin du siècle passé, sans que je puisse l'asseurer neanmoins pour certain (114).

Mais quel que puisse être le choix qui sera fait à cet egard, il paroit infiniment nécessaire que celui sur le quel il tombera, puisse s'y former quelque tems sous V. E., les circonstances étant trop délicates pour qu'on puisse risquer d'y envoyer quelqu'un qui ne connoisse ni le sistéme present, ni les personnes avec les quelles il aura à faire, que V. E. songe ainsi de grâce à marquer bientôt son sentiment sur le choix à faire, ou si non obstant ce que dessus elle persiste sur Mr. le C. de Stahrenberg. Une des raisons qui font incliner S. M. à envoyer ce dernier à Londres c'est, qu'outre que personnellement il y est bien vu, Elle ne trouve parmi tout son militaire aucun sujet propre à cette commission, sans quoy elle se seroit déterminée probablement à y choisir un officier comme les gens les plus agréables au Roy. V. E. trouvera sur la fin de la pièce de Mr. d'Hautefort à S. Contest un nouveau trait de sa prudence et de son caractère (115). Il s'en est passé un dans l'audience qu'il eut de l'Impératrice pour notifier la naissance du duc de Bourgogne que S. M. a cru ne devoir pas laisser ignorer à V. E. L'ambassadeur ayant profitté de cette occasion pour glisser quelque chose sur l'inquiètude, que luy donnoient les affaires du Nord. S. M. luy repondit, qu'elle étoit fâchée de ne pouvoir pas entrer en matière avec luy, que la fautte en etoit en entier à sa cour, que personne ne savoit mieux que luy avec quelle ouverture elle aussi bien que l'Empereur et leur ministère s'étoient expliqués plus d'une fois avec luy et sans réserve sur tout ce qu'on avoit fait pour l'affermissement de la tranquil-

lité publique, que leurs Majestés l'avoient fait avec plaisir par la considération et estime particulière qu'ils avoient de sa probité et droiture, qu'il n'ignoroit pas qu'à tant des avances qu'on leur avoit faittes de bon cœur icy, sa cour bien loing d'y repondre, paroissoit se reculer de plus en plus; que l'Angleterre d'un autre coté poussoit S. M. pour ainsi dire l'épée aux reins, qu'il etoit trop éclairé pour ne pas connoitre que la cour d'icy ne pouvoit rester seule et sans amis, sur le secours des quels elle puisse compter en cas de besoin, qu'Elle vouloit enfin bien dire à M. d'Hautefort, mais pas à l'ambassadeur, qu'il en etoit tems encore, mais qu'elle ne scauroit attendre longtems à prendre son parti. L'ambassadeur répliqua en haussant les épaules, qu'il supplioit S. M. de vouloir encore attendre, qu'il n'avoit rien negligé jusques ici pour convertir leurs messieurs, et qu'il continueroit à y travailler. Comme il n'a rien paru de ce discours dans ces pièces et que naturellement il n'aura pas manqué d'en écrire à sa cour, il l'aura fait apparemment, ou le fera encore par le retour du courrier qui luy a été dépêché avec la nouvelle de l'accouchement.

Vous voyez, Monseigneur, que S. M. n'a pas manqué le moment d'insinuer à M. d'Hautefort ce que vous avez souhaitté qu'il luy soit insinué et avec quelle dignité et addresse elle l'a fait.

S. M. qui a comme de raison beaucoup de confiance dans la prudence et zéle de M. le C. de Cristiani, m'a chargé de luy communiquer sur la fin de notre séjour à Presbourg le précis de la négotiation avec l'Espagne, avec ordre de n'en parler absolument à personne, mais de faire l'usage convenable des informations qui luy furent donnés, en cas qu'il remarquât que la cour de Turin, où il fut alors, prît de l'ombrage du bruit qui commencoit à se répandre de cette negotiation; soit qu'on n'en eût pas encore connoissance alors à Turin, ou qu'on feignit de ne pas en avoir, personne ne luy en lâcha le mot pendant tout le tems qu'il y fut. Bogin a commencé à luy en parler à present à Milan et Cristiani luy a répondu de la façon que V. E. le verra par les copies ci jointes de ses deux lettres (116). A juger neanmoins par ce que le resident Colombo marque à la république, on paroit voir à Turin de mauvais œil notre négotiation avec l'Espagne. Le tems fera voir si c'est avec fondement que Colombo prétend avoir pénétré, que sans de nouveaux avantages qu'on fera au roy de Sardaigne, il évitera d'accéder au traitté s'il se fait, afin de garder les mains libres pour tous les evenemens qui peuvent arriver.

Dès que M. le C. de Cristiani eut l'information que S. M. me charga de luy donner, il forma le précis ou la note ci jointe des prétensions que nous avons contre l'Espagne et les infans et de celles

qu'ils croyent avoir contre nous, croyant qu'il faloit profiter de cette occasion pour les adjuster à la satisfaction réciproque, et ôter par la pour toujours toutte semence de discorde pour l'avenir (117). La reflexion paroit fort sensée, mais S. M. croit qu'on n'est plus à tems d'en faire usage, et qu'on pourra remettre l'adjustement de ces points au congrés de Creme, auquel M. de Cristiani assistera de sa part, souhaitant cependant de savoir ce que V. E. en pense.

A mon avis les prétensions de l'infant et les nôtres à sa charge peuvent et doivent y faire un objet de négotiation, aussi bien que les points à régler dans le fait de commerce en Lombardie, mais je doutte que les cours de Madrid et de Naples se prettent à y faire traitter de celles qui les regardent.

Je finis par envoyer à V. E. copies de trois lettres que m'a écrittes en chiffre le secretaire Lefebure (118). S. M. luy ordonna à son depart de s'addresser à moy lorsqu'il auroit quelque chose de secret à mander, d'une façon cependant que personne ne sache qu'il est en correspondance avec moy. En consequence de cet ordre il m'a écrit cinq fois; ses deux premieres lettres ne contenoient que le récit du genie du roy, de sa manière de vivre, de ses amusemens, de ce qui regardoit enfin le caractere personel de ce prince, particularités qui n'intéressent pas le service et qu'il seroit inutile par consequent de vous communiquer, Monseigneur. Il n'en est pas de même de trois lettres suivantes, qui regardent l'idée du mariage à faire avec la Ser[me] archiduchesse après la mort de la reyne et qui merittent toutte l'attention de V. E. pour les différentes circonstances y contenues.

En combinant le discours de Bogin compris dans la lettre de M. de Cristiani avec la dernière de Lefebure, il paroit que ce qu'il dit du penchant d'Ensenada pour une dame de France, pourroit ne pas être sans fondement. Selon tous les avis, le roy est d'un caractère extrêmement doux, aimant tendrement la reine, et eloigné de tout ce qui a le moindre air de débauche. Toutte princesse qui épouse un mari de cette sorte, ne peut être qu'heureuse et avoir une grande influence dans les affaires. Ce seroit ainsi une chose des plus désirables à mon avis, si on pouvoit réussir à faire succéder notre archiduchesse à la reyne qui ne promet qu'une vie peu longue, et ce seroit le moyen le plus naturel de réunir pour toujours deux cours qui étoient si étroittement unies autrefois.

Le nom de la maison d'Autriche est généralement aimé en Espagne et toutte la nation applaudira au choix du roy s'il le fait. Farinelli paroit deja entierement pour nous, s'entend pour les intérêts de notre cour sans qu'il sache encore rien de l'idée du mariage. Ense-

nàda sera le premier à y travailler, s'il s'appercoit qu'il ne scaurait venir à bout avec une dame de France, pour avoir le soutien de la nouvelle reyne, outre que Portocarero est très bien avec lui, et la même diversité des sentimens entre le confesseur, entre Caravajal et entre Ensenada sur le choix à faire, rendra d'autant plus aisé la réussite de l'affaire. J'oserois même croire, qu'entre l'archiduchesse et la princesse de Savoye, le parti françois, ne pouvant réussir avec une dame de France, travailleroit plutôt pour la première par la raison que le parti anglois travaillera certainement pour la deuxième.

Il faudra surtout un profond secret pour que rien n'en transpire du vivant de la reyne, le ministre de S. M. ne devra songer jusques là qu'à se faire amis ceux qui ont l'oreille du roy, à se rendre agréable le plus qu'il pourra et à luy et à la nation, et être muni secrètement des instructions pour frapper son coup dès que le cas sera arrivé ; mais je doute que M. le C. d'Esterhazi, qui n'est rien moins que bien vû pour les raisons contenues dans ma précédente, seroit l'homme propre à conduire à une heureuse fin une négotiation qui requiert plus que toutte autre un sujet qui aye le don et le bonheur de se faire aimer.

Tout ceci ne sont que des réflexions de moy que je soumets aux lumieres supérieures de V. E., mes ordres ne portant que de luy communiquer les trois lettres, et que S. M. souhoitroit savoir son sentiment sur l'affaire même et sur les mesures à prendre à cet égard.

Il est inutile de vous supplier, Monseigneur de ne rien laisser transpirer du contenu de ces lettres, dont personne n'a absolument connoissance que S. M. et V. E.

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 16 octobre 1751.

Monseigneur.

Je dois me borner ce soir à l'envoy des pièces ci jointes (119), ayant passé la plus grande partie de la semaine, quoyque dans un tems très mauvais, à la campagne en Moravie et n'ayant pû parler à S. M. que peu des instans depuis mon retour.

J'y joins pareillement la correspondance dechiffrée de Spinhirn avec le C. de Brühl durant l'absence de M. de Looss.

Durantla mienne est arrivée lalettre de V. E. du premier. (120) S. M. l'a lue; j'ignore si Elle a quelque ordre à me donner sur son contenu, et en ce cas je m'en acquitteray par ma première, etant inviolablement avec le devouement le plus respectueux...

P. S. J'ay cru devoir vous communiquer, Monseigneur, l'extrait ci joint d'une lettre que je viens de recevoir de M. le C. de Cristiani.

Koch à Kaunitz.

Vienne le 23 octobre 1751.

Monseigneur.

Rien ne nous est parvenu de V. E. depuis onze jours; S. M. n'ignore cependant pas qu'elle a assisté à un bal que M. Blondel a donné le quatre, qu'elle y a même dansé et cette notion rasseure S. M. sur l'état de sa santé à laquelle elle s'interesse par tant des raisons. Apparemment sommes nous sur le point de recevoir, Monseigneur, un courrier de vous, et que V. E. aura laissé passer l'occasion de l'exprés hebdomadaire de Bruxelles pour envoyer des dépêches d'autant plus detaillés par celui qu'on attend.

Le courrier dépêché par V. E. à Mr le C. Esterhazi avec l'instruction secrette, est arrivé en Espagne. C'est tout ce que nous en sçavons; que V. E. juge de notre impatience à en savoir de plus.

Je ne sçaurois rien luy marquer encore au sujet de l'entrée, l'Impératrice n'ayant pas eu l'occasion jusques icy d'en parler à S. M. l'Empereur, le quel est d'ailleurs absent à une partie de chasse sur les terres du prince d'Auersberg. S. M. persiste à incliner que l'entrée ne se fasse pas du tout; je ne sçais si luy en pense de même, et s'il n'incline pas plutôt au contraire; peut-être pourai-je luy en dire quelque chose de precis par ma première.

Rien n'est plus flatteur que l'eloge que V. E. veut bien donner à mon bureau. Mon premier commis, le même que j'ay eu l'honneur de luy présenter, commence à former des élèves qui donnent des espérances de réussir dans le métier. Très peu des génies même des plus habiles sont propres à un travail qui exige des talens tout à fait

singuliers, dans un tems surtout, ou on rafine dans presque touttes les cours à rendre leurs chiffres de beaucoup plus vastes et par consequent de beaucoup plus pénibles. Le malheur veut que l'on n'est que trop prévenu sur notre addresse, et actuellement M. d'Hautefort vient de recevoir tout de nouvelles clefs par le courrier qui luy a porté la nouvelle de la delivrance de la dauphine, de sorte que nous serons peut-être une couple de mois avant de savoir ce que luy, Klingraff et Barck ecrivent et recoivent de leurs cours.

V. E. accoutumée à aprécier les choses au point qu'elles les merittent, est trop eclairée pour ne pas connoitre de quelle utilité ces decouvertes nous sont : Sçaurions nous par exemple sans cela l'idée du duc de Modène de marier sa petitte fille au frère du P. de Galles ? N'etant pas vraysemblable que le roy d'Angleterre se prette jamais au changement de religion de son petit fils, que le duc met pour première condition, l'idée tombera de soy même, mais cette même idée qui paroit demontrer qu'il est moins attaché à la France que nous le supposions, ne pourroit-elle pas en faire naitre une autre, c'est de la marier avec un de nos archiducs ? La piece vaut la peine que V. E. la lise en entier ; elle etoit écritte d'un bout à l'autre de la main du duc, le quel, désespérant d'avoir succession mâle par son fils, la regarde dès à present pour son heritière.

Ce seroit une acquisition de la dernière importance pour consolider la puissance de la maison d'Autriche en Italie, et pour faire une union entre la Toscane et la Lombardie; mais si jamais affaire requiert un secret impénétrable, c'est celle ci, car dès qu'il transpireroit avant le tems que nous y pensons, tout le monde travailleroit à le contrecarrer, l'Espagne, ou du moins la reyne douairiere, travailleroit pour l'infant Don Louis, la France pour Don Philippe, et le roy de Sardaigne, soutenu par l'Angleterre, pour le duc de Chablois. J'ignore même si la pièce passera à la circulation, et si elle y vient, je doutte qu'elle soit communiquée au delà de S. E. le chancellier et du M. le baron de Bartenstein (121).

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Fontainebleau le 24 octobre 1751.

Le Courier Motte est enfin revenu d'Espagne hier au soir ; il n'a pas rapporté le traité signé; mais on a lieu d'espérer au moyen de ce

que mande le comte d'Esterhazy, que cela se fera incessamment, et que la signature n'a été réellement retardée jusqu'ici que par le mauvais état de la santé de ce ministre. Quoiqu'il me paroisse superflû, d'envoyer ces dépêches par un courier exprès, je crois cependant devoir renvoyer incessamment le dernier exprès de Bruxelles avec cette expédition, à fin que l'on sache à Vienne le plûtot possible, où en est cette affaire; c'est ce qui est cause, que je repondrai avec toute la precision possible à votre derniere du 9. N° 59.

Sur mon entrée solemnelle, et tout ce qui me regarde, j'attendrai les ordres de S. M. Je serai toujours charmé d'être dans le cas de pouvoir faire toutes ses volontés; mais je n'oublierai jamais non plus: *quid valeant humeri, quid ferre recusent.*

Pour ce qui est de la personne, qui devra me succéder dans ce pays-ci, il faudra qu'avant tout S. M. se détermine et s'entende en suite avec cette Cour sur l'espèce de Ministre qu'Elle voudra tenir ici après mon départ, si ce sera un Envoyé extraordinaire, un Ministre ou un simple chargé d'affaires.

Je me ressouviens bien à la verité que nous avons eu ici jadis des envoyés; mais vous vous ressouvenez aussi sans doute avec moi, que l'année dernière pendant que j'étois encore à Vienne, et à l'occasion des difficultés qu'a eu M. le General de Colloredo à Turin avec Mr. de la Chetardie, il fut decidé, qu'on n'envoyeroit jamais plus à l'avenir d'envoyés à aucune cour. Reste à savoir, si on a changé d'avis à cet égard.

Quant au caractère de ministre, la difficulté qu'il y a selon les usages de cette cour, c'est que tous les envoyés quelconques ont le pas sur eux, et qu'ils ne sont pas admis à l'honneur de presenter au Roi eux mêmes leurs lettres de créance; vous savez ce qui s'est passé à cet egard avec Mr de Mareschal ici et Blondel à Vienne. Moyennant tout cela, le choix du sujet dépendra au moins en partie du caractère. au quel on donnera la préférence; ce qui ne sera pas cependant en même tems point indifférent, c'est, que la personne convienne au génie de la nation; il faut qu'il sache lui plaire, sans qu'elle lui plaise à lui même plus que de raison.

Je vous avoue ingenûment, que je ne connois guères tous nos jeunes ministres; je connois un peu davantage le Comte George de Starhemberg, parce que j'ai eu occasion de prendre un peu garde à lui du vivant de feu le C. Gundacker, que j'aimais et auquel cela faisoit plaisir; c'est uniquement ce qui m'a fait penser à lui de préférence. Mais s'il reste en Espagne, ou s'il est destiné pour l'Angleterre, il faudroit voir, si peut être le C. de Rosemberg, qui est actuellement en

Danemarc, pourroit convenir. Le C. de Zinzendorff qui est ici avec moi, a du monde, de l'esprit et des talents; mais il est trop enthousiasmé de ce pays-ci, et moyennant cela ce poste-ci, qui dailleurs aussi est trop important pour un débutant, ne lui convient pas. Mais je pense que S. M. pourroit essayer de l'envoyer comme son ministre à Turin, et s'il réussit, comme je l'espère, cela lui feroit dans peu d'années un Ministre habile. Il n'y a qu'une chose encore, c'est qu'il est sans biens, et qu'il faudroit l'aider, surtout pour les premiers fraix de menage. Je vous previens cependant que de tout ce que je viens de vous dire de lui, il ne s'en doute pas même, ne lui ayant jamais rien dit, qui puisse seulement lui faire imaginer que je pense à lui sur ce pied là.

Enfin, s'il n'étoit question que d'un simple ministre chargé d'affaires, je n'en connois pas de plus convenable que le B. Widman; je me tromperois fort, s'il ne réussissoit dans ce pays-ci. Je ne propose aucun de nos secretaires d'ambassade, parceque je n'en connois aucun, que je croirois fait pour ce pays-ci.

Mr d'Hautefort a déjà rendu à sa cour selon toutes les apparences ce que S. M. lui a fait l'honneur de lui dire avec autant de dignité, que d'addresse. J'en juge par les propos de Mr. de St. Contest. Si j'apprens de lui ou de Mr. de Puyzieulx choses qui vaillent la peine d'être mandées, je ne manquerai pas d'en informer incessamment. En attendant on n'épargne pas les propos vagues, les plus amicales; le roi et ses ministres viennent de me dire, en dernier lieu, tout ce qu'on peut dire d'obligeant pour Leurs Majestés, à l'occasion des lettres de compliment sur la naissance de Mr. le Duc de Bourgogne, que j'ai presenté à ce prince.

Vous retrouverez ci-joint le plan de Mgr. le Prince Charles sur le gouvernement des Pais-Bas. Je n'ai pas le tems de vous en dire autre chose aujourdhui, si ce n'est, que je crois que S. M. fera beaucoup mieux de ne rien changer du tout, quant à présent. Je vous en dirai mes raisons *proxime.*

Je remets de même à une autrefois ce qui me reste à vous dire sur les autres articles de votre lettre. Permettez moi de vous assurer en attendant de la continuation des sentiments inaltérables avec lesquels j'ai l'honneur d'être...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 30 octobre 1751.

MONSEIGNEUR.

La lettre que V. E. m'a fait la grâce de m'écrire le 14 (122), ne m'est parvenue qu'hier; elle ne contient rien qui exige une réponse à la réserve du P. S. qui regarde le garçon sculpteur. J'auray l'honneur de luy marquer par ma première ce qui aura été determiné par S. M. à son egard, quoyque persuadé d'avance qu'elle approuvera ce que V. E. a disposé.

En consequence de ce que vous avez mandé, Monseigneur sur le sujet de M. de Steinville, je vois S. M. dans la resolution à luy faire dire simplement que, quelque persuadée qu'elle étoit de son zèle et de la peureté de l'intention qu'il avoit eue en présentant le mémoire en question, Elle ne scauroit le charger d'aucune commission, ayant son ambassadeur à Paris, et ne pouvant se servir à la fois de deux ministres. Le mémoire est passé d'ailleurs entre les mains de S. E. le C. d'Ulfeld.

L'abbé Carpentier qui devoit partir il y a dix jours, ne s'est mis en chemin qu'avant hier. Il n'y a guerres à se flatter que la lettre dont il est le porteur pour V. E., fasse changer de sentiment le ministère de France, mais aussi n'y a-t-il pas à craindre, à ce que j'espère, quelle puisse produire un mauvais effet, de la manière dont elle est conçeue (123).

Le depart de M. le C. d'Esterhazi de Madrid fait différer naturellement la conclusion du Traitté jusques à l'arrivée de M. le C. de Stahrenberg. Selon touttes les apparences, nous ne serons plus dans le cas de le conclurre seuls avec l'Espagne, cette cour en ayant communiqué à M. Keen le projet en entier, et cette communication a engagé le duc de Neucastle à ordonner à M. Keith de déclarer, qu'approuvant tout le contenu du projet, il avoit dépêché un courrier à Keen avec deux plein-pouvoirs pour l'authoriser à signer le traitté au nom du roy comme partie contractante, ou bien à y accéder, si le traitté avoit deja été signé par les ministres de S. M. et par ceux du roy catholique, et que le roy espère que S. M. voudra bien charger son ministre à

Madrid d'admettre son ambassadeur à la signature du traitté, soit comme partie contractante, soit comme accedante.

Keith n'a rien dit de plus à S. E. le chancellier; il s'est ouvert un peu plus envers le vice chancellier de l'empire, en luy confiant que le roy ne laissoit pas d'être sensible à ce que l'Espagne luy montroit plus de confiance que S. M., qu'il n'avoit rien voulu en lâcher au chancellier de cour pour qu'on ne puisse pas dire qu'il aye fait quelque reproche, mais qu'il espéroit que le courrier seroit dépêché au plutôt au C. d'Esterhazi ou Stahrenberg avec les ordres que le roy souhaitoit, pour que cette promptitude luy fasse perdre l'impression que cette manque de confiance ne laissoit pas de luy faire.

V. E. jugera bien qu'après ce pas il sera difficile de se refuser à s'y pretter, et que S. M. ne scauroit être fort édifiée de cette demarche de l'Espagne.

Par cette même occasion le roy d'Angleterre nous a fait avertir, qu'il savoit que le roy de Prusse est informé de notre correspondance avec M. de Pretlach. En cas que cela soit vray, il est probable qu'il sera venu à bout de notre chiffre, la correspondance d'icy a Petersbourg passant depuis plusieurs mois par la Silésie, c'est à dire depuis que le grand maitre des postes de Pologne refuse de les faire passer par Cracovie à moins que S. M. et la czarine ne luy donnent une somme d'argent suffisante à fournir aux fraix de cette course. Pour plus de seureté on va luy envoyer un nouveau chiffre.

V. E. remarquera par une des pièces ci jointes, combien le duc de Modene prend à cœur l'idée en question. La pièce précédente est passé chez le chancellier de cour et chez le baron de Bartenstein; il a été resolu d'ordonner au comte Megazzi, qui est sur le point de revenir de Rome, de diriger sa routte par Modene pour y sonder le terrain.

Quelque innocente que paroisse cette démarche, je crains qu'elle ne donne lieu à des raisonnemens, en ce que l'on ne croira pas naturel que le C. Migassi, qui n'a aucune connoissance à la cour de Modéne, fasse ce détour sans en avoir un ordre précis d'icy. Si jamais affaire requiert un secret impenetrable, c'est celle ci, et en donnant lieu à des raisonnemens, on s'expose à faire devenir souvent au de là de ce que l'on voudroit.

S. M. souhaitroit que V. E. puisse faire en sorte que ce soit de la France que vienne la proposition, que de deux cotés les ambassadeurs ne fassent pas d'entrée cette fois, ne laissant cependant pas de comprendre qu'il sera difficile de l'obtenir à cause que M. d'Hautefort a deja à la main la plus part des preparatifs.

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 6. novembre 1751.

Monseigneur.

La lettre de V. E. du 26 (124). du mois passé annonce une nouvelle bien agréable en donnant à espérer que S. M. recevroit au premier jour le traitté signé avec l'Espagne. Il s'agit de voir si les menées de l'Angleterre n'y auront pas mis quelque empéchement, et si l'Espagne se sera determinée à signer avec S. M. seule, ou si on y aura insisté que le traitté soit signé en même tems de l'Angleterre et du roy de Sardaigne, ou du moins de l'Angleterre; pour autant que je scais, rien n'a été ordonné jusques icy à M. le Comte d'Esterhazi par rapport aux demarches icy faittes par M. Kitt.

Pour ne pas faire perdre à V. E. l'opinion favorable qu'elle veut bien avoir de mes subalternes, je prens la liberté de luy envoyer la correspondance nouvellement dechiffrée du C. de Barck. V. E. y trouvera deux pièces assés importantes à M. Scheffer, et la réponse de ce dernier qui vient d'arriver, l'est encore plus (125).

On voit par son contenu le rèssentiment secret de la France au sujet de notre négotiation avec l'Espagne, et qu'on ne laisse pas d'y réfléchir sur le mariage qui pourroit avoir lieu entre l'archiduchesse et le roy catholique après le decès de la reyne.

On y voit de plus les efforts que se donne Barck, induit apparemment par Klingraff, de décréditer de plus en plus le pauvre marquis d'Hautefort, aussi bien que l'abbé Carpentier sur leur trop de prévention pour notre cour. Que V. E. juge, s'il luy plait, ce que fera le roy de Prusse sur le même sujet, soit par le canal du C. de Tirconel soit par Milord Marchal.

Ces memes efforts, de taxer de partialité tous ceux qui viennent icy de France, devroient ce me semble, dessiller les yeux du ministère ou du moins les mettre en garde contre les insinuations de ce prince; je ne laisse pas de craindre le contraire, et qu'il n'arrive à Carpentier, et peut-être à son tems à M. d'Hautefort luy même, ce qui est arrivé à Blondel, et que les fourberies du roy de Prusse ne l'emportent sur les réflexions qu'il devroient faire.

Pour éclaicir le passage de la lettre de Bark qui regarde le portrait et le vin de Tockay donnés à Carpentier, je dois observer, Monseigneur que ni l'un ni l'autre ne vient de S. M., que le portrait est un portrait en petit fait par Leonhard, que le C. Taroca a donné à Carpentier sur l'empressement que cet honnête homme a temoigné d'en avoir un de S. M. et que le même comte luy a fait present de quarante bouteilles d'un vin que l'imperatrice luy avoit envoyées.

L'abbé, charmé de ce double présent, a cru effectivement que cette grâce luy venoit de S. M., il n'a pas même caché à elle même ce sentiment lorsqu'il fut à son audience de congé, et il se peut que par un excès de joye il l'aye laché envers quelqu'autre.

C'est d'ailleurs un très galant homme, et qui ne gattera rien s'il le peut; je doutte cependant extremement qu'il soit en état de faire le bien qu'il paroissoit souhaitter.

On est après à déchiffrer Klingraff, mais les derniers chiffres qu'il a reçeus, sont si extremement difficiles, qu'il faudra quelque tems encore avant que l'on en vienne à bout.

A Turin on doit avoir répondu à Milord Rochefort que le roy seroit toujours charmé de contribuer à l'affermissement de la tranquillité publique, et qu'il ordonneroit à son ambassadeur en Espagne d'ecouter ce qui luy seroit dit à Madrid.

Une chose qui me donne un furieux soupçon contre la droiture de cette cour, accoutumée à jouer toujours de finesse, c'est qu'il y a une correspondance suivie et grande en chiffre entre le roy et M. Aigueblanche son ministre à Dresden. Ce ministre mettant en clair les nouvelles qu'il apprend des affaires de Russie, et le roy ne pouvant avoir aucune matiere secrette à traitter avec la cour de Saxe, il m'est venu plus d'une fois en tête, en voyant tant de pièces en chiffre, qu'il pourroit y avoir peut être quelque patelinage entre luy et l'envoyé de Prusse qui est à Dresde, n'ayant cependant aucun autre indice à le soupçonner que l'impossibilité de pouvoir concevoir quel autre objet pourroit requerrir une correspondance si grande en chiffre entre le roy et son ministre en Saxe.

L'Impératrice n'a rien déterminé encore ni sur la personne à laisser à Paris après le depart de V. E., ni sur le caractère à luy donner. Votre avis y aura vraysemblablement le plus de part. Elle est du même sentiment avec V. E. à l'egard du C. de Zinzendorff, en le croyant plus utile autre part qu'en France; il ne pourra cependant pas être employé à Turin, ce poste étant destiné à M. le C. de Seiler. Votre sentiment, Mgr, la décidera, mais que V. E. y insiste s'il luy plait, un mois s'écoulant après l'autre, et il me paroit trop impor-

tant que celui, qui sera chargé après son départ des affaires de S. M., puisse y être tout au moins six mois sous sa direction.

Il n'y a rien de decidé encore par rapport à M. de Steinville. Mr le Cte d'Ulfeld et M. de Bartenstein voudroient luy donner une réponse ou instruction par écrit, conçeue cependant d'une façon qui aux bonnes paroles près ne disc rien et qui pourroit être vue de tout l'univers, mais S. M. incline à ne luy en pas donner du tout.

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 14 novembre 1751.

Monseigneur.

S. M. a trouvé n'avoir rien à ajoutter aux dépèches que V. E. reçoit par le porteur de la présente. Elle en attend avec d'autant plus d'impatience sa réponse sur l'article des entrées pour savoir s'il y a moyen à espérer que l'on puisse porter la France à proposer la premiere que l'on s'en relâche pour cette fois de deux cotés. L'Espagne, pas contente d'avoir communiqué à la cour de Londres notre projet en entier du traitté à faire, vient aussi de le communiquer à Turin ; aussi Bogin, en en informant M. de Cristiani, luy a reproché, quoyqu'en des termes fort mesurés, que notre cour, non obstant celui qu'elle venoit de conclure avec le roy, etoit la seule à ne rien luy en dire, reproche auquel l'autre a répondu fort finement, en attribuant ce silence à la délicatesse de S. M. à ne pas etre la premiere à découvrir le secret d'une négotiation sans savoir si l'Espagne en étoit d'accord, non obstant que les sentimens exprimés dans le projet ne pouvoient que faire de l'honneur à S. M. et du plaisir au roy, vû que tout le contenu ne tendoit qu'à l'affermissement du repos de l'Italie, et à détacher, disoit-il, l'Espagne de la France, en cas que celle ci s'avisât tôt ou tard de le troubler.

J'aurois souhaitté en mon particulier que M. le C. Cristiani n'eût pas lâché cette expression, qui ne pourroit que faire un mauvais effet en France, si elle pénétroit que les ministres de S. M. s'énoncent de cette sorte ; je doutte cependant que Chétardie arrive à pénétrer le contenu de la lettre, et plus encore qu'à Turin, si même on le vouloit,

on puisse en faire quelque usage, M. de Cristiani y ayant ajoutté expressement qu'il savoit par les propos que tant des fois luy avoit tenus Bogin, qu'il regardoit la France tout comme luy pour la Puissance la plus à craindre.

Mr de S. Contest voudroit se servir, à ce qu'il paroit, de l'ambassadeur d'Espagne qui est à la Haye, pour insinuer au ministère du roy Catholique, combien il est porté pour les intérêts de l'Espagne et pour unir plus étroittement les deux cours; mais je ne scais si ce canal peut beaucoup à sa cour, et je suppose d'ailleurs que l'ambassadeur s'est expliqué envers le Sr Lesseps de la façon qu'il a faitte pour diminuer le soupçon que le ministère de France pourroit avoir conçeu contre luy à cause de son mariage et de celui de son fils avec les filles de M. de Reischach.

Nous ne sçavons rien encore de la réponse qu'aura été donnée à Grossatesta à Londres sur l'idée connüe du duc de Modene; mais il paroit par celle de Montecucoli au vieux Sabatini, que le duc pense luy même à ce que nous souhaittons, en cas que son ouverture soit rejettée en Angleterre. Cette disposition du duc est fort bonne, pourvu que l'Angleterre n'y gatte rien en s'employant, comme je crains, pour le duc de Chablois.

En général je suis fâché que le duc se soit ouvert de si bonne heure sur son idée, craignant que le secret n'en sera peut-être pas gardé à Londres, et que cela réveillera la France et l'Espagne pour tâcher à y placer à son tems, ou l'infant don Louis, ou à faire avoir cet accroissement à son frere le duc de Parme.

Les affaires paroissent assez tranquilles jusques icy en Hollande, et l'authorité de la tutrice affermie, le parti de M. de Bentinck ayant gagné entierement le dessus, mais il n'y a rien de décidé encore par rapport au prince Louis, surtout au sujet de son entrée au conseil d'Etat.

S. M. vient d'en recevoir une lettre que je me donneray l'honneur de vous envoyer, Monseigneur, par ma première, en cas que le tems ne suffise pas aujourd'huy pour en achever la copie. Il s'y plaint des mouvemens que se donne contre luy le parti françois, mais beaucoup plus celui du roy de Prusse.

Il est à souhaitter pour une infinité des raisons que son authorité et crédit augmentent, à moins de quoy la république court risque d'etre déchirée par des factions, si la princesse venoit à manquer, qui est menacée, dit-on de l'hidropisie.

Il est bien triste de voir l'une des Puissances Maritimes dans une minorité, sous une tutrice qui ne promet rien moins qu'une longue vie, et d'avoir à craindre le même sort pour l'autre. A quelle résolu-

tion ferme et vigoureuse peut-on s'attendre dans cette situation de leur part en cas de besoin ?

J'ay fait ressouvenir l'Impératrice ces jours passés de la reponse à faire à V. E. sur sa relation secrette du 14. juin (126). L'hazard a part à ce délai, sachant que l'intention de S. E. le chancellier et de M. le baron de Bartenstein a été de la différer jusques à ce que l'on seroit à la fin de la négotiation avec l'Espagne, mais S. M. me paroit dans celle de ne pas y faire répondre du tout, disant que V. E. n'avoit que faire d'instruction sur son contenu et que, sans en avoir elle scauroit régler ses discours selon que les circonstances l'exigeroient pour le bien de son service.

Elle y a ajouté les paroles qui suivent : « Marquez au comte Kaunitz, qu'il sçait mes intentions mieux que personne, que je n'ay certainement aucune predilection pour la France, mais que rien ne me coutteroit plus, que de m'unir avec le roy de Prusse selon ce qu'il a suggéré à la fin de sa ditte relation, et renoncer par là à jamais à l'espérance de ravoir un jour la Silesie, que certainement je ne la souhaitte pas par vüe d'ambition ou d'aggrandissement, mais parce que je suis convaincu de plus en plus, que le bien être de ma Maison en dépend, et que cette perte est la source de tous les embarras qui sont et seront et dans l'Empire et dans le Nord ; que je ne me flatte à la verité pas de la ravoir dans mes jours, que je souhaitte la continuation de la paix plus qu'aucun, mais que je ne voudrois pas, en embrassant ce sistème, barrer le chemin à mes successeurs à y parvenir. »

L'argent pour le graveur sera regulierement payé.

J'ay l'honneur...

P. S. Excusez, je vous supplie Monseigneur, les corrections dans ma lettre, ayant été obligé d'écrire à la hatte, et faittes ordonner s'il vous plait, au premier courrier que vous dépècherez en Espagne, de remettre en mains propres de M. le C. Cervellon la ci jointe...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 20 novembre 1751.

Monseigneur.

Depuis ma précédente j'ay reçeu les deux lettres que V. E. m'a fait la grace de m'écrire le quatre et le sept de ce mois, la première par

Mr le marqu[s] de Botta et l'autre par la voye de la poste ordinaire (127).

La derniere auroit de quoy m'effrayer sur les suittes de son second voyage à Fontainebleau, si je n'etois seur que, non obstant le soulagement qu'elle avoit senti de son indisposition, V. E. ne se seroit pas exposée de l'entreprendre sans l'approbation du médecin qui l'a tirée si bien d'affaire le printems passé, et dans cette espérance je me flatte que cette excursion luy aura été aussi salutaire que je le souhaitte. Souvenez-vous toujours, Monseigneur, que vous êtes de beaucoup moins à vous qu'à S. M. et au publicq.

Le courrier d'Espagne se fait attendre bien longtems ; pourvû qu'il n'y aye pas quelque dessous des cartes que nous ignorons, qui soit cause de ce délai.

Parmi les pièces ci jointes V. E. en trouvera une de Colombo, resident de Venise, que je la supplie de combiner avec le billet de Bogin, ecrit au C. Cristiani en datte du six (128).

Ces deux piéces, qui conviennent en plusieurs points, diffèrent dans une circonstance essenciele ; elles conviennent que l'Espagne a communiqué à Turin le projet du traitté, qu'elle a fait inviter le roy de Sardaigne d'y prendre part, soit comme partie contractante, soit comme accédente, qu'elle a fait declarer qu'elle n'y veut avoir l'Angleterre, ni dans l'une ni dans l'autre qualité, pour ne pas donner lieu à la France de demander aussi à y être admise, que non obstant cela l'Angleterre s'employe à persuader le roy de Sardaigne à s'y pretter.

Elles diffèrent en échange en ce que Bogin asseure que le roy avoit envoyé un pleinpouvoir à son ambassadeur à Madrid avec ordre de signer l'accession, et que le peu des remarques dont il l'avoit chargé, n'etoient d'aucune consequence, et n'alteroient en rien la substance, au lieu que Colombo marque, combien l'on etoit embarrassé à Turin sur la réponse à donner, de peur de se comettre avec l'Angleterre et l'Espagne, si on refusoit l'accession, ou avec la France si on s'y prettoit, et de se lier en ce cas les mains de ne pouvoir se stipuler de nouveaux avantages le cas evenant.

Bogin a pu sans contredit dire bien plus le vray, s'il l'a voulu, que l'autre ; reste à savoir s'il l'a voulu, et ce qu'il a voulu entendre par l'expression *d'incaricarlo di qualche piccolo riflesso.*

Cette contrariété ne laissant pas d'être de conséquence, j'ay supplié S. M. de me permettre de convertir le billet de Bogin dans une lettre supposée de Villavechia à Durazzo, ou je me suis attaché à exprimer mot pour mot les paroles de Bogin, afin que S. E. le C. d'Ulfeld et M. de Bartenstein sont informés de l'un et de l'autre. Il n'y a ainsi que V. E. seule qui sçait l'histoire du billet. Nous avons à faire avec des

Piemontois, c'est à dire avec des gens accoutumés à agir avec des fins doubles, et le langage de Rochefort ne revient nullement avec celui que Kith nous a tenu pour asseurer que l'Espagne avoit insisté sur l'accession du roy son maitre, et pour demander qu'il soit ordonné à M. le C. d'Esterhazi d'admettre Keen à signer le traitté d'une façon ou d'autre.

S. M. a été charmée de la lettre de V. E. à M. le C. de Stahrenberg; c'est une leçon d'un bout à l'autre, et une leçon des plus instructives pour un ministre naissant. Dès longtems elle n'a rien lû qui luy a fait tant de plaisir; ce sont ses propres paroles qu'elle m'a ordonné de vous rendre, Monseigneur (129).

Je n'ay pas trouvé les lettres de M. le C. d'Esterhazi que V. E. a bien voulu alléguer dans la sienne du quatre, apparement que celui qui a fermé le paquet, a oublié de les y joindre.

Il est sans doutte à souhaitter pour quantité des raisons, et surtout pour celle que V. E. a bien voulu toucher, que la reyne d'Espagne puisse se conserver encore longtems; l'idée des Jésuittes est excellente; je l'avois, si j'ose le dire, il y a longtems: nos pères d'icy auront guerres de liaison, et vraysemblablement aucune avec le père confesseur, mais le général de la société est un Visconti Milanois, fort attaché à S. M. et homme d'une grande prudence, et ce seroit peut-être le canal le plus propre pour faire passer au confesseur les insinuations qui conviendroient. C'est une pensée qui me vient en ecrivant; je prendray la liberté d'en parler à l'Impératrice, l'occassion étant trop importante pour negliger aucune des démarches qui peuvent la faire réussir sans que nous y paroissions; mais si ce que vous avez voulu me confier, Monseigneur, par l'apostille de votre main, est vray, il faudra songer à mon avis à une chose de plus pour consolider l'amitié de l'Espagne, c'est à dire, à faire la même chose à Naples.

Par ma première je seray en etat de pouvoir informer V. E. de la réponse de Grossatesta au duc de Modène sur l'idée en question, venant de recevoir la copie d'une grosse dépèche de luy toutte en chiffre.

S. M. qui a le don, comme V. E. sçait, de gagner tous les coeurs, commence en attendant à distinguer d'une façon toutte naturelle M. de Montecucoli, et à luy parler d'une façon, qui ne pourra produire qu'un bon effet auprès de son maitre.

Je me donne l'honneur de remettre à V. E. copie de la lettre du Prince Louis, que je luy ay annoncée par ma précédente; il est arrivé hier au soir un courrier de la Haye, qui en aura apporté apparemment

une plus fraiche dont je n'ay rien vu cependant, n'ayant pas été ce matin à la cour.

La situation du Prince me paroit en attendant des plus délicates après qu'on a manqué le premier instant pour affermir son crédit.

Sans que je le sache, je crains que les mal intentionnés ne tâchent d'inspirer de la jalousie contre luy à la princesse, en luy faisant croire que l'authorité du prince pourroit nuire à la sienne.

Si la princesse a la foiblesse de donner dans ce piège, il en sera mal et pour elle et pour ses fils et pour le prince.

J'ay l'honneur...

P. S. Dans cet instant je viens de lire la réponse de Grossatesta au duc. La substance en est que le roy est fort sensible à la confiance de ce prince, qu'il luy donne à connoitre que son idée est impraticable puisque jamais le Parlement n'y donneroit les mains, qu'il luy conseille d'être surtout bien avec la cour impériale etc. V. E. en recevra la copie d'aujourd'huy en huit. Je m'attens que dans quelques semaines d'icy M. de Montecucoli commencera par faire quelque ouverture.

Koch à Kaunitz.

Vienne le 26 novembre 1751.

Monseigneur.

Je devance d'un jour celui de demain, qui seroit selon l'ordinaire le jour destiné à l'envoy des paquets qui passent par Bruxelles, pour faire parvenir d'autant plûtôt à V. E. les pièces ci jointes (130), étant averti qu'on va luy expédier un courrier qui poursuivra sa routte pour l'Espagne, circonstance qui m'engage à la supplier de vouloir bien le charger à son depart pour Madrid du paquet ci joint pour M. Lefébure, en y faisant mettre une enveloppe d'une autre main, et ordonner au courrier de le remettre à luy-même, le paquet contenant des tablettes de chiffre que je ne sçaurois exposer au risque de la poste. Je n'ay receu d'ailleurs le mot de cet honnête homme depuis les lettres que j'eus l'honneur de vous communiquer, Monseigneur, et peut-être le cas n'existera pas du tout qu'il aura besoin de s'en servir.

On s'est pressé de répondre aux dernières dépêches de M. le C.

d'Esterhazi, qui répondoient ni à notre attente, ni à nos souhaits. J'en ay été cependant très peu surpris en mon particulier, après que je savois que l'Espagne avoit communiqué elle même le projet en entier à la cour de Turin, et qu'il etoit aisé d'en juger que les deux cours sont au mieux ensemble.

Je souhaitte que M. le C. d'Esterhazi réussisse moyennant le mémoire qu'on luy envoye de porter M. de Caravajal à se pretter que le roy de Sardaigne ne soit que partie accédante, et effectivement il n'est guerres dans l'ordre que l'Empereur ne soit que comme tel dans un traitté fait entre l'Impératrice et le roy catholique, tandis qu'un roy de Sardaigne y seroit partie principale. Mais je crains que la chose ne soit déja trop avancée à Madrid pour que ce changement, également convenable d'ailleurs à la dignité et aux intérèts de deux cours, soit si aisément à espérer. Mr de Caravajal me paroit trop honnète homme vis-à-vis d'un ministre Piemontois, et le roy d'Espagne est, on ne scauroit mieux, avec la duchesse de Savoye, sa soeur.

On communiquera vraysemblablement à V. E. les deux lettres du M. de Boyne qui ont augmenté de beaucoup les soupcons qu'on avoit déjà sur les vües secrettes de la cour de Turin, tendantes à ce qu'on supposoit, ou d'affecter à vouloir entrer dans le traitté pour s'emparer de la négotiation et la faire ou echouer ou la trainer en longueur, ou à se stipuler des avantages préjudiciables, soit pour le présent, soit pour le futur, à nos intérêts. Ce raisonnement peut-etre très fondé, quoyque à juger de la piece interceptée de Colombo et du billet surtout de Bogin du treize de novembre, le roi ne demande que la garantie de ses états (131).

Nous en serons apparemment au clair par le retour du courrier, et en attendant j'ay encore converti la substance de ce billet dans la forme d'une petite lettre interceptée de Villavechia à Durazzo, pour que rien ne soit caché à S. E. le C. d'Ulfeld et à Mr de Bartenstein de ce qu'il leur importe de savoir. Ce n'est ainsi que vous, Monseigneur, qui sache de qui et à qui ce billet est, S. M. ne voulant pas pour les raisons que vous pouvez vous imaginer, que d'autres soit (sic!) informés de la correspondance secrette de M. de Cristiani à moy.

J'ay ordre d'envoyer à V. E. une autre piéce très importante, savoir la copie de la lettre que S. M. vient de recevoir du Prince Louis, devant cependant la prevenir pour sa direction, que dans le dernier secret S. M. l'a aussi communiquée au chancelier et à M. de Bartenstein, en suppliant de ne pas faire semblant envers le premier d'en avoir eu connoissance en cas qu'il luy en écrive.

La situation du prince est aussi critique que celle de la princesse,

qui doit être d'une humeur bien bizarre. La république est exposée à etre dechirée par des factions si l'Angleterre ne trouve le moyen de la rectifier; mais aussi le prince pourroit-il bien y avoir contribué un peu de sa part en se déclarant trop ouvertement pour les Bentinck, qui ont contre eux l'éloignement personel de la princesse, une partie de son conseil, le parti Frisson, et en general tout ce qui est françois et encore plus tout ce qui est Prussien.

Que des reflexions à faire sur les suittes d'une telle situation, si la princesse vient à manquer et le roy d'Angleterre aussi? quel fond y auroit-il alors à faire (separément de touttes les autres circonstances) sur l'assistence des Puissances Maritimes?

V. E. verra un nouveau trait du caractère fourbe de la cour de Saxe, en combinant la lettre du C. de Brühl à Bezold avec la communication confidente que ce ministre a faitte à M. Boyer sur le tour qu'ils ont donné à Dresde à leur traitté avec les Puissances Maritimes et surtout à l'article de six mille hommes (132).

Mr de Migassi vient d'arriver, le courrier l'ayant deja rencontré en Tirol; je luy dois la justice, qu'il en est charmé, comprenant l'éclat que cela auroit fait si un de nos ministres, dans la position ou nous étions jusques icy avec la cour de Modene, y etoit arrivé peu après la mort du Prince.

Je m'attens en conséquence de la réponse du roy d'Angleterre à Grossatesta, et de la lettre du chev. Montecucoli au vieux Sabatini, qu'il ne tardera guerres à recevoir l'ordre d'en lâcher quelque chose. L'affaire est faitte si elle dépend de luy, étant extremement attaché pour ne pas dire au pris de S. M. Un Francois est arrivé en attendant à Modène qui a fait échapper quelques propos d'une mariage à faire entre la princesse hereditaire et le duc de Penthièvre; ce n'est cependant le rival qui me paroit le plus à craindre.

M. d'Hautefort a fini à donner ses fettes qui luy ont causé beaucoup de chagrins, le vent n'ayant pas permis de produire l'illumination d'une machine très belle qu'il avoit fait faire vis-à-vis de son hotel. Il a degoutté beaucoup de monde par un grand dinner qu'il donna le premier jour, auquel furent priés les ministres de la conférence et les premiers officiers de la Cour, avec la plus grande partie de la famille d'Harrach, la comtesse de Stahrenberg la douairière, le comte et la comtesse de Kinsky-Erps, le comte et la comtesse Taroca, les ambassadeurs et l'Envoyé d'Espagne. Cela chocqua naturellement plusieurs des ministres d'icy, disant que, s'il n'avoit voulu avoir que ceux de la conférence et les Hoffstaab, il n'auroit pas du y prier des autres qui n'etoient ni l'un ni l'autre; tout le monde le dissimula cependant et y

parut les deux soirs suivans, le premier au concert et le dernier au bal. Il n'en fut pas de même des envoyés lesquels, choqués de la distinction faitte à celui d'Espagne, parurent hier la premiere soirée à l'assemblée du concert pour faire, disoient-ils, leur compliment au Roy, à l'exception de M. de Neihaus. Mais par un complot fait entre eux, aucun ne se fit voir à la fette du bal, moins au soupper, à l'exception de celui de Luques et de Durazzo qui y vint pour un instant afin de faire dancer Madame. On prétend, je ne scais s'il est vray, que Canal a été l'autheur principal de ce complot. Le pauvre ambassadeur doit en avoir été pénétré... Pour surcroit de fatalité, il fit retirer hier l'après dinner la garde et le soir il s'attroupa cent canailles à peu près vers les neuf heures du soir qui, sous prétexte que la coutume étoit d'illuminer trois soirs de suitte et de jetter de l'argent, ont fait du bruit devant l'hotel et jettèrent quelques pierres dans les fénêtres du portier et de l'escalier... Peut-etre ces canailles ont-elles été animées sous main par quelqu'un de messieurs les envoyés, la conduitte desquels n'a l'approbation de personne dans cette occasion...

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 11 décembre 1751.

Je vous ai deja accusé par ma dernière le reçu de celle, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 du mois passé. Du depuis il m'est parvenu aussi l'autre du 27 (133). J'ai fait repartir tout de suite le courier Ehler pour l'Espagne, avec l'ordre le plus précis de remettre en main propre votre lettre à Mr. Lefebère. On a eu soin d'y mettre une autre enveloppe, addresse et cachet. Nous verrons dans peu à quoi se déterminera la cour de Madrid sur les dépêches de ce courier. On ne pourra juger aussi que par les premières relations de Mr. d'Esterhasy, de la différence qui se trouve entre la lettre du Sr Colombo et le billet de Mr. de Bogin. Je crois cependant que vous serez d'avis avec moi, qu'il sera bon que vous informiez Mr. de Cristiani en confidence de l'état de cette affaire pour sa direction. Quant à moi, j'ai lieu de croire cependant encore que nous pourrions avoir soupçonné un peu trop légèrement la cour de Turin, d'avoir déjà communiqué le Traité à la France. Mais ce qui me paroit assez vrai-

semblable selon la lettre de Mr Colombo, c'est que le roy de Sardaigne ne pourroit fort bien, tout comme nous, avoir proposé en Espagne, de n'en pas faire mistère à cette Cour.

J'ai eté dans le cas mardi dernier à Versailles, de devoir en parler à Mr de St. Contest. Je crois lui en avoir dit ce qui convenoit, ni trop ni trop peu, avec cette simplicité, qui guerit des soupçons, et cette dignité, qui fait valoir une confidence. J'ai lieu de croire que cela a produit un bon effet; moyennant cela on n'est plus à même de nous enlever le mérite de cette confidence, et nous n'avons point des tracasseries à craindre, parceque j'ai demandé le secret, et qu'on me l'a promis. Le ton amiable sur lequel je suis déjà avec le nouveau secretaire d'Etat, m'a engagé à lui parler aussi du maréchal de Noailles, un de ses protecteurs et son ami; je me suis aperçu par ses réponses, que le vieux bon homme a fait usage de mes raisons au conseil. Enfin par pièces et par morceaux, en faisant naître des occasions, autant que je le puis, et en saisissant toutes celles qui se presentent, je tâche d'être utile. Vous, qui envisagez les choses sans prévention, et qui êtes à portée de le voir, vous observerez l'effet que ce peut avoir fait jusqu'à présent et que cela pourra faire dans la suite.

La lettre de Mr. de Chavigni du 10. Novembre peut servir de commentaire aux deux dernières du Prince Louis, pour la communication desquelles je vous prie, de faire mes très humbles remercimens à S. M. Mad. la princesse d'Orange me paroit bien aveuglée sur ses vrais interets; il y aura du bonheur si la république echappe au danger de sa destruction. Il y a beaucoup d'apparence que le pauvre Bentinck succombera sur le poids et le nombre de ses ennemis; j'en serois très fâché parcequ'il a entre autres, le merite de détester S. M. Prussienne, et que l'on pourroit compter que ce sentiment influeroit certainement en tems et lieux dans toutes ses actions. Pour ce qui est du Prince Louis, je vous avoue que je ne peux pas trouver mauvais qu'il ait épousé, comme il a fait, les intérêts de Mr. de Bentinck outre que le point d'honneur y est interessé, cela etoit, ce me semble, de la bonne politique; dans ces sortes d'occasions il ne faut pas faire les choses à demi; Mr. de Bentinck dailleurs étoit son unique appui; enfin il est certain que le Prince mérite un meilleur sort, et je ne vois pas effectivement, comment il pourra s'empêcher de quitter, si le Roi d'Angleterre ne parvient pas à faire penser la Princesse plus raisonnablement.

La cour de Dresde ne joue pas veritablement un role fort honnête. On voit très distinctement par la lettre de Mr. de Bruhl à Pezold que sa cour se flatte encore de la réussite de son idée d'un double ma-

riage (134). Ce que j'ai été fort aise de voir entre autres par la derniere lettre de Mr. de Bruhl au C. de Loos, c'est le mauvais tour que leur a joué le secretaire Prussien à la Haye, de répandre dans le Public le secret des mouvemens, que s'est donnés ici la cour de Dresde, pour obtenir des subsides et du refus, qu'elle a essuyé (135).

Je compte que vous me donnerez peut-être bientôt des nouvelles que Mr. de Montecucoli a commencé à faire quelques propositions. Il est très bon que son maitre se soit livré d'abord à la cour de Londres; cela le met dans le cas, de ne pouvoir guere revirer d'abord, et se replier sur celle-ci. Sans cette considération, je vous avoue que la nouvelle de l'idée d'un mariage avec le fils de Mr. le Duc de Penthièvre petit-fils par consequent de Mr. le Duc de Modène, ne me paraitroit pas du tout indifférente.

Je crois avoir rendu un fort bon service à Mr. d'Hautefort, au sujet de ce qu'il lui est arrivé à l'occasion de ses fêtes avec les ministres du second ordre; je ne me suis pas contenté d'en parler à Mr. du St. Contest, mais j'en ai parlé aussy à plusieurs des ministres Etrangers et à d'autres dans le public.

J'ai sçu de bonne part le tour adroit du chancelier Bestuchef, pour retirer le roy de Suède du parti françois et le faire donner dans celui de Russie; cela est en vérité d'un homme leste; on a de la peine à concevoir comment cela a pû réussir; mais comme c'est un fait, il n'est pas possible d'en douter. Mr. de Pretlack aura sans doute rendu compte de ce phenomène, au moyen duquel la face des affaires est totalement changée en Suède.

J'ai l'honneur d'être...

Kaunitz à Koch.

Paris (s. d) décembre 1751.

Mon cœur et mon esprit ont eté comme vous pensez bien, prodigieusement occupés depuis que j'ai reçu votre lettre du 10. de ce mois N° 68 (136) et quoique j'aye toujours envisagé la mort du pauvre C. de Königsegg comme l'époque qui decideroit du système à prendre pour l'arrangement de la conférence, j'en ai eté presque aussi touché, que si je n'y avois pas eté preparé; sans doute parcequ'il est de l'humanité, d'être plus vivement affecté du présent que de l'avenir.

Le premier de mes sentimens sur ce que vous me mandez, a été, d'être pénétré des bontés de S. M.; je me ferois horreur à moi-même, si je ne l'étois pas aussi vivement que je le suis, et si je ne me sentois pas toute l'envie que je me sents de me rendre digne de plus en plus de sa haute confiance, par la pureté de mon zèle pour son service et de mon profond respect et attachement pour son auguste personne.

J'ai senti ensuite comme tout autre à ma place, tout l'avantage qui me reviendroit. et pour la gloire et pour l'utilité, de l'emploi que les bontés de S. M. me destinent; comme le plus délicat sans contredit est le plus important de la Monarchie, peut-il y avoir rien de plus flatteur, que d'en être revetu? du choix surtout de S. M., du discernement superieur de laquelle non seulement ses sujets, mais même toutes les cours de l'Europe ont une si haute et si juste idée. Du coté de l'utile d'ailleurs, père, graces au Seigneur, de six enfans et actuellement comme vous le savez, dans un état de fortune assez borné, pour ne pas pouvoir même compter sur 20 m. florins de rentes, quoiqu'en pense le public, je suis très éloigné. de pouvoir envisager avec indifférence un emploi, qui me mettroit beaucoup plus à mon aise, et dans le cas, de pouvoir être moins inquiet sur ma subsistance et celle de ma famille. De ces considérations il en résulte, comme vous sentez bien, une infinité d'autres toutes très importantes pour moi; mon intérêt particulier cependant et mon amour propre n'ont pù m'empêcher neantmoins depuis votre lettre reçue, de faire sans prévention de justes reflexions sur l'importance de l'emploi, le service de S. M., et l'état de mon corps et de mon esprit. S. M. par votre canal non seulement me permet, mais veut bien même m'ordonner une reponse claire et confidente; j'abhorre l'usage d'user des détours avec des souverains, comme les nôtres, accoutumés de juger aussi sainement et aussi equitablement de toutes choses; moyennant quoi les ordres de S. M. me mettent bien à mon aise; Elle sera obéïe; je m'en vais toucher une corde bien singulière.

On est occupé ordinairement dans la vie, du soin de faire ignorer, s'il se peut, ses défauts. Je pretend vous avouer les miens; je crois devoir le faire, malgrèz l'humiliation, qui doit en résulter; mon maître doit être instruit de mes vices de corps et d'âme, de la vérité desquels je suis convaincu et que je ne crois pas trop compatibles avec l'emploi de chancelier.

L'esprit humain a ses bornes et ses degrez; peu de gens tiennent, comme S. M. de la divine Providence, le don de savoir suffire à la multiplicité et varieté des affaires, le bonheur de trouver en eux mêmes assez de ressources, pour savoir embrasser une infinité d'idées,

sans les confondre. Je ne l'ai pas ce don precieux et j'ai en même tems le malheur, d'avoir une assez mauvaise espéce de memoire; je retiens assez promptement, mais j'oublie de même, au point que souvent je ne me ressouviens pas de mes propres ouvrages; le don de la mémoire rend l'ouvrage beaucoup plus aisé; pour les affaires d'un grand détail, il faut double peine, lorsque l'on ne l'a pas; un chancelier, pour être en état de repondre pertinement aux ministres Etrangers, a besion d'être informé à fond de toutes les grandes et petites affaires, telles qu'elles soient, et je suis né dailleurs avec une répugnance naturelle de parler sur quoi que ce puisse être, lorsque je ne me sents pas les idées de la chose claires et rangées dans leur ordre naturel. Dèz qu'elles le sont, je crois que je m'explique avec assez de netteté et de facilité de bouche et par écrit; mais il m'en coûte beaucoup plus de peines et d'applications qu'à un autre.

Dailleurs, par tempérament, je ne puis pas me dispenser de donner mon entière attention et toutes mes reflexions aux affaires qui me paroissent les plus essentielles, et c'est un tourment incroyable pour moi, de devoir interrompre de pareils ouvrages ou réflexions par des objets de moindre conséquence, auxquels un chancelier doit cependant les mêmes soins qu'aux grandes affaires, s'il veut que la machine ne soit point derangée. Je sents bien qu'il peut y avoir quelques expédiens pour la facilité de l'ouvrage, S. M. étant determinée à laisser augmenter le nombre des employés à la Chancellerie d'Etat, et je pense comme Elle que celui, qui à la tête d'une direction, peut être plus utile en réfléchissant et dirigeant, qu'en faisant l'ouvrage méchanique, qui peut être fait par des subalternes, employe mieux son tems pour le bien de l'état et peut se faire soulager; mais il n'en est pas moins vrai qu'un chancellier qui veut faire son devoir, de quelque façon qu'il puisse s'y prendre, reste toujours un homme chargé d'un détail immense. Touts ces défauts, Monsieur, avec plusieurs autres, dont sans doute vous vous serez aperçu, sont dailleurs accompagnés d'une santé assez délicate, et moyennant cela il est certain, qu'avec toute la bonne volonté immaginable, ce seroit me faire illusion, que de compter pouvoir resister à un travail suivi et aussi considérable que celui, dont il est question.

C'est une triste verité à laquelle mon imagination n'ajoute rien; j'en ai bien des preuves, et en particulier dans ce qui m'est arrivé aux Pays-Bas, ou j'aurois laissé mes os infailliblement si S. M. n'avoit pas eu la bonté de m'accorder mon rappel et un congé d'un an environ. Tous les jours encore il m'arrive les mêmes choses, dèz que je travaille avec un peu d'application; le sang et la bile s'echauffent, tout me monte

a la tête d'une façon visible, et me met dans le cas de devoir abandonner toutes espèces d'affaires, au moins pendant quelques jours. Dans ces occasions et lorsque je sents que j'ai le malheur de ne pas pouvoir aller, le chagrin que j'en ressens, me ronge l'âme et me donne une mélancolie qui influe sur le corps et l'esprit. Il est triste de devoir convenir de ces sortes de choses; mais ce sont des vérités très fâcheuses assurément pour moi; mais que faire? Si je pouvois me refaire, je n'y manquerois pas bien certainement. Or reconnoissant moi-même mes défauts, il m'est aisé de prévoire ce qui m'arriveroit, si j'avois l'honneur d'être chancellier; cela iroit peut-être bien dans les commencemens, mais cela ne dureroit pas; le corps et l'âme se refuseroient dans peu à la volonté; les forces me manqueroient, je deviendrois d'abord languissant et il m'arriveroit enfin, ou de succomber entièrement, ou de devoir demander ma démission, independamment de la chose du monde qui me tient le plus à cœur, savoir le risque de finir par perdre la bienveillance de L. M. lorsque j'aurois eu le malheur de ne pas pouvoir remplir leur espérances. S'il y a en moi quelque chose de bon, c'est que l'ambition et l'intérêt ne peuvent rien sur moi vis à vis de mon devoir, de mon maître et de ma probité. Dieu sait que je ne désire rien autant dans le monde, que de pouvoir être utile à L. M.; mais je ne crois pas que je le serois dans le poste de chancellier. S. M. me demande une réponse claire et si j'ose la nommer ainsi, confidente; si vous voulez bien vous ressouvenir combien je Lui suis attaché, et en même tems faire reflexion, à quel point, si je ne pensois qu'à moi, mon ambition et mon intérêt trouveroient à se satisfaire, dans le poste dont il est question; vous sentirez que cette réponse me doit couter beaucoup, cependant j'obéis, et ai l'honneur de vous dire en conséquence que je ne suis point en état de remplir, comme il le faudroit l'emploi, de chancellier, et que moyennant cela, je n'en suis point capable, encore moins digne.

Je passerai à present au second point de votre lettre. S. M. veut savoir ma pensée sur ce qu'il y auroit à faire au cas, que je ne fus point chancellier? Je m'en vais satisfaire à cet ordre avec la soumission la plus profonde, avec la verité dont je suis intimement persuadé, et de la façon dont je crois pouvoir en repondre à S. M. et à moi-même.

S. M. depuis qu'Elle gouverne avec autant de gloire que de sagesse les heureux peuples soumis à sa domination, a touché à presque tous les départemens de son état et les a heureusement refondus. Il ne reste plus que la chancellerie d'état qui n'est assurément pas celui qui mérite le moins son attention et ses soins, quand ce ne seroit, que parcequ'un département aussi important ne roule que sur un seul

homme, et que toutes les affaires seroient arrêtées dèz le moment, que cet homme pour ainsi dire, n'auroit mal qu'à un doigt, il paroit indispensable de ne pas laisser les choses à cet égard sur le pied ou elles sont. Il est étonnant que Mr. de Bartenstein aye pû depuis tant d'années conduire et expédier lui seul toutes les affaires d'état. Personne assurément ne lui rend plus de justice que moi; j'admire sa diligence, ses connoissances, sa vivacité, son zèle, sa prodigieuse memoire et sa santé; mais il n'en est pas moins homme pour cela, et quoique je connoisse toutes ses grandes parties, je ne le regarde pas comme infaillible, surtout quant à la façon de traiter et de conduire les affaires. Dailleurs, il commence aussi à n'être plus jeune, et comme il n'a point fait d'élèves jusqu'ici, il en fera difficilement à l'avenir. Il ne seroit même pas raisonnable d'espérer, et encore moins d'exiger, qu'il abandonnât une methode et routine de tant d'années pour en adopter une nouvelle. L'idée de S. M. moyennant cela, de le nommer ministre de conférence et de mettre la chancellerie d'état sur un pied convenable, me paroit très bonne. Sur ce pied-là les notions de mémoire de Mr de Bartenstein ne periroient pas avec lui tout d'un coup; d'autres subalternes auroient le tems de puiser dans les papiers, dont les archives doivent être remplies, les notions qu'il fourniroit en attendant par son expérience, par les ouvrages que l'on pourra lui faire faire pour toutes sortes de sujets importants, il pourra être plus utile à l'Etat, qu'en faisant les expéditions du courant des affaires; en un mot, S. M. tireroit encore de ses talents un très bon et peut être meilleur parti, que l'on en puisse tirer.

Quant à la façon dont devra être composée à l'avenir la chancellerie d'état, ce qu'il y a selon moi de moins important c'est, de savoir de combien de sujets elle sera composée, quels seront les titres, les appointemens etc. des dites personnes; tout cela est arbitraire, et il faudra se régler là-dessus selon la qualité de ces personnes subalternes. L'affaire essentielle et principale, c'est de travailler pour la postérité et de faire un établissement qui ne depende plus à l'avenir de la mémoire d'un seul homme; qui mette toutes les affaires d'état autant qu'il est possible, bien au clair; qui tienne une notice courte et exacte de tout le courant dans l'ordre et la connexion convenable; qui remonté insensiblement au passé; qui retire des archives où les choses sont actuellement par raport à leur immensité comme perdues et dans l'oubli, les notions utiles et qui puisse servir à l'avenir de pépinière aux ministres et subalternes, qui doivent nous succéder, d'école enfin capable de nous faire espérer que nous ne manquerons jamais de sujets et qu'un homme seul ne pourra pas se rendre necessaire.

La Secretairie d'État est un Departement dont les expéditions, qui règlent la conduite des ministres dans les cours étrangères, ne doivent jamais être son idée particulière, mais toujours consequentes aux principes examinés par la conférence et approuvés par L. M. Elle doit être en état de justifier à chaque instant vis à vis de L. M. et de la conference toutes ses Démarches et les raisons des ordres emanés par son canal.

Elle doit savoir rendre l'ouvrage de L. M. plus aisé et plus agreable, au lieu de le rendre plus pénible. Lorsqu'elle ne vit pas, comme on dit, du jour et à la journée, c'est à dire, qu'elle ne change pas tous les jours de résolution et qu'elle procède avec systeme, ses instructions pour les ministres dans les cours Etrangères peuvent aussi être plus claires et moins longues. Ce n'est pas par des fréquentes, ennuyeuses et longues représentations, mais par la façon de les faire, par le maniment des affaires que l'on réussit dans les choses, s'entend, qui par leur nature peuvent réussir. Il n'est pas plus possible de faire ces sortes de choses de son cabinet, qu'il ne l'est, de commander de là une armée. Ce n'est pas assez qu'un ministre aille redire ce qu'on lui prescrit, mais il faut qu'il puisse se régler selon les circonstances du lieu où il est, sans jamais perdre de vue le but principal de sa cour. En un mot, il faut travailler à ce que tout parte des mêmes principes, à ce que tout soit dans le même esprit, les délibérations de la conference, les resolutions de L. M. et les expéditions de la Secrétairie d'état, avoir égard en suite à la façon de penser des cours et à l'état present des affaires, combiner et tirer tout le parti possible des evenemens quelconques.

Je ne finirois pas, si je voulois epuiser cette matière; il me reste encore à vous dire de quelle façon je crois que S. M. pourroit aisement parvenir à son but, quoique M. le C. d'Ulfeld devint grand maître et que je ne sois pas en état d'être chancellier d'État. La grande affaire, c'est le premier plan et arrangement. Si le plis que prendra dèz les commencemens la chancellerie d'État, n'est pas bon, les choses en iront de mal en pire, et il y aura plus de desordre et de confusion que lorsque tout ne se faisoit que par un seul homme; mais si les fondemens de ce nouvel Edifice sont bons, que l'esprit du Corps soit établi, et que la machine bien montée soit une fois en train, S. M. pourra alors sans difficulté mettre à la tête de la chancellerie d'État celui de ses ministres qu'Elle voudra, qui aura une tête d'état, de la pénétration, de la diligence et de l'activité; quand même il n'auroit pas beaucoup travaillé jusques là en matières d'état, il trouveroit non seulement deja le système de sa cour, les principes selon lesquels il

convient de se conduire vis à vis de toutes les autres en particulier, et selon lesquels devroient être gouvernés nos ministres dans les cours étrangères, tout digérés et établis, mais ses subalternes seroient même déjà en état de le seconder de leurs notions.

Il est certain qu'il ne seroit guere possible que quelqu'un qui seroit lui-même novice en affaires, pût entreprendre un ouvrage aussi considerable que celui de l'arrangement d'un Departement aussi important, surtout avec de nouveaux subalternes; mais il n'en est pas de même d'un chemin battu qui ne peut pas être bien difficile à suivre; toute la difficulté, selon moi, git par consequent dans le premier etablissement; c'est à quoi je m'offre; je romprai la glace et je ferai tous mes efforts pour arranger la chancellerie d'État comme S. M. le desire. Je voudrois pouvoir Lui donner une meilleure preuve de l'envie que j'ai de Lui être utile; la seule grâce que je Lui demande c'est que, lorsque cela sera fait et que la manœuvre sera une fois en train, S. M. veuille bien me promettre qu'Elle me déchargera d'un fardeau que je ne pourrois pas supporter à la longue; je connois mon fort et mon foible; ce qui m'est possible pendant peu de tems, me devient impossible à la longue. Je serois charmé d'employer la dose de forces que j'ai, pour l'utilité de S. M., tout comme je serois au désespoir d'avoir fait du tort à son service; c'est là la cause de ma façon de penser sur ce sujet. Je dois vous dire encore que d'ailleurs je n'ambitionne point du tout la gloire d'arranger la chancellerie d'État selon mes idées seules; c'est une affaire trop importante pour l'État, pour la postérité et pour la gloire de S. M., pour que je veuille m'en rapporter à moi seul. Jusques vers le mois d'octobre prochain, tems auquel S. M. compte me rappeler, son intention est aussi bien, de laisser les choses dans l'état ou elles sont. J'aurois le loisir en attendant de digérer et de coucher le plan du nouvel établissement. Tous les autres ministres de la conférence pourroient en faire autant. On verroit par ce moyen après une délibération ultérieure, quels seroient les meilleurs expédiens. L. M. seroient en état d'en decider et je me chargerois alors avec tout le zèle dont je suis capable, sans vues secondes et nul autre objet, que celui d'être utile à S. M., de l'execution du plan approuvé, si Elle jugeoit à propos de me commettre ce soin. Je ferois même dans la suite en faveur de celui que S. M. nommeroit son chancellier, tout ce qui dépendroit de moi pour lui rendre son emploi plus aisé.

Moyennant tout ce que je viens de dire, je crois avoir satisfait aux ordres de S. M. Je vous ai parlé sans detours, parcequ'Elle me l'a ordonné. Il ne me reste qu'à soumettre le tout à son auguste juge-

ment. Elle est aussi équitable que remplie de pénétration; je me flatte par conséquent qu'Elle ne désapprouvera pas tout ce que j'ai l'honneur de vous mander; je vous prie cependant de relire ma lettre plus d'une fois, pour être en état d'en rendre un compte plus exact à S. M.

Je remets à une autre fois à répondre aux autres articles de votre lettre; je suis deja assez long aujourd'hui, pour croire devoir en user ainsi. J'ajouterai seulement encore que je suis bien aise de la destination de Mr. de Migazzi, je le crois le plus propre à remplir le poste de Madrid. N'abandonnez pas l'idée de nous servir des Jésuites; il y a d'autres cours. où ces bons Pères pourroient être aussi fort utiles; vous savez le credit qu'ils ont à Mannheim et à Munich. Je suis etonné que l'on ne tache pas de tirer parti de ces Messieurs.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens que je vous ai voués pour toujours...

Kaunitz à Koch.

Paris le 20 janvier 1752.

Je vous aie deja mandé en dernier lieu ce que j'avois fait par rapport à mon entrée (137). J'y ajouterai aujourd'hui que non seulement Mr de St-Contest m'a dit deja plusieurs fois. qu'il aprenoit de toutes parts que S. M. l'impératrice me destinoit le poste de son chancelier, mais que le Roy même m'en a deja parlé plus d'une fois avec beaucoup de bonté; à quoi je n'ai pù répondre autre chose, si ce n'est. que j'ignorois encore les intentions de S. M. et l'arrangement qu'Elle comptoit faire. Je vous rends ces propos, parceque je crois qu'ils ont quelque rapport à ce que Mr de St-Contest m'a répondu sur ce sujet dans les deux dernières conférences, dans lesquelles, après que je lui eus reparlé de l'entrée. il me raconta le contenu de la dernière lettre de Mr d'Hautefort sur cet article, en ajoutant qu'il l'avoit portée au conseil, et que sans fixer de tems on avoit répondu à l'ambassadeur qu'il seroit le maître de faire son entrée lorsqu'il le jugeroit à propos. Je suppose qu'on y aura ajouté qu'il aura à se conduire à cet égard selon ce qu'il apprendroit de ma destination, et de la façon dont pensoit ma cour, tout ce que j'en ai dit jusqu'à présent ici, n'ayant été dit que comme de moi même et comme si ma

cour n'en savoit rien. Moyennant cela je pense que, si Mr d'Hautefort parloit de l'entrée ou si on avoit occasion de lui en parler, on pourroit lui dire sans aucun inconvénient, que les événemens m'ayant obligé à différer si longtems mon entrée, j'avois demandé avec instance d'en être dispensé, et qu'ainsi on me chargeroit de m'entendre là dessus avec cette cour, avec laquelle sans cela il seroit question de s'entendre sur les ministres qui s'enverroient les deux cours après le rappel des ambassadeurs respectifs.

J'ai vu par la lettre de Mr Bogin que la Cour de Turin commence deja à se plaindre de notre conduite à son égard ; cela ne pouvoit pas manquer, mais la prochaine résolution de S. M. sur les dernières dépêches du C. d'Esterhasy decidera de cette affaire.

Les notions secrettes nous annoncent deux traités que cette cour doit avoir fait tout recemment ; l'un avec la république de Gennes et l'autre avec le roy de Prusse, qui ne seroit cependant effectivement qu'un renouvellement du traité de subside de trois millions 500 m. £ qui a toujours continué, dit-on, depuis la Paix. Il est certain que l'on ne peut pas assurer positivement la verité de ces nouvelles, mais elles paroissent cependant très possibles. Je ne doute pas qu'on ne soit toujours ici dans l'appréhension que nous pourrions avec l'Angleterre tacher d'emporter l'election haute à la main avec 6 voix ; c'en est assez pour que l'on continue à s'assurer du roi de Prusse. Dans ce moment-ci je crois qu'il devroit être question de peser sans prévention, s'il vaut mieux entretenir cette cour dans l'appréhension susdite et laisser faire aux Anglois tout ce qu'ils voudront, ou bien, s'il ne vaudroit pas mieux de parler au moins clair à ces derniers, pour empêcher qu'ils ne continuent à faire des faux pas, dans lesquels plus ou moins nous sommes toujours enveloppés. Je serois bien aise que vous puissiez lire avec attention ma relation du 7 septembre, le rescript du 2 de ce mois et la lettre que j'écris aujourd'hui au C. d'Ulfeld (138). Pour eviter toute altération autant que possible, j'ai ménagé les termes dans cette dernière, mais je n'ai pas laissé cependant de faire entrevoir ma pensée sur quelques points.

Je ne sais pas si vous avez observé un certain article de Schaffhouse dans la gazette d'Utrecht qui traite de la prochaine succession dans les états de Modène. Vous la trouverez ci-jointe afin que vous n'ayiez pas la peine de la chercher ; cet article est remarquable et il est vraisemblable qu'il a eté fourni par quelque cour ; je commence même à être un peu étonné de ce qu'on nous a rien dit encore de la part du duc. Je vous demande la continuation de votre chere amitié et j'ai l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 12 février 1752.

La dépense que l'on fait ici lorsque l'on vit comme je fais convenablement à son état, est prodigieuse ; nous sommes plus de 100 personnes logées et nourries chez moi, plus de 50 chevaux avec un loyer de 25 m. £ et une façon de vivre qui répond à tout cela. Tout est ici dailleurs au double des prix de Vienne, et pour un étranger surtout il est impossible de pouvoir y faire une certaine économie, moyennant beaucoup d'abus qui sont reçus generalement par tout le monde, et qu'il faut souffrir par conséquent malgré que l'on en ait. Vous en jugerez par un seul dont je ne sais pas si vous avez idée, c'est que les intendants et maîtres d'hôtel ont ici de droit et comme partie de leurs salaires le 4 °/₀ de tous les payemens ; cela va même jusqu'aux valets de chambre pour les emplettes qu'ils font ; au moyen de quoi tous ces gens là sont interessés à faire faire à leurs maîtres le plus de dépenses qu'ils peuvent. Il y a avec cela les profits de cuisine et cent autres de toutes sortes d'espèces. Enfin la dépense d'un homme qui tient un grand état dans ce païs-ci, comme le mien par exemple, est affreuse ; cela ne se conçoit pas. Une espèce de consolation, c'est que le ménage de la cour est ici à tout égard sur le même pied que celui des particuliers ; c'est une volerie epouvantable. Quelle différence dans la confrontation du désordre qui regne ici, avec la regle et le bon ordre que la sagesse, le courage, et les soins assidus de S. M. ont sçu établir chez nous ! Cent et cent fois je me suis dit à moi-même ce que vous observez à cet égard dans votre dernière. Il n'y a rien de plus etonnant et rien de plus glorieux. Cela est d'autant plus satisfaisant pour S. M., que l'on sait tout cela parfaitement ici ; on est dans la plus grande admiration sur les eminentes qualités de l'Impératrice et on dit tout haut qu'on ne reconnoit plus la Maison d'Autriche.

Après tout ce que S. M. a fait, l'arrangement du département des affaires Etrangères ne doit point inquieter. Il n'y a rien d'impossible ; il n'y a rien qui ne puisse se faire dès qu'on le veut. Quant à moi, il est certain que je serois comblé si je puis contribuer à la réussite des intentions de S. M. et je me flatte que vous n'en

doutez pas. Pour autant qu'elle me regarde, je vous répond qu'il n'en transpirera rien par mon canal. Je dois vous dire cependant que non seulement le public pense ici comme pensoit celui de Vienne, mais que même le Roy et ses ministres m'en parlent presque toutes les fois qu'ils me voyent (139). Je n'attribue naturellement qu'à la politesse habituelle de la Nation tout ce qu'on me dit d'obligeant sur ce sujet; mais comme il faut pourtant dire quelque chose, je me borne à répondre que S. M. n'a point disposé encore de tous les emplois de feu Mr le comte de Königsegg et que je savois en attendant que je finirai mon ambassade et que je ne serai rappellé avant le mois d'octobre. J'en ai prévenu Mr de St. Contest, il y a deja 15 jours, pour avoir occasion de lui parler des ministres que l'on pourroit faire succéder aux ambassadeurs respectifs. Il s'étoit chargé de savoir la façon de penser du Roy à cet égard; mais il n'en a rien fait. Vous ne sauriez croire combien il est difficile et désagréable de traiter d'affaires avec ce bon homme; il a la conception dure, parle peu, il est lent et irrésolu, n'a point de crédit vis-à-vis du Roy et a toujours peur de se commettre et de faire quelque faux pas (140). Il résulte de là une quantité d'inconvénients, mais entre autres toutes les équivoques dont vous devez vous être aperçu au sujet de mon entrée et de celle de Mr d'Hautefort; actuellement je sais à cet égard ce dont je me suis douté dèz le commencement. Voici ce que c'est : on a crû ici que je serai rappellé et relevé par un autre ambassadeur et que la nouvelle ambassade dureroit au moins deux ou 3 ans; mais comme ce n'est pas là le compte de S. M. j'avois crû avoir fait comprendre assez distinctement à Mr du St. Contest ses intentions sur ce sujet; mais il semble qu'il ne l'a pas entendu, quoique cela fut, on ne peut pas plus intelligible, et comme on n'en peut rien fixer malgrez toute la répugnance que j'y avois, pour ne pas donner de jalousie, il m'a paru indispensable de parler à Mr de Puyzieulx qui m'a fait entendre tout naturellement que l'on avoit crû ici que S. M. comptoit me faire relever par un autre ambassadeur, et imaginé que ce seroit le Prince Joseph Wenzel qui pourroit convenir préférablement; mais après que je l'eus tiré d'erreur et que je lui eus fait comprendre les intentions de S. M., il me dit qu'il croyoit que le Roy trouveroit bon, ce qui seroit le plus agréable à ma cour, et qu'il pensoit que ce qu'il conviendroit le mieux, ce seroit des gens de condition, sages et doux avec le caractère de ministres plenipotentiaires. J'ai bien vû par tout cela que Mr de St. Contest n'avoit point rendu compte encore au conseil de tout ce que je lui avois dit là dessus.

Vous m'avouerez que cela est impatientant; d'ailleurs, je ne sais

pas si Mr d'Hautefort sera bien aise de voir terminer bientôt son ambassade. Il est singulier que cet homme pense à l'épargne d'une nouvelle livrée, pendant qu'il semble qu'il devroit lui convenir davantage de ne pas avoir besoin de faire usage de sa grande livrée, d'autant plus que pour ses carosses il trouveroit peut-être bien le moyen de s'en défaire. Enfin, moyennant tout cela, vous comprenez qu'il etoit necessaire de parler; il faudra même s'expliquer encore davantage et c'est ce que je compte faire avec Mr de St. Contest à la première occasion.

Pour ce qui est de Mr le Cte de Starhemberg, je vous avoue que je ne connois pas assez ni son caractère ni ses talens pour pouvoir vous dire quant à présent ce que j'en pense. Je n'ai jamais vécu assez avec lui pour cela; je vous le dirai naturellement lorsque je l'aurai vû pendant quelque tems. En attendant je suis bien aise que S. M. ait eté un peu contente des premiers ouvrages du Cte de Zinzendorff. Ce que je vous en ai mandé ci-devant, peut vous servir de garant que je suis sans prévention à son égard et que je connois son fort et son foible. Je jugerai avec la même equité du Cte de Starhemberg après que j'aurai vecu quelque tems avec lui.

Je suis très satisfait de la conduite des Comtes de Mercy et de Wallenstein qui sont fort sages l'un et l'autre; le dernier est encore trop jeune pour pouvoir être employé en affaires; je l'ai gardé ici principalement pour qu'il prît un peu de monde dont il avoit grand besoin, étant d'une timidité singulière. Actuellement mon intention est qu'il aille passer encore un an au moins dans une université (141). Le Cte de Mercy joint à de fort bonnes mœurs, de la prudence et de la douceur dans le caractère; malgrez cela je n'ai presque pas osé me flatter dans les commencements qu'il pût être jamais employé, parce qu'il étoit timide, taciturne et gauche dans ses façons jusques à la maussaderie; mais depuis qu'il est ici, j'ai tant fait et tant dit dans tous les tons, que je commence depuis quelque tems à m'appercevoir avec beaucoup de satisfaction de l'effet de mes conseils. Il commence à avoir un maintien très convenable, il ne voit que fort bonne compagnie, et se fait aimer de tous ceux qui le connoissent; je l'avois menacé tout en douceur que je ne l'employerois point, que je ne le vis corrigé de ses defauts. Depuis que je vois du changement, je l'occupe dans ma secrétairie; il n'est pas fort dans la langue Allemande. mais comme il a grand envie d'apprendre, il apprendra; ce ne sera pas un génie brillant, mais la bonté de son caractère, son zèle et son application lui tiendront lieu de ce qui peut lui manquer de ce coté là, et le mettront certainement en état de pouvoir être employé utilement.

Je fais travailler aussi le C[te] de Zinzendorff, et ce printems je compte faire venir le fils du baron Reischach. Je vous assure que je suis aussi occupé du soin de faire quelque chose de ces jeunes gens, que je pourrois l'être de mes enfans; ils paroissent m'en savoir grèz et d'ailleurs je travaille pour S. M. en travaillant pour eux; moyennant quoy avec la façon de penser que vous me connoissez, je suis bien payé de mes peines.

Vous aurez observé que le stile de M[r] de St. Contest est beaucoup plus laconique que ne l'étoit celui de M[r] de Puyzieulx. C'est un homme qui n'a pas cette dose de confiance qui est necessaire à l'homme sage vis à vis de lui-même, et qui a toujours peur de se commettre (142). En gros il est dans les principes de son prédécesseur, c'est à dire qu'il ne veut point de guerre, mais il pourroit bien vouloir employer d'autres moyens. Il n'aime pas prodigieusement M[r] d'Hautefort, mais je ne me suis point aperçu qu'il en ait mauvaise opinion. Le maréchal de Noailles et le Garde des Sceaux qui, comme vous savez, est en même tems controlleur général, sont ses protecteurs. Madame de Pompadour tient à ce dernier, parce qu'il tient les cordons de la bourse, et par la même raison son credit l'emporte sur celui de M. d'Argenson, la guerre ne convenant point aux intérêts de Mad. de Pompadour. Il seroit très facheux que le Roy eut pour maitresse une femme de condition, parce qu'elle seroit obligée de s'en tenir au ministre de la guerre pour faire la fortune à ses parents, n'y en ayant point d'autres pour les gens de condition dans ce païs-ci que dans le Militaire, sa connection avec ce Ministre augmenteroit necessairement son crédit, et comme un ministre de guerre ne joue jamais un plus beau rôle qu'en tems de guerre, son crédit seroit très dangereux. Vous voyez par consequent que l'état et la façon de penser de la maitresse du Roy est une affaire très sérieuse dans ce païs-ci. Tant que Mad. de Pompadour sera en place, je ne crainds ni M. d'Argenson ni M. de Bellisle, ni aucun des gens de ce parti. Mr. de St. Séverin ne peut plus aussi tout ce qu'il veut, quoique M. de Puyzieulx le soutienne encore. Le Roi est bon naturellement, et par consequent il est assez difficile que l'on fasse ici la culbute complette.

Je vous demontrerai un jour au doigt et à l'œil les raisons pour lesquelles nous n'avons point pû faire certains progrès à cette cour. Je suis trop heureux d'avoir fait en sorte que l'on ne nous haït pas. En attendant, je serois bien aise de savoir, comment S. M. a trouvé ma relation secrette allemande du 29 Janvier (143). J'aurois pû appuyer mon opinion de beaucoup d'autres raisons, mais je n'ai pas voulu être plus long, parce que j'ai crû que ce que j'ai dit, pouvoit suffire. C'est

une peste dans les affaires que d'y mettre de l'humeur ; vous savez ce que je vous ai mandé plusieurs fois sur notre conduite vis à vis de la cour de Turin; je me flatte que la conversation de S. M. avec M. de Canale aura un peu raccomodé les choses. J'espère aussi que notre Traité avec l'Espagne parviendra enfin à sa conclusion; mais j'ai grande peur en même tems, qu'en donnant au rappel du Cte d'Esterhasy un air de mécontentement qui rejaillit sur le ministère Espagnol, nous n'ayons déservi M. de Migazzi et la cour même. Vous avez sans doute fait attention à la lettre de M. Azlor à Caravajal. Ces choses là sont quelquefois de la plus grande consequence.

Je vous suis très obligé pour la communication de la correspondance de M. M. de Cristiani et Bogin, et je vous en demande la continuation. La correspondance de M. de Bachow ne laisse pas de meriter quelque attention. J'ai eté outré de la lettre du Roi de Prusse à Klinggräffe sur le frère de M. de Puebla (144). Il n'y a rien de plus mechant et je suis sûr que la plùpart des choses sont altérées. Vous vous souviendrez sans doute que j'ai toujours regardé M. de Barck comme un homme fort dangereux ; mais il me semble cependant qu'il n'a pas de trop bons avis de sa propre Cour.

Je suis un peu rassuré sur les projets du Duc de Modène, par ce que vous m'en mandez en dernier lieu; mais je suis cependant d'avis que, si tout cela pouvoit se ménager par le canal du Comte Cristiani, cela vaudroit beaucoup mieux qu'une négociation directe de M. de Montecuccoli à notre Cour. Pensez-y un peu.

Je n'ai pas encore abandonné mon projet par raport au graveur Will, malgrez ce que vous m'en mandez. Faites agréer, je vous prie, mes très humbles remercimens à S. M. pour les bontés qu'Elle veut bien temoigner à mes enfans. Je serois trop heureux s'ils avoient le bonheur de ne pas Lui deplaire.

On est ici depuis avant-hier à la fin de tous les divertissemens de Carneval, moyennant la perte que le Roy vient de faire de Mad. Henriette sa fille aînée, sœur jumelle de Mad. l'infante de Parme; cette princesse est morte le Jeudi, 8e jours de sa maladie, regrettée de tout le monde et laissant le Roy, qui l'aimoit de l'amitié la plus tendre, dans la plus grande affliction. Elle est morte d'une fièvre maligne ou putride, et on attribue la cause de sa maladie et de sa mort, à ce que, née galeuse, cette humeur est rentrée et disparue depuis quelque tems...

J'ai l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 12 février 1752.

Monseigneur.

V. E. ayant rompu la glace en prevenant M. de S. Contest sur le tems de son rapel, il me paroit qu'il ne devroit plus y avoir de la difficulté à s'en expliquer aussi envers Mr d'Hautefort. Ce seroit le moyen le plus naturel de parvenir au point que les entrées reciproques n'ayent pas lieu cette fois. J'ignore encore ce qui en sera, mais j'ay vû, il y a quelques jours, encore l'Impératrice dans la resolution de ne pas faire retarder le retour de V. E. quand même Mr d'Hautefort feroit la sienne, et d'envoyer en ce cas un autre ambassadeur à Paris qui la feroit de sa part. Elle a même glissé quelques mots du Prince de Schwarzenberg (145) qui paroissent indiquer que le choix pourroit tomber sur luy, sans pouvoir cependant asseurer V. E. qu'il en seroit ainsi. ni si on parlera à M. d'Hautefort.

Depuis ma précédente il y a eu plusieurs pourparler entre S. E. le chancellier et entre M. de Canal; une lettre arrivée en même tems de M. du Beyne et qui vous sera apparemment communiquée, Monseigneur, a augmenté encore plus les soupçons que l'on avoit sur le procedé équivoque de la cour de Turin, et on a paru n'être pas trop édifié non plus de celui de M. de Canal dans cette occasion.

Non obstant que V. E. sera informée de forme de ce qui est passé dans ces pourparler, j'ay cru ne pas mal faire de luy envoyer la copie de ma lettre d'avanthier à M. de Cristiani aussi bien que de celle qu'il m'a écritte en datte du premier, pour accompagner la réponse qu'il venoit de recevoir de son correspondant sur l'ouverture qu'il luy avoit faitte du premier discours de l'Imperatrice à Canal.

Je ne sçais si j'ay accusé entierement juste dans le récit que j'ay fait à M. de Cristiani, mais la substance, je pense, y est, et il ma paru trop nécessaire de le mettre bien au fait pour que par son savoir faire il en parvienne d'autant plus aisément, ou à faire lever les difficultés s'il s'en trouvoient encore à Turin, ou à démasquer cette cour sur ses vües secrettes en cas qu'elle cherchat reellement de faire échouer la négotiation. S. M. a lu et approuvé ma lettre, je souhaitte qu'elle aye le même

bonheur de votre part. ambitionnant plus que vous ne croyez. l'honneur de votre approbation, Monseigneur, par le respect infini que j'ay pour vous.

Je puis me tromper, mais je ne sçais si on auroit mal fait de remettre à M. de Canal une réponse courte et obligeante par écrit, et cela pour les raisons detaillées dans ma lettre. Certaines précautions qui peuvent faire du bien sans pouvoir faire du mal, ne me paroissent pas à negliger lorsqu'on a à faire surtout avec des cours ou des gens d'une probité equivoque.

Le roy d'Angleterre a fait enfin la première ouverture sur l'idée en question du Duc de Modène, la donnant cependant pour une idée à luy, et il l'a faitte par le canal que je m'etois imaginée. la lettre ayant été écritte au grand chambellan par M. de Münchhausen d'Hannovre. On travaille actuellement, pour autant que je scais. à la réponse que le dit ministre aura à luy faire. La lettre a été des plus polies. la réponse le sera naturellement aussi.

V. E. trouvera plusieurs pièces dignes de son attention parmi les pieces ci jointes. Celle de M. de Brühl à Looss me paroit en méritter par deux passages. l'un qui regarde la plainte qu'il fait du trop de condescendance de la France pour le roy de Prusse après qu'on avoit ci-devant asseuré à Paris qu'après la paix faitte on en auroit beaucoup moins pour luy, le second touchant la lettre de notification de la naissance du duc de Bourgogne écritte à la czarinne par le Roy tres chrétien, circonstance que nous ignorions, je pense, et qui ne laisse pas de dénoter que la France voudroit se raccrocher avec la cour de Petersbourg (146). Mr de Barch continue à se montrer autant eloigné de nous qu'animé contre M. d'Hautefort.

La chancellerie d'Empire est mal traittée par M.M. Schneider et Breitlohn, tandis qu'elle paroit avoir pour partisans Menshenge et Beckers. et le decret de commission emané sur les affaires de religion paroit occasionner des mouvemens assez forts entre les Etats acatholiques.

Le mécontentement de la cour de Bavière sur le decret de confirmation du traitté de vicariat semble venir fort à contretems. à présent surtout que l'électeur est environné des partisans francois et prussiens.

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 20 fevrier 1752.

Monseigneur.

Je serois au désespoir, si par malheur il se perdoit jamais un de mes paquets; quand même mes lettres ne sont pas toujours trop interessantes par leur contenu, les pièces qu'elles accompagnent le sont d'autant plus, et on découvriroit à la fois la source de touttes nos notions secrettes au prejudice irreparable du service.

Il se peut d'ailleurs fort aisément que la présente parviendra à V. E. avant ma précédente du douze, si tant est que Mr le marquis de Botta fut prévenu sous la même datte de retenir l'envoy de l'exprès hebdomadaire jusques à l'arrivé des depeches de la Cour qu'il vouloit faire suivre par un courrier qu'on pensoit expédier pour l'Anglèterre un ou deux jours après, et qui ne l'a pas été, pour autant que je sçais, pendant toutte la semaine.

Que V. E. soit ainsi sans peine si par hazard elle n'avoit pas encore ma ditte lettre (du 12), quoyque j'eusse souhaitté qu'elle l'eut eûe de suitte pour les differentes pièces y jointes et surtout pour la copie de ma lettre à Mr de Cristiani, concernant les demarches du C. de Canal apres l'arrivée de son courrier. Ce même ministre a receu du depuis une dépèche fort longue en chiffre en reponse vraysemblablement de son rapport sur la premiere ouverture que luy avoit faitte S. M. A juger du contenu de deux lettres ci jointes de Bogin à Cristiani, cette ouverture a fait un très bon effet sur l'esprit du roy, et on devoit en supposer que Canal n'auroit pas différé de demander un audience pour s'expliquer envers S. M. en conformité de dittes lettres. Mais soit que Canal aye jugé necessaire d'attendre de nouvelles instructions sur ses dépèches envoyées par le courrier ensuitte de ses conférences avec S. E. le chancellier, soit pour d'autres raisons, il ne l'avoit pas demandé encore hier, non obstant que la dépêche en chiffre luy fut deja parvenue trois jours passés, et je doutte qu'après un délai de trois jours il l'aye demandé aujourd'huy, ne pouvant cependant pas l'asseurer à V. E. pour n'avoir pas vu ce matin S. M. Touttes ces allures ne laissent pas de faire soupçonner quelque mistère et quelques confidentes que

soyent les deux lettres de Bogin, le passage qui regarde le courrier de S. Germain, a tout l'air d'une défaitte. Peut-être le roy est il bien aise que nous soyons allarmés de ce courrier, en cas qu'il le pense bien pour nous rendre d'autant plus faciles sur les points qu'il demande. Sans le savoir, je crains toujours que peut-être S. E. le chancellier et Canal ne se seront pas bien compris dans leurs entretiens (147).

L'Impératrice a communiqué depuis ma précédente à S. M. l'Empereur la relation secrette de V. E. du 29 de janvier. Aucun autre ne l'a veue, et il a paru en goutter le contenu.

S. M. qui l'a trouvée aussi importante que solide, en a tiré une notte de sa main, surtout du passage qui regarde la declaration à faire au roy d'Angleterre par rapport à l'election (148), et a donné cette notte comme une pensée qu'elle disoit luy être venue, au chancelier et à M. de Bartenstein. L'un et l'autre a répondu qu'on avoit ordonné depuis longtems à Mr de Richecourt de s'expliquer sur ce ton.

S. M. considérant les consequences à craindre de la situation presente de cette affaire, si le roy s'avisoit à vouloir precipiter l'élection à son arrivée en Allemagne, est entierement d'accord avec V. E. sur la necessité de luy parler sur le ton et de la façon exprimée dans la relation. Il y aura, je crois, conférence au plutôt sur ce point, et je souhaitte qu'elle soit en présence de S. M. Je ne sçaurois ainsi encore dire à V. E. le parti qu'on prendra, quoyqu'il me paroisse que ce sera le bon et que Mr de Vorster pourra être renvoyé à Hannovre, chargé à faire la declaration au roy et à y preparer le ministére allemand.

Dans un discours confident qu'avec l'approbation de S. M. j'eus ces jours passés avec le vice chancellier de l'Empire, j'ay taché de luy insinuer de mon mieux touttes les raisons convainquantes alleguées dans la relation (sans nommer cependant V. E.); je luy ay fait comprendre combien le roy de Prusse s'étoit prevalu jusqu'icy des demarches de l'Angleterre, que sans une déclaration claire et nette de notre part, ni la France ni personne d'autre ne croiroit que tout ce que fait le roy d'Angleterre; ne soit une suitte d'un concert secret entre les deux cours, quand même nous affectons le contraire; que cela occasionne naturellement une liaison de beaucoup plus étroitte encore entre la France, la Prusse, le Palatin, l'électeur de Cologne et les autres Etats mal intentionées; que nous sommes sur le point peut-être d'y voir aussi entrainé celui de Bavière; que jamais guerre ne pourroit nous venir plus mal à propos qu'à present; que la situation présente pouvoit nous l'amener très aisément en peu des mois; que sans avoir à espérer du secours de personne, tout le danger et fardeau en tomberoit sur nous; que le moyen de prévenir ce malheur

etoit de parler clair au roy et cela au plutôt; qu'une ouverture amiable de cette sorte ne pouvoit ou ne devoit que faire voir au roy la confiance de S. M. en sa personne; que rien n'etoit plus aisé que de la faire d'une façon qui fasse voir à ce prince que l'interêt du roy y entre pour autant que celui de S. M. et qu'en la différant pour trop longtems, on s'exposoit bien plutôt à nous brouiller avec luy, en luy fournissant un juste motif de nous reprocher que nous en avions mal agi à son egard, en differant de nous expliquer si clair dans une affaire qu'il avoit entamée uniquement par amitié pour nous et que, si on l'avoit fait plutôt, il ne se seroit pas exposé à faire touttes les demarches avancés qu'il avoit faittes. Je luy ay dit enfin au long tout ce qui m'a paru le plus convenable pour luy faire goutter l'idée sans pouvoir dire cependant de l'avoir entierement convaincu.

Il paroit comprendre tout le danger que nous courrerions à une guerre, le peu qu'il convient de vouloir en venir dans la situation présente à une election par la pluralité; mais il craint que le roy, bizarre et emporté comme il est, prendroit une telle declaration en mauvaise part, et comme une marque, ou du peu de cas que nous ferions de l'élection ou de notre éloignement à vouloir luy en avoir l'obligation, ou d'une intelligence secrette entre nous et la France, y ajouttant ce que disent M^r le chancellier et Mr de Bartenstein, que sans cela nous parlions depuis l'année passée sur ce ton. Après avoir combattu le mieux qui me fut possible ces raisons, il s'est laissé échapper que le roy ayant beaucoup des egards pour les deux Electeurs de Mayence et de Trèves et une confiance surtout très grande dans la droiture et les sentimens d'un bon patriot du dernier, il luy paroit qu'on devroit s'addresser à eux, à l'effet qu'ils fassent une telle insinuation au roy que faitte par eux, elle produiroit un effet bien plus seur que si elle venoit directement de nous, et que de cette façon nous arriverions peut-être à notre bout sans nous exposer aux inconveniens à craindre par la déclaration en question, et il conclut par dire que peut-être Bentinck pourroit être aussi employé à luy faire une telle insinuation.

Sur le rapport que j'en fis à S. M. Elle me fit la grâce de me confier que passées quelques semaines deja Elle avoit écrit de sa main au prince Louis qu'elle étoit résolue d'abandonner plutôt l'election que d'en venir à une guerre, que je pouvois le confier à V. E. que probablement le prince l'aura communiqué à Bentinck, et celui-ci au roy.

Voila la substance de ce que je puis avoir l'honneur de vous marquer, Monseigneur, sur un objet qui devient et plus délicat et plus interessant de jour en jour.

Le vice chancellier paroit se flatter que l'on pourroit bien parvenir encore à s'accorder avec la cour de Manheim. J'en doutte, je l'avoue extrêmement, puisqu'on voudra apparemment y pretendre une somme trop grande que S. M. ne voudra ou ne pourra pas donner, sans se déranger d'un coté et sans montrer aux autres qui s'imagineroient d'avoir quelque pretension à faire, le chemin qu'ils doivent prendre pour y parvenir. Il paroit croire de plus que la crainte d'une rupture est prematurée, disant qu'elle ne pourroit avoir pour pretexte *qu'une élection* que nos adversaires nommeroient *forcée*, que pour en venir à une élection, il faut convoquer les électeurs et qu'on ne peut les convoquer sans le sçu et le concours de S. M.

V. E. verra par la piece de Mr de Puissieux ce qu'il marque par rapport à son entrée (149). Mr d'Hautefort ne dit pas le mot de la sienne et ne s'informe non plus si et quand vous feriez, Monseigneur, la vôtre. Il est tellement épris de l'eclat que fera la sienne, que S. M. doutte extremmement qu'il entrera dans l'idée de les faire suspendre de deux cotés pour cette fois. Je vois persister en attendant l'Impératrice dans l'intention d'envoyer un autre ambassadeur (en cas que cela ne se puisse autrement) pour la faire, et peut-être le choix pourroit-il se balancer entre le prince de Schwarzenberg et le comte Camille Coloredo (150), ce dernier s'etant offert ces jours passés à aller en commission partout où S. M. voudroit, y ajouttant qu'il la supplioit de le faire accompagner par un secretaire de légation, habile et versé dans les affaires, dans le quel il peut avoir de la confiance en cas qu'elle voulut l'employer à une cour où il y auroit à traitter des matieres délicates et de consequence. Il s'agiroit ainsi de savoir quel pourroit être ce secretaire, soit que le prince ou le comte fut nommé, S. M. etant d'accord avec V. E. de retirer Mr Marechal, lorsque et quand elle le trouvera à propos. Je ne connois pas assez Mr du Beyne pour savoir s'il conviendroit à ce poste.

Je prens la liberté d'envoyer à V. E. copie d'une lettre que je viens de recevoir de Mr le marquis de Botta la quelle, quoyque courte, ne laisse pas de dire beaucoup. Touttes les apparences nous presentent un tableau bien triste sur ce que la république va devenir dans peu inutile à soy et encore plus à ses amis, et nous n'avons certainement pas augmenté le credit de Bentinck par la reponse donnée au memoire de Kith et de Burmania.

J'ay l'honneur etc.

P. S. Il m'est venu une pensée que je ne sçaurois m'empecher de soumettre aux lumières superieures de V. E. autant que la déclaration à faire au roy d'Angleterre est devenue à mon petit avis indispen-

sable, autant convient-il qu'elle soit faitte avec toutte la délicatesse et circonspection possible pour que, sans offenser ce prince, elle produise l'effet qu'on s'en promette, et qu'on puisse même en rendre publique la substance en cas qu'il en fut besoin. Ne conviendroit-il pas à cet effet qu'elle se fasse par une lettre de main propre de l'imperatrice dans la quelle, après luy avoir marqué le cas qu'elle fait de la couronne impériale, le desir qu'elle a de la voir continuée dans sa maison par une élection libre et agrèable au publicq, la reconnoissance qu'elle conserve au roy pour touttes les peines qu'il s'est données jusques icy et qu'elle prie de vouloir bien continuer après que les circonstances seront devenues plus favorables pour y parvenir, après luy avoir temoigné enfin son empressement à conserver l'union la plus parfaitte entre les deux cours, elle passe à luy exposer les raisons qui l'engagent à croire qu'il est de l'intérêt du roy aussi peu que du sien de precipiter l'affaire et qu'elle est résolue de ne pas s'exposer à en venir pour cela à une guerre, pour faire respirer ses sujets et se mettre par là en état de pouvoir agir avec d'autant plus de force, si jamais elle, l'Empire ou ses alliés fussent attaqués?

Si vous approuvez, Monseigneur, ma pensée, je vous supplie de minutter une telle lettre et de me l'envoyer par la première occasion. Personne n'est absolument plus propre à la tourner avec cette delicatesse que la matière exige. Je ne sçaurois garantir à V. E. que S. M. l'écrira, mais elle a paru ne rejetter aucunement l'idée lorsque je la luy ai suggerée. Comptés, Monseigneur, que vous perdez une demie heure de tems si la lettre ne s'ecrit pas, et que cette demie heure ne sçauroit être mieux employée si elle l'ecrit.

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 21 février 1752.

J'ai fait ecrire à Schaffhouse pour avoir la brochure sur Modène; je vous l'enverrai, si je puis l'avoir. La gazette d'Utrecht qui en parle, est du mois de janvier N° 2. Ce qui me fait plaisir c'est que par la lettre de Grossatesta du 12 et celle du Duc du 16 janvier l'on voit que ce prince pense à nous et que le roi d'Angleterre y pense aussy (151). Ce que vous observez dailleurs au sujet de ce qu'il y auroit à craindre

si le roy d'Angleterre et son ministere anglois parvenoient à s'emparer de cette négociation, est très juste et très judicieux, et il est constant que du moment que nous le pourrons, il faudra employer tous les moyens possibles pour retirer la négociation des mains de ces Messieurs et pour empecher qu'ils ne s'en mèlent dans la suite.

Vous aurez vu dans ma derniere ma façon de penser sur ce que vous me mandez par rapport à M. de Cristiani; je suis charmé qu'il se rencontre que nous pensons de mème à cet égard. Depuis l'année 1743, tems auquel je crûs par bon zele devoir prendre la liberté de le proposer à S. M. pour chancelier de Milan (152), je connois tout ce qu'il vaut de cœur et d'esprit. Vous pouvez vous souvenir que, lorsqu'il vint à Vienne l'année 1750, je vous parlai de lui comme d'un homme d'un mérite distingué et digne de la confiance de S. M.; j'osois en parler sur ce pied là à S. M. elle même, quoique je n'ignorois pas que l'on avoit tâché de la prevenir contre lui. Vous pouvez vous imaginer moyennant cela, que j'ai eté charmé de voir depuis quelque tems que S. M. a eu occasion de se convaincre par elle mème de la verité de tout ce que j'avois avancé alors. Pour ce qui est du secret sur sa correspondance, je crois que vous pouvez ètre tranquille vis à vis de moi; j'en sents trop l'importance pour qu'il puisse courir aucun risque de ma part, et dailleurs je connois trop les hommes pour ne pas ètre entierement reservé et circonspect, lorsqu'il est question de choses capables de remuer leurs passions dont j'appréhende toujours les effets. C'est ce qui m'a engagé jusqu'à present à supprimer très souvent mes idées particulieres pour ne pas donner occasion à des contradictions, parceque je les crois capables de faire même plus de mal que des mesures mal prises qui peuvent se redresser en tems de Paix. C'est par la même raison que j'ai laissé conduire la négociation en Espagne comme elle l'a eté, quoique sur bien des choses j'aurois pensé differemment. Tout cela va se raccommoder j'espère, après que la cour de Turin vient de prendre le parti de charger M. de Canal de traiter directement à Vienne, et S. M. Elle-mème les voyes capables de redresser le passé et de redonner de la confiance; mais je suis très persuadé que nous aurions éprouvé de facheux effets du passé, si S. M. ne s'en etoit pas mèlée, et que vraisemblablement il en seroit resulté du refroidissement avec la cour de Madrid.

Mr de Migazzi auroit certainement eté regardé de mauvais œil par M. de Caravajal; souvenez vous, je vous prie, de certain mémoire dans lequel ce ministre Espagnol prend si vivement le parti du C. Esterhazy. C'est ce Memoire, qui m'a fait penser que l'on pourroit envoyer le C. Esterhasy à Naples. En attendant je suis persuadé que

S. M. aura eprouvé des contradictions de la part de ses ministres à Vienne sur le parti qu'elle a pris vis à vis de M. de Canal.

La lettre de l'abbé Guebriant à M. Tyrconnel, quoique fort obscure, ne laisse pas d'être importante (153); je me trompe fort si ce n'est pas de la ligue entre les Électeurs de Brandenbourg, de Cologne et Palatin au sujet de l'élection du Roi des Romains imaginée par M. d'Assebourg, et de laquelle nous avons copie depuis longtems, qu'il est question; cette ligue a eté une des principales raisons qui m'a determiné à ce que contient ma lettre du 29 janvier; je suis très impatient de savoir à quoy S. M. se sera determinée.

Je m'en raporte à ma derniere au sujet de mon entrée; la mort de feu Madame a derangé toutes choses; il n'a pù être question de rien depuis lors; cette pauvre princesse a eté transportée avant-hier à St. Denys avec beaucoup de pompe et de solemnité. A la première occasion je tâcherai de faire expliquer M. de St. Contest sur les ministres qui auront à succéder aux ambassadeurs respectifs; toute la confusion à cet égard est venue de ce que l'on a crû ici que l'on continueroit les ambassadeurs encore pendant quelques années; je m'en expliquerai aussy avec M. de St. Contest et en attendant je crois qu'il seroit fort bon que S. M. selon votre avis eut fait parler à M. d'Hautefort.

J'ai l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 26 février 1752.

Monseigneur.

Je n'ay rien reçeu de V. E. depuis ma précédente du vingt, ni par la voye de Bruxelles ni par celle de Strasbourg.

Après que S. M. s'etoit attendue depuis dix jours et plus, qu'en suitte de l'avis confident que Bogin en avoit donné à M. de Cristiani, Canal demanderoit audience; ayant reçeu de plus vers le même tems une dépêche fort longue en chiffre de M. d'Osorio, il s'est avisé d'approcher pendant l'appartement d'hier la dame de clef qui etoit de semaine, pour faire supplier S. M. de luy permettre qu'il puisse luy parler un instant. Quoyque surprise de ce preambule et encore plus

de la circonstance de l'endroit où il demandoit à luy parler, elle ne laissa pas de le faire venir. Tout son discours se reduisit à un compliment plus grand que le roy l'avoit chargé de faire à S. M. sur l'ouverture confidente qu'elle luy avoit faitte dans la maison de M. le comte de Taroca, et combien ce prince en étoit pénètré. Après avoir rendu compliment pour compliment S. M. le demanda s'il n'avoit rien de plus à luy parler; il repondit que non et que sans cela il n'y avoit rien à dire avant le retour de leur courrier d'Espagne, en y ajoutant à demi mot qu'il douttoit qu'il apporteroit la nouvelle de la conclusion.

L'Impératrice repliqua sur quoy il fondoit ce doutte, et qu'à son avis tous les points qui restoient, etoient vuidés. « Il n'y a qu'un seul — reprit-elle — dont j'ay oublié de vous parler, c'est touchant l'alternative, et j'ignore si le chancellier vous en a parlé. » Canal uy tomba à cette occasion dans le discours, en haussant les épaules et en disant qu'il n'en avoit rien écrit puisque personne ne luy en avoit parlé, mais que S. M. venoit de toucher le point au quel le roy étoit infiniment sensible, en glissant que, si on désistoit icy de la protestation à faire sur l'alternative, le roy tacherait de son coté de trouver un expédient de satisfaire S. M. sur l'entrée du ministre plenipotentiaire à sa cour. L'Impératrice y repondit en peu des mots qu'elle etoit fort etonnée de cette proposition et de la connexion que le roy vouloit faire d'une matière avec l'autre; qu'elle demandoit l'entrée pour son ministre plenipotentiaire et comme une marque d'amitié de la part du roy et comme un retour des distinctions que l'on prattiquoit icy à l'egard de luy C. de Canal; qu'elle seroit fachée de luy ôter qu'il n'en étoit pas de même de l'autre point sur lequel, quelque attachement et amitié qu'elle aye pour le roy, et quelque peu délicate ou difficile qu'elle soit de son naturel dans ces sortes des affaires, sa dignité ne luy permettoit pas de céder, qu'en le demandant, le roy ne travailloit reellement que pour la France, la quelle obtiendroit par là une prérogative au dessus de touttes les autres couronnes en ce qu'elle seroit la seule à ne pas alterner avec luy, tandis que touttes les autres cours et même la cour impériale le faisoit et qu'elle prioit le roy de refléchir sur ce que l'Empire en diroit si jamais on s'avisoit de s'y pretter icy. S. M. conclut à la fin par luy dire qu'etant amie, elle l'étoit de cœur et qu'elle prétendoit qu'on en agisse avec la même ouverture avec elle; qu'aimant veritablement le roy et voulant être au mieux avec luy, elle n'inclinoit pas à avoir des soupçons, mais qu'elle ne pouvoit s'empêcher d'avoir conçeu quelque ombrage de l'arrivée secrette du courrier de S[t] Germain et du mistère que l'on en faisoit à Turin, à quoy Canal ne

repondit qu'en peu des mots qu'il n'en sçavoit rien de précis, qu'on disoit que S. Germain avoit envoyé des dépèches venues d'Angleterre et qu'il se pourroit que ces dépèches eussent en connexion avec la négotiation d'Espagne.

Le silence gardé si longtems par Canal, l'endroit qu'il a choisi pour parler à l'Impératrice, la contenance qu'il y a tenu, tout a contribué à rendre S. M. peu satisfaitte et à renouveller les soupçons qu'on avoit dès le commencement : que la cour de Turin n'a cherché qu'à se fourrer dans la négotiation en vue de la faire échouer et de jetter, si elle le peut, la fautte sur nous en Espagne ; c'est par cette même raison que j'aurois souhaitté qu'on eùt donné à Canal une reponse par écrit à l'arrivée de son courrier, obligeante, claire et sans détour pour mettre le roy au pied du mur et pour en venir ou à la conclusion s'il en a envie, ou à le démasquer en Espagne en cas qu'il agisse avec duplicité et des vües secondes.

Kith aborda pareillement l'Impératrice hier dans l'appartement pour luy dire en peu des mots qu'il la prioit de tout faciliter dans l'affaire de l'élection et de songer aux moyens à contenter la république d'Hollande pour conserver en crédit les amis que nous y avons. S. M. luy donna à connoitre que ce n'étoit pas un endroit propre pour s'expliquer, qu'il n'avoit qu'à venir à l'audience et qu'alors elle luy parleroit plus au long. Il y viendra sans doutte un de ces jours et S. M. paroit inclinée à luy faire alors elle même dans les termes les plus clairs et amiables la declaration que V. E. a suggerée dans sa relation secrette. Peut être pourroy-je luy en dire quelque chose de plus par ma première.

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 4 mars 1752.

Monseigneur.

J'ay reçeu depuis ma précédente du 26 du mois passé les deux lettres que V. E. m'a fait la grâce de m'ecrire le douze et le dix huit du mois passé, la première dans le paquet de Mr le marquis de Botta et la seconde par la voye ordinaire de la poste (154).

Les différentes anectodes contenues dans la première ne laissent pas de méritter beaucoup d'attention, n'etant que trop seur que les inclinations personnelles de ceux qui influent dans les affaires, influent aussi infiniment sur les affaires mêmes. Il est ainsi à souhaitter que Mde de Pompadour, tant qu'elle reste dans sa situation présente, puisse aussi rester dans le principe d'éloigner de l'esprit du roy, pour autant qu'elle le peut, tous ceux qui paroissent portés pour la guerre; et le contrôleur général, uni comme il est avec elle, ne luy inspirera naturellement pas des maximes opposées, personne ne devant plus souhaitter la continuation de la paix que le ministre chargé du departement des finances.

Je me suis donné l'honneur d'informer V. E. par ma dernière de ce qui étoit passé à l'appartement avec M. M. de Kitt et de Canal, de l'audience que devoit avoir le premier de S. M. et de la résolution dans la quelle elle paroissoit être de luy faire elle même à cette occasion la déclaration que V. E. a suggerée par sa relation secrette. Il s'y presenta effectivement le lendemain au sortir de celle qu'il eut de S. M. l'empereur, de la quelle je ne suis pas en état de luy rendre compte, ne pouvant le luy rendre que sur ce qui est passé dans celle auprès de S. M. l'Impératrice qui fut fort longue (qui lui at parlé a peu pres de meme) (155). Kitt y insista principalement sur l'importance de satisfaire la république par rapport au traitté de la Barrière, que sans la république l'Angleterre ne pouvoit rien faire dans les autres grandes affaires, que la conservation des sujets bien intentionnés pour le systeme de l'alliance avec S. M. et l'Angleterre en dependoit, qu'il étoit ainsi chargé de la prier avec les derniéres instances de vouloir ordonner à Bruxelles de faire incessamment quelque payement à compte de la Barriére, qu'il asseuroit que les commissaires, y envoyés de la part du roy et de la republique, seroient instruits de façon que l'on viendroit dans peu à bout et à la satisfaction reciproque des autres points qui tenoient à cœur à S. M. (156), et qu'au pis aller S. M. seroit toujours la maitresse d'arretter les payemens suivans si Elle le trouvoit de son intérêt, et que la republique ne se prettat pas à ce qui seroit juste et raisonnable. Il passa de ce point sur celui de l'élection, en representant combien il convenoit de la conduire à une prompte fin etc.

Sans entrer dans le detail de la réponse que luy donna l'Impératrice sur le premier, à l'égard du quel, après beaucoup des contestations de son amitié envers les Puissances Maritimes, Elle le remit à la résolution qu'elle prendroit après avoir entendu son ministère, Elle s'étendit beaucoup plus sur le second, et comme Elle s'etoit preparée à faire parvenir par son canal la susdite déclaration au roy, elle coucha la

veille de l'audience par écrit le discours qu'elle vouloit luy tenir et qu'elle luy a tenu en effet en luy lisant par deux differents fois clair et distinctement le papier ci-joint en copie (157) pour qu'il puisse d'autant mieux le retenir et en faire un rapport d'autant plus exact à son Maitre.

V. E. y remarquera sans peine le stile de S. M. par la tournure aussi obligeante que spirituelle dont le papier est conçeu, et après le luy avoir lu, Elle l'accompagna de vive voix de tout ce qu'il y avoit de plus fort pour exprimer et la reconnoissance et la confiance sans réserve qu'elle a dans le roy, son désir à s'unir toujours plus avec luy. le danger au quel on s'exposeroit presqu'évidement si on vouloit en venir à une election precipitée dans la crise présente de l'Empire, et la necessité indispensable qui l'obligeoit à en venir à cette démarche pour en prevenir le roy par un canal aussi affiidé, et pouvoir concerter en conséquence les ultérieures mesures à prendre pour leur bien reciproque et pour l'affermissement de la tranquillité publique. Kitt ne scût que repliquer à la force des argumens exprimés, et dans le papier et dans le discours dont il fut accompagné, il avoua d'en être convaincu dans son particulier et se recria uniquement sur l'expression : *si même l'election seroit reculée à quelques années d'icy*. Il la pria à la fin de luy en donner copie, ce que S. M. luy refusa pourtant sous pretexte que ce n'étoit qu'une notte qu'elle s'étoit faitte pour luy rendre d'autant plus clairement sa résolution sur une affaire si importante, et ce fut à cette occasion qu'elle le luy lut la deuxième fois.

Vous voila informé, Monseigneur, au point de la lettre du precis de cette audience et ayant oublié de demander S. M. si Elle a communiqué ou non, à S. M. l'empereur et à S. E. le chancellier et le papier et le reste de ce qui y est passé (158), je supplie V. E. de réserver à sa connoissance seule ce que j'ay l'honneur de luy en marquer, sans rien en toucher dans ses relations jusques à ce que par ma première je pourray luy mander ce qui en est. Reste à souhaitter que le rapport que Kitt en fera, soit aussi clair que l'est le papier et qu'il fasse sur le roy et sur M^d Neucastle l'impression qu'il devroit faire. V. E. sera informée avec la même exactitude de la réponse que Kitt aura à rendre de la part du roy sur cette ouverture. qui ne devroit produire qu'un bon effet en Angleterre si on s'y mette à la raison et qui previendra du moins ceux qui seroient à craindre, si de la part du roy on vouloit persister dans l'idée de vouloir terminer l'affaire par une election *per Majora* au risque de ce qui pourroit s'en suivre.

On a (proposé en Holande, Yorc) (159) en Angleterre de faire relever M. Kitt par M^d Chesterfield ou par M^d Hindford, dans la supposition

où on paroit y être qu'il n'execute pas ses ordres avec assez de rigueur. S. M. seroit fachée de le perdre, étant très bien intentionnée comme V. E. sçait. et surtout ne voudroit-Elle pas du premier, partisan declaré du roy de Prusse.

On a remarqué cependant, qu'animé apparemment par ses ordres Kitt a tenu un langage beaucoup plus fort de ce qu'il avoit fait jusques icy, en parlant aux ministres sur l'affaire de la Barrière, et en combinant ses discours avec la lettre secrette du P^ce^ Louis ci jointe en copie et les autres avis secrets que nous avons, la fermentation doit-être fort grande en Hollande et le crédit de Bentinck en très grand danger. Aussi S. M. souhaitroit-elle, se confiant autant qu'elle fait dans les lumieres eclairées de V. E., qu'elle marque au plutôt son sentiment tant sur la réponse à donner à Kitt et à Burmania, que sur le systême à prendre sur l'affaire même qui devient de jour en jour plus délicate, et on paroit tellement en reconnoitre la delicatesse que Mr de Bartenstein (traine à ce que je remarque bien) (160), qu'il ne soit pris aucune resolution (décisive) (161) avant que l'on ne sache ce qu'en pensent et Mgr le Prince Charles et V. E.

La derniere lettre de Mr de Cristiani eclaircit un mistère qui etoit entierement inconnu jusques icy à S. M. et qui doit diminuer de beaucoup le soupçon qu'on avoit conçeu jusques icy sur le peu de sincerité de la cour de Turin dans cette négotiation.

On avoit été constamment de l'opinion jusques icy que tout ce qui nous étoit venu successivement de l'Espagne, avoit été communiqué à l'ambassadeur de Savoye dans le même tems qu'il le fût à M^r^ le C. d'Esterhazi, et on avoit lieu d'en juger ainsi, tant par l'empressement témoigné par M. de Caravajal pour faire comprendre le roy en qualité de partie contractante dans le traitté que par les discours tenus par le C. Canal après l'arrivée de son courrier. Bogin soutient à présent le contraire au nom de son maitre, asseurant qu'il étoit très surpris de ne pas retrouver dans le projet espagnol qui fut montré icy à Canal, les remarques que le roy avoit fait faire dès le commencement par son ambassadeur en Espagne sur le contenu du projet; qu'on luy avoit promis à Madrid de les y insérer et que c'etoient ces mêmes remarques que Bogin touchoit dans sa lettre au C. de Cristiani — suposition qui, jointe à la maniere mistérieuse avec la quelle Canal les glissa au chancellier après l'arrivée de son courrier, n'a pû que donner lieu à différens ombrages auprès de ceux surtout qui ne sont deja que trop disposés à en prendre sur tout ce qui vient de Turin. Depuis deux jours Canal commence à s'expliquer à peu près sur le même ton envers le chancellier avec lequel Bogin l'a fait envers M.

de Cristiani, et cela sur les ordres qu'il doit en avoir nouvellement reçeus, et le fait du mistère fait en Espagne à Marsan du projet remis en dernier lieu à M. d'Esterhazi, est d'ailleurs si vray que Sada en a ecrit à Aslor, et que celui-ci en a fait d'une certaine façon des reproches à S. M. comme si on avoit manqué icy au secret en communiquant à Canal leur dernier projet, à quoy S. M. repondit que la fautte en étoit à elle, s'il y en avoit une, puisqu'elle avoit ordonné la communication faitte à Canal, qu'elle n'en avoit pas pu faire autrement après qu'en Espagne on s'étoit ouvert le premier et envers l'Angleterre et envers le ministre de Sardaigne, et qu'accoutumée à agir de bonne foy, elle avoit cru ne devoir pas se défier de l'asseurance donnée par Canal qu'à Madrid le tout avoit été communiqué à leur ambassadeur.

Tout ce mistère sera eclairci probablement encore plus par le premier courrier de M. le Cte d'Esterhazi, en attendant les trois points des remarques faittes par Bogin, et celles faittes sur ces mêmes points par M. de Cristiani, paroissent tels qu'il devroit n'y avoir pas de difficulté à les applanir. Il ne reste que celui de l'alternative qui pourroit en faire naitre, S. M. ne paroissant pouvoir pas céder sur un article qui intéresse tout la prérogative de la dignité impériale. V. E. verra ce que j'ay du en ecrire à M. de Cristiani; j'auray l'honneur de luy communiquer sa reponse et V. E. fera plaisir à S. M. en luy suggérant un expedient, s'il y en a, qui pourroit ètre de la satisfaction du roy sans compromettre la dignité imperiale, le traitté de Worms (162) ne pouvant pas servir d'exemple, l'Impératrice n'ayant pas encore été revetue alors de cette dignité.

Je passe à marquer à V. E. deux autres particularités qu'il importe qu'elle sache, et qui ne laissent pas d'ètre de consequence; l'une des quelles regarde le Pce de Deux Ponts, et l'autre l'idée en question du duc de Modène (163).

Le Pce de Deux Ponts a fait faire icy une ouverture par le Pce de Stolberg son beau frère à S. E. le chancellier sur le désir qu'il auroit d'avoir une archiduchesse pour Epouse. Il en a demandé le secret, en faisant cependant à ajoutter que, quoyqu'on le flatte d'une dame de France, il ne balanceroit pas de se rendre incessamment icy, si L. L. M. M. inclinoient à l'avoir pour gendre, qu'il passeroit même à leur service et qu'il souhaitroit d'avoir le gouvernement du Milanois jusques à tant que le tems seroit propre pour effectuer le mariage (et qu'il eusse l'electorat) (164); on dit que c'est un prince très bien fait et V. E. aura occasion de le voir dans peu à Paris. L'electeur palatin n'ayant pas des enfans et son frère le duc n'ayant non plus de suc-

cession et ne promettant non plus d'en avoir, le prince ou du moins ses enfans auroient une espérance assez fondée de devenir électeur, et ce seroit peut être le moyen de nous rattacher une cour qui est si fort alienée à present. S. M. souhaitte cependant que V. E. ne fasse pas semblant envers luy d'en avoir connoisance, qu'elle affecte même de ne pas le savoir si jamais il s'avisoit de luy en parler (165).

Quant au second, M. de Montecucoli s'est avisé de demander à parler en secret à S. M. Ayant été près d'un quart d'heure à s'arrêter à un préambule qui ne signifioit rien, et qui consistoit à dire avec des paroles entre-couppées qu'il savoit le tout, sans le savoir cependant du duc, il se laissa enfin échapper qu'il luy constoit que la proposition avoit été icy faitte par le roy d'Angleterre, non par Kitt mais par un autre canal confident de l'idée (de la succesion rien du mariage) (166) avec un des Ser^{es} archiducs; que cette idée tiroit sa source de son ami le vieux Evèque Sabatini qui la luy avoit communiquée sur le sçeau du plus profond secret; que Sabatini ayant trouvé le duc extrémement réveur après la mort de son cadet, luy avoit glissé l'idée sous pretexte que le duc ne devoit pas attendre qu'il luy arrivât que sa succession éventuelle fut reglée par des autres ainsi qu'on en usa avec le feu grand duc et le duc de Parme; qu'il falloit prévenir une telle demarche en la réglant luy même et en rendant son nom illustre pour toujours dans l'histoire en faisant le choix d'un gendre qui luy fasse honneur et qui rende ses sujets heureux. que l'évèque n'osa pas insister pour le commencement sur un archiduc après le penchant qu'il avoit remarqué au duc, pour un des neveux du roy d'Angleterre. que la réponse du roy ayant été que, quelque sensible qu'il fut à l'offre obligeant du duc, il ne pouvoit pas en profitter à cause de la difference de la religion. Sabatini s'avança à luy proposer un archiducque, le duc l'ayant goûtté, il en avoit ecrit à son ministre à Londres, demandant que le roy en fasse icy l'ouverture comme d'une pensée à luy et cela pour deux raisons: l'une pour ne pas s'exposer à un refus en cas que l'on n'y inclinât pas icy, et l'autre parce que le duc devant et voulant garder des ménagemens pour la France, vouloit se ménager cette excuse pour pouvoir soutenir, si jamais la chose devient publique; que c'étoit l'Angleterre qui l'avoit proposée et pas luy. Montecucoli y ajoutta qu'il n'y avoit que le deux Sabatini et un troisième qui étoient du secret à Modène; qu'il falloit profiter de la bonne disposition du duc avant qu'il ne change; qu'il falloit se parler et surtout traitter l'affaire le plus secrettement; qu'il fût possible puisque Modene étoit remplie des partisans françois et que la duchesse y seroit naturellement contraire; il conclut par dire que depuis quel-

quesjoursplusieurs ministres étrangersle questionnoient, s'il étoit vray que le duc songe à régler sa succession eventuelle; que le bruit venoit du C[te] de Canal; que Tron, Durazzo et plusieurs autres lui en avoient parlé, mais que personne ne luy en avoit parlé plus qu'Hautefort, avec la circonstance qu'il luy étoit revenu que le réglement de cette succession faisoit un objet de la négotiation entamée à Madrid avec S. M. et la cour de Turin; qu'il n'en écriroit pas à Paris puisqu'il ne le regardoit que sur le pied d'un simple bruit, mais qu'il n'en avoit pas cru moins nécessaire de l'en avertir puisqu'il pourroit importer au duc d'en être informé; que S. M. devoit être finalement persuadée que l'idée venoit du duc et pas de l'Angleterre.

S. M. y répondit qu'elle luy savoit beaucoup de gré de ses bons sentimens et pas moins à l'évêque; qu'elle ne pouvoit pas disconvenir puisqu'il le savoit que l'Angleterre luy avoit lâché quelque chose, mais qu'elle avoit cru que c'étoit une idée du roy et pas du duc; qu'on y avoit répondu fort obligeamment comme de raison que ce n'étoit pas une chose à rejetter, qu'elle s'y pretteroit avec plaisir, mais que le prince héréditaire pourroit encore avoir succession de ce mariage ou d'autre si la princesse mourroit, que la chose ne pressoit ainsi pas, qu'il falloit s'entendre et se parler. V. E. aura vu ce que Valenti a ecrit au nonce d'icy; ce qu'il y a de fâcheux dans ce bruit, c'est que l'on a penetré que le duc songe actuellement au réglement eventuel de sa succession, et ayant penetré tant, il est à craindre qu'on ne parvienne à pénétrer successivement aussi le reste.

S. M. est d'ailleurs du sentiment de V. E. que M[r] le C[te] de Cristiani seroit le canal le plus propre pour traitter l'affaire et par ma première j'auray l'honneur de luy envoyer copie de ce que j'eus ordre de luy en écrire la semaine passée, et demain j'informeray le comte de ce qui vient de se passer avec Montecucoli.

M. d'Hautefort a parlé à S. M. qu'il compte de faire son entrée après Paques et se remettre à l'incognito après la S. Therese pour eviter le froid des chapelles à l'arrière saison. S. M. s'est contentée de luy répondre qu'elle comptoit de faire revenir V. E. à peu près vers le même tems, sans rien toucher de l'entrée. Persistant toujours dans la même résolution, elle est effectivement résolue de vous faire revenir, Monseigneur, vers avant le mois d'octobre; il ne luy en seroit que d'autant plus agreable si cela se pouvoit, sans vous faire relever, par un autre ambassadeur et que la France se contentât d'un ministre plenipotentiaire; mais en cas que cette dépense ne fût pas à éviter, elle nommera un autre ambassadeur.

Il se parle d'ailleurs moins que jamais icy de la destination de V. E.

n'y ayant personne qui la sache que S. M. l'Empereur et Mr de Cristiani, le dernier pour la raison que V. E. sçait, le bruit qui en avoit courru du commencement etant peu à peu entierement tombé. Le seul archiduc Charles s'est avisé d'approcher hier à l'appartement de S. M. pour luy demander si elle vouloit bien luy permettre de luy faire une question, et S. M. ayant repondu qu'ouy, il luy dit qu'il avoit appris une nouvelle qui luy faisoit grand plaisir, que l'on disoit que V. E. seroit grand-maître, et qu'il supplioit S. M. de l'eclaircir si la nouvelle etoit vraye? L'Impératrice répondit en riant que c'étoit une nouvelle de ville comme tant des autres, mais qu'elle vouloit savoir à son tour quel l'intérêt il y prenoit, à quoy il repliqua, parce qu'il savoit que V. E. étoit beaucoup de ses amis.

Kaunitz à Koch.

Paris le 9 mars 1752.

Je vous suis très obligé d'avoir bien voulu m'informer aussi particulièrement que vous l'avez fait, de tout ce qui s'est passé à l'occasion de ma relation secrette sur l'élection, et des peines que vous vous êtes données pour faire comprendre mes raisons. Je vois par là et par les rescripts qui me sont parvenus, malgrez leur secheresse que mon idée ne sera tout au plus executée qu'à demi et je suis bien aise de vous dire qu'en ce cas elle ne vaut plus rien, et qu'il est préférable d'aller en avant sur le pied des mesures que l'on a prises jusqu'à present. Mon raisonnement etoit bàti sur des suppositions; du moment qu'il n'en est plus question, il n'est plus question non plus du raisonnement. Vous croyez bien que je comprens et que je sens comme tout le monde, que la déclaration n'est pas necessaire si nous n'avons d'autres points de vue que celui d'eviter les inconvenients d'une Election tumultueuse et une nouvelle guerre. Car qui est-ce qui ne sait pas que l'élection ne peut avoir lieu que lorsque S. M. l'Empereur le voudra bien?

Qui est-ce qui ne sait pas que toutes et quantes fois il nous plaira pas de nous laisser entrainer à des partis violents, l'Angleterre ne pourra pas nous y obliger? Mais ce n'est point là ce dont il est question. Voici quel a eté mon raisonnement reduit au simple : L. L. M. M. sont décidées de ne pas se prêter à ce qu'il faudroit selon les circons-

tances pour que l'élection puisse réussir; il en résulte qu'il n'en sera rien quant à présent. Je demande s'il ne vaut pas mieux, s'il n'est pas plus honorable que toute l'Europe sache qu'elle ne se fait point, parceque L. L. M. M. ne la veuillent ni tumultueuse ni à certaines conditions, que de laisser toute l'Europe dans l'idée qu'on a eté obligé de l'abandonner parceque l'on n'a pas eté en état de la faire réussir. C'est cette idée qui nous a fait balotter jusqu'à present, qui entretient tant de soupçons et de méfiances et qui met le roy de Prusse en situation de paroitre de plus en plus nécessaire à la France. Il s'agit de nous mettre en sureté du coté du danger d'une nouvelle guerre et il s'agit tout autant de détruire les fausses insinuations du roy de Prusse sur la façon de penser de L. L. M. M. au sujet de l'élection. Vous sentez bien que, pour remplir ces deux objets également importants, il ne suffit pas que la déclaration se fasse vis à vis du roy d'Angleterre; selon l'idée de la chose, il auroit fallu la faire connoitre à toute l'Europe et particulièrement à cette cour et cela auroit peut-être plutôt avancé l'affaire que cela ne l'auroit empèché, supposant qu'on eut voulu exécuter entierement mon idée. Je vous avoue moyenant tout cela, mon cher baron, avec la franchise que vous trouvez bon, que je mette dans tout ce que je vous dis, que je crois qu'il vaudra beaucoup mieux que S. M. n'écrive point au roy d'Angleterre; la lettre qu'Elle écriroit ne persuaderoit pas cette cour et ne rempliroit tout au plus que la moitié de l'idée, c'est à dire qu'elle instruiroit le roy d'Angleterre de notre intention; pour ne faire que cela, il n'est pas necessaire de faire écrire S. M.; la même chose peut se faire et même beaucoup plus convenablement par ses ministres; vous allez voir Milord Hyndfort, on pourra s'expliquer de reste avec lui. En général je pense que les lettres des souverains doivent être reservées pour certaines grandes occasions; pour peu qu'elles deviennent plus fréquentes, elles perdent leur valeur et sont sujettes même à beaucoup d'inconvenients. Ce n'est donc que parce que je crois que cela ne vaudroit rien, que je ne vous envoye point le projet de lettre que vous m'avez fait l'honneur de me demander, et que certainement vous auriez fait mieux que moi. Cette ambassade de Milord Hyndfort est encore par parenthèse une démonstration dont nous nous serions bien passé; en un mot pour conclure sur cet article, je vous dirai que je suis d'avis quant à présent qu'il vaut mieux laisser tomber totalement mon projet et voir venir; il s'en suit qui ne faut pas plus se servir du canal des électeurs de Mayence et de Treves; ces Messieurs ont trop souvent leurs vues particulières.

Je vous suis très obligé aussi de ce que vous continuez de m'en-

voyer votre correspondance avec Mr de Cristiani; j'ai verifié depuis par Milord Albemarle et par Mr de St. Germain lui même, que je connois depuis longtems pour un fort galant homme, que tout ce que Mr Bogin a ecrit au sujet du valet de chambre de cet ambassadeur, est exactement vrai. On m'a envoyé sur ce sujet par le dernier courier un tas d'écritures capables de faire tourner la tète à qui que ce soit. Je ne conçois pas comment on peut porter les soupçons à ce point; je ne ferai pas ma cour par mes relations d'aujourd'hui, car je dis les choses comme elles sont; je sais fort bien qu'il est sage de ne pas excéder en confiance ni pour la cour de Turin ni pour toute autre; mais je sais aussi que le roy de Sardaigne et ses ministres sont trop avisés pour déplaire à la cour de Madrid et pour être capables de donner mal à propos et sans necessité ni utilité une preuve de mauvaise foi. Par ce qu'on me mande, je vois que vous devez avoir eté tous dans une prodigieuse agitation à Vienne; je me mets bien à votre place et vous avez très bien fait à mon avis, de n'avoir rien laissé ignorer à Mr de Cristiani. Ce n'est pas le talent de tout le monde, de savoir simplifier les affaires et de les voir d'abord telles qu'elles sont; il est de fait que nous consentons de comprendre dans la garantie toutes les possessions du roy de Sardaigne; il s'agit seulement de savoir s'il y en a qui doivent être exclues de la promesse des secours; nous avons deja consenti à y comprendre le duché de Savoye; à l'heure qu'il est, il ne s'agit plus que de la Sardaigne et du comté de Nice. Cela finira après que nous aurons assez disputé, par faire enfin de mauvaise grâce ce que l'Espagne et la cour de Turin voudront. Ce qui paroit y avoir de plus difficile, c'est la protestation au sujet de l'alternative; mais cela ne devroit pas non plus nous arrêter, dèz que l'Espagne y consent, puisque la protestation qui n'est necessaire que parce qu'il ne convient pas de consentir à une distinction et prérogative vis à vis de l'Espagne et de la France, devient inutile du moment que l'Espagne consent à l'alternative. En un mot, la raison vient à cesser et nous devrions dire tout amiablement et tout naturellement au roy de Sardaigne, « faites en sorte que l'Espagne se prête à alterner et à ne point protester, et nous vous promettons de faire tout ce qu'elle fera et de ne point faire ce qu'elle ne fera pas; mais si l'Espagne ne veut point alterner ou si elle proteste, vous sentez bien que nous ne pouvons pas nous dispenser d'en user de même. » J'ai lieu de croire que le roy de Sardaigne non seulement ne pourroit pas trouver mauvais un pareil raisonnement, mais qu'il le trouveroit peut-être même juste et raisonnable.

Parmi les pièces curieuses que contiennent vos derniers paquets,

j'ai eté frappé de la lettre de Braidlohn à Schneid, dans laquelle le premier mande à l'autre que Mr de Widmann doit lui avoir communiqué le Decret de commission sur le vicariat (167). Si cela etoit, ce seroit une grande imprudence; mais je vous avoue que cela me paroit presque incroyable, et il ne seroit pas impossible que la cour de Munich en eut eu connoissance par le secret d'ouvrir les lettres, que je crois qu'elle sait tout comme nous. Je suis persuadé que ce fait sera eclairci; lorsque la verité sera dans son plein jour, je vous prie de me le mander.

Mr. de Migazzi est actuellement à Bruxelles et je l'attens ici incessamment; mais comme je n'ai pas vu son instruction et que je n'ai pas vu non plus les derniers rescripts, qui ont eté adressés à Mr d'Esterhazy, le courier ayant eté chargé de ces Dépêches cachetées sans que l'on m'en ait envoyé copies, je ne sais pas jusqu'à quel point je puis m'expliquer avec lui.

Il me reste à vous parler de ce qui me regarde; par la résolution de me faire relever par un autre ambassadeur, S. M. mettra fin d'un trait à toutes les difficultés; et au vrai si Mr d'Hautefort fait son entrée, il n'y aura pas d'autre moyen. Cette singuliére nation sait faire grâce à des defauts, à des vices même, mais elle est inexorable sur le ridicule; un homme dans les façons ou dans la figure duquel elle pourroit en trouver, n'est point fait pour ce pays-ci. Moyennant cela je crois que le Cte Camillo de Colloredo seroit absolument préférable.

J'ai l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 11 mars 1753.

Monseigneur.

V. E. aura reçeu à ce que j'espère par le même exprès hebdomadaire mes deux dernières du 4 et du 5 (168), ayant fait suivre le paquet du cinq par une estaffette qui devoit arriver à Bruxelles dans le même tems à peu près, si pas plutôt que celui du quatre que j'avois envoyé par la voye ordinaire de la journaliere. Vous aurez trouvé, Monseigneur, dans le paquet du cinq plusieurs points importans, dignes de votre attention, sur les quels S. M. attend au plutôt votre sentiment.

Le conseil de Pays-bas a formé deux réponses qui seront lues à M. M. de Kitt et Burmania, et communiquées à V. E. par une dépèche de la cour, aussi bien qu'à Mgr le prince; S. M. ne m'ayant rien ordonné de vous marquer, Monseigneur, sur leur contenu, je me borneray à vous remettre la copie d'une lettre que j'ay reçeue hier au soir de Mr le marquis de Botta, accusive à cette matiere, et cela en conséquence d'un ordre que S. M. luy avoit fait parvenir de luy mander au plutôt son sentiment sur ce qu'il y auroit à faire en cas que dans la crise présente de la république le parti mal intentionné portât la chose au point d'abbandonner du tout la Barriere. S. M. m'ayant chargé de promettre au dit marquis que personne n'auroit connoissance de sa reponse, je dois supplier V. E. de la garder pour elle seule. La délicatesse de l'affaire l'a engagé, comme elle verra, à ne s'expliquer qu'à demi mots ou du moins pas avec cette clarté, à la quelle S. M. s'etoit attendue, mais aussi est-il bien difficile de s'expliquer clairement sur un objet qui peut avoir des suittes de la dernière conséquence de quelle maniere qu'on s'y prenne.

Son avis paroit être en attendant que l'on tache de trainer l'ouverture des conférences de Bruxelles jusques à l'arrivée du roy à Hannovre et amuser en attendant la république par de bonnes paroles pour gagner du tems et voir le pli que prendra la négotiation de V. E. entamée à Paris sur les affaires des Pays-bas. Il s'agit de voir si on nous laissera le tems d'en agir ainsi, Mylord Hindfort devant venir icy, en vüe apparemment de nous presser sur ce point qui tient si fortement à cœur à la république, et qui sera appuyé probablement avec la même vivacité par l'Angleterre. Mylord Hindfort nous sera toujours plus agréable que l'auroit été Chesterfield; mais il n'en aura pas des nstructions moins fortes pour cela. L'affaire de l'élection fera naturellement un autre objet de sa mission.

Que votre présence seroit nécessaire, Monseigneur, dans des circonstances si difficiles, à S. M. Il y en a qui pensent, à ce qui me revient, que l'on devroit tâcher de diriger la négociation d'une façon que la république retire en entier ses trouppes des places de la Barrière, que S. M. y mette 12,000 hommes des siennes, et cela au dessus de 15 à 18,000 h. qu'elle est obligée d'entretenir aux Pays-Bas, et que les trouppes qui seroient en garnison dans les dittes places, prettent serment à la republique de la même manière que celles, qui s'y trouvoient jusques icy de la part de la republique, ont du le pretter à S. M. On se flatte, (s'entend ceux qui sont de cette opinion), que l'Angleterre gouttera cette idée en réflechissant sur le peu des trouppes que la république a sur pied et qu'elle va probablement diminuer

encore dans peu, et que par son canal on pourra la faire goutter aussi aux Hollandois.

Pour continuer à informer V. E. de la suitte de la correspondance de Mr le Cte de Cristiani et avec moy et avec son ami de Turin, je me donne l'honneur de luy envoyer ci jointe sa dernière lettre avec ma réponse; et dans cet instant j'en reçois une plus fraiche par une estaffette dont je compte de luy remettre la copie après demain (169).

Les derniéres lettres de Mr le Cte d'Esterhazi devroient nous faire espérer de recevoir au premier jour le traitté signé. J'avoue que je ne m'y attens pas si tôt et que je ne l'espére qu'après qu'on se sera entendu avec le roy de Sardaigne sur les propositions que Canal sera chargé de faire, paroissant que le roy de Sardaigne se pique d'agir pour le coup de bonne foy. Je satisfais à ma promesse en envoyant à V. E. les copies de deux lettres que j'ay écrittes depuis peu à Mr de Cristiani sur l'affaire de Modéne, et en luy envoyant pareillement celles de la correspondance immediate dechiffrée du roy avec Klingraff (170).

Il ne passera peut etre pas quatre semaines que je seray en etat de faire suivre celle de Klingraff avec le ministère qui est plus vaste, mais écrit d'un autre chiffre. On voit que le roy n'est pas entierement d'accord avec la France sur le point de l'election, et qu'il confie à Klingraff que ce seroit une matière susceptible d'une negotiation, si on etoit (à ce qu'il dit) moins opiniatre à Vienne.

Je dois confier à V. E. pour sa direction, que les deux dernières lignes de la piece du roy du 29 de fevrier ont été retranchées dans la copie qui est passée à la circulation. Vous en comprendrez aisement le motif, Monseigneur, qui y a determiné S. M., convaincue comme Elle est de la force des raisons contenues dans la relation secrette de V. E., et il n'y a qu'elle qui voit la pièce en entier (171).

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 13 mars 1752.

Monseigneur.

V. E. trouvera ci-jointe la copie de la dernière lettre de M. de Cristiani dont j'ay fait mention dans la mienne d'avant-hier (172). M. de

Canal n'avoit pas encore reçeu hier au soir son courrier. J'ignore s'il l'a reçeu aujourd'huy, en attendant nous savons d'avance les ordres qu'il luy portera, qui sont tels à mon avis, que j'espère que l'on pourra s'entendre aisément, le roy paroissant se piquer d'agir avec franchise et candeur, et paroissant ne rien demander qui ne soit juste et raisonable. Sans la glace que S. M. a rompue si à propos par le premier discours confident qu'Elle a tenu, il y a près de six semaines, à Canal, et sans l'ascendant de M. de Cristiani sur l'esprit du Roy et de son ami Bogin l'affaire ne seroit certainement pas dans l'etat ou elle est, et les deux Cours seroient peut-être, si pas plus brouillées, du moins plus que jamais sur le qui vive ensemble. Je ne seais si je me trompe, mais je crois m'appercevoir par des certaines passages et expressions de Bogin, beaucoup mieux porté certainement pour Nous qu'Osorio, qu'il profitte de cette même occasion pour gagner le dessus sur son rival.

Messieurs Aslor et Kith parlent, pour autant que je seais, le meme langage que M. le C. Esterhasi a parlé dans sa dernière relation, en disant que leurs avis portent que Caravajal étoit entierement d'accord avec nous, et que le Traitté devoit etre consideré comme signé, qu'il pourroit même le signer avec led. Comte seul en cas qu'il fut fait des difficultés de la part des Piemontois.

J'ay de la peine cependant à croire que le premier courrier nous porte le Traitté signé, et j'avoue que je souhaitte beaucoup plus en mon particulier, dans les circonstances dans lesquelles l'affaire se trouve, qu'il n'y aye qu'un seul instrument de signé entre les trois Puissances contractantes, puisque cela fera voir plus d'unanimité et d'union entre les trois Cours.

S. M. croyant qu'il pourroit importe que M. de Megazzi soit informé de la vraye situation de l'affaire, me charge de vous marquer, Monseigneur, que vous ne feriez pas mal de le mettre au fait à son passage par Paris de ce que vous jugeriez nécessaire qu'il en sache pour sa direction, en luy communiquant ou de vive voix, ou pour une notte par ecrit, la substance de la Correspondance de M. de Cristiani avec moy, et de celle de M. de Bogin avec luy, sans cependant jamais luy dire qu'on le scait par Bogin, auquel l'Impératrice a fait promettre le secret le plus rigoureux sur tout ce qui viendroit de luy, et peut-être ne seroit-il aussi que mieux, de cacher aussi le nom du C. Cristiani à M. de Megazzi, en luy disant que V. E. a ces avis d'un canal aussi affidé que seur.

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 18 mars 1752.

MONSEIGNEUR.

Je seray succinct ce soir, rien ne s'etant présenté que je sache digne de l'attention de V. E. depuis mes deux dernières du 11 et du 13, qu'elle aura reçeues à la fois, à la réserve de ce qui s'est traitté dans la conférence qu'il y avoit avant hier à la cour, et dont elle sera informée sans doutte par les dépêches de S. E. le Cte d'Ulfeld. La mission de Mr de Vorster à Hannovre a fait l'objet principal de la délibération. S. M. a tenu ferme à vouloir qu'il luy soit ordonné dans ses instructions de s'expliquer à l'egard de l'élection sur le même pied à peu près qu'elle l'a fait envers Mr Kith, sans que je sache cependant si elle y a dit de luy avoir tenu ce langage. Il n'y a pas à craindre qu'elle change sur ce point, persuadée autant qu'elle l'est, qu'une conduitte opposée pourroit faire naitre tres aisement une guerre qu'elle veut absolument éviter. Elle s'est expliquée très clairement qu'elle aimeroit mieux voir passer la couronne impériale dans une autre maison s'il le falloit, que de s'exposer au risque de se voir entrainée pour cela dans une guerre et que, quand même on en viendroit à un *Churtag*. ou soit assemblée des Electeurs, elle seroit la première à faire voter contre l'élection ses ministres de Bohême, si l'élection n'etoit pas tranquille; elle tiendra certainement la main que Mr de Vorster soit instruit aussi clair que precisément sur la déclaration à faire à cet egard.

Deux autres points de son instruction rouleront sur les affaires de religion et sur celles de la Barrière; il aura ordre de s'addresser sur les premiers au ministère anglois preferablement à celui d'Hannovre, Munichhausen etant aussi intraitable que Mr Behr dès qu'il s'agit de la religion.

M^r le marquis de Botta continue à augurer fort mal des conférences de Bruxelles. L'idée de nos trouppes à mettre dans les places de la Barrière à la place de celles de la république, dont j'eus l'honneur d'informer V. E. par une de mes deux precedentes, vient de Mr de Bartenstein. Il va la mettre par écrit et son but est de la tourner d'une

façon que ce soyent les Anglois qui la proposent les premiers. Il n'en a parlé qu'à S. M., et comme il ne veut pas passer pour autheur de l'idée, je supplie V. E. de ne pas faire remarquer de savoir qu'elle vient de luy. Dès qu'elle aura paru dans la conférence, S. M. la fera communiquer avant tout et à V. E. et à Mgr le prince pour en savoir leur sentiment, et pour savoir surtout de S. A. R. si elle croit avoir des fonds suffisans pour l'entretien du pied de trente mille hommes. Mais quant à vous, Monseigneur, sans attendre qu'il vous en soit écrit par la voye ordinaire, elle souhaitte de savoir au plutôt ce que vous pensez de cette idée et si vous croyez qu'il convienne de la mettre en avant et de quelle façon. L'idée a certainement du bon si nous avons de quoy fournir à leur entretien, et les Anglois, regardant comme de raison les Pays-bas pour leur Barrière, ne devroient pas balancer d'un coté à goutter l'idée, réflechissant sur l'etat deplorable des finances et de l'armée de la république qui n'a que 28,000 h. effectifs sur pied, mais d'un autre coté ils réfléchiront peut être que, n'ayant plus de ses trouppes dans les places de la Barrière, la république prendra d'autant moins de part à la guerre si jamais la France attaque les Pays-Bas, et cette même réflexion paroit en faire naitre une autre, savoir que la France pourroit bien travailler sous main à y faire entrer la république si effectivement l'Angleterre leur proposoit l'idée.

V. E. n'ignorera sans doutte pas que quantité de paisans se déclarent lutheriens en Stirie et encore plus dans l'Autriche supérieure. L'affaire sera traittée avec beaucoup de modération et moyennant les précautions que l'on prend et les dispositions que l'on fait et pour le spirituel et pour le temporel, on a lieu d'espérer que le mal sera successivement appaisé. L'ignorance y a la plus grande part; mais les emissaires secrets y ont certainement aussi la leur et je doutte que nous sachions encore tout le dessous (173).

On attend avec impatience un courrier d'Espagne pour savoir à quoy la négotiation en est, et ce que pense Caravajal sur les dernières propositions du roy de Sardaigne. V.E. verra par les piéces ci jointes ce que m'a ecrit Mr de Cristiani et sur ce point et sur celui de Modene (174). La conférence paroit du sentiment qu'il ne faut absolument pas se charger de la garantie de la Sardaigne, ou pour mieux dire, ne pas comprendre la Sardaigne dans l'article qui traitte du secours des trouppes à s'envoyer réciproquement. Je ne scais ce qui en sera, mais en refusant d'y comprendre la Sardaigne, il me paroit que c'est tout autant que si on disoit qu'on ne veut pas du roy de Sardaigne dans le traitté. Ce qu'il demande à cet egard, ne me paroit rien moins que

déraisonnable et je ne scais quelle autre raison pourroit l'engager à y entrer, si ce n'est l'espérance de prevoir à la seureté de ses possessions moyennant les secours y stipulés, la Sardaigne faisant sans contredit une partie de l'Italie et le roy ne peut être attaqué que dans cette partie de l'Europe après que nulle autre part il a des possessions. Avec l'Espagne seule le repos de l'Italie n'est rien moins qu'asseuré, et si jamais la guerre y commence, il faudra faire des conditions bien plus avantageuses au roy, ou courrir le risque qu'il se jette entre les mains de la France. En cas que V. E. pense de même, je la supplie d'y appuyer dans ses lettres à moy si elle le trouve du service de S. M.

Le margrave d'Anspache, reduit au desespoir par le refus constant des Anglois a luy accorder quelque subside, est actuelement en négotiation secrette avec le roy de Prusse et sur le point peut-être à se jetter entre ses bras. C'est le prince Guillaume de Cassel qui en est l'entre-metteur. V. E. en sentira mieux que personne les conséquences. Le dégout de S. M. pour les affaires de l'Empire augmente de jour en jour. Que n'etes vous deja de retour, Monseigneur, pour l'assister de vos lumiéres dans des circonstances si delicates!

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 20. mars 1752.

Ce que S. M. a ajouté de sa main à votre lettre, me fait voir les choses dans tout leur jour. Elle n'est certainement pas dans l'erreur en supposant que Mr de Bartenstein voudroit qu'on ne prît de resolution decisive qu'après l'arrivée de l'opinion de Mgr le prince Charles et la mienne; il sent qu'il a besoin d'être etayé, et il compte qu'il le sera moyennant les raisons qu'il nous met sous les yeux dans les rescripts qu'il nous addresse en dernier lieu, d'une façon qui veut dire, « c'est le langage qu'il me faut pour apuyer mon sentiment auquel je m'attens de votre part ». Je ne conçois pas comment il est possible qu'il puisse avoir une si fausse idée de mes principes; je suis, il est vrai, autant que qui que ce puisse être, dans le principe, qu'il faut employer tous les moyens raisonnables et immaginables pour detacher s'il se peut, le roy de France du roy de Prusse, et pour

nous soustraire à la tutelle des Puissances Maritimes; mais il n'en est pas moins vrai aussi que je pense et que j'ai toujours pensé, qu'il nous convient de mettre toute la prudence possible dans nos actions, de ne rien entreprendre mal à propos, d'envisager toûjours notre sureté comme le premier de tous les objets, qui doivent nous occuper, et de ne jamais donner dans des idées capables de mettre toute la Monarchie dans le plus grand danger.

De toutes les matières d'Etat, dont il peut être question, il n'y en a point de plus digne de l'attention la plus serieuse de L. L. M. M. que celle de la Barrière; il ne s'agit pas de moins que de l'établissement d'un sistème de politique tout nouveau et de la dissolution du lien, qui subsiste entre la Maison d'Autriche et les Puissances maritimes. Je ne dis pas que ce soit là le projet de Mr de Bartenstein; mais je crois qu'il y a des principes dans la lettre de S. M. à Mgr le prince Charles du 17 fevrier. dans le rescript au baron de Reischach du 18. et dans celui qui m'a eté addressée le 4. d. c. qui sont susceptibles de cette interprétation et qui pourroient fort bien nous entrainer jusque là; il est de la dernière importance que vous preniez la peine de lire avec attention les piéces que je viens de citer et de réfléchir sur l'idée qu'elles contiennent. Sans oublier notre position vis à vis de cette cour. et jusqu'à quel point nous pouvons raisonnablement nous y fier, j'ai pensé et repensé à la façon de m'expliquer sur cette importante matiére, qui pourroit être la plus utile au service de S. M. et la moins sujette à inconvenients. Il y en a beaucoup d'abord, à dire son sentiment lorsqu'on est absent, et que ce n'est pas celui des gens, qui doivent être chargés de l'execution; nous voulons, je crois, la même chose, Mr de Bartenstein et moi, mais c'est par différentes routes; si dans ma relation à la chancelerie d'Etat je disois tout ce que je pense, je romprois en visiére à Mr de Bartenstein, et je mettrois S. M. dans le plus grand embarras sur la différence d'opinions, si je Lui addressois de longues relations secrettes. C'est par ces raisons que j'ai différé ma reponse; je me suis expliqué à la verité dans ma relation du 17 c., mais imparfaitement et tout bien consideré, je prens le parti de préférer à une relation secrette l'exposition que je m'en vais vous faire de quelques considerations generales que je pourrois etendre si S. M. le veut.

Il ne faut jamais se mettre dans le cas d'être abandonné à la discrétion de la France; notre considération vis à vis d'elle et l'envie de nous rechercher dans les occasions n'existera et n'augmentera qu'à mesure que notre sûreté lui paroitra plus affermie par le bon état de notre intérieur et la solidité de nos raisons au dehors; cela n'empe-

chera pas qu'en tems et lieux on ne puisse, lorsqu'on le jugera à propos, prendre tel grand parti qu'on voudra; mais il s'agit de savoir si sans aucune sûreté d'une part il peut convenir de s'affoiblir de l'autre ? Si au risque presque certain de ne rien tenir du côté de la France, il convient de s'exposer à tout perdre du coté des Puissances Maritimes, qui sont à bout du compte, malgrez tous leurs defauts, notre unique ressource.

La bonne politique de la Maison d'Autriche veut qu'elle ne donne les mains à rien de louche ; il est très bien de chercher l'avantage de chaque province de la domination en particulier; mais l'intérêt de la Monarchie, le bien-être de la totalité doit toujours aller devant; il s'ensuit, qu'il ne faut point perdre de vue le sistème general et ne point oublier que nous ne saurions où trouver des secours, comment nous sauver si les Puissances Maritimes n'existoient pas, ou si nous en etions detaché. La seureté, l'existence de toutes les Puissances de l'Europe qui veut le maintien d'un certain équilibre, est intéressée à ce qu'aucune ne devienne assez puissante pour entrainer la balance ; exposés comme nous le sommes de toutes parts, nous y avons plus d'intérêt que personne.

Il est vrai que les Puissances Maritimes et surtout la république des Provinces Unies, sont en très mauvaise situation et que l'on auroit peu à s'en promettre dans le cas d'une guerre ; mais si nous nous séparons d'elles, nous augmentons leur danger et le nôtre, et en même tems la puissance de la France et du roy de Prusse.

Pour ne pas vouloir être dans la dépendance des Puissances Maritimes, il ne s'ensuit pas qu'il faut rompre le lien qui nous attache à elles ou au moins l'affoiblir. Les Pays-Bas et le traité de Barrière font notre principale connexion ; il est vrai qu'elle pourroit exister sans ce traité ; mais ce traité y est enfin et ce seroit une illusion d'imaginer que l'on pourroit s'en détacher et conserver neantmoins l'amitié des Puissances Maritimes. Quand nous serions en etat d'entretenir $\frac{m}{40}$ hommes aux Pays-Bas, cela suffiroit-il pour leur défense et conservation vis à vis de la France ? La seule considération qui la retient, c'est la crainte que les Puissances Maritimes ne prennent part à la guerre des Pays-Bas. Une neutralité pour ce pays-là seroit moins mauvaise, si on pouvoit compter que la France l'observeroit exactement et ne la romproit pas du moment que cela pourroit lui convenir, et d'ailleurs le cas de guerre existant, il vaut beaucoup mieux que la France dirige ses vues sur les Pays-Bas et y porte ses forces que sur le corps de la Monarchie. Il vaut mieux avoir mal au pied ou au bout du doigt, qu'avoir une des parties nobles du corps attaquées. Si on nous fait la

guerre aux Pays-Bas, les Puissances Maritimes ne peuvent pas s'empecher d'y prendre part et de nous secourir de toutes leurs forces; la France moyenant cela y devient si occuppée, qu'elle ne peut guere nous la faire puissamment ailleurs; au lieu que si l'on nous la fait ailleurs, nous courrons le risque d'en porter seuls tout le poids, comme il nous est arrivé pendant la guerre de 1733 et les deux premières années de celle qui a suivi l'evénement de la mort de feu l'Empereur Charles VI de glorieuse Mémoire. La république des Provinces Unies est notre alliée naturelle contre la France et le roy de Prusse; exceptés nos différends aux Bays-Bas, au lieu d'avoir rien à aprehender de sa part, nous lui sommes redevables de beaucoup de secours très considérables, et très importans et nous pouvons en attendre raisonnablement encore à l'avenir.

Il est donc constant que sa décadence et le mauvais état de ses affaires est un malheur très fâcheux et très considérable pour nous et pour la cause commune et que, selon notre intérêt en régle de saine politique, nous devrions tâcher de la relever si nous le pouvions. Il n'est pas à la verité vraisemblable malheureusement qu'elle se reverra jamais dans l'état où elle etoit, ni quant à son commerce ni quant à sa puissance, mais il n'en est pas moins désirable qu'elle puisse eviter sa ruine totale; il vaut encore mieux conserver un ami foible qu'en avoir un de moins, et la conservation de celui-ci devient d'autant plus importante que l'Angleterre ne donnera guere dans quoi que ce puisse être sans les Etats Generaux.

Nous protestons dans toutes les occasions que nous voulons remplir religieusement les traités; mais il ne suffit pas de le protester, il faut tenir parole. Nous nous serions crus trop heureux, il y a 12 ans, d'obtenir un traité de commerce équitable, en payant le subside de $\frac{m}{500}$ Pattacons. Nous sommes parvenus contre toute vraisemblance à amener les Puissances Maritimes au point d'être prettes à faire à cet égard ce que l'on désiroit depuis si longtems sans oser s'en flatter: mais cela ne nous suffit pas aujourd'hui; nous voulons le traité de commerce et nous voulons garder aussi les $\frac{m}{500}$ Pattacons, c'est à dire qu'après que les Puissances Maritimes auront satisfaites de leur part aux engagemens des traités, nous pretendons ne point y satisfaire, quoique moyenant cela les raisons, que nous avons euës et alleguées pour cet effet, viendroient à cesser.

De toutes ces considérations et de plusieurs autres, qui se présentent d'elles mêmes, on peut conclure qu'en régle de saine politique il est de notre veritable intérêt de travailler à soutenir autant qu'il peut être en nous, la république des Provinces Unies, bien loin qu'il

puisse convenir de contribuer nous mêmes à un plus grand dérangement de ses affaires ou à la dissolution de notre connexion avec elle. Il seroit fàcheux de reste que cela arrivât sans notre faute; mais le remède seroit au moins plus facile à trouver, que si nous nous conduisions à la face de toute l'Europe d'une façon difficile à accorder avec la bonne foy et la loyauté dont la Maison d'Autriche a toujours fait profession jusques à present, et qui ne pourroit pas manquer de nous faire beaucoup de tort dans l'esprit de nos amis et même de nos ennemis.

Je ne vois pas dailleurs quel pourroit être dans le moment présent l'avantage d'une pareille conduite; j'en vois bien des inconvénients qui ne peuvent echapper à qui que ce soit; il est tout simple que l'on cherche à se prévaloir des circonstances; j'ai prouvé que c'est mon avis par tout ce que j'ai fait dans l'affaire en question et qui l'a mis dans la position favorable où elle est; c'est ma façon de penser que personne ne peut désaprouver; mais il faut savoir se borner et ne pas mettre les Hollandois au désespoir. Que dirions-nous s'ils prenoient le parti, de ne plus donner des subsides à la Saxe et à la Bavière et d'abandonner entiérement l'affaire de l'élection? Je suis cependant moralement certain que ce n'est que sur les conseils de Mr de Bentinck, que la république s'est pretée à les accorder malgrez sa pauvreté, sa misère, si j'ose le dire, parce qu'elle s'est flattée que ce procedé nous rendroit plus traitables sur les affaires de la Barriére; mais si elle voit enfin que tout est inutile, elle prendra certainement d'autres mesures. Mr de Bentinck et tous les bien intentionnés tomberont et en seront la victime; la France parviendra à son but et ce sera notre ouvrage sans qu'elle nous en aye la moindre obligation et sans qu'il nous en revienne aucune sorte d'avantage.

Malgrez tout ce que je viens de dire, je suis cependant d'avis qu'il ne faut pas donner dans l'autre extréme. Sans plier et sans être trop facile vis à vis des Puissances Maritimes, il faut tâcher de profiter des circonstances autant que faire se pourra. Nous avons fort bien fait d'être roides et fermes jusqu'à présent; si on s'etoit conduit differemment, les Puissances Maritimes n'auroient jamais adopté les principes que nous leur avons proposés, et tout ce que nous leur aurions accordé, auroit été regardé comme un devoir. Ils sont actuellement au point où il nous convient qu'ils soyent; il est très heureux de les y avoir amenés, mais il faut prendre garde à une chose, et c'est, que nous gâterions tout, si nous voulions aller trop loin; au lieu que si cette affaire est conduite sans animosité et prévention, si nous voulons être equitables, et ne point faire à demi seulement ce qui conviendra, il ne

sera pas impossible d'amener les choses au point d'obtenir ce que nous pouvons honnétement desirer, de façon à soutenir nos bons amis, à affermir notre crédit auprès de nos alliéz, consequemment au vrai intérêt des Pays-Bas et de toute la Monarchie sans rien risquer et sans nous lier les mains plus qu'il ne faut.

C'est mon sistème, il a de grands objets et je me flatte que vous le trouverez le plus raisonnable et le plus solide. Je sents qu'il n'est presque pas possible, de rendre parfaitement et bien distinctement par écrit les idées que j'ai là dessus; je m'en vais tâcher cependant de vous expliquer mon plan, très incertain si j'y parviendrai en peu de mots.

Je pose pour fait d'abord que nous devons et qu'il faudra recommencer le payement du subside de 500 m. Pattacons, du moment que les Puissances Maritimes nous auront accordé un traité de commerce équitable; du moment en un mot que le grief du non accomplissement des traités qui nous autorise à refuser le payement, viendra à cesser. Il n'est utile à aucune des parties de trainer longtems la négociation; cela seroit sujet à beaucoup d'inconvénients, et dailleurs cela ne peut qu'avoir un terme; la proposition de Mr Keith de faire faire un payement à bon compte à la république n'est moyennant cela autre chose que, d'anticiper pour peu de tems ce qu'aussi bien il faudra faire, à moins que nous ne voulions rompre absolument avec les Puissances Maritimes. Je voudrois donc me prêter à ce que demande Mr Keith, mais ce ne seroit qu'à certaines conditions cependant, que je vous expliquerai plus au long par le prochain exprès. En attendant je vous dirai seulement que, pour que ce parti puisse être mené à bien, il faudra 1) que tout soit traité dans le plus grand secret; 2) que le ministère à Vienne et les commissaires à Bruxelles continuent à procéder dans la rigueur; 3) que dans le commencement tout ce qui sera traité, ne le soit qu'entre S. M., Mgr. le prince Louis et M. de Bentinck auxquels on donneroit par là occasion de conduire les choses et de les faire valoir par rapport à leur intérêt personnel pour le meilleur service de S. M. 4) que S. M. m'envoyât au plûtôt la permission de mettre Mr de Neny du secret, de lui expliquer mon idée, de l'employer à mettre au fait Mr le prince Charles et à chercher avec moi les moyens de pouvoir faire un payement à compte, sans déranger les finances des Pays-Bas; enfin 5) que S. M. écrive au prince Louis en termes généraux et sans lui dire ses raisons, qu'elle comptoit dans peu l'informer dans le plus grand secret de sa façon de penser et de ses véritables intentions sur les affaires de la Barrière; mais que par rapport à de certaines circonstances, cela ne pourra se faire que dans 6 semaines

ou 2 mois; et sur un billet séparé il faudroit lui mander qu'il pourra en informer à titre de confidence et du plus grand secret Bentinck et la Princesse.

C'est de cette lettre que dépendra le sort de toute cette importante affaire; elle sera raisonnée; je me charge de la minuter et de vous l'envoyer pour la soumettre au discernement supérieur de S. M. Je suis persuadé qu'elle pénétrera d'abord tout mon plan et mes projets; je demande le délai de 6 semaines ou 2 mois, parce que Mr de Neny ne pourra guère être plûtôt de retour à Bruxelles; n'apprehendez pas en attendant que mon intention soit de promettre aux Etats Généraux ce qui dérangeroit à un certain point nos finances des Pays-Bas; je m'expliquerai davantage une autre fois; je ne puis pas tout dire aujourd'hui, cela me méneroit trop loin.

J'admire avec vous l'esprit et l'agrement que S. M. a scû mettre dans la Declaration sur l'élection d'un roi des Romains, qu'elle a minutée elle même. C'etoit la voye la plus douce qu'il étoit possible d'imaginer pour informer amiablement le roi d'Angleterre de notre résolution à cet egard; il n'a point à s'en plaindre s'il veut être équitable; il sera question à présent de s'expliquer sur le même ton avec Milord Hyndfort.

Je vous réïtère mes remercimens pour la communication de la correspondance du Cte Cristiani. Ses dernières lettres prouvent de nouveau que nos soupçons n'etoient pas fondés. Ses observations sur les difficultés de cette cour partent en partie de fausses suppositions; cela n'empèche pas cependant qu'en général il a raison de dire selon moi, que nous nous arrètons à des difficultés qui ne valent pas la peine. Si S. M. veut finir comme je crois que cela convient, elle devroit faire examiner encore une fois toutes les prétendues difficultés par sa conférence en sa présence, et envoyer à Mr de Migazzi par courier une instruction finale avec le pleinpouvoir necessaire pour signer.

Je vous ai deja dit ma pensée sur l'alternative; j'y ajouterai que S. M. ne traite point dans sa qualité d'Impératrice, mais comme reine d'Hongrie et de Boheme; par rapport à cette raison on a fait difficulté dans les commencemens à Aix-la-Chapelle de la reconnoitre comme une des premiéres Puissances de l'Europe sous prétexte, que le royaume d'Hongrie n'étoit pas en possession de ce rang; je l'ai cependant emporté et j'ai protesté contre l'alternative du roy de Sardaigne, quoique les ambassadeurs d'Angleterre y ayent consenti sans contradiction. Le roy de Sardaigne moyennant cela est dans la possession d'alterner avec la couronne de la Grande Bretagne; si

l'Espagne y consent également, comme je crois qu'il n'est pas douteux, vous voyez bien que la France seule ne peut pas servir de régle à toutes les autres Puissances; il y a même beaucoup d'exemples que l'on ne se monte pas après d'autres en pareilles circonstances; il s'ensuit que ce ne seroit qu'une mauvaise chicanne de prétendre plus que l'Espagne et l'Angleterre.

J'ai eu plusieurs longues conférences avec Mr le Cte Migazzi qui est reparti hier au soir pour se rendre au lieu de sa destination; je crois l'avoir mis au fait sur toutes les affaires générales et particulières autant qu'il m'a paru pouvoir le faire sans un ordre particulier de S. M. et je crois que nous aurons lieu d'en être satisfait.

Ce que vous me mandez de Mr le duc de Deuxponts fait une nouvelle d'importance; il vaudroit la peine d'y penser, si nos projets en Espagne venoient à manquer; on ne peut pas savoir si la Divine Providence ne veut pas peut-être fournir à S. M. les moyens dont a fait usage l'empereur Rodolfe I. pour l'élevation de son auguste Maison : je connois fort Mr le duc de Deuxponts, c'est un prince fort bien fait et fort aimable, mais vous pouvez compter que je ne ferai semblant de rien vis à vis de lui.

Le pauvre Montecucoli seroit bien aise d'avoir le mérite de ce que vous savez; mais je le trouve fort hardi d'avoir osé s'avancer sans ordre autant qu'il l'a fait; je me flatte cependant que cette négociation rëussira au gré de notre aimable archiduc Charles, qui me fait bien de l'honneur, ne me rendant cependant que la justice la plus exacte, en me comptant parmi les personnes qui Lui sont les plus attachées.

J'ai l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne ce 25 mars 1752.

Monseigneur.

Je suis charmé que par un effet ordinaire de son zéle, V. E. a prévenu par sa lettre la piéce que je luy avois faitte par ma précédente, en prévenant S. M. sur ce qu'elle pense de la demande du roy de Sardaigne, par rapport à la garantie de la Sarde et au point de l'alter-

native. Je ne scais à la verité ce qui sera résolu encore à l'ègard de l'un et l'autre, et on continue à attendre l'exprès éternel de M. le C. Esterhasi qui ne revient jamais. Mais il doit arriver à la fin, et la Cour de Turin ne scauroit trouver à redire raisonnablement à ce delai, étant trop naturel que pour faire quelque chose de solide, on sache precisement à quoy l'affaire en est à Madrid.

Sans avoir vû en attendant S. M., je suis moralement certain qu'Elle sera du sentiment de V. E. sur l'un et sur l'autre.

Ou je me trompe ou la demande du roy par rapport au secours à stipuler pour la Sardaigne, est aussi juste que peu préjudiciable à S. M. à laquelle il importe au bout du compte le plus que le repos de l'Italie soit asseuré par ce Traitté pour n'avoir pas de diversion à y craindre, si jamais Elle venoit à avoir la guerre ou en Allemagne ou contre les Turcs.

S. M. se trouvant à la moitié de son terme, il est tems de songer au parain à choisir pour l'enfant dont elle accouchera. Elle souhaitte de savoir à cette fin, si V. E. pense qu'on devroit s'addresser au Roy pour le prier de l'être, et de quelle façon qu'on devroit s'y prendre. Vous n'ignorez pas, Monseigneur, que Blondel avoit marqué l'année passée que la question avoit été agitée à la conférence de choisir le Roy et qu'on s'addressa alors au Roy Catholique, la reine étant proche parente de S. M. et par cette même considération le Roy Très Chrétien ne sçauroit trouver mauvais qu'on le luy aye preferé alors. L'intention de S. M est ainsi que V. E. en trouvoit l'idée convenable, sonder le terrain si la demande seroit bien reçeue du Roy, et qu'en ce cas elle donne dès à présent à connoitre, qu'absolument l'Impératrice ne veut pas de present pour l'enfant, qu'à la réserve des *linges benites*, on n'en a accepté ni du Pape, ni de la Czarine, ni du Roy d'Angleterre, ni d'aucun autre, et que ce n'étoit qu'à cause de la parenté qu'on n'avoit pas se dispenser de recevoir celui de Leurs Majestés Catholiques. Elle attend sur ce point une prompte réponse pour songer en tout cas à s'addresser autre part.

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 1 avril 1752.

Monseigneur.

Comme le tems de la nomination du nouvel ambassadeur presse, je m'avance à supplier V. E. de vouloir bien me confier son sentiment sur les sujets qui y seroient les plus propres en cas que M. le Cte de Coloredo n'y allât point. Je n'en vois pas d'autres en mon particulier que MM. les princes de Schwarzenberg et Fürstenberg et MM. les comtes de Sternberg, Nicolas Palffy et Joseph Kinsky. Un autre qui y seroit propre, s'il avoit dix ans de plus, seroit peut-être M^r^ le Cte de Schönborn. Je ne parle pas de M. le C. de Stahrenberg qui est desormais sous les yeux de V. E. et le père de quel est aussi devenu ambassadeur à l'age de trente ans.

On n'entend plus le mot de M^r^ le Cte d'Esterhazi, n'etant pas venu de ses lettres depuis le 19 de fevrier, de sorte que nous ne savons rien de ce qui est passé dans l'intervale à Madrid, à la réserve de ce que par la lettre ci-jointe Bogin en a marqué au comte Cristiani. Dans cet état d'incertitude on conseille à S. M. de ne pas entrer beaucoup en matière avec Canal, et Canal doit comprendre luy même à ce que prétend avoir remarqué S. E. le chancellier, qu'on ne sçauroit se dispenser d'attendre l'arrivée du courrier de M^r^ le Cte d'Esterhazi. Il y en a qui croyent, je ne sçais sur quel fondement, que l'Espagne commence aussi à se défier de la cour de Turin, que S. M. ne peut pas alterner avec le roy de Sardaigne quand même l'Espagne s'y preteroit, puisque la France cesseroit dès alors à alterner avec nous, mais que Caravajal est déjà d'accord avec M^r^ le Cte d'Esterhazi de donner à la signature du traitté *un acte de réserve* conforme à celui que donneroit le dit comte au nom de S. M. On prétend que l'Impératrice, n'ayant pas de flotte, ne peut jamais s'engager à envoyer du secours en Sardaigne, qu'il n'en est pas de même de l'Espagne, qui pourroit le stipuler, etant armée par mer, mais que pour nous rapprocher, on pourroit convenir que, le roy etant attaqué en Sardaigne, S. M. feroit avancer ses trouppes dans les Etats du roy pour que ce prince put les mettre dans ses forteresses et y envoyer en leur place les siennes

propres; expédient qui paroit avoir du raisonable, mais je prévois qu'on ne se déterminera à rien jusques à tant que l'on ne sache au precis l'état dans le quel l'affaire se trouve à Madrid.

De cette façon je crois que l'honneur de signer le traitté pourroit bien être reservé encore à Mr de Megassi, lequel ne sçauroit assez se louer des lumiéres que V. E. luy a données, et qu'il respecte, et parce que S. M. luy avoit dit de la grand confiance qu'elle y a elle même, et parce qu'elles viennent (pour me servir de ses expressions) d'un genie supérieur, aux sentimens du quel il auroit soing de se conformer en toutte occasion.

J'envoye à V. E. un gros paquet qui contient la correspondance nouvellement dechiffrée de Klingraff avec le ministère, plus intéressante d'une certaine façon de celle qu'il entretient directement avec le roy. V. E. y trouvera plusieurs anectodes qui ne laissent pas de servir d'eclaircissement sur plusieurs matiéres. Elle en remarquera aussi que les notions du roy ne sont pas toujours des plus justes, qu'il varie et prend souvent l'allarme et qu'il doit ne pas être toujours d'accord avec la France (175). Il ne passera pas deux mois, j'espère, que nous serons beaucoup plus au clair à cet egard, ayant plus d'espérance que jamais de réussir dans l'idée qui me tient depuis si longtems à cœur, et ce sera du moins au retour de V. E. que je pourray luy en donner des preuves en cas que je n'eusse pas le bonheur de les lui donner plutôt. Il y a des matières à l'égard des quelles on ne scauroit en agir avec trop de circonspection et celle-ci en est du nombre. Il y a plusieurs piéces assez importantes aussi parmi les autres. Le margrave d'Anspach a renouvellé les pactes de famille avec le roy de Prusse (176); j'ignore si ses engagemens vont plus long, mais on pretend qu'à l'exemple du margrave de Bareith il remplit ses trouppes d'officiers prussiens, plaçant dans celles du cercle les siens. Circonstance qui donneroit un juste sujet d'allarme au reste des États de Franconie et en general aux États catholiques si elle se verifie. C'est cependant la France qui donne (quoyque sous le nom du roy de Prusse) les subsides à Bareith, et probablement les donnera-elle aussi au margrave d'Anspach, s'il en a.

Il paroit par plus d'un indice que Mr de Pretlach n'a plus ce grand credit qu'il avoit ci-devant à Petersbourg, et Bernstorff a communiqué confidemment à Mr le Cte de Rosenberg qu'il apprende que celui de Bestuchef le chancellier baisse aussi auprès de la czarinne, et que Woronzoff gagne de plus en plus du terrain. Si cela arrive, il n'arrivera que ce que Mr de Bernes m'avoit prédit, savoir que le chancelier se soutiendroit difficilement à la longue; qu'on faisoit mal de négliger

Woronzoff qui n'étoit au bout de compte pas aussi noir qu'on le croyoit; et que Woronzoff seroit à la tête des affaires lorsque le chancelier tomberoit. Que V. E. combine avec cela la pièce de Mr de Brühl à Looss et ce qu'il y dit de la disposition de la czarine à se mettre mieux avec la France (177).

Malheureusement il y a une affaire qui pourroit contribuer à nous mettre mal avec la czarine, dans la quelle, à la verité, elle a tort, mais qui ne laissera pas de l'aigrir puisqu'on la prendra pour un faux point de religion, et que les mal intentionnés luy feront accroire qu'elle a lieu de se ressentir que la cour d'icy ne s'y prette pas. Il s'agit en peu de mots de la permission qu'elle demande de lever un regiment des Raziens, demande à la quelle S. M. peut d'autant moins déférer après touttes les demarches que fait depuis quelque tems la czarine par le canal de son ambassadeur d'icy et par plusieurs emissaires secrets de déboucher secrettement quantité de Raziens de nos pays, aux quels elle donne des etablissemens considerables dans l'Ukraine.

Le malheur veut de plus, qu'il y a une très grande froideur, pour ne pas dire de plus, entre S. E. le Cte d'Ulfeld et l'ambassadeur, surtout du coté du dernier, froideur qui cause que l'ambassadeur prend du mauvais coté ce que l'autre luy dit.

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 3 avril 1752.

MONSEIGNEUR.

J'ai reçu la derniere du 18 du m. p. N° 84 que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire. Par la continuation de la correspondance de Mr le chancelier Cristiani on voit, ce me semble, bien clair et bien net que le roy de Sardaigne et ce Mr de Bogin font tout leur possible pour prouver à S. M. la sincérité de leur façon de penser et pour faire terminer l'affaire du traité; au moins paroît-il par la lettre de Mr de Lagnasque du 26 février que l'on ne juge pas à Rome du roy de Sardaigne comme on en juge à Vienne. Soyons justes; les difficultés que l'on fait sonner si haut, ne sont-elles pas au fond que des miserés? Il faut avoir bien de l'humeur pour les trouver des objets d'importance;

quelle peut être la grande raison, qui doive nous empêcher de nous prêter à la garantie de la Sardaigne? Où est il, le prétendu grand inconvénient? Lorsqu'il est question de se décider sur l'avenir, n'est-il pas vrai que le plus possible et le plus vraisemblable doit l'emporter sur ce qui ou ne l'est point du tout ou au moins ne l'est pas autant à beaucoup près? Or de tous les cas de guerre en Italie, le plus possible, le plus vraisemblable, n'est-ce pas celui, de voire attaquer la Maison d'Autriche, et le moins vraisemblable, l'impossible quasi, n'est-ce pas celui de voire attaquer le roy de Sardaigne?

Je n'ai pas besoin d'en dire les raisons, elles sautent aux yeux; mais ce qui résulte de là d'abord c'est que le traité nous est plus utile, plus nécessaire qu'il ne l'est au roy de Sardaigne, parce que raisonnablement il ne peut pas lui arriver d'être attaqué, de courir aucun risque pour ses possessions et nommément pour la Sardaigne, lorsqu'il ne sera pas de notre parti. Ce n'est donc tout au plus que lorsqu'il le seroit, et en haine de son alliance avec nous, que cela ne seroit pas absolument impossible. Or je vous demande, si dans ce cas les traités et notre propre intérêt nous permettroient d'abandonner notre allié quand même nous n'aurions pris aucun engagement par rapport à la Sardaigne? D'ailleurs n'avons-nous pas compris dans l'article des secours toutes les possessions du roy de Naples et par consequent aussi la Sicile egalement détachée du continent? Pourquoy donc vouloir nous donner pour difficulté importante d'une part ce que l'on a trouvé tout simple de l'autre? Pourquoy être si hérissé et si difficile vis-à-vis du roy de Sardaigne malgrez les facilités aussi honnêtes qu'obligeantes qu'il nous a fait eprouver dans la garantie et la stipulation des secours pour la Toscane? Enfin tant il est vrai que comme toutes les affaires supérieures ont deux faces, lorsque l'on ne veut pas, il est fort aisé d'embrouiller les choses et de passer de mauvaises raisons. Ce qui me fait le plus de peine c'est, que nous ne savons rien faire de bonne grâce, et nous venons de donner encore par cette conduite sans aucune utilité une nouvelle preuve au roy de Sardaigne de notre aversion pour lui; ce que cela fera, ce (sic!) que nous augmenterons par là la bonne intelligence qui subsiste deja entre les cours de Madrid et de Turin; et si nous continuons sur ce pied-là, je doute fort que cela nous puisse valoir beaucoup de confiance et d'amitié en Espagne. Rien ne révolte autant que de trouver de l'animosité dans les actions de ceux à qui on a à faire. Pour des riens nous avons envoyé quantité de couriers à Madrid; du moment que M[r] de Canale nous prie d'en envoyer un, un seul, cela nous paroit superflu, pendant que selon ma façon de concevoir les choses, ce qu'il y auroit de plus rai-

sonnable et ce qui le seroit encore, ce seroit d'envoyer sans plus tarder à notre ministre en Espagne ordres de convenir avec Mr de Caravajal sur les difficultés en question, et qui ne sont au fond que des vétilles, et de se conformer à cet égard à ce que l'Espagne trouvera bon de faire. Par ce moyen, sans rien risquer d'essentiel, on ne se seroit pas chargé de toute l'odiosité, et auroit obligé d'un même trait la cour de Madrid et la cour de Turin, et on auroit mis Mr de Migazzi en situation, de pouvoir jouer un rôle qui lui auroit donné en Espagne un certain crédit et y auroit disposé les esprits en sa faveur, choses egalement utiles pour le meilleur service de S. M. Mais il ne nous est pas donné d'en user ainsi; aussi n'est-il pas de ma connoissance qu'on nous aime bien quelque part.

Le dernier Rescript qui m'est parvenu, fait entendre très intelligiblement que M. de Bartenstein est l'auteur du nouveau projet sur les affaires de la Barriére, et qu'il a deja été aprouvé par S. M. et par sa confèrence. Je l'ignorois lorsque le 20 du mois dernier; par bon zèle je vous ai mandé naturellement ma façon de penser à cet égard. Plus j'y pense, et plus je crois ne pas pouvoir changer de sentiment. Tout me confirme au contraire, et je suis faché de devoir vous dire que cela ne pourra finir que très mal. Je suis fort éloigné d'imaginer, de voire plus clair la dessus que d'autres, et beaucoup plus éloigné encore de la témérité, de controller quelque chose que S. M. a deja approuvé. Je crois devoir attendre moyennant cela votre réponse à ma susde lettre du 20 mars, et si je vois par ce que vous manderez, que S. M. ne le trouvera pas mauvais, je mettrai incessamment à ses pieds par votre canal mes reflexions sur ce sujet.

Je m'apperçois en attendant depuis du tems par la sècheresse des Rescripts et la rareté des communications, que j'ai eu le malheur de deplaire à certains Messrs à Vienne; mais je suis sans rancune et très tranquille sur les événements, grâces à ma façon de penser, d'autant plus que votre correspondance supplée abondamment à toutes les choses, dont on veut me faire mistère. Je vous laisse à penser cependant s'il ne seroit pas bon que S. M. declarât bientot à son ministère que je dois revenir cette automne.

Allons doucement, je vous prie, avec ces Religionaires en Stirie et dans l'Autriche Supérieure. Nos ennemis seroient sans doute charmé, de nous voir faire quelque faux pas dans cette occasion; on ne peut pas être trop prudent en matiere si delicate.

J'ai l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 8 avril 1752.

Monseigneur.

S. M. declara hier en pleine conférence qu'Elle vouloit vous avoir de retour, Monseigneur, au mois d'octobre, que c'etoit le terme des deux ambassades, Mr d'Hautefort donnant à connoitre que sa santé ne luy permettoit pas de passer un troisieme hyver à Vienne, qu'il falloit en informer incessamment V. E. et luy ordonner de faire son entrée au plus vite, pour que rien ne l'arrette à pouvoir entreprendre son voyage à la fin de septembre.

Je dois y ajoutter pour la direction de V. E. que la veille de la conférence, c'est à dire avanthier, S. M. avertit prealablement S. E. le Cte d'Ulfeld de la résolution qu'elle declareroit le lendemain, que la présence de V. E. etoit trop nécessaire icy pour pouvoir s'en passer plus longtems, que d'ailleurs elle n'avoit rien determiné jusques icy ni au sujet de la place de grand maître ni au sujet de celle de chancellier, mais que dans l'un cas comme dans l'autre, il auroit lieu d'être satisfait des égards qu'elle auroit toujours pour ses fideles services.

S. M. a voulu rompre par là la glace, et l'occasion pour la rompre s'est présentée tout naturellement, ayant envoyé audit ministre les pièces du chiffre nouvellement dechiffré de Mr d'Hautefort dans lesquelles elle a laissé par exprès certains passages qui regardent et V. E. et luy, n'ayant fait retrancher que celles dont j'auray l'honneur de luy parler plus bas. Il s'agit maintenant que vous fassiez travailler, Monseigneur, à force aux préparatifs de votre entrée, n'y ayant plus d'autre moyen que de passer par là après que S. M. l'Empereur persiste à vouloir que ce soit V. E. qui la fasse, et de mon côté je ne puis que luy répéter ce que par ordre de l'Impératrice j'eus l'honneur de luy en mander en datte du 5 (178). Pour ne pas abuser du tems precieux de V. E. je ne toucheray qu'en peu de mots ce qui est passé dans la conférence d'hier, persuadée qu'elle en sera informée plus amplement par les dépèches de la cour. Deux objets y furent agités, celui de la négotiation de Madrid et celui de la Barrière; deux jours avant la

conférence, S. M. déclara qu'elle vouloit qu'on songeât sérieusement à la finir et à mettre Mr de Megazzi en état d'y parvenir moyennant une instruction claire et nette à luy donner sur le point de la garantie de la Sardaigne et sur celui de l'alternative. Mr de Bartenstein minutta sur cela la notte ci-jointe qui contient le mémoire à presenter à Caravajal avec le projet de l'acte de réserve et de la clause à ajoutter à l'article des secours stipulés. Touttes ces pièces furent approuvées par la conférence et seront presentées par consequent par Mr de Megazzi. S. M. inclinoit à faire rayer de la notte les paroles subvurgulées, elle permit à la fin de les y laisser et que la notte soit présentée telle qu'elle est, ordonnant cependant qu'il soit marqué à Mr de Megazzi de passer ce non obstant à la signature, en cas que le ministére espagnol y passât sans un acte de réserve. et que dans ce cas il n'en présente pas non plus. De cette façon il y a lieu de se flatter de voir à la fin la conclusion d'une affaire qui a été sujette à tant des mesentendus et délais, n'étant pas probable que l'expédient par rapport au secours de la Sardaigne ne soit approuvé par la cour de Turin, si tant y a qu'elle opére, comme je crois, de bonne foy; en mon particulier j'aurois souhaitté que les susdites paroles eussent été rayées et qu'à leur place on eût instruit Mr de Megazzi de voir s'il pouvoit disposer par Caravajal Mr de Marsan à accepter un acte de réserve de la part du roy d'Espagne, au quel cas il ne pouvoit non plus se dispenser de l'accepter du ministre impérial et de désister de cette demande en cas que Caravajal n'y parut pas disposé. La chose auroit été plus simple et auroit produit en substance le même effet, au lieu qu'en le donnant par ecrit et cela dans une notte presentée par Mr de Migazzi au nom de S. M., on marque, en ne pas s'y tenant, une espece de foiblesse et au roy de Sardaigne une espece de levain et une envie à susciter l'Espagne contre luy dans un point qui paroit luy tenir si fort à cœur. Il a été beaucoup parlé de l'affaire de la Barriére. que rien n'aye été conclu et le tout a été differé à une autre conférence. On a fait l'éloge de la relation de V. E. du 17 de mars et la plus part incline à un payement à faire à compte; le plus est que S. M. y incline elle-même, convaincue de la solidité des raisons que V. E. a voulu luy en marquer par mon canal et qui sont certainement sans réplique. La conclusion de la conférence suivante, sera à ce que j'espére, que toutte la négotiation sera remise et à S. A. R. et à V. E., y voyant entièrement disposée S. M. J'ay même ordre de vous marquer, Monseigneur, que vous feriez bien de mettre dès à present Mr de Néni du secret de vos idées sur cette affaire egalement délicate qu'importante, puisque son sejour ne seroit naturellement guere plus long à Paris.

J'avois promis à V. E. le récit de Bestuchef du discours en question qu'il eut avec S. E. le comte d'Ulfeld; mais la notte qui m'en a été donnée, est si peu intelligible que je crois de beaucoup plus convenable de ne pas la luy envoyer. Je travaille à présent par ordre de S. M. sans qu'il sache que cela vient de moy, de faire comprendre à Bestuchef les raisons qui empèchent S. M. de ne pouvoir se pretter à la demande de sa souveraine, la peine que cela luy fait, la confiance que S. M. met dans les bons sentimens qu'elle luy connoit pour l'union indissoluble de deux cours, qu'il s'employeroit à faire passer à la sienne la poursuitte d'une idée qui pourroit produire, si elle etoit poursuivie, du raffroidissement; je travaille à la fin à le rectifier et à l'attacher, s'il est possible, aux intérèts de S. M. pour l'avoir pour ami lorsqu'il sera de retour à Petersbourg.

Peut etre sommes nous à la veille d'y voir un grand changement, plusieurs avis convenant que le crédit de chancellier tombe de même que celui du grand-veneur, et Bestuchef d'icy lâche luy même des propos quoyqu'à demi mots qui paroissent le confirmer, parlant d'ailleurs avec beaucoup de modération et des egards sur le chapitre de son frére. Il ne scait encore rien de son sort en droiture de la cour, attendant cependant son courrier à tout instant, mais il scait par la voye de Dresde que Gros releve Kayserling, que Kayserling est nommé pour le relever icy, qu'il sera rappellé en droitture à sa cour et qu'un nommé Alconfieff, ci devant son secrétaire d'ambassade, ennemi declaré du chancellier, le plus habile homme qui doit être en Russie, a été declaré maitre des ceremonies, porté à cet employ pour faire tete au chancellier. Il faudra apparemment un autre ministre à Petersbourg, ou Mr de Pretlach brilleroit peut-être de beaucoup moins si un changement y arrive, et peut-être M^r^ le Cte de Colloredo ne seroit-il gueres y propre non plus alors, etant regardé comme creature et éleve de luy; qu'il plaise aussi à V. E. de suggérer à S. M. un ministre propre à y être employé.

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 12 avril 1752.

J'ai reçu votre lettre du 25 mars N°. 85. Sa M^té^ ayant deja eu pour parrains tous ses parens et alliés, il me paroit très convenable de

ne pas donner l'exclusion au Roy de France. Après y avoir un peu pensé, j'ai jugé à propos pour ne pas donner des jalousies, d'en parler de préférence à Mr de St Contest qui a dîné hier chez moi. Je lui ai dit confidemment qu'un de mes amis de Vienne me demandoit, si je croyois qu'il pourroit être agreable au Roy que S. M. lui proposât d'être le parrain de l'enfant à naitre et qu'ainsi avec la confiance qui subsistoit entre nous, je croyois ne pouvoir pas mieux faire que de m'adresser à lui tout naturellement et de le prier de savoir, sans qu'il paroisse que je lui en aye parlé, la façon de penser du Roy à cet egard, en le prévenant cependant au cas que cela eût lieu, qu'il faudroit que le Roy trouvât bon de ne point faire de presents, attendu que la reine d'Espagne, exceptée par rapport à l'étroite parenté, l'Impératrice, n'en avoit reçu et ne vouloit en recevoir d'aucune Puissance. Il s'est chargé d'en parler sur ce pied, et de me faire savoir reponse le plûtôt qu'il seroit possible; il m'a demandé seulement qui seroit la maraine; si ce devoit être nécessairement la reine ou si se pouvoit être Madame la dauphine qui etoit aussi bien parente des plus proches. Je lui ai répondu que je n'en savois rien à la verité, mais qu'il pouvoit bien penser qu'on feroit un choix convenable.

Comme je n'avois rien d'essentiel à mander et que d'ailleurs j'ai eu pendant quelques jours un de ces étourdissemens et vacillemens de tête, qui m'empechent quelque fois de dicter et de vaquer à aucune sorte d'affaires, j'ai arreté cet exprès quelques jours et je ne le renvoye même aujourd'hui (179), quoique je ne me sents pas trop bien encore, que pour ne pas laisser ignorer à S. M. que j'ai executé ses ordres.

Par la lettre de Mr le Cte Esterhazy que j'envoye aujourd'hui à M. le Cte d'Ulfeld, on voit très manifestement que Mr de Caravajal se flatte que l'on prendra à Vienne le parti de lever les difficultés avec le roy de Sardaigne (180). Je vous ai deja dit dans plusieurs de mes lettres ce que je pense là-dessus; j'y ajouterai seulement encore que la France n'a point fait difficulté d'alterner avec le roy de Prusse, et que certainement elle ne balanceroit pas un instant à alterner aussi avec le roy de Sardaigne si elle etoit dans le cas d'avoir un traité favorable à signer avec lui. Pourquoy, dites-moi, ne traiterions nous pas le roy de Sardaigne comme la France a traité le roy de Prusse? C'est un fait que je n'ai pas manqué de reprocher aux plenipotentiaires françois au congrès d'Aix-la-Chapelle. La difficulté sur l'alternative étoit bonne lorsque j'ai proposé que l'on chargeât le Cte d'Esterhazy d'en faire usage, c'est à dire, lorsqu'il etoit encore apparent qu'elle pourroit piquer la hauteur espagnole; mais dès que la cour de

Madrid nous avoit fait connoître qu'elle ne vouloit pas conclure avec nous seuls, on auroit dû ne plus insister qu'en s'offrant à faire sur ce sujet ce qu'elle jugeroit à propos, partager moyenant cela au moins avec elle l'odiosité de la difficulté. Si on ne fait pas et même promtement ce que j'ai déja eu l'honneur de vous mander sur ce sujet, je vous réponds que l'on met Mr de Caravajal dans le plus grand embarras parce qu'il a fait la sottise de faire alterner son maitre dans le contract de mariage de Mme la duchesse de Savoye. Je me flatte toujours que S. M. qui possède au supreme degrè le grand art de faire les choses de bonne grâce, terminera enfin celle-ci; elle vient aussi bien de donner une nouvelle preuve de ce rare talent, dans ce que mande M^r d'Hautefort à M^r de St Contest par sa lettre du 22 mars, dont ce ministre a eté très flatté (181).

Je vois par nos informations secrettes que nous sommes en traité avec le roy de Prusse pour l'acquisition de la terre de Tournhout aux Pais-Bas; je pense qu'il ne seroit pas mal de ne pas se presser de conclure.

J'ai l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 15 avril 1752.

Monseigneur.

Je recois dans cet instant la lettre que V. E. m'a fait la grâce de m'ecrire en datte du quatre (182), et je n'ay pas tardé non plus un instant de l'envoyer à S. M. puisque je n'ay pas occasion de la voir aujourd'huy, le contenu en étant trop important, dans le moment présent surtout où l'affaire par rapport à la négotiation avec les Puissances Maritimes est dans sa plus grande fermentation pour que j'eusse pu prendre sur moy le moindre delai à la luy remettre.

Il n'est pas à croire avec quelle vivacité on presse et à Bruxelles et encore plus icy, l'ouverture des conférences; on se récrie qu'après avoir affecté de les demander avec tant des instances de la part de notre cour, on differe leur commencement sous le prétexte de l'absence de Mr de Neni tandis que leurs commissaires s'y trouvent deja depuis quelque tems; Mylord Neucaslle s'est même laissé echapper envers

Mr de Richecourt qu'on les rappelleroit, pour peu, que l'ouverture en fut encore differée, et Mylord Hindfort s'est avancé à dire à S. M. même, si c'etoit une raison à alléguer à un roy d'Angleterre que l'on vouloit ou devoit attendre le retour d'une personne qui se trouvoit en commission en France. Dans l'audience que ce Lord eut de S. M., il s'arretta beaucoup plus sur l'objet de cette négotiation que sur celui de l'élection d'un roy des Romains. Il commenca en effet par ce dernier, alléguant quoyqu'en peu des mots les raisons deja conues à V. E. dont se sert le ministère anglois de l'âge avancé du roy et de la difficulté beaucoup plus grande que l'on rencontreroit à en venir à bout dans le tems d'une minorité en Angleterre, de la conservation ou de la perte qui en dependoit du crédit du ministère auprès de la nation, de la pluralité présente dans le college électoral dont on ne seroit peut être pas seur une autre fois. de la prétendue impuissance de la France de faire la guerre, impuissance dans la quelle elle ne se trouveroit peut-être dans quatre ou cinq ans etc. Mais sans trop y insister, il insista infiniment plus sur l'affaire des Pays-Bas, il representa que, quelque grand que fût le derangement de la république, l'Angleterre ne pouvoit absolument pas se passer de son concours dans les grandes affaires, que le parti mal intentionné, qui n'y étoit deja que trop fort, achéveroit de prendre le dessus, de culbuter les Bentinck et de se jetter entre les bras de la France, si on ne prévenoit ce malheur d'icy, que l'unique moyen de le prévenir etoit de faire au plutôt un payement à compte du subside annuel de la valeur d'un an ou du moins de six mois, sans confondre ce payement avec les pretensions du commerce.

S. M. repondit qu'elle etoit fâchée qu'il ne se fut pas rencontré avec Mr de Vorster le quel luy auroit communiqué sans doutte ses instructions, qu'elle reconnoit tout le prix de la couronne impériale et toutte l'etendue de l'obligation qu'elle doit à son maitre pour les grans soings qu'il se donne à faire réussir une idée qu'elle reconnoit n'avoir été entreprise par le roy que par un effet de son amitié envers sa maison, de la quelle elle etoit infiniment pénétrée; qu'elle en souhaittoit la réussite autant que personne, mais qu'elle avoit cru manquer à ce qu'elle se doit, et à elle même et à un ami tel que le roy, si elle ne luy exposoit au plus clair l'état et les circonstances que l'on envisage icy et l'affaire même et les suittes qu'elle pourroit produire; que c'étoit l'objet le plus important de la mission de Mr de Vorster et qu'avec la même confiance et ouverture on s'en expliqueroit envers luy; qu'elle seroit charmée enfin de se voir suffisamment eclaircie sur ses remarques et appréhensions et prette à se faire guider alors par

les sentimens du roy. Elle repliqua au second qu'il ne s'agissoit pas à se decider sur le champ, si on devoit faire un payement d'une année, de six, de deux ou de trois mois, qu'on étoit convenu d'aller de pas égal dans la négotiation sur les objets à y traitter, et qu'on ne tarderoit pas à ouvrir les conférences ; qu'etant d'ailleurs convaincue autant qu'on pouvoit l'être de l'importance d'une union étroitte entre sa maison et les Puissances Maritimes pour leur seureté reciproque, et connoissant que les Pays-Bas sont le lien principal de cette union, elle faciliteroit tout ce qu'on pourroit raisonnablement exiger pour satisfaire la république et pour contribuer à y affermir le bon parti. Elle luy laissa entrevoir enfin quelque lueur d'espérance qu'elle pourroit se déterminer à faire faire un payement à compte, moyenant que l'on se prette aussi de l'autre coté à des expédiens justes et raisonnables sur les griefs des Pays-Bas.

L'idée en question de mettre dans les places de la Barriére des trouppes de S. M. au lieu de celles de la république, ne paroit pas avoir été gouttée ni en Angleterre et moins encore en Hollande, quoyqu'il ne leur en a été parlé qu'en termes généraux des arrangemens à prendre pour pouvoir mieux que par le passé à la seureté des Bays-Bas. Myl[d] Neucaslle en a parlé assez clair à M. de Richecourt, disant même qu'il ne tenoit qu'à l'Angleterre qu'à s'unir avec la France et qu'ils ne cessoient d'en être recherchés ; mais M. de Bentinck s'est expliqué beaucoup plus vivement par une lettre écritte à S. E. le chancelier, disant à mots clairs et nets qu'il n'y avoit pas à espérer que la république admettoit du changement sur l'article des garnisons, qu'il falloit au plutôt faire le payement du subside sans l'attacher à l'objet du commerce, qu'à moins de cela on pouvoit et devoit regarder le système de l'union de la république avec S. M. pour rompue toujours et voir la république en prendre un autre, mais qu'en se prettant promptement au payement, la république feroit voir de son coté dans le cours de la négotiation qu'elle ne cherche pas de la tirer en longueur. Il y ajoutta qu'il falloit en venir à une réduction de nos trouppes aux Pays-Bas puisqu'ils étoient hors d'état de payer le subside et d'entretenir en même tems le nombre de celles qui y sont à présent et en venir absolument cette année encore à l'election du roy des Romains. A Bruxelles en échange on paroit assez dans le gout du plan icy fait ; on donne à espérer que le gouvernement trouvera les fonds pour l'entretien de trente mille hommes, mais qu'il y a tout lieu de craindre que les états retrancheront des subsides dès qu'ils verroient que S. M. en vient à une réduction. On y paroit enfin d'accord des trois principes généraux qui leur ont été suggérés d'icy

pour servir de base à la negotiation du commerce, dans la supposition qu'à la réserve de ce qui est stipulé par le traitté de Munstre à l'égard des Indes et de l'Escaut, chaque partie auroit la liberté de régler sur le pied qu'elle voudra, les droits dans ses pays.

Je ne rens tout ceci à V. E. qu'en racourci, n'ayant eu le loisir que de parcourrir très à la hâte les relations de M. de Richecourt et la lettre du Cte de Bentinck, persuadé que touttes ces pièces ne tarderont pas à etre communiquées à V. E. dans toutte leur étendue, et que c'est par oubli ou hazard et du moins sans le sçu de S. M., si on ne vous informoit pas, Monseigneur, de tout ce qui se passe d'important. Je ne laisse pas de remarquer qu'il y en a qui se flattent que le plan en question trouvera plus de fortune après qu'on aura fait voir à l'Angleterre et par son canal à la république que, par des trouppes agguerries comme les nôtres, il seroit pourvû infiniment plus à la seureté des Pays-Bas et par consequent à celle et de l'Angleterre et de la république. que par des trouppes aussi mal composées que les Hollandoises. qu'en laissant aux Pays-Bas les affaires sur le pied sur lequel la France les avoit trouvées malheureusement au tems de la derniere guerre, elle seroit la maitresse de les envahir en moins d'une campagne touttes les fois que l'envie luy en prendroit, que jamais la république n'entretiendroit 12,000 hommes avec 500,000 patacons, qu'elle trouveroit par conséquent au dessus de sa seureté aussi une épargne considérable dans le plan; qu'elle se trompoit en croyant que l'intention étoit de la priver du droit de garnison dans les places de Barriére, puisque S. M. se declareroit préte à faire pretter serment aux commandans de la république aux trouppes qui y seroient de garnison et même d'y faire rentrer celles de la république, lorsqu'elles seroient en meilleur état. On entrera sur cela en détail avec Hindfort pour tâcher de le luy faire goutter, et une dépêche fort étendue est prette pour être envoyée pour cette même fin à M. de Vorster afin de le faire goutter au duc de Neucastle.

Je souhaitte en mon particulier que la communication se fasse d'une façon que le roy soit convaincu que le plan n'a été fait que dans l'idée d'asseurer d'autant mieux la seureté des Pays-Bas, et qu'il doit être considéré pour nous fait ni plus en être parlé, si le roy ne le trouvoit pas tel. On ne risque rien de le communiquer sur ce pied et il est seur qu'il y a de bonnes raisons à alléguer pour faire voir l'utilité du plan pour la cause commune. Mais ce plan seul ne suffit pas de beaucoup près à la seureté des Pays-Bas, si l'Hollande se jettoit entre les bras de la France, ou si on ne concerte pas dès à present un

sisteme d'une défense beaucoup plus considerable pour le cas si la France revient à les attaquer tôt ou tard.

Mr le marquis de Botta reconnoit cette vérité, mais personne ne la reconnoit plus que S. M. et cette même connoissance la rendra d'autant plus ferme dans la résolution de remettre toutte la négotiation à S. A. R. et à V. E., et c'est ce qui peut arriver de plus heureux à mon foible avis, pour ne pas se croiser dans une crise si délicate, si on opéroit par des principes differens et icy et à Hannovre et à Bruxelles, rien n'étant plus dangereux que de n'agir pas uniformément dans les grandes affaires.

Je reviens à l'audience de Mild Hindfort; S. M. luy demanda s'il n'avoit rien à dire sur le sujet des pretensions Palatines et qu'elle savoit que l'électeur compte sur la protection du roy; il rougit à cette demande disant que son maitre, persuadé de l'equité de S. M., ne s'intéresseroit à porter la parole pour ce prince que pour autant que ses demandes seroient fondées et qu'il ne faudroit pas grande chose pour le contenter, à quoy l'Impératrice repliqua qu'elle ne vouloit avoir présent de personne, surtout de l'électeur, que jusques icy elle avoit cru et croyoit encore ne luy devoir rien, mais que, dès qu'elle seroit convaincue du contraire, elle seroit la première à songer aux moyens de le contenter successivement, quelque peu riche qu'elle fût, resolue d'ailleurs de ne rien luy donner quand même ce ne seroient que 100,000 fl.

A la fin de l'audience Hindfort, après avoir regardé si personne n'étoit dans la chambre, lâcha qu'à son passage par Dresde il avoit trouvé le roy de Pologne dans les sentimens du monde les plus favorables pour S. M., qu'il luy avoit donné à connoitre qu'il ne demandoit rien pour sa voix, mais qu'un mariage avec le serenissime archiduc luy feroit grand plaisir. S. M. luy répliqua en riant, a qui voulez vous Milord que je donne mon fils, à vous ou à Mr Burisch?

J'ignore si Hindfort est content, n'ayant encore vû aucune dépêche de luy; mais ce que je sais, c'est qu'il a envoyé un courrier à Hannovre trois jours après son arrivée et qu'il n'a rien dit à S. E. le chancellier de ce qu'il a écrit.

Je passe de son audience à celle de Beckers qui s'est surpassé en protestations de zèle et d'attachement de l'électeur pour S. M., protestations qui n'avoient pas de fin et qui etoient toujours accompagnées de l'asseurance qu'il etoit prêt à concourir à tout ce qui pouvoit faire plaisir à l'imperatrice. A cette asseurance si souvent réiterée, S. M. répondit qu'elle y étoit très sensible, qu'elle ne demandoit rien à l'électeur que son amitié et son concours dans les affaires de reli-

gion; qu'elle savoit que plus d'un la faisoit passer pour une princesse irréconciliable, non obstant les marques qu'elle avoit données du contraire, mais qu'il ne tiendroit qu'à l'électeur de l'éprouver par luy même, que régnant au delà de dix ans, elle avoit appris par l'expérience de se tenir aux paroles moins qu'aux effets, qu'elle oublieroit avec plaisir tout le passé sans jamais s'en ressouvenir si par les effets elle voyoit l'électeur dans ces mêmes principes.

Et sur ce qu'il glissa quelque chose de leurs pretensions, elle luy repondit à peu près comme à Hindfort en y ajouttant que, dès l'instant qu'elle seroit convaincue luy devoir quelque chose, elle seroit la première à prendre son parti et à tâcher de le contenter sans luy demander aucune condition; que pour luy faire voir la sincerité avec laquelle elle agissoit, elle vouloit bien luy donner un conseil et que ce conseil étoit de ne jamais parler de Falkenstein; qu'une telle demande ne pouvoit être que desagrèable à l'empereur, sans que jamais elle put avoir d'effet, que, supposé pour un instant que l'électeur eut quelque pretension reelle, elle ne pouvoit regarder de façon aucune S. M. l'empereur et que ce seroit à elle et non pas à luy à le satisfaire à cet egard.

Elle conclut par dire qu'elle n'avoit pû lire que la fin de son nouveau mémoire dont elle etoit beaucoup plus satisfaitte que du premier, conçeu d'une façon qui ne convenoit ni à elle ni à l'électeur même. Le pauvre Beckers resta decontenencé et court, et fit une figure des plus tristes dans cette audience.

A juger des depeches de Mr de Pretlach venues avanthier par un courrier, le credit du chancellier est toujours le même, et le bruit du contraire se doit être répandu par luy même durant sa maladie (183). Le chancellier croit qu'il faut laisser reposer pour quelque tems l'accord à faire entre le roy de Danemark et le grand duc, que le tems de renouveller la négotiation seroit longue, le grand duc, pressé par ses créanciers ou par des autres incidens, se trouveroit dans de nouveaux embarras; qu'en attendant S. M. pouvoit continuer sans difficulté celle qu'elle avoit entamée à Copenhage pour renouveller le traitté de l'année 1731. On goutte, marque M. Pretlack, notre plan sur les affaires de Pologne et on promet de se concerter ulterieurement avec S. M. sur le successeur à la couronne après la mort du roy regnant. Leur idée doit être en attendant de faire marcher sur les frontières de Pologne 20,000 hommes pour soutenir et animer les bien intentionnés sans y faire entrer cependant un homme, ni user de la moindre violence; que la czarine en auroit 50.000 sur les fron-

tières de la Prusse, resolue d'y entrer au premier avis que le roy auroit fait entrer des siennes dans le Royaume.

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 17 avril 1752.

Monseigneur.

Je rouvre mon paquet qui etoit deja prêt avant hier pour avoir l'honneur de marquer à V. E. que, venant de parler à S. M. au sortir de la conférence qu'il y avoit ce matin à la cour, elle m'a dit en peu des mots sur le point de se mettre en chaise pour aller dinner à Schönbrunn, qu'il y a été resolu d'ordonner à Mr de Vorster de s'expliquer avec le ministère anglois sur le plan en question de nos trouppes à mettre en garnison dans les places de la Barriére. de leur faire comprendre les avantages qui en reviendroient à la seureté de Barriére commune et qu'il n'y avoit que cet objet qui avoit engagé S. M. à songer à une idée dont l'execution luy coutteroit beaucoup plus que les 500,000 patacons, mais qu'en s'expliquant de cette sorte, il devoit y ajoutter que S. M. n'y insisteroit pas en cas que le roy ne la trouvât pas convenable. Il a été résolu en même tems qu'en cas que le roy ne gouttât pas l'idée ou qu'il crut ne pouvoir pas la proposer à la république, qu'alors on feroit un payement à compte du subside, mais que rien ne sera dit de cette resolution eventuelle ni à Hindfort, ni à Keith, ni à Bourmania avant que l'on sache la reponse qui aura été donnée à Mr de Vorster. L'Impératrice, se preparant en attendant dès à present à une réponse negative, écrivit avant hier à M. le P. Charles de main propre en secret qu'il eut à se préparer de son coté en songeant aux moyens de faire un tel payement.

J'ay ordre d'en prevenir V. E. pour sa direction, et qu'il luy seroit fort agréable d'apprendre votre sentiment ultérieur, Monseigneur, sur cette importante affaire.

Hindfort et Keith eurent avant hier un long entretien avec M. de Bartenstein qui leur fit un ample récit des motifs d'amitié qui faisoient penser S. M. au susdit plan et de tout le bon que le plan renfermoit ; le premier parut assez approuver son raisonnement, le second parla

plus; il dit qu'il ne scauroit disconvenir du bon qu'il y avoit, mais qu'il luy paroissoit inutile d'y songer puisque la république ne se pretteroit jamais à son avis à ce changement, que la seureté des Pays-Bas ne dependoit pas de cinq ou six regimens de plus que l'Impératrice y auroit de ses trouppes, mais d'une liaison étroite entre elle et les Puissances Maritimes.

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 1 mai 1752.

Le courier de Madrid que je vous avois annoncé par ma dernière, est enfin arrivé hier au soir. Il apporte le traité signé à l'exclusion du roy de Sardaigne; mais on voit très bien au moyen de tout ce qui s'est passé à cette occasion, que M. de Caravajal n'a tenu parole qu'à son corps defendant et qu'il veut malgrez cela le roy de Sardaigne comme principal contractant. L'amitié de Farinello a été d'une très grande utilité aux Ctes d'Esterhazy et de Starhemberg, et je ne crois pas m'être trompé lorsque je vous mandois, il y a quelque tems, que je craignois que M. de Migazzi auroit de la peine dans les commencemens à s'acquérir l'amitié et la confiance de la cour et du ministère de Madrid. Comme il est prudent et qu'il a de l'esprit, je n'en suis point inquiet; il saura ramener les esprits. En attendant il est arrivé un mésentendu, comme je vois, entre lui et le marquis de St-Germain qui est ambassadeur de Sardaigne à cette cour; mais il ne fait rien au fond de la chose; et par consequent c'est, je crois, une affaire à laisser tomber.

Mr de Neny est parti vendredi dernier 28, pour se rendre à Bruxelles. D'après la permission de S. M. je lui ai expliqué mes idées sur la façon de traiter notre affaire de la Barriére; il m'en a parû très satisfait et aussi soulagé, que devoit l'être quelqu'un qui ne savoit pas où, ni comment commencer, lorsqu'on le tire de cet embarras en lui indiquant une façon de traiter honorable pour les commissaires, d'un succès possible, et aussi convenable à l'intérêt de la Monarchie en général qu'à celui des Pays-Bas en particulier; c'est un homme d'esprit dont j'ai été très content; cela m'a engagé à lui parler à cœur ouvert et à le mettre en etat de pouvoir concerter toutes choses avec

S. A. R. et M. le marquis de Botta. Dès que, par sa reponse que j'attens, je saurai comment mes idées ont été reçues à Bruxelles et ce qui sera faisable, j'envoyerai par le courrier Zinner, sans perdre un moment, ma relation allemande et le projet de lettre à M. le Pce de Wolffenbuttel, ne le pouvant naturellement, comme vous sentez bien, avant que je ne sache ce qui pourra se faire. Je vous envoye en attendant pour votre information particulière copie de la lettre que M. de Bentinck adressat au C. d'Ulfeld au mois d'avril 1750. Vous y trouverez qu'il y a été repondu d'avance en grande partie au projet de M. de Bartenstein.

J'ai l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 15 mai 1752.

La reponse que j'attendois de Mr de Neny m'est parvenue lorsque j'étois sur le point de renvoyer ce courier et plutôt que je n'y comptois. Je ne puis pas mieux vous informer de ce qu'il me mande, qu'en vous envoyant sa lettre en original, et en y ajoutant celle qui l'a précédée. Etant certain moyennant cela que, sans deranger les finances des Pays-Bas, on pourra payer aux Etats Generaux un à bon compte de deux ou $\frac{m}{300}$ florins, je vous envoye un projet de lettre à Mr le Pce Louis Wolffenbuttel. Je pense qu'au moins il ne peut en résulter aucun inconvénient quand même il ne faisoit pas tout l'effet que je desire. Ayez la bonté de la soumettre au discernement superieur de S. M. laquelle pourra, comme ce n'est qu'une idée de ma part, y faire selon son bon plaisir tous les changemens que les circonstances lui paroitront exiger, ou bien la supprimer tout à fait. Il seroit superflu d'entrer vis-à-vis de vous dans le detail des différens objets que j'ai eus en vue; ressouvenez vous seulement, je vous prie, des réflexions contenues dans ma lettre du 20 mars. Le quatrième article de ce projet mérite l'attention la plus particulière puisqu'il n'est plus douteux qu'un pareil concert seroit le frein le plus sûr pour contenir la France et pour l'empêcher de se determiner à faire la guerre à S. M. d'autant plus avantageux que nous n'en restons pas moins les maîtres de prendre d'autres mesures selon les circonstances; au lieu que dans l'état où sont les choses, nous sommes abandonnés à la Provi-

dence ; il ne peut y avoir nul inconvénient enfin à proposer un pareil concert, restants toujours le cas existant, les maitres d'insister ou de ne point insister sur son execution.

Mon second point de vue est d'engager les Etats des Pays-Bas à une augmentation de subside et s'il est possible même, à un subside fixe. Ce n'est qu'en leur faisant voir un arrangement solide avec les Puissances Maritimes qu'il est vraisemblable de l'espérer ; c'est pour cette fin que je le propose. Il est question de déterminer l'esprit de la négociation; actuellement M^r le P^ce Charles et les commissaires ne peuvent repondre à rien sans demander des instructions à Vienne sur chaque particulier. On devine aisement les raisons de cet ordre ; mais dites-moi un peu, je vous prie, ce que c'est que des conférences dont les commissaires ne sont faits que pour ecouter ce que les Puissances Maritimes doivent en penser et ce que doit en resulter ? Quoique notre traité avec l'Espagne fut une chose bien simple et bien facile, vous savez tout l'embarras, dont il a été accompagné. Imaginez combien il doit y en avoir de plus pour les affaires des Pais-Bas ; rien de plus parfaitement applicable ici, que ce que vous dit le Cte de Cristiani sur le canal dont les eaux ont été inutiles pendant 20 ans aux deux parties. Si tant est qu'on veuille finir, on devroit se faire reproduire encore l'instruction dont Mgr le P^ce Charles at envoyé le projet, il y a plus d'un an, l'examiner, l'arrêter et l'envoyer aux commissaires.

Quant à moi, je crois toujours le droit chemin le plus sûr et le plus utile, il est dailleurs le plus conforme à la façon de penser de S. M. et vous avez bien raison selon moi, lorsque vous dites qu'il n'y a rien de plus pernicieux que de manœuvrer sur des principes différens en matière d'Etat; il arrive necessairement que tous les projets se croisent, et que les meilleurs par conséquent deviennent souvent les plus mauvais.

J'ai l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 27 mai 1752.

Monseigneur.

Myl^d Hindfort ayant reçeu un courrier le 21, proposa par ordre du roy que S. M. le rendre arbitre entre elle et l'Electeur palatin. Il declara

à un de ses amis que, bien loing d'avoir à craindre que l'élection puisse entrainer la guerre, le roy étoit seur du concours de la France dès que l'électeur palatin seroit satisfait, que la France se chargeroit alors d'y faire concourir aussi l'électeur de Cologne et le roy de Prusse après que l'empereur les en auroit requis, que l'asseurance de perpétuer pour ainsi dire par cette élection la couronne imperiale dans la maison d'Autriche et celle de constater par là la paix du moins pour vingt ans, méritoit bien quelque leger sacrifice quand même les prétensions palatines ne seroient pas fondées, qu'il ne tenoit ainsi qu'à S. M. de parvenir au plutôt à une élection unanime; que la France vouloit absolument la paix, qu'elle agiroit de concert avec le roy, qu'elle termineroit au plutôt aussi amiablement les différens qui leur restent dans les Indes et qu'il étoit seur que, dès que S. M. se remettroit à l'arbitrage du roy par rapport à la cour palatine, Mr d'Hautefort recevroit ordre de declarer icy que la France s'y remettoit aussi et qu'elle disposeroit le roy de Prusse et l'électeur de Cologne à donner leur voix à l'archiduc en réponse de la lettre de S. M. l'empereur. Il y ajoutta qu'il ne faudroit pas grande chose pour satisfaire le Palatin, qu'il falloit chercher quelque fief s'il y en avoit, dépendant de la Bohème, comprenant que l'Ortenau n'étoit pas propre et que peut-être le roy se détermineroit à y contribuer de son côté de quelque somme d'argent pour faciliter la conclusion; que la France reconnoissoit elle-même que la prétension de Falkenstein étoit insoutenable, que l'occasion ne se retrouveroit plus si aisement si on la laissoit echapper, que le roy ne s'en mèleroit plus, que luy Hindfort prevoyoit des suittes très fâcheuses d'un refus et qu'il ne scauroit garantir qu'en ce cas il ne reçeut ordre d'aller tout droit à Berlin pour y entamer une négotiation dont il ne se chargeroit qu'avec peine, qu'il n'étoit deja que trop fàché de s'être chargé de celle d'icy.

C'est au Pce de Lichtenstein (à le dire confidemment à V. E.) qu'il s'est ouvert de cette sorte. J'en rendis compte à S. M. le matin de son depart, le prince ne me l'ayant confié que le soir avant, mais la réponse fut deja resolue alors. Je ne l'ay point lue, mais la conclusion doit en être assez sèche et contenir en peu des mots un refus de l'arbitrage. Elle fut rendue le même soir à Hindfort et Kith en presence du vice-chancelier et de Mr de Bartenstein chez S. E. le Cte d'Ulfed. Ils changèrent de couleur l'un et l'autre, Hindfort prit la parole par dire qu'il seroit infiniment sensible au roy de voir que S. M. avoit moins de confiance en luy que la cour de France, et qu'elle le jugoit capable de négliger ses intérêts, que cela diminueroit de beaucoup l'amitié entre les deux cours, qu'il prioit qu'on luy remette pour peu de tems la

réponse afin qu'il puisse en tirer copie, qu'il en renvoyeroit l'original pour qu'on puisse le remettre à Mr de Vorster, et il finit par demander s'il y avoit quelque changement à espérer, qu'en ce cas il demanderoit audience de S. M. A quoy le chancelier répondit qu'il s'étoit acquitté des ordres de S. M. et qu'il ne scavoit rien luy dire de plus.

Les premieres pièces interceptées nous feront voir s'il en a dit quelque chose à Hautefort, à Beckers, à Klingraff ou à Besold, et dés à present on peut, je pense, juger de l'emportement avec lequel le roy recevra Mr de Vorster, du genie dont il est.

Ce n'est qu'hier que nous est parvenue la pièce de Mr de Mirepoix au duc de Neucastle que V. E. trouvera parmi les autres pièces secrettes (184). Son contenu sert de clef à la proposition que le roy a fait faire icy en conséquence du concert pris avec la France. Elle sert en même tems de marque à ce qu'il me paroit, ou qu'on nous regarde en France pour gens avec les quels il est inutile de traitter comme devant suivre aveuglement la volonté de l'Angleterre, ou que c'est un piège des plus fins qu'on y a tendu et au roy d'Angleterre et à nous pour nous brouiller ensemble. Cette situation n'est rien moins que favorable à l'idée de Modène. La relation que V. E. en a faitte, se peut dire un chef d'œuvre, elle épuise la matière à tous egards en reflechissant à touttes les circonstances et réflexions auxquelles elle peut être susceptible. Mr de Cristiani ne va pas de beaucoup près si loing dans la ci-jointe quoyque revenant dans la substance avec le sentiment eclaircé de V. E., ne s'expliquant pas d'ailleurs avec ce ménagement et delicatesse avec les quelles V. E. explique le sien. Mais aussi croit-il n'ecrire que pour S. M. seule, au lieu que V. E. en écrit une pièce à être produitte dans la conference.

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 29 mai 1752.

Pour ce qui est de la signature de notre traité de Madrid, je n'en suis bien aise que pour autant que par là l'affaire est consommée vis-à-vis de l'Espagne. Car dailleurs j'ai vu avec beaucoup plus de peine que de plaisir que l'on n'ait pas pu signer en même tems avec le roy de Sardaigne. Nous en revient-il autre chose que la mauvaise petite

satisfaction d'avoir pu faire de la peine à ce prince ? Jamais il ne devroit être question de pareilles miseres dans les affaires supérieures, et ceux qui ont l'honneur de servir des souverains, devroient ne jamais oublier que chaque condition ayant sa façon de penser, celle des grands princes non seulement n'admet point d'humeur dans leurs actions, mais exige même qu'ils sacrifient souvent leurs ressentimens les plus fondés au bien de l'État. Nous voulons l'amitié de la cour de Madrid et la première place dans sa confiance, et nous avons fait jusqu'à present tout ce qu'il a fallu pour lui déplaire ; aussi au lieu de devoir la signature au sentiment de l'amitié et de la confiance, comme il nous conviendroit que cela fût, nous ne la devons qu'à un *impegno* de la part de Mr de Caravajal et qu'à l'affection personnelle de LL. MM. CC. et de Farinelli pour le Cle d'Esterhazy. Par toutes sortes de combinaison il me paroit que Mr de Caravajal n'est pas un grand grec et que dailleurs il est actuellement très méfiant; il voudroit ne pas se commettre ni vis-à-vis de nous, ni vis-à-vis du roy de Sardaigne ; et Mr de Migazzi de son coté ne veut point parler le premier, parce qu'il a peur de déplaire à Vienne. Vous m'avouerez que cela fait un état d'indécision qui ne vaut rien du tout, mais qui est cependant une suite toute simple de l'esprit dans lequel la négociation a été conduite jusqu'ici. Il est très heureux que Mr de Cristiani, Mr de Bogin et vous, vous vous donniez tous les trois les peines que vous vous donnez ; ce que je désire avec vous cependant, c'est qu'on ne s'embarque pas dans des nouvelles ecritures avec Mr de Caravajal.

Vous vous souvenez sans doute que l'on avoit établi, il y a deux ans, qu'à l'ègard des affaires de Barriere on conduiroit la négociation s'il étoit possible d'une façon à nous faire garder encore pendant quelques années une partie du subside de $\frac{m}{500}$ patacons pour ne pas être obligé d'en venir à une réforme du pied de nos trouppes aux Pais-Bas. Les Puissances Maritimes ont même témoigné qu'elles n'avoient pas un certain éloignement pour cette idée, comme vous verrez par les extraits ci-joints d'un memoire et d'une lettre de Mr de Bentinck, et c'est d'après ce principe que j'ai tourné le projet de lettre à Mr le Pce Louis. Dans ces entrefaits on charge Mr de Vorster de présenter à Hanovre la declaration dont je joinds copie. Je vous avoue qu'on se perd dans toutes ces variations; il y a peu de semaines qu'on ne vouloit se préter à rien et que l'on vouloit tout un nouveau plan ; actuellement tout le contraire; non seulement on se préte, mais on va même tout d'un coup au delà de ce qui seroit necessaire.

Il seroit très aisé de prouver à Mr de Botta que tout son raisonne-

ment porte à faux; mais je n'ai jamais voulu le pousser là-dessus pour ne pas lui faire de la peine et parce que j'ai cru devoir quelque mènagement aux principes de sa façon de penser à cet égard; l'intention est certainement bonne, mais il a été séduit par son métier; un militaire croit que tout est fait lorsqu'il voit que de son projet il en resulte une augmentation de trouppes. C'est parce que je n'ai pas voulu me brouiller avec lui et que j'ai senti en même tems la nécessité de le rectifier, que j'ai demandé la permission de mettre Mr de Neny dans la confidence, quoique je sçus très bien qu'il n'étoit pas non plus entièrement de mon avis; après deux entretiens cependant, chacune de quelques heures, mes raisons lui ont fait une telle impression qu'elles n'auroient jamais pû trouver un plus zelé defenseur que lui; vous l'aurez vu par sa lettre que je vous ai envoyée. Je ne doute pas que Mr de Botta, s'il lui reste encore quelque doute, ne soit à la fin de notre avis, mais tout dépendra de ce que l'on déterminera à Vienne.

P. S. Je suis persuadé que vous sentez avec moi que l'on voit actuellement quelle sera la fin à peu près de la négociation sur l'election d'un roi des Romains. Je ne vous parlerai point du fond de la question, c'est une liberté que je ne dois point prendre. Mais les intérêts de L. L. M. M. me tiennent trop à cœur en même tems pour que je croye pouvoir me taire tout à fait dans la situation critique et delicate dans laquelle je vois les affaires. Permettez-moi donc de vous dire que je désirerois du fond de mon âme que nous n'attendions pas que les événemens nous arrachent des résolutions dont il est de la gloire et de l'utilité de L. L. M. M. d'avoir elles mêmes le mérite et que d'autres cours feront valoir comme leur ouvrage si nous n'y prenons garde. Il faudroit pour cet effet prendre sur soi d'envisager les choses de sang froid, telles qu'elles sont réellement, peser pour se décider sans prévention toutes les raisons, qu'il peut y avoir pour et contre, convenir en conséquence du tems et des moyens de tirer le meilleur parti de ce que l'on se propose de faire, en observant que ce que l'on prévoit que l'on ne pourra pas se dispenser de faire à la fin, il faut le regarder comme si on s'y déterminoit de son propre mouvement. Les résolutions du monde les plus fortes et les plus dûres coûtent souvent moins et deviennent utiles lorsqu'au lieu de se laisser aller par pièces et par morceaux, on les enchaine à la totalité et les fait en dépendre.

Je vois par un des rescripts à Mr de Vorster que nous voulons retirer de Hanovre la négociation sur les prétensions palatines, et que nous la voulons à Vienne. Cela est fort bien par beaucoup de raisons, si on est déterminé à satisfaire l'Electeur de façon ou d'autre;

mais si cela est, je crois qu'en ce cas il ne faut point se borner au seul et unique objet de l'élection du Roy des Romains; il faut étendre nos vues sur le tout et tirer de notre action un parti plus considérable et plus utile, il faut faire en sorte que la cour palatine nous en aye toute l'obligation, l'enlever jusqu'à un certain point au roy de Prusse, et par son moyen l'électeur de Cologne et de Bavière, rétablir c'est à dire augmenter l'autorité impériale dans l'Empire, renforcer le parti catholique, attirer insensiblement la France dans les mêmes principes, lever et prevenir tous les autres obstacles qui s'opposent ou pourroient s'opposer à l'élection, préparer la capitulation et les voyes pour la réussite de nos idées sur les Etats de Modéne.

La plupart de toutes ces choses ne peuvent se faire ni ici ni à Hanovre; elles ne peuvent être faites qu'à Vienne; elles ne sont même point du tout impossibles, ou je me trompe fort, si on se conduit sagement et sans humeur. Pour ce qui est de cette cour, le seul moyen d'abord de la rectifier pour autant que son sistème le permet, c'est d'employer de petites cours, qui ne lui sont pas suspectes et qui sont en même tems assez adroites pour savoir prendre leur tems et ne s'expliquer que par degréz. Pour nous, nous avons beau parler ici le cœur sur les lèvres, on ne se fie point à nous; tout ce qui vient de notre part paroit à ces Messieurs trop vaste et trop grand; nous ne parvenons jamais à les faire expliquer, et cette retenue est cause que nous ne pouvons pas parler non plus. Le ministère de France ne sait presque rien de la diette que ce que Menshengen dit à Folard; Menshengen et Beckers brulent d'impatience l'un et l'autre d'être dans les grandes affaires, qui sont sur le tapis, et il est certain que par le moyen de ces deux ministres, si on sait les mettre en œuvre, il y aura beaucoup de bonnes choses à faire.

Voici ce que je pense qu'il faudroit pour cet effet; il faudroit que ni L. L. M. M. ni aucun de leurs ministres, mais un homme reconnu pour avoir leur entière confiance, instruit de nos secrets et d'une prudence assurée, fut chargé de l'ordre positif, de chercher l'occasion de s'entretenir confidemment avec M. de Beckers, de lui faire tout naturellement un tableau exact de la situation des affaires et de lui dire amiablement que dans l'état où étoient les choses, avec la bonne opinion que L. L. M. M. avoient de son mérite et de sa façon de penser, elles avoient permis qu'il fut instruit de la leur sur les affaires et les circonstances présentes, persuadées qu'il n'en feroit qu'un bon usage, que L. L. M. M. ne disconvenoient pas que l'élection d'un roy des Romains dans la personne du S^{me} archiduc Joseph, leurs fils ainé, ne leur seroit fort agrèable, si elle pouvoit se faire convenablement, qu'elles

n'ignoroient pas que l'électeur son maître avoit été jusqu'à présent un de ceux qui avoient tâché d'y mettre le plus d'obstacles et qui, si elles ne s'étoient pas prétées jusqu'à présent à le satisfaire sur les prétensions qu'il formoit à la charge de l'Impératrice, elles ne s'y étoient refusée que parce qu'elles étoient persuadées qu'elles ne lui devoient rien du tout, et parce qu'il avoit parû être contraire à leur gloire et à leur vrai intérêt d'avoir des complaisances pour une cour qui s'étoit toujours declarée et se declaroit encore dans toutes les occasions contre la maison d'Autriche et l'autorité impériale; qu'il s'opposoit cependant encore outre cela tant d'autres obstacles à ce que l'électeur pouvoit desirer de l'amitié de L. L. M. M. soit de la part de quelques autres électeurs, soit des princes, soit par rapport à la capitulation etc.; qu'il devoit sentir, qu'à moins que L. L. M. M. ne puissent se promettre la cessation de toutes ces difficultés, tout homme raisonnable doit trouver tout simple, de ce qu'elles ne se prêtoient à rien en faveur de l'électeur; qu'en échange tout pourroit changer de face si la cour Palatine se déterminoit à faire dorénavant cause commune avec S. M. dans toutes les affaires de Religion en Allemagne, à se concerter sur toutes choses amiablement avec elle, et si elle s'employoit de bonne foy par tout où il convient, et comme elle le peut, à faire cesser et évanouir toutes les autres difficultés; que l'on ne demandoit point à l'électeur de se détacher de la France et du roy de Prusse, mais que rien ne pouvoit ni ne devoit l'obliger à immoler la Religion à l'interêt particulier du roy de Prusse.

Au cas que M. de Beckers et sa cour, comme il est très vraisemblable, donne les mains à un pareil plan, qui embrasse la totalité, il ne sera pas nécessaire pour cela d'exclure entièrement l'Angleterre de la négociation, mais il faudroit toujours se concerter d'abord et avant toutes choses avec M. de Beckers et le conduire dans toutes les occasions sur ce qu'il aura à faire ou à ne point faire. S'il arrivoit même par hazard que la cour Palatine ne nous gardât pas le secret, je n'y vois aucun inconvénient parce que nous n'avons pas besoin de dissimuler nos principes au sujet de la Religion, c'est ce qui doit nous mener à tout le reste, et d'ailleurs nous verrons bientôt par les informations secrettes, jusqu'à quel point on pourra se fier à la cour Palatine.

Ce qui seroit indispensablement nécessaire, ce seroit que la négociation soit conduite dans le même point de vue tant à Hanovre qu'à Vienne, et que nos démarches ne se croisent pas, comme il arrive souvent. Je ferois un volume si je voulois ne rien omettre de tout ce qu'il y a à dire là-dessus : *sed sapienti pauca.* J'ajouterai seulement

qu'il n'y a que vous, dont on puisse se servir pour l'exécution de ce projet; nous avons encore quelque mois avant nous, et il faut prendre garde seulement de ne point se laisser intimider par l'impetuosité angloise. J'ai l'honneur...

P. S. Je vous prie très instamment de supprimer ce P. S. si vous croyez qu'il n'est pas à propos, et pour que vous puissiez juger d'un coup d'œil de toute mon idée, souvenez-vous de ce que je vous ai ecrit, il y a quelque tems, sur le parti qu'il faudroit tàcher de tirer du clergé (185). Souvenez vous aussi de ce que j'ai dit, il y a trois ans, dans mon *votum* secret sur notre sistème politique par rapport au Clève et au païs de Sultzbach.

Koch à Kaunitz.

Vienne le 3 juin 1752

Monseigneur.

Je me suis donné l'honneur de prevenir V. E. par ma précédente que j'espérois de pouvoir l'informer aujourd'huy de l'usage que S. M. auroit fait de la minutte de la lettre au P^ce^ Louis. L'importance de la matière l'a déterminée à la remettre dans toutte son étendue à la conférence. On l'a trouvée generalement tournée au mieux et S. M. plus que personne. Mais pour ne pas heurter avec les principes établis dans le précis envoyé le 7 du m. p. à M. de Vorster à Hannovre pour être communiqué au duc de Neucastle et qui va être envoyé à S. A. R. à Bruxelles, précis qui doit avoir été fort goutté par le duc, il a été jugé nécessaire par la conférence d'ajouter ce précis dans la lettre et de changer d'une certaine façon le passage qui commence par les paroles : *de mon bon droit*, de la maniere exprimée dans la copie ci-jointe (186) que S. M. m'ordonne de remettre à V. E. La différence de ce changement avec la minutte se réduit, à ce que vous remarquerez, Monseigneur, à trois points : le premier que S. M. déclare de vouloir se charger du rétablissement de Mons et de Charleroy, et qu'elle insiste que la république pourvoye sans son concours à celuy des places rasées de la Barrière; le second qu'on laisse à la république le soing d'engager l'Angleterre à concourir aux frais de leur rétablissement; le troisième qu'on evite de parler d'un arrange-

ment à concerter avec l'Angleterre sur les secours à envoyer, soit à l'apparence d'une guerre aux Pays-Bas, soit pour le cas que la guerre y eut commencé.

Les raisons qui ont porté la conférence à ces changemens sont, je pense, qu'il convient de prévenir que les Puissances Maritimes ne demandent notre concours pour remettre les places de la Barrière, et pour s'asseurer qu'elles soyent rétablies; qu'il convient de ne pas charger S. M. de ce que pourroit avoir d'odieux les instances à faire à l'Angleterre pour l'argent à contribuer aux réparations, et qu'il convient ne pas toucher la corde des secours à envoyer par l'Angleterre pour ne pas paroitre comme si on révoquoit en doutte la validité des engagemens contractés à cet egard par l'Angleterre ou qu'on pense à exiger au delà de ce que ces mêmes engagemens portent.

Je me contente à vous rendre, Monseigneur, ces réflexions, sans m'émanciper d'y entrer. Ce qu'il y a de meilleur, c'est qu'elles n'altèrent en rien la substance, sans quoy S. M. ne les auroit probablement pas passées, étant entierement d'accord avec le sentiment éclairé de V. E. et cela au point qu'elle déclara tout net qu'absolument elle vouloit qu'il soit fait mention dans la lettre de l'espérance conditionelle d'un payement à faire à compte, quelques uns ayant cru qu'on pouvoit s'en dispenser puisque et le duc de Neucastle et les commissaires hollandois à Bruxelles insistoient beaucoup plus sur le traitté de commerce à faire que sur le payement. Mais S. M. resta ferme, disant que plutôt elle n'ecriroit pas du tout, qu'il s'agissoit d'ecrire une lettre que le prince pût communiquer aux Bentinck et qui soit telle quelle serve à les animer, et que par les conditions y attachées on avoit pourvû de reste que l'espérance qu'on y donne, ne puisse porter de préjudice.

Voila en peu des mots ce que j'en scais et ce qui a été resolu par L. L. M. M. qui ont été parfaittement d'accord. Oserois-je vous demander Monseigneur si, connoissant les Pays-Bas plus que personne, vous supposez que leurs revenus suffisent à la fois et au payement d'un subside limité à donner à la république et à l'entretien du pied présent de nos trouppes, du moins pour quelque tems? Il y en a qui ont cru devoir supposer V. E. dans ce principe selon sa relation.

Je n'entens plus le mot de Myl[d] Hindfort; il se tient plus serré que jamais, évitant aussi de parler aussi ouvertement qu'il le fit au commencement aux ministres étrangers, si ce n'est peut-être avec Bestuchef avec lequel il paroit dans une liaison intime.

Ce même Bestuchef s'est laissé échapper confidemment envers quelqu'un, il y a trois jours, « que ce seroit une chose cependant

singulière si le roy des Romains se feroit par des autres mains que par celles du roy d'Angleterre ». J'ignore à quelle occasion il l'a dit, et également le fondement sur lequel il l'a lâché. Peut-être arriveray-je encore à l'apprendre et j'auray l'honneur en ce cas d'en informer V. E.

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

MONSEIGNEUR.

Vienne le 10 juin 1752.

Le courrier de M. de Vorster est de retour depuis avant-hier au soir, je me borneray à vous informer Monseigneur en raccourci de ce que contient sa relation (187) que je n'ay luë que très à la hatte, persuadé qu'elle vous sera communiquée dans son entier et qu'elle ne tardera pas de l'être.

Le roy doit avoir été extremement irrité en lisant le rapport de Hindfort, qui doit avoir été très fort. Dans son premier transport il doit avoir declaré à ses ministres qu'il ne vouloit plus entendre parler de l'élection, qu'il auroit pû être le prince le plus heureux. s'il avoit épousé moins vivement les interêts de la maison d'Autriche, que pour prix de tout ce qu'il avoit fait, il ne se voyoit payé que d'ingratitude, qu'il l'abandonneroit desormais à son destin, qu'elle s'en repentiroit plus d'une fois, qu'il luy feroit même tout le mal qu'il pourroit et nommement dès à present dans l'affaire de la Barrière où on le trouveroit plus roide que les Hollandois, qu'il ne se soucieroit pas même d'exposer ses Etats d'Allemagne s'il falloit en adoptant un nouveau sistème. Par bonheur, piqué au plus vif contre la cour palatine sur ce qu'elle fait de nouvelles prétensions et entre autres celles d'une somme d'argent à payer par l'Angleterre, il est revenu le lendemain d'une certaine façon à soy, il a montré un retour de tendresse envers la maison d'Autriche et nommement envers la personne de S. M. l'Empereur en disant, les larmes aux yeux, combien il sentoit de voir le déché de l'authorité impériale et qu'il desiroit de contribuer à méliorer la capitulation ; qu'il feroit encore un essay ici, mais que ce seroit aussi le dernier, qu'il ne seroit plus fait mention de l'électeur palatin, mais que, la cour d'icy réclamant le prothocol de

mois de septembre 1750, il y réclameroit à son tour qu'il y étoit stipulé que l'assemblée des Electeurs de Churtag seroit convoquée dès qu'on seroit seur de la pluralité; que ce cas existoit présentement puisqu'en l'étoit de six voix, qu'il demandoit ainsi qu'il fut convoqué incessamment, que l'élection se feroit à la pluralité, que sans l'avoir effectuée, il reviendroit couvert de honte et de blâme dans le royaume, qu'il avoit un pied dans la fosse et qu'il vouloit mourrir avec la gloire d'avoir achevé l'ouvrage qu'il avoit entrepris pour consolider la tranquillité publique.

On communiqua cette resolution à M. de Vorster en luy donnant à lire la declaration que fesoient icy Hindfort et Keith. Le roy ne parla pas luy même à Vorster, mais Neucastle et les deux Munchausen; ils luy parlèrent tous sur le même ton, exagérant tous de n'avoir jamais vû leur maître dans un tel excès d'emportement, que c'en etoit fait pour toujours de l'amitié entre les deux cours et qu'ils ne pouvoient repondre des suittes que prendroit le roy si on ne deféroit à sa demande. Neucastle y ajoutta, affectant toujours de beaucoup de modération, que sans l'élection il étoit perdu en Angleterre, que ce n'étoit pas cette crainte qui luy tenoit à cœur, vieux comme il est, que l'on devoit cependant savoir que la France et surtout la Prusse y avoient un parti très fort, et que luy et Granville etoient les seuls pour la cour d'icy; que S[t] Contest avoit asseuré tout fraichement leur ambassadeur que la France ne s'y opposeroit pas, quand même l'élection se fit à la pluralité avec la protestation de trois électeurs, pourvû qu'elle fut légale dans le reste.

Suichelt qui affecte le plus de sincerité et de bonne volonté pour nous de tout le ministère d'Hannover, a été enfin celui de tous qui a pressé le plus Vorster, insinuant qu'on feroit bien de se pretter à la médiation du roy à l'egard de l'électeur palatin à condition de la borner à 200.000 fl. tout au plus à accorder à l'électeur pour extinction des touttes ses prétensions et à demander que, pour s'entendre confidemment sur les affaires de l'Allemagne et surtout sur celle de l'Election, le roy envoye à Vienne un ministre affidé allemand à la place des Anglois qui n'y comprennent rien, et probablement Schuichelt souhaitroit-il que le choix tombe sur luy.

Voila la substance pour autant que j'ay pû en retenir de la relation de M. de Vorster, au quel on a affecté de faire plusieurs confidences qui regardent la France, entre autre qu'il y avoit un plan formé moyennant le quel cette couronne tacheroit de conserver la paix et de ne recommencer la guerre que l'année 1760.

Il y avoit conférence ce matin en présence de LL. MM. sur cette

même relation ; j'ignore ce qui peut y avoir été determiné n'ayant pas été du depuis à Schönbrunn, et tout ce qui m'en est revenu, c'est qu'elle est assez bien allée et qu'on espère de bien sortir de cet embarras. Je scais que S. M. l'Empereur inclinoit à donner une réponse des plus polies à la declaration angloise et à ne témoigner la moindre espèce de rancune à Hindfort et Kith sur l'animosité du roy, à remplir la reponse des protestations d'amitié et de reconnoissance pour tout ce que ce prince a fait jusques icy dans l'affaire de l'élection, du prix que l'on fait de la couronne impériale, de la parfaitte confiance de LL. MM. dans sa personne, et de la résolution où elles sont d'agir dans un parfait concert avec luy pour parvenir à une prompte conclusion ; que la gloire personnelle du roy etant aussi intéressée comme elle est à cette réussite, on le prie de réfléchir s'il convient d'en venir dès à present à la convocation du Churtag avant d'avoir tenté si on ne peut y parvenir par un concours unanime des électeurs ou du moins avant d'être seur que les plus puissans d'entre les princes ne se joignent en tout cas aux trois électeurs opposans pour éviter qu'il n'en naisse une scission dans l'Empire ; qu'aimant le bien de la patrie autant qu'il l'aime, le roy ne pourroit envisager qu'avec peine les suittes malheureuses d'une telle scission, et approuver qu'on prenne les mesures les plus solides de la part de deux cours, avant que d'en venir à un pas aussi avancé que l'etoit la convocation ; qu'une telle précaution etoit digne de sa grande sagesse et ne pouvoit rencontrer qu'un applaudissement général de la part de la nation en voyant que le roy avoit mieux aimé traitter une affaire de cette importance avec prudence et modération que d'exposer, en la précipitant, le publicq au risque d'une guerre à la quelle la nation ne pourroit se dispenser de prendre part.

Le vice chancellier que j'ay vu hier sur le soir, m'a paru du sentiment qu'il conviendroit que LL. MM. ecrivent chacune séparament sur ce pied une lettre confidente au roy, que, pour le contenter d'une certaine façon, on ordonne à M. de Vorster de demander une conférence sur les points à examiner touchant le Churtag, et que ces points luy soyent envoyés d'icy. Ce ministre m'ayant fait la grâce de me communiquer sa pensée, j'ay pris la liberté de luy en suggérer une autre que la sienne m'avoit fait naitre, savoir de se servir de deux électeurs de Mayence et de Trèves pour faire revenir le roy de l'idée de cette convocation precipitée ; qu'il s'agissoit de deux objets, de le détourner de l'idée et cela d'une façon qu'on ne s'expose à perdre son amitié ; que quelques solides que soyent nos raisons, elles ne feroient de beaucoup près pas la même impression ditte par M. de Vorster que si

elles le sont de la part des deux électeurs surtout de celui de Trèves, dans les sentimens duquel le roy a une très grande confiance; que c'est l'occasion où il faut tâcher d'en tirer profit et se servir de son canal pour luy faire tirer les fléches que l'on vouloit faire tirer à M. de Vorster; qu'il falloit en cas qu'on adoptât cette pensée, expédier sur le champ un courrier à Mayence et à Coblence, informer les électeurs de ce dont il est question, leur représenter les suittes funestes à craindre d'un pas si precipité, les requérir de charger incessamment M. M. de Stadion et Spangenberg de les représenter de leur part au roy et à son ministère, mais de s'y prendre d'une façon qu'il ne paroisse pas qu'ils le font à la requisition de LL. MM. mais par un effet de leur propre mouvement et en bons patriotes, qu'il falloit leur envoyer de plus les points de délibération qu'on compte de projetter pour être produits par M. de Vorster à la conférence, en leur ordonnant de se concerter avec luy sur ce qu'ils auroient à y voter; qu'il falloit différer de dix jours le renvoy de l'exprès à Hannover pour que les ministres de deux électeurs y existans fassent les demarches necessaires avant que M. de Vorster ne puisse faire les siennes, et qu'il trouve par là les esprits plus disposés à l'ecoutter, qu'il falloit enfin par cette même considération éviter aussi jusques là de s'expliquer beaucoup icy envers les ministres anglois pour que la chose en paroisse d'autant plus naturelle, et que les premiers coups soyent frappés avec d'autant plus de succès de la part de deux électeurs, etc.

Ce raisonnement m'a paru faire impression sur S. E. le vice-chancellier et j'ay presque lieu de croire qu'il en aura fait usage sans dire cependant que j'y ay part. Mais qu'il en aye fait usage ou non, je suis tout consolé de l'avis qui m'a été donné, quoyque en peu des mots, que la conference est allée bien.

J'aime bien mieux qu'on se soit ainsi evaporé à Hannover que si on n'avoit rien dit à Vorster, ou si on avoit affecté de l'indifference seule. Le roy nous est un ami trop nécessaire pour ne pas compatir à ses foiblesses et à celles de son ministère anglois, pourvû qu'on le rameine dans le vray chemin par des mesures sages et qu'on ne se laisse entrainer à rien de ce qui peut etre de préjudice à S. M.

Que ne sommes-nous à la fin du mois d'octobre, et V. E. de retour! Quantité de choses pourroient etre entreprises alors avec succès, qu'il seroit dangereux peut-être d'entamer sans la direction d'un pilote si habile.

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 17 juin 1752.

Monseigneur.

S. M. n'a rien moins que rejetté la pensée de V. E. exprimée dans le P. S. du 29 de may par rapport à M.M. Beckers et Menshengen. Elle en connoit également la delicatesse et le bien qui pourroit en naître, mais elle souhaitroit comme de raison de différer à faire travailler à cette idée jusques à votre retour, Monseigneur. La situation de la cour palatine, les bienfaits que tirent l'électrice, Wachtendunck et Menshengen de la France, le zele du père-confesseur pour le bien de la religion et plusieurs autres raisons de cette nature ne permettront jamais de se flatter que l'électeur puisse être detaché de la France, mais peut être le pourra-t-il être successivement du roy de Prusse si on s'y prend avec addresse et prudence et si la France ne s'y oppose pas. V. E. m'ordonnant de luy dire ce que j'en pense, voici en peu des mots le plan sur le quel, je crois, qu'il faudroit travailler : Sans rien en faire remarquer pour le présent, il faudroit se borner à commencer de parcourrir avec Beckers touttes les rubriques de leurs prétensions en les combattant le mieux possible avec fermeté et douceur, et tacher de le convaincre autant que faire se pourra, qu'on ne leur doit rien, ou du moins que l'on croit ne leur rien devoir. Ceci fait, il faudroit lâcher à demi mots que l'Impératrice, ne devant rien, ne se détermineroit jamais à donner quelque chose sous titre d'obligation à son maître; que, très disposée à oublier sincèrement tout le passé, elle ne l'étoit pas moins à s'unir d'une parfaitte amitié avec luy dès qu'elle auroit lieu de luy supposer les mêmes dispositions; qu'elle connoissoit que le bien de l'Empire et celui de la religion exigeoient plus que jamais leur union; qu'elle n'exigeroit de luy rien qui ne fût conforme à l'un et à l'autre et rien non plus qui peut être à son préjudice; que le soutien de l'authorité imperiale et la seureté de l'auguste maison n'avoit rien qui fut contraire au bien-être de la maison palatine; que S. M. regardoit sur ce même pied la conservation de la Maison électorale et que, bien loing de luy vouloir du mal, elle se pretteroit avec plaisir à luy donner des marques sincères et réelles de

sa bienveillance dès qu'elle seroit asseurée d'un retour sincère. Pour y préparer en attendant le terrain, il faudroit faire écrire par le Père-general de la societé, homme entierement devoué à S. M., en secret au confesseur de l'électeur pour luy remontrer le danger extrême au quel la religion est exposée de plus en plus en Allemagne et par la trop grande puissance des princes acatholiques et par le peu d'union qui subsistoit malheureusement entre les peu des états puissans des maisons catholiques, qu'il n'y avoit que leur réunion et le soutien de l'authorité impériale qui pourroient encore préserver la religion de sa ruine en Allemagne, qu'il etoit tems de se réveiller et que tout bon catholique, surtout tout bon ecclésiastique devoit s'y employer avec empressement et vigueur. Il faudroit pour gagner Menshengen, commencer par luy promettre le payement du présent qu'il prétend luy être du en qualité d'ambassadeur à la dernière élection impériale depuis que l'électeur a reconnu l'empereur, gagner ensuitte le secretaire S. George qui est auprès de Wachtendunk et bien dans son esprit, s'ouvrir enfin *pro re nota* plus avant avec Beckers et luy faire quelque convénience selon qu'on trouveroit qu'il le meritte, ce que nous scaurions dans peu et par la façon dont il tourneroit ses rapports à Wachtenduncк et par l'ouverture qu'il en feroit ou n'en feroit pas à Klingraff.

V. E. sera en attendant de retour et à portée par consequent pour entamer et diriger l'affaire.

Myl[d] Hindfort paroit devenir beaucoup plus circonspect en parlant aux ministres etrangers.

J'ay l'honneur, etc.

Kaunitz à Koch.

Paris le 17 juin 1752.

Par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 3 d. c. n° 96 vous avez la bonté de m'informer de l'aprobation que S. M. a daigné accorder à mes foibles idées et travaux. Vous comprenez aisement le plaisir que vous m'avez fait en me l'aprenant; il est assurement très vif et je n'en connois point qui le surpasse que celui que j'éprouve lorsque je vois employer dans les affaires les moyens les plus convenables et les plus utiles au service de S. M.

Je ne suis point tranquil encore sur nos affaires des Pays-Bas ; je ne vous dissimulerai point que les pièces d'accompagnement du dernier rescript, que j'ai reçues en même tems que votre lettre, ne me paroissent pas du tout devoir me rassurer. J'ai vu tout ce qui s'est fait jusqu'à présent et sais comment on traite ordinairement les affaires chez nous ; je pourrois conclure de là bien des choses, mais comme il est aisé de se tromper lorsqu'on se presse de porter son jugement, je crois devoir attendre avant de vous dire ma pensée, des nouvelles de Bruxelles sur ce qui se sera passé dans la derniere conference. En gros cependant je vous dirai confidemment dèz à présent que je crainds fort, que nous ne nous jettions nous mêmes dans des grands embarras. Il est constant que la tête tourne à ceux qui sont chargés d'exécuter et qu'un troisième en profite tant que nous ne serons pas d'accord vis-à-vis de nous mêmes. Je soumets à votre jugement qu'il vaut mieux soutenir, si c'est M. de Burmania et Mrs d'Amsterdam, ou M. le Pce Louis et les Bentincks ? Et quant aux changements qui ont été faits au projet de lettre que je vous ai envoyée, j'observerai seulement qu'à moins qu'on n'ait eu l'intention de la rendre inutile, il n'est pas concevable qu'on ait voulu y nommer les Bentincks, le Pce et ces Mrs ne pouvant plus naturellement faire de cette lettre l'usage qu'ils auroient pu en faire, du moment qu'il y est parlé d'eux nommément.

Vous me demandez si je pense que les fonds des Pais-Bas peuvent suffire toute à la fois au payement d'un subside limité et à l'entretien du pied présent de nos troupes dans ce pays-là. Je réponds que c'étoit là tout mon projet et que je le croirois très possible si on s'en étoit tenu jusqu'ici aux principes que S. M. avoit adoptées et etablies, il y a plus de deux ans. Mais actuellement je doute fort que cela le soit encore, et tout ce que je souhaite, vû l'état des choses, c'est que l'on ne sacrifie pas l'article du commerce à un petit profit d'argent plus apparent que réel. Car je suis très persuadé que, si cela arrive, les Pais-Bas et les revenus de S. M. y perdront plus que ne vaut le subside en entier; il est indubitable que les subsides des provinces diminueront avec la diminuation de leur commerce ; l'extrait ci-joint de la lettre de M. de Neny vous fera voir de quelle utilité peut être la liberté du tariff.

Je vous remercie pour tout ce que vous me mandez au sujet de l'élection d'un roi des Romains. Le dernier paquet contient plusieurs choses mémorables. La réponse du roy de Prusse à cette cour est de ce nombre. Nous savons actuellement quelles sont ses vues par rapport aux investitures. Cette cour autant que je puis en juger par les

notions que j'ai sous main, est occupé à tirer parti de l'enthousiasme anglois. Mr de Mirepoix a de fréquentes conférences avec Milord Albemarle sur la querelle de leurs prises de mer ; il paroit même que c'est une négociation qui sera bientôt terminée et ce ne sera pas, je crois, à l'avantage des Anglois. Quant à moi, je pense, que l'on n'a pas besoin de se presser d'être la dupe de ses actions et de sa complaisance ; les Anglois pourroient bien ne pas aller loin sans s'en repentir.

J'ai l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 23 juin 1752.

Je vous prie de témoigner à S. M. l'Empereur, combien je suis pénétré de ce qu'il vous a permis de m'envoyer copie de sa lettre à Mgr. le Pce Charles. Il seroit très désirable assurément qu'une façon de penser aussi respectable pût n'être ignorée de personne. On y voit de toutes parts avec la dignité convenable, des preuves de la sagesse et de la bonne foi, qui accompagnent toutes les actions de L.L.M.M. C'est là selon moi la seule bonne politique et la façon de traiter les affaires bien plus utile, que toutes les manœuvres de finoteries les plus adroites et les plus alambiquées.

Je me suis trouvé en attendant dans un embaras assez considérable. Nos commissaires aux conférences de Bruxelles avoient couché une reponse au mémoire qui leur avoit été remis par ceux des Puissances Maritimes le 8 mai et Mgr. le Pce Charles l'avoit envoyé à Vienne à l'aprobation de S.M. Mr de Bartenstein de son coté a fait aussi un précis de réponse qui a été envoyé à S. A. R. de l'avis de la conférence qui lui laisse la liberté de changer, d'omettre ou d'ajouter ce qu'il jugeroit à propos. Toutes ces expèditions me sont parvenues avant-hier par le canal de la chancèlerie d'Etat, et dans le même tems j'ai été informé d'ordre de S. A. R. par M. le marquis de Botta et M. de Neny que nos commissaires étoient d'un avis tout différent. Mr de Botta en particulier à certains égards est d'un troisieme sentiment et au milieu de toutes ces différences, S. A. R. veut que je lui mande au plutôt auquel des deux projets je pense qu'il faut donner la préférence.

Il n'est pas possible de douter lorsqu'on se rapelle tout ce qui s'est

passé jusqu'à present que M. de Bartenstein n'ait tourné ce précis comme il a fait, que pour mettre son projet, qui a été rejetté absolument tant à Vienne qu'à Hanovre entre les mains et sous les yeux des commissaires de la Republique à Bruxelles. C'est à mon avis le moyen de perdre les bien intentionnés et surtout les Bentincks ou au moins de les mettre dans le plus grand embaras, sans qu'il puisse nous en revenir la moindre utilité. Nous savons que les commissaires hollandois sont du parti des mal intentionnés, qu'ils sont en correspondence secrette avec M[rs] d'Amsterdam, et qu'ils ne manqueroient pas de publier la proposition; et nous savons en même tems que les bons intentionnés ont employé jusqu'ici tous les moyens imaginables pour rester les maîtres de la négociation et pour ne pas flatter ni favoriser le pernicieux principe de leurs antagonistes, qui sont d'avis qu'il convient à la république de s'entendre avec la France et de ne plus se méler des affaires du dehors. Vous aurez observé le passage de la lettre que m'écrit M. de Bentinck dans laquelle il parle de M. de Burmania; il croit ne pas devoir se fier à ce seul homme par raport à ses connexions. Au lieu de cela nous voulons mettre dans la confidence la ville d'Amsterdam et toute la république, nous livrer, en un mot, au parti des malintentionnés. Je suis neantmoins persuadé que ce n'est que l'envie de défendre son projet et le desir de l'infaillibilité qui a guidé et seduit M. de Bartenstein dans tout ceci. Reste à savoir si cela convient. Il n'est pas possible de redresser toutes choses, et si nous ne sommes pas d'accord entre nous, il est certain que les uns gateront ce que feront les autres. Quant à moi, je sents fort bien que par mon zéle pour le service de S. M. je n'augmente pas le nombre de mes amis. Je me flatte cependant que vous verrez par les pièces cijointes, que j'ai usé de tout le ménagement possible.

Il faut vous dire encore que j'ai eu lieu d'être fort satisfait des audiences particulières, dans lesquelles j'ai presenté avant hier à Versailles au Roy et à la Reine les lettres, par lesquelles L.L.M.M. les invitent à être parains à la prochaine heureuse delivrance de S. M. Le roi non seulement par les termes les plus obligeants a temoigné combien il étoit sensible à cette marque d'amitié de L. L. M. M. et le plaisir avec lequel il acceptoit la proposition, mais j'ose dire même qu'il est entré de la tendresse dans la façon dont il l'a temoigné à moi d'abord, et ensuite à ses courtisans par lesquels cela m'est revenu.

J'ai eu occasion de causer aussi fort longtems dans la même matinée avec M[me] la marquise de Pompadour et je lui ai dit beaucoup de choses que je suis bien aise qu'elle redise au Roy. Elle m'assuré que

le roi non seulement aimoit actuellement S. M. l'Impératrice, mais que même au milieu de la guerre il avoit toujours eu pour Elle beaucoup d'amitié et la plus haute estime. Elle est convenue aussi avec moi que, si le Roy et S. M. l'Impératrice pouvoient se connoitre, se voir et se parler, il regneroit entre eux à jamais l'amitié et la confiance la plus intime et la plus parfaite.

J'ai l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 24 juin 1752

Monseigneur.

M. M. Hindfort et Kith paroissent assez contents de la réponse qui leur a été donnée. Il faudra voir si le roy le sera également et s'il le sera surtout des lettres de L. L. M. M. dont on aura envoyé sans doutte les copies à V. E.; il n'a pas coutté peu de peine à dèterminer l'Impératrice à signer la sienne, ayant été extrémement chocquée de derniers rapports de M. de Vorster, de la manière dont il est traitté du roy qui ne fait que luy tourner le dos et qui en échange fait un très bon accueil à Wreden, non obstant l'emportement avec le quel au dire de ses ministres, il s'étoit expliqué peu de jours avant sur son sujet et sur celui de sa cour. S. M. l'Empereur l'y a déterminée à la fin, mais je la vois bien ulcerée et irrittée surtout de nouvelles propositions qu'on fait à Hannover par rapport à l'électeur.

Ce n'est qu'en tremblant que je réfléchis aux suittes que tout cela peut produire. Aussi S. M. batte-t-elle de son coté fort froid aux ministres anglois, evitant de les regarder ou du moins de leur parler, à ce qu'ils ont bien remarqué, dans trois appartements de suitte. croyant qu'il est de sa dignité d'en user ainsi après que le roy en agit si mal en publicq avec M. de Vorster. La conduitte de l'Angleterre est en effet des plus singulières dans tout le cours de cette affaire ; V. E. en verra un nouveau trait dans la relation de Wreden où il fait mention du discours tenu en sa presence par le duc de Neucastle à Vergennes, lequel luy a dit tout clair que jamais la France avoit declaré d'abandonner l'affaire de l'élection à sa direction, qu'ils avoient bien consenti qu'il se traitte à Hannover sur les pretensions palatines, que

c'etoit le point sur le quel son maître insistoit à la verité le plus, mais qu'il ne s'étoit jamais encore expliqué jusques icy. si la pluralité suffit dans le college electoral et si le concours des princes y est necessaire ou non — langage bien opposé à ce que de la part de l'Angleterre on a avancé des asseurances qui leur avoient été données par la France, et c'est d'une certaine façon le second tome de ce qui est arrivé avec la négotiation de Madrid. Ceux qui sont plus indifférens sur le fait de l'Angleterre, en prennent occasion de dire, et pas sans fondement, qu'on ne peut que traitter avec les dernières precautions avec des gens qui n'hésitent pas de nous avancer des faits immediatement faux dans les affaires les plus importantes pour nous ameiner à leur but.

Le bon Dieu fasse que le roy revienne de l'idée de la convocation precipitée du Churtag ou pour mieux dire, que les deux électeurs de Treves et de Mayence l'en fassent revenir ; car si dans cette crise on étoit obligé d'en venir là, je ne garantirois pas (à le dire dans la derniere confiance à V. E.) que la voix de Bohème ne se joindroit à ceux qui voteroient pour la dilation. Le tout depend de gagner du tems; mais nous avons à faire avec des gens qui agissent sans principes, qui veulent avec véhémence ce qu'ils veulent et qui croyent que nous devons passer par tout ce qu'ils veulent; ils pourroient se tromper cependant cette fois, et si notre fermeté nous feroit d'honneur d'un coté, elle ne laisseroit pas de pouvoir nous coutter bien cher d'un autre, en nous exposant au risque de perdre le roy d'Angleterre et à l'avoir contre nous dans quantité d'affaires où son assistance ne pourroit que nous ètre trop nécessaire, dans un tems surtout, où l'Empire est dechiré par des factions et l'authorité impériale affoiblie, où notre amitié avec l'Espagne est encore naissante, celle avec la Russie peut-être chancellante, et la France rien moins que portée encore à mieux penser à notre égard, avec un voisin tel que le roy de Prusse, qui ne manquera certainement de mettre à profit des circonstances si favorables pour luy, pour fortifier son parti dans l'Empire, pour souffler le feu en Angleterre et pour éloigner de nous, s'il y voit jour, la czarine.

Que la présence de V. E. seroit nècessaire à S. M. dans des circonstances si délicates pour luy suggérer des moyens pour la faire sortir de cet embarras d'une manière convenable à sa seureté et dignité et propre à affermir la paix du dedans et du dehors!

V. E. trouvera plusieurs autres pièces assez intéressantes parmi les ci-jointes et un passage fort remarquable dans la lettre de Wrede à Wachtendunk (188), touchant la secularisation, passage que je n'ar-

rive pas à comprendre, ne comprenant pas le motif que pourroit avoir la France à se préter à une idée si opposée au bien de la religion. à moins qu'on ne luy en fasse avoir sa part, et cette part ne pourroit être que l'eveché de Bahl, celui de Liege ou une partie des pays de Trèves et de Mayence situés au delà du Rhin, n'étant pas probable que l'Angleterre concourre jamais à luy faire avoir quelque chose en deça de ce fleuve; mais il paroit en même tems si peu probable qu'elle concourreroit à luy faire avoir aussi une portion des pays au delà que j'avoue mes lumières de beaucoup trop foibles à approfondir ce mistère à moins que l'idée ne soit de faire avoir part à cette sécularisation, la cour de Berlin, d'Hannover et de Manheim en procurant à cette derniere l'eveché de Spire ou de Worms. Hildesheim au roy de Prusse et Osnabrugg à celui d'Angleterre; peut-être V. E. pourra-t-elle en decouvrir quelque chose là où elle est.

Une autre pièce remarquable est celle de Porithon au sujet des affaires de Religion en Carinthie et l'Autriche superieure (189); il y avoue qu'il ne trouve aucun grief nouveau dont ces gens auroient lieu de se plaindre et qu'il luy paroit que Bekers et Polman les animent. Ce témoignage d'un homme tel que Porithon, luthérien luy même, et qui n'a aucune liaison particulière avec nous, ne scauroit certainement être suspect. Que des réflexions à faire sur la situation présente de la religion en Allemagne, sur la conduitte impardonable du ministère d'Hannover à cet egard, et sur les motifs qui devroient engager les états cattoliques à s'unir pour leur bien commun à S. M.

Elle y trouvera une troisième pas moins interessante qui est celle de Grossatesta au duc (190). Il est vray qu'on n'auroit pas du différer si longtems à répondre sur la dernière lettre de Munchhausen, mais le roy auroit-il du pour cela s'expliquer de la façon qu'il a fait envers luy? Tant des occupations différentes, survenues les unes après les autres, ont empeché de traitter jusques icy dans la conférence sur cet objet important, mais il en sera traitté, j'espère, cette semaine. Mr de Bartenstein vise à éloigner le Cte de Cristiani de toutte part dans cette négociation sous prétexte du peu de connoissance qu'il a des loix et constitutions de l'Empire, non obstant qu'il convienne qu'il faut traitter sur certains points immediatement avec le duc. Je doutte que S. M. soit de ce sentiment et, si je ne me trompe, V. E. ne le sera non plus. Il convient à la vérité de ne pas chocquer le roy d'Angleterre en luy montrant la moindre défiance; il convient même faire passer la negotiation par luy et luy faire croire que S. M. veut avoir la plus grande obligation à luy du succès d'une affaire si importante pour sa maison. Mais convient-il pour cela d'interrompre celle qu'il a com-

mencée luy-même par M. de Cristiani en s'ouvrant à luy avec une confiance sans réserve sur ses vues particulières aussi bien que sur l'affaire principale même, au point qu'il luy a fait communiquer par Sabatini son confident l'instruction donnée à Grossatesta telle que V. E. la trouvera ci-jointe avec la lettre du C[te] Cristiani à moy et celle de Sabatini à luy, en luy demandant même qu'il luy marque son sentiment sur les points qu'il trouveroit à y changer (191).

M[r] de Bartenstein est pardonnable d'ignorer ces circonstances qu'il ne scauroit savoir et que personne ne scait que L. L. M. M. et V. E. Il ignore de même que M. de Cristiani reconnoit le premier la necessité de changer dans plus d'un point le plan du duc, qu'il travaille actuellement à faire ses remarques sur les points à changer, et il ignore enfin que Sabatini, qui a un pouvoir des plus grands sur l'esprit du duc, est de mieux avec M. de Cristiani, et que c'est par son canal que doit travailler ce dernier pour luy faire goutter les changemens à y faire. Mon foible sentiment seroit ainsi qu'on examinât dans la conférence la réponse à donner sur la lettre de Munchhausen, qu'elle soit des plus confidentes et obligeantes envers le roy et le duc; qu'on examine, s'il convient ou ne convient pas de donner à connoitre au roy qu'on est informé du contenu de l'instruction donnée à Grossatesta; qu'on luy fasse confiance que le duc l'a faitte à M. de Cristiani en gros de son idée, en luy confiant en même tems que le tout se faisoit avec l'approbation du roy et qu'il s'étoit adressé à ce prince pour savoir la juste confiance de S. M. en luy; que son intention étoit de continuer à faire passer le gros de toutte la négotiation par les mains du roy, mais que, pour gagner du tems, on pourroit aussi traitter immediatement par le moyen de Cristiani entre S. M. et luy, à condition que de part et d'autre on en informeroit le roy; qu'on devroit saisir cette occasion pour prévenir le roy que le C[te] de Cristiani, étant deja du secret, seroit chargé de traitter avec le duc, mais que ce ne seroit absolument que selon les principes dont on conviendroit avec luy, que la substance de l'affaire passeroit toujours par ses mains, qu'il seroit informé de tout, qu'on auroit grand soing que les deux négotiations ne puissent se croiser et que celle de Cristiani n'avoit d'autre objet que de faciliter celle d'Hannovre, d'entretenir le duc dans ses bonnes dispositions, de l'asseurer de celles de S. M. et de luy expliquer les motifs des changemens si jamais il y en avoit à faire pour l'avantage réciproque dans son plan; qu'on instruise enfin M. de Cristiani par une dépêche signée de S. M. sur la conduitte qu'il auroit à tenir sur la nécessité des points à changer dans le plan et sur les insinuations qu'il auroit à faire à cet egard

tout ceci pouvant être ordonné naturellement par S. M. sur la lettre écritte à son retour de Reggio à S. E. le C[te] d'Ulfeld par laquelle il l'informa de la substance de ce qui luy étoit revenu du contenu de l'instruction. Sans donner lieu au roy de se plaindre le moins du monde d'une méfiance, il me paroit qu'il n'est rien moins que difficile de tourner la chose d'une manière que les deux négotiations ne puissent se croiser et qu'il convient plus que jamais de se rendre maître de l'affaire par celle à entretenir par le C[te] Cristiani, si jamais les circonstances présentes engagoient le roy à changer de sentiment, et quand même il ne changeroit pas, la négotiation ira bien plus vite par luy, et ses insinuations soutenues et appuyées par Sabatini, serviront à applanir plus aisément les difficultés qui restent à lever, à nous asseurer enfin de plus en plus de la personne du duc si en secret nous passons par Sabatini, son confident et favori, ambitieux de se faire auprès de S. M. et de son futur maître le méritte de la reussite.

Quelque bien qu'il paroisse que nous soyons avec l'Espagne, je crois que rien ne presse la confiance à leur en faire. En nous mettant toujours mieux avec eux, il sera tems de la faire lorsque l'affaire sera adjustée avec le duc, et que les circonstances exigeront de les mettre du secret; je souhaitrois bien plus que l'on songeât à se mettre mieux avec la cour de Rome, de laquelle nous pourrions avoir le plus d'opposition à craindre de ses manéges pour aussi longtems que nous restons sur le point d'à present avec elle, outre que les circonstances pourroient nous rendre son concours et assistance très utile aussi autre part, et surtout dans l'Allemagne. M[gr] Megazzi a mis à profit les maximes que V. E. a voulu luy inspirer à son passage par Paris; il a debuté en les suivant si bien qu'il paroit être fort bien dans l'esprit du roy et de la reyne et dans la confiance de Caravajal, d'Enseñada, du confesseur et de Farinelli; avec des bonnes façons et de la droiture on gagne partout du terrain, surtout avec des génies tels que sont L. L. M. M. C. C. et Caravajál. Il s'est pris fort adroitement par rapport au roy de Sardaigne, et en continuant de cette façon il arrivera bien plus seurement à nous faire prendre insensiblement le dessus sur luy dans l'amitié de la cour d'Espagne sans paroitre de vouloir mettre l'Espagne mal avec luy, ce qui ne seroit pour les circonstances présentes, ni de la dignité ni du service de S. M., tant que nous n'avons pas motif de nous plaindre de luy ou de luy supposer des vues et desseins contraires aux nôtres.

Je me donneray l'honneur de renvoyer à V. E. par le premier courrier la tabattière destinée à Farinelli (192). S. M. ne veut abso-

lument pas y faire mettre son portrait. présent qu'elle ne fait qu'aux ambassadeurs et aux personnes du premier rang et cela encore très rarement. Elle permettra cependant à M. de Megazzi de donner à Farinelli comme venant de luy les portraits de L. L. M. M., sans y faire paroitre ni l'un ni l'autre. elle les luy envoyera même s'il en n'est pas pourvû.

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 26 juin 1752.

Ce que nous avions lieu d'espérer est enfin arrivé. Ce courier aporte le traité signé conjointement avec le roy de Sardaigne et vous verrez par les dépêches de M. l'evêque de Megazzi que les choses se sont passées de façon à faire sentir à L. L. M. M. C. C. et au roy de Sardaigne tout le prix de l'amitié de quelqu'un d'aussi admirable et respectable que S. M. l'Impératrice. C'est dans le moment présent le plus grand avantage que nous retirions de cette longue et pénible négociation; il auroit été douloureux de perdre le fruit de tant de peines; mais actuellement S. M. l'Impératrice peut se dire sans flatter *est opus manuum mearum.* Je vous envoye copie de la lettre que m'écrit M. de Migazzi; pour la rendre plus intelligible j'y ajoute copie de celle que je lui avois écrite le 31 du mois dernier par le courrier Ehler. Celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 23 du courant par la voye de Bruxelles en réponse à la vôtre n. 96 arrivera presque en même tems avec celle-ci. Permettez-moi par conséquent de me raporter à son contenu; j'ajouterai seulement que j'ai jugé à propos de raporter avec Mr de Contest de mon départ comme d'une chose qui devoit suivre d'assez près mon entrée pour avoir occasion de le sonder sur le ministre, par lequel le Roy comptoit faire relever Mr d'Hautefort, et pour lui faire entendre que l'on seroit bien aise que ce fût un homme de condition; il m'a témoigné être dans cette idée et m'a dit même qu'il avoit deja jetté les yeux sur un lieutenant général qu'il ne m'a cependant pas nommé.

On travaille de toutes parts et avec toute la vivacité imaginable aux différens ouvrages de mon entrée; je presse les ouvriers avec toute l'activité possible et je me flatte aussi que l'entrée pourra se faire dans le courant du mois de septembre.

P. S. Der Separat Artikel nr. 6. hat nicht wohl gerathen (193). Tel qu'il est, c'est une action inutile et en même tems une mauvaise supercherie faite au roy de Sardaigne, et tel que l'avoit proposé le pauvre Caravajal, il étoit encore bien plus mauvais pour nous et plus ridicule. Il falloit que les deux Puissances se promettent qu'elles feroient cause commune, si par hazard l'une ou l'autre rencontroit des difficultés par raport au fait de l'alternative, de cette convention qui n'offensoit en rien le roy de Sardaigne, ne lui en point faire mistére et pas autre chose.

Koch à Kaunitz.

Vienne le 5 août 1752.

Monseigneur.

A peine avois-je envoyé à la poste ma précédente du 29 du passé (194), que je reçeus celle de V. E. du 18. avec le P. S. du 19. remplie des observations les plus eclairées et solides sur l'etat incertain des circonstances présentes (195).

Le resultat de la conférence d'hier mettra probablement fin à cet état incertain, en achevant d'asseurer l'élection ou à empêcher du moins que nous ne nous brouillions avec l'Angleterre, extrémité qui n'étoit que trop à craindre dans la situation dans laquelle les affaires se trouvoient. Myl^d^ Hindford et Kith demandérent audience à L. L. M. M. le trente ; ils y firent au nom du roy la declaration ci-jointe en copie parmi les pieces secrettes, et le lendemain le Cte Fleming, nouveau ministre de Saxe qui est au mieux avec Neucastle, remit au vice chancellier d'Empire — en confidence à ce qu'il disoit — copie de la lettre du dit ministre, pareillement ci-jointe qui doit vraysemblablement luy être parvenue par le courier arrivé à Hindfort. Ces deux pièces donnèrent lieu à la conférence, surtout la première.

Le Vortrag de M^r^ le Bon de Bartenstein (196) tendoit à faire voir les mauvaises conséquences à craindre si, après avoir fait voir l'insubsistance des prétentions palatines, on accordoit un dédomagement ou satisfaction à un prince qui n'en seroit redevable qu'à l'appuy de la France et de la Prusse, qu'un tel exemple ne pourroit qu'augmenter de plus en plus le parti attaché à ces deux couronnes et diminuer par

conséquent celui de la cour d'icy et de l'Angleterre, que ce seroit de plus un exemple pour les élections de l'avenir sur lequel chacque électeur, qui croiroit avoir des prétentions à charge de la cour d'icy, tâcheroit de profitter d'une telle occasion pour les faire valoir; qu'il ne convenoit à la verité pas de laisser tomber l'affaire de l'élection ni donner lieu à ce que l'Angleterre pût nous attribuer qu'elle avoit echoué par notre fautte, mais qu'il falloit gagner du tems et que pour le gagner, il falloit expédier un décret de commission pour remontrer à la diette l'utilité de l'élection. Mr de Bartenstein y ajoutta à la fin qu'il étoit luy-même d'avis qu'il falloit s'accommoder avec la cour palatine, mais que ce n'étoit pas l'instant de le faire, qu'il falloit y travailler après que l'électeur auroit perdu l'espoir d'obtenir quelque chose par l'entremise de la Prusse et de la France et se stipuler alors son concours à la succession de Modène et des autres avantages en echange de ceux qu'on luy feroit d'icy.

S. E. le Cte Colloredo fit un écrit à son tour; il mit pour base de cet écrit l'importance de la quelle la couronne impériale étoit à la très auguste maison, qu'elle servoit à la garantie de quantité des prétentions qui seroient faittes à sa charge si jamais elle passoit à une autre maison; que la couronne impériale étoit d'une certaine façon le fondement de notre union avec les Puissances Maritimes, que l'Empire etoit l'unique voisin du quel S. M. avoit du secours à espérer contre les Turcs, que le moyen d'affermir sur un pied plus solide l'authorité imperiale étoit l'élection de l'archiduc. Il passa ensuitte à remontrer les conséquences à craindre si on négligoit à profitter des dispositions présentes pour y parvenir et celles que pourroient produire sur la totalité du sistème si on se mettoit mal avec l'Angleterre; que jamais les circonstances ne se présenteroient peut-être plus si favorables pour y parvenir à si peu des fraix, que la France ne vouloit à la verité pas de guerre, mais qu'elle se faisoit un point d'honneur de procurer quelque avantage à l'électeur palatin, qu'elle seroit d'ailleurs bien aise elle même de sortir d'affaire pour épargner les subsides qu'elle donne, que ce seroit très mal fait de donner quelque chose à ce prince sous titre d'indemnisation, qu'il falloit le donner sous un autre prétexte, et que ce prétexte devoit être celui de la conservation de la tranquillité publique et déclarer par consequent à Angleterre que, l'élection d'un roy des Romains etant desormais regardée généralement par tous pour un des moyens les plus propres à consolider la paix, S. M. vouloit bien sacrifier de son côté à un objet si important 4 à 500.000 florins avec la précaution cependant qu'en vertu de cette somme l'électeur renonçât pour

toujours à touttes prétensions qu'il crut avoir contre la cour d'icy.

La résolution de L. L. M. M. a été qu'on déclareroit au roy dans les termes les plus aimables — sans faire mention aucune du palatin — que pour se conformer au desir du roy. l'imperatrice y contribueroit 4 à 500.000 fl. du sien et qu'elle remettroit à S. M. Britt. d'en disposer comme elle le trouveroit à propos. Moyennant cela on se flatte et avec raison que le tout sera adjusté dans peu, le roy ne demandant que cette somme, resolu, à ce qu'on asseure, qu'il y ajouttera autant du sien.

Dans la crise violente où se trouvoit desormais l'affaire. il n'y avoit plus de milieu ; il falloit se determiner ou à rompre avec l'Angleterre. ou se preter à sa demande. V. E. auroit été sans doutte la première à suggérer le second parti préférablement au premier. Le courrier va être expédié au plutôt à Mr de Vorster avec cette réponse ; elle sera communiquée en même tems à Mrs de Hindfort et Kith avec un compliment convenable. en leur demandant en même tems de ne rien en dire encore à personne. surtout à Beckers.

Il n'y a plus qu'une circonstance qui rende d'une certaine façon la chose fâcheuse. c'est que tout le monde croira. et l'Angleterre la premiere, qu'elle a extorqué cette résolution à l'Impératrice *malgré elle* et que cet exemple raffermira cette même cour dans le sentiment, qu'en nous montrant les dens, elle peut nous obliger à ce qu'elle veut et les autres cours, nommement la France. dans le préjugé que S. M. se trouve dans une situation à devoir passer malgré elle par tout ce que l'Angleterre veut. Cette apparence est certainement désagreable et elle l'est d'autant plus après que S. M. s'y etoit déterminée hier et cela de la meilleure grâce, vingt-quatre heures par conséquent avant l'arrivée du courrier venu ce matin de Mr de Vorster avec la nouvelle que le roy avoit demandé positivement ce qui fut résolu hier. et demandé avec l'impétuosité qui est si naturelle à cette cour. Le mal est qu'on se persuadera à Hannover et ailleurs que l'Angleterre nous a forcé à cette déclaration et que personne ne croira qu'elle aye été prise avant le courrier de Mr de Vorster, mais le mal auroit été infiniment plus grand si, en se roidissant icy. on en seroit venu à un éclat ou dissension avec l'Angleterre. Dans tout le cours de cette affaire épineuse notre conduitte a été, à mon foible avis, très prudente et suivie, il a fallu céder à la fin à la fougue angloise pour ne pas s'exposer à des suittes dont les conséquences auroient été difficiles à prévoir, et si nous avons manqué quelque chose, c'est de n'avoir pas parlé assez clair au roy et au duc de Neucastle à l'entrée de l'hiver pour prévenir l'éclat qu'ils avoient fait de l'élection au parlement. Il y a des circon-

stances où la prudence exige de céder et le cas dont il s'agit. étoit sans contredit de cette nature.

En attendant que V. E. soit instruitte plus individuellement par les dépèches de la cour de ce qui est passé à la conference, et qu'elle recoive les copies du rescrit qui va être expédié à Mr de Vorster de sa relation qui vient d'arriver et de la réponse à remettre aux ministres anglois, S. M.a voulu que j'aye l'honneur de l'informer de ce que dessus. pour qu'elle sache préalablement le parti qui a été pris.

Il a été aussi parlé dans la conférence, s'il ne falloit pas communiquer aussi à la France cette résolution. Je crois qu'on en chargera V. E. sans le savoir cependant précisément, et c'est ce qui m'engage à la supplier de différer à en parler jusques à tant que les dépèches de la cour ne luy soyent parvenues.

V. E. trouvera quantité des piéces très curieuses parmi celles que je me donne l'honneur de luy envoyer aujourd'huy; on ne voit que trop par celle de Mr de S. Contest à Mr d'Hautefort, combien il est prévenu de la supériorité de l'Angleterre sur nous, supériorité à l'affermissement de la quelle, s'il y en avoit, personne ne contribueroit d'ailleurs plus que la conduitte de la France même (197).

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 7 août 1752.

Je n'ai point encore pû apprendre de Mr de St. Contest, qui est le nouveau ministre, que sa cour destine pour Vienne, parce que le Roy ne s'est pas encore expliqué positivement là-dessus; j'espère cependant de l'apprendre dans peu et je tiens pour certain que ce sera un homme de condition. On a dans ce pays-ci la singulière idée que les gens de la premiere noblesse ne prennent jamais que le caractère de ministre plenipotentiaire et ne veulent pas se laisser employer comme envoyés, parce que comme tels ils seroient obligés selon l'usage, de donner au ministre *du Monseigneur* dans leurs lettres. C'est une anecdote que je vous mande parce qu'il en résulte que, si nous voulons à Vienne un françois homme de condition, il faudra donner à celui que nous laisserons ici après mon départ, le caractere du ministre plenipotentiaire, de préférence à celui d'envoyé extraordinaire. Je ne crois

pas qu'on ait jamais pensé ici à envoyer à Vienne Mr de Stainville le fils, j'y serai cependant attentif. Son père n'est d'ailleurs pas si bien avec Mr de St. Contest, qu'avec Mr de St. Severin; il est à Bruxelles depuis quelque tems, à ce qu'il dit, pour faire sa cour à S. A. R., mais je suis tenté de croire qu'il voudroit succéder à Mr le marquis de Botta et que c'est là le sujet de son voyage.

Le raisonnement de Mr de Barck sur mon chapitre me paroit ne point sentir le ministre (198). Il nous croit assez bornés pour ne pas connoitre la politique des autres cours. J'ai à faire ici à des gens qui depuis de plus de cent ans sont en possession de mener les autres, et de ne se laisser mener par qui que ce soit. Avec de tels gens je crois que c'est assez, que c'est même beaucoup de ne se laisser ni mener ni eblouir.

J'étois certain d'avance que S. M. n'approuveroit pas l'article secret de notre traité avec l'Espagne, sans quoi je n'aurois pas pris la liberté de dire si clairement ma pensée là-dessus. S. M. a trop de candeur et de grandeur d'âme pour agréer ce qui n'est pas net. C'est de plus une action absolument inutile et un monstre en fait de politique. Car peut-on imaginer que deux Puissances contractantes puissent invalider en secret ce qu'elles ont accordé à une troisième par un traité solemnel? Le rescript cherche à la vérité à donner une autre face à la chose et à la défendre; cependant le mauvais coté perce, et j'ai une vraye satisfaction que S. M. ait pris la resolution d'ordonner bien clairement et amplement au Cte Migazzi par la lettre secrette ce qu'elle veut qu'il fasse. Avec l'esprit qu'il a et sa dextérité il ne manquera surement point de donner une tournure, qui fera admirer de nouveau la bonne foi de nos souverains. Cela ne peut jamais nuire au moins.

Ce n'est point au Cte Migazzi mais à Mr de Caravajal seul qu'il faut attribuer cet article; je crois ce dernier un fort honnête homme; mais j'ai remarqué cependant des traits dans le cours de la négociation, qui me font penser qu'il aime les petites finesses. Tout vient, je pense, de ce que Mr de Caravajal s'est aperçu enfin que sa cour avoit encore depuis le traité d'Aix-la-Chapelle sur la nôtre la prerogative d'être restée en possession de ne point alterner avec la Sardaigne, pendant que la possession étoit contre nous, d'où il s'ensuit que nous n'avons pas fait un grand effort par notre dernière alternative, et que nous y avons plutôt trouvé l'avantage que l'Espagne fait aussi actuellement ce qu'elle n'étoit pas obligée de faire pendant que nous l'étions. C'est pour cela que Caravajal a cherché un moyen de couvrir en quelque façon ses faux pas, en imaginant quelque distinction à l'Espagne. C'étoit là le but de son premier projet de l'article secret; et quoiqu'il

ait cédé et qu'il ait adopté le second, qui ne contient rien de préjudiciable pour notre cour, il nous importe neantmoins que l'Espagne même ne puisse plus trouver des moyens de se soustraire à l'alternative avec le roi de Sardaigne. Pour ces raisons j'ai cru devoir suggérer encore au C[te] de Migazzi la réflexion suivante savoir : qu'aucune cour n'étant bien aise de trahir la verité, il importoit d'abolir l'article en question, parce que tout le monde devant soupçonner qu'il y a des articles secrets à notre traité, nous ne pourrions pas dire avec vérité et sans réservation mentale qu'il n'y en a point aussi longtems que le dit article subsisteroit.

Toutes les autres instructions que S. M. a envoyées au C[te] de Migazzi par votre canal, sont selon moi très salutaires et raccommodent ce qui est contenu dans les rescripts. J'avoue que la lettre à la reyne d'Espagne, minutée par la chancelerie d'Etat, sent fort le bureau; ce n'est pas là le langage du cœur; je suis bien persuadé que S. M. aura mis dans la sienne toute l'onction possible.

Le dernier raport du C[te] de Migazzi m'a plu beaucoup; il y peint très bien la façon de penser de la cour de Madrid; je me trompe fort néantmoins, si cette cour ne pense à l'arrangement de la succession de Naples pour l'avenir; et dans ce cas il faudroit tâcher de l'engager à ne se confier qu'à nous seuls. J'ai marqué en confidence cette pensée au C[te] Migazzi et je tâcherai de m'éclaircir là-dessus par l'intimité que je me propose de contracter avec le nouvel ambassadeur d'Espagne Solto Major, qui est arrivé ici depuis trois jours.

Je ne sais pas si Grimaldi ne nous conviendroit pas assez; il a de l'esprit et de l'experience; on réussit ordinairement mieux avec ces sortes de gens, pourvu qu'ils ne soyent pas frippons ou trop entetés. Au vrai, Azlor est trop foible et je suis bien aise de l'avantage qu'il trouvera en Amerique.

Le baron Beckers suivant sa lettre à Menshengen du 10 juillet, ayant été determiné à se retirer de tout ce qu'on appelle affaires du monde; il y sera sans doute encore plus porté depuis notre réponse à son dernier mémoire; mais quoiqu'il dise, elle est concluante et elle a très bien reussi.

Elle ne plait point ici, parce qu'on ne s'y départira jamais de la satisfaction de l'électeur palatin; M[r] de St. Contest s'en est expliqué envers moi de la même manière que M[r] d'Hautefort dans sa penultième lettre.

Je vous suis sensiblement obligé de m'avoir informé d'avance de ce que contiennent le dernier raport de M[r] de Vorster et le protocol d'Hanovre. Souvenez-vous de ce que je vous ai marqué le 17 du

mois passé (199) touchant l'élection; je ne vois pas plus encore aujourd'hui ce que nous voulons précisement. Il faudra cependant dans peu se déterminer de façon ou d'autre. Ce que S. M. l'Impératrice a dit à Mr d'Hautefort dans la dernière audience doit enfin ouvrir entièrement les yeux à sa cour, qui jusques à présent a toujours voulu croire que nous travaillons en secret à l'élection du roi des Romains; rien n'étoit par consequent plus à propos que le discours de S. M., et j'espère qu'après cela on nous croira.

J'étois bien persuadé que la lettre ostensible de S. M. au Cte Cristiani feroit un effet merveilleux sur l'esprit du duc de Modène et de son favori Sabbatini. Cela fait une nouvelle preuve que la méthode dans la conduite des affaires fait communément plus d'effet que les plus belles pièces d'éloquence; je connois la façon de penser des Italiens; il est plus facile de les mettre dans l'enthousiasme que d'autres; et je tiens pour certain que S. M. conduira cette affaire comme elle le voudra. Il faudra cependant aussi être équitable et ne pas borner notre attention sur ce que nous désirons, mais aussi nous mettre à la place du duc et de ses ministres, tâcher de nous rendre agréables et nous prêter aux moyens raisonnables. Je vous dirai là dessus une autre fois plus clairement ma pensée; je ne puis cependant pas vous dissimuler en attendant que le propos de Mr de St-Contest à Monzone m'inquiète. J'ai peur que les lettres de Grossatesta ne passent par les Etats prussiens; et dans ce cas tout seroit decouvert; je ne vois pas cependant comment parer à cet inconvénient, sans nous ôter à nous mêmes les moyens d'avoir des avis secrets.

La confidence qui a été faite à Mr le Cte de Colloredo de la lettre ostensible de S. M. étoit non seulement convenable, mais nécessaire. Car il faut au moins qu'un des ministres sache les intentions de S. M. pour qu'il puisse contribuer par sa voix à y amener les choses dans la conférence.

Je me promets egalement un très bon effet de la seconde lettre ostensible de S. M. Celle qu'elle a écrite au Pce Louis, a fait aussi tout le bon effet que l'on pouvoit en attendre, et je suis persuadé que nous n'avons non seulement rendu par là un bon service à ce prince et aux Bentincks, mais aussi à nous mêmes.

Nous savons par les lettres secrettes de ce prince la liaison intime qu'il y a entre les Bentincks et le duc de Neucastle; ces gens là peuvent être très utiles, s'ils sont bien employés; ils ont de l'esprit et de la noblesse et sont ennemis jurés du roi de Prusse; ils sont aussi dans les bons principes quant au sistème général et il est tout simple qu'ils pensent plus à eux-mêmes et à leur république qu'à nous. Cette

connoissance doit régler dans les occasions les degréz de notre confiance.

La reponse du Pce Louis est beaucoup plus favorable que je ne l'avois espéré, nous sommes d'accord sur le principal, et quoique ces Mrs ne veuillent point contribuer au rétablissement des places, ils ne laissent pas cependant de donner à entendre assez clairement que cette dépense doit se faire sur le subside annuel des $\frac{m}{500}$ patacons.

Dèz que vous m'aurez appris le résultat de la conférence sur ce sujet, je vous repondrai plus amplement. Il est clair actuellement que nous aurions gâté toutes les opérations des bien intentionnés et que nous aurions mis les Bentincks dans le plus grand embarras, si le dernier mémoire que l'on a envoyé de Vienne n'avoit été changé. Il s'agira de nous bien entendre et d'opérer d'après les mêmes principes; c'est ce qui me fera dire toujours ingenument ma pensée à S. A. R., mais je vous prie de me dire, si et jusqu'à quel point ce prince est informé de la correspondance secrète du Pce Louis, afin que je ne fasse point *de qui pro quo*.

Le baron de Pretlack doit être dans un cruel embaras, et il le doit à son meilleur ami ; il ne l'y a pas mis certainement par mechanceté mais seulement par vieille habitude; le mal et les inconvénients n'en sont pas moins considérables.

Les Russes n'oublient et ne pardonnent pas facillement et moyennant cela on ne doit pas se flatter que l'ambassadeur Bestuchef se dépouillera de sa haine personnelle ; mais il faut cependant que les grâces de S. M. ayent fait sur lui une très grande et très bonne impression.

8 août 1752.

P. S. Dans la plus intime confidence je crois devoir vous dire encore, de quel œil j'envisage l'état actuel des affaires relativement à l'élection du roi des Romains, dont vous sentez comme moi toute l'importance. Je crois que les choses ne peuvent pas en rester où elles en sont, et que nous ne pouvons plus différer moyenant cela, à nous décider sur ce que nous voulons réellement. Il me semble qu'il ne peut y avoir que deux façons de penser là-dessus; il est question de savoir, si nous ne voulons point l'élection du tout, et par conséquent si nous ne voulons ni donner aucune sorte de satisfaction à l'électeur palatin, ni même contribuer, à ce qu'il puisse l'obtenir d'ailleurs ? Ou bien : si l'élection pourroit nous être agréable au cas que l'on trouvât moyen d'engager l'Angleterre à se charger elle seule de la satisfaction de l'électeur et de la réussite de l'élection ?

Je n'examinerai pas lequel de ces deux partis peut être le meilleur; ce qu'il paroit y avoir de certain, c'est, que dans le premier cas il n'est pas vraisemblable que la chose puisse se passer. sans que nous nous brouillons avec le roy d'Angleterre; elle est si avancée que cela est inévitable; il seroit inutile de s'arrêter sur les conséquences possibles d'un tel événement; elle ne sauroient echaper à votre discernement. Comme assurément il est toujours très sage de songer d'avance aux moyens de réparer le mal et qu'en ce cas nous n'aurions que trop besoin de médiateurs pour nous raccommoder, je trouve très raisonables les réflexions que vous avez faites à cet égard.

La cour de Madrid seroit assurément celle dans la quelle je mettrois le plus de confiance; les Bentincks cependant pourroient aussi nous être très utiles si, instruits de nos raisons par le canal du P^ce^ Louis et leur amitié soigneusement menagée, ils s'employoient à les defendre et nous indiquoient les moyens que l'on pourroit employer pour aider le ministère anglois à se soutenir. Cependant, comme malgrez la sagesse qu'il y a. à employer dans le besoin pour médiateurs ceux qui peuvent être les plus utiles, l'effet de leurs soins n'est jamais infaillible, il est je crois. fort à désirer que nous ne nous mettions pas dans le cas d'en avoir besoin.

Passons à la seconde question, savoir celuy où il seroit possible de faire réussir l'élection légalement, tranquillement, sans compromettre le décorum de S. M. et de façon qu'il ne lui en coutât que peu ou rien du tout. Si on pouvoit engager le ministère anglois à se charger seul et en entier de la satisfaction de l'électeur palatin, je pense que l'affaire seroit faite.

Je suppose aussi que le duc de Newcastle s'en chargeroit volontiers, si on le mettoit dans la possibilité de pouvoir justifier son action vis-à-vis du Parlement. Il ne s'agit donc que de le mettre en état de le pouvoir.

Voici quelles sont mes idées là-dessus; suivant la lettre secrète de S. M. l'empereur au Pr Charles dont vous m'avez envoyé copie, il y quelque tems, S. M. J. pense très equitablement que nous ne pouvons nous refuser au payement complet du subside annuel des $\frac{m}{500}$ patacons selon la lettre du traité dèz que les Hollandois nous auront fait raison par un traité de commerce équitable. Mais elle pense aussi que nous ne sommes point obligés à rétablir les places rasées de la Barrière et que c'est aux Puissances Maritimes seules à y pourvoir. Vous savez aussi à quoi S. M. l'Impératrice s'est engagée par la lettre à M^r^ le P^ce^ Louis que j'ai minutté par son ordre.

Moyenant la réponse du P^ce^ Louis, il n'y a presque pas à douter

que nous ne convenions avec les Hollandois sur le principal ; la seule difficulté qui semble rester, c'est que les Etats Generaux se refusent au retablissement des places rasées et que selon eux on ne pourra pas même engager l'Angleterre à y concourir au *pro rata*. Mais cette difficulté qui paroit insurmontable au premier aspect, change bien de face par la suite de la réponse du P^ce^ Louis, moyenant laquelle on s'engage à se préter à une diminution provisionelle du subside, et consent à laisser employer la dite diminution au rétablissement des places aussi longtems et jusqu'à ce qu'elles soyent entièrement rétablies. Cela supposé, la difficulté est bien diminuée puisqu'en supposant en même tems que nous devons le subside en entier, la république concoure réellement au rétablissement des places en consentant qu'une partie du subside qui lui est dû, soit employée pour cet effet. La sureté des Anglois n'est guères moins intéressée au rétablissement des places de la Barrière que celle des Etats Généraux. Il est certain qu'il seroit de l'équité qu'ils y concourent, et il est certain aussi que, si nous insistions sur cet article, nous les jetterions dans une très grande dépense ou au moins dans un très grand embarras.

Si donc sous le point de vue, de contribuer à la réussite de l'élection, parce qu'entre autres elle est l'ouvrage du roi d'Angleterre, on offroit de notre part, en termes convenables aux conditions contenues dans la lettre de M^r^ le P^ce^ Louis, le payement du subside en entier dèz à present à condition que l'Angleterre se chargera seule de la satisfaction de l'électeur palatin, et de l'acquisition de sa voix, il est vraisemblable que l'on termineroit du même coup tous les pénibles différends de la Barrière et que l'on feroit réussir en même tems l'élection du roy des Romains puisque les deux grands objets finissants ainsi, le duc de Newcastle n'auroit pas de peine à justifier vis-à-vis de toute la nation la dépense dont il se chargeroit et à y faire entrer ses collègues, en leur faisant sentir toute l'importance de l'arrangement de deux objets aussi interressants pour la seureté de la Grande Bretagne, pour la nôtre et pour celle de toute l'Europe.

Si ce projet etoit bien rendu à Myl^d^ Hyndfort et par lui au duc de Newcastle, je crois qu'il pourroit réussir et qu'il seroit adopté peut-être avec transport, parce qu'on verroit un moyen de sortir de deux négociations de la plus grande importance dans les quelles jusqu'à present on n'a vu que des difficultés, qui ont paru insurmontables.

Si je n'ai point assez eclairci cette idée, ne l'attribuez je vous prie, qu'à l'envie d'être bref. Votre discernement et votre jugement dans lequel j'ai la plus grande confiance, suppléeront aisement à ce que je n'ai point dit.

P. S. J'ajouterai encore que je ne crois pas qu'il convienne de communiquer à l'Angleterre par le canal de Milord Albemarle ni la lettre du roy de Prusse au roy de France, ni celle de Folard à St-Contest. Je vous dirai mes raisons une autre fois.

Le projet de Mr de Munichhausen de faire épouser une princesse protestante à Mr le duc de Deuxponts, est de la plus grande conséquence. Ne pourriez vous pas trouver moyen d'en instruire adroitement la cour de Manheim ?

P. S. Extrait de la lettre d'un ami à Bruxelles dd° 31 juillet 1752.

« Quoique la ville d'Anvers n'ait donné son consentement à l'emprunt des quatre millions pour l'Empereur que passé douze jours, cependant les fonds fournis par les prêteurs, passent deja les deux millions, le tout à peu de chose près, en vieilles especes de poids. Les espèces frappées depuis deux ans passent deja les 37 millions et les négociants comptent qu'il peut y avoir encore pour 30 millions de vieilles espèces dans le pais. Nous ne nous croyions pas si riches, et en effet ce fonds d'espèces circulantes est prodigieux pour un lambeau de terre qui depuis les frontières du Haynaut françois jusqu'à celles de Hollande n'a que 24 lieues de longueur et seulement 36 de largeur depuis la mer jusqu'à l'extrémité du comté de Namur; car je compte pour rien la province de Luxembourg où il n'y a ni industrie ni manufactures, et celle de Limbourg où, à la réserve de deux villages, qui ont de bonnes manufactures, il y a très peu d'argent. On voit par là de quelle ressource nous pourrons être à S. M., lorsqu'une bonne fois elle se trouvera la maitresse d'augmenter nos richesses par un commerce moins engourdi etc. »

Voilà une matière, qui selon moi mérite la plus grande attention et un profond secret. Je vous prie très instamment de me donner à votre commodité une idée generale de la situation présente de notre commerce tant en Hongrie qu'à Trieste et Livourne, aussi bien que des arrangemens que nous nous proposons peut-être de faire. J'ai de certaines idées en tête sur ces matières que je souhaiterois combiner un peu en attendant avec la totalité et dont en son tems je vous ferai une plus ample ouverture.

Koch à Kaunitz.

Vienne le 12 août 1752.

Mil[d] Hindfort est parti aujourd'huy très satisfait de l'accueil et des présens que L.L. M.M. luy ont faits, et bien plus encore de la réponse qui luy a été donnée. Sa satisfaction doit être d'autant plus grande après que sa négotiation ne paroissoit pas promettre une fin aussi heureuse qu'elle a eüe. A son audience de congé l'Impératrice l'a retenu près d'une demie heure pour luy parler avec confiance et franchise. La substance de son discours a été qu'elle luy donnoit carte blanche de dire au roy tout ce qu'il trouveroit à propos de sa part, que jamais il ne luy diroit trop du cas qu'elle fait de son amitié, de la sincerité de la sienne et de son désir de la raffermir de plus en plus pour leur seureté et convenience reciproque; que connoissant d'ailleurs les bonnes intentions personelles de Milord, elle étoit bien aise de ne pas le laisser partir sans s'expliquer confidemment avec luy, moins pour entrer dans la discussion du passé que pour luy donner à connoitre sa façòn de penser; que persuadée de l'utilité de son alliance avec l'Angleterre, elle regardoit cette alliance pour la plus naturelle à l'une et à l'autre et qu'il pouvoit être persuadé que personne n'étoit plus dans ce principe qu'elle même; mais qu'elle étoit bien fâchée de voir que très souvent on sacrifioit à sa cour ses intérêts dans les occasions même les plus importantes; qu'il n'avoit qu'a refléchir (sans s'arreter aux événemens precedens) à ce qui étoit passé l'année 734 et 735 où, après avoir été entrainé dans la guerre au sujet des affaires de Pologne par l'Angleterre même, on avoit fait perdre à l'Empereur son auguste Pere par un abbandon sans exemple les deux royaumes de Naples et de Sicile; que personne n'étoit plus au fait que luy même de ce qui étoit passé à l'egard de la Silesie, y ayant été employé (peut être contre son gré) par le roy, que pour luy rendre moins sensible une perte aussi cruelle dont elle ressentoit de jour en jour plus les effets, le roy luy avoit promis qu'elle resteroit en possession de la Bavière jusques à tant qu'on luy en fit avoir un autre dédommagement, qu'on la forcat (pour ainsi dire) de cette même façon aux cessions faites au roy de Sardaigne. Cessions qu'elle regardoit d'ailleurs pour les seules utiles puisqu'elles contribuoient à constater

la tranquillité de l'Italie, mais qu'à peine l'occasion s'étoit-elle presentée pour luy faire avoir cet équivalent, que l'Angleterre fit manquer de gayeté de cœur la conquête de Naples autant que certaine après la campagne glorieuse de l'année 746, si on n'avoit pris plaisir à l'empêcher; que ce n'étoit pas en vue de faire des reproches qu'elle luy alléguoit des faits si récens et notoires, mais pour le prier de réflechir si c'étoit avec raison qu'elle croyoit avoir été mal traittée de sa cour; qu'il n'avoit qu'à réflechir de quelle façon on en avoit agi à son égard du depuis et nommement dans l'affaire de l'élection où, non content de l'avoir engagée à donner un gros subside à la cour de Bavière, on luy mettoit le couteau à la gorge de la façon du monde la plus désagréable pour l'obliger à prodiguer une somme aussi considérable au prince de l'Empire; qu'on agissoit en toutte occasion le plus mal avec elle. non obstant la promesse positive donnée par le roy l'année 750 qu'on ne luy demanderoit plus le moindre sacrifice en concours pour l'élection; qu'il étoit tems que sa cour entràt enfin dans la situation de S. M. si effectivement elle étoit résolue d'être aussi bien avec elle, comme S. M. le vouloit être avec eux; qu'apres les pertes immenses que sa maison avoit faittes, elle se trouvoit dans le cas d'une necessité absolue d'être fortement armée, qu'avec une peine des plus grandes elle étoit parvenue à établir dans son intérieur un sistème pour y fournir et que tout l'argent qu'on l'engagoit à employer autre part, ne pouvoit contribuer qu'à déranger ce sistème si important à l'Angleterre même. si elle pense à rester unie à S. M.; qu'elle n'avoit pas honte d'avouer qu'elle n'étoit rien moins que riche; qu'elle ne connoissoit malheureusement que trop qu'elle n'avoit aucune assistance à espérer de leur part en cas d'une guerre ou avec la Prusse ou avec la Porte; que non obstant tout cela, elle ne demandoit aucun subside pour elle. mais qu'elle ne pouvoit se désister d'en demander avec d'autant plus d'empressement pour la czarine, pour que du moins ce secours ne luy manque pas en ce cas de besoin; qu'elle reconnoitroit à cette premiere marque de quelle facon sa cour pense; qu'elle reconnoitroit leur façon de penser à une deuxieme marque, savoir à la conduitte que tiendroit sa cour dans les affaires d'Allemagne pour raffermir l'authorité impériale. eux qui affectoient de prôner si fort l'avantage qui reviendroit à sa maison par cette élection; qu'elle prevenoit milord qu'elle seroit très attentive à ce qu'ils feroient sur l'un et sur l'autre point et que cela la décideroit sur le plus ou le moins de confiance qu'elle pouvoit prendre en eux; qu'il luy feroit plaisir de rendre tout ce que dessus au duc de Neucastle, en y ajoutant que sa considération personelle l'avoit déterminée plus que tout

le reste à donner les 500,000 fl. puisqu'il avoit cru que sa conservation en dépendoit et qu'elle avoit une confiance des plus grandes en luy, que cette même confiance l'engagoit à luy faire parler à cœur ouvert et à le prévenir qu'elle s'attend qu'on n'en agiroit plus avec elle avec l'indécence avec laquelle on avoit agi cette fois, puisque très certainement elle ne s'y pretteroit plus ; qu'il luy étoit trop sensible de voir le peu de peine qu'il couttoit à l'Angleterre de sacrifier en tant des occasions les intérêts d'une Puissance qu'elle devoit regarder au bout du compte pour son allié le plus seur et le plus attaché; qu'il ne tiendroit finalement qu'à eux, que tout le passé soit oublié et les deux cours aussi solidement ensemble que leur conservation mutuelle l'exige, etc.

A ce discours soutenu par S. M. avec autant de douceur que de franchise, Hindfort répliqua fort peu à la réserve de beaucoup des protestations et que sur l'article, qui regarde le peu d'assistance à espérer contre la Prusse et la Porte, il lâcha le mot de subside.

Vous comprendrez aisément, Monseigneur, que je ne vous le rend pas de beaucoup près avec cette force et eloquence si naturelle à S. M. en tout ce qu'elle dit; elle y ajoutta sur la fin qu'elle étoit très satisfaitte de Mr Keith, qu'en servant son maître avec la fidelité et le zèle qu'il luy doit, il contribuoit à tenir toujours unies les deux cours et qu'elle seroit très obligée au duc de ce qu'il feroit pour luy.

Ce discours, quoyqu'un peu fort, ne pourra produire qu'un très bon effet, si Hindfort le rend au duc tel qu'il a été.

L'affaire de l'élection s'approchant de sa fin, il est à souhaitter que celle de la Barrière la suive de près pour que rien ne puisse plus altérer si aisément notre union avec les Puissances Maritimes. S. M. quoyque entièrement tranquille à cet égard après avoir remis à S. A. R. et à V. E. la direction de cette négotiation délicate, m'ordonne de vous marquer, Monseigneur que, quelque disposée qu'elle soit à se pretter de bonne grâce à tout ce qui est raisonable, elle ne voudroit cependant pas que les facilités fussent poussées trop loing, la situation de la république étant telle selon les dernières lettres de Mr de Reischach que, non obstant toutte les réformes faittes dans le militaire et celle qu'on est sur le point de faire sur les appointemens de l'état civil, on a toutte la peine à suffire au courant, la province d'Hollande seule ayant deux cent millions des dettes. Dans un état d'un épuisement si extrême, la république doit être considérée d'une certaine façon pour une alliée presqu'inutile à la cause commune pour une infinité des années ; que s'affoiblir pour une alliée de cette sorte, c'est s'affoiblir, sans l'aider et à pure perte, que plus grande que sera la

somme qui sera donnée à la république, plus grande devra aussi être la réforme dans nos trouppes, et que quelques regimens de plus entretenus en tems de paix aux dépens de la caisse des Pays-Bas, peuvent nous être d'un grand secours en cas de guerre pour être employés contre la Porte et la Prusse. Considération que S. M. m'a chargé de faire passer à la connoissance de V. E.

N'ayant pas eu occasion de voir ce matin S. M., je ne puis répondre que peu des mots à la lettre que V. E. m'a fait la grâce de m'ecrire le 4 (200), le courrier la Montagne, qui en étoit le porteur, étant descendu à Schönbrunn, S. M. l'a ouverte et me l'a envoyée avec un petit billet où elle a marqué qu'elle craignoit pour le dauphin, et qu'elle étoit très fachée du présent que le Roy destine à l'enfant qu'elle mettra au jour. La bonté de cœur et les sentimens de religion de cette incomparable souveraine ne laissent aucune doutte sur la sincérité de premières paroles. Obligés comme nous sommes de suivre son exemple, nous devons souhaitter tous pour l'amour de la paix qu'il n'arrive pas du malheur à ce prince et, si jamais le Seigneur en disposoit autrement, la France pourroit essuyer par un juste châtiement du Ciel à son tour les maux que par tant des actes d'irréligion et d'injustice elle a taché de faire essuyer aux autres; le premier avantage qui nous en reviendroit c'est qu'elle seroit bien plus circonspecte à se mêler des affaires qui pourroient la mener dans de nouveaux embarras, et S. M. seroit recherchée de beaucoup plus encore successivement par la cour de Madrid, par celle de Naples et peut-être par la France même.

Ce qui m'inquiète infiniment dans mon particulier, c'est la crainte que cet incident, si le Seigneur disposoit du dauphin, retarderoit peut-être de beaucoup le retour de V. E. et je suis persuadé que S. M. en pense de même.

J'ay l'honneur.....

Kaunitz à Koch.

Paris le 15 août 1752.

Vous avez très bien pensé en imaginant qu'il pourroit être utile d'informer sous main Mil[d] Albemarle des deux moyens que le roi de Prusse à suggérés à la France pour empêcher l'élection du roi des

Romains à la pluralité des voix, aussi bien que de ce que Folard dit dans sa lettre à Mr de St Contest des grands avantages que la France retirerait de la satisfaction de l'électeur palatin, s'il l'obtenoit par son moyen (201). Il n'est pas douteux que cette idée ne soit très bonne en elle même mais, selon l'état des choses et du personnel, l'exécution à dû m'en paroitre impracticable. Mild Albemarle est un très aimable et très honnête homme; nous sommes même amis; mais malgrez cela nous n'avons recherché ni lui ni moi depuis que nous sommes ici, d'etablir et d'entretenir une liaison particulière et une confiance intime pour les affaires. Elles ne sont pas même absolument son métier; d'ailleurs il est entièrement devoué au roy son maitre, et il tâche toujours de faire ses raports tels qu'il imagine qu'ils peuvent être les plus agréables à sa cour. Vous connoissez la façon de négocier de la cour de Londres; vous savez que l'on n'y est pas trop esclave de sa parole, et qu'elle exige qu'on se livre entièrement pendant qu'elle pretend ne se livrer de son coté qu'autant qu'elle le juge à propos. Je l'ai éprouvé lorsqu'il etoit question des troubles du nord; Mild Albemarle n'en a point agi rondement dans cette occasion, et il a taché au contraire d'en faire retomber sur moi et sur ma cour toute l'odiosité. Je ne lui en sais pas mauvais grèz cependant, parce que j'imagine qu'il n'a fait en cela que les volontés de sa cour.

Lorsque je lui ai dit le printems dernier ma pensée au sujet de l'élection du roy des Romains sur le pied des intentions de ma cour, le roi d'Angleterre s'est plaint de moi et a cru peut-être m'intimider par là comme d'autres aussi peuvent l'avoir cru, mais cela ne m'a pas empêché d'aller mon train, persuadé qu'un ministre doit constamment avoir devant les yeux le sistème et l'intérêt de sa cour, et ne jamais se laisser séduire par aucune passion.

La lettre de Mr de Mirepoix au duc de Newcastle a fait donner dans des chimères les ministres françois et anglois. Ils ont voulu se surprendre les uns les autres par des finesses et des belles paroles; il semble que le duc de Newcastle comptoit nous intimider par les apparences de l'intelligence de l'Angleterre avec la France et se rendre maitre par là de l'affaire de l'élection; et cette cour s'est flattée de son coté que nous ne nous en tirerions pas sans nous brouiller avec l'Angleterre, et nous jetter par conséquent dans le plus grand embarras. Si nous avions temoigné de l'inquiétude, soit ici, soit ailleurs, ou si nous nous étions donné beaucoup de mouvements, cela auroit confirmé ces deux cours dans leurs idées et les auroit fait aller toujous plus en avant, pour nous obliger d'autant plûtôt à accorder une satisfaction considérable à l'électeur palatin. Mais comme nous

avons tenu bonne contenance tant ici qu'à Vienne, cela a démonté les batteries des Anglois, et notre conduite a prouvé à tout le monde que notre fermeté est accompagnée du désir sincère de conserver la tranquillité aussi longtems qu'il sera possible ; depuis cela le ministère anglois et hannovrien n'a pas joué un fort beau rôle. Nous savons ce que d'autres cours en pensent, et depuis que j'ai representé à Mil^d^ Albemarle qu'il n'étoit pas tems de presser l'élection, il ne m'a plus rien dit de tout ce qui s'est traité entre lui et M^r^ de St Contest. Je ne sais si son silence est l'effet des ordres de sa cour ; mais je crois que dans ces circonstances il ne seroit ni convenable ni décent, de lui témoigner le moindre empressement ou la moindre inquiétude. Je vous avouerai neantmoins que j'ai été bien aise de le voir si boutonné. Cette cour ne l'ignore pas ; elle voit par là que nous n'agissons pas de concert avec l'Angleterre par raport à l'élection, et que nous ne nous laissons pas conduire par ses ministres. Si Mil^d^ Albemarle m'avoit dit beaucoup de choses, je n'aurois pas pu me dispenser d'en désapprouver beaucoup ; on m'en auroit su mauvais gréz, et il n'en seroit revenu nulle utilité à ma cour. D'ailleurs mes remontrances n'auroient pas fait grand effet sur Mil^d^ Albemarle et sa cour ; on en auroit peut être même abusé. Le siège principal de la négociation étoit à Vienne et à Hanovre. Vous savez mieux que personne, comment on pense chez nous ; le reste s'entend, et je ne fais aucun doute qu'on ne me suppose des principes sur ce sujet qui n'auront pas plù ; au moins ne pourrat-on pas me reprocher que je n'en ai pas trop peu fait non plus ; on m'a rien ordonné, et d'ailleurs ce n'est pas nous, mais l'Angleterre qui a pressé l'élection.

Selon toute apparence l'Angleterre payera un million de florins à l'électeur Palatin ; voilà par où cela pourra finir ; la plus grande difficulté gît à savoir : sous quel prétexte cela pourra se justifier vis-à-vis de la Nation.

Le projet que je vous ai communiqué dans ma dernière post-date pourroit selon moi beaucoup faciliter les choses, et au vrai nous n'accorderions que ce que nous sommes déterminés à faire sans cela ; mais avant tout il faut savoir si nous voulons en effet l'élection ? Si nous ne la voulons pas, tout est dit, et vous me feriez plaisir en ce cas de supprimer entièrement ma post-date, d'autant qu'elle ne serviroit à rien ; si au contraire nous désirons la faire réussir sans qu'il nous en coute rien, je n'y vois de meilleur moyen que celui que j'ai suggéré ; cependant il seroit de toute necessité que cette cour-ci l'ignoràt parfaitement jusqu'après la consommation de l'élection. Cette idée seroit d'autant moins sujette à inconvénient vis-à-vis de la

cour de Londres, que je ne vois pas pourquoy nous lui en ferions mistère après en avoir fait faire l'ouverture en Hollande par le canal du P^ce^ Louis. L'Angleterre ne peut être que très aise que la fâcheuse affaire de la Barrière s'achemine à un accomodement; cependant comme vous verrez par la lettre du Cte de Bentinck, il prend ses mesures pour ne donner aucune méfiance à l'Angleterre, et par conséquent il faudra prendre garde à n'en faire la confidence que de façon à ne pas faire soupçonner le P^ce^ Louis et les Bentincks par le roi d'Angleterre et le duc de Newcastle.

J'ai l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 19 août 1752.

Monseigneur.

S. M. se trouvant dans la première semaine de ses couches (202), V. E. s'imaginera sans peine que je ne puis avoir guerres à luy marquer pour aujourd'huy; ma lettre ne luy en sera pas moins agrèable pour cela, ayant la consolation de pouvoir l'asseurer que la santé de S. M. ne scauroit être meilleure, et qu'elle ne s'est peut-être jamais mieux portée dans aucune des précédentes. Je n'en souhaitte pas moins que ce soit sa dernière, ou que du moins elle repose une année, tant des couches et des saignées ne pouvant pas laisser de l'affoiblir à la longue, quelque heureux que soit son tempérament. Nous n'avons pas seulement besoin de sa personne. nous l'avons également qu'elle reste dans toutte sa vigueur pour rendre ses peuples aussi heureux que nous avons lieu de nous le promettre sous le règne de la souveraine du monde la plus éclairée, la plus benigne et la plus juste.

Il n'y avoit rien de si beau que le spectacle du batême, à voir toutte la famille auguste qui y a assisté depuis le premier jusques à la plus petitte archiduchesse; on voyoit la joye peinte sur le visage de S. M. l'Empereur en les regardant tour à tour. les uns après les autres; il n'y avoit que M^r^ d'Hautefort qui ne put déguiser son inquietude et douleur sur la maladie du dauphin. Nous ne savons rien de l'état de ce prince depuis le six, silence que je regarde pour une marque que sa reconvalescence va mieux, puisque V. E. auroit envoyé naturelle-

ment un exprès avec la nouvelle de sa mort s'il étoit décédé; dès qu'il a passé l'onzième jour et le treizième, on peut le censer hors de danger. à moins qu'il ne soit survenu d'autres sintômes qui ayent changé la nature du mal; il est heureux que vous vous soyez trouvé, Monseigneur, dans ces circonstances à Paris; vous aurez eu occassion de faire différentes remarques sur les effets et mouvements que cet évènement aura causés, Mr de Megazzi aura eu la même occasion, remarques qui ne laisseront pas de servir pour tous les cas qui peuvent arriver.

Il y a des pièces fort curieuses parmi les ci-jointes. V. E. trouvera deux nouvelles correspondances de deux nouveaux chiffres différens, celle de Mr de Fleming et celle de l'envoyé d'Hollande, qui est en Suède. avec Mr d'Aigueblanche (203); l'une et l'autre fait une assez bonne acquisition; Mr de Fleming paroit d'un caractère à s'expliquer fort rondement. V. E. comprendra de soy même qu'on a retranché beaucoup dans les copies qui sont passées à la circulation. J'ay oublié de remettre à V. E. plutôt la réponse de Mr de Mercy le père (204). Que n'êtes vous deja de retour. Monseigneur, je n'en vois pas l'instant !

J'ay l'honneur.....

Kaunitz à Koch.

Paris le 20 août 1752.

Toutes les considérations exposées par Mr le baron de Bartenstein dans son *Vortrag* (205), sont au vrai très importantes et fondées; mais elles ne vont plus aux circonstances présentes; les choses étoient trop avancées; nos amis et nos ennemis avoient fait des démarches qui ne leur permettoient plus de reculer. La déclaration que Mild Hindford et Mr Keith ont faite à S. M. le 30. du mois passé, et la lettre du duc de Newcastle à Flemming ne pouvoient être regardées que comme la dernière tentative du ministère anglois. Dans cette crise il n'y avoit plus de milieu; il falloit se déterminer à renoncer à l'élection d'un roi des Romains et a rompre avec l'Angleterre ou se prêter. Nul autre raisonnement ne trouvoit plus avoir lieu et, le pour et le contre pesé dans sa juste valeur, il est certain que S. M. a pris le meilleur parti. Mr le baron de Bartenstein par conséquent a fait l'action d'un homme sage, en se desistant de bonne grâce de son sentiment dans

la conférence ; l'exécution en auroit été trop dangereuse et pas même practicable à mon avis. Ce qu'il y a de désagréable c'est sans contredit, comme vous l'observez, qu'il pourroit paroitre que l'Angleterre nous a arraché notre consentement malgrez nous, et que cela fait un mauvais exemple. Mais il faut dire cependant que, toute l'Europe sachant l'énormité des pretentions de l'électeur palatin après le bruit qu'il en fait, il est certain que ce que nous lui accordons, ne peut être regardé que comme très peu de chose relativement, et que la France, ainsi que le roy de Prusse, n'ont pas trop sujet de tirer vanité de ce que celui, qu'elles ont protégé avec tant d'ardeur, se voit réduit à devoir accepter.

Le ministère anglois de son côté a eu occasion de se convaincre que nous ne sommes pas faciles et que, quoique l'avantage de l'élection doive rejaillir plus particulièrement sur nous, nous n'en avons pas été plus aisés à intimider. Le roi et son ministère doivent d'ailleurs nous savoir grèz de ce que nous les avons tirés de l'embarras, de s'entendre reprocher par la Nation et toute l'Europe, de s'être assez mal conduit pour devoir payer seuls les violons.

Il y a dans votre dernier paquet une quantité de notions très importantes; la lettre de Podewils à Wachtendonck est remarquable, d'autant que le premier conseille à l'électeur Palatin de se contenter de ce qu'il pourra obtenir (206).

La lettre de Mr de St Contest à Mr d'Hautefort prouve combien sa cour et lui pensent petitement aujourd'hui (207). Il sait par les raports de Mr d'Hautefort, par tous mes discours et particulièrement par la façon dont S. M. elle même s'en est expliquée en plus d'une occasion, que nous ne prétendons point du tout être gouvernés par l'Angleterre. Au lieu de seconder ce sistème, comme il le devroit, il fait tout le contraire et croit que nous pouvons être assez simples pour nous laisser prendre par des petites finesses et nous brouiller avec l'Angleterre sans rien qui puisse nous tenir lieu de l'amitié de nos alliés. Il faut être en verité bien dépourvu de sens commun, pour oser imaginer que l'on pourroit être assez ennemi de soi même, pour se détacher de son allié naturel sans un avantage présent et réel, et pour se mettre la discrétion d'une cour qui est dans un sistème tout à fait opposé. Lorsque l'on examine de près la conduite de cette cour depuis que le roy d'Angleterre est en Allemagne, on n'y voit guères que du foible ou du faux en matière de politique, et vous auriez de la peine à m'en croire si je vous disois jusqu'où va l'esprit borné de Mr de St Contest ; vous pouvez compter en attendant que je ne ferai aucun pas avant d'avoir reçu les dépêches de la cour.

Je ne puis rien dire de nos deux projets de convention avec le duc de Modène, puisque je ne les ai pas encore reçus; mais j'apprens de vous avec beaucoup de plaisir que S. M. s'est déterminée, de faire communiquer de rechef ces projets en confidence au duc par Mr de Cristiani; il s'acquittera certainement de sa commission de façon que S. M. aura lieu d'en être satisfaite. La lettre de S. M. et la vôtre sont très instructives, et comme la réussite de l'élection d'un roy des Romains est aujourd'hui comme certaine, cela diminuera de beaucoup les difficultés dans notre négociation. Il seroit à désirer que le duc se désista tout à fait de son idée par raport au commandement des troupes et au gouvernement du Milanois; mais quoiqu'il en soit, ces inconvéniens ne me paroissent pas assez considérables pour que l'on doive gâter pour cela la négociation dèz les commencements.

Je regarde la difficulté par raport à Massa comme beaucoup plus importante, d'autant que nous ne savons pas seulement encore, si les descendans féminins de la maison de Cibo voudront bien céder leurs droits et quel sera l'équivalent qu'ils demanderont. Si la circonstance par conséquent étoit vraye que, suivant les lettres d'investiture, les Etats de Massa vont aux enfans mâles des princesses puinées preferablement aux filles des princesses ainées, il est certain que la difficulté seroit considérable et je ne vois pas trop encore comment on pourroit s'en tirer.

En attendant notre principal point de vue doit toujours être l'expectative et l'investiture éventuelle; c'est ce qui peut tôt ou tard nous être fort avantageux, et il faut en être d'autant plus facile dans les conditions qui ont un terme. C'est très bien penser par conséquent, que de tâcher de fixer le duc par le moyen de Mr de Sabatini. Lorsque la chose sera faite et parfaite, on pourra pour lors se servir utilement du duc auprès de cette cour; mais c'est à quoi on a le tems de penser; je suis charmé pour plusieurs raisons que Mr de Cristiani doit se rendre à Vienne, et je desire fort de l'y voir et de pouvoir lui parler.

Paris le 21 août 1752.

P. S. Je vous envoye ci-joint dans la plus grande confidence les copies des lettres que j'ecrivis, il y a huit jours, à S. M. l'empereur (208); elles n'ont pas besoin de commentaires.

Je vous avoue que lorsque je réflechis sur tout ce qui s'est passé depuis peu de tems, je ne puis assez admirer la modération et la sagesse de S. M. C'est elle seule qui a terminé heureusement le traité avec l'Espagne, qui a posé les premiers fondements de l'amitié naissante avec

la cour de Madrid. Nous lui devons uniquement non seulement de ne pas nous être brouillés avec le roy de Sardaigne. mais d'être avec lui mieux que jamais. C'est elle qui a mis sur le bon pied notre importante négociation avec le duc de Modene. Elle s'est exécutée elle même dans l'affaire de l'élection du roi des Romains, et elle a sçu saisir le vrai moment pour ne pas tomber dans le cas fâcheux, de nous brouiller absolument avec l'Angleterre, qui auroit pu avoir les suites les plus funestes. C'est uniquement à sa profonde pénétration que nous sommes redevables que les affaires de la Barrière n'ont pas été mises au pis. Elles étoient dans la même crise précisément dans laquelle sont aujourd'hui celles de l'élection et, si on les avoit laissé aller le train qu'elles alloient, je suis comme certain que la république n'auroit pas tardé de se jetter entierement dans les bras de la France et qu'elle nous auroit mis par là dans le plus grand embarras.

La résolution que S. M. a prise. de renvoyer cette affaire au Pce Charles, est encore très sage et très utile en ce que nos souverains n'en porteront pas immédiatement toute l'odiosité; je suis d'avis que c'est toujours à ceux qui servent les grands princes. à se charger de toute celle qu'il peut y avoir. et je pense pour cet effet que. quoiqu'ils ayent les mains liées en secret, il est cependant souvent très bon qu'ils passent pour avoir une autorité plus etendue.

J'ai l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 26 août 1752.

Monseigneur.

Non obstant que nous ne soyons qu'au quatorzième jour de ses couches, S. M. a deja repris le cours de ses occupations ordinaires, admettant les ministres à l'audience, recevant tous les paquets et les décrétant comme si elle en étoit actuellement sortie; aussi se porte-elle, grâce au Seigneur, on ne scauroit mieux, et à la réserve d'avoir la couleur du visage un peu plus pale encore, on ne luy reconnoitroit aucune marque de ce qu'elle a été, il y a deux semaines.

Ayant recommencé le travail, V. E. s'imaginera aisément qu'elle s'est donnée la peine de lire elle-même tout le contenu de sa lettre du

7 et des p. s. qui l'accompagnoit; d'accord avec tout ce que y marque Monseigneur, S. M. le seroit surtout avec l'idée du premier p. s., si on étoit encore à même de pouvoir en faire usage. C'auroit été en effet une idée admirable, convenable et à S. M. et aux Puissances Maritimes, qui auroit servi à terminer à la fois et l'affaire de la Barrière et celle de l'élection, sans blesser le decorum de S. M. qui n'a pas laissé de souffrir d'une certaine manière par la façon impétueuse avec la quelle l'Angleterre en a agi à la fin pour extorquer la promesse de 500,000 fl., mais la chose n'est plus dans son entier depuis la reponse donnée à Mil[d] Hindfort, et il ne sert pas consequent plus d'en parler.

Nous ne savions rien hier au soir encore comment cette promesse a été reçeue à Hannover, et j'ignore s'il en est venu des lettres aujourd'huy; après être passé partout ce que le roy vouloit, il faudroit supposer qu'il en aura été entierement satisfait, aussi bien que le duc de Neucastle; mais leur façon d'agir est si extraordinaire et souvent si dégoutante, que je ne scaurois encore me promettre qu'ils ne fassent suivre encore des autres demandes.

Le duc de Neucastle vient de donner un nouveau trait de ses façons dégoutantes par un discours tenu à M[r] de Vorster en presence de Munchhausen, luy ayant dit d'un ton ironique qu'il félicitoit l'Empereur sur le traitté fait par V. E. avec la France et que, recevant par là trois millions des livres, nous avions à fournir aux fraix du couronnement. S. M. en a été très chocquée, et S. M. l'Empereur ne le paroit pas beaucoup moins, ayant même ordonné à S. E. le C[te] de Colloredo de s'en expliquer, quoyqu'amicablement avec M[r] de Keith, le quel a promis d'en ecrire au duc; mais s'il y a du changement à esperer, je l'espere de beaucoup plus du rapport de Hindfort s'il l'a fait fidélement du discours aussi sérieux que confident que l'Impératrice luy a tenu à son audience de congé, pourvu qu'il l'aye rendu avec cette force et dignité avec le quel S. M. le luy a tenu (209).

Les grans princes ne doivent jamais mettre du ressentiment ni de l'humeur dans leurs résolutions, ceux surtout qui ont un intérêt aussi essentiel que nous, d'être au mieux avec Angleterre, le bien de l'Etat devant l'emporter sur touttes les autres considérations : tant de traits reiterés ne laissent cependant pas de faire du mauvais sang, dans une âme surtout pensant aussi généreusement et noblement que S. M.; et pour prévenir les suittes qui pourroient en naître, il faudroit songer sérieusement à rectifier successivement la cour d'Angleterre sur un point si esseuciel. Cette rectification couttera, je l'avoue, de la peine après la couttume que l'on y a pris de nous traitter avec supériorité,

mais elle ne sera, j'espère, pas impossible; ce sera un ouvrage reservé à la fermeté et prudence de V. E. lorsqu'elle sera de retour icy, mais reservé en même tems aussi à la fermeté et prudence de celui que L. L. M. M. envoyeront à Londres. C'est un objet d'une très grande importance, et au bout du compte je ne vois l'Angleterre traitter aucune autre cour avec cet air impétueux et hautain avec le quel elle s'avise de tems en tems de nous traitter.

M. le Cte d'Esterhazi étoit destiné, comme V. E. scait, d'aller à Hannover; je ne scais s'il y va encore; mais du moins n'y a-t-il pas grande apparence qu'il suive le roy en Angleterre; quelque lié qu'il aye été en Espagne avec Mr de Keene, il n'en est pas mieux pour cela à sa cour, Hindfort ayant insinué encore la veille de son départ que le roy aimoit les soldats, qu'on feroit bien de luy en envoyer un et que Mr de Pretlach y seroit fort propre à son avis, y ajouttant à demi mots que M^r^ le Cte d'Esterhazi ne le seroit pas et qu'il manquoit du don de se bien expliquer.

Ce ne sera pas ce propos de Hindfort qui retiendroit S. M. de l'y envoyer, si elle y avoit été déterminée; mais pour autant que je crois (à le dire confidemment à V. E.) elle n'y inclinoit jamais beaucoup; elle paroit inclinée plus pour le colonel C Colloredo qui revient de Russie, ou pour Mr de Pretlach le quel, ne revenant pourtant qu'au juin ou juillet de l'année prochaine, ne pourroit se trouver en Angleterre que vers la fin de l'année, espace bien long pour laisser sans ministre une cour aussi importante. M^r^ le C d'Esterhazi et M^r^ le Cte d'Hazfeld de Bohême sont sur le tapis pour le relever en Russie. S. M. paroit plus portée pour le dernier et portée en échange à faire succéder le premier à M^r^ le Bon de Reischach en Hollande, destiné à remplacer M^r^ le marquis de Botta à Bruxelles. Il y en a qui mettent aussi le P^ce^ de Lobkowitz, revenu depuis peu de Berlin en Bohême, sur le rang de ceux qui conviendroient en Russie; on le prétend changé infiniment à son avantage, d'une très belle présence, avec beaucoup d'esprit et des façons. S. M. pense enfin à nommer pour Turin M^r^ le Cte de Rosenberg et en sa place M^r^ le C de Bergen à Copenhaghen (210).

Je vous fais ce detail, Monseigneur, pour que vous sachiez les intentions de S. M., S. M. désirant de savoir ce que vous pensez de ces destinations, et si V. E. croit avoir quelque sujet plus propre à luy proposer pour un ou pour l'autre de ces postes.

M^r^ le Cte de Stahrenberg a la permission, comme V. E. scait, de venir icy; le bonheur qu'il a eu de se trouver pendant quelques mois sous la direction de V. E. et les connoissances qu'elle luy aura données,

ne peuvent que luy être d'un secours infini pour le tems qu'il sera chargé du ministère en France, S. M. continuant à incliner à l'y destiner, si la France se declare de destiner à son tour un homme de naissance pour icy. Mais quel est le sentiment de V. E. à l'égard de Mr Marchal ? aura-t-il à rester à Paris après son départ jusques au retour de Mr le Cte de Stahrenberg, ou convient-il qu'il s'y arrette encore quelque tems après son retour ?

Mgr le Pce Charles ne scait rien de la correspondance secrette de S. M. avec le Pce Louis, il n'y a que V. E. qu'en a connoissance. Son A. R. n'a vu que sa derniere lettre ostensible, écritte à la demande de la princesse Gouvernante. Je me donne l'honneur de remettre à V. E. copies de deux dernières lettres de Mr le Cte Cristiani avec la copie de sa réponse à la lettre secrette de S. M., sans pouvoir cependant luy marquer quelque chose du contenu de ses relations à S. E. le Cte d'Ulfeld sur lesquelles il se remette et que je n'ay point vues (211).

Tout ce que j'en scais en gros, se réduit à ce que la conférence n'en est pas satisfaitte, que le sujet de son mécontentement doit être que sans avoir combattu, ou du moins très peu, la demande de Sabatini par rapport à l'indivisibilité sur la quelle le duc doit insister de l'Etat de Massa avec les pays de Modéne dans le cas même que, passant aux secondes noces le duc et le prince héréditaire, ils eussent l'un ou l'autre un fils d'une autre mère que de la princesse de Massa, il s'étoit borné à rapporter la demande et à suggérer pour expedient que le Serme archiduc doit porter en ce cas le nom du duc de Massa mais le pays rester sous la possession de celui de Modène. Le second sujet du mécontentement doit porter sur le Gouvernement du Milanois, le duc voulant l'avoir *ad dies vitae*, à ce qu'on m'a dit, pour luy et pour son fils, et la conférence croyant qu'on ne scauroit le luy laisser que jusques à l'age de majorenité de l'archiduc. Cristiani doit conseiller à la fin qu'on permette au duc de faire à la France dès à présent l'ouverture du mariage, et de son coté S. M. à l'Espagne, et la conférence doit croire l'un et l'autre trop prématuré. On insiste enfin qu'il soit ordonné à Mr de Cristiani de faire en sorte que le duc munisse au plutôt l'abbé Grossatesta des instructions nécessaires sur les projets de deux conventions envoyées d'icy à Hannover pour que le roy n'aye pas lieu de se plaindre d'un plus long delay, démarche d'autant plus necessaire, après que l'on voyoit par les relations de Mr de Cristiani que le duc differoit le renvoy du courrier de Grossatesta pour savoir les intentions de S. M. sur ce que Sabatini avoit dit au C Cristiani. Peut-être pourray-je luy en marquer quelque chose de plus par ma première. Les grans hommes peuvent manquer comme les autres, et

Mr de Cristiani par conséquent aussi; mais il m'est permis de suspendre mon jugement jusques à ce que j'ay vu ce qu'il l'a écrit de la façon qu'il l'a écrit, et les raisons sur les quelles il appuye son sentiment, croyant d'ailleurs le premier qu'il ne convient pas de précipiter la communication à faire à la France et à l'Espagne, et que S. M. ne scauroit se pretter en rien à ce qui pourroit blesser les droits du tiers. V. E. s'imaginera sans peine que la considération personelle de Mr de Cristiani n'aura pas contribué à faire diminuer les remarques, s'il y en a eu à faire sur ses relations.

Je suis charmé que la conduitte de Mr de Megazzi rencontre l'approbation de V. E. Il la meritte en effet et la merittera, j'espère toujours, plus autant qu'on luy battoit froid du commencement; autant est-il bien vu à present, distingué du roy et de la reine, et sur un pied de confiance avec les deux ministres, le confesseur et Farinelli; sage comme il est, il comprend parfaittement la necessité de ne pas pousser trop avant de certaines confiances qu'on luy avoit prescrit de faire dès à present à l'Espagne, moins de le rendre si vite depositaires de nos griefs contre l'Angleterre. Son grand but doit être, à mon avis, pour le présent, de se rendre de plus en plus agréable, de leur faire comprendre l'utilité réciproque de l'amitié de deux cours. le désir de S. M. d'être dans une union intime avec le roy et sa confiance dans le caractère personel de ce prince et dans la probité de son ministère, les confirmer dans le sentiment que S. M. ne souhaitte que la conservation de la paix, qu'elle est très eloignée de vouloir entrainer le roy dans des engagemens qui pourroient sans necessité le brouiller avec des autres et que, si jamais elle etoit attaquée par quelqu'un. elle se croyoit seure d'avoir dans le roy un allié et un ami qui ne l'abbandonneroit pas dans ses besoins.

Ce premier fondement bien posé, on pourra insensiblement aller plus loing, et l'Espagne sera peut-être la premiere à y donner occasion, si elle a dessein de faire transférer dans un des cadets du roy de Naples la possession de Deux Siciles dans le cas qu'il passera à celle de l'Espagne.

S. M. a eu precisement la même pensée que V. E. par rapport à l'abbé Grimaldi, l'ayant marquée à Mr le Cte d'Ulfeld une couple des jours avant qu'elle eut vu la lettre de V. E. à moy: il est seur que nous aurions icy un ministre bien plus habile que Mr d'Aslor et qui pourroit contribuer par conséquent beaucoup plus à l'affermissement de notre union, pourvû qu'il ne soit pas trop rusé et fin; s'il m'etoit permis pour un instant d'être d'un autre sentiment de S. M. et de V. E., je souhaitrois beaucoup plus icy un Espagnol d'une famille

distinguée, qui eut du crédit à sa cour et auprès des ministres. En général l'Espagnol a beaucoup plus de droiture que l'Italien, ami une fois, il l'est beaucoup plus seur que l'autre; peu des Espagnols resisteront à cette manière unique que S. M. a de s'attirer les cœurs, et insensiblement nous nous formerions par luy, par ses parens et ses amis un gros parti qui pourroit être utile à nos autres vues; l'unique réflexion en faveur de Mr de Grimaldi seroit par rapport à la cour douairière et à celle de Naples, avec lesquelles je le suppose bien; mais sommes-nous seurs qu'un Italien, un Génois, parti d'icy avec degout, sera jamais des nôtres, et avons-nous oublié qu'il a été dans la liaison la plus intime avec Mme de Leide, par conséquent avec l'Infant de Parme et son épouse, fille et fille favorite du roy de France?

La remarque de V. E. sur le mariage du Prince de Deux-Pont (212) est d'une très grande importance. Je ne sache autre canal que celui des Jésuittes à en faire parvenir la connoissance d'une maniere indirecte à l'électeur; j'en ay même déjà la permission, et actuellement j'en ay l'occasion, le Pere Vanossi, ci-devant provincial, venant d'être appellé à Rome par le général pour y rester en qualité *d'assistant général* de l'Allemagne. Il est beaucoup de mes amis, homme très prudent, et sur lequel on peut compter; V. E. peut bien croire que je n'oublie pas à l'autre idée qu'elle a bien voulu me suggerer, il y a quelques mois, par rapport aux deux cours de Municq et de Manheim, qui a une connexion naturelle avec celle du dit mariage.

Dans le tems que Hindfort avoit son audience de congé, Mr Keith m'aborda à Schönbrunn pour me témoigner sa satisfaction sur la réponse donnée à luy et à Milord; après luy avoir rendu compliment pour compliment, je l'ay prié de me dire s'il croyoit que cette générosité de S. M. et celle que je supposois que luy feroit le roy, suffiroient de détacher l'électeur de ses liaisons presentes et le rameiner dans le bon chemin? Il me repondit qu'il n'en croyoit rien, que les circonstances n'avoient pas permis d'en user autrement pour cette fois, mais que le grand coup à faire étoit de s'asseurer du prince de Deux-Ponts, et que ce point mèrittoit toutte l'attention de S. M. et de son maître; nous fûmes interrompus dans le même instant et le discours finit.

Quel malheur ne seroit-ce pas pour la religion en Allemagne, si ce prince, marié avec une princesse protestante, venoit à être un jour ou ses enfans électeurs, palatin ou de Bavière! Mr de Fleming a commencé à lâcher quelques mots au sujet de la Pologne, sans nommer, que je sache, ni le prince royal, ni un de ses freres; il a dit que sa

cour verroit avec grand plaisir le succès de l'élection du roy des Romains, la regardant pour un des moyens à consolider la paix; que cette même réflexion avoit aussi lieu par rapport à la Pologne et que les Puissances, qui avoient intérêt à la consolider, devoient aussi songer à prévenir les troubles qui pourroient un jour y naitre après le décès du roy (213).

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 30 août 1752.

Mardi 22. j'eus audiences du Roy et de la Reine, et je leurs remis les lettres de notification de S. M. l'Empereur. L'un et l'autre se sont exprimés là-dessus dans des termes fort amiables et fort convenables. Le Roy dit entre autres qu'il auroit souhaité pour la plus grande satisfaction de L. L. M. M. que l'Impératrice eut mis au monde un archiduc.

Il est fort heureux d'ailleurs que S. M. ait pu encore avant ses couches décider sur l'importante affaire de l'élection d'un roy des Romains, et donner à Mil[d] Hindford son audience de congé. Je vous ai beaucoup d'obligations d'avoir bien voulu me faire le détail de tout ce qui s'est passé dans cette audience. Les vérités font rarement un mauvais effet, quand elles sont dites sans humeur, et je suis comme certain que tout ce que S. M. a représenté à Mil[d] Hyndford avec autant de dignité et de force que de douceur, lui aura fait la plus grande et la meilleure impression. Il n'est pas de même de ce qui lui a été dit de l'utilité et de la necessité de donner des subsides à la Russie. Je doute fort que cela puisse faire dès à present l'effet désirable en Angleterre. On y compte trop positivement sur les sentimens pacifiques de la France, et entre nous il n'est pas mal vrai qu'il seroit dangereux d'accoutumer une aussi grande Puissance que la Russie à des subsides en tems de paix, d'autant qu'on se mettroit dans le cas de devoir les lui continuer constamment, ou de se brouiller avec elle lorsqu'on croiroit devoir les lui retrancher.

On n'aura neantmoins sans doute point oublié à Vienne, de mettre le baron de Pretlack en etat de faire valoir en Russie les représentations que S. M. a faites à ce sujet. Tout ce qui regarde cette cour là

me tient fort à cœur; elle mérite toutes sortes d'attentions, d'autant que le crédit du chancelier Bestuchef commence à tomber et que son frère pourroit bien jouer un rôle dans ce pays-là. Vous savez les raisons que j'ai eues jusques à present, pour ne pas m'ouvrir à Myl[d] Albemarle sur l'élection d'un roy des Romains; cela n'auroit été ni convenable ni utile. Mais depuis que je suis informé des dernières résolutions de S. M., et que notre intérêt et celui de l'Angleterre veut absolument que nous allions de concert et facilitions l'affaire autant qu'il est possible, j'en ai confié sous le sçeau du secret la situation actuelle à Myl[d] Albemarle, pour qu'il puisse d'autant mieux compasser ses démarches vis-à-vis de cette cour. Nous désirons apprendre bientôt lui et moi, la conduite qu'on se propose de tenir à Hanovre après l'arrivée de Myl[d] Hyndford, pour pouvoir nous régler en conséquence.

J'ignore encore quel a été notre veritable objet dans la formation du dernier projet de Décret de commission. Si par là nous n'avons eu autre dessein que celui d'engager les ministères Anglois et Hanovriens à porter l'élection à tout l'Empire et à faire decider la question *an* par la pluralité. comptant que par ce moyen ils s'en tireroient sans rien donner du tout à l'électeur palatin, je ne disconviens pas que cette idée n'ait du bon, mais j'observe aussi qu'elle est sujete à beaucoup d'inconvénients, et qu'elle me paroitroit au fond tres imparfaite. Le bon seroit en ce que ce Décret est tourné très adroitement et de façon à nous mettre à couvert des reproches du collège électoral. et en ce qu'il vaudroit mieux en effet pour la maison d'Autriche que la question *an* pût se décider toujours par toute l'Empire. par la raison que dans tous les tems il est vraisemblable qu'il y aura quelques électeurs qui ne seront pas de nos amis, qui pourront refuser par consequent leur consentement, soutenir comme on fait dans ce moment-ci que l'unanimité du college électoral est requise pour decider la question *an* d'autant que cette thèse se trouvant aujourd'hui contestée ouvertement, et ceux qui soutiennent que la pluralité du college électoral suffit, ne pouvant plus soutenir la leur et se voyant obligés de céder, il en resulteroit en effet pour l'avenir un grand argument en faveur des defenseurs de l'unanimité. Ces circonstances rendroient les élections à venir très difficiles puisque chaque électeur trouveroit par là le moyen de pouvoir marchander pour sa voix autant qu'il voudroit.

Au lieu que lorsque toute l'Empire approuve une élection. cette approbation a indubitablement force de loy de l'Èmpire, laquelle n'a besoin que de la pluralité qui ne peut guères manquer à la Maison

d'Autriche. Comme donc il est plus aisé de parvenir à la pluralité de l'Empire entier, qu'à l'unanimité des Electeurs, il seroit plutôt avantageux que préjudiciable à la maison d'Autriche, que l'on pût introduire l'usage de s'addresser à tout l'Empire en pareille occasion, moyenant quoy tout bien considéré, le roi de Prusse fait ainsi que la France un solécisme politique, en prenant le parti du collège des Princes et en donnant lieu par là à ce qui peut contribuer davantage à perpétuer la couronne impériale dans la maison d'Autriche.

Il faut que le roi de Prusse n'ait pas encore fait cette réflexion; il n'en voit pas encore les conséquences, occupé uniquement des moyens d'arrêter l'élection, parce qu'il sent que toutes les cours jouiront d'une tranquillité profonde, si l'affaire de l'élection ne les tenoit plus en mouvement. La tranquillité n'est pas ce qu'il lui faut; la France et l'Angleterre sont trop engagés dans l'affaire de l'élection, pour pouvoir la perdre de vue. Si elle se fait bientôt, il n'a plus de quoi entretenir le trouble, de quoi se rendre nécessaire ici, de quoi acheter des adherants avec l'argent de la France, et de quoi trancher du maître dans l'Empire; il sent que dans ce cas l'indolence qui règne ici, iroit vraisemblablement en augmentant, et que les payements des subsides pourroient être suspendus; en un mot beaucoup d'effets qui ne lui conviennent pas.

Malgréz toutes ces réflexions cependant et plusieurs autres, je pense eu égard aux circonstances qu'il seroit très dangereux, peut-être même d'une très facheuse suite, de lâcher effectivement notre Décret de commission. Car notre accommodement avec l'électeur palatin réussira ou ne réussira pas? S'il se fait, nous pouvons compter avec certitude sur l'unanimité du college électoral; et il seroit très inutile en ce cas, d'avoir attiré à S. M. l'Empereur et à la maison d'Autriche l'odiosité et le reproche, d'avoir mis en avant un expédient très prejudiciable aux prerogatives électorales.

Quelque adroite que soit la tournure de notre Décret de commission, elle n'empêchera jamais que le collège des princes ne puisse toujours s'en prévaloir dans le moment et à l'avenir pour s'ingérer dans l'élection et occasionner beaucoup de collisions entre les deux collèges, au lieu que le tout se réduiroit à une simple protestation contre le college électoral, si on applanit la difficulté vis-à-vis de l'électeur palatin.

Voyons à présent d'un autre côté l'état des choses, en supposant pour un moment que notre accomodement ne se fasse pas. La France en ce cas, comme vous savez, après l'engagement positif a fait declarer tout net qu'elle s'opposeroit de toutes ses forces à l'élection si

on l'entreprenoit sans satisfaire ses alliés. L'électeur palatin par conséquent, celui de Cologne et le roi de Prusse peuvent compter, cela supposé, sur l'appui de la France; et d'ailleurs, quand bien même nous obtiendrions la pluralité dans tous les collèges sur la question *an*, il pourroit fort bien nous arriver que le plus grand nombre, soit par mauvaise volonté, soit par timidité, ajouteroient à leurs voix que néantmoins le repos et le bien de l'Empire exige que S. M. tâche de satisfaire l'électeur palatin. Tous les ministres électoraux se sont deja expliqués ainsi à Hanovre, et plusieurs princes de l'Empire seroient de cet avis. Cela nous mettroit dans un plus grand embarras que jamais, et l'électeur palatin en deviendroit moins traitable.

Quoique je sois d'avis par conséquent que notre Décret de commission ne soit pas addressé effectivement à l'Empire, et que je croye qu'aucun des électeurs n'y consentira facilement, je pense cependant aussi que l'Angleterre peut fort utilement se prévaloir de notre projet, non seulement pour intimider l'électeur palatin et l'engager à accepter nos offres et celles de l'Angleterre, mais aussi pour jetter dans l'embarras la cour de France et de Prusse, l'électeur palatin pouvant craindre que l'élection ne reussisse malgréz et sans lui. Le roi de Prusse et la France d'un autre coté ne pouvant pas desapprouver que l'affaire ait été portée à tout l'Empire, pendant que le roi de Prusse plaide par des écrits publiques la cause des princes et les a tout nouvellement excités, suivant nos avis secrets, de sorte que, si l'Angleterre sçait faire l'usage convenable de notre projet et qu'en même tems elle offre autant à l'électeur palatin que nous lui avons offert, j'espère que nous verrons bientôt clair, et que je pourrai vous épargner des reflexions. Je n'ai cependant pas pu me refuser à vous dire encore cette fois en confidence ce que je pense de notre projet de Décret de commission et jusques à quel point je le tiens pour utile.

J'ai l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 2 septembre 1752.

Monseigneur,

Il n'y a rien de si extraordinaire que la conduitte du ministère anglois dans l'affaire de l'élection depuis le commencement jusques à la fin, et ce trait marque trop visiblement leur peu de conduitte et

foiblesse (214). Dans le tems que l'on devroit supposer toutte la négotiation adjustée apres l'offre si généreusement faite par S. M. du demi-million, non seulement on a battu extremement froid à Mr de Vorster, en apprenant une résolution sur laquelle le roy avoit insisté avec le dernier empressement, luy disant pour tout compliment que l'on auroit bien mieux fait icy de s'y pretter plûtôt, mais on en a agi d'une façon si bisarre et avec tant de hauteur avec Vergenes, avec Wrede et avec Stadion, que le premier leur a répondu avec la même hauteur, que le dernier s'est déclaré de ne vouloir plus se laisser employer à moins qu'ils ne s'y prennent sur un autre pied, et qu'il paroissoit enfin, comme s'ils prenoient plaisir de vouloir faire échouer eux mêmes le succès d'une affaire qu'ils avoient poussé ci devant avec tant de véhémence, et qui prennoit les apparences de s'approcher de sa fin.

Peu des jours nous éclairciront sur l'issue de la négotiation d'Hannover, étant naturel qu'ils ne tarderont guerres d'instruire M. Keith sur les démarches qu'il aura à faire icy en conséquence de cette resolution.

De quelle façon que tourne l'affaire, elle fait certainement bien peu d'honneur au ministère anglois, et nous en aurons toujours deux avantages : l'un que ce même ministère ne pourra plus dire au Parlement que c'étoit par notre opiniatreté — comme ils l'appeloient — que l'élection avoit échoué et que le roy même ne pourra plus se plaindre de n'avoir pas été secondé par S. M. après qu'on luy a accordé ce qu'il avoit demandé ; l'autre que la France et le palatin même attribueront au ministère anglois beaucoup plus qu'à nous la fautte de la négotiation rompue. Vergenes s'expliquant assez clairement à cet égard dans sa lettre à Mr d'Hautefort, venue par le courrier de Mr de Vorster, et jointe en copie aux pièces secrettes, et Mr de Wrede en aura ecrit apparemment sur le même ton, si pas plus fort encore, à Mr de Wachtendunk ; un troisième avantage que nous en avons, c'est celui de voir que ce n'est pas avec nous seuls avec les quels l'Angleterre en agit si impétueusement.

Vous vous imaginerez sans peine, Monseigneur, ce que diront à une conduitte si singulière ceux qui sans cela ne sont pas de plus portés icy pour eux, et si les plaintes contre le procédé de la cour d'Angleterre, exprimées dans la dépèche que la chancellerie d'Etat envoye par ce même courrier à Mr de Megassi, n'auroient pas été de beaucoup plus animées encore, si elle n'avoit pas été deja prette à l'arrivée du courrier de Mr de Vorster, à moins que pour surcroit d'embellissement on n'y ajoutte encore par un P. S. la substance de sa relation ; il

n'est pas surprennant en effet qu'on soit aigri contre leur procédé; mais S. M., quelque peu édifiée qu'elle en soit, ne laisse pas de croire qu'il ne convient en aucune façon d'instruire l'Espagne de nos griefs contre l'Angleterre, et c'est à cet effet qu'elle m'a ordonné de faire la dépêche ci-jointe en copie et original au dit comte, contenant ses ordres secrets sur la conduitte qu'il aura à tenir à cet egard, n'ayant pas voulu retenir celle de la secretairie d'Etat pour les raisons connues à V. E. Cette grande princesse, envisageant le tout avec ce fond de prudence qui luy est si naturel, a jugé qu'une telle confiance déplacée pourroit produire aisément un effet mauvais en Espagne et en produiroit certainement un plus mauvais encore en Angleterre, si Keen venoit à la pénétrer, et je suis autant que seur que vous auriez été, Monseigneur, de cet avis de S. M. si vous aviez été présent. Notre amitié est de beaucoup trop fraiche encore pour en venir à des confiances si délicates avec l'Espagne; peut-être en sera-t-il tems par la suitte, mais ce n'est pas le moyen de rectifier, s'il est possible, l'Angleterre; il s'en trouvera peut-être des autres, et c'est un ouvrage, comme je crois avoir dit à V. E. par une des mes précédentes, réservé à sa fermeté et savoir faire.

J'ay lu depuis ma précédente la lettre de Mr de Cristiani à S. E. le Cte d'Ulfeld qui avoit donné lieu au mecontentement de la conférence.

Le tems ne m'a pas permis d'en faire tirer une copie pour l'envoyer à V. E., mais j'espère qu'on la luy remettra par son canal ordinaire. Je ne scais si les sentimens d'amitié et de vénération que j'ay pour ce grand homme, m'éblouissent à un point de ne pas connoitre ses fautes s'il en faisoit; mais après l'avoir lue avec attention, je n'y ay trouvé absolument rien de ce qui pourroit être à sa charge. Il ne fait que rendre compte des difficultés du duc par rapport à l'indivisibilité qu'il demande des Etats de Modene et de ceux de Massa, et le terme du gouvernement du Milanois, sans y mettre du sien, hormis le seul passage où il dit que, raisonnant sur le premier point avec Sabatini, on étoit tombé parmi des autres expédiens sur celui de laisser le titre du duc de Massa au Ser^{me} archiduc et la possession au duc de Modene et à ses successeurs. Ceci seul pourroit être regardé d'une certaine façon par ceux qui veulent approfondir les choses au plus fin, comme une pensée venant — quoyqu'incertainement — de luy, mais ceci même supposé, pourroit ou devoit-il s'abstenir d'informer sa souveraine des remarques et difficultés du duc ?

La réponse qu'on avoit formée pour luy par la chancellerie d'Etat, n'ayant pas paru ou suffisante à S. M. ou ne l'ayant pas contentée, elle a marqué de sa main au chancellier les points en conformité des

quels elle vouloit qu'il se fasse une deuxième dépêche, conceüe d'une façon ostensible pour pouvoir être communiquée au duc par le Cte de Cristiani s'il le trouve à propos, m'ordonnant en même tems de faire aussi deux lettres au dit comte, l'une secrette et l'autre ostensible, et de cette façon il aura l'aisance de faire usage de celle de deux ostensibles qui luy paroitra la plus propre.

V. E. trouvera ci-jointes les copies de celles qui sont passées par moy ; je souhaitte qu'elles rencontrent son approbation, du moins croirois-je pouvoir espérer qu'elles ne scauroient produire un mauvais effet et que peut-être elles en produiront un très bon, en rectifiant le duc par la générosité et franchise avec la quelle l'Impératrice s'explique sur ce qu'il demande d'injuste, et en faisant valoir par cette même franchisse et générosité la valeur de ce que luy offre S. M. après que son gouvernement viendroit à expirer.

Aucun de la conférence n'avoit pensé à cet expédient ni à celui qui a été pris par rapport à la communication à faire à la France ; l'un et l'autre viennent immediatement de S. M., et l'un et l'autre paroissent tels qu'à moins d'être déraisonable, le duc ne scauroit manquer de s'y pretter avec reconnoissance et plaisir.

Mr de Cristiani en échange est piqué au vif que dans le même tems, qu'on luy ordonnoit de demander au duc et à Sabatini le secret le plus rigoureux afin que rien ne transpire envers personne des communications que S. M. luy faisoit faire par son canal, et que ce secret a été gardé effectivement très exactement par l'un et par l'autre, Mr de Vorster à lâché envers Grossatesta que le tout auroit deja été communiqué à son maître par le Cte de Cristiani. Ce trait est effectivement des plus singuliers; je n'y suppose pas de la malice, j'aime bien mieux supposer que Mr de Vorster aye mal compris le sens de ses rescrits, mais je n'en souhaitterois à la vérité pas moins de les voir et que l'on demande surtout Mr de Vorster en secret la raison qui l'a engagé à s'expliquer de cette sorte avec le ministre de Modène, opposée immediatement au contenu de ses ordres ou tels du moins qu'ils devoient l'être, s'il l'a fait de luy, ou si cette démarche luy a été suggerée. J'ay cru en attendant ne pas mal faire de communiquer à V. E. la copie de la lettre confidente que m'en a ecrite le Cte Cristiani (215).

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 21 septembre 1752.

Mr le Cte de Starhenberg part encore cette nuit ou demain matin pour être à Vienne avant le jour de St-François. Il vous fera de bouche une description plus exacte de mon entrée, de mon audience et de mon repas de ceremonie que je ne pourrois vous la faire par ecrit (216).

Vous savez par les nouvelles secretes que cette cour a sçu par Vienne la somme que S. M. a daigné me faire remettre pour cet effet. J'en ai été d'autant plus soigneux à faire les choses de la manière la plus convenable; l'effet a surpassé mes propres espérances; j'ai joui du miracle sans exemple d'une approbation universelle, et poûr ma personne des témoignages les plus flatteurs de considération de la part de la cour, et les plus singuliers d'affection de la part du public et peuple de cette ville, qui de mémoire d'homme ne s'est point vu si nombreux. Cela étoit au point qu'entre les propos les plus aimables que la populace m'addressoit à moi-même dans mon carosse, plusieurs d'entre eux ont crié: « Vive Mr l'ambassadeur » et on a vu dans cent endroits différents le moment que les acclamations alloient devenir générales, si le peuple avoit osé. Enfin nous n'avons eu que des éloges et pas une critique.

C'est beaucoup pour ce pays-ci; Mr le Pce de Liechtenstein m'a surpassé sans doute par la depense et la richesse; mais de l'aveu de tous ceux qui ont vu les deux entrées, la mienne l'a emporté, dit-on, par le bon gout et l'intelligence. Je suis enchanté que cette rude corvée soit enfin passée. Celle de l'audience solemnelle surtout est d'une fatigue de corps et d'esprit des plus considérables. On a eu la bonté d'être fort satisfait de toutes mes harangues latines et françoises; je n'ose pas vous les envoyer; c'est trop peu de chose.

Je vous embrasse de tout mon cœur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 23 septembre 1752.

Monseigneur.

J'ay trouvé à mon retour de Bohéme quatre lettres de V. E. dattées du 29. 30. et 31 d. p. et du 7 de ce mois (217), avec un paquet à part qui renfermoit la tabatière destinée à Farinelli et que j'auray l'honneur de luy renvoyer par le premier courrier pour qu'elle puisse la remettre de nouveau à Mr le Cle de Migazzi.

Il n'y a rien de plus instructif. ni de plus net, que les deux lettres de V. E. à ce prélat; touttes les paroles merittent d'en être pesées et. quoyqu'accoutumé à admirer depuis longtems tout ce qui sort de sa plume, j'avoue que j'ay redoublé d'admiration en les lisant. Vous luy tracez, Monseigneur, le tableau le plus juste de notre situation vis-à-vis de l'Espagne, et de la façon avec la quelle il doit se conduire pour s'attirer toujours plus la confiance de M. de Caravajal, sans s'écarter des precautions à observer de sa part sur les ultérieures ouvertures qui pourroient luy être faittes. Sa situation devient effectivement très délicate depuis celle que vient de luy faire ce ministre et qui sera suivie apparemment dans peu d'une explication plus claire.

Rien ne peut nous arriver de plus favorable d'un coté que si l'Espagne nous rend dépositaire de ses vuës secrettes, en s'addressant pour y parvenir à S. M. préférablement à tout autre, puisque cela ne peut que la retenir de recourrir à la France et nous faciliter les moyens de nous stipuler les avantages qui nous paroitront le plus de notre bienséance; avantages qui ne seroient pas de beaucoup près à espérer de la même qualité, si nous nous trouvions dans le cas de devoir recourrir les premiers à l'Espagne, ou si la France venoit à s'emparer de la négotiation.

Notre situation est d'un autre coté très différente de celle de l'Espagne; environnés de toutte part des voisins dangereux, qui ne souhaittent que de voir S. M. dans des embarras et qui exigent par conséquent toutte la circonspection possible pour ne pas entrer légèrement dans des engagemens qui pourroient nous en attirer de nouveaux et renverser pour ainsi dire du premier instant le sistème du traitté de

Madrid, par la perte que l'on courreroit risque de faire du roy de Sardaigne, sans parler des autres évènemens qui en seroient la suitte, ne voyant aucun équivalent qui pourroit être offert à ce prince en dedommagement de la réversion de Plaisance.

Peu de tems nous éclaircira probablement plus sur les vues de l'Espagne, étant à présumer que Mr de Caravajal ne se sera pas arreté à la premiere ouverture, et Mr de Megazzi est trop sage pour ne pas savoir y répondre convenablement sans se précipiter à s'avancer trop loing avant de recevoir les ordres de S. M. sur les propositions qui luy seront faittes. Je me sens d'ailleurs les lumières trop bornées pour pouvoir encore me former une idée juste sur celle que Mr de Caravajal peut avoir par rapport à la réversion, le cas de la levée de cette même réversion ne pouvant exister que lorsque l'Infant Don Philippe passeroit au throne de Naples après que le roy des Deux Siciles seroit passé sur celui de l'Espagne, et que Caravajal songeroit à faire avoir alors les Etats présents de l'infant à son frère le cardinal. Ce plan rencontreroit sans doutte l'approbation de la France, puisqu'il conviendroit aux deux Infants, mais il conviendroit d'autant moins au roy de Naples, paroit-il ainsi croyable que Caravajal propose une idée qu'il sçauroit être contraire aux vues d'un prince qu'il doit regarder comme pouvant devenir très aisement son maître.

Quoyque ne sachant les choses qu'à demi pour n'avoir vu ni les relations de Mr de Vorster, ni le mémoire de Mr Keith, ni la réponse qui lui sera donnée, je m'apperçois à regret que les apparences d'une prompte rëussite paroissent plutôt se diminuer qu'avancer, et notre union avec l'Angleterre se raffroidir bien plus que s'augmenter. Sans parler de nouvelles demandes que l'on propose à S. M., ou pour mieux dire, qu'on semble vouloir luy prescrire plutôt que proposer, on s'y prend de plus d'une façon qui ne peut que luy être sensible. Ce même Keith qui a toujours passé pour un caractère doux et uni, s'avisa d'attaquer hier S. M. à un coin de la galerie durant l'appartement pour demander si on ne luy donneroit pas bientôt réponse et qu'il s'attendoit qu'elle seroit satisfaisante, à quoy l'Impératrice ayant repondu qu'il prît patience et qu'il l'auroit dans peu, en luy donnant à connoitre que, pour complaire au roy, elle pourroit se determiner à ajoutter 100,000 fl. encore aux 500,000, il haussa la voix, disant que c'étoit autant que rien, qu'en ne donnant pas plus, il falloit considerer cette affaire importante autant qu'échouée, qu'il falloit tout au moins 400,000, qu'il étoit venu à l'audience avec l'espérance qu'on luy avoit donnée qu'il les auroit, qu'il s'agissoit du salut de la maison d'Autriche, que S. M. étoit mal conseillée, que c'étoit Mr de Barten-

stein qui grattoit tout etc. S. M. prit sur cela la parole en luy répliquant d'un air riant à la verité, mais en même tems sérieux, que l'expérience de douze ans la mettoit en état de juger par elle même sans avoir besoin de voir par les autres, qu'elle n'avoit que trop présent tant de différens événemens qui luy étoient arrivés dans cet intervale qu'il devoit se souvenir qu'on luy avoit parlé sur ce même pied, il y a peu de semaines, en l'asseurant que le tout seroit adjusté avec le 500.000 fl. et que moyennant qu'elle les accordât, le roy se chargoit de finir le tout sans rien plus luy demander, qu'après s'y être pretté par un effet de son amitié et déférence pour le roy, on avoit reçeu très froidement sa declaration à Hannover, et qu'en place de luy en marquer quelque gré, on venoit à luy prescrire de nouvelles demandes et cela d'une manière très peu amiable; que, lasse d'un tel procédé, elle étoit bien aise de luy dire qu'elle ne vouloit plus se laisser traitter de cette manière, ni se faire diriger par des autres, qu'elle prétendoit qu'on eût du respect et des comploisances pour elle, tout comme elle en avoit pour des autres, *qu'elle avoit lâché son dernier mot, que personne ne la feroit aller plus outre, ni aucun de ses ministres, ni S. M. l'Empereur même* (218). En disant ces paroles, l'Empereur entra et S. M. l'appercevant le pria de s'approcher et répéta mot pour mot en sa présence ce qu'elle venoit de dire a Keith (c'est à dire les derniers mots soulignés) (219).

Il ne m'est point revenu que personne d'autre aye compris quelque chose de ce discours qui a été fort animé de la part de Keith, non obstant que la sale étoit remplie de monde, et ce ne sera que par les premières pieces de Fleming, que l'on scaura si Keith luy en a fait confiance (le discours s'est fait seul hors de la galerie sur le palier de l'escalier) (220). A cette façon d'agir du ministère anglois qui n'a pu à moins d'indisposer S. M., il en est survenue une autre qui l'a indisposé de beaucoup plus encore, Mr de Pretlach marquant que Geudickens avoit déclaré au chancelier de Bestuchef au nom du roy qu'il falloit attribuer à la mauvaise conduitte que la cour impériale avoit tenue dans l'affaire de l'élection, que le roy ne pouvoit se déterminer à accorder des subsides à la czarine, le ministère croyant qu'il ne pourroit en repondre à la nation; il y ajoutta que, si non obstant cela le roy se portoit encore à les accorder, ce ne seroit qu'à condition que la czarine ne feroit marcher ses trouppes ni contre la France, ni contre la Prusse, expression qui a tellement chocqué le chancelier qu'il a declaré à Pretlach de ne pouvoir pas la comprendre, au point qu'il luy étoit venu en tête qu'il pourroit y avoir du mesentendu dans la dépêche à Guidekens.

Ajouttez à cela, Monseigneur, la difficulté que paroit faire à present le roy de donner sa garantie sur la convention à faire entre S. M. et le duc de Modène, et jugez par touts ces événements l'effet qu'ils doivent produire sur un caractère d'ame aussi grand et ferme que celui de notre adorable souveraine, et sur les suittes à en craindre si l'Angleterre continue à se conduire de cette sorte.

Il y auroit bien des anectodes de plus à marquer à V. E. sur cette matière, mais que je reserve à luy rapporter de vive voix lorsque nous aurons le bonheur de la revoir icy.

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 24 septembre 1752.

J'ai reçu une nouvelle lettre de Mr le Cte de Bentinck par le même exprès de Bruxelles qui m'a apporté la vôtre du 5. J'en joins ici copie, vous priant de la remettre à S. M. l'Impératrice, qui jugera mieux que personne s'il y a quelque difficulté à dire en confidence à Mr Keith, qu'elle s'en est remise à S. A. R. le Pce Charles du soin de la conduite de toute la négociation sur les affaires de la Barrière, et de s'arranger sur le pied des principes convenus et arrêtés. Quant à moi, je n'y vois pas d'inconvénient, et il me semble au contraire qu'il est très convenable d'ôter par là au ministère anglois tout lieu de se plaindre, qu'on ait manqué de confiance vis-vis de lui. Vous savez d'ailleurs que les bien intentionnés en Hollande sont dans des circonstances qui les obligent à bien des précautions et ne leur permettent pas de faire tout ce qu'ils voudroient; il faut par conséquent, en tant que faire se peut sans notre préjudice, les mettre en état de reussir.

Il sera très difficile assurément de faire consentir la république à la liberté de notre tarif, si cela n'est pas bien amené; le Cte de Bentinck au contraire nous a deja fait assez entrevoir que, quant à lui, il reconnoit la justice de notre demande.

Il convient donc moyenant cela au service de S. M. et au bien des Pais-bas, que la direction de cette affaire reste entre ses mains, et que nous fassions tout ce qu'il sera possible pour que cela soit. Dailleurs j'ai pour principe en général qu'au lieu d'attirer en cour ces sortes de négociations odieuses, il convient qu'au moins en apparence elles

soient abandonnées aux ministres et aux gouvernements, pour que dans tous les cas ce soient eux et point le souverain qui restent chargés de tout ce qu'il peut y avoir d'odieux. Sur cet effet S. M. ne peut donc rien de mieux que de témoigner à cet égard une entière confiance à S. A. R. le P[ce] Charles, et de ne point laisser ignorer ni au ministère Anglois, ni au sien même que telles sont ses intentions. Mais je ne pense pas de même sur ce qui me regarde, quoique naturellement cela me feroit beaucoup d'honneur, et je crois qu'il ne convient pas au meilleur service de S. M. que je sois nommé. En tout cas, si S. M. vouloit faire mention de moi, je pense qu'il suffiroit de dire qu'elle a laissé à S. A. R. la liberté de me consulter comme étant le plus à portée de Bruxelles.

J'ai l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 27 septembre 1752.

Je ne vous parlerai plus du contenu de mon Post Scriptum du 7 août ; après la réponse qui avoit été donnée à Mil[d] Hyndford, il ne pouvoit plus en être question ; peut-être devons nous nous imputer en grande partie les mauvaises façons que les Anglois ont pour nous depuis longtems ; nous avons eu chez (nous) entre autres souvent des ministres lesquels, quoiqu'ils sçussent leur métier, n'avoient aucun crédit à notre cour et vis à vis de notre ministère, peu propres par consequent à s'attirer de la considération et à pouvoir donner du poids aux affaires.

M[r] le C[te] d'Esterhazy est noble dans ses façons et un fort honnête homme; mais je ne crois cependant pas qu'il réussiroit en Angleterre comme il a réussi en Espagne ; il feroit beaucoup mieux en Russie ; il suffiroit de lui recommander beaucoup de circonspection dans les propos. Je ne connois point personnellement M[r] le C[te] de Hatzfeld, et ainsi je ne puis pas en juger.

Pour M[r] le baron de Pretlach il me semble réellement qu'il conviendroit au mieux pour l'Angleterre ; c'est un militaire d'abord, mâle dans ses propos et ses actions et sachant son compte, tel enfin qu'il le faut pour des Anglois.

M[r] le colonel C[te] de Colloredo a son merite, et est fort aimable ; mais

il peut qu'être encore neuf dans les affaires, et est un peu trop jeune pour s'attirer la considération nécessaire à une cour où les plus importantes affaires se concentrent, et chez une nation qui n'est pas la plus polie du monde.

J'ai pensé souvent à la personne par laquelle on pourra remplacer Mr le marquis de Botta; et au vrai, je ne vois point que dans le moment il y ait quelqu'un qui soit préférable à Mr le baron de Reischach. Je pense qu'il seroit très bon qu'il pût arriver à Bruxelles quelques mois avant le départ de Mr le marquis de Botta, pour voir la manœuvre de ce pays-là et se mettre par là en état de pouvoir continuer à travailler dans l'esprit de son prédecesseur. Il seroit très utile que S. M. lui ordonnât en secret, aussi bien qu'au marquis de Botta, d'en agir l'un envers l'autre avec la plus parfaite confiance et de ne se rien cacher des secrets du pays et du gouvernement. Lorsque j'aurai l'honneur de voire S. M., j'aurai aussi celui de lui dire les raisons pour lesquelles je suggère cet ordre.

Je souhaite que le Pce de Lobkowitz se marie convenablement et suivant son inclination, s'il se peut; cela le fixera, mais je ne crois pas qu'il soit propre pour la Russie; il est encore trop jeune; une charge de cour ou une ambassade, où il y auroit une figure à faire, me paroitroit plus convenable.

M. le Cte de Schönborn est à peu près dans le même cas. En général il est certain que le projet de rendre ses sujets capables et riches, utiles à l'état ou de les retenir chez soi par des bonnes façons, est digne de l'attention de S. M. Il le seroit même de tâcher d'y attirer des étrangers opulens ou recommendables par leurs connexions. Le roi de Prusse employe pour cet effet tous les moyens immaginables.

Le Cte de Rosemberg est assurément très propre pour le poste de Turin; j'en ai ouï dire beaucoup de bien.

Pour ce qui est de M. le Cte de Starhemberg, je ne lui ai pas fait encore beaucoup de confidence; il m'a parû préférable de remettre nos conversations sur la fin, pour qu'il lui en restent les idées plus récentes.

Parmi les personnes qui briguent le poste de Vienne, j'apprens qu'il y a Mr de Chauvelin, maréchal des camps qui est actuellement à Gènes et qui passe pour un homme fort leste et de beaucoup d'esprit, et Mr d'Aubeterre, homme de nom et lieutenant Général. Mr de St Contest auquel j'ai demandé hier si le roi son maitre n'avoit point nommé encore, m'a dit qu'il n'étoit point en état de pouvoir m'assurer jusqu'ici à qui ce prince donneroit la préférence; mais il m'a confirmé que le choix rouloit sur un lieutenant Général et un maréchal de

camp, et je lui ai temoigné à cette occasion que j'espérois que l'on nommeroit un sujet de nom, à mettre vis-à-vis de celui de Starhemberg.

Vous aurez vu par mes dernières lettres à S. A. R. Mgr le Pce Charles et à Mr de Neny, que j'ai tâché de développer nos affaires de la Barrière, et je suis bien aise de vous dire que les principes que j'ai etabli, je les ai mis en avant exprès et avec le double projet de les faire adopter ou de les faire contester ouvertement, persuadé qu'il est nécessaire qu'une bonne fois la porte soit ouverte ou fermée, et qu'il faut que nous soyons d'accord, pour que nous ne prenions pas de fausses mesures. J'ai pris ce parti parce que j'ai vu que jusqu'ici on ne s'étoit occupé à Bruxelles, que de l'énumération des difficultés sans chercher les moyens de les lever. Actuellement si on en a sur ce que je viens d'avoir l'honneur de proposer à S. A. R., on me le dira, et si on peut trouver mieux, j'y souscrirai de tout mon cœur; si non, cela nous mettra tous d'accord, et les choses pourront aller de façon ou d'autre. S. M. ne doit pas craindre que nous soyons trop faciles, ni moi ni Mr de Botta; nous tâcherons de prendre le juste milieu entre la foiblesse et l'obstination; c'est, je crois, ce qu'il faut.

Je vois de plus en plus que S. M. n'auroit pu envoyer en Espagne personne de plus convenable que le Cte de Migazzi; il a toutes les qualités qu'il faut pour ce pays-là, tel qu'il est dans le moment présent, et je vois d'ailleurs par toute sa conduite qu'il y a de la tête et que c'est un homme à pouvoir rendre de très bons services lors qu'il sera très bien conduit. Quelques endroits de ses derniers rapports ne plairont pas à notre ministère; selon moi cependant, on ne devroit pas les trouver mauvais, parceque du moment qu'un homme a bien raisonné d'après les notions qu'il a, et les circonstances dans lesquelles il se trouve, il n'y a rien à dire. Le baron de Bartenstein travaille à le rectifier, c'est à dire, à lui donner une autre idée de l'Angleterre. Mais de la façon dont il s'y prend, je doute fort qu'il le persuade jamais, et il est certain qu'à moins qu'il n'y parvienne, il pourra bien le faire taire, mais il ne le fera jamais opérer dans toutes les circonstances possibles contre ce dont il sera convaincu au fond de l'âme.

Je suis d'avis que l'on devroit non seulement ne pas trouver mauvais que les ministres dans les cours étrangères disent ce qu'ils pensent, mais que l'on devroit même les engager à s'expliquer lorsque, quelque fois retenus par la crainte de déplaire ou par esprit de dissimulation, on s'apperçoit qu'il y a de la réserve dans leurs rapports parce qu'on peut souvent puiser beaucoup de lumières dans leur

raisonnement, et qu'au moyen de la connoissance de ce qu'ils pensent, il en résulte l'important avantage de pouvoir les ramener lorsqu'ils se sont égarés; chose impossible quand on ignore ce qu'ils ont dans l'âme.

Je pense comme vous qu'un national Espagnol, homme de distinction et d'esprit, et qui auroit de crédit à sa cour, auroit été préférable à l'abbé Grimaldi; mais la disette de sujets doués de ces qualités étant de notorieté telle en Espagne que l'on peut assurer qu'il n'y en a peut être pas un seul dans la monarchie, tel ni même à beaucoup près, que je viens de le peindre, je crois que l'abbé Grimaldi vaut encore mieux que tout autre qu'on auroit pu nous envoyer, qui auroit été vraisemblablement une espèce d'ours pour l'éducation, et un ignorant sans nulle sorte d'expérience; d'ailleurs quelque prévenu que puisse être l'abbé en question, je n'en suis point inquiet du tout, parce que je suis très certain que S. M. le convertira et le gagnera du moment qu'elle voudra s'en donner la peine.

Pour le pauvre Mis d'Hautefort, quoique seul de sa bande pour la façon de penser sur notre compte, il est admirable en verité de voir qu'il tient bon.

J'aprouve fort votre idée par raport au Pere Vanossi; cela peut être fort utile, et personne ne peut mieux que vous rassurer ces prudents pères sur la crainte qu'ils ont d'être compromis.

Pour ce qui est du Cte Flemming, je crois qu'il sera convenable d'être sur ses gardes vis-à-vis de lui, sans cependant lui laisser entrevoir de la méfiance. Je recommande un peu de précaution avec lui, parce qu'il est très possible que l'Angleterre ait fait espérer beaucoup de belles choses à sa cour pour s'assurer de sa voix à l'élection du roi des Romains. Ce que vous me marquez de la nouvelle d'un changement subit dans le ministère de ce pays-ci, n'est pas impossible parce que rien ne l'est ici; mais j'ai lieu de croire que, quand même cela seroit, Mr de Chavigny n'y seroit pour rien; il a la réputation d'être une tête fort inquiète, et tous ceux qui sont en crédit actuellement, n'en veulent point de cet espèce.

Mr de Wreden me paroit avoir pénétré Mr de Vergennes et par ce moyen la facon de penser de cette cour sur son compte; cet homme qui est un intriguant du premier ordre, roule dans sa tête tout plein de projets, à ce qui me semble, et je pourrois peut être bien les deviner.

Les troubles de Constantinople ne me laissent pas sans quelqu'inquiétude, et la lettre de Mr de Diedo du 2 août me paroit très serieuse (221).

Tout ce que vous dites de la conduite du ministère anglois et hanoverien dans l'affaire de l'élection, est très vrai; mais sachant comme je le sais par Mil[d] Albemarle que le roy son maître a été fort satisfait de la déclaration qui a été faite par Mil[d] Hyndford, il ne seroit pas impossible que la froideur, que l'on continuoit à affecter vis-à-vis de M[r] de Vorstèr, n'eut été jouée pour faire croire M[r] de Wreden qu'il ne devoit pas se flatter de rien au delà de ce qu'on lui avoit offert, et si cela étoit, il ne seroit pas si mal imaginé de tromper M[r] de Vorster pour qu'il trompe d'autant mieux M[r] de Wreden; mais cela doit s'éclaircir dans peu; je suis seulement faché de ce que nous ne soyons pas actuellement à portée d'avoir la correspondance de ce dernier.

Vous n'imagineriez pas qu'un secret puisse me peser; il y en a un cependant qui est dans ce cas et est, de ne pas pouvoir dire à tout le monde que S. M. a plus de lumière et plus de prudence que tout son ministère ensemble, et que c'est elle qui raccommode ce que nous gatons; il n'y a pourtant rien de plus vrai, et elle vient d'en donner une nouvelle preuve par la dépèche secrete et de mieux tournée que vous venez d'addresser par son ordre au C[te] de Migazzi. Il est constant que nous ne ferons rien qui vaille, et que nous gàterons tout, si nous n'allons bride en main avec la cour de Madrid, et si nous nous avisons de mettre, comme on dit, la charue devant les bœufs.

J'ai d'ailleurs dans la tète que la cour de Londres pourroit peut-être fort bien avoir deja flatté par le canal de M[r] Keene les idées de l'Espagne sur la succession de Parme et Plaisance, et en ce cas là vous sentez bien que la prudence et la circonspection devient d'autant plus nécessaire de notre part.

J'ai revu la lettre du C[te] Cristiani à M[r] le C[te] d'Ulfeld, et je vous avoue que je n'y vois pas du tout ce qu'on veut bien indiquer; mais ce qui m'a etonné au delà de l'imagination, c'est que l'abbé Grossatesta ait appris la communication du secret qui a été fait à M[r] le duc de Modène par le canal du C[te] Cristiani, à ce qu'il assure par M[r] de Vorster, pendant que le dernier assure tout au contraire que c'est Grossatesta qui lui en a parlé le premier, ce qui n'est presque pas possible d'après toutes les circonstances. Il est possible que M[r] de Vorster en ait parlé le premier, dans la persuasion que l'abbé, d'ailleurs informé de toute l'affaire, n'ignoroit pas cette circonstance et ne sentant pas peut-être les conséquences de ce qu'il faisoit. J'ignore si on lui a ordonné le secret comme on auroit dû le faire, mais il est certain que, si on ne l'a pas fait, cela est très mal, et il est presque inconcevable que pareilles choses puissent s'oublier. Quoiqu'il en soit, cette singularité

19

est si importante que je crois qu'il convient de la tirer au clair ; mais je serois d'avis néantmoins qu'il seroit bon que S. M. attendît le retour de Mr de Vorster, et qu'elle se donnât la peine de le questionner là dessus elle même et en secret.

Je me flatte en attendant que le Cte Cristiani n'en ira pas moins son chemin et qu'il continuera à gagner du terrain, S. M. ayant daigné lui addresser la nouvelle lettre secrèette et ostensible, conçue de façon à ne pouvoir faire qu'un très bon effet sur l'esprit de Monsieur le duc de Modène.

Je vous suis très obligé pour l'information que vous voulez bien me donner sur l'état de notre commerce. On a deja fait beaucoup de bonnes choses en faveur de notre balance, mais il peut s'en faire encore bien d'autres que je suis certain que nous ferons sous les auspices et avec le secours des lumières de S. M.

Koch à Kaunitz.

Vienne le 29 septembre 1752.

Monseigneur.

Après avoir informé V. E. par ma précédente du précis de ce qui étoit venu de Modène, je me donne l'honneur de luy envoyer ci-jointe la suitte de la correspondance de Mr de Cristiani avec moy pour la mettre au fait de tout le cours de l'affaire. Les lettres otensibles de S. M. ayant produit jusques icy un si bon effet sur l'esprit du duc, S. M. a trouvé à propos que j'en fasse une nouvelle à l'occasion de la lettre de ce prince, jointe à la relation secrette du dit ministre; ayant été signée et approuvée par l'Impératice, je la fis partir, il y a trois jours, par une estaffette telle que V. E. la trouvera ci-jointe en copie avec ma lettre d'accompagnement à Mr de Cristiani (222). En m'ordonnant de la coucher, S. M. me dit que les ministres étoient d'accord avec l'expédient proposé par le duc de la rétention du troisieme million, mais qu'ils croyoient qu'il falloit ne pas céder sur le point de l'admission des garnisons, ni permettre que le duc fasse l'ouverture à la France avant que l'on ne soit pleinement convenus sur les deux conventions, et que l'Angleterre concourre de son coté à l'ouverture à faire.

C'est sur ce pied que j'ay couché la lettre, en luy donnant la tour-

nure qui me paroissoit la plus convenable au génie du duc. Du depuis S. M. me fit la grâce de me communiquer avant hier la nuit un long Vortrag fait par Mr de Bartenstein pour analiser les projets nouvellement faits à Modène de deux conventions à signer, où j'ay trouvé entre autres la remarque qu'on ne pouvoit se pretter à la rétention projettée qu'en se stipulant que ce troisième million soit employé à satisfaire ceux ou celles qui pourroient avoir des prétensions sur les Etats de Massa, *et que les intérêts en soyent payés à raison de 5 % au Serme archiduc jusques à tant qu'il ne fut en possession des dits Etats.*

Ceci étant contraire d'une certaine façon au passage de la lettre ostensible dans la quelle il n'étoit fait aucune mention des intérêts, j'ay dépèché de mon chef une autre estaffette hier de grand matin à Mr de Cristiani, pour le prier de différer, s'il en étoit encore tems, de faire usage de la lettre ostensible jusques à tant que ne luy parvienne par le rescrit de la cour la résolution de S. M. sur la conférence qui devoit avoir eu lieu hier sur ledit Vortrag. J'étois même si pressé de la faire partir que je n'ay pas même gardé copie de ma lettre, pour ne pas perdre un instant. Le secret de l'histoire est, qu'en faisant ses comptes, le duc se trouve hors d'état de constituer une dette de trois millions en cas que la princesse héréditaire venoit à avoir des enfans mâles, et qu'en se désistant de la prétension de l'indissolubilité des Etats de Masse avec ceux de Modene, il saisit ce prétexte pour demander la rétention du troisième million.

En se désistant, si on le trouve à propos, des intérêts, on auroit un motif de plus d'insister à notre tour avec d'autant plus de vigueur sur les garnisons, point qui ne devient que trop difficile après l'espérance donnée du contraire par Mrs de Munchhausen et Vorster à Grossatesta, selon ce qu'elle verra par la copie de sa dernière relation; il n'y a que la jalousie qui subsiste entre Grossatesta et Sabatini qui me fasse desormais espérer que ce dernier pourroit s'employer à appuyer notre demande pour en avoir seul le méritte.

En attendant, il est aisé à prevoir que l'affaire ne scauroit plus être terminée à Hannovre à cause de prochain départ du roy.

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 7 octobre 1752.

MONSEIGNEUR.

Je felicite V. E. du fond de mon âme beaucoup moins sur l'approbation universelle que son entrée et ses harangues ont rencontrées, que sur le peu plus de repos dont elle aura pù jouir après être debarrassée de tous les embarras et soings que tant des dispositions doivent luy avoir données. M. le C[te] de Stahrenberg ne nous a rien dit de nouveau en nous instruisant de l'applaudissement de la cour et de tout le publicq sur la magnificence et le bon gout qui a eclaté dans le premier et sur la dignité et l'éloquence avec la quelle vous avez prononcé les secondes.

Tout ceci n'a rien qui doive surprendre ceux qui ont le bonheur de connoitre le génie supérieur de V. E.; ce qui me surprend infiniment plus, c'est de voir paroitre dans le même tems qu'elle se trouvoit occupée jour et nuit des arrangemens de ces fonctions pénibles, des piéces d'une beauté et solidité aussi achevée que le sont sa relation secrette à S. M. sur la négotiation avec l'Espagne et ses deux lettres à S. A. R. et à M[r] de Neni sur celle avec la république. Aussi puis-je l'asseurer, revenant dans cet instant de S. M., que je l'ay trouvée charmée pour ne pas dire enchantée de leur contenu, et surtout l'ay-je trouvée plus empressée que jamais sur votre prompt retour, Monseigneur, dans la résolution enfin de vous faire envoyer au plutôt vos lettres de rapel, circonstance que j'ay cru ne devoir pas laisser ignorer V. E. pour qu'elle se prépare à pouvoir entreprendre d'autant plutôt le voyage après les avoir reçeues; quelque diligence qu'elle fasse, je doutte beaucoup qu'elle puisse être icy avant la mi décembre, et cela même au plus vite.

J'ignore si S. M. communiquera à la conférence la relation susdite, ou si elle la retiendra jusques à l'arrivée de la réponse de M[r] de Megazzi sur les dépèches du courrier qui luy fut expédié en dernier lieu, pour savoir les ultérieurs ouvertures de M[r] de Caravajal, s'il luy en a faittes pour la mettre en état de voir plus clair dans les vues de l'Espagne. M'ayant ordonné cependant d'en faire tirer une copie, je

supose qu'elle pourroit bien se déterminer à la leur communiquer dès à présent. S. M. ne pourra se trouver que bien en suivant les principes y établis, et je ne scaurois doutter que toute la conférence ne soit d'accord à les adopter ; mais le meilleur sera toujours que V. E. soit présente aux delibérations sur cette matiere importante, et j'espère qu'elle arrivera assez à tems pour y être, le succès des négotiations dépendant pour la plupart de la tournure bonne ou mauvaise qu'on leur donne du commencement, et celle dont il s'agit me paroit d'une délicatesse et nature à être susceptible des suittes les plus salutaires ou les plus dangereuses.

Mr le vice chancellier de l'Empire a été chargé de confier en secret à Mr de Keith que la négotiation de Bruxelles étoit renvoyée en entier à S. A. R. et qu'elle avoit la permission de se consulter avec V. E. Vous jugerez bien, Monseigneur, que cette confiance ne peut avoir fait que beaucoup de plaisir à Kith ; il n'y a que S. M. l'Empereur qui en soit informé, et c'est même luy qui, à l'instance de l'Impératrice, en a donné la commission au dit ministre à l'occasion de la lettre que V. E. luy ecrivit par son dernier courrier. De cette façon le roy et le duc de Neucastle en seront prévenus avant leur arrivée en Hollande, et Mr de Bentinck aura occasion de faire valoir ses bons sentimens à leur prochain passage.

Il n'est que trop seur qu'il convient de ne pas tirer en longeur la négotiation pour ne pas laisser le tems aux insinuations des mal intentionnés de la rendre encore plus difficile, que la liberté du tarif est le point qui nous importe le plus, qu'il n'y a pas lieu de se flatter qu'on obtienne et cette liberté et une diminution du subside, et que tout ce que nous avons à espérer c'est, que la république se prette à l'expedient de retenir chacque année une partie des 500000 patacons pour être employés à la reparation des places. En nous roidissant plus, nous courrerions risque de ne convenir jamais, et le Pce Louis ne fera pas peu avec Mr de Bentinck d'y disposer les esprits en Hollande. En attendant que vous veniez, Monseigneur, à Bruxelles, le dernier aura eu occasion d'y travailler et de vous informer à votre arrivée des notions qui vous seront nécessaires pour vous mettre en état de dire avec d'autant plus de précision à S. A. R. votre sentiment sur ce qu'il y aura à faire pour conduire la négotiation à une fin prompte et heureuse. Et peut-être conviendroit-il, si cela se pourroit sans faire de l'éclat, que V. E. eut quelque part en chemin faisant une entrevuë secrette avec Mr de Bentinck pour convenir confidemment sur les moyens d'applanir d'autant plus aisément les difficultés reciproques.

N'ayant rien de secret pour V. E. je me donne l'honneur de luy communiquer les copies ci jointes de trois dernières lettres de Mr de Cristiani dans lesquelles elle trouvera quelques passages que je ne voudrois communiquer à personne d'autre (223). Je n'ajouteray rien de plus pour éclaircir la matière, supposant que par les dépèches du dernier courrier on luy aura envoyé copie de nouvelles conventions icy projettées et des rescrits expédiés à Mrs de Cristiani et de Vorster.

Je ne vois presque plus moyen qu'elle puisse être terminée à Hannover avant le départ du roy ; peut etre n'en seroit-il que mieux si elle le pouvoit être, ou secrettement par Mr de Cristiani ou icy avec le concours du ministre anglois, pourvû que cela on puisse sans chocquer le roy et sans luy donner un prétexte de refuser la garantie.

La négotiation en général me paroit pour le présent dans un état beaucoup plus embrouillé de ce qu'elle étoit, il y a six semaines.

Mr du Beyne marque d'avoir eu une conversation assez intéressante avec le secretaire d'Espagne. Ce dernier luy dit à l'occasion du voyage de l'infante qu'ennuyée du sejour de Parme, elle alloit en France pour arretter le mariage de la princesse sa fille avec le fils du prince de Condé, et qu'en cas que le Roy ne voulut pas s'y pretter, elle luy demanderoit un autre époux. Il y ajoutta qu'il seroit à souhaitter pour la conservation de la tranquillité de l'Italie que la princesse héréditaire de Modène eut une succession mâle et que, si elle ne l'avoit pas, le duc ne pourroit mieux faire que de demander à S. M. un archiduc pour mari de sa nièce, afin d'unir ses Etats à ceux de la maison d'Autriche. Discours qui me fait craindre qu'on pourroit avoir découvert quelque chose de notre négotiation, ou que l'on en a du moins quelque soupçon.

Il y a plusieurs pièces assez curieuses parmi les ci-jointes, entre autres la dernière du ministère à Klingraff, celle de Wreden à Vergenes et celle de Desalleurs à St-Contest. On voit par la première la tournure malicieuse que donne le roy de Prusse au discours de S. E. le C d'Ulfeld pour animer contre nous la France; par la deuxième que nous devons nous attendre à quelque proposition nouvelle en faveur de l'électeur de Cologne dès que celle du palatin aura été adjustée; et par la troisième les manigeances de la France avec le chach des Tartares à l'occasion de la prochaine diette de Pologne, et pour aigrir la Porte contre la Russie. Deux autres également curieuses qu'importantes sont celles de Havrincourt à Vergenes et celle du ministre d'Hollande qui est en Suède à Aigueblanche (224). Ne devoit-on pas en juger que la reine de Suède est en intelligence secrette avec l'Angleterre ?

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Fontainebleau ce 14 octobre 1752.

N'ayant pu vous écrire qu'à la hate en dernier lieu, je repondrai aujourd'hui un peu plus particulièrement à tout ce que vous avez eu la bonté de m'ecrire par vos deux lettres n. 10 et 11 (225). Mais recevez avant tout mes remercimens pour l'approbation dont vous avez honoré mes deux premières lettres au Cte de Migazzi. Vos bontés pour moi vous les ont fait aprécier beaucoup au delà de leur juste valeur; j'en suis très persuadé, et c'est ce qui augmente le plaisir que j'ai eu en aprenant que vous en avez été content. Par la troisième lettre que j'ai écrite au Cte de Migazzi et dont je vous ai envoyé copie le 7 de ce mois, mon projet a été, comme vous vous en serez aperçu, de le persuader de quelques vérités d'après lesquelles il me paroit nécessaire qu'il se conduise dans les occasions à venir. Les Espagnols en général sont dans le gout du mistère dans les affaires, et Mr de Caravajal est beaucoup dans ce gout-là personnellement; avec des gens de cette espèce il est encore plus nécessaire qu'avec d'autres de se conduire de façon à leur donner de la confiance, et je souhaite moyenant cela plus que je ne l'espère que Mr de Migazzi parvienne à faire expliquer Mr de Caravajal, sans lui faire confidence pour confidence et sans le rassurer sur le secret. Il ne peut plus être question actuellement de tout ce que je vous ai mandé le 7 et le 20 du mois dernier (226) depuis Mr de Migazzi est chargé du soin de faire abandonner, s'il le peut, à Mr de Caravajal tout son projet. J'ai compassé par consequent sur ces ordres du Cte de Migazzi la dernière lettre que je lui ai écrite, comme vous le verrez par la copie ci-jointe (227).

J'ai été fort aise de voir que S. M. ait fait ordonner à Mr de Migazzi, de ne point faire usage de l'ordre de communiquer nos nouveaux griefs contre la cour de Londres et de Naples. Tout ce que vous lui dites là-dessus est sans réplique, et il est certain qu'en se rappellant sans prévention la façon dont nous en avons agi en maintes occasions vis-à-vis de ceux dont nous nous plaignons, il n'est pas fort étonnant que nous ayons à nous en plaindre.

Je ne reconnois pas Mr de Keith dans la façon dont il s'est emancipé

cette fois; il en a été bien puni, et je ne crois pas qu'il y revienne. Les mots souslignés dans votre lettre doivent avoir fait beaucoup d'impression et auront detruit vraisemblablement de fort anciens préjugés. J'ai eu encore de quoi admirer dans cette occasion les merveilleuses qualités de S. M. Je ne crois pas que l'on ait jamais vu autant de prudence, de douceur, de fermeté, de modération et de dignité dans un même sujet; cela est étonnant.

J'ai été frappé d'abord de ce que vous me mandez que Mr Guidickens doit avoir dit au chancelier Bestouchef; mais depuis que par les dernières dépêches de la cour on m'a envoyé copie d'une lettre de Mr de Pretlack du 22 août, je suis rassuré, y ayant vu que Mr Guidickens n'a rien dit au chancelier et que ce n'est qu'à Mr de Pretlack, qu'il a communiqué les ordres qu'il avoit eu de sa cour; cela me fait croire que ce pourroit bien n'avoir été comme on dit, qu'un *Schreck-Schuss*, une finesse dans le gout de celles du duc de Newcastle, imaginée pour nous engager en nous faisant peur, à être plus accommodant dans l'affaire de l'élection laquelle est enfin, grâce à Dieu, dans le cas de devoir finir bientôt de façon ou d'autre, et c'est tout ce que je désire, mon petit sistème de politique me faisant envisager la longue durée et l'indécision d'affaires de cette importance comme la chose du monde la plus pernicieuse; elles gènent de tous cotés tant qu'elles sont imparfaites, et celle-ci nous a géné à beaucoup d'egards depuis qu'elle existe.

Je vous suis très obligé pour la communication de tout ce qui a raport à notre négociation Modenoise; j'ai vu avec beaucoup de plaisir que Mr le duc s'est enfin relàché sur l'indissolubilité de l'union de ses Etats avec Massa; j'ai toujours envisagé cet article comme le plus important et le plus difficile, et il n'est pas douteux que ce nouveau changement favorable est encore dù à la derniere lettre secrète et ostensible au Cte de Cristiani. Je ne crois pas de bonne foi que l'on fut jamais venu à bout de rien, si S. M. ne s'en etoit meléc. Par les dernieres dépêches de la chancellerie d'Etat on me communique une relation de Mr de Vorster dans laquelle il rend compte d'une conférence qu'il a eue avec l'abbé Grossatesta; ce sont des petits coquins de fourbes que ces Italiens; il faut toujours être sur ses gardes avec eux; mais on peut fort bien aussi quelque fois se servir d'eux comme de la patte du chat pour tirer les marons du feu.

Je me flatte que toutes les difficultés qui restent encore, ne tarderont pas non plus à être levées, surtout si le Cte Cristiani vient à Vienne et se trouve à portée de donner de bouche touts les éclarcissemens qui peuvent être nécesaires.

Il est certain que rien ne peut être plus avantageux à la religion. qu'une intelligence parfaite entre le Pape et S. M.; cela est deja fort bien entamé par la correspondance secrète etablie depuis peu. Mais il faudra prendre garde seulement que la cour de Rome ne s'avise d'en profiter pour ses vues temporelles; je n'ignore pas ce qu'elle désireroit aux Pais-Bas; mais je sais aussi que, selon la constitution de ce pais-là, S. M. ne peut guère s'y préter, et il conviendra par consequent de tâcher de briser sur pareilles matières dans la correspondance en question.

Je ne vous envoye point copies de la dernière lettre que S. A. R. Mgr le Pce Charles m'a fait l'honneur de m'écrire, non plus que de la réponse de nos commissaires au dernier Mémoire de ceux des Puissances Maritimes parce que je suppose que tout cela a été envoyé à S. M. Vous aurez vu par la lettre que S. A. R. adopte le fond de mon plan; tout ce qui me reste à désirer, c'est que les Etats généraux puissent être engagés à nous accorder tout ce que nous demandons et à nous laisser encore outre cela en même tems pendant nombre d'années la moitié du subside. Je conviens que cela est très désirable. personne ne le souhaite plus que moi, je voudrois seulement pouvoir raisonablement m'en flatter autant que je le désire.

Pour ce qui est de la réponse de nos commissaires, je la trouve actuellement très bien et telle que je la souhaitois. Elle ne plaira pas à la Haye; mais je crois qu'elle pourra servir aux bien intentionnés pour amener les esprits à un accommodement raisonnable. Si S. M. persiste, comme je crois qu'il est de son service, dans la résolution de terminer cette négociation importante et de me faire repasser par Bruxelles, je crois qu'étant sur les lieux, je pourrois, de concert avec le gouvernement. faire beaucoup de chemin en peu de tems.

J'ai l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 14 octobre 1752.

Monseigneur.

En conformité de ce que je m'étois donné l'honneur de marquer à V. E. par ma précédente, elle recevra par les dépêches de ce soir ses

lettres de rapel avec l'ordre du départ. S. M. continue à souhaitter avec empressement son prompt retour, et cette connoissance seule suffira à vous engager, Monseigneur, à le presser le plus qu'il sera possible. Quantité des raisons exigent effectivement votre présence et il y en a qui ne sauroient s'expliquer que de vive voix.

J'ay prié S. M. de faire prévenir incessamment Mr d'Hautefort du rappel de V. E., me paroissant qu'il méritte cette attention et que sa cour pourroit même trouver mal si on en usoit autrement (228).

S. M. approuve de toutte façon qu'elle prenne le chemin de Bruxelles, important trop qu'il y soit pris un concert solide sur la négotiation avec la république. J'espère que Mr de Reischach s'y trouvera vers le même tems, au moins S. M. paroit-elle de cette intention, résolue de faire écrire tant à lui qu'à Mr de Botta pour qu'ils agissent ensemble d'une parfaitte confiance.

Les différens éclaircissemens contenus dans la lettre de V. E. du premier (229) sur plusieurs points sur lesquels l'Impératrice luy avoit fait demander son sentiment par mes précédentes, luy ont fait beaucoup de plaisir. Il y a de l'apparence qu'on procédera dans peu à la publication des ministres à nommer aux cours étrangères, S. M. venant d'ordonner à la conférence de luy en faire le *Vortrag*.

Le secret qui pèse à V. E. n'est que trop certain; il y a peu de jours où S. M. n'en donne des marques, et elle a certainement besoin de toutte l'étendue de ses lumières dans la situation épineuse où elle se trouve. Hatez-vous, Monseigneur, de revenir pour luy rendre son fardeau plus leger.

Il n'y a rien de nouveau que je sache sur l'affaire de l'élection, et V. E. verra par les deux pièces de Grossatesta ce qui est passé à Hannover dans celle de Modene. Mr de Vorster ne pouvoit pas avoir reçeu encore alors les instructions qui accompagnoient les deux conventions nouvellement dressées icy. Mr de Cristiani ne les avoit non plus encore, en me dépêchant l'estaffette que je viens de recevoir de luy et de laquelle je me donneray l'honneur de luy remettre la copie par ma suivante. Le duc a pris au mieux la dernière lettre ostensible de S. M., Mr de Cristiani la luy ayant envoyée sur le champ et avant que luy parvint ma deuxieme estaffette, il consent à faire entrer nos trouppes dans une de ses places en tems de paix, et promet de les recevoir en tems de guerre dans touttes, à y rester dans la place dont on conviendroit jusques à tant qu'il resteroit dans la possession du gouvernement, promettant de plus de différer la communication à faire à la France jusques à tant que le roy d'Angleterre y donnoit aussi son approbation. Reste à voir ce qu'il dira après

avoir vu les deux conventions icy formées nommement sur le point du troisième million qui fait le point qui luy tient le plus à cœur, et c'est ce que nous scaurons au plus tard dans huit jours. Mr de Cristiani croit qu'il n'y a aucun mal à la communication de la lettre ostensible, qu'on peut donner une explication toutte naturelle à son contenu pour la combiner avec les conventions projettées, en disant que le sens de la première n'avoit regardé que la rétention du capital; tandis que la convention ne faisoit mention que du payement des intérêts, mais dans le fond il donne presque pour asseuré que le duc ne s'y prettera pas à moins que le roy d'Angleterre n'y insiste, les trois millions ayant été offerts dans le tems que le duc croyoit de n'avoir plus de succession à espérer, au lieu que la grossesse survenue de la princesse héréditaire a fait faire de sérieuses réflexions et à luy et à ses ministres sur l'impossibilité de fournir une dette si grande sans porter un préjudice trop considérable à la posterité qu'il pourroit avoir.

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Fontainebleau ce 20 octobre 1752.

Monsieur.

Je ne veux point arreter ce courrier, quoique ses dépêches ne contiennent rien de bien essentiel parce que je suppose qu'il y en a un de Vienne en chemin, n'ayant eu ni de vos nouvelles, ni de celles de la chancellerie d'Etat la semaine derniere. Vous verrez cependant par celle que vous ecrit le Cte de Migazzi et par la mienne dont je vous envoye copie (230), que les réflexions que je lui ai communiquées le 25 du mois dernier, lui ont fait impression. Par sa réponse aux Dépêches dont a été chargé le courier Zinner, nous pourrons juger un peu plus pertinemment des mesures qu'il conviendra de prendre ultérieurement vis-à-vis de la cour de Madrid; on ne sait point encore ici notre réponse au projet d'acommodement proposé par Mr de Stadion, et comme on se proposoit à Hannover d'y attendre le retour de Mr de Wrede, pour le communiquer à la cour de Manheim par son canal, et que ce ministre qui n'est parti que le 16 ne peut être que

le 21, à Hanovre, en calculant le tems qu'il faudra pour que cela aille à Manheim et revienne de là ici, je compte que cette cour n'en sera instruite que le 3 ou 4 du mois prochain. On paroit ici fort impatient de savoir notre réponse; on a fait plusieurs tentatives pour me faire expliquer, mais je me suis borné à répondre dans les termes généraux qui m'ont paru pouvoir disposer les esprits, à apprendre notre détermination sans étonnement et meme avec une surprise agréable s'il est possible.

P. S. J'ai fait vis-à-vis de moi-même quelques réflexions que je crois devoir vous communiquer; voici ce que c'est : D'après l'état où en sont les choses actuellement et à en juger par toutes les circonstances, je compte que la convention avec la cour de Manheim et par conséquent l'élection du roy des Romains sera une affaire ajustée à peu près au mois de janvier prochain; si cela est, L. L. M. M. se rendront à Francfort avec leur ministère pour ce tems-là, et il deviendroit non seulement inutil que je me rendis d'ici à Vienne pour revenir de là à Francfort avec la cour, mais je n'en aurois pas même le tems, puisqu'en supposant même que tout me réussisse à souhait, je ne pourrai jamais avoir mes audiences de congé avant le commencement du mois prochain; après quoi il me reste encore toutes mes visites à Paris et un tas d'arrangemens pour mon voyage et le transport de mes équipages, ce qui fait ensemble un embaras si considerable à Paris que je suis persuadé que quelqu'un qui ne seroit pas fort entendu et fort actif, ne s'en tireroit pas en trois mois. D'ailleurs je crois aussi qu'il seroit désirable pour le service de S. M. que je pusse m'arrèter à Bruxelles pendant quelques semaines pour y arranger avec le gouvernement non seulement les affaires de la Barrière, mais y examiner aussi à fond avec S. A. R. et les ministres de ce pais-là plusieurs autres objets de conséquence. Pour tout cela il ne faudroit pas moins de tems que l'interval d'ici à l'arrivée de la cour à Francfort où je pourrois me rendre au tems auquel Elle compteroit y arriver. Tout dépend cependant des ordres de S. M. que je tâcherai d'executer tels qu'ils soient, autant qu'il me sera possible. Je vous prie cependant de faire vos réflexions et en conséquence vos représentations sur ce que je viens de vous dire. Cela ne changeroit en rien à l'arrangement que vous savez et sur lequel je vous ai écrit fort au long au mois de Décembre de l'année derniere, puisque aussi bien je ne crois pas qu'il conviendroit de l'entreprendre dans la confusion du voyage avec de nouveaux subalternes.

J'ai l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 21 octobre 1752.

Monseigneur.

Mr de Megazzi avoit peut-ètre besoin d'etre un peu rectifié, paroissant trop prévenu pour les Anglois et trop animé contre la France. Docile comme il est, homme d'esprit et rempli de zèle, la force de ce que vous luy avés marqué, Monseigneur, ne scauroit manquer de luy faire impression, et le faire réfléchir sur la différence de notre situation d'avec celle des Anglois, et sur la nécessité du milieu à garder, entre conserver une bonne intelligence avec eux, et entre ètre leurs dépendans, en suivant aveuglément leurs idées qui nous entraineroient bientot dans de nouveaux embarras, ces messieurs se souciant fort peu de ce qui peut nous arriver du coté de la Prusse et de la Porte, pourvû qu'ils ayent une partie liée contre la France qui fait leur unique point de vue. J'espère que Mr de Megazzi aura présent ces principes dans sa conduitte à tenir en Espagne et que votre présence contribuera, Monseigneur, à les faire suivre constamment aussi icy dans les cas où il s'agira de les adopter, qui ne seront que trop frequens.

Il n'y a rien de nouveau de M. de Vorster, que je sache, dans l'affaire de l'élection, à la réserve que le duc de Neucastle luy a insinué que le roy s'attendu que les premiers six cent mille fl. à payer à l'Electeur Palatin seroient fournis par S. M., en quoy il n'y aura aucune difficulté. Je souhaitte qu'il n'y en aye pas plus sur le reste des conditions; mais j'en crains beaucoup, la Cour Palatine se voyant épaulée si fortement par la France et la Prusse et trouvant tant de facilité dans les Anglois à appuyer leurs demandes. J'en augure ainsi par la réponse donnée à Neucastle de Wreden qu'il retourneroit à Hannover, dès que ce Ministre asseureroit l'Electeur de garantie que le plan adjusté à Hannover étoit accepté dans tous ses points par S. M. Nous voilà ainsi à la veille d'avoir à essuyer probablement de nouvelles attaques des anglois.

Le courrier depeché à Mr de Cristiani n'est pas encore de retour; il devroit cependant l'etre à tout instant.

Peu des jours nous eclairciront de ce qu'il y a à attendre de cette négotiation. Les pieces de Grossatesta ne contribueront pas beaucoup à l'avancer; il y a du micmac dans l'affaire qui se mettra au clair à l'arrivée de Messieurs de Cristiani et de Vorster. Cristiani se plaint que touttes ses lettres venues à la chancellerie d'Etat ont été communiquées à Vorster et par luy à Grossatesta, Grossatesta se récrie que tout ce qu'il mande au duc, vient à notre connoissance, et Vorster soutient que Grossatesta a été le premier à luy confier la négotiation secrette du C. Cristiani et qu'il en a été averti par son frère demeurant à Modene; cela se peut, mais comment pouvoit-il savoir la circonstance de l'idée que l'on a sur le mariage de la princesse sœur de la princesse héréditaire de Modène, lorsque cette dernière seule en etoit informée avec son confident le Cte Toretti, et que ni le duc ni ses ministres en savoient quelque chose?

V. E. sera surpris en apprenant que le duc de Neucastle a abordé Mr de Vorster pour presser le départ de M. le Cte d'Esterhasi, disant qu'il seroit fort agréable au roy et que Keene en avoit fait un portrait des plus avantageux, langage opposé du tout au tout à celui que Kith et surtout Hindfort ont tenus icy, il y a très peu de tems. Je doutte cependant qu'il soit determiné quelque chose sur son envoy, avant que ne vienne la reponse de M. de Pretlach par rapport à luy et à M. le Cte d'Hazfeld, proposés pour l'ambassade de Russie, et sur les quels il devoit s'attendre avec le chancellier.

La piece de Broglie à Desalleurs meritte mention; celle de Bruhl à Fleming et sa reponse à Brühl n'en merittent pas moins (231). Autant qu'il convient de ne donner aucune prise fondée au roy de Prusse contre nous, autant convient-il aussi, à mon foible avis, que ni luy ni nos alliés ne croyent que nous avons une crainte si grande de luy. Une telle idée le rendroit plus fier dans le même tems qu'elle feroit rechercher de beaucoup moins l'amitié de S. M. à ceux qui ont intérêt d'etre mal avec luy.

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 28 octobre 1752.

Monseigneur.

La veille de ma precedente il se passa un fait dont l'Impératrice a voulu que je me donne l'honneur d'informer V. E et dont je n'ay pas pû l'informer alors, ne l'ayant seu qu'au retour de S. M. de Feldsberg. S. E. le Cte d'Ulfeld s'étant rendu le soir à Schönbrunn, le discours tomba, je ne scais comment, sur le prochain retour de V. E. S. M. saisit cette occasion pour luy dire qu'à son arrivée elle étoit resolue de disposer de l'emploi de grand-maître, qu'elle balancoit entre V. E. et luy, et qu'en cas que le choix tombat sur luy, V. E. seroit fait chancelier à sa place. Il en parut frappé, alléguant differentes raisons pour lesquelles le dit employ ne luy convenoit pas, que S. M. feroit mieux de le conférer à M^r^ le P^ce^ de Ditrichstein, et qu'à l'exemple de feu le Cte de Starhenberg il se contenteroit d'assister à la conference en qualité de ministre plus ancien, si elle persistoit à faire V: E. chancellier. L'Impératrice repondit que cette expédient n'etoit pas de son gout, que ce n'étoit pas sans surprise qu'elle voyoit qu'il balancoit d'accepter un emploi si distingué, le premier de la cour, qu'elle luy laissoit encore du tems pour y reflechir, mais qu'elle le prévenoit que son parti étoit pris, qu'il n'y auroit pas d'autre grand-maître, que V. E. ou luy et que, s'il faisoit le difficile à l'accepter, S. M. vous nommeroit, Monseigneur, en y ajouttant des prerogatives qui vous mettroient en état de remettre cet employ dans tout son lustre. Il voulut sonder S. M. sur ce qui seroit de Mr de Bartenstein en cas que V. E. fut chancellier et en quoy consisteroient les dittes prérogatives si elle seroit fait grand-maître. S. M. repliqua sur le premier qu'il ne resteroit alors pas secretaire d'Etat, mais que, connoissant son méritte, elle le récompenseroit d'une façon que tout le monde auroit lieu de connoitre l'estime et le cas qu'elle en fait. Il n'en fut pas de même à l'égard du second, s'étant bornée à luy dire que c'étoit un secret qu'elle se réservoit à elle, et dont il seroit informé lorsque le cas existeroit.

Telle fut la substance du discours qui fut un peu animé, et le vice

chancellier d'Empire étant entré après luy, S. M. luy en confia une partie, luy confiant en même tems que sa resolution étoit absolument de vous faire, Monseigneur, chancellier de cour qu'elle vouloit que par le bien de son service il y eut une parfaitte intelligence entre V. E. et luy, mais qu'elle luy defendoit de confier à quelque autre ce qu'elle venoit de luy dire.

Remarquez, Monseigneur, s'il vous plait, que S. M. qui a confié au vice chancellier sa vraie résolution, s'est expliqué envers l'autre d'une façon, à le laisser indécis, si c'étoit V. E. ou luy qui seroit grand-maître. Au finir de la conférence qui étoit le lendemain chez luy, il pria Mrs les comtes de Colloredo, de Kevenhiller et de Battiani de s'arretter un instant, et Mr de Bartenstein étant sorti de la chambre, il leur confia ce qui étoit passé la veille, en les priant de luy en garder le secret et de luy conseiller en amis ce qu'il y avoit à faire. Tous les trois luy repondirent d'une voix unanime qu'il ne devoit pas balancer un instant, que rien ne pouvoit luy arriver de plus heureux qu'une sortie aussi glorieuse et honorable, et qu'il avoit tout lieu de se louer de la clémence de S. M. en luy destinant l'employ de grand-maître. Aussi paroit-il qu'il sera visé et qu'il ne se fera pas prier pour l'accepter. Il s'est passé des anectodes que V. E. scaura à son retour et que je crois inutile de luy marquer, ne faisant rien à la substance, et le tems vous étant desormais, Monseigneur, trop precieux pour vous arretter avec des lectures inutiles. Ce que S. M. m'a ordonné bien précisement d'y ajoutter, c'est que vous pressiez votre retour le plus qu'il sera possible, qu'elle vous attend avec impatience et que le masque etant desormais levé, il importe d'autant plus que V. E. soit au plutôt icy pour mettre la main au nouveau sistème de l'arrangement à prendre sur la chancellerie et des affaires d'Etat (232).

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 11 novembre 1752.

Cette lettre vous sera rendue par un courrier que je suis dans le cas de devoir dépêcher, parce qu'il me faut, et même promtement, des ordres de S. M. l'Empereur, pour pouvoir aller en avant dans l'affaire de ses pretentions à charge de la France, du chef de la

cession de la Lorraine. Vous savez que ce Prince m'a fait l'honneur de me charger au mois d'avril dernier de la poursuite de cette négociation qui avoit été jusqu'alors entre les mains de Mr de Stainville. Elle avoit près de 15 ans dans ce moment-là, par consequent un âge qui ne rend pas une affaire d'intérêt meilleure et avoit été d'ailleurs très mal conduite depuis la paix, comme ne l'ignore je crois, ni S. M. l'empereur, ni ses ministres. Le Mémoire, entre autres remis à Mr de Stainville au mois de juillet de l'année dernière, et la façon dont on envisageoit ici la déclaration ou prétendue décision qu'il contenoit, nous mettoit dans le cas de n'oser presque plus rien espérer au-delà de ce que la France y accordoit. Le Roy prétendoit avoirfait connoitre par là sa résolution finale et soutenoit que l'Empereur s'en étant rapporté à lui sur ce qu'il jugeroit équitable d'après sa dite déclaration, cette affaire devoit être regardée comme une affaire finie dont il ne devoit plus être question et sur laquelle on n'avoit plus rien à entendre. Il m'a donc fallu d'abord travailler à obtenir seulement qu'elle fut remise sur le tapis. J'ai fait pour cet effet l'impossible pendant le sejour de Compiègne de cette année, sans pouvoir rien obtenir cependant, parce que les ministres qui profitentordinairement, de ce tems pour faire des voyages de leur coté, n'y étoient pas rassemblés. Je ne l'ai cependant abandonnée un moment depuis, et beaucoup plus empressé certainement de la terminer à la satisfaction de l'Empereur, que si elle me regardoit personnellement, j'ai redoublé s'il est possible, de soins et d'attentions pendant mon dernier sejour de Fontainebleau. J'y ai employé tous les moyens les plus capables de faire réussir une affaire dans ce pais-ci; toutes les personnes et tous les ressorts immaginables, enfin le verd et le sec. On a fait revenir exprès Mr de Trudaine qui étoit en province, entre lequel un nommé Mr Courchetet designé second commissaire, Mr Richard et moi, il s'est tenu à la fin deux grandes et longues conférences le 30 et 31 du mois dernier. Il faut apparemment que l'envie d'être utile à S. M. l'Empereur, m'ait rendu dans cette occasion plus éloquent que je ne le suis, puisqu'on m'a fait beaucoup de complimens sur la façon dont j'avois plaidé sa cause; mais malgrez cela, ayant à faire dans la personne de Mr de Trudaine à un des plus habiles gens sans contredit dans ce pais-ci, le resultat des conférences a été que chacun de nous est resté de son avis. Ayant donc eu de quoi me confirmer par là dans l'idée que non seulement on ne finira jamais, mais que l'on n'avancera pas même par ce moyen, je me suis retourné du coté de ceux des ministres qui ont quelque amitié pour moi et entre autres Mr le maréchal de Noailles qui m'en a toujours temoigné beaucoup et qui a

actuellement, on ne peut pas dire, un credit decidé, mais au moins plus de crédit qu'un autre. J'ai trouvé moyen de l'intéresser et de concert avec lui, Mrs de Puyzieulx et de St. Severin; en un mot, je me suis fait un parti dans le conseil. Je sais que le maréchal s'est employé chaudement vis-à-vis de Mr le garde des sceaux et Mr de Trudaine; enfin je sais que je l'ai si bien mis dans les intérêts de S. M. l'Empereur que nous aurions tout lieu d'être satisfaits, si le succès de l'affaire dependoit de lui absolument. Mais malheureusement, il ne peut pas à beaucoup près tout ce qu'il voudroit, surtout lorsqu'il est question d'argent, le dérangement des finances etant actuellement au point que je sais à n'en pouvoir douter que Mr le garde des sceaux ne sait pour ainsi dire, où donner de la tête du jour au lendemain.

Notre affaire est dans le cas de ne finir jamais, si elle n'est terminée par un accommodement. S. M. l'Empereur m'avoit autorisé à traiter sur ce pied lorsqu'il daigna me la confier. Comme il ne pouvoit en être question qu'après qu'elle auroit été remise sur le tapis, j'ai sollicité les conférences que j'ai enfin obtenues. Je n'ai jamais imaginé que le succès en seroit autre qu'il n'a été; et je ne les ai pressées que parce que c'étoit le seul moyen qui pouvoit honnêtement nous faire faire des propositions ou nous mettre dans le cas de pouvoir en faire. Aussi en ai-je profité déz que j'ai vu que j'étois parvenu à disposer les esprits à les écouter; faisant réflexion cependant en même tems que, si je les faisois à Mr de St. Contest, elles seroient censées faites au nom de l'Empereur, tout ce qu'un ambassadeur dit au secrétaire d'État des affaires etrangères, ministre auquel il est assigné, ne pouvant être regardé que comme dit d'office et par ordre. Pour ne commettre ni l'Empereur ni la proposition, j'ai pris le parti de m'expliquer vis-à-vis du maréchal de Noailles comme à un ami qui m'offroit et m'accordoit ses bons offices pour lui faire comprendre la somme dont S. M. l'Empereur pourroit se contenter et lui en faire sentir en même tems la modicité, j'ai imaginé de former et lui remettre de lui à moi un état des prétentions en deux colonnes, que vous imaginez bien que j'ai fait aussi fort que possible.

C'est sur cet état que nous avons raisonné avant mon depart de Fontainebleau; sans me dissimuler toutes les difficultés qu'il prevoyoit, il m'a promis la continuation de ses bons offices et au plutôt une réponse de sa part qui me mettroit à même de juger de ce que je devois attendre, et de me décider sur les propositions que je jugerois à propos de faire ou d'accepter.

Il vient de m'envoyer cette réponse; on y entrevoit que je pourrois peut-être obtenir 4 ou $\frac{m}{500}$ au delà de ce qu'on avoit accordé à Mr de Stani-

ville ; mais comme cette proposition est beaucoup trop au dessous de ce à quoi mes ordres me permettent de consentir, que l'on me fait entendre assez clairement que, si cette affaire ne finit pas entre mes mains, elle ne finira jamais plus, que Mr Richard en est persuadé, et que moi-même je n'en sens que trop la vérité, j'ai cru devoir prendre le parti d'envoyer ce courrier pour savoir les intentions de S. M. l'empereur et jusqu'où je puis aller *in pessimum casum.*

J'ajouterai seulement encore que j'ai reçu les deux dernières du 13 et 14 (233) que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; je compte que nous nous verrons bientôt et moyenant cela, je n'entrerai dans aucun detail à cet égard. Je vous dirai seulement qu'après y avoir bien pensé, je suis d'avis qu'il vaut mieux différer l'entrevue entre moi et Mr de Bentinck ; les choses ne me paroissent pas encore assez mûres pour que cela puisse être utile. D'ailleurs cette entrevue ne sauroit être ignorée, elle feroit du bruit et elle témoigneroit en même tems à M^rs^ les Hollandois un peu trop d'empressement de s'accommoder. Il vaut mieux que je voye auparavant par mes yeux à Bruxelles, ce que l'on pourra ou ne pourra point faire. Il faut commencer par être d'accord entre nous ; tout sera facile après cela, et l'on pourra alors plus utilement, si on veut faire aboucher Mr de Bentinck avec S. A. R. J'écris aujourd'hui à ce prince en conformité de ce que je viens de vous dire.

Sachez encore que la lettre de M^r^ d'Hautefort à M^r^ de St. Contest du 15 octobre m'a paru être venue fort à propos (234). Revoyez-là, s'il vous plait ; J'attens le moment de vous embrasser avec beaucoup d'impatience et j'ai l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 11 novembre 1752.

MONSEIGNEUR.

L'impatience de S. M. de revoir V. E. s'augmente à mesure que le tems de son retour s'approche. Nous voici à l'onze jour destiné à l'arrivée du Roy à Versailles. Selon le compte que l'on fait icy, vous avez, Monseigneur, votre audience de congé dans une couple des jours d'icy, votre départ la suivra de très près, et vous

serez à peu près à Bruxelles dans le meme tems que la présente.

Vous apprendrez, Monseigneur, par S. A. R. ce qui est passé à Hannover devant le dernier séjour de Wrede; il y auroit lieu de se flatter que l'on sortiroit d'affaire avec la Cour palatine, à ce qu'il me semble, si elle etoit à elle seule; mais devant suivre la loix de la France et surtout celle de la Prusse, je crains qu'il ne passe bien du tems encore avant que nous en soyons à la fin.

V. E. trouvera deux passages qui le regardent dans les pièces cijointes; celle de Keith luy fera du plaisir et celle du ministère à Klingraff ne luy en fera pas moins (235). C'est peut-être la première fois que se rencontrent les souhaits de S. M. avec ceux du roy de Prusse, quoyque par des motifs très différens, le roy étant bien aise du depart de V. E. de Paris pour y avoir un ennemi redoutable de moins, et S. M. pour avoir à ses cotés le ministre dans le quel elle a le plus de confiance.

La diette de Pologne est rompue. Nous venons de recevoir une piece de près de trente pages tout chiffrée de Mr de Broglie qui contiendra apparemment le récit de ses menées et de celles du ministre de Prusse. Elle nous est parvenue par une voye oblique et servira, j'espere à eclaircir des mistères que nous ignorons. Elle est d'un nouveau chiffre, mais je n'en espére pas moins que nous en serons à bout à l'arrivée de V. E.

Le Nord paroit sujet à bien des événemens encore et la contrée où s'allumera probablement le premier le feu de la guerre.

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 12 novembre 1752.

Je viens de recevoir encore vos lettres du 28 au 29 dernier avant le depart du courier. Je suis enthousiasmé de la sagacité et en même tems de la bonté avec laquelle S. M. en a usé vis-à-vis de Mr le comte d'Ulfeld, et je vous avoue que je ne comprens pas trop les raisons qu'il peut avoir eues pour ne pas accepter sans balancer les offres généreuses de S. M. dignes assurément de toute sa reconnoissance; mais je ne doute pas qu'il ne se ravise; en tout cas il auroit grand tort.

Je comprends fort bien que le masque etant levé actuellement, il

convient d'accélérer mon depart; aussi pouvez-vous compter que je ne le différerai pas d'une heure au delà du tems qu'il me faudra pour être en état de m'en aller. J'ai assez fait l'impossible, j'ose le dire, jusques ici pour satisfaire aux ordres de S. M. pour que l'on ne doive pas douter que j'en userai de même par rapport à mon depart. Tout ce que je désirerois passionnément, ce seroit de pouvoir terminer encore avant que je m'en aille, cette facheuse affaire des prétensions de S. M. l'Empereur; aussi bien cela n'est pas possible de quelques semaines et d'ici à ce tems-la j'espere, que ce courier sera revenu.

S. M. a compté que je pourrai être à Vienne à la fin de l'année. Si le bon Dieu me conserve la santé. cela pourra être ou à peu près. Je souhaite seulement que le courrier revienne bientot. J'ai travaillé entre autres à Fontainebleau à faire nommer pour Vienne M. le C. d'Aubeterre; il est marechal de camp, d'un beau nom dans ce pais-ci, galant homme, fort raisonnable et fort aimable. Si on pouvoit compter sur quelque chose dans ce pais-ci, j'oserois assùrer que ce sera lui et point M. de Chauvelin, qui est à Gènes, dont cependant on parle toujours beaucoup.

J'ai l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 18 novembre 1752.

Monseigneur.

J'avois deja supposé, en me donnant l'honneur d'écrire à V. E. ma précédente du onze, qu'elle pourroit bien la trouver déjà à Bruxelles, je suppose ainsi à plus forte raison que du moins la présente l'y trouvera. La première demande que me fait S. M. touttes les fois que j'ay la grâce de l'approcher est, si je n'ay pas des nouvelles de V. E. et du jour fixé pour son départ, et en me le demandant ce matin, elle y a ajoutté qu'elle seroit très fâchée si Grövenbrock avoit dit vray, en marquant qu'elle ne quitteroit Paris qu'à l'entrée du mois prochain.

M. de Bartenstein scait aussi desormais l'idée de S. M. de le faire ministre de conférence. Croirez-vous, Monseigneur, qu'il fait difficulté ou qu'il l'affecte du moins, de l'accepter, disant qu'il aime mieux rester ce qu'il est sous la direction de V. E.? qu'en pense-t-elle?

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 24 novembre 1752.

MONSEIGNEUR.

On m'avertit dans cet instant du départ du courier Motte, mais si j'en avois aussi été averti plutôt, je n'aurois pas eu de quoy faire une plus longue lettre à V. E., la sienne du onze dont il étoit le porteur ne regardant principalement que la négotiation des prétentions de S. M. l'Empereur dont l'Impératrice même n'a aucune connoissance, ne sachant non plus rien — à vous le dire confidemment, Monseigneur — des ordres qu'il vous porte de la part de ce monarque. Elle s'attendoit d'ailleurs bien plus à apprendre votre arrivée à Bruxelles qu'à celle du dit courrier, et tout ce qu'elle a pu, c'étoit de presser son renvoy afin que V. E. en soit d'autant plutôt en état de quitter Paris. Qu'elle se souvienne, s'il luy plait, que le masque est desormais levé, et qu'il importe infiniment et pour le bien du service et pour quantité d'autres raisons qu'elle soit icy et au plutôt.

J'ay l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 25 novembre 1752.

MONSEIGNEUR.

Je suis charmé que le courrier Motte qui devoit être expédié hier, se trouve encore icy pour que je puisse faire parvenir d'autant plutôt à V. E. cette autre lettre du P^ce Louis qui vient d'arriver (236). Vous la trouverez, Monseigneur, tout aussi intéressante, que celle qui est jointe à mon paquet d'hier et d'une certaine façon encore plus, à cause du récit que le prince y fait du discours confident que luy a tenu le roy sur les differens objets y détaillés, et nommement sur l'affaire

de la Barrière, sur le sujet de V. E. et sur le voyage de Mr de Bentinck à Bruxelles. S. M. a cru qu'il importe que V. E. en soit informée au plutôt. pour qu'elle puisse d'autant mieux en juger s'il convient qu'elle tache d'éviter son entrevue ou s'il vaut mieux qu'elle luy donne à connoitre combien elle la trouve utile de son coté que, connoissant la juste confiance que l'Impératrice avoit en luy, elle étoit persuadée que S. M. en penseroit de même, et qu'étant au fait plus que personne de la situation des esprits en Hollande, personne n'étoit aussi plus en état que luy de juger de l'effet bon ou mauvais qu'y produiroit son voyage tant pour le bien des affaires que par rapport à luy même.

Ce n'est d'ailleurs que sur le pied d'une simple pensée que j'ay ordre de marquer ceci à V. E., S. M. luy laissant une entière liberté de faire ce qu'elle trouvera le plus à propos à cet égard.

Je profitte en même tems de cette occasion pour luy faire tenir la suitte des pieces secrettes (237), ayant l'honneur...

Koch à Kaunitz.

Vienne le 2 décembre 1752.

Monseigneur.

J'ay deja eu l'honneur de la prévenir par ma précédente sur l'idée de Mr de Bartenstein de vouloir continuer à manier la plume. Non contente de l'avoir declaré de vive voix à l'Impératrice, il vient de le répéter par écrit au moyen de deux pièces ci-jointes en copie (238). Il y a ajoutté en les présentant qu'il ne doutoit pas que, quoyque subalterne, V. E. auroit la bonté d'avoir des égards par luy et qu'il demandoit en grâce que, lorsqu'on trouveroit quelque chose à charger à ses minuttes, que le changement se fasse de la main d'autrui et pas de la sienne. S. M. n'a pas changé pour cela d'opinion, persistant à croire qu'il convient qu'il ne la manie plus. elle n'en desire pas moins de savoir ce que V. E. en pense, et ce qu'il y auroit à faire en cas qu'il voulût ne pas se departir de son idée.

Les dépêches de Mr de Megazzi paroissent fort satisfaisantes. Je n'ay pas vû ce matin S. M. et ne scaurois marquer par conséquent à V. E. ce qu'elle en juge, quoyque persuadé d'avance qu'elle n'aura aucune difficulté de faire écrire une lettre secrette au dit prélat, tournée de

la façon que V. E. a bien voulu le suggérer par celle dont elle m'a honnoré par Ziner, afin qu'il puisse la produire à Mr de Caravajal, ne fut-ce que pour avoir occasion de différer jusques à son retour la dislocussion d'une affaire si délicate. Nous n'avons pas peu gagné en attendant par l'ouverture plus claire faitte à Mr de Megazzi par Caravajal, et encore plus par la découverte faitte par ce ministre et par le confesseur de l'instruction de Mr de Duras. C'est un hazard de plus heureux qui ne peut qu'animer l'un et l'autre à tenir leur maître d'autant plus uni à S. M., et Mr de Megazzi est trop habile pour ne pas savoir en profitter à s'attirer toujours plus leur confiance.

L'affaire de Modène est sur sa fin. Grossatesta est arrivé, et les deux cours étant desormais d'accord, on ecrira, je pense, en Angleterre pour en informer le roy et pour passer de suitte à la signature.

J'ay l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris le 8 décembre 1752.

Le courier Motte est enfin arrivé avant hier avec l'instruction finale de S. M. l'Empereur. Il est fâcheux qu'il ne soit pas arrivé la veille parce que j'aurois pu faire usage des ordres qu'il m'a apportés le dernier mardi à Versailles ; actuellement je suis occupé et très intrigué pour faire porter l'affaire au prochain conseil de dimanche, et pour y faire prendre une résolution finale d'après laquelle on puisse procéder à conclure avec moi au plutôt ; si j'y parviens comme je l'espére, je pourrai ajuster toutes choses en peu de jours avec les ministres aux quels j'aurai à faire, et m'en aller content et satisfait, au lieu que si j'avois pris le parti d'abandonner cette affaire dans la crise dans laquelle elle étoit, et si je n'avois point envoyé le courier Motte, j'aurois manqué à S. M. l'Empereur; on fait ce que l'on peut, et non pas ce que l'on veut.

J'ai l'honneur...

Kaunitz à Koch.

Paris ce 17 décembre 1752.

Depuis le retour du courier Motte, j'ai été dans un mouvement et dans une agitation continuelle par raport à l'affaire des prétensions de S. M. l'Empereur; j'ai couru tout Paris, j'ai été extraordinairement à Versailles, j'ai écrit, j'ai dit, enfin il n'y a rien que je n'aye fait; jamais affaire ne m'a donné plus de peine et ne m'a fait faire plus de mauvais sang, soit par les difficultés que je rencontre, soit parce qu'elle rend ma situation plus embarassantes. Mon devoir ne me permet pas de la négliger et le malheur veut qu'il faut que ce soit exactement, pour ainsi dire, au moment de mon départ qu'elle se trouve dans le cas de ne pas pouvoir être abandonnée sans être exposée au sort presque certain d'être perdue sans ressource. Il m'arrive encore pour surcroît de désagrément qu'après avoir eu le bonheur de gagner presque tous les ministres pendant mon séjour de Fontainebleau et d'avoir mis même ceux des finances dans des dispositions qui pouvoient me faire espérer des sentimens plus équitables de leur part, choses dont j'ai les preuves en mains, que ces derniers ont changé tout d'un coup de sentimens et de langage lorsque je devois le moins m'y attendre. Mr Richard a là-dessus des soupçons assez vraisemblables, mais comme ils me font horreur, je veux bien ne pas m'y abandonner pour ne faire tort à personne; mais vous pouvez penser combien je dois avoir été sensible à un changement aussi inattendu; j'ai remué ciel et terre du depuis pour remettre les choses dans une meilleure position; je puis me flatter d'être parvenu à interesser presque tous les ministres d'Etat, par l'amitié dont ils m'honorent; mais je suis malgrez cela fort éloigné de pouvoir compter qu'ils l'emporteront sur ceux des finances. Dans cet état violent où en sont les choses, j'ai imaginé et pris même un parti, après avoir consulté cependant auparavant le marechal de Noailles et M^r de St-Severin, moyenant lequel vraisemblablement et presqu'inevitablement il faudra que dans deux ou trois jours d'ici la porte soit ouverte ou fermée. Vous pensez bien que je désire ardemment qu'il s'en suive ce qui peut être le plus utile et le plus agréable à S. M. l'Empereur; mais quoiqu'il arrive, je ne me laisserai pas arréter ici plus longtems. Je

rendrai compte de tout de vive voix à S. M. l'Empereur auquel je n'écris pas aujourd'hui parce que je ne puis pas prévoir encore quelle sera la fin de tout ceci. Je vous dirai seulement que j'aurai après-demain mes dernières audiences de congé; je ne pense pas que l'on puisse faire plus de diligence.

Je crois devoir vous prévenir en attendant que l'on est mécontent ici de Mr de Vorster et de ce qui doit s'être passé en dernier lieu à Hanover, dans la négociation dont il étoit chargé; apparemment il y at eu des choses que peut-être on ne sait pas encore bien exactement à Vienne; je n'ai pas pu parvenir jusqu'à présent à savoir au juste ce que c'est. L'humeur que cela a donné ici en attendant, a porté aussi sur la negociation dont je suis chargé pour S. M. l'Empereur; quelques uns des ministres cependant continuent malgrez cela à me rendre de bons offices.

Je vous prie de faire mes très humbles remercimens à S. M. l'Impératrice de la communication qu'elle vous a permise de me faire des deux Mémoires que lui a adresés Mr de Bartenstein; j'y ai retrouvé le moyen, qu'il a deja employé plus d'une fois dans les occasions dans les quelles il a cru avoir besoin d'intéresser en sa faveur la bonté de S. M. Les hommes ordinairement se sauvent par où ils peuvent. D'ailleurs je ne suis point étonné du tout de ce qu'il ne veut pas être ministre de conférences; il l'a été en effet jusqu'à présent, avec l'influence et les moyens de plus que lui donnent tout naturellement le maniment de la plume, au moyen duquel au fond il faisoit tout lui seul et à peu près comme il le vouloit; en un mot, il a été jusqu'à present à la tête d'un département et ne seroit plus rien, au moins par comparaison s'il étoit que ministre de conférence; il est trop avisé pour ne pas sentir tout cela avec beaucoup d'autres raisons qui lui rendent sa situation présente plus utile et plus agréable. S. M. d'ailleurs est la maîtresse; c'est à elle à savoir si elle veut que ses affaires soient conduites à l'avenir comme elles l'ont été jusqu'à present. Tout ce que je puis prendre la liberté d'observer c'est, que selon mes principes non seulement il n'y a rien de mieux, mais il n'y a que du pire à attendre des demies choses. Je crois devoir me borner à cette réflexion, parceque tout ce que je pourrois dire de plus, auroit l'air d'être dicté par quelque passion ou mes vues secondes, sentimens dont cependant je suis très eloigné, ne voulant rien au monde, comme je me flatte que S. M. en est persuadée que la servir aussi longtems et du mieux qu'il me sera possible. En général le parti que S. M. a à prendre dans cette occasion, est d'une assez grande conséquence pour meriter le tems d'une mûre reflexion.

J'ai eu occasion de voir déja plus d'une fois Mr d'Hautefort; il m'a paru un très-galant homme et tout-à-fait conforme à l'idée que vous m'en avez donnée; d'ailleurs, quant à ce qui nous regarde, dans les sentimens les plus désirables, fort attaché à L.L. M.M. et très-sensible aux bontés qu'elles ont daigné lui témoigner. Comme les honnêtes gens prennent assez promtement de l'amitié les uns pour les autres, deux ou trois conversations ont suffi pour me faire mériter quelque part dans la sienne; il m'a prié de porter à la connoissance de L.L. M.M. le respect et l'attachement qu'il se propose de conserver toujours pour Elles (239).

Je ne puis attendre le moment de vous revoir, de me retrouver aux pieds de S. M. et de pouvoir vous assurer de vive voix de la tendre amitié...

P. S. Je souhaiterois pour plus d'une raison que S. M. ne prit aucun parti au sujet de Mr de Bartenstein, que je ne sois arrivé.

Kaunitz à Koch.

Paris le 28 décembre 1752.

Vous n'avez point eu de mes nouvelles depuis quelque tems, parce que j'ai été de jour en jour dans l'espérance de pouvoir vous annoncer que j'allois partir. Mais j'ai été arrèté jusqu'à présent, ne pouvant m'en défendre sans manquer aux ordres et à la confiance de S. M. l'Empereur, par l'affaire de ses prétentions, dont vous savez que j'ai été chargé. Elle est enfin terminée quant à la somme, c'est-à-dire l'essentiel. Il se rencontre encore quelques difficultés sur l'acte de la convention à signer en conséquence de l'arrangement, et je m'en vais à Versailles toute à l'heure pour tâcher de les lever. Mais quel que puisse etre le succès de mon voyage, je me propose de partir sans faute pour Bruxelles samedi ou dimanche prochain. Je rendrai compte de là en détail à S. M. l'Empereur de tout ce que j'ai ou n'ai pas pû faire dans cette facheuse negociation. Je vous prie de l'en informer en attendant, de me mettre aux pieds de S. M. l'Impératrice et d'etre persuadé de l'amitié inaltérable...

NOTES

(1) Les pièces dont Kaunitz fait mention ne sont pas jointes à sa lettre.

(2) Une convention conclue entre l'Autriche et la république de Venise réglait que les deux puissances auraient alternativement le droit de choisir le patriarche d'Aquilée. Au moyen de divers procédés employés par la république, l'Autriche se vit privée de son droit, et elle eut d'autant plus de raison de s'en plaindre que la juridiction du patriarche s'étendait sur quelques contrées appartenant à l'Autriche. En conséquence l'Autriche demanda et obtint du Saint-Siège l'érection d'un vicariat apostolique pour le Frioul, et la république essaya vainement d'empêcher cette mesure. Et comme elle n'y réussissait pas, elle rompit ses rapports diplomatiques avec la Cour de Rome, rappela son envoyé de Rome et renvoya le nonce. (Voir Daru, *Histoire de la république de Venise*, V, p. 37, et pour ce qui regarde les temps antérieurs, Wilhelm Meyer, *Spaltung des Patriarchats Aquileja. Abhandlungen der kœnigl. Gesellschaft der Wissenshaften zu Gœttingen*. Philosoph. histor. Klasse, p. 11, nº 6.)

(3) Il y eut deux rescrits qui durent être adressés au comte Bernes, un secret et l'autre ostensible (vorweissliches). Tous les deux furent lus à la conférence. Le document ostensible était destiné à être communiqué au grand chancelier russe.

(4) Instruction du baron de Penkler, 29 avril 1750. *Correspondance de Turquie*. L'envoyé danois à Stockholm avait fait savoir au ministre Tessin que le roi de Danemark était prêt à être médiateur dans les affaires du Nord.

(5) Nous ne savons pas à quoi ce passage se rapporte.

(6) Ce document ne se trouve pas dans nos Archives.

(7) Instruction du comte de Migazzi, 19 mai 1750. *Correspondance de Rome*. Le petit rescrit est de cette date. Le plus étendu se rapporte à l'affaire d'Aquilée et est du 22 mai.

(8) Ceci se rapporte au double cérémonial à suivre à Paris et à Vienne.

(9) Nous ne savons pas de quelle dépêche de Tron il est question ici. Dans les dépêches de *Germania* que possèdent les Archives d'État de Vienne, on ne trouve rien à quoi le comte Kaunitz ait pu faire allusion.

(10) La lettre adressée aux princesses de Modène ne se trouve pas dans nos Archives.

(11) Le comte Vincent Ferrerius de Rosenberg avait été nommé conseiller de la Représentation à Gratz.

(12) Le marquis d'Hautefort, ambassadeur de France, reçut à la Cour de Vienne le meilleur accueil. Le 30 octobre, il présenta ses lettres de créance à l'Impératrice, et à cette occasion celle-ci lui assura « qu'Elle désiroit passionnement la bonne intelligence entre les deux Cours et qu'Elle y contribueroit de tout son pouvoir ». (Hautefort à Puysieux, 31 octobre 1750.) (Koch à Kaunitz, 4 novembre 1750.) (*) L'instruction de Hautefort est du 14 septembre. *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France. Autriche 309.* « La confiance et la familiarité — écrit Blondel à Tiquet à ce sujet — qu'il a acquises avec tout le monde, jointes à son caractère vertueux, le mettront en état de servir le Roy comme un citoien zélé, et de ne point se laisser illuser par des paroles flatteuses; car on luy fait toucher tout au doigt et à l'œil. Si tous les Ministres, les Ambassadeurs, que le Roy employe, voyoient aussi clair que luy, et s'ils n'avoient pas souvent des tayes étrangères sur leurs yeux, je crois que toute l'Europe et notre Royaume s'en trouveroient mieux. Excusés le terme, je le regarde comme mon Enfant... » (Blondel à Tiquet, 16 décembre 1750.) (Koch à Kaunitz, 19 décembre 1750.)

(13) Le comte Batthyany, gouverneur de l'archiduc Joseph, avait désigné la comtesse Starhemberg pour accompagner la marquise d'Hautefort. « L'attention — écrit Puysieux le 1er novembre à Hautefort — qu'a eue l'Impératrice Reine de nommer Mme la comtesse de Starhemberg pour accompagner la marquise d'Hautefort dans ses premières audiences ou visites, est une distinction marquée de la part de cette Princesse dont vous avez dû être infiniment touché... Nous avons fort approuvé ici les moyens dont M. Blondel s'étoit servi pour préparer un aussi bon choix que celuy de Mme de Starnberg. » (Koch à Kaunitz, 14 novembre 1750.) Tout au contraire, Puysieux écrit dans une dépêche du 14 novembre : « Défiez-vous de la dame qu'on a donnée à la marquise d'Hautefort pour la conduire dans les visites; elle est adroite artificieuse, anti-françoise et livrée à l'Angleterre, vous ne pouvez d'ailleurs luy marquer trop d'égards. » (Koch à Kaunitz, 19 janvier.) Hautefort répondit le 25 novembre : « J'ay été instruit du caractère de Mme de Starhemberg avant que d'avoir reçu l'avis que vous avez bien voulû me donner, ainsi j'ay été en garde d'avance et Mme d'Hautefort aussy. Au demeurant, je crois le portrait un peu trop chargé, mais en tout cas rien n'est si aisé que de s'en défendre; il n'y a qu'à la laisser faire, puisque communément elle ne donne jamais le tems de parler et moyennant cela écoute

(*) Nous citons les lettres de Koch en parenthèses auxquelles sont jointes les pièces mentionnées.

fort peu ce qu'on luy dit. Son credit est, on ne peut pas dire, grand à présent, et d'ailleurs elle ne sera de suite auprès de Mme d'Hautefort que pendant qu'elle recevra et qu'elle rendra ses visites... » (*Ibidem.*)

(14) V. la réponse à faire au comte de la Puebla. (Frédéric au ministre d'Etat, comte de Podewils. — 28 octobre 1750. *Politische Correspondenz* VIII, 124. ARNETH : *Maria Theresia* IV, 307.) Ulfeld demanda un jour à l'ambassadeur de France s'il avait connaissance d'un écrit de Frédéric II, et comme Hautefort répondait négativement, Ulfeld lui mit cette pièce sous les yeux et lui dit : « Votre Cour en est sans doute instruite, et cette réponse a été concertée avec le comte de Tyrconnel. » « Monsieur, lui répliquai-je — dit Hautefort dans sa dépêche du 14 novembre — il ne faut pas nous proposer sans cesse d'écarter tout soupçon et toute défiance, et nous donner un exemple aussi marqué de la conduite contraire; je ne vois rien dans la réponse du roy de Prusse, qu'il n'ait bien pû imaginer tout seul, et je vois encore moins ce qui prouve qu'elle ait été concertée avec un ministre de France; à cela le C. d'Ulfeld me répliqua que vous aviez dit vous-même au S[r] Marschall sur quelque chose qu'il vous proposoit alors, qu'il y avoit des affaires plus intéressantes pour la Maison Impériale, dans lesquelles on ne trouveroit point d'opposition de la part de la France, que leurs M[tes] Imp[les] s'étoient flattées que ce propos tomboit sur l'élection d'un Roy des Romains, mais qu'on avoit remarqué depuis avec beaucoup de sensibilité que, traitant le même sujet avec le S[r] Marschall, il s'en falloit bien que vouz vous fussiez expliqué avec la meme cordialité, qu'apparement ce premier mouvement de la France avoit été modéré, arreté ou changé par les impulsions du roy de Prusse qui ne cessoit d'attribuer à la Cour de Vienne des vues et des projets qu'Elle n'avoit jamais eus et de faire jouer tous les ressorts imaginables pour semer la division et nourrir la defiance entre les deux Cours... » (Koch à Kaunitz, 21 novembre 1750.) En fait, M. de Puysieux montre au marquis d'Hautefort le contenu de cette pièce et lui dit dans sa dépêche du 11 novembre : « Nous venons de recevoir de Berlin l'extrait de la réponse qu'on nous assure avoir été faite par le Roy de Prusse à M[r] de la Puebla; elle nous a parû ny ressentir l'aigreur ny la passion et être conçue en termes honnêtes (ici le texte de la pièce) ... J'ay crû, Monsieur, qu'il convenoit de vous donner la connoissance de cette piece, dont vous n'avés cependant aucun usage à faire. » (Koch à Kaunitz, 28 novembre 1750.) Puysieux répondit à la dépêche d'Hautefort du 14 novembre de la façon suivante : « On ne pouvoit, Monsieur, répondre ni avec plus de justesse, ni plus noblement que vous l'avez fait, aux reproches de M. le C[te] d'Ulfeld: ils n'étoient fondés à aucun égard; ce seroit mal connoître le roy de Prusse, que d'imaginer que ce Prince ait consulté le C. de Tyrconell pour dresser la reponse qu'il a fait remettre par ses Ministres à M[r] de Puebla. J'ignore ce que contiennent les relations que M. Marechal a envoyées à sa Cour, ainsi je me dispenserai d'entrer en aucun détail... sur ce sujet... Il est souvent arrivé qu'on m'a cité... quelques expressions ou phrases dont je m'étois servi dans mes conversations amiables avec ce secretaire... Je conviens qu'à l'occasion des troubles du Nord... je puis avoir dit qu'on devoit travailler efficacement à éteindre cette étincelle dans son origine, que ce seroit le vrai moyen de nous inspirer de la confiance et que, s'il se presentoit des occasions où le Roy pût, sans manquer à ses alliés, donner

des marques de son amitié à leurs Mlés Imples, S. M. s'y prêteroit avec plaisir; ce que j'ai pu dire alors, je le repèterois encore; et quoique les choses dans le Nord soyent restées sur le même pied, le Roy n'a changé ni de principe, ni de langage, mais S. M. a cru devoir prendre des précautions contre des démonstrations et des mesures qui menaçoient la tranquillité publique et la sureté de ses alliés... » (Puysieux à Hautefort, 29 novembre 1750. Koch à Kaunitz, 11 décembre.)

(15) Le rapport de Podewils auquel Koch fait allusion, est probablement celui du 11 octobre auquel Frédéric II se rapporte dans sa dépêche du 21 octobre (*Politische Correspondenz*, VIII, 116). Nous n'avons pas cette pièce ni celles qui y sont jointes. Mais dans une dépêche de Wachtendonk à Beckers du 31 octobre se trouve le passage suivant, lequel se rapporte à Blondel : « Quant au dire de M. Blondel, que la Cour de Vienne auroit fait demander icy la voix pour l'élection d'un roy des Romains, je puis vous assurer que cela n'est pas, à moins qu'il n'ait voulu designer, que le roy d'Angleterre et son ministère l'ait proposé à Hannovre à notre ministre Mr le bar. de Wrede, ce dernier est vray. Je désire que M. Blondel ne se mêlé pas de nos affaires; car brouillon comme il est, il gâteroit ce qu'il y pourroit avoir de bon. Attachez-vous Mr l'Ambassadeur de France et repondez à l'autre purement par des compliments. » (Koch à Kaunitz, 14 novembre 1750.)

(16) Conclu le 5 octobre 1750.

(17) Il semble que ce fût au moins le cas à l'égard d'Hautefort, car il écrit à sa Cour le 11 novembre : « Les ministres de leurs Mtés Imples continuent à me donner les assûrances les plus fortes du désir qu'a cette Cour d'affermir de plus en plus l'union entre les deux couronnes et de procurer le maintien de la tranquillité publique... En un mot tout ce qui m'a été dit ici, annonce les dispositions les plus pacifiques. Les circonstances du moment présent paroissent n'en pas exiger d'autres de leur part; il sera question de voir si la conduite à l'avenir répondra à toutes ces assûrances : elles sont si fortes qu'il me semble qu'on a lieu de pouvoir s'en flatter... » (Koch à Kaunitz, 14 novembre 1750.) Puysieux persista dans ce soupçon, car nous lisons dans sa dépèche à Hautefort du 29 novembre : « La Cour de Vienne est trop équitable pour nous faire un crime de nos liaisons avec le roy de Prusse, lorsque nous ne trouvons pas mauvais qu'Elle resserre de plus en plus les liens qui l'unissent elle même aux Cours avec lesquelles elle est en alliance. Il est du moins certain que notre intelligence avec le roy de Prusse n'a pour objet que de maintenir la paix en Europe et nous devons croire que la Cour de Vienne est animée du même desir... Cependant il y a sur ce sujet une réflexion bien naturelle à faire : Si cette Cour n'a eû nulle part aux démonstrations injustes des Russes, et si, comme nous n'en doutons pas, elle a travaillé au contraire à inspirer à la Russie des sentiments de moderation et d'équité, il faut necessairement que l'Angleterre n'ait pas agi par les mêmes principes auprez de la Cour de Petersbourg. En effet, peut-on se persuader que celle-ci se fut portée aux extremités qui menacent la Suède depuis deux ans, si les Cours de Vienne et de Londres l'en avoient sérieusement et constamment detournée? Les Anglois ayant donc eû vraisemblablement des vûes particulieres et différentes de celles de l'Imperatrice Reine,

quoiqu'ils nous ayent toujours declaré qu'ils agissoient de concert avec Elle, je demande si le Roy a pû ni dû, sans manquer à ce qu'il doit à sa gloire et à ses engagements, demeurer tranquile spectateur de l'orage qui grondoit dans le Nord et que toute l'Europe regardoit comme prêt à fondre sur les alliés de S. M.? D'ailleurs à supposer que la Russie eût commencé les hostilités malgré la Cour de Vienne, n'est-il pas évidemment demontré que celle-ci en vertu de ses traités, soit avec la czarine, soit avec d'autres Puissances, auroit été enfin forcée de prendre part à la guerre? Il ne faut pas être profond politique, pour sentir la verité de cette proposition, et dès alors il étoit de la sage prévoyance du Roy ou de prévenir les desseins de la Russie, ou de prendre des mesures pour les rendre inutiles... » (Koch à Kaunitz, 11 décembre 1750.)

(18) « La confiance dont leurs Majestés Imp[les] honorent cet ambassadeur — écrit Puysieux le 8 novembre 1750 à Hautefort — fait l'éloge de leur cœur et de leur discernement. Je n'ay rien vû de plus aimable, de plus liant et de plus poli que ce Ministre. Je tacheray de luy rendre le sejour de ce pays-cy le plus agreable qu'il me sera possible. Nous nous sommes mutuellement promis de nous parler avec confiance. » (Koch à Kaunitz. 21 novembre 1750.) Hautefort répondit le 21 novembre : « Je suis ravi, Mons. de ce que vous me mandez au sujet de Mons. le C. de Kaunitz, de l'eloge que vous en faites et de la maniere, dont il a été reçu à notre Cour. Il a icy une reputation fort avantageuse, et si la confiance peut s'etablir entre vous et luy, je ne doute pas qu'il n'en resulte l'union et l'intelligence entre les deux Cours, et par consequent le bien et l'avantage de l'une et l'autre. » (Koch à Kaunitz, 28 novembre 1750.)

(19) Ces deux lettres manquent.

(20) Ces chiffres n'ont malheureusement pas pu être déchiffrés.

(21) La marquise d'Hautefort décrit cette audience de l'Impératrice dans une lettre à Mme de Guerchy du 23 novembre, dans les termes suivants : « J'ay eu bien peur chez l'Impératrice Reine, il a fallû luy faire une espèce de compliment fort court, j'ai eû toutes les peines du monde à le prononcer, je tremblois comme quelqu'un qui a le frisson; Elle m'a parlé avec tant de bonté qu'Elle m'a rassurée. Elle a une belle figure et Elle en impose beaucoup d'abord, mais Elle marque tant de bonté et parle d'une façon si gracieuse qu'Elle rassure les plus timides... » (Koch à Kaunitz, 28 novembre 1750.) Dans une deuxième lettre de la marquise, du 16 décembre, on lit : «... Je ne puis que vous en dire la même chose : que c'est une Princesse charmante et dont je reçois toujours mille bontés. Je fus assez embarassée samedy à l'appartement. Elle me laissa finir la partie de Comette toute seule, l'archiduc Joseph et l'archiduchesse Marie-Anne eurent la bonté de me parler longtems, et de me faire beaucoup de questions; je ne savois plus que faire, quand je voulois penser à leur repondre, je n'etois plus à mon jeu, et si je pensois à mon jeu, je craignois de ne pas faire assés d'attention à ce qu'ils me disoient. Je crois que je ne vous ay encore rien dit de l'archiduc Joseph; il a une figure très agreable, il ressemble beaucoup à l'Empereur, et est fort bien elevé. » (Koch à Kaunitz, 19 décembre 1750.)

(22) Le roi de Prusse au ministre d'Etat, C[te] de Podewils, Potsdam, 21 octobre 1750. (*Politische Correspondenz*, VIII, 116.)

(23) « Blondel ne sera pas transplanté dans le Japon, écrit Beckers le 9 decembre 1750 à Wachtendonck — mais il se pourroit fort bien qu'on l'envoye, pour quelque tems du moins, à la Bastille. » (Koch à Kaunitz, 11 décembre 1750.) « Si Blondel sera pour quelque tems à la Bastille — répondit Wachtendonck le 19 decembre — je sais que vous et moi pourrons le suporter; la certitude d'un tel événement est la chose qu'on desireroit savoir et que je n'ai trouvé detaillé nul part. » (Koch à Kaunitz, 9 janvier 1751.) Qu'effectivement on crût un instant que Blondel serait à son retour en France envoyé à la Bastille, c'est ce que nous trouvons indiqué dans l'instruction qui fut donnée au C[te] Starhemberg quand il fut envoyé à Paris. (Arneth, *Maria-Theresia*, IV, 354.) Hautefort s'exprime sur Blondel de la manière suivante : « Plus je vais en avant et plus je crois que Blondel vous a fidèlement instruit. Je vous avoue que j'étois prévenû contre lui avant de partir; j'étois même fâché que vous voulussiez le laisser aussi longtems ici avec moi. Je vous l'aurois dit, si je n'avois craint de marquer par là un peu trop de bonne opinion de moi-même, enfin tout franchement je croyois qu'il me nuiroit plustôt que de me servir, qu'il étoit ici fort mal voulû de l'Impératrice, et en general fort peu consideré. Je ne saurois vous dire, avec quel étonnement j'ai trouvé précisement tout le contraire. L'Empereur m'en dit encore hier mille biens et m'ajouta, ce qui me surprit assés, qu'il savoit qu'on en parloit fort mal à notre cour et qu'on avoit cherché de le perdre, qu'il pourroit bien m'en arriver autant, si je rendois justice à la verité, comme il n'en doutoit pas; enfin je pense si différement à présent sur son compte que je suis fort aise de l'avoir eû pour mon début et que je serois fort fâché que vous ne me le laissassiez pas encore pour quelque tems, je le crois même necessaire pour le bien du service du Roy. » (Hautefort à Puysieux, 14 novembre. Koch à Kaunitz, 21 novembre.) « Plus je vais en avant — dit Hautefort dans une dépêche du 12 décembre — et plus je crois vous répondre de vous avoir dit vray sur le compte de M. Blondel; on a été beaucoup trop sévère à son égard et on ne luy rendoit en aucune façon justice; je luy dois celle de vous dire qu'après avoir lû et relû toutes ses lettres, je n'y ay pas trouvé un mot sur l'essentiel des dispositions de cette cour dont l'équivalent ne m'ait été répété à moy même, marque sûre qu'il n'en avoit rien pris sous son bonet et qu'on n'a point changé icy de langage. » (Koch à Kaunitz, 19 décembre 1750.)

(24) Circulaire de Frédéric II aux électeurs, 7 novembre 1750.

(25) Marie-Thérèse menaçait les Vénitiens de leur faire éprouver les effets de son ressentiment si dans l'espace de trois mois ils n'avaient pas renvoyé leur ambassadeur à Rome, rappellé le nonce à Venise et fait une satisfaction convenable au Pape. Le comte d'Ulfeld reçut ordre d'annoncer au chevalier Tron, ambassadeur de la république à la cour de Vienne, que son renvoi et le rappel de Prié devenaient inévitables. Quant au Pape, il paraît être disposé à terminer cette affaire au moyen proposé par la république, savoir de la suppression du Patriarchat et de l'erection de deux archevéchés, dont l'une n'aurait de jurisdiction que sur le territoire de la domination de

l'Autriche et l'autre sur ce de la République. Louis XV regardait cette idée comme un expédient raisonnable pour parvenir à une prompte et entière conciliation, et par le canal du marquis d'Hautefort il engageait Marie-Thérèse à l'approuver aussi. (Hautefort à Puysieux, 15 novembre 1750. Koch à Kaunitz, 21 novembre.) « Ce ministre (le comte Ulfeld) est persuadé — écrit Blondel le 15 novembre à Hautefort — qu'au moment que le Roy fera connaître à la Republique qu'il est informé de cette affaire, et que M. de Morosini cessera de flatter le Senat de la protection du Roy pour soutenir les engagemens imprudens qu'il a pris, l'affaire sera bientôt terminée à la satisfaction réciproque de toutes les parties intéressées, d'autant qu'il sera aise à M^r le Mis de Puyzieulx d'apercevoir par l'esprit de toutes ces pièces que la republique de Venise ne cherche que le bénéfice du tems et se flatte qu'un autre Pape luy sera plus favorable. » (Koch à Kaunitz, 21 novembre 1750.) « Le renvoy de Mr Tron — écrit Puysieux à Hautefort — eut été peut-être moins mortifiant pour la république que la loy qu'on luy impose... Je vous conseille au reste de ne pas ajouter plus de foy à tout ce que vous dira Mr Tron que j'en accorde icy aux relations de Mr de Morosini. » (Hautefort à Puysieux, 28 novembre 1750. Koch à Kaunitz, 5 décembre 1750.) Quant à la république, elle changeait de système et voulait conserver le Patriarchat, rejetter l'érection des deux evechés et traiter directement avec le Pape. Marie-Thérèse déclarait qu'elle ne s'opposerait à rien, pourvû que ce ne fut pas à ses dépens et qu'on ne la mit pas dans le cas de renvoyer le nonce au lieu de l'ambassadeur de Venise. « Ce dernier propos me fut tenu en riant — écrit Hautefort à Puysieux — et plutôt comme plaisanterie que sur le ton sérieux. » (*Ibid.*) Pour terminer cette contestation, un traité fut conclu entre Marie-Thérèse et la république de Venise, par suite duquel le patriarchat d'Aquilée fut supprimé et remplacé par l'érection de deux nouveaux évêchés à Goertz et à Udine. Cette convention fut ratifiée par une bulle du Pape, du 6 juillet 1751, dans laquelle la convention elle-même fut insérée. (Wenck, *Codex juris*, II, 506.)

(26) « *Pro Notitia.* Le 26 d'avril 1653, lorsqu'il s'agissoit dans le collége des princes de discuter et de decider la question de savoir si l'élection de Ferdinand II se devoit faire de leur consentement, et si les électeurs, pour y proceder, étoient obligés de le demander ou en droit de la faire à leur exclusion, le suffrage d'Autriche, pour plaider et appuier la cause des électeurs, cita *la transaction de Cadan,* par laquelle, sans faire mention des autres états, il suffisoit que les électeurs fussent d'accord entre eux sur la question, si du vivant de l'Empereur on devoit élire un roy des Romains, la quelle citation suffit pour prouver que la dite transaction subsiste encore dans toute sa vigueur, d'autant plus, que son second membre qui ordonne que le roy des Romains élû du vivant d'un Empereur ne doit en aucune façon se mêler du gouvernement de l'Empereur present, et ne doit même en son absence exercer qu'un pouvoir de vicaire, a depuis ce tems été fermement observé d'une manière non interrompue, d'où je conclus que les électeurs qui ne seront pas portés pour une presente élection, sont en droit de citer la transaction de Cadan, et d'exiger qu'avant de parler d'un candidat et d'une Diète d'élection, on delibère dans une Diète électorale du consentiment commun de tous les électeurs sur la question *An.* La Bulle d'Or ordonne aux électeurs d'élire *hominem bonum, justum et utilem.* (*Art.*, II, § 1.) Un enfant

ne sauroit avoir ces qualités; les électeurs ne sont pas en droit de s'écarter la Bulle d'Or. La pluralité des suffrages ne peut rien contre la lettre de la Loi, et j'en concluds donc que, s'il y avoit parmi les électeurs des suffrages qui, en vertu de cette Loi, donnassent l'exclusion à l'archiduc, exigeant qu'en cas qu'il convient d'élire, on chosît du moins un candidat muni des qualités, que la Bulle d'Or prescrit, ils pourroient même arrêter la pluralité sur la question *Qui*, par la raison, que dans ce cas les électeurs et le reste des états étoient d'accord sur le sujet que tout l'Empire, qui donne les loix, peut aussi en dispenser, mais qu'il n'en est pas de même d'une simple partie du College électoral. Quoique les électeurs pretendent que l'art. VIII de la Paix de Westphalie se trouve epuisé par les conventions faites entre eux et les princes en 1671, et qui se trouvent inserées à l'art. III, § 2 des capitulations de Charles VI, Charles VII et François I[er], tellement qu'en vertu de cette convention l'élection d'un roy leur est libre, pourvû qu'ils n'y procèdent que dans les trois cas nommés dans la dite pièce, les princes ne l'entendent pas de cette façon et prétendent que le cas de nécessité leur doit être communiqué, ce qu'ils ont declaré par écrit dans la protestation faite contre l'élection de Joseph, à la quelle d'ailleurs ils ne contredisoient pas en thèse. Il est aussi certain que les dites conventions, soit qu'on les considère comme un pacte ou comme une loix, ne sauroient dependre de l'interprétation particuliere des électeurs seuls, par la raison, que tout contract doit être, suivant les regles du droit commun, interpreté par toutes les parties contractantes, et toutes loix de l'Empire en vertu du § *gaudeant* par tous les Etats. En vertu de ces principes hors de toute contradiction, les princes sont en droit d'exiger que l'Empereur et les électeurs les informent des raisons, qu'ils prétendent avoir pour procéder à une élection, et prennent leurs avis sur la question *An*, et je ne sais pas même, s'ils ne pourroient pas en même tems pretendre sur le *Qui* de ne se point écarter sans leur consentement de la lettre de la Bulle d'Or; leur droit en tout cela est si clair, mais quelque clair qu'il soit, il sera inutile, s'il n'y a pas en premier lieu entr'eux mêmes un concert bien pris à le faire valoir, et en second lieu un appui assez fort pour le soutenir; c'est là le point de l'affaire, et le *hic nodus, hic salta.* » Mémoire rédigé par Bartenstein.

(27) Hautefort à Puysieux, le 14 novembre 1750. (V. note 23.)

(28) Le sentiment qu'avait à ce moment Frédéric, se montre dans sa dépêche à Le Chambrier du 30 novembre 1750, où il dit : « ...je suis plutôt du sentiment que, bien que les ministres de France garderont la bonne apparence envers la cour de Vienne et envers son ministre, il n'y aura cependant jamais de l'intimité entre eux, par la raison de ce que cette cour-ci se voit obligée d'avoir beaucoup de ménagements pour les Anglais, qui ne verraient jamais de bon œil, si elle affectait d'être intime avec la France, ainsi donc que j'en conclus qu'il y aura des demonstrations extérieures entre les susdites cours, mais que vous pourrez compter qu'il n'y aura jamais de l'intimité. » (*Politische Correspondenz*, VIII, 171.) Frédéric ne voulait attacher aucune importance aux attentions qu'on avait à Paris pour Kaunitz et dont Le Chambrier croyait devoir prendre ombrage.

(29) Maurice de Saxe, fils naturel du roi de Pologne Auguste et de la com-

tesse de Kœnigsmarck, mourut le 30 novembre 1750. Louis XV lui fit élever un monument dans l'église de Saint-Thomas à Strasbourg, où il est enterré.

(30) Ulric-Frédéric Waldemar, comte de Lœwendal, né en 1700, était arrière petit-fils d'un fils naturel de Frédéric III, roi de Danemark. Le roi Auguste de Pologne, au service duquel il entra, le créa maréchal de camp et inspecteur général de l'infanterie saxonne. Dans la campagne de 1745, il commanda le corps de réserve à la bataille de Fontenoy. Il prit Gand, Audenarde, Ostende, Nieuport. En même année il reçut le bâton de maréchal de France. Il mourut en 1755.

(31) Il s'agit probablement de la pièce en trois actes *les Saturnales* qui fut représentée à Vienne dans l'année 1752. (Arneth, *Maria-Theresia*, IV, 141.)

(32) Il s'agit ici de difficultés survenues dans la famille de Hohenlohe dont une des branches avait adopté la religion catholique, ce qui donnait lieu à des réclamations des autres branches restées protestantes. Le ministre impérial à Hanovre, Vorster, traitait de cette affaire dans une dépêche adressée à Marie-Thérèse le 21 novembre.

(33) Le comte Kaunitz avait six fils. Koch parle ici des deux aînés, dont l'un, Ernest-Christophe, était âgé de quatorze ans et l'autre de treize. Le dernier mourut le 31 mars 1751; l'autre suivit d'abord la carrière diplomatique et mourut comme maréchal de la Cour en 1797.

(34) Cette audience eut lieu le 6 décembre et dura une heure un quart. L'Empereur interrompit l'allocution de Blondel en lui disant : « Vous pouvez assurer le Roy... que ce n'est point par forme de stile et comme propos generaux que je Luy rends le reciproque le plus sincère, vous pouves l'assurer de ma part comme de celle d'un bon gentil homme et d'un honnête homme, qu'en tout temps je feray tout ce qui sera en Moy, non seulement pour perpetuer la paix et la bonne intelligence que nous avons avec Luy, mais que je seray très empressé de Luy temoigner dans toutes les occasions le cas que je fais de Luy appartenir par des Liens du sang et par ceux de l'amitié. Je sais que malheureusement on a inspiré au Roy que mes sentimens à son egard n'etoient pas conformes à mes discours; c'est une imposture que je vous charge expressément de dévoiler, et une injustice qui répugne à la sincerité de mon cœur, qui est reellement et sincerement attaché au Roy. L'Impératrice et moy avons le même malheur dans notre situation politique. On fait entendre au Roy que nous avons de grandes vues contraires à la tranquillité de l'Europe et aux intérêts de nos voisins; on suppose à S. M. que Nous sommes les mobiles de toutes les manœuvres de la Russie. Si S. M. vouloit bien examiner de prés la fausseté de toutes ces idées. Elle connoitroit facilement jusqu'à quel point on Luy en impose. Nous ne formons et ne voulons nulle alliance nouvelle; celles que nous avons, ne sont que pour notre conservation et je vous jure parole d'honneur et d'honnête-homme, que nous ne pensons à inquiéter ny à troubler la possession de ce qui que ce soit. C'est avec cette même verité que je vous assûre que, si le roy de Prusse — puisqu'il est nommé, il est nommé, car j'aurois voulu dire certaine Puyssance — est content de son état, et veut se tenir tranquile, je

vous proteste que jamais Nous ne songerons à le troubler dans la possession de la Silesie, qu'il Nous a arrachée dans la derniere malheureuse guerre. Mais je vous avoue avec la même verité, et comme le Roy Lui-même penseroit à notre place que, s'il Nous provoque une troisième fois par une irruption aussy illégitime, que les deux premières, Nous n'épargnerons certainement rien de Nos forces, de Nos finances, et de Nos Alliances, non seulement pour la reprendre, mais même pour le mettre hors d'État de nous inquiéter de long temps. Jusqu'à ce moment il se tient à couvert, mais il nous joue sous le manteau... » (Blondel à Puysieux, 6 décembre 1750. Koch à Kaunitz, 11 décembre 1750, v. Beer : Bentinck 139.) « Je vous avoue — dit une fois Ulfeld, s'expliquant à ce sujet à l'ambassadeur de France — que, si la façon précise dont l'empereur a bien voulu s'expliquer avec M. Blondel, ne persuade point votre cour, je voudrois de tout mon cœur qu'il ne l'eût pas fait; car ce seroit un mépris trop marqué pour sa personne. » (Hautefort à Puysieux, 6 janvier 1751. Koch à Kaunitz, 9 janvier 1751.)

(35) Podewils au roi de Prusse, 9 décembre 1750. « ... Voilà Sire, — dit Podewils en terminant son rapport sur le discours de l'Empereur dont il avait eu connaissance par la communication de Barck, — l'essentiel des discours de l'empereur dont il est bien aisé de pénétrer le but qui suivant toutes les apparences n'échappera pas au ministère de France. » (Koch à Kaunitz, 11 décembre 1750.)

(36) Rapport original de Cristiani du 28 novembre 1750.

(37) Nous n'avons pas la dépêche d'Hautefort à Nivernais. Ulfeld dit un jour à Hautefort « que, s'il falloit consentir que le Patriarche d'Aquilée en portât le titre sa vie durant, on y consentiroit, pourvû que le Patriarchat fut aboli; que si après cette abolition, les Vénitiens, au lieu des deux evechés proposés, vouloient absolument conserver un Patriarchat à Udine, l'Impératrice ne s'y opposeroit pas, pourvû que S. S. lui en accordât pareillement un à Goritz... » (Hautefort à Puysieux, 16 décembre. Koch à Kaunitz, 19 décembre 1750.) « ... il devoit être asses indifferent à la Cour de Rome de même qu'à celle de Vienne, — écrit Chavigny le 12 décembre 1750 à Puysieux, — que la république conservât ou non un titre qui, pour être vain en luy même, ne l'est pas par ses conséquences... » (Koch à Kaunitz, 26 décembre 1750.)

(38) Nous n'avons pas cette dépêche du comte Kaunitz du 27 novembre.

(39) Au nombre de ces pièces se trouve le rapport d'Hautefort à Puysieux, du 29 novembre, qui traite des démêlés d'affaires politiques dans le Nord.

(40) Dans sa dépêche adressée à Koch du 7 novembre 1750, Kaunitz avait annoncé le dessein de rédiger un mémoire sur la Cour de France. Il mit ce projet à exécution, et les archives de Vienne possèdent ce travail (*Mémoire sur la Cour de Versailles*, rédigé par le comte de Kaunitz à la fin de son ambassade en France); je me réserve de le publier. « Toutes les qualités qui constituent l'honnête homme — y est-il dit au sujet de Louis XV — qui forment l'aimable particulier, entrent dans le caractère de ce prince. Un grand

fond de religion en est la base. Il en observe scrupuleusement les pratiques. Point de jour qu'il n'entende la messe. et il y assiste avec respect, toujours à genou, recitant des prières de son livre. Son jeune est austére, le gras est banni de sa table les jours maigres et il exige la même regularité de ses courtisans. On n'oseroit hazarder en sa presence des discours libres sur des matiéres respectables. et si l'incredulité est proscrite de sa Cour, on assure que le jansénisme oseroit encore moins s'y montrer... » Les passages suivants sont aussi à remarquer : « A juger de l'avenir par l'état présent des choses, il semble qu'on puisse affirmer hardiment que la faveur de la marquise (de Pompadour) est au dessus des evenements. Il n'y a que la seule religion du Roy qui pouroit lui enlever son cœur. Aussi lui a-t-elle deja causé des frayeurs mortelles. L'hyver passé il y eut un de ces momens critiques. C'etoit la veille d'un jour de Vierge, toute la famille royale etant en retraite, et le Roy à Bellevue. On assure que le Roy etoit réveur, que tout lui deplaisoit et ceux qui le connoissent bien, lisoient dans le fond de son ame les remords qui l'assiegeoient. Ces retours à la devotion qui sont très frequents, font trembler la marquise. Il y a longtems que, pour prévenir les scrupules, elle auroit proposé de s'en tenir à la simple amitié; des personnes instruites pretendent même qu'il y a près de deux ans qu'il ne s'agit plus d'autres choses; mais elle sent le danger d'une telle demarche et que la considération du scandale ne permettroit pas qu'on la gardât... »

(41) Il s'agit de la conclusion d'un traité de commerce; Frédéric envoya, dans ce dessein, son chambellan Ammon à Paris, et cet envoyé reçut une instruction détaillée à ce sujet, à la date du 22 novembre 1751. (*Politische Correspondenz*, VIII, 87.)

(42) Les lettres de Beckers dont Kaunitz parle ici, sont jointes à des dépêches précédentes de Koch au sujet des prétentions de l'électeur Palatin. (Voir Arneth, *Maria-Theresia*, t. II, p. 290-296.) Dans une dépêche adressée à Wachtendonk du 9 décembre, Beckers rapporte un entretien avec Bartenstein. « Il me disoit pourtant en ami, qu'il n'avoit jamais été d'avis et ne l'étoit pas encore, que ma Cour n'avoit rien à pretendre, qu'il avoit fait toujours une différence entre les indemnisations, prétentions et demandes; que quant à la première, il ne pouvoit pas me cacher d'être de l'opinion, que par l'accession à la paix de Dresde nous avions renoncé à tout jusqu'à ce moment là; mais que depuis il croyoit qu'on nous doit tout ce que nous pourrions prouver jusqu'au dernier obole, qu'il croyoit qu'on nous bonifieroit aussy;... que relativement à nos prétensions il pourroit m'assurer d'honneur que, n'ayant été produites ny communiquées nulle part, on n'en avoit encore aucune connoissance à la Cour de Vienne, si non qu'en general, qu'elles montoient à dix-huit millions... » (Koch à Kaunitz, 11 décembre 1750.) « Tout se réduit à deux points principaux qui sont — écrit Puysieux le 11 février 1751 à Hautefort — la garantie de la paix du Nord et une satisfaction raisonnable pour l'électeur Palatin. Le Roy est pret à donner cette garantie par écrit, et il ne croit rien exiger que de juste, en demandant que Vienne et Londres en fassent autant. » (Koch à Kaunitz, 27 février 1751.)

(43) Paris-Duvernay fut nommé premier intendant de l'École militaire royale et reçut en même temps le titre de conseiller d'État.

(44) La pièce qui contient le passage du discours de Bestucheff n'est pas jointe à cette lettre. Probablement il est ici question d'un rapport de Podewils à Frédéric II en date du 12 décembre, où il rend compte d'une conversation avec Bestucheff qui se montrait très troublé du rappel de l'ambassadeur russe de Berlin. « Il m'a fait connaître encore — y est-il dit — que, s'il ne se liait pas si étroitement avec moi que son attachement pour V. M. le lui faisait désirer, ce n'était uniquement que parce qu'il était obligé de se ménager vis-à-vis du ministère d'ici, qui servait d'espion à son frère et lui rapportait ses moindres actions. » (*Politische Correspondenz*, VIII, 199.)

(45) (Voir note 41.) L'instruction de Klinggraeffen est du 27 novembre 1750. (*Politische Correspondenz*, VIII, 152.)

(46) La dépêche de Hautefort à Puysieux dont Koch parle ici, est du 23 décembre : « Il me paroit — y est-il dit — que Blondel ne demande pas mieux que de s'en aller; il ne seroit pas juste que je m'y opposasse plus longtems, ainsy vous pouves luy donner vos ordres quand il vous plaira. Il arrive dans ce moment et me charge de vous mander qu'il a compté toûjours être libre de partir, quand il ne me seroit plus nécessaire; selon ce que vous luy aves mandé vous même, qu'ainsy il profiteroit des premières gelées; il me semble que cela s'accorde avec vos intentions. » (Koch à Kaunitz, 26 décembre 1750.)

(47) Une question exagérée d'étiquette servit de prétexte à une rupture déclarée entre la Prusse et la Russie. Gross, esprit très inquiet qui avait déjà quitté Paris à la suite d'un conflit, reçut à la fin de novembre 1750 l'ordre de quitter Berlin, ce qui décida Frédéric à rappeler aussi son envoyé de Pétersbourg. (Koser, *Kœnig Friedrich II. Bibliothek deutscher Geschichte* I, 560. V. aussi note 44.)

(48) « Cependant la Cour de Rome — dit Chavigni dans une dépêche à Puysieux du 12 décembre 1750 — qui ne suit pas dans cette querelle d'autre mouvement que celuy que les Autrichiens luy donnent, a mal reçu la dernière proposition et voudroit la regarder comme une preuve de mauvaise foy de sa part. Il ne sera donc pas facile de couper le nœud gordien de la difficulté aussi longtems que les deux parties se tiendront obstinément sur les mêmes termes : il n'y auroit qu'un moyen, si l'on pouvoit disposer la rép. à lacher la main sur la suppression du Patriarchat, ce seroit de stipuler dans la convention qui seroit à faire pour lors, des clauses qui, en assurant la possession dont elle jouit, ne missent hors de toute crainte pour l'avenir comme pour le présent; la cour de Vienne encore une fois ne pourroit se refuser sans donner à ces gens-ci de justes sujets d'allarme. Je ne plaide pas assurément leur cause, mais j'ose dire avec l'Amb. d'Espagne, que les principes d'équité et de justice ne peuvent qu'être allarmés de la rigueur qu'on leur tient aujourd'huy. » (Koch à Kaunitz, 26 décembre 1750.)

(49) Nous ne savons malheureusement rien de plus sur ce sujet.

(50) Au sujet de l'envoi du conseiller Joseph Koch à Berlin, voir Arneth,

IV, 308-309, A. Beer : Die handelspolit. Beziehungen Oesterreichs zu den deutschen Sta aten unter Maria Theresia (*Archiv*. Bd 79. p. 412 et suiv.) et *Politische Correspondenz*, VIII, 216-229 (*). Cette mission avait pour but d'arriver à un accommodement avec Frédéric sur la dette de Silésie. Dans une dépêche adressée à Wachtendonck le 20 décembre 1750, Beckers écrit : « que le roy de Prusse ayant toujours douté d'une si prompte réalité des promesses d'ici à cet égard, lesquelles il avoit titré de simples paroles, avoit été d'autant plus etonné de ces dépêches susdites dont M. de Koch avoit été chargé. » (Koch à Kaunitz, 9 janvier 1751.) Koch dut revenir à Vienne sans avoir obtenu de résultat, car Frédéric ne voulait traiter de ce qui regardait la dette qu'en même temps que des relations commerciales dont il n'avait cependant pas été question dans la dernière communication du gouvernement prussien.

(51) Ces dépêches de Cristiani sont annexées à la lettre de Koch. « Vous aurez sans doute, Mr — est-il dit dans la dépêche de Chavigni à Puysieux du 12 décembre 1750 — plus de notion que je n'en ay, de M. Cristiani, grand Chancellier de l'État de Milan, de la considération qu'il a aquise en Italie; amis ou ennemis font egalement son éloge; je n'ai traversé aucune cour à commencer par celle de Turin, où il ne soit dans le meilleur prédicament du monde; une conduite aussi généralement approuvée que la sienne n'a pû que luy attirer la confiance de l'Impce Reine, aussi l'a-t-il toute entière pour les affaires d'Italie. Comme il revenoit de Vienne, il a pris sa route pour retourner à Milan par Venise; dans le peu de séjour qu'il y a fait, il a eu de fréquents entretiens avec quelques-uns des principaux membres du Gouvernement. Ils peuvent avoir eû plus d'un objet, mais entre autres celuy de quelques discussions à régler entre la répub. et l'Etat de Mantoue dont il est vice-gouverneur. Quoiqu'il en soit, il est amy intime de M. l'ambassadeur d'Espagne et d'autant plus de raison de l'être, qu'il luy doit le commencement de sa fortune. Il n'y a belles choses qu'il ne luy ait dites sur l'intention sincère où est l'Impératrice Reine de contribuer de tout son pouvoir à l'agrément à la satisfaction et à la tranquillité de l'infant Don Philippe que, s'il arrivoit quelques disputes de limites ou toute autre qu'elle qu'elle fût, il étoit pleinement autorisé à les terminer à son bon plaisir, même au préjudice de sa maîtresse, qu'Elle luy cederoit volontiers du sien plutôt que de prendre sur l'Etat de Parme, enfin que l'Infant n'avoit pas de trouppes, qu'il n'en avoit pas besoin, parce que toutes celles de l'Impératrice Reine en Italie étoient et seroient toujours à ses ordres et à sa disposition. M. Cristiani a conclû avec l'Amb. que, pour peu qu'il eût quelque doute sur la vérité de ce qu'il venoit de luy protester, il le prioit pour s'en assûrer, de lire les instructions, qu'il tira pour lors de sa poche. » (Koch à Kaunitz, 26 décembre 1750.)

(52) « Subito giunto in Parma, fui visitato oltre molti altri dall'Abbate Seratti, Ministro dell' intima Confidenza dei due Sermi Infanti... Mi disse adunque, che.... era d'intavolare il matrimonio della Sigra Infantina, unica figlia sin'ora delle loro Altezze, col Sermo Arciduca Primogenito di S. M. Giacche correva la proporzione dell'età, e potevano unirsi le convenienze

(*) Dans cette publication on trouve e baron Ignaz de Koch, envoyé à Berlin, confondu avec son frère Joseph.

delle più grandi case d'Europa in tal Sposalizio per la Relazione ed attinenza di detta Principessa alle case Regnanti in Ispagna et in Francia. Io ricevetti con indifferenza la proposizione senza accettarla, ne sprezzarla. dicendo : Che l'idea poteva essere eseguibile, mà che li Principi erano ancora tanto giovani. che non vi era fretta in proporla, e che io ero un troppo piccolo uomo per simili trattazioni, sempre grandi per se med^me^. Passai in appresso alla Corte, accompagnato dal Sig^re^ Carpintero, ed ambi gl'Infanti mi ricevettero nell' appartamento della Sig^ra^ Infanta.... Mà durante il discorso fecero venire la Sig^ra^ Infantina per farmela vedere, ed entrarono in discorso dell' età sua e di quella del Ser^mo^ Arciduca, e si trovò, che vi erano nove mesi circa di differenza frà loro, ed à questa occasione il Sig^r^ Infante à memoria prontam^te^ disse tutte l'epoche dei giorni natali dell' Imp^le^ famiglia, ne il discorso andò più inanzi; mà licenziato dai Principi stimai del mio dovere di trasferirmi all' appartamento della detta Sig^ra^ Infantina, à fare ad essa sola una particolare attenzione, ed anche in tal' occasione potei vederla con tutto commodo, e la trovai assai ben disposta e spiritosa... Questa è la notitia che non tardo di confidare à V. S. Illma per la sovrana informazione di S. M. Io non hò datto il menomo indizio per cui possa pensarsi. che io abbi à participare questa apertura, molto meno à dare alcuna risposta; mà deducendo dalla combinazione di tutte le circostanze, che il Ministro non hà parlato di suo solo moto, mi sono fatto à ponderare le conseguenze, che potrebbe avere tale idea, anche forse con solo lusingarne la Corte di Parma, si per promovere l'elezzione del Rè de' Romani, si per il caso della possibile successione o istituzione della Sig^ra^ Infanta, si per il grande affetto del Rè Cristianissimo alla detta Principessa. si per l'attinenza alla casa di Spagna, e per altri motivi, che saran meglio presenti alle loro Maestà, dei quali non deve il mio rispetto fare ulteriore discorso... » (Cristiani à Koch. Milano 19 X^bre^ 1750.)

(53) Remarques sans importance touchant l'élection d'un roy des Romains et Aquilée.

(54) Il y a lieu de rappeler ici le passage suivant de la dépêche adressée par Blondel à Puysieux le 25 novembre 1750. « Nous étions informés alors icy, que vous avies fait une reponse à M. Marechal, sur la connoissance qu'il a eû ordre de vous donner des negociations d'Hannovre, et du projet de l'élection d'un roy des Romains, et par la manière dont il a rendû cette réponse et votre conversation. L. M. Imp^les^ avoient été aussy surprises qu'affligées. puisqu'Elles avoient crû appercevoir de la part du Roy une opposition formelle, qu'Elles ont fondé non seulement sur le compte peut-être mal rendu par M. Marechal, mais sur la connoissance qu'Elles ont eu de l'expédition d'un courrier faite dans le même temps à Mylord Tyrconnel, et sur l'annonce d'un voyage de M. de Grevenbrock à Manheim. Nous avons crû devoir tempérer ces premiers soupçons, jusqu'à ce que S. M. soit pleinement informée de la situation du négoce de cette affaire et que S. M. puisse dans son conseil prendre une determination en consequence. Il est certain que par le mot de *Legal*, auquel je me suis borné, tout est compris, et que je me serois trouvé très embarassé à expliquer aux ministres de cette Cour ce que le Roy entend ou veut entendre par les expressions : Si c'est le vœu général de l'Allemagne, si les mesures qu'on

peut avoir prises en consequence, n'alterent en aucune façon le sistème actuel de l'Europe; puisque d'un coté il est regardé comme constant que tout le négoce de l'élection appartient au seul College électoral, et que selon les constitutions de l'Empire on ne peut forcer la voix de qui que c'est, et qu'il faut la legalité pour faire une élection, et que d'un autre coté, selon les principes que cette cour annonce, l'élection d'un roy des Romains n'a pour bût que de conserver le sistème actuel de l'Europe, d'y maintenir la tranquillité et de prevenir les troubles d'une vacance. » (Koch à Kaunitz, 28 novembre 1750.)

(55) « Si vous aves — est-il dit dans ce rapport — des notions certaines d'une fermentation dans l'Europe, qui vous fasse craindre que sa tranquillité puisse être interrompue, il n'est pas douteux que cette fermentation ne soit principalement excitée par la Puissance qui a le plus d'interêt de la faire naitre et le moindre de sujet de craindre les événemens qu'elle peut produire. »

— « C'est encore dans le meme esprit que l'Empereur vient d'agir vis-à-vis du roy de Prusse par rapport à la garantie de la Silésie par tout l'Empire; quoique ce Prince eût parû content à Berlin du projet de décret de commission Imp[le] qui doit être presenté à la diete de l'Empire, et qu'il en eut approuvé tout le contenu, il vient de faire faire de nouvelles instances par le C. de Podewils, pour que l'Empereur voulût bien ajouter à ce décret de commission des termes, qui marquassent encore davantage à la diète de l'Empire le desir, qu'il a d'en obtenir promptement cette garantie. L'Empereur a consenti à la demande de S. M. Pruss[ne] et outre l'usage ordinaire, y a fait insérer des expressions assés fortes que le C. de Podewils soit convenu lui meme, qu'il ne s'attendoit pas d'en obtenir autant. Le décret est parti hier matin pour Ratisbonne, afin d'être porté tout de suite à la diète. Ce n'est pas, qu'on ne paraisse fort choqué icy d'une nouvelle lettre que le roy de Prusse vient d'ecrire à l'électeur de Mayence, dans laquelle on prétend qu'il ne ménage rien de tout ce qui peut servir à éloigner l'élection d'un roy de Romains, qu'il cherche à ameuter le college de Princes contre celui des Electeurs et qu'en un mot il s'embarasse peu de jetter les troubles dans tout l'Empire, pourvu qu'il parvienne à son but... Les ministres Impériaux pretendent qu'il fera naitre tant d'obstacles à cette élection et brouillera les cartes de telle maniere, qu'il mettra le Roy meme hors d'etat de pouvoir etre utile à L. M. I. Ils prétendent encore que non seulement il veut empecher l'élection, qu'il regarde avec raison comme devant augmenter le credit de la Maison d'Autriche, mais que meme il seroit bien aise de mettre le Roy hors d'etat d'y pouvoir concourir, afin d'eloigner avec soin tout ce qui peut tendre à raprocher les deux Cours. »

— « *P. S.* — Je joins icy le decret de commission avec les changemens qui y ont eté faits à la sollicitation du Roi de Prusse. Le S[r] Henneberg qui les a traduits, pretend qu'ils ont plus de force en allemand qu'en françois. C'est M. le Comte de Colloredo qui me les a remis lui meme. » (Koch à Kaunitz, 19 janvier 1751.)

(56) « ...les vües de prudence sur l'avenir — écrit Hautefort dans cette dépêche à Puysieux — et les précautions qu'on doit prendre pour parer d'avance à ce qu'il pourroit amener de fâcheux par la suite, n'empèchent pas une réflexion qui n'échappera pas sans doute à votre sagacité qui est

celle : de profiter des circonstances, qui engagent cette cour-cy à désirer une union et une correspondence avec la nôtre, dont j'avoue que jusqu'icy il n'y a peut être point d'exemple, mais d'autres tems, d'autres soins. Je crois qu'Elle desire sincèrement cette union, puisqu'independemment de toutes les témoignages qu'Elle en donne, et de la façon claire et précise dont Elle s'explique à cet égard, je crois voir de plus qu'il est de son intérêt que cela soit ainsi, et non seulement pour le moment, mais encore pour longtemps, et c'est en quoy cela peut nous assurer une paix plus durable en supposant que je ne me trompe pas sur les vües que je luy prête, et que vous observes aussi bien que moy : j'avoue que, si les troubles du Nord sont l'objet de cette cour, cela paroitroit partir d'une politique moins prudente et plus précipitée ; mais si depuis les avoir vûs dans leur commencement peut être avec quelque sorte de complaisance, on a fini par craindre les suites, qu'ils pourroient avoir, et auxquelles on n'avoit peut-être pas assez réflechi ; si dès lors on a fait de son mieux pour les calmer et que l'Angleterre notre ennemie bien plus décidée par d'autres considerations, qui luy sont particulières, n'y ait pas travaillé avec la meme foy, si enfin la Russie, poussée par son propre intérêt et la passion du ministre qui la gouverne, va plus loin que ne voudront ses alliés mêmes, seroit-il à propos de penser que ce qu'il y auroit de plus propre pour arrêter l'incendie, seroit le concert et l'union avec cette Cour-cy, surtout si on luy présentoit des objets dans cette union qui puissent la dédommager de ce qu'elle perdroit du coté de la Russie et l'empêcher de serrer les nœuds de son alliance avec l'Angleterre plus étroitement que jamais ? Elle vient d'annoncer assez clairement que, si la Russie agissoit sans aucun motif juste, par fantaisie ou par humeur, elle ne suivroit pas sa conduite et la laisseroit faire toute seule. N'est ce pas une ouverture assez importante, pour essayer par toutes sortes de bonnes manières et de voyes amiables d'engager la cour de Vienne à tenir parole ? J'avoue qu'il seroit fort dangereux que la guerre s'allumât dans le Nord et nous mit à même d'eprouver la bonne foy de la cour d'icy ; mais si effectivement elle en est, et que ce soit la Russie qui veuille la guerre, comment l'empêcher decisivement de la faire ? Ou du moins comment en parer les suites si ce n'est en s'unissant avec cette cour cy, qui paroit ne désirer que la paix ? Je ne puis pas croire que, quand deux puissances preponderantes la voudront bien sérieusement, la guerre puisse s'allumer ou du moins durer longtems dans l'Europe. C'est ce que L. M. I. m'ont dit dès Leurs premières audiences, et ce que Leurs Ministres m'ont répété plusieurs fois depuis. » (Koch à Kaunitz, 19 janvier 1751.)

(57) L'original de cette lettre est joint à celle de Koch et est daté du 19 janvier 1751.

(58) V. la note n° 50 et la lettre de Frédéric II à Podewils, Münchow et Finkenstein. Berlin, le 12 janvier 1751. (*Politische Correspondenz*, VIII, 216.)

(59) On voit quel intérêt Puysieux portait à la maladie du C[te] de Kaunitz, par les lignes suivantes de sa dépêche à Hautefort du 2 janvier : « Je suis dans la plus grande inquietude de M. le C. de Kaunitz, sa maladie est grave et a dégéneré en fievre continüe ; je serois inconsolable qu'il Luy arrivât d'accident, il fait honneur à l'humanité. » (Koch à Kaunitz, 19 janvier 1751.)

(60) Ce rapport est du 27 janvier 1751 et est adressé à Louis XV. « Je me rendis à l'audience de l'Empereur à qui j'eüs l'honneur de présenter la lettre de V. M. (réponse à la notification faite de la mort de l'impératrice douairière), qu'il reçut avec toute sorte de temoignages de sensibilité et de reconnoissance, me répétant à diverses fois..... qu'il voyoit a regret par les relations de M. de Kaunitz qu'Elle avoit pris beaucoup d'ombrage de l'accession de l'Angleterre au traitté de Petersbourg, d'autant que cette accession étoit encore proposée à d'autres puissances, comme la Hollande qui y accéderoit vraysemblablement aussy. Je repondis à S. M. Imp[le]... que je lui avouois que cette accession, placée dans les circonstances présentes, etoit precisément une de ces choses faites pour donner avec raison de l'ombrage, et que l'equité et les lumières de S. M. Imp. m'assuroient qu'Elle ne trouveroit pas extraordinaire Elle-même qu'on en prit à pareil titre. L'Empereur me répondit sans hesiter que effectivement il y avoit une sorte de fondement, qu'il n'y avoit rien de si ridicule qu'une accession à un traitté qui arrivoit 4 ans après la conclusion de ce même traitté; que c'etoit Angleterre qui en etoit cause, parce qu'Elle avoit toujours craint qu'on ne voulût engager trop avant et que d'ailleurs elle avoit toujours cherché à menager le roy de Prusse..... qu'il me juroit foy d'honnete homme qu'il n'y avoit rien de plus aujourd'huy, que ce qui etoit dans le traité de 1746; que tous les articles de ce traitté etoient purement defensifs et qu'il n'y avoit point d'une autre nature;.... son désir le plus sincere etant de pouvoir maintenir la paix dans l'Europe..... qu'il comptoit beaucoup sur M. de Bretlach pour retenir la Russie, quoyqu'il eût d'ailleurs dans la tête qu'elle n'attaqueroit point serieusement la Suede, *qu'en tout cas il ne seroit jamais de moitié si cela lui arrivoit qu'il en avoit donné* (*) *les assurances les plus fortes à V. M., qu'il avoit la vanité de penser qu'il devoit en être crû sur sa parole*..... qu'il me répétoit ce qu'il avoit déjà dit au S[r] Blondel, qu'il avoit eté deux fois la duppe du roy de Prusse qui sous couleur d'amitié une première fois et la seconde par le tour le plus sanglant luy avoit enlevé ainsi qu' l'Imp[ce] une partie de ses Etats, qu'il ne luy vouloit point chercher noise, qu'il l'en laisseroit tranquile possesseur; mais que, si le roy de Prusse ne s'en tenoit pas là, et le attaquoit une troisieme fois, qu'il y sacrifieroit femme et enfans et tout ce qu'il avoit au monde de plus cher, qu'il laisseroit plutôt arriver les Turcs aux Portes de Vienne pour ne songer qu'à mettre ce Prince hors d'état de troubler jamais le repos de l'Europe et qu'il s'y abîmeroit luy même ou qu'il y réussiroit; qu'il ne pensoit aujourd'huy qu'à respirer et à se remettre des guerres cruelles qu'il avoit essuyées. mais que, s'il cherchoit à se remettre on pouvoit être seur que ce n'étoit dans l'intention d'attaquer personne et moins V. M., que qui que ce pût être; que son seul objet étoit de se mettre dans le meilleur état de défense, au cas qu'on voulut l'attaquer luy même; qu'il etoit entre deux Puyssances dont il avoit egalement à craindre, qui étoient le roy de Prusse et le grand Turc, qu'il ne falloit vis-à-vis de ce dernier que deux ou trois têtes à bas et un ministre inquiet pour qu'il se trouvât tout d'un coup une guerre considérable sur les bras, qu'il ne songeoit en un mot qu'à bien gouverner les états que Dieu luy avoit confiés et à les préserver de toute espèce d'invasion, mais qu'il ne pensoit ny ne penseroit à attaquer personne et que ce seroit son système tant qu'il vivroit. Je repris la parole alors pour dire à

(*) Ces passages sont soulignés par Koch.

S. M. que je ne pouvois qu'être convaincû de ses bonnes intentions, mais que je la suppliois de me permettre de luy avouer en même tems que je ne pouvois m'empêcher de craindre que ses alliés, pour satisfaire à leur vues particulières, ne l'engageussent pas peu à peu, et ne l'amenassent en suite peut-être plus loin qu'elle ne vouloit aller. Monsieur, me dit-il, je me serviray d'un proverbe trivial, que vous connaissez : on ne fait boire un âne, s'il n'a soif, mon party est bien pris, je n'en feray que ce que je vous ay dit, je vous le répète. L'Empereur m'ajouta encore par rapport au roy de Prusse qu'il n'avoit rien épargné pour donner à ce Prince la satisfaction qu'il demandoit sur la garantie de la Silesie par tout l'Empire, qu'il avoit même fait à cet egard au delà de ce qu'il étoit d'usage, que le roy de Prusse demandoit encore un traitté de commerce qui ne pouvoit que d'être avantageux de part et d'autre des que la bonne foy et l'equité y presideroient, mais qu'il sentoit bien que ce n'étoit qu'une défaite pour eloigner le payement de ce qu'il devoit sur la Silesie et l'arrangement à prendre en conséquence de ces mêmes dettes..... » (Koch à Kaunitz, 30 janvier 1751.)

A partir de ces mots : qu'il me répétoit — jusqu'à ceux-ci : Je vous le repete, — ce passage de la lettre n'a pas été communiqué au Cte Ulfeld.

(61) Ce rapport d'Hautefort à Louis XV, du 3 février 1751, a pour objet l'audience de l'ambassadeur auprès de Marie-Thérèse. Voici les passages intéressants : « ... Je voulois prendre congé d'Elle... Elle eût la bonté de m'assurer qu'Elle vouloit causer encore avec moy et me demanda *avec le plus vif intérêt* ce que je savois de la santé de M. de Kaunitz; je luy répondis... qu'Elle pouvoit être tranquille à cet égard; Elle me dit en suite, qu'Elle auroit eté très mortifiée qu'il luy fut arrivé malheur dans la circonstance présente, que c'étoit ce qu'elle avoit de meilleur (une de ses meilleures pieces) dont Elle avoit fait une sacrifice à V. M. dans l'espérance qu'il serviroit à se mieux entendre à l'avenir de part et d'autre... » Les passages soulignés n'ont pas été communiqués, et ceux qui sont mis entre parenthèses sont ceux que Koch a modifiés.

(62) Hautefort à Puysieux, 3 février 1751. « L'Imperatrice me confirma Elle même paroissant en être piquée que c'étoit l'avarice de M. de Bestuchef qui etoit la principale cause de l'accession de l'Angleterre au traité de Petersbourg et dans le moment où elle avoit été placée. Elle me pria tout de suite de ne faire usage de ce qu'Elle me disoit, que vis-à-vis de vous, en la probité de qui Elle avoit confiance. » Ces passages n'ont pas été communiqués. « M. le C. d'Ulfeld — continue Hautefort — me dit... de luy même que LL. MM. II. donneroient toutes sortes d'assurances, même par écrit, qu'Elles n'avoient que des traités défensifs et aucuns offensifs ny contre le roy de Prusse ni contre qui que ce pût etre. Je saisis le moment de tâcher de luy faire sentir, qu'il ne falloit pas rester en si beau chemin, qu'il étoit égal d'assurer tout d'un coup par écrit que, si la Russie etoit l'aggresseur, LL. MM. II. ne s'en mêleroient pas, que cela calmeroit entierement toutes les inquietudes de notre cour... Cela ne seroit point du tout égal, me repliqua-t-il, Mr; le roy de Prusse ne manqueroit pas de triompher avec cet écrit en Russie, et de leur dire : voyez quels alliés vous avés. Nous pouvons faire l'un et ne devons jamais faire l'autre. D'ailleurs vous avés reçu des assurances d'espèce à vous tranquilliser ou l'on n'y parviendra jamais... »

(63) Voir la lettre au ministre d'état comte de Podewils à Berlin. Berlin, 24 janvier 1751. Projet d'un mémoire à donner au comte de Puebla. (*Politische Correspondenz*, VIII, 233; ARNETH, *Maria-Theresia*, IV, 311.)

(64) Ce choix avait eu lieu le 28 janvier, mais Morosini ne put occuper son nouveau poste qu'au bout d'un an. « Ce sera — lisons-nous dans une dépêche de Gray du 30 janvier — apparement le motif principal de sa nomination, quoique la république ait peut-être aussi le dessein de donner par là une marque de confiance à la cour de Versailles, en choisissant la personne de celui qui y est son ambassadeur. Le cavalier Capello eut le dessus pour deux voix, les ballots etant 98 contre 96, c'est une preuve évidente, qu'on est mécontent de sa conduite, mais plusieurs sont du sentiment que c'est une injustice cruelle qu'on lui fait... » (Koch à Kaunitz, 20 février 1751.)

(65) Cette annexe manque, elle avait trait probablement aux prétentions de l'Electeur palatin.

(66) Probablement Hautefort connaissait la lettre de Frédéric II à Klinggraeffen du 13 février 1751 (*Politische Correspondenz*, VIII, 265), qui traite de cette affaire.

(67) « J'ay eû l'honneur de vous marquer plusieurs fois, Monsieur, — dit Puysieux à Hautefort dans cette dépêche du 3 février — et je vous le répète toujours avec la même conviction de notre part, que nous sommes trés persuadés que LL. MM. II. désirent sincèrement que la paix de l'Europe ne soit point troublée. Mais il doit nous être permis de mettre quelques bornes et quelques limites à ce désir, puisque l'Impératrice Reine y en a mis Elle même dans la première audience dont Elle vous a honoré après votre arrivée à Vienne. Si vous voulez bien, Mons[r] relire votre depeche au roy du 24[e] VIII[bre] dernier, vous y verrez que nos maximes à cet égard sont fondées sur l'aveu que cette Princesse vous fit en cette occasion. En effet, Elle vous assûra qu'Elle pouvoit vous jurer, qu'Elle ne pensoit en aucune façon dans le moment présent à recouvrir la Silesie, mais qu'Elle ne disoit point qu'Elle ne regrettât cette Province et que, si la suite des tems ammenoit des conjonctures favorables, Elle ne pensât peut-être à la ravoir. (Voir ARNETH, IV, 323; BROGLIE, *L'alliance autrichienne*, 24.) Ces paroles, qui sont une preuve de la bonne foy de l'Imperatrice Reine, confirment en même tems l'opinion où l'on est assez généralement que la cour de Vienne ne veut concourrir au maintien de la paix que jusqu'au tems où l'élection d'un Roy des Romains seroit consommée et ses alliances affirmées et multipliées. Elle pourra se ménager les moyens de recommencer une guerre... et dans la vue au moins de se remettre en possession de ce qu'Elle a perdu dans les dernières guerres. »

(68) Les affaires furent confiées à Joseph Beyne de Malechamp, comme ministre résident impérial depuis le 19 février 1753 jusqu'au 2 juin 1753. Il fut remplacé par George-Guillaume Barré, comme chargé d'affaires. Son successeur fut Florimond, C[te] de Mercy. 17 mai 1754-18 décembre 1760.

(69) Nous trouvons les passages suivants dans la dépêche d'Hautefort du

20 février 1751 : « ...j'ay eu une grande conversation avec M. de Klinggreff... Je l'ay ecouté assez longtems sans l'interrompre, trouvant cependant plusieurs de ses raisons tres mauvaises; enfin je relevay à son sentiment, pour ne marquer aucune espèce de partialité et pour eviter de le mettre sur ses gardes vis-à-vis de moy, n'etant pas fâché qu'il me prenne un peu pour sa duppe, afin de le pouvoir juger plus à mon aise. L'objet de son Maitre est simple et aisé à demêler : en procédant de bonne foy, il supporteroit sans difficulté, à peu de chose près, la totalité des dettes hypothequées sur la Silesie, attendû qu'il a, peu de chose près, la totalité de cette Province. Il s'embarrasse fort peu, que ces dettes soyent acquittées et ne negligera aucune tournure pour en éloigner la liquidation et par consequent le payement. C'est luy, qui a rompû le premier le traité de commerce, qui existoit ci-devant, et il prétend aujourd'huy, en mettant tous les avantages de son coté, de le rétablir lorsqu'il est d'usage et d'equité, qu'ils soient balancés entre les deux puissances contractantes..... Je ne vous repondray qu'un mot sur la façon de penser de l'Impce par rapport à la Silésie; Elle est si simple et si naturelle qu'on auroit pû aisement s'en douter, quand même Elle n'auroit pas eû la bonté de s'en expliquer, cela supposé bien, qu'Elle n'y a pas renoncé à tout jamais. Mais cela ne signifie pas, qu'Elle soit occupée de la recouvrer tout à l'heure, ni qu'Elle le puisse tenter. Je suis persuadé, que le principal objet dans le désir, qu'Elle a de faire l'Archiduc Joseph Roy des Romains, est, qu'Elle espère que cela donnera à l'Empereur plus de credit dans l'Empire: mais j'ay peine à me figurer, qu'on n'attende que la fin de cet événement pour se preparer à reprendre la Silesie; ou Elle est actuellement en état et en volonté de faire la guerre, ou Elle ne l'est pas. Si le premier cas existe, et que la Russie, comme vous le pensés, se soit engagée à soutenir l'élection par la force, Elle manqueroit un beau moment en ne profitant pas de cet avantage, et en ne faisant pas usage des prétextes que luy fournit le roy de Prusse de pouvoir rompre avec luy. Si au contraire l'Impce n'est pas en etat de faire la guerre et ne le peut être si tôt, je ne vois pas, en quoy l'élection de l'Archiduc comme roy des Romains luy fourniroit plus moyen de la pouvoir faire. La conduite de S. M. Prusse vis-à-vis de cette Princesse prouve, qu'il ne la croit point dans ce moment en état de luy nuire, il la menageroit d'avantage, s'il jugoit devoir craindre... » Hautefort en vient ensuite à parler des conférences où il a été traité des affaires du Nord. « ... Un peu plus de confiance pour Vienne et peut être un peu moins pour Berlin — dit-il en terminant son exposé — pourroit jetter beaucoup de facilité dans les affaires. N'imaginez point, Mr, qu'il y ait de la prévention de ma part; je n'attribue rien à mon mérite de toutes les attentions flatteuses, qu'on peut avoir pour moy, je sens de reste qu'elles ne se rapportent qu'au Roy. Je ne suis venu icy que dans l'espérance de le bien servir; je serois fort affligé d'en partir après n'avoir été qu'une duppe; soyez sûr que, comme cela me touche de plus prés, je crains de l'être encore plus que vous ne pouvés le craindre... » (Koch à Kaunitz, 27 février 1751.) Pour ce qui regarde la dépêche du marquis de Puysieux, voir note 42.

(70) Le 18 février, Puysieux écrit à Hautefort : « ... Il est trés naturel que l'Imperatrice désire que l'Archiduc son fils puisse acquerir un jour plus de crédit dans l'Empire, que n'en a actuellement l'Empereur. Cette Princesse a bien raison de penser que le meilleur moyen d'y parvenir est, de savoir

y mettre des bornes. Ne croiriés vous pas aussy, Monsieur, que la manière, dont Elle s'y prend dans ce moment cy. pour procéder à l'Election d'un Roy des Romains, contribuera beaucoup à concilier ou aliener sans retour les esprits? Car il ne faut pas qu'Elle se dissimule que les électeurs mêmes, qui se sont laissé aller à promettre leurs voix contre les loix de l'Empire, ne sentent parfaitement ce qu'ils ont fait, et qu'on exige d'eux une chose prématurée et fort irregulière. Leurs Empereurs de la Maison d'Autriche n'ont pas acquis en un jour cette autorité, qui les a souvent rendu maitres de l'Allemagne et qui quelques fois aussy en a soulevé la meilleure partie contre eux, la conjoncture des tems et la situation de l'Europe étoient d'ailleurs différentes; la Maison de Lorraine, malgré son antiquité et sa grandeur, est nouvelle pour l'Allemagne, Elle y acquérera tout le lustre et le crédit de celle d'Autriche. pourvû qu'Elle ne veuille rien precipiter. ..... La veritable cause de l'accession de l'Angleterre au traité de 1746 est la persuasion, où Elle (l'Impératrice) a eté, que cette accession donneroit plus de force à l'exécution de ses projets et de ceux de ses alliés. Il seroit de la dernière imprudence de l'attribuer à des objets indifférents ou particuliers, et de s'endormir sur cette confiance..... Je vois avec peine que le C. d'Ulfeld ne croit pas. que l'Imperatrice puisse nous donner par écrit la garantie pour la paix du Nord contre ceux qui en voudroient troubler la tranquillité. Ce seroit cependant ce qu'il y auroit eu de plus propre à nous inspirer cette confiance, qu'on nous reproche de ne pas avoir... J'avoue que je ne comprends pas trop le discours que M. de Batthyani vous a tenu sur l'etat indifferent et flattant de sa Maitresse; il nous semble que le systême de cette grande Princesse est bien etablie avec ses alliés; si M. de Batthyany a entendû par là qu'à la fin Elle seroit obligée de se livrer à des partis violents, il ne nous reste qu'à plaindre le sort de l'Europe et a nous préparer aux evenements. (Passage retranché dans la copie communiquée au ministère.) Le Roy ne me paroit pas disposé à recevoir la loy de l'Angleterre et ses alliés, c'est bien assez, que S. M. ne veuille pas la donner... » (Koch à Kaunitz, 8 mars 1751.)

(71) La pièce de Schroff n'est pas annexée. La convention de subside entre la France et l'Electeur de Cologne fut signée le 27 février à Munich.

(72) En réalité, Clément-Auguste nomma, conformément au désir de la France, le baron d'Asseburg, qui avait négocié le traité, son premier ministre.

(73) Voir note 70.

(74) Maria Josepha, qui mourut le 15 octobre 1767.

(75) Nous n'avons pas cette lettre du comte de Kaunitz.

(76) Dans cette dépêche, Puysieux répondait à celle d'Hautefort du 20 février. « ... J'ajouterai seulement, que... l'accession de l'Angleterre au traité de 1746 que nous avons regardé comme une nouvelle ligue, ne peut pas nous avoir inspiré de la confiance et qu'elle a justement excité les soupçons des alliés du Roy. Cet événement imprévû a donc rendû encore plus urgente la

necessité du projet de la double garantie. » (Voir note 70. On demandait à Hautefort d'apporter quelques modifications à ce projet.) « Le Roy ne decide pas, Monsieur — écrit Puysieux à Hautefort — si la cour de Vienne est ou n'est pas en état et dans la volonté de recommencer la guerre, S. M. n'examine que les faits qui se sont passés depuis le traité d'Aix la Chaplle, et la manière dont on a voulu proceder à l'Election d'un Roy des Romains... Tout ce qu'il y a des ministres étrangers, qui examineront notre situation et qui croyeront la connoitre, penseront sans doute que nous ne sommes ni en état ni en volonté de recommencer la guerre; cependant il ne s'en suit pas de là, que nous ne la fassions dès que l'intérèt de l'Etat et la gloire du Roy l'exigeront. Il ne seroit pas sage par consequent de s'endormir sur l'opinion de l'impuissance et des dispositions pacifiques de la cour de Vienne, que ses alliés sont en coutume depuis longtems d'entrainer, où, quand et comme ils le veulent. La fermentation est grande en Europe, et l'on ne doit pas se le dissimuler; mais est-ce à la France et à ses alliés, ou à la Russie et aux siens qu'il faut s'en prendre?... Je désirerois plus que personne, que toutes les affaires qui agitent l'Europe, puissent prendre le chemin de la conciliation, et ce sentiment est encore plus vif dans mon cœur par raport à celles qui intéressent la cour de Vienne; j'en ai pour garant la plus grande vénération et le plus profond respect, dont je suis penetré pour LL. MM. II..... mais quand il s'agit des matières si importantes, il faut beaucoup attendre du tems et de la manière de les traiter. Nous n'avons jamais eû le moindre doute, Monsieur, sur vos lumières et sur votre zele... nous sommes même trés persuadés que vous voyez actuellement les choses telles quelles sont ou telles qu'on voudroit à Vienne qu'elles fussent, mais nous vous prions de vouloir bien considérer, que vous n'etes à portée de voir les objets que par une seule face et que nous sommes plus en situation que vous d'en apercevoir et d'en combiner toutes les circonstances et les indifférents raports et de juger des consequences, qu'ils peuvoient avoir pour l'avenir... » (Koch à Kaunitz, 27 mars 1751.)

(77) La lettre de Frédéric II à Klinggraeffen qui est annexée à celle de Koch, est du 20 mars. (*Politische Correspondenz*, VIII, 305.)

(78) Aucune lettre d'Hautefort de cette nature n'est annexée à la lettre de Koch.

(79) Le mémoire indiqué n'est pas joint à cette lettre. Il regardait probablement le graveur Jean Georg Wille (né le 5 novembre 1715, mort le 3 avril 1808, à Paris), dont il est question dans la lettre du C[te] de Kaunitz, du 12 février 1752. Page 168.

(80) Le 31 mars 1751 mourut Maurice Quirin, fils puîné du C[te] de Kaunitz, né le 9 juin 1738.

(81) Tiquet écrit à Hautefort le 17 mars : « On nous fait espérer bientot M. le C. de Kaunitz, je regarde sa maladie comme un veritable contretems pour les affaires. M. Marschall qui le double icy les mardis, n'a sûrement d'aussy bonnes intentions et est plus accoutumé à traiter avec des référendaires qu'avec le ministre d'un cour comme celle-cy. M. Blondel avoit bien

raison de me dire que les sujets étoient rares dans tous les pais. » (Koch à Kaunitz, 5 avril 1751.)

(82) Nous n'avons pas cette lettre du C[te] de Kaunitz.

(83) Le 31 mars 1751 mourut Frédéric, Prince de Galles, avec qui le roi Georges II son père avait toujours été en désaccord.

(84) Au commencement de sa dépêche du 17 avril, Hautefort parle du soupçon qu'on avait conçu que la note adressée à Puebla avait été rédigée d'accord avec la France. Le passage qui n'a pas été communiqué est celui-ci : « (Beckers) est formellement amy de M. le B. de Bartenstein dont l'influence est prepondérante. Il est bon de vous prevenir, que l'Electeur Palatin a choqué directement ce Ministre qui a le plus grand crédit aupres de l'Impératrice, en luy donnant formellement l'exclusion sur tout ce qui le regarde. »

(85) Les pièces jointes ici désignées comprennent entre autres des dépêches d'Hautefort et de Puysieux relatives à l'élection du roi des Romains et aux affaires du Nord.

(86) En réalité on devait proposer deux catholiques et deux protestants. Cette dernière présentation était regardée par Koch et par conséquent par le parti impérial comme une simple formalité.

(87) Nous ne possédons pas cette dépêche.

(88) Pour ce qui regarde ce traité, voyez Arneth, IV, 338.

(89) Dépêche d'Hautefort du 17 juillet 1751.

(90) On voit par cette lettre de Koch qu'il y a ici une lacune de deux mois. C'est à l'une des lettres écrites dans cet intervalle à laquelle devait être joint le rapport mentionné de Klinggraeffen.

(91) Cette dépêche manque.

(92) Un soulèvement avait éclaté en Croatie parce qu'on craignait que par suite de l'incorporation de ce royaume dans la Hongrie, les anciens privilèges de cette contrée fussent détruits et qu'elle devînt une simple province de la Hongrie.

(93) Ces lettres n'ont pu être retrouvées, et nous ne savons pas quelle preuve de la confiance de Marie-Thérèse fut donnée alors au C[te] de Kaunitz.

(94) Le passage ici mentionné est ainsi conçu : « Le changement arrivé dans le ministère de Londres et les menées sourdes et non interrompues de cette Cour, concertées avec celle de Vienne, meritent de plus en plus toute notre attention. On joue l'Impératrice ; les véritables vues des Anglais sont de la flatter et de s'en servir comme d'un instrument, pour nous amuser sur le continent, tandis qu'ils attaqueront la marine, les colonies et le commerce

de la France, ce qui après nous doit intéresser l'Espagne plus qu'aucune autre puissance; mais c'est ce qu'on ne voit qu'à demi à Madrid; tout ceci pour vous seul. » (Koch à Kaunitz, 5 août 1751.)

(95) La dépêche indiquée du C[te] Lynar à Backhoff manque; celle du M[is] d'Hautefort à Puyssieux est du 4 août, et nous en extrayons le passage suivant : « Tout ce que j'ai vû et entendû depuis, me confirme dans la même opinion tant sur la réalité de cette négociation que sur son objet; l'Impératrice caresse toujours beaucoup M. Azlor, qui en est assez flatté pour laisser entrevoir, même avec une sorte de satisfaction, qu'il traite quelque affaire importante. On m'a assûré... qu'il ne s'agissoit que du repos de l'Italie et qu'on n'avoit nul autre objet... Je ne doute pas un moment que les menées du roy de Prusse n'ayent donné lieu d'entamer cette negociation; la tète de ce Prince qui travaille peut-etre un peu trop, engage celle des autres à tâcher de leur coté de mettre une digue à son inquietude et aux projets, qu'on luy attribue. Il est très naturel que la cour de Londres ait les vües que vous luy supposés, son intérêt l'y porte si clairement, qu'à moins d'avoir lieu de la soupçonner de se conduire par une très mauvaise politique, il me paroit presque impossible de pouvoir luy en attribuer d'autres... Je suis très porté à croire par tout ce qui m'a eté dit dans les commencemens... qu'il n'a point echappé aux lumières superieures de l'Imperatrice, qu'Elle n'etoit que l'instrument de la Cour de Londres, et je pense encore, que cette idée a eté le principal motif des demarches qu'Elle a faites ci-devant, pour essayer de se rapprocher de notre Cour. Cette Princesse a eté trop loin sur bien des choses, pour qu'il n'y eût en Elle que de la mauvaise foy et de l'envie de nous amuser. D'ailleurs Elle a senti avec la plus grande vivacité la façon dont l'Angleterre en a usé pour Elle au traité d'Aix la Chapelle, et il ne seroit point singulier qu'Elle s'en souvînt et qu'Elle craignit de s'exposer une seconde fois à pareille chose.... Je conclus de tout ce que je viens de dire que, dès que l'Angleterre se sentira en état et croira les circonstances favorables, elle fera tout son possible pour entrainer cette puissance-cy dans une guerre et cela plus tôt ou plus tard, selon le degré de jalousie qu'elle prendra de notre commerce... » (Koch à Kaunitz, 12 août 1751.)

(96) L'abbé de la Ville était un employé du ministère des affaires étrangères de Paris. Le passage dans lequel d'Hautefort s'exprime sur son compte envers Tiquet est du 4 août, et ainsi conçu : « Le phrasier dont nous avons parlé quelques fois, l'est par trop et par trop superficiel, il court après l'esprit et ne repond point *ad hoc*, parcequ'il n'y point lù, ou qu'il a mal lù, j'en ay preuve..... »

(97) Déjà quand le C[te] de Kaunitz était envoyé impérial à Turin, il avait fait remarquer les qualités distinguées de Cristiani.

(98) Nous n'avons pas la lettre du C[te] de Kaunitz du 10 août.

(99) Cette dépêche devait être jointe à une lettre de Koch qui n'a pu jusqu'ici être retrouvée.

(100) La fin de cette diète fut saluée des deux côtés comme une délivrance; elle finissait comme elle avait commencé : dans une complète confusion.

(101) Ces annexes manquent.

(102) Cette pièce manque également.

(103) « Nous n'avons jamais douté — écrit Puysieux à Hautefort — qu'elle (la Cour de Vienne) ne desirât de se soustraire au joug trop onéreux, que les Anglois luy ont imposé; mais nous sommes persuadés en même tems, qu'elle ne peut ni ne veut s'en séparer, et nous croyons pouvoir conjecturer avec assés de vraisemblance que les demarches, qu'elle a fait pour s'unir avec nous, etoient concertées avec eux. Il est cependant très possible, qu'au motif général que ces deux Cours pouvoient avoir et qui avoit pour objet d'intimider nos alliés et de leur rendre nos intentions suspectes, la Cour de Vienne eût ajouté le motif particulier, de se servir de l'apparence de liaison, qu'Elle auroit etablie avec nous, pour en imposer aussy à l'Angleterre... »

(104) Le n° 24 manque; les n°s 25 et 26 sont les dépêches du Cte Kaunitz des 17 et 22 août 1751.

(105) La dépêche du comte de Kaunitz ici mentionnée est du 7 septembre 1751. Saint-Séverin dit à l'ambassadeur impérial que le Roy avait le dessein de saisir de cette affaire le Conseil, qui ne se laisserait gouverner par aucun esprit trop inquiet. Comme Kaunitz en vint à parler de la mauvaise humeur de la France contre l'Autriche, St Séverin ne trouva d'autre motif à donner pour justifier sa Cour que le traité conclu avec la Russie en 1746. St Séverin ajouta que la Cour de Vienne était entraînée par ses alliés plus loin qu'elle ne croyait et que, ce qui était conforme à ses propres intérêts, dans l'affaire de l'élection du Roi des Romains, Louis XV avait bien fait voir qu'il ne regardait pas comme contraire à son système que cette dignité fût conférée à l'archiduc Joseph. St Séverin ajouta que la France ne souffrirait jamais que l'Angleterre saisit cette occasion pour jouer un rôle dictatorial et se donner ainsi aux yeux du monde une apparence de toute puissance, que la France avait proposé de s'entendre pour écarter cette pierre du chemin, mais qu'il semblait que l'Angleterre voulait tenir toute seule le jeu dans sa main, puisqu'on n'avait pas tenu compte de cette proposition. Kaunitz répondit que le dessein de sa Cour ne tendait pas à autre chose qu'à traiter l'affaire de l'élection par des voies légales sans faire tort aux tiers et sans affaiblir la maison d'Autriche.

(106) Cet écrit du comte Kaunitz n'a pu être retrouvé.

(107) Après la mort de Chambrier, Frédéric nomma ambassadeur à Paris Lord Keith, plus généralement connu sous le nom de Mylord Maréchal d'Écosse. Voir Broglie, *l'Alliance autrichienne*, p. 63 et 64.

(108) Ces pièces comprennent tout le temps qui s'écoula d'octobre 1750 à août 1751.

(109) Cette correspondance se compose de soixante-huit pièces.

(110) Nous n'avons pas cette pièce.

(111) Voir note 81.

(112) Il n'y a que deux pièces de cette correspondance de Brühl et de Loos, une du 8 août de Brühl et une du 8 septembre de Loos. Elles ont principalement rapport aux affaires du Nord et à la retraite de Puysieux.

(113) Cette lettre du comte de Kaunitz est du 22 septembre.

(114) Gottlieb. baron de Windischgraetz (1670), et Louis-Philippe, comte de Sinzendorf (1699) avaient été accrédités en qualité d'*envoyés extraordinaires* à la Cour de France.

(115) Hautefort à S[t] Contest, 2 octobre. La dépèche se termine ainsi : « J'ay employé souvent, Monsieur, les memes termes que vous me prescrivez, pour calmer les inquietudes de la Cour de Vienne sur les principes et les intentions de la nòtre. On m'a toujours repondù, qu'on ne pouvoit etre persuadé, que par la manière d'agir et par un peu plus de confiance de notre part. Je vous rends compte exactement de la façon, dont on s'explique ici, afin de vous mettre en état de faire en conséquent les memes reflexions, que vous jugerez convenables. »

(116) « Io era seco (avec Bogin) — écrit Cristiani le 28 septembre au sujet de cet entretien — à pranzo in casa litta... Si rivolse à me ridendo, e sotto voce mi disse : Sicche veram[te] loro Signori trattano colla Spagna. Io gli risposi : che ne avevamo già parlato altra volta, e che non l'aveva dissimulato, che si pensava ad accomodare nostri interessi. Ripigliò : Che si agiva di altro che di accommodare gl'interessi, perche entrava nella Trattazione anche l'Inghilterra? Io risposi : che non mi era nota tale circostanza, ed essendo stati interrotti non ebbe allora il discorso ulteriore progresso. » Cristiani raconte un autre entretien avec Bogin dans les termes suivants : « ... Avendo preparato il detaglio delle nostre differenze con Spagna, che già mandai à S. M. gli dissi, che per convincerlo ero pronto a mostrarli detta specificazione, che io avevo fatta da molto tempo per informazione di S. M... Egli mi disse : che le sapeva tanto quanto noi. Allora ritornai indietro placidam[te] rispondendo : che dunque era superfluo, che gliela mostrassi. Egli allora ridendo mi pregò di mostrarsela, come feci mostrando di faticar molto à trovarla nei mazzi delle scriture mie. La lesse e disse, che veram[te] gli articoli, che conteneva, erano affatto innocenti per la sua corte, e che era desiderabile, che si tranquillassero colla Spagna, per tanto meglio assicurare lo Stato e la quiete d'Italia; e qui lasciando il tuono badinatorio comminciò à dirmi seriam[te], che le dette differenze potevano avere datto motivo ed apertura alla trattazione, mà che veram[te] si agiva di qualche cosa di più essenziale per stringere l'unione colla Spagna. Io risposi... che nulla si sarebbe fatto sennon sul piede del Trattato d'Aquisgrana : mà che mi restava la curiosità di sapere, se nella trattazione entrasse veram[te] l'Inghilterra... che cio era possibile, perche trattandosi di un'buon alleato, era ben facile, che S. M. gli avesse communicato anche ciò, che non avesse Relazione che nelle questioni private e di famiglia..., che però in ogni modo la riuscita non sarebbe stata che vantaggiosa anche per l'interesse del Rè di Sardegna per la maggiore sicurezza, che ne sarebbe anche à lui ridondata, e per la minor suggezzione della

Francia, e che se si pensasse diversam^{te}, non saressimo noi attualm^{te} nell' impegno e disposizione di finire le nostre differenze con essi loro, le quali avrebbero potuto servirci ad un bisogno di titolo giustificante per rompere. Essi mi replicò... che solo dubitava, che potesse rinunciarsi da S. M. alla rivers one di Parma, il che averebbe potuto far'esempio contro il Rè di Sardegna per Piacenza. Io replicai, che tutto certam^{te} si sarebbe. per quanto credevo di saperne sicuram^{te}. in ogni caso trattato sul piede soddetto, e che l'Imp^{ce} Regina era assolutam^{te} risoluta di più non cedere un palmo di terreno ad alcuna in Italia... Mi parve contento e quieto, e così finì il discorso. »

(117) Cette pièce manque.

(118) Ces pièces ne sont pas jointes non plus à l'écrit de Koch.

(119) Les pièces dont il est ici question sont trois lettres interceptées de St Contest à Hautefort (26 septembre); d'Hautefort à St Contest (9 octobre 1751). Elles ont rapport aux différends avec la Hesse et à l'affaire Carpegne. La correspondance de Spinhirn avec Brühl dont parle Koch, n'est pas jointe à sa dépêche.

(120) Cette lettre ne se trouve pas dans nos archives.

(121) La pièce dont il est question n'a pas été retrouvée, elle ne fut pas mise en circulation.

(122) Cette lettre du comte Kaunitz n'a pu être retrouvée.

(123) Au sujet des bruits que fit courir le séjour de l'abbé Carpentier à Vienne, voir *Politische Correspondenz*, VIII, 432. 490.

(124) Koch doit parler ici de la lettre du Cte Kaunitz du 24 octobre.

(125) Les pièces interceptées ne sont pas jointes ici.

(126) Cette relation avait rapport à une réconciliation possible avec la Prusse. Voir ARNETH, IV, 334-343; note 415.

(127) Ces deux pièces manquent.

(128) On ne trouve jointe ici que la lettre de Bogin dont voici le contenu : « Il corriere di Spagna hà appunto recato il progetto del Trattato in idioma spagnuolo, che è a un di presso il med^{mo}, che ci era stato communicato dall' Inghilterra, e l'Ambasciatore hà fatto instanza al Rè di prendervi parte, aggiundendo che la sua Corte non vuole ne come contrattante, ne come accedente l'Inghilterra, per non dar motivo alla Francia di chiedere altretanto, sicche V. E. nel suo privato modo di pensare hà penetrato gli arcani del gabinetto di Spagna. L'Inghilterra d'altro canto prendendo una tal'esclusiva nel vero suo spirito desidera, che l'opera si consumi anche senza il suo concorso, e ne hà fatto delle premure, onde il Rè, Mio Signore, spedisce il necessario Pienpotere al Sig^{re} Marchese di Marzano con incaricarlo di

qualche piccolo Riflesso, che punto non riguarda la sostanza e di passar senz'altro alla Segnatura. »

(129) Cette lettre du C^le Kaunitz à Starhemberg n'a pu être retrouvée.

(130) Grossatesta au duc de Modène. (Négociations avec la cour de Vienne.) Cette lettre contient les passages suivants : « ... La confusion est inévitable, la Princesse Gouvernante n'a ni les talents ni l'art de l'Impératrice Reine, je connois la première et je ne connois rien de plus imprudent qu'elle, si elle ne s'est pas corrigée, et en luy donnant de bons conseils, qu'elle n'a pas, je doute qu'elle eut assez de docilité pour se laisser conduire... » Puysieux à Hautefort, 14 novembre. Il raconte que Kaunitz a été jeté à bas de son cheval pendant une chasse au cerf. « M. le C. de Kaunitz, — remarque-t-il à cette occasion — est veritablement aimé ici, et si j'avois eu quelque doute à cet égard, son avanture d'hier, qui n'est rien par le plus grand bonheur du monde, me l'auroit bien prouvé. » St Contest à Hautefort, 14 novembre. (L'affaire de la Carpegne.) Bogin à Cristiani. (Voir note 131.) Brühl à Pezold, 14 novembre. (Le traité de Dresde du 13 septembre.) « Aussy puis-je vous prevenir Monsieur — dit Brühl dans cette dépêche — que les cours de Petersbourg et de Londres sentant parfaitement, combien une liaison plus intime et etroite de la cour de Vienne avec la nôtre influeroit sur le bon système, se sont offertes elles-mêmes d'y faire serieusement employer leurs ministres respectifs à Vienne et de ne rien négliger qui pût avancer ce bût salutaire au contentement et à la convenance réciproques. Vous pourrez ainsi, Monsieur, vous informer de tems à autre auprès des ministres respectifs de deux Cours susdites, si en effet ils ont reçu des instructions relatives au but mentionné ; s'ils veulent que vous y concourriez de votre coté aussy, ou s'ils veulent encore agir seuls. L'objet de cette negociation doit être de porter la Cour Imp^le à donner les mains à un double mariage, ou de nous offrir du moins quelque autre convenance en revanche de nôtre voix; vous sentirez vous-même, sans que je m'étende là dessus toute importance du premier objet, qui uniroit à jamais d'une maniere indissoluble les deux maisons. » Menshengen à Wachtendonck, 19 novembre. (Touchant la Cour de Dresde.) « Je crois — dit Menshengen — que, si la France avoit voulû avancer la somme, on se seroit volontiers passé à Dresde de conclure le traité avec Hannovre. Mais elle a mieux aimé donner son consentement que l'argent, et elle n'a pas eû tort, puisqu'au bout du compte le suffrage de Saxe ne décide pas l'affaire de l'élection qui est d'une nature à ne pouvoîr prendre sa consistance que dans l'unanimité des suffrages électoraux. »

(131) Bogin à Cristiani, Turin 13 novembre. Il l'informe « che una... tentazione si è tentato di fare presso la Corte di Spagna, à cui si è voluto suppore, che il Rè pensasse à nuove conquiste sulli stati posseduti dall' Infante... Per buona sorte l'esito hà provato l'opposto, e sono ormai cosi note le rette costanti Intenzioni di S. M., che dovrebbero escludere ogni ombra di sospetto, giacche la M. S. non hà altra mira, che di assicurare, e conservare il suo, e concorrere efficacem^te alla quiete d'Italia. »

(132) Dans une lettre de Brühl à Loos, datée d'Hubertsbourg du 7 novem-

bre, qui est jointe à celle de Koch du 20 novembre, il est dit : « ... Il ne me reste qu'à vous donner part, M[r], d'une... circonstance secrète, relative à la négociation de notre nouveau traité de subsides avec les puyssances Maritimes, dont j'ay obtenu la permission du roy, de faire du depuis une ouverture confidente à M. Boyer, reparti il y a deux jours d'icy pour Dresde, les insinuations du dit chargé d'affaires de même, que les précédents rapports de V. E. nous ayant fait voir, que le seul article de notre dit traité, qui pourroit causer quelque ombrage à la France, ou donner lieu à des fausses interprétations et conséquences, que l'on tacheroit de faire accroire à cette Couronne, seroit celuy où il s'agit d'un corps de trouppes que nous accordons aux puyssances Maritimes; nous sommes bien aises de developper entierement à la France toute la circonspection, avec laquelle nous nous sommes prêtés à cette condition; il est vray, que l'intention générale du dit traité uniquement deffensif et aucunement dirigé à donner de l'ombrage, ou à concourir jamais à l'offense de qui que ce soit, justifie d'elle même assés auprès de toute personne impartiale tous les engagements que nous avons pris et que, comme je l'ay amplement detaillé à V. E., la France ne sauroit raisonnablement en prendre aucun ombrage, ni jamais craindre de pouvoir trouver ce corps de nos trouppes vis à vis d'elle, vû les sentiments pacifiques dont son Ministère nous a tant de fois assuré; mais nous avons fait plus encore, et nous avons prévenû jusques aux futurs évenements où chaque partie prétendroit peut-être. être la partie injustement attaquée, puisque nous avons restreint d'avance et renvoyé à une nouvelle convention la future prestation actuelle de notre corps auxiliaire en question ; c'est ce qui s'est fait par une declaration inserée dans le protocolle d'une conférence tenue avant la signature du traité dont les propres termes portent ce qui suit *ad articulum tertium*. S. E. Mons[r] le premier ministre a declaré que les paroles, si l'on en peut convenir alors, étoient à entendre non seulement d'un surplus de 6,000 hommes mêmes, dont il y est fait mention, puisqu'on ne pretendroit que de conclure un traité defensif, sans donner ombrage à personne, l'intention étant de n'offenser aucune puissance par ce traité. J'ay fait montrer au Sieur Boyer le passage ci-dessus dans l'original, mais comme ce n'a été qu'à condition du secret le plus religieux et le plus inviolable, ce ne sera que sous la même condition que V. E. fera usage envers le ministère du Roy T. C. de la presente notion, sans même luy donner par écrit ou laisser copier ces paroles. »

(133) Nos archives possèdent cette lettre de Koch, mais elle ne contient rien d'intéressant.

(134) Voir note 130.

(135) Nous ne trouvons aucun écrit de ce genre dans les pièces interceptées.

(136) Nous n'avons pas cette lettre de Koch.

(137) On s'étonnait dans les cercles parisiens que Kaunitz tardât si longtemps, tandis que le M[is] d'Hautefort annonçait l'intention de faire son entrée dans les premiers mois de l'année. « ... M[r] de Kaunitz ne parle point de la

sienne — écrit Puisieux le 5 février 1752 à Hautefort — et ne fait aucun préparatif, ce qui, à vous dire vrai, paroît un peu extraordinaire. » (Koch à Kaunitz, 20 février 1752.) .

(138) Au sujet de cette dépêche du 7 septembre, voir note 105. La lettre du comte Kaunitz à Ulfeld n'a pu être retrouvée. Dans le rescrit du 2 janvier, Marie-Thérèse exprime le soupçon que la France, en ce qui regarde cette affaire, a subi l'influence de la Prusse.

(139) Le bruit du rappel du C[te] Kaunitz était dès lors répandu. Hautefort écrit à S[t] Contest le 12 janvier : « On dit toujours que Mons. d'Ulfeld va être grand Maitre, que c'est Mons. de Kaunitz qui le remplace, et on ajoute que ce dernier le sera par Mons. le P[ce] de Lichtenstein que nous avons déjà eu pour Ambassadeur et à qui l'on a envoyé un courrier pour tacher de l'engager à accepter l'Ambassade à la place de M. de Kaunitz. Pour moy j'ay beaucoup de peine à croire la réalité de cette nouvelle et suis persuadé pour plusieurs raisons qu'en tout état de cause M. de Kaunitz achèvera son tems. » Le 2 février écrit Hautefort : « Une dame qui vit beaucoup avec le C[te] d'Ulfeld, l'attaqua dernièrement sur ce qu'on luy donnoit dans le public la charge du grand Maitre; il luy répondit : que l'Imp[ce] etoit maitresse de luy oter la sienne, mais qu'en ce cas là il n'en prendroit point d'autres et iroit se reposer dans les terres... je suis persuadé que S. M. I. qui estime ce Ministre, ne voudra pas luy faire de peine. Mais Elle a plusieurs moyens de rendre le marché assés bon pour le faire changer d'avis par la suite, à moins que ce ne soit une affaire d'opiniatreté. » Dans une dépêche adressée à S[t] Contest le 8 avril 1752, Hautefort indique le C[te] de Starhemberg comme le successeur probable de Kaunitz : « Je tiens d'une personne seure qui le peut et le doit savoir par l'intérêt qu'elle y prend, que l'idée de cette cour icy, quand Elle croira devoir rappeler Mons. le comte de Kaunitz, est de laisser à sa place Mons. le comte de Stahrenberg aujourd'huy à Paris, non en qualité d'Ambassadeur, car on ne s'en flatte pas, mais en celle du Ministre plénipotentiaire. J'ai cru devoir vous en prévenir, Monsieur, pour vous mettre à même d'examiner l'homme que l'on destine. » (Koch à Kaunitz, 17 avril 1752.) Le 24 mai écrit Hautefort : « Il est bruit plus que jamais que le comte d'Ulfeld sera Grand-Maitre et que le comte de Kaunitz aura sa place à son retour de France. Il y a toute apparence que cela sera executé. » (Koch à Kaunitz, 27 mai 1752.)

(140) On peut remarquer ici que, lorsqu'on parla de la démission de Puisieux, le ministre de Saxe à Paris le C[te] Looss, dans une dépêche du 8 septembre 1751, appréciait en ces termes S[t] Contest : « Le candidat est un homme de robe, esprit borné qui néantmoins s'est fort appliqué à s'instruire dans les affaires étrangéres et à acquérir des connoissances qui pouvoient le rendre capable de remplir un jour le poste éminent auquel on le croit destiné. Il est fort attaché à M. le Garde des Sceaux et contrôleur general. Dans cette situation, il n'est pas difficile de juger que M. de Puizieux est plus circonspect que jamais, de ne rien prendre sur soy, étant bien aise de laisser à son successeur la discussion des affaires les plus épineuses et dans lesquelles il trouve dans son chemin le contrôleur general, afin de ne pas se compromettre avec ce dernier en finissant sa carrière... » (Koch à Kaunitz, 1[er] octobre 1751.)

(141) On ne voit pas dans les dépêches de Kaunitz s'il a pu réaliser ce dessein.

(142) Ce n'est pas seulement de confiance en lui-même, mais de confiance envers les autres que S[t] Contest paraît avoir manqué. C'est ce que montre le passage suivant d'une de ses lettres à Hautefort du 8 novembre 1751 : « Il est... important pour le service de S. M. que tous ceux qu'Elle employe dans les pays étrangers, ne correspondent sur les objets de leur mission, qu'avec le ministre et secretaire d'Etat à qui S. M. a confié le departement de ses affaires Etrangères, ainsy Elle vous ordonne tres expressément de n'avoir de relation qu'avec moy seul concernant les objets dont il s'agit, et sur lesquels Elle m'a chargé de vous envoyer ses instructions et ordres. Vous pouvez cependant ecrire directement à M[rs] les autres secretaires d'Etat de S. M. sur les affaires particulieres qui auront raport à leur département, mais vous aurés toujours attention dans ce cas là à m'envoyer une copie des lettres que vous leur addresserés. » (Koch à Kaunitz, 20 novembre 1751.)

(143) Marie-Thérèse avait demandé au c[te] Kaunitz de lui dire comment la cour de Vienne devait se comporter, si l'Angleterre insistait pour que l'élection du roi des Romains fût faite à la simple majorité, ou en achetant par de grandes concessions les voix des électeurs Palatins, de Saxe et de Brandebourg. Kaunitz répondit à cette demande en envoyant à l'Impératrice le 29 janvier une dépêche détaillée, dans laquelle il laissait entendre que la proposition de l'Angleterre de passer outre à l'élection malgré la résistance de l'électeur palatin et du roi de Prusse lui paraissait, dans son humble jugement, une manière d'agir qui non seulement n'offrirait aucun avantage, mais même causerait un grand préjudice à l'auguste maison d'Autriche.

(144) Frédéric II à Klinggraeffen, Berlin, 22 janvier 1752 (*Politische Correspondenz*, IX, 14.)

(145) Joseph Adam J. N., prince Schwarzenberg, fut en 1776 grand maître de la Cour.

(146) Aucune de ces deux pièces n'a pu être retrouvée.

(147) Le passage ici mentionné est ainsi conçu : « Il cameriere del M[se] di S. Germano non hà portato altro che una lettera del M[se] di S. Marzano, la quale aveva rimesso al detto S[re] M[se] di S. Germano coll' occasione di un straordinario, che M. Keene spediva à Londra, pregandolo à farla passare qui con diligenza, ne altro conteneva, che lo stato delle negoziazioni in Madrid, già à V. E. ben note. » (Bogin à Cristiani, Torino 5 febrajo 1752.) L'autre écrit est daté du 28 janvier. Deux autres pièces sont jointes à la dépêche de Koch : une lettre de Cristiani à lui du 1[er] février et une de lui à Cristiani du 10 février 1752.

(148) Pour détourner l'Angleterre de démarches aventureuses, Kaunitz proposait la déclaration suivante : « Es seye der Cron Engeland ohnehin bekannt, in wie weit und unter was vor Bedingnussen man diesseits in den Vorschlag der Röm. Königs-Wahl eingegangen. Es seye auch zu des Werks

Beforderung nicht nur dem Pfältzischen Hof das Lehen Pleistein anerbotten, sondern auch das Preussische Verlangen, durch die zu Stand gebrachte Reichs-Garantie des Dresdener Friedens völlig erschöpfet und an Beybehaltung der allgemeinen Ruhe, so aufrichtig als erspriesliclı gearbeitet worden. Allein die Begierde, sich zum Schaden des Durchl. Ertzhausses zu vergrössern, seye unersättlich, und ob man zwar Allerhöchsten Orts den Werth der Kayser Crone in voller Mass anerkenne, so müsse doch das vorzügliche Augenmerk auf die Eigene Erhaltung, wovon zugleich die Allgemeine Wohlfahrt und Sicherheit abhange, gerichtet werden. Euer Kays : Konigl : Mays. seyen also ohnabänderlich entschlossen, Sich weder von Chur-Pfaltz, noch von Preussen, noch auch von einem anderen Hof einige weitere Opfer, so zu Schwächung des innerlichen Systematis, oder auch zum Nachtheil eines Dritten gereichen könnten, aufdringen zu lassen. Nebst deme wären zwar Allerhöchst-Dieselbe annoch vollkommen überzeugt, dass nach des Reichs Gesätzen und Verfassung, zu einer Römischen Königs-Wahl keine Unanimia, sondern nur die Mehrheit derer churfürstlichen Stimmen erforderlich, und die Zuziehung des Reichs-fürstlichen Collegii unstatthaft seye. Weilen aber diejenige, denen mit Unruhen, und einer grösseren Zerrüttung des Römischen Reichs gedienet, aus einer mit Mehrheit derer Stimmen vorgehenden Wahl dermahlen sonder Zweiffel Gelegenheit nehmen würden, grosse Spaltungen, Protestationen und gefährliche Weiterungen zu erregen, so seye es auch eine Würckung von Euer Kay. Konigl. Mays. unermüdeten Sorgfalt für die Beybehaltung des Allgemeinen Ruhe-Standes, und für die Wohlfahrt des werthen Vaterlandes, dass Allerhöchst Dieselbe gleichfalls die sowohl bedächtliche, als veste Entschliessung gefasst hätten, Keiner anderen, als einer ruhigen Wahl im mindesten Statt zu geben, und hiebey Allerhöchst Deroselben und des Durchl. Ertzhauses eigene Anständigkeit der allgemeinen Wohlfahrt willigst aufzuopferen. Je mehr nun diese Massnehmungen in der Vorsicht, Billigkeit, und Mässigung gegründet seyen, um so mehrers konnte man sich von dem vollkommenen Englischen Beyfall zum voraus versichert halten; und Euer Kays. Konigl. May. hätten Jhre eigentliche Allerhöchste Gesinnung dem ernannten Hof, zu Bekräfftigung Jhrer fortwährenden Freundschafft, nicht verborgen halten wollen, damit auch derselbe seine fernere Schritte hiernach ausmessen könne. Wie dann auch Diesseits kein Bedenken getragen, sondern vor dienlich angesehen würde, das nehmliche mehrern Höfen bekannt zu machen. » Kaunitz croyait qu'on pourrait ainsi déjouer les secrets desseins de l'Angleterre et en même temps faire voir à la cour de France que l'Impératrice était loin de vouloir emporter l'élection par la force des armes.

(149) Voir note 137.

(150) Le même qui, au nom de l'Impératrice, avait conclu le 22 avril 1746 le traité de Fullen avec Maximilien-Joseph.

(151) Ces deux dépêches n'ont pu être trouvées.

(152) C'est aussi cette année que Cristiani fut nommé chancelier.

(153) Cette pièce interceptée n'a pu être trouvée.

(154) Nous n'avons pas la lettre du Cte Kaunitz du 18 février.

(155) Les mots placés entre parenthèses sont de la main même de Marie-Thérèse.

(156) Le passage suivant est de la main même de l'Impératrice : « Avec les larmes aux yeux et se metant a genoux il demanda un payement a bon compte a l'ouverture des conferences, pour remettre le bon parti et les bentings qui sans ca devienent inutils et les suites sont a prevoirs. »

(157) « Discours de S. M. à Mr Kith. La reconnoissance parfaite, que j'ai au Roi pour une prochaine élection d'un roy de Romains, est telle qu'elle m'oblige à lui representer des doutes et inquiétudes qui me restent sur cet objet. Personne n'est plus au fait que le roy et son ministère, à quelles enseignes et par quelles précautions nous nous somes pretées, dont la base étoit toujours de ne donner la moindre atteinte au repos public, ni aux constitutions de l'Empire ni à des mesures au dessus de nos forces actuelles par des sacrifices à faire en argent ou autres apartenants à un tiers; nous avons meme fait plus que nous pouvions pour la Bavière pour complaire à S. M., la garantie du traitté du Dresde a eté executée, de meme Pleinstein promis; tout cela n'a rien avancé, et au contraire on peut dire plutot reculé des gens, qui ne pensoient pas sincerement à se contenter, mais qui etoient bien aises à nous chercher querelle, et qui ne manqueront pas à profiter de l'occasion de nous jetter dans les plus grands embarras, si nous ne les prévenons par des mesures sages et solides. Mon amitié tendre pour le roy et reconnoissance pour tout ce, que lui et la Nation ont fait pour moi et ma maison, m'obligent à ne lui cacher aucun de mes sentimens, et l'exhortant à y vouloir faire sérieuse réflexion; il s'agit du repos de l'Europe, de la conservation de l'alliance et de la gloire du Roy et de la nation. Je sais que l'unanimité n'est pas absolument nécessaire à l'élection du Roi de Romains, ni que le college de Princes y soit de droit. mais supposons que même les six électeurs fassent l'élection, dont je doute encore, sans nouveaux sacrifices; quelles protestations, quels mouvements ne se donneront pas les autres, et le Collége des Princes ne se mettera-t-il pas avec eux pour faire cause commune? On sait ce que ceux-ci ont causé deja dans l'autre siècle; examinons qui sont les partis contraires : un roy de Prusse, un électeur Palatin et de Cologne, soutenus par les François et accompagnés du college de Princes et des tributaires de la France; cela ne fait pas un petit objet. Je connois de l'autre côté la foiblesse et l'impuissance d'un électeur de Saxe, de Bavière, de Treves et de Mayence, celui de Hannovre etant le seul puissant, respectable et soutenu de partis; mais pourra-t-il faire tout lui seul, et n'exposera-t-on pas un Prince tel que celui-ci à etre renversé en meme tems que nous, et de devenir inutile au Bien Public et à la liberté germanique? Mon intention étoit d'envoyer un ministre exprés au roy à son arrivée à Hannovre, pour exposer toutes ces diverses réflexions à S. M. et à son ministère et de les conjurer par les tendres nœuds d'alliance et d'amitié, qui nous tiennent si étroitement liés, à s'entendre avec nous pour des mesures à prendre, d'où dépend le systeme et le repos de l'Europe; que bien loin de meconnoitre le prix de la Couronne Imp^le nous prions le roy dès à present de s'y employer avec la même affection, lorsque les circonstances donneroient lieu à esperer,

qu'on y parviendroit avec ordre et tranquillité, mettant à part notre satisfaction particulière et celle de notre Maison pour le repos et bien public. Une telle déclaration qui est la base de nos actions ne pourroit rien préjudicier, feroit honneur à la façon de penser des alliés et feroit diminuer touts les mouvements; mauvaises intentions et prétensions de nos adversaires, si même l'élection seroit reculée à quelques années d'icy, il n'y a rien de perdû, l'enfant étant encore si jeune, et cela nous feroit honneur à la postérité; on ne pense point du tout que pour cela on cesse à travailler pour ce grand ouvrage, lequel est très précieux et désirable pour Nous. Mais il faut un peu plus de tems et plus de tranquillité pour cela; après s'être expliqué ainsi envers le roy, on compte à s'expliquer de meme aux autres cours. »

(158) Marie-Thérèse a écrit ici de sa propre main : « Je n'ais pas osée communiquer a personne la note ni que je l'ais lue mais bien rendue le contenu que j'ai dis de bouche. »

(159) Koch avait écrit d'abord : on a *délibéré* EN ANGLETERRE. Marie-Thérèse a effacé le mot DÉLIBÉRÉ et mis de sa propre main ceux-ci : *propose en Hollande,* YORC.

(160) Les mots *traine a ce que je remarque bien,* sont de la propre main de l'Impératrice.

(161) De même le mot *décisive.*

(162) Le traité offensif de la Grande-Bretagne avec la Sardaigne fut signé à Worms, le 17 septembre 1743.

(163) Ici de la main de l'Impératrice : « On l'at pas fait au nom du prince un bon intentione. » Ce passage se rapporte au suivant.

(164) Les mots entre parenthèses sont de la main de l'Impératrice.

(165) « On at ici repondue — écrit Marie-Thérèse de sa propre main — l'age des enfants ne laissoit encore penser a rien. »

(166) « De Marier la jeune Princesse. » Cette phrase remplace les mots mis entre parenthèses qui étaient de la main même de l'Impératrice.

(167) Cette pièce interceptée n'a pas été retrouvée.

(168) On n'a rien mis ici de la dépêche de Koch du 5 mars parce qu'elle ne présente rien d'intéressant; elle contient les pièces jointes suivantes : Cristiani à Koch le 19 et 22 février 1752. Koch à Cristiani, 27 février.

(169) Cristiani à Koch le 29 février avec pièces jointes du 26. Koch à Cristiani le 22 février et le 5 mars 1752. La dernière lettre de Cristiani est du 4 mars et est jointe à celle de Koch du 13 mars.

(170) Cette partie de la correspondance de Frédéric et de Klinggraeffen n'est pas jointe à la lettre de Koch.

(171) La lettre de Frédéric à Klinggraeffen du 29 février est imprimée dans la *Politische Correspondenz*, IX, 53.

(172) Cristiani à Koch, 4 mars 1752.

(173) Pendant le règne de Charles VI, les protestants avaient eu beaucoup à souffrir surtout du clergé catholique: par suite, un grand nombre émigra. Pour empêcher de nouvelles émigrations, Marie-Thérèse ordonna que tous les sujets protestants de Styrie, de Carinthie et de la haute Autriche seraient dirigés vers la Hongrie et la Transylvanie. Elle pensait aussi pouvoir peupler et faire cultiver des parties laissées désertes de la Monarchie autrichienne.

(174) Cristiani à Koch, le 6 et 7 mars 1752, avec une note de Bogin du 4 mars où il est dit, au sujet des prétentions de la Sardaigne : « ... che quantunque la proposizione fatta dal Rè... di dare alla Maestà dell' Imperadore uomini 12,000, e di riceverne 5,000, oppure di darne 5,000 e riceverne 1,500, fosse in tutte le parti sue equitativa, facendosi tutta via il Rè uno studio di estendere à tutto il possibile le facilità, che possono da lui dipendere e contribuire al più pronto finimento di quest' affare, si è disposto ad obligarsi verso l'Imperadore al soccorso degli uomini 12,000, quando Egli lo desideri, lasciando che l'Imperadore med[mo] fissi il suo contingento à quel numero, che stimerà, restringendolo eziandio per fino alli 1.500, con ciò che la garanzia da stipularsi da Esso à favore dei Stati del Rè, tutti li comprenda indistintam[te], quantunque i soccorsi siano solam[te] per essere per quelli d'Italia, compresavi la Savoya, come già porta il progetto à riguardo dei Principi accedenti. In tal guisa il conte di Canal ricevrà ordine di spiegarsi, quando la cosa riducasi à questo punto..... »

(175) L'écrit qui avait donné lieu à cette observation n'est pas joint à la lettre de Koch.

(176) Ce fut Frédéric-Guillaume, margrave d'Anspach, qui renouvela en 1752 avec Frédéric II et le margrave de Bayreuth les pactes de famille de Hohenzollern. (Pactum Fridericianum.)

(177) Dans une lettre adressée à Loos le 19 mars Brühl répond à une lettre de Loos du 1[er] où celui-ci lui avait dit : « Que la France paroît être plus disposée que jamais au rétablissement d'une meilleure intelligence avec la Russie, sachant cette cour dans les memes dispositions. » « Votre E[ce] — écrit Brühl à Loos — peut en assurer le ministère du Roy T. Chr. et y ajouter, que de notre coté nous profiterons avec plaisir de toutes les occasions qui pourroient se presenter de retablir entre les deux cours en question cette harmonie et intelligence si désirables pour le maintien du repos et de la tranquillité surtout dans le Nord. »

(178) Cette lettre manque.

(179) Le 13 avril.

(180) Dans la série malheureusement très incomplète de dépêches d'Esterhazy on ne trouve pas celle dont traite ici Kaunitz.

(181) Marie-Thérèse avait témoigné un jour à l'ambassadeur de France une satisfaction visible d'une lettre que lui avait adressée S[t] Contest le 27 février et qu'Hautefort avait communiquée au C[te] Ulfeld. « Cette Princesse m'ajouta — écrit Hautefort à ce sujet le 22 mars — qu'il Lui sembloit que l'on ne m'en avoit point encore écrite dans ce gout là, et qui marquât autant de confiance en Elle, chose dont Elle étoit charmée parce qu'Elle croyoit mériter qu'on en eût et qu'Elle étoit de bonne foy... Il a quelques jours, qu'Elle m'a fait dire qu'Elle alloit faire partir dix entailles de vin de Tokay qu'Elle envoyoit au Roy et qu'Elle y en joignoit deux pour moi; j'ai cru devoir accepter ce present comme une marque de bonté... » (Koch à Kaunitz, 27 mars 1752.)

(182) Cette lettre du C[te] Kaunitz doit être celle du 3 avril qui ne partit qu'avec le courrier du 4.

(183) La dépêche de Pretlack qui contient cette nouvelle n'a pas été retrouvée, mais dans une lettre du 22 mars Pretlack attribue au secrétaire de la légation de Saxe à S[t]-Pétersbourg l'origine de ce bruit.

(184) Cette lettre manque.

(185) Voir la lettre du C[te] Kaunitz du s. d. décembre 1751.

(186) Cette pièce manque.

(187) Cette pièce porte la date du 3 juin.

(188) Le passage dont il est ici question est ainsi conçu : « Paris et Londres sont portés pour des sécularisations et rien ne l'empêche que la haine contre le roy de Prusse qui veut avoir un bon morceau. » (Wrede à Wachtendunck, 11 juin 1752.)

(189) Cette pièce interceptée manque. Jean George de Poniekau était ministre de la conférence de la Saxe Electorale.

(190) Cette pièce interceptée manque.

(191) Ces pièces jointes manquent.

(192) Il est à remarquer ici qu'on ne trouve pas dans les lettres de Koch la moindre trace que Marie-Thérèse ait écrit de sa propre main à Farinelli pour faire amener la conclusion du traité avec l'Espagne.

(193) Ce traité est imprimé dans Wenck, *Codex juris gentium*. A l'article VI du texte espagnol, on ne trouve pas de disposition qui regarde la garantie de tous les royaumes et États héréditaires possédés actuellement par Sa Majesté la reine de Hongrie et de Bohême. Le traité a seulement deux articles séparés : l'un fait d'accord avec la Sardaigne et l'autre avec l'Espagne. Le premier est ainsi conçu : « Articulus separatus. Porro quoad ferendam Sardiniæ Regno opem, pro tollendo omni quod eatenus enasci posset, dubio

speciatim inter Sacram Cæsaream Regiamque Hungariæ et Bohemiæ Majestatem, et Sacram Regiam Sardiniæ Majestatem conventum est, quod cum Altefata Sacra Cæsarea Regiaque Majestas bellicis navibus instructa haud sit, eum in casum, quo Ejusdem auxiliaris miles in præfatum Regnum foret mittendus, Sacra Regia Sardiniæ Majestas onerarias pro illius transportatione naves propriis sumptibus subministrare velit. Ejusmodi articulus eandem vim habeat, ac si Tractatus hodie inter S^m C^m R^mque Hungariæ et Bohemiæ, Sacram Sardiniæ et Sacram Catholicam Majestatem initi, atque subscripti partem constitueret. » — L'autre article est ainsi conçu : « Articulus separatus et secretus. Cum Sacra Sardiniæ Majestas vehementer optaverit, ut ad defensionis fœdus admitteretur, quod communi Reipublicæ Christianæ bono inter Sacram Cæsaream Hungariæ atque Bohemiæ Regiam, et Sacram Regiam Catholicam Majestatem prospere ac feliciter tractari intellexerat, Reliquis difficultatibus explicatis una supererat, quæ ejusmodi Sardiniæ Regis desiderio impedimento esse posse videbatur, alternumque inter Regios Oratores subscribendi modum concernebat. Quemadmodum vero S. C. et Sacra Cath. M. animum ab omni alia cogitatione ad tuendam pacem ac tranquillitatem unice traduxerunt, hinc factum est, ut Sardiniæ Regis votis satisfacere ita statuerint ut de earum dignitate ac prærogativis nihil omnino detraheretur. Quare Sacra Catholica Majestas declarat, se hac occasione et vice ad faciendam S^æ C^æ Majestati rem gratam cum Sardiniæ Regis Majestate dicto nominandi, et subscribendi modo alternare, quod si vero ejusmodi factum in præjudicium S^æ C^æ Hung^æ atque Bohemiæ Regiæ, et S^æ Cath^æ Regiæ Majestatum verti a quopiam vellet, sibi mutuo testes, et sponsores sunt, se in omnibus quæ ad tuendam eorum dignitatem spectant, sibi nullo unquam tempore esse defuturas. Statuerunt itaque duo alte contrahentes hac super re articulum separatum et secretum condere qui eandem vim, robur ac firmitatem habeat, ac Tractatui ipsi hac die subscripto inest. » (Archives de Vienne.)

(194) Nous n'avons que la dernière page de cette lettre de Koch. Le contenu est sans importance.

(195) Nous ne possédons pas ces écrits.

(196) Le rapport de Bartenstein est du 1er août 1752. (Voir Adolf Beer : Aufzeichnungen des Grafen William Bentinck über Maria Theresia. XCVIII, dans la note.)

(197) Cette pièce interceptée n'est pas jointe ici.

(198) Cette pièce interceptée, qui regardait le Cte Kaunitz, n'a pu être retrouvée.

(199) Nous n'avons pas cette lettre du Cte Kaunitz.

(200) Cette lettre manque également.

(201) La lettre de Folard à Saint-Contest, à laquelle Kaunitz se rapporte, n'a pu être retrouvée.

(202) Marie-Caroline, plus tard reine de Naples, était venue au monde le 13 août.

(203) De la correspondance de l'envoyé de Saxe à Vienne, le C[te] Flemming avec Brühl, nous extrayons les passages suivants : « ... Dans les entretiens que j'ai eus avec les deux ministres d'Angleterre, le lord Hindfort et M. Keith, j'ai remarqué qu'ils sont très irrités contre M. le B[on] de Bartenstein; ils lui imputent uniquement la grande roideur avec laquelle cette cour en agit envers le M[re] palatin... ils sont persuadés que les autres ministres seroient plus traitables, s'ils avoient plus de credit, et que, principalement l'Empereur seroit aisé à flechir; je puis dire que j'ai trouvé ces deux ministres Anglois dans une grande perplexité et dans une espece d'étonnement du procedé de M[r] de Bartenstein qui n'est point convenable; ils m'ont dit qu'ils ont mis souvent le secretaire d'Etat au pied du mur... ils luy ont même fait sentir que pour peu que la Cour d'ici voulut se saigner... le roy d'Angleterre... auroit peut-être trouvé quelque expédient pour completter la somme nécessaire; mais que M. de Bartenstein agissoit, ou joue en petit avocat, rempli des cauteles, et qu'il leur echappoit sous quelque mauvais pretexte dans le moment qu'ils croyent être surs de luy; ils sont cependant persuadés que l'Impératrice souhaite la réussite de l'affaire de l'élection, mais que M. de Bartenstein, toujours jaloux de la gloire d'autrui, ne vouloit pas suivre la métode proposée par la cour de Londres, et vouloit avoir seul l'honneur d'avoir achevé ce grand ouvrage sans qu'il en ait un sol de sacrifice, ce qu'il dit être d'un mauvais exemple, puisque touts les princes d'Allemagne viendroient bientôt ouvrir un bureau des prétensions à Vienne... il est blamé par des gens d'ici d'un grand sens et d'une grande expérience, ils conviennent qu'il fait du tort aux intérêts de sa cour, étant incapable d'aller au grand, en sacrifiant des petits intérêts. On est plus content du vice chancelier comte de Colloredo, et effectivement il paroît un ministre doux et sage, porté d'aller au devant de tout ce qui peut amener la concorde et l'union avec les cours amies, ce qu'il estime être la vraye force de la sienne... » (26 juillet.) « ... L'archiduc Joseph semble encore un peu délicat pour son age, et l'archiduchesse ainée m'a paru la moins jolie de sa figure et avoir en même tems peu de santé. Il est vray qu'elle répare ce défaut, si c'en est un, par son esprit et les manières pleines de grâces et de bonté. L'archiduc Charles qui est resté fort petit à cause de ses fréquentes maladies, est d'ailleurs fort beau de visage et d'un esprit vif et plein de feu. Il m'a paru que S. M. l'Imp[ce] l'honore de quelque distinction, préférablement à ses frères, quelque soin qu'Elle prenne pour le cacher... » (29 juillet.) D'autres dépêches de Flemming des 2, 5 et 9 août ont rapport à l'affaire de l'élection. De même une dépêche de Brühl à Flemming du 31 juillet.

(204) Cette lettre de remerciement est datée du 12 juillet.

(205) C'est le rapport de Bartenstein dont Koch parle dans sa lettre du 5 août. (Voir note 196.)

(206) Cette pièce interceptée n'est ajoutée à aucune des lettres de Koch.

(207) Cette pièce interceptée n'est jointe à aucune des lettres de Koch.

(208) Ce sont probablement des copies de deux rapports du 15 août. L'un traite de l'affaire de la Barrière; l'autre, des négociations qui n'aboutirent pas au sujet de la retraite de la princesse Charlotte en Lorraine.

(209) Le rapport de Hyndford ne se trouve pas parmi les pièces interceptées.

(210) Le 16 avril 1753, le comte Esterhazy fut nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Reischach resta à La Haye jusqu'en octobre 1782. A la place du comte Colloredo, rappelé le 17 février 1751, Joseph du Beyne de Malechamp fut chargé des affaires. Le comte Mercy le remplaça en 1754. En Danemark, François, comte Orsini Rosenberg, resta du 30 décembre 1750 jusqu'au 9 mars 1756.

(211) Lettres de Cristiani à Koch des 14 et 17 août et à l'Impératrice du 14 août.

(212) Voyez la lettre du Cte Kaunitz du 8 août.

(213) Rien de semblable ne se trouve dans ses rapports.

(214) L'Angleterre était en effet disposée à laisser tomber l'affaire. « Le roy est outré contre Vienne, — écrit Wrede le 26 juillet à Wachtendonk, — et le baron de Munchhausen, qui ne sçait où tourner la tête, m'a dit avant'hier à Herrenhausen qu'il prévoyait que l'élection n'auroit pas lieu... » (Koch à Kaunitz, 12 août 1752.)

(215) Cristiani à Koch. Bozzolo, 25 août 1752.

(216) Les archives d'État contiennent une longue « description de l'entrée publique à Paris de Mr l'ambassadeur de LL. MM. II. » d. d. 17. 19. septembre 1752.

(217) Les lettres des 29 et 31 août, et celle du 7 septembre, n'ont pas été retrouvées.

(218) Ce passage est souligné par Marie-Thérèse.

(219) De la main de l'Impératrice.

(220) Marie-Thérèse a écrit aussi ce passage de sa propre main.

(221) Cette lettre n'a pu être retrouvée.

(222) Marie-Thérèse à Cristiani, 25 septembre 1752. La lettre de Koch qui y est jointe est datée du même jour.

(223) Deux de ces lettres sont adressées à Koch (les 17 et 24 septembre), et la troisième au secrétaire Pichler.

(224) La seule des pièces interceptées dont parle Koch et qui est ici annexée est la lettre d'Havrincourt à Vergennes, datée de Stockholm le 9 septembre. Havrincourt y exprime le soupçon que le général Lieven, qui se rendait à la cour de Berlin avec une mission particulière, avait reçu de la reine de Suède « quelques instructions secrètes à l'égard de quelques manigances avec la cour de Hanovre ». Lieven avait désiré de passer par Hanovre à son retour, pour satisfaire, disait-il, sa curiosité de voir cette cour. Le ministère suédois le lui interdit, ce qui fit que Liéven dirigea son retour par Brunswick. « J'en infère, — dit Havrincourt, — qu'il pourrait bien aller jusqu'à Hanovre. »

(225) Ce sont les lettres de Koch des 23 et 29 septembre.

(226) Ces pièces manquent.

(227) Cette pièce n'a pu être retrouvée.

(228) L'Impératrice consentit volontiers à ce désir. Le 15 octobre, Hautefort annonce encore à St-Contest le rappel du Cte Kaunitz et fait part de cette nouvelle à sa sœur, madame Beringhen. (Koch à Kaunitz, 21 octobre 1752.)

(229) Cette pièce manque.

(230) Cette pièce manque.

(231) Dans la lettre de Broglie à Dessaleurs, de Grodno, le 4 octobre, nous lisons ce qui suit : « ... L'envoyé Tartare... est arrivé depuis une quinzaine de jours à Bialostock, terre appartenante au grand-général de la couronne; il y a eté bien reçeu; on m'a dit qu'il lui avoit parlé de la peur que la Porte avoit, que la Republique ne prit aussi de nouveaux engagemens avec la Russie, ce qui seroit très contraire à ceux qu'elle a avec les Turcs, et qu'il étoit chargé de déclarer, si c'était la crainte des entreprises des Russes qui la déterminoit à une alliance avec eux; on pouvoit trouver un motif legitime de se rassurer par les secours que la Pologne avoit à espérer de la Porte, au nom de la quelle il avoit ordre d'offrir cent mille hommes toutes les fois qu'on en auroit besoin. Il est arrivé icy depuis 3 ou 4 jours et a fait chercher les moyens de se communiquer avec moi... J'ignore si sa présence imposera beaucoup au ministre Russien et aux partisans de cette puissance. Cela est fort à désirer; car il paroit qu'ils sont nombreux dans ce pays-ci, et il est à craindre qu'ils ne se multiplient encore, si les bons patriotes ne s'aperçoivent pas qu'ils sont puissament secourus. L'attention que la Porte donnera aux affaires de cette République, est un des meilleurs moyens de soutenir le bon parti... Je ne sais quel sera le succès de cette diete ; il y a toute apparence que les ministres Anglois et Russien ne manqueront rien pour la faire tenir, espérant de faire glisser dans les constitutions l'accession de la République au traité de Pétersbourg... Je ferai tout pour prévenir un evenement aussi contraire aux intérêts de S. M., mais je ne réponds pas d'y parvenir. » La lettre de Brühl à Flemming est de Grodno, le 6 octobre. On y lit : « ... Quoique la reponse que selon votre réponse allemande du 19 d'août passé le ministère de la Cour où vous subsistez, Monsieur, vous a fait sur vos premières insinuations et instances auprès d'elle, nous laisse entrevoir

beaucoup de bons sentimens de sa part, et qu'elle nous fasse espérer qu'après un concert préalable avec nos autres alliés elle ne seroit pas éloignée de concourir aussi de son coté à ce qui seroit trouvé bon et practicable pour notre tranquilité et sureté, il semble néanmoins que ce long renvoy pourroit peut-être porter du préjudice à notre position et manquer son effet par le retardement des intentions et offices, par lesquels on pourroit probablement retenir à tems les effets des mauvaises et dangereuses dispositions de notre voisin. Et j'ai à vous charger de la part du roy notre Maitre... de ne pas seulement exposer reiterativement au ministère Imperial et en cas de besoin à L. L. M. M. I. I. elles-mèmes toutes ces fâcheuses circonstances et les risques aux quels ces injustes menaces pourroient nous exposer et influer aussi par là sur les intérêts essentiels de la cause commune, mais de requérir de plus leur offices et representations les plus efficaces et accélerées auprès du roi de Prusse, enfin de vous informer formellement si (comme nous croyons être en droit de l'espérer et de le demander) dans le cas inopiné que le roy de Prusse se laissât aller à quelque entreprise et demarche plus reel contre nous, la cour Imp[le] ne reconnoitroit pas d'avance l'existence du *casus fœderis* et nous accorderoit alors sur le champ l'assistance et les secours stipulés par les traités... » Flemming répondit le 18 octobre dans les termes suivants : « ... Vous aurés vu, Monseigneur... par ma relation en Allemand du 23 d. p. dans quels sentimens j'ay trouvé cette cour par rapport à notre différent avec celle de Berlin et de quelle façon la première croit que nous pourrions nous délivrer des importunités de la dernière, sans nous exposer aux caprices d'un voisin violent et sans préjudicier à nos droits pour l'avenir. Il est aisé de remarquer par les discours des ministres d'icy, qui sont persuadés que les remonstrances qui viendront de la part de L. L. M. M. I. I. au roy de Prusse, ne feront non seulement point d'impression sur l'esprit de ce prince, mais aussy que leurs offices pourroient l'aigrir d'avantage. Il est certain encore que la cour d'icy, sentant son état de foiblesse, evitera avec soin tous les sujets de demélés avec un prince avec lequel Elle ne voudra rentrer en lice, qu'à bonnes enseignes, et lorsqu'elle sera revenue de son épuisement present... La seule chose qui pourroit encourager ce ministère timide seroit, de voir agir avec fermeté la cour de Russie, mais encore V. E. ne sauroit combien l'expérience du passé a rendu ces gens-ci craintifs et irresolus : grand éloignement de cette puyssance, sa lenteur naturelle, le mauvais état de ses finances et les difficultés pour ne pas dire l'impossibilité de pouvoir agir dans la mauvaise saison, m'ont été déjà souvent allégués; outre cela on est persuadé icy que le roy de Prusse, étant à nos portes, peut faire un coup de main du jour pour ainsy dire au lendemain et que nos seules forces presentes ne suffisent pas seulement pour arrèter les premiers efforts d'un ennemi superieur, pour donner le tems à nos amis d'accourir à notre secours si bien que nous serions obligés de subir la loi du plus fort, sans pouvoir même compter sur nos alliés qui n'auroient pas le tems de se rassembler pour nous assister..... »

(232) Le 29 octobre, Koch écrit à Kaunitz une lettre chiffrée contenant un billet de l'Impératrice. « Moi je voudrois — écrit l'Impératrice — qu'il prît les audiences et qu'il fasse partir son monde et equipage après lui. » « Tachez, Monseigneur, — dit Koch à Kaunitz, — de prendre au plutôt vos audiences et tachez surtout de nous venir joindre au plutôt. »

(233) La lettre du 13 octobre n'a pu être retrouvée.

(234) Voir note 228. La lettre elle-même est citée dans l'Introduction.

(235) D'après les renseignements les plus sûrs, écrit Keith à Newcastle, le 14 octobre, le comte Kaunitz a écrit à cette cour dans les termes les plus pressants et lui a conseillé comme une nécessité absolue et même comme le moyen unique de préserver la maison d'Autriche des desseins de la France et des puissances malintentionnées, de maintenir dans les circonstances présentes l'amitié du roi et celle de l'Espagne, et s'il était possible de la rendre encore plus intime. Dans une lettre à Klingræffen du 4 novembre on lit le passage suivant qui regarde Kaunitz : « ... Au fond je n'y suis pas faché, ce ministre par ses dehors de probité et de droiture s'etant acquis un credit si universel de la France, qu'il etoit fort à craindre qu'on fit prendre l'échange au marquis de St Contest; au reste qui que ce soit, qu'il y remplace, mes interêts ne pourront qu'y gagner. »

(236) Une des deux pièces jointes à la lettre de Koch est du 5 novembre, l'autre du 15. Dans les deux le prince Louis de Brunswick-Wolfenbüttel entretient l'Impératrice de l'état de la Barrière. Dans la seconde, ce prince raconte son entretien avec le roi d'Angleterre de la manière suivante : « ... J'avois l'honneur d'entretenir le roi seul pendant une heure; il me parla avec beaucoup de bonté et avec toute la cordialité possible. Le premier sujet de notre conversation etoient les affaires interieures de ce Pays-ci, qui tiennent extremement à cœur au roi... Le roy m'a donné les assurances les plus fortes de son soutien et de sa protection spéciale pour ceux du bon parti dans la république et de son empressement à soutenir le vrai sisteme en toute occasion. Le roy me parla ensuite sur les affaires de la Barriere... je disois au roy le plan qu'on avoit formé icy pour aller en avant... Il l'approuva beaucoup, me disant que ce seroit le meilleur moyen de finir une affaire qu'il consideroit comme le lien du sistème général, ajoutant qu'il approuveroit toutes les mesures sages, qu'on prendroit sur les affaires de la Barrière, surtout quand elles ne tendent pas à nous brouiller avec la Cour Imp^le, *à quoi* (dit le roy), *je ne donnerai jamais les mains*. Le roy me temoigna aussi beaucoup de satisfaction au sujet du changement de ministere dans les Pais-bas et me demanda si le bruit qui courroit au sujet du Cte de Kaunitz, qu'il seroit fait chancelier de Cour, etoit vrai... Il me temoigna qu'il seroit bien charmé, si le dit Comte obtient cette charge. L'entretien roula insensiblement sur l'élection d'un roy de Romains; le roy en parla avec beaucoup de tranquillité;... il ajouta qu'il croyoit cette affaire gattée; qu'il avoit pris son parti; que, si au bout des deux mois les affaires entre les Cours Imp^le et Palatine ne pourroient se ranger, il abbandonneroit cette affaire, et ne s'en mêleroit plus. Il se déchaina ensuite très fortement contre la Cour Palatine; il taxoit ses prétensions des plus injustes, disant que cette Cour avoit agi de plus mauvaise foy du Monde... Au sujet de la Cour Imp^le, il me parla avec beaucoup de ménagement, disant même que, quoique V. M. I. avoit temoigné peu d'empressement pour la réussite de cette affaire, on ne pouvoit pourtant pas lui imputer, si elle venoit à échouer, mais qu'il falloit l'attribuer uniquement à la conduite indigne de l'électeur Palatin, et il m'avoua ensuite que la plus grande faute, qu'on avoit faite, etoit d'y avoir fort mal à propos melé la France... »

(237) Ici se trouvent les pièces suivantes : Broglie à Hautefort. Varsovie, le 4 novembre 1752. — (Il traite de la Pologne et de la succession au trône.) Le ministère à Klinggräffen. Berlin, le 18 novembre 1752. (Traite de la diète de Pologne et de l'élection royale.) Une pièce traite de la négociation de l'envoyé particulier Dewitz à la cour de Vienne.

(238) Ce sont les deux mémoires de Bartenstein que d'Arneth n'avait pu retrouver. Ils sont annexés à la lettre de Koch, et en voici le texte :

I

ALLERGNAEDIGSTE.

Ich erkenne mit der aller Unterthänigsten lebhaftesten Danckbarkeit die von Beeden Kays. Maytt. Mir allermildest zugedachte Unverdiente übergrosse gnade zu dero Conferenz Ministre mich benennen zu wollen.

Was nur immer die Menschliche gemüths-Regungen Schmeichlen kann, wird andurch in Uebermass erschöpfet, und müste ich kein Mensch seyen, wan ein so gross Müthiger und alle Erwartung weit übersteigender antrag Mich nicht auf das äussseriste gerühret hätte, auch annoch rührete; allein je mehr einerseits das Uebermass der gross-Muth und anderseits Meine Unwürdigkeit erkenne, je Mehr lieget mir ob, dem Allerhöchsten dienst alles aufzuopfern, was in Sich auch noch so Reizend ist.

Ein für mich glückliches Schicksaal hat mich in Frühe Jahr 1714 auf Meinen Reisen anhero geführet, und als in Monath Decembris des Nemlichen Jahrs von hier wieder abgegangen, wurde in Februario des darauf folgenden Jahrs wieder anhero beruffen, und gleich anfangs Meistens in Staats-sachen und zwar in denen geheimeste und wichtigsten, wo das Ministerium nicht einig ware, gebrauchet. Als aber des Tedeschi Unterbauungen entdecket worden, hat Sich diess-falls ein Unterbruch von Mehreren Jahren eraugnet, währender welcher Zeit Mich auf die Interna gänzlich verleget, und viel darinnen gearbeitet habe. Solchemnach kame erst, nachdeme die widrige folgen nicht des mit Spanien geschlossenen Friedens, sondern derer Theils zugleich, und theils nachhero geschlossener fernerweiten Tractaten Sich veroffenbahret haben, in jahr 1726 zur Hof-Canzley und in dem darauf folgenden Jahr wurde Mir die Stelle des Baron Buol seel. aufgetragen. Die Umstände waren damals sicherlich nicht die günstigste, und gar nicht leicht von dem systemate, so Sich auf der bewusten Vermählung gründete, abzugehen, und zugleich der zerrüttungs-gefahr des Universi auszuweichen. Frankreich ware mit beeden See-Mächten und Preussen gegen das durchlauchtigste Erzhaus ein Jahr vorhero durch den Herrenhauser Tractat engest verknüpfet, und des höchst-Seeligsten Kaysers Maytt. hatten allein Russland und Spanien vor Sich. Gleichwohlen ware dessen ansehen in Reich und ganz Europa sehr gross, und dieses ansehen dauerete solang als Frankreich und Engelland durch die Rücksicht auf die Vortheile in Spanischen Commercio Sich dem hiesigen Hof mit gewalt zuzudringen bedenken Trugen, auch dem hiesigen Hof die Spanische Subsidien zufliesseten. Als aber in Jahr 1728 des Höchstseeligsten Kaysers Maytt. zu der von der Nun Mehro verwittibten Königin von Spanien so sehr gewunschenen Heurath sich zu entschliessen weygerten, fielle das ganze gebäude, worauf die damalige Vereinigung mit Spanien Sich gegründet, über den hauffen, der Soissoner Congress wurde

zerrissen. eine grosse Erbitterung abseiten Spaniens tratte in die Stelle der vorhinnigen Engesten verknüpffung ein, und die Eigene Mächten, welche darüber Kurz vorhero so grosse Eiffersucht und Unruhe geschöpfet hatten, vereinigten Sich durch den Sevilianischen Tractat gegen die hiesige Monarchie. Die Subsidien geriethen ins Stecken, und anstatt des Von Tractat mit Spanien angehoffen grossen Nuzens verfielle man in einen verlust von Mehreren Millionen. Die Teutsche Höfe fiellen einer nach dem anderen ab. Die Mehrheit derer Stimmen in Reich gienge verlohren, und in Nahmen Frankreichs, Spaniens und beeder See-Mächten wurde des höchst-seeligsten Kaysers Maytt. der Schluss des Sevilianischen Tractats mit dem anhang angekündet, dass, wan Allerhöchst-dieselbe Sich dessen Innhalt nicht solten fügen wollen, gedachte vier Mächte denselben mit gewalt derer Waffen zu vollziechen wissen würden.

Diese nun waren die Umstände, so theils bey dem antritt des Staats-Secretariats vorgefunden, und die Sich theils währender Meinem Noviciat als folgenderer vorhinniger zeiten ergeben haben. Ich gehe mit Stillschweigen über, Wie Sich nachhero die Sachen geänderet, und in was Stand sie Sich in Jahr 1733 befanden, als Man Sich einerseits in das Pollnische Wahl-Weesen gegen des Grafen v. Stahrenberg seel. und Meinem Einrathen durch Robinson und Dieden zu viel einleitten lassen, andererseits aber zu einer standhaften gegenwöhr Nirgends einige anstalten vorgekehret hat. Wan der Krieg Unglücklich geführet wird, ist die feder das Unheyl abzuwenden unvermögend. Gleichwie aber von Meiner gedenkens-Art weit entfernet ist, jemanden das Mindeste zu last zu legen, ausser wan zur Rettung Meiner Unschuld Mich darzu die Noth dringet, also würde hingegen in leztern fall gar nicht verlegen seyen, dieselbe durch lautter überzeugende schrifftliche proben Sonnen-Clahr darzuthuen.

Was vorausstehet, führe allein zu dem Ende an, um wohl einsehen zu Machen, dass dem Allerhöchsten dienst viel darann gelegen seye, dass bis zur zeit, wo jemand anderer von denen anteactis die nemliche Kantnus, wie ich, erworben haben wird, das filum derer geschäfften beybehalte; so nicht seyen kann, ohne dass noch weiters die expeditionen durch Meine hände lauffen. Ausser deme würde bey weiten nicht, wie anjezo, in stand seyen, über jede Materie sogleich eine wahre acten Mässige auskunft zu geben, welche jedoch Nöthig zu seyen scheinet, wan der Entschluss mit *bestand* und *Vorsichtigkeit*, wie bey dem äusserist verwirten zustand von Europa anjezo Mehr dann Nie nöthig ist, gefasset werden solle; dann die ausnehmeste Vernunft, die erleuchteste Einsicht nicht zureichend seyen kann, den irrthum in facto zu ersezen, und die heylsamste Mass-Reglen mehr Schaden als Nuzen, wan Es wegen einer irrigen supposition an der behörigen application ermanglet.

Um aber Meine geringste Gedanken so, wie nach Meinem besten Wissen und gewissen vollkommen überzeuget bin, dass Es der Allerhöchste dienst erheische, noch deutlicher zu eröffnen, so wird zu Melden genug seyen, dass weder einer seits Mehr, als seit so vielen Jahren gewesen, zu seyen verlange, noch ander seits mit sothanen Allerhöchsten dienst vereinbarlich zu seyen glaube, die dem Staats-Secretariat nach der Sachen Natur anklebende Verrichtungen Mehrers einzuschränken. In Welt-Sachen hat alles einen zusamenhang. Was Unter des Höcht-seeligsten Kaysers Maytt. auch Unter Euer Kays. Königl. Maytt. glorwürdigster Regierung, und zwar in denen

glücklichsten Zeiten üblich ware, kann Niemandem zum Nachteil gereichen. Ich verlange Mich der subordination in Mindesten nicht zu entziehen, noch eines Mehreren anzumassen, als was bis nach des grafen v. Stahrenberg seel. Todt nie angefochten worden.

An Meinen aufsäzen kann geändert werden, was man nur immer will, wann Es nur mit frembder Hand beschiehet, und mir nicht übel ausgeleget wird, wan Meiner gewohnheit nach rede und Schreibe, wie ich denke. Will man Mich über die Ursachen Meiner hegenden Meinung befragen, so werde Mich je-und allezeit offenherzig vernehmen lassen, und gewiss alle thunliche ausweege um eines mit dem anderen zu vereinbahren, getreuest, eyffrigst und pflicht-schuldigst an hand geben. Haltet man Es aber für ohn-nothig, so bin Es auch zu frieden. Solchergestalten wird alle besorgende zerrüttung verhütet, und Euer Kays. Königl. Maytt. erspahren grosse Unkosten, die nach meinem Schwachen begriff nicht zu des Dienstes behuff, sondern Schaden ausschlagen würden.

Ich aber schäze mich glücklich, durch diese meine aufrichtigste Erklährung werkthätig zu beweisen, dass bey mir in keynerley Umständen, wie sie immer beschaffen seyen mögen, weder Eigen-Nuz, noch einige Vergrösserungs-begierde des Durchlgsten Erz-Hauses Interesse in allergeringsten vorzudringen vermögen. Zu allerhöchstem...

Joh. Christoph Bartenstein.

Den 29 Nov. 1752.

II

AUCH ALLERGNAEDIGSTE.

Um so viel nur immer vorzusehen vermag, allem anstand zu begegnen, der Euer Kays. Königl. Maytt. von beangenehmung Meiner aufrichtigsten allerunterth. erklährung in Mindesten abhalten Könte, so sehe Mich nothgedrungen, derselben annoch nachzutragen, was folget.

Und zwar erstlichen ist vor Gott und der Welt Meine Schuld gewiss nicht, dass bis nun zu niemanden alles dasjenige mit theilen Können, was nach Meiner schwachen Kantnus Unentbehrlich zu seyen glaube, Um das Staats-Secretariat weniger übel zu versehen, als ich Es zu thuen vermag. Von dem ersten augenblick an, als in hiesige Dienste eingetretten, habe die Nothwendigkeit, die Studia, die zu solchem Ende erforderet werden, anzuzeigen nicht ermanglet. Und würde ich nicht wenig erspahret haben, wan Mein Wenigstes anhand geben so gleich hätte bewerkstelliget werden Können; allein da einerseits Es nicht thunlich ware, und anderseits nicht ein Mal den abgang in ansehung meiner Eigenen Kinder aus Mangel der Zeit zu ersezen vermöget habe, so sahe Mich bemüssiget, Nahmhafte Summen auf beeder älterer auferziehung zu verwenden. Nimmer Mehr jedoch habe diese absicht ausser augen gelassen, und zwey Jahr früher, als nicht das Collegium Theresianum zum Stand gekommen, das diensame derenthalben in einem Eigenen bey grafen v. Stahrenberg seel. veranlasten Referat vorgestellet. Hierbey ist Es nicht verbliben, sondern ich habe auch, als in Sachen befraget worden, bey Grafen Kevenhüller in beyseien des Grafen Haugwiz jenes vorgeschlagen, was mir nur immer zur erreichung des obigen Endzweks diensam geschienen. Euer Kay. Königl. Maytt. haben Es ohne ausnahm aller Mildest beangenehmet, und seind in dessen gleichförmigkeit die decreta dem

v. Rosenthal und dem v. Beck zugefertiget worden; allein ist leicht begreiflicher Massen nicht Mensch-Möglich von deme, was erst vor einem Jahr beschlossen und anbefohlen worden. die Früchten bereits anjezo zu verspühren.

Zweytens ist Meine Schuld nicht. wan Sich bey der Staats-Registratur annoch einige gebrechen äusseren. Sie entspringen von älteren als Meinen Zeiten. und seind vornemlich eines theils dem geringen Personali der Staats-Canzley. und andern theils der ultra alterum tantum vermehrten arbeit zuzuschreiben. Ich habe von zeit zu zeit auf deren Verbesserung Münd-und Schrifftlich gedrungen, und noch vor etwelchen Jahren in einer Eigends zu solchem Ende verfasten Schrift die Mittel, wie denenselben an füglichsten abzuhelffen wäre. vorgeschlagen, Nachhero aber vernehmen müssen, dass sothane Schrift widerleget worden. und die Widerlegung beyfall gefunden habe. Worbey Es dann, Nachdeme Meinen pflichten ein genügen gethann, wie billig, bewenden lassen, ohne mich um den innhalt der Widerlegung zu erkundigen. Inzwischen glaube nicht, dass auf einige andere. als die von mir vorgeschlagene Weis, das vergangene seit so vielen Jahren und der Staats-Canzley anfang einzubringen Mensch-Möglich seye. Wie ein jeder leicht zu überzeugen seyen wird, der Sich von der Sachen Eigentlichen Beschaffenheit ohne vor-Urtheil dörfte unterrichten lassen wollen. So viel aber das currens anbelanget, wird daran starck und Eiffrig seit etwelchen Iahren gearbeitet, und der Grund zu dem Repertorio Materiarum geleget; welches Repertorium aber, wie Natürlich, nebst Emsigen arbeitern auch zeit erforderet. und nach meinem begriff ohne demselben Niemand von jeder anligenheit Mässigen Verlauff, ausser wenn alles durch seine hände geloffen, Sich vollständig zu belehren vermag.

Solten drittens nach Mehr dann 37 Jährigen, wenigstens Treue und Mühesam in denen Schweristen Zeit-Umständen geleisteten Diensten Euer Kay. Königl-Maytt. mir etwelche erleichterung ohne Etwas zu entziehen, aus Allerhöchsten Gnaden angedeyhen lassen wollen. so habe auch diesfalls ein ganz Unschuldiges Mittel bereits vorgeschlagen. Vor Meiner ist niemanden der Zutritt zur Staats-Canzley gestattet worden.

Nicht nur habe verschiedentlich die Nothwendigkeit dessen vorgestellet, sondern Es werden Mir auch hoffentlich die jenige, welche ihn nun Mehro haben. das Zeugnus nicht versagen. dass Mir diesffalls, Unangesehen Meiner häuffigen Verrichtungen zu ihrem behuff alle Mühe gebe. Wie dann mit gott betheueren Kann, dass die anleitung nicht gehabt, die Sie haben.

Die vollständige Würckung aber erheischet nach der Sachen selbst redender Natur gleichfalls einige Zeit. Und um eine Recht fruchtbahre Pflanz-Schul zu zieglen, mus der grund zuvorderst mittelst deren Nöthigen Wissentschaften geleget, sodann aber die ausersehene subjecta N. B. *Staffelweis* zur selbst Eigenen arbeit angehalten werden. Deme zu folge Mein ohnmassgebigster antrag wäre, dass mir erlaubet würde, die begleitungs-Rescripta und andere leichtere arbeiten unter Meiner obsicht durch dieselbe in solang verrichten zu lassen, bis Sie darinen so geübet seyen werden, Um Schwehrere aufsäze Unter gleichmässiger obsicht zu verfassen. Solchergestalten vermag für die arbeit, und dass Sich darbey keine variation, die in Staats-Sachen so Schädlich ist, äusseren werde, gut zu stehen. Und nach Meinem wenigen begriff ist Eben dieses das Einzige Mittel zu verhüten, dass an Subjectis. so von derer geschäfften aneinander Hang Kantnus haben, Kein Mangel Sich ereygne.

Schlüsslichen bitte fusfällig, nach Vorfassung eines Entschlusses Ueber jeden anstand, der Sich bey dem innhalt theils Meiner heutigen aller-Unterth^en^ erklährung, und theils gegenwärtigen Nachtrags äusseren dörffte, durch wen Euer Kay : Königl. Maytt. allergnädigst gefällig seyen dörffte, Mündlich Mich weiters vernehmen zu lassen.

Den 29^t^ Nov. 1752.

Joh. Christoph Bartenstein.

(239) « Je vois avec bien de la satisfaction — avait écrit Hautefort le 29 octobre à Puysieux, lorsqu'il fut informé de son rappel — que mon maitre daigne paroitre content de moy. Dieu m'est temoin que je n'ay rien épargné pour tacher que cela pût être, j'en suis bien aise pour moy, et j'en suis bien aise pour vous. Je ne sçaurois trop me louer jusqu'à présent des bontés de leurs MM. II., il y a apparence que cela ne changera pas d'icy au moment de mon depart, qui sera, je crois, vers le 15 du mois prochain. Je sentirois toute la satisfaction d'avoir réussi dans ce qui doit me flatter davantage sans le coup de foudre que j'ay essuyé icy, que cet instant-cy me rappelle avec une force, que je ne puis vous exprimer, et à laquelle je ne m'attendois pas moy même. »

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS CONTENUS DANS CET OUVRAGE

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

Q

R

S

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

